



HAL
open science

Un clivage, des enjeux : une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie

Simon Persico

► **To cite this version:**

Simon Persico. Un clivage, des enjeux : une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie. Science politique. Institut d'études politiques de paris - Sciences Po, 2014. Français. NNT : 2014IEPP0036 . tel-03510595

HAL Id: tel-03510595

<https://theses.hal.science/tel-03510595>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Études Politiques de Paris
ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral Sociologie politique et politiques publiques

Centre d'études européennes

Doctorat en science politique

Un clivage, des enjeux

*Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement
face à l'écologie*

Simon Persico

Thèse dirigée par Florence Haegel, Professeure, Institut d'Études Politiques de Paris

Soutenue le 13 novembre 2014

Jury :

Mme Florence Faucher, Professeure, Institut d'Études Politiques de Paris

M. Jacques Gerstlé, Professeur des Universités émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
(rapporteur)

Mme Florence Haegel, Professeure, Institut d'Études Politiques de Paris

M. Hanspeter Kriesi, Professeur, Institut Universitaire Européen, Florence (rapporteur)

M. Robert Ladrech, Professeur, Keele University

M. Antoine Roger, Professeur des Universités, Institut d'Études Politiques de Bordeaux

Résumé de la thèse

Ce travail étudie la réaction des grands partis de gouvernement, ceux qui alternent à la tête des exécutifs nationaux, face au développement d'un nouveau clivage entre Écologie et Productivisme dans les démocraties occidentales, depuis les années 1960. Pour ce faire, il développe un modèle théorique qui croise la théorie des clivages et les théories de la compétition sur enjeux. Selon ce modèle, la stratégie idéale des grands partis de gouvernement devrait être de neutraliser le nouveau clivage, en refusant d'accorder leur attention aux enjeux qui le constituent, en les cadrant de manière générale et liée aux clivages historiques sur lesquels ils se sont fondés, et en prenant des positions qui n'impliquent pas le conflit avec leurs adversaires. L'opérationnalisation empirique de cette recherche combine la comparaison – large dans le premier chapitre empirique, puis resserrée sur la France et le Royaume-Uni par la suite – et les méthodes mixtes – quantitatives et qualitatives. Le premier résultat de cette thèse est que les grands partis de gouvernement s'avèrent, pour l'essentiel, incapables de mener à bien cette stratégie idéale. L'attention qu'ils accordent au thème environnemental dans leurs programmes s'est considérablement accrue et ils ont dû mettre en avant de multiples nouveaux enjeux environnementaux. La seule manière à travers laquelle ces partis parviennent à atténuer le potentiel disruptif de l'écologie consiste à adopter des positions qui n'impliquent pas le conflit : les enjeux qui suscitent le désaccord entre eux sont nettement minoritaires. Toutefois, plusieurs facteurs expliquent les variations des réactions partisanes : l'agenda de l'environnement dans les médias et les mouvements sociaux, la gravité du problème écologique, le positionnement sur l'axe gauche-droite et les divisions internes. D'autres éléments ont un effet limité : ni les conditions économiques, ni la position institutionnelle du parti, ni, surtout, la menace posée par les concurrents écologistes ne semblent affecter le traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement. Que les facteurs sociaux et environnementaux aient plus d'influence que les explications relatives à la dynamique interne de la compétition politique rend d'autant plus pertinente une approche centrée sur les clivages.

Mots-clés : clivages, compétition sur enjeux, partis politiques, environnement, France, Royaume-Uni

This thesis studies how big governing parties, i.e., parties that access prime-ministerial positions, have reacted to a new cleavage dividing Ecology and Productivism in advanced industrial democracies since the 1960s. To do so, it builds a new theoretical model that associates cleavage theory and issue competition theories. According to this model, big governing parties' ideal strategy should lead them to neutralize the new cleavage, by granting little attention to the diverse environmental issues that form the new cleavage, by framing those issues in relation to the historical cleavages on which they are funded, and by taking positions that imply no direct conflict with their opponents. The research design rests on comparison – on a large scale in the first empirical chapter, and then focused on France and the UK – and mixed methods – both quantitative and qualitative. The study concludes that big governing parties mostly fail to follow their ideal strategy. Their attention to the environmental theme has grown considerably over the last four decades, and they have had to deal with numerous new environmental issues that have no connection to the old cleavages. The only way these parties have been able to prevent the expansion of conflict is by taking consensual positions on those issues. There are very few environmental issues on which big governing parties disagree. Yet, many factors explain variations in parties' reactions: the environmental agenda in the media and in social movements, the severity of environmental degradation, the left-right position of parties and internal divisions. Other variables have limited effect: the macroeconomic situation, incumbency, and, more surprisingly, the threat posed by green party challengers do not seem to affect big governing parties' politicization of the environment. The fact that social and environmental factors matter more than explanations based on party competition's internal dynamics upholds a cleavage-based approach.

Key words : cleavages, issue competition, political parties, environment, France, United Kingdom

Remerciements

Une page se tourne. Quelques années après avoir entamé cette thèse, il est enfin temps de remercier les nombreuses personnes sans qui je ne l'aurais jamais terminée. Ils savent à quel point cette tâche me fut difficile. Qu'ils sachent désormais que j'en aurais été incapable sans eux.

Je pense, avant toute chose, à Florence Haegel, la directrice de ce travail doctoral, qui a toujours su allier exigence aigüe et soutien sans faille. Ses nombreux conseils quant aux pistes à explorer, ou à écarter, pour mieux mettre en évidence ce que je cherchais à démontrer, m'ont permis de constamment améliorer ce texte, et ce fut un grand plaisir de travailler avec elle.

Je tiens aussi à remercier les différentes institutions qui m'ont soutenu : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), d'abord, qui a financé la plus grande partie de cette recherche. Le Centre d'études européennes de Sciences Po, ensuite, qui m'a offert des conditions de travail très confortables et stimulantes. Le département de science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, enfin, grâce auquel j'ai pu terminer cette thèse dans de bonnes conditions matérielles, tout en enrichissant considérablement mon expérience d'enseignement.

Je remercie aussi chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont accepté de me recevoir pour des entretiens, en Angleterre comme en France. Ils m'ont permis de disposer d'un matériau empirique précieux que cette recherche tente de mettre à profit.

Mes remerciements vont aussi aux membres de l'équipe Agendas France – Emiliano Grossman, Sylvain Brouard, Isabelle Guinaudeau et Caterina Froio – et, plus largement, à l'ensemble des chercheurs du *Comparative Agendas Project*. Ils m'ont offert la chance de travailler dans le cadre d'un projet comparatif collectif et ambitieux et ont attiré mon attention sur l'importance centrale des dynamiques de l'agenda dans la vie politique.

Plus particulièrement, travailler avec Isabelle m'a montré à quel point la recherche scientifique pouvait être stimulante, exigeante et valorisante, sans jamais cesser d'être un plaisir. Qu'elle en soit ici largement remerciée.

Rien n'aurait été possible non plus sans la fine équipe des collègues doctorants qui m'a accompagné au long de ce travail : Thibault Bossy, Aurélien Evrard, Pauline Prat, Natacha Gally, Sara Casella-Colombeau, Charlotte Dolez, Antoine Jardin, Nuria Garcia, Camille Bedock. Cette longue liste prouve à elle seule que j'ai sans doute profité un peu trop longtemps de l'amicale chaleur du bureau des doctorants.

Une mention particulière à Louise Lartigot-Hervier, qui a patiemment relu de longs passages de cette thèse et à Florent Gougou, l'ami, le coach, le meilleur d'entre nous. Ce travail lui doit beaucoup.

Il y a aussi les copains, pour qui la science politique n'est pas forcément le souci principal, mais qui étaient là pour me rappeler que le reste, surtout le reste, était si important. Marco, Max, Casa, Miouns, Jé, Clém, Estelle, Gaël, Yann ... Merci d'avoir su me détourner de mon travail de thèse.

Enfin, je tiens à remercier ma famille. Ma mère et mon père, d'abord : après tout, si je me suis engagé dans ce doctorat de science politique, c'est parce que je voulais « être docteur, comme mes parents », mais que j'aimais les partis et les élections plus que la biochimie. Je

serai probablement un « docteur » moins indispensable au quotidien de mes prochains, mais je ferai de mon mieux, dans mes recherches comme dans mes enseignements, pour porter le flambeau de l'utilité sociale qu'ils ont su me transmettre.

Mes sœurs, Mathilde, Marie, et Léa, ont toujours su être présentes quand leur petit – ou grand – frère avait besoin d'elles. Je leur en serai toujours reconnaissant.

Enfin, je voudrais dire merci à Hélène, que je n'aurais sans doute jamais rencontrée sans cette thèse – il y a cinq ans déjà. Elle n'a sans doute pas conscience de ce que je lui dois, mais ces années où nous avons rédigé deux thèses, beaucoup ri et fondé une famille ensemble, auront été les plus belles de ma vie. Grâce à elle.

Et puis il y a Hanna, la petite Hanna, qui grandit déjà trop vite. Cette thèse lui est dédiée.

Sommaire

RESUME DE LA THESE.....	1
REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE.....	5
LISTE DES SIGLES	7
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	9
INTRODUCTION GENERALE.....	13
<i>Lier théorie des clivages et théories de la compétition sur enjeux.....</i>	<i>18</i>
<i>L'opérationnalisation générale de la démonstration empirique</i>	<i>27</i>
<i>L'organisation de la thèse.....</i>	<i>39</i>
PREMIERE PARTIE. L'INSCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT A L'AGENDA DES SYSTEMES POLITIQUES : UN CLIVAGE, DES ENJEUX	41
INTRODUCTION.....	43
CHAPITRE 1. LA FORMATION DU CLIVAGE ÉCOLOGIE/PRODUCTIVISME. L'INSCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT A L'AGENDA POLITIQUE.....	45
<i>Introduction. L'émergence du thème environnemental.....</i>	<i>45</i>
1. <i>La révolution productiviste</i>	<i>47</i>
2. <i>L'idéologie écologiste.....</i>	<i>64</i>
3. <i>Les mobilisations écologistes : vers la constitution d'une « communauté verte » ?.....</i>	<i>74</i>
<i>Conclusion. L'environnement comme nouveau défi politique.....</i>	<i>98</i>
CHAPITRE 2. LA POLITISATION DU CLIVAGE ÉCOLOGIE/PRODUCTIVISME. PARTIS ECOLOGISTES ET TRANSFORMATION DES SYSTEMES PARTISANS.....	101
<i>Introduction : les nouveaux clivages et la remise en cause de l'équilibre les systèmes partisans.....</i>	<i>101</i>
1. <i>La politisation des nouveaux clivages et la transformation des systèmes partisans occidentaux.....</i>	<i>105</i>
2. <i>Les changements des systèmes partisans français et britannique.....</i>	<i>129</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>146</i>
CHAPITRE 3. THEORISER LA REACTION DES GRANDS PARTIS DE GOUVERNEMENT FACE A L'APPARITION DU CLIVAGE ÉCOLOGIE/PRODUCTIVISME.....	149
<i>Introduction. L'utilité des théories de la la compétition sur enjeux.....</i>	<i>149</i>
1. <i>L'étude des enjeux dans la compétition partisane : un champ académique divisé.....</i>	<i>152</i>
2. <i>Les ambiguïtés conceptuelles à l'origine des divisions</i>	<i>162</i>
3. <i>Un modèle intégré de la compétition sur enjeux : attention au thème, attention aux enjeux, prise de position</i>	<i>172</i>
4. <i>Hypothèses relatives au traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement </i>	<i>183</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>203</i>

SECONDE PARTIE. FAIRE FACE AU NOUVEAU CLIVAGE : LE TRAITEMENT DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR LES GRANDS PARTIS DE GOUVERNEMENT. 207

INTRODUCTION.....	209
CHAPITRE 4. LA DYNAMIQUE DE L'ATTENTION. UNE COMPARAISON LONGITUDINALE DANS VINGT DEMOCRATIES INDUSTRIELLES AVANCEES.	211
<i>Introduction</i>	211
1. <i>Hypothèses</i>	212
2. <i>Opérationnalisation</i>	230
3. <i>Résultats : l'échec de la stratégie d'évitement du thème environnemental</i>	239
<i>Conclusion</i>	251
CHAPITRE 5. CADRAGE ET SELECTION. COMPARAISON FRANCO-BRITANNIQUE DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1980.....	255
<i>Introduction</i>	255
1. <i>Hypothèses</i>	258
2. <i>Opérationnalisation</i>	270
3. <i>Résultats : l'échec de la stratégie d'évitement du cadrage écologiste des enjeux environnementaux</i>	287
<i>Conclusion</i>	310
CHAPITRE 6. PRISES DE POSITION. COMPARAISON FRANCO-BRITANNIQUE DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1980.....	313
<i>Introduction</i>	313
1. <i>Hypothèses</i>	315
2. <i>Opérationnalisation</i>	325
3. <i>Résultats : la réussite relative de la stratégie d'évitement du conflit sur l'environnement</i>	334
<i>Conclusion</i>	352
CHAPITRE 7. LA COMPETITION PARTISANE AUTOUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI DANS LES ANNEES 2000. UNE ANALYSE QUALITATIVE.....	357
<i>Introduction</i>	357
1. <i>Mieux comprendre l'influence de « l'agenda de l'environnement » : visibilité médiatique, mobilisations et politiques publiques</i>	361
2. <i>Les résistances internes à la transformation doctrinale des grands partis de gouvernement vis-à-vis de l'environnement</i>	402
<i>Conclusion</i>	423
CONCLUSION GENERALE	429
<i>Résultats</i>	429
<i>Contributions</i>	437
<i>Perspectives</i>	445
BIBLIOGRAPHIE.....	449
PROGRAMMES ELECTORAUX	487
LITTERATURE GRISE	489
ARTICLES DE PRESSE.....	491
ANNEXES.....	495
TABLE DES MATIERES	537

Liste des sigles

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFP : Agence France Presse
AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
BNP : *British National Party*
CAP : *Comparative Agendas Project*
CBI : *Confederation of Business Industry*
CEE : Communauté économique européenne
CESE : Conseil économique social et environnemental
CFDT : Confédération française démocratique du travail
CGT : Confédération générale du travail
CHES : *Chapel Hill Expert Surveys*
CMP : *Comparative Manifestos Project*
CPD : *Comparative Political Dataset*
CPRE : *Campaign to Protect Rural England*
EDF : Électricité de France
EELV : Europe Écologie - Les Verts
EPR : *European Pressurized Reactor*
FFSPN : Fédération française des sociétés de protection de la nature
FN : Front national
FNE : France Nature Environnement
FNH : Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FOE : *Friends of the Earth*
FRAPNA : Fédération rhônalpine de protection de la nature
GIEC : Groupe d'experts international sur les évolutions du climat
IFOP : Institut français d'opinion publique
LGBT : Lesbiennes gays bisexuels et transgenres
LPO : Ligue de protection des oiseaux
MEDEF : Mouvement des entreprises de France
MP : *Member of Parliament*
NFU : *National Farmers' Union*
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OGM : Organismes génétiquement modifiés
ONG : Organisations non gouvernementales
ONU : Organisation des nations unies
PAC : Politique agricole commune
PCF : Parti communiste français
PIB : Produit intérieur brut
PNUE : Programme des nations unies pour l'environnement
PS : Parti socialiste
Quango : *Quasi Non-Governmental Organisation*
RPR : Rassemblement pour la République
RSPB : *Royal Society for the Protection of Birds*
SEL : Services d'échanges locaux
SERA : *Socialist Environment and Resources Association*
SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière
SOFRES : Société française d'études par sondage

UDF : Union pour la démocratie française
UE : Union européenne
UKIP : *United Kingdom Independence Party*
UMP : Union pour un mouvement populaire
UNSA : Union nationale des syndicats autonomes
WWF : *World Wide Forum*

Liste des Tableaux et des Graphiques

<i>Graphique 1.1. Pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et « ecology » dans Le Monde et The Guardian depuis 1965.....</i>	<i>46</i>
<i>Graphique 1.2. Production mondiale d'énergie primaire depuis 1850 (en EJ/an).....</i>	<i>52</i>
<i>Graphique 1.3. Nombre annuel de catastrophes naturelles dans le monde.....</i>	<i>56</i>
<i>Graphique 1.4. Nombre annuel de catastrophes technologiques dans le monde.....</i>	<i>57</i>
<i>Graphique 1.5. Évolution du pourcentage de la population déclarant un fort soutien aux associations de protection de la nature.....</i>	<i>86</i>
<i>Tableau 1.1. Pourcentage de répondants déclarant que « la protection de l'environnement devrait avoir la priorité sur le développement économique ».....</i>	<i>87</i>
<i>Graphique 1.6. Évolution du pourcentage de la population considérant que l'environnement fait partie des deux enjeux les plus importants.....</i>	<i>88</i>
<i>Graphique 1.7. Évolution du pourcentage de la population britannique considérant que l'environnement est l'enjeu le plus important.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 2.1. Scores et nombres de sièges obtenus par dix partis verts lors des élections parlementaires nationales et européennes depuis 1979.....</i>	<i>115</i>
<i>Graphique 2.1. Score moyen sur 5 ans de dix partis verts européens aux élections parlementaires nationales... ..</i>	<i>118</i>
<i>Graphique 2.2. Score moyen de neuf partis verts européens aux élections européennes.....</i>	<i>119</i>
<i>Graphique 2.3. Nombre total de parlementaires issus d'un parti écologiste dans dix pays d'Europe.....</i>	<i>120</i>
<i>Figure 2.1.. Le nouvel espace de la compétition politique, d'après Herbert Kitschelt.....</i>	<i>125</i>
<i>Tableau 3.1. Les différentes acceptions des enjeux selon l'objet et l'étendue considérés : l'exemple de la protection des sols.....</i>	<i>164</i>
<i>Figure 3.1. Relation existant entre enjeux (E) et thèmes (T).....</i>	<i>175</i>
<i>Figure 3.2. L'entonnoir du traitement des enjeux.....</i>	<i>178</i>
<i>Tableau 3.2. Une nouvelle typologie des enjeux.....</i>	<i>182</i>
<i>Tableau 3.3. Résumé des principales hypothèses pour chacune des trois étapes du traitement des enjeux environnementaux.....</i>	<i>202</i>
<i>Tableau II.1. Synthèse de l'opérationnalisation du test des hypothèses.....</i>	<i>210</i>
<i>Tableau 4.1. Effet de l'année sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement.....</i>	<i>240</i>
<i>Graphique 4.1. Evolution de l'attention annuelle moyenne à l'environnement.....</i>	<i>241</i>
<i>Tableau 4.2. Effet du contexte socioéconomique et environnemental sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement.....</i>	<i>242</i>
<i>Tableau 4.3. Effet des caractéristiques idéologiques et politiques sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement.....</i>	<i>244</i>
<i>Graphique 4.2. Évolution des effets marginaux prédits de la position sur l'axe Gauche-Droite et du score du parti vert lors de l'élection précédente au cours du temps.....</i>	<i>245</i>

Tableau 4.4. Effet des caractéristiques systémiques sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement.....	247
Tableau 4.5. Modèle total d'explication de l'évolution de la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement.....	251
Tableau 5.1. Liste des crises et catastrophes environnementales les plus marquantes en France et au Royaume-Uni (1981-2012) et effets attendus sur les réactions partisans lors de l'élection suivante.....	265
Tableau 5.2. Liste des programmes utilisés dans les Chapitres 5 et 6.....	272
Tableau 5.3. Caractéristiques du corpus.....	276
Tableau 5.4. Les enjeux environnementaux dans les programmes des grands partis de gouvernement français et britanniques.....	278
Tableau 5.5. Synthèse de l'opérationnalisation : indicateurs, hypothèses et attentes formulées.....	286
Série de graphiques 5.1. Variation comparée de nombre d'enjeux (échelle de gauche) et de l'entropie (index de Shannon, échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés.....	288
Tableau 5.6. Corrélations entre la saillance thématique, la croissance économique, l'empreinte écologique, le score des écologistes aux élections parlementaires et européennes précédentes et les indicateurs de diversité (nombre d'enjeux et entropie).....	290
Tableau 5.6. Comparaison du nombre d'enjeux moyen et de l'entropie moyenne par pays, par position sur l'axe gauche-droite, par présence au gouvernement et par participation à une coalition avec les écologistes.....	293
Série de graphiques 5.2. Variation comparée du pourcentage d'enjeux généraux (échelle de gauche) et du pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant aucun instrument, pour les quatre partis sélectionnés.....	295
Tableau 5.8. Corrélations entre la saillance thématique, la croissance économique, l'empreinte écologique, le score des Verts aux élections législatives et européennes précédentes et l'indicateur de généralité (pourcentage d'enjeux généraux).....	296
Tableau 5.9. Comparaison du pourcentage moyen d'enjeux généraux par pays, par position sur l'axe gauche-droite, par statut institutionnel et par participation à une coalition avec les écologistes.....	297
Tableau 5.10. Liste des enjeux surreprésentés dans les programmes des partis français.....	300
Tableau 5.11. Liste des enjeux surreprésentés dans les programmes des partis britanniques.....	301
Graphique 5.3. Plan factoriel issu de l'analyse en composantes principales du pourcentage des différents enjeux environnementaux dans les programmes.....	306
Graphique 5.4. Position des programmes, des partis et des pays sur le plan factoriel issu de l'ACP des enjeux environnementaux.....	307
Tableau 6.1. Statistiques descriptives et distribution des positions des quatre grands partis de gouvernement....	327
Série de graphiques 6.1. Part de chaque type de position dans le programme des quatre grands partis de gouvernement.....	328
Tableau 6.2. Statistiques descriptives et distribution des quatre types d'enjeux.....	331
Série de graphiques 6.2. Part de chaque type d'enjeu dans le programme des quatre grands partis de gouvernement.....	332
Tableau 6.3. Corrélations entre les quatre types d'enjeux (%), la saillance du thème environnemental (%), le nombre d'enjeu, l'entropie (H de Shannon), le pourcentage d'enjeux généraux et le pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant pas d'instrument.....	337
Tableau 6.4. Liste des enjeux sur lesquels les partis français adoptent des positions défavorables à la protection de l'environnement.....	340

<i>Tableau 6.5. Liste des enjeux sur lesquels les partis britanniques adoptent des positions défavorables à la protection de l'environnement.....</i>	<i>340</i>
<i>Tableau 6.6. Comparaison du pourcentage moyen des trois types de positions sur les enjeux environnementaux selon la position sur l'axe gauche-droite.....</i>	<i>342</i>
<i>Tableau 6.7. Comparaison du pourcentage moyen des quatre types d'enjeux selon la position sur l'axe gauche-droite.....</i>	<i>343</i>
<i>Tableau 6.8. Liste des enjeux conflictuels dans le programme des partis français et britanniques.....</i>	<i>345</i>
<i>Tableau 6.9. Liste des enjeux flous dans le programme des partis français.....</i>	<i>347</i>
<i>Tableau 6.10. Liste des enjeux flous dans le programme des partis britanniques.....</i>	<i>347</i>
<i>Tableau 6.11. Comparaison du pourcentage moyen des trois types de positions sur les enjeux environnementaux selon le statut gouvernemental.....</i>	<i>348</i>
<i>Tableau 6.12. Comparaison du pourcentage moyen des quatre types d'enjeux selon le statut gouvernemental ...</i>	<i>349</i>
<i>Tableau 6.13. Comparaison du pourcentage moyen des trois types de positions sur les enjeux environnementaux selon le pays.....</i>	<i>350</i>
<i>Tableau 6.14. Comparaison du pourcentage moyen des quatre types d'enjeux selon le pays.....</i>	<i>350</i>
<i>Tableau 6.15. Corrélation entre les trois types de positions (%) et le résultat des partis écologistes aux élections législatives et européennes précédentes (%).....</i>	<i>351</i>
<i>Tableau 6.16. Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%) et le résultat des partis écologistes aux élections législatives et européennes précédentes (%).....</i>	<i>351</i>
<i>Graphique 7.1. Pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et « ecology » dans Le Monde et The Guardian depuis 1995.....</i>	<i>363</i>
<i>Graphique 7.2. Nombre d'articles relatifs au changement climatique dans The Guardian et The Independent</i>	<i>372</i>
<i>Graphique 7.3. Nombre d'articles relatifs à l'énergie nucléaire dans Le Monde.....</i>	<i>390</i>

Introduction générale

« Évoquer l'écologie, c'est comme parler du suffrage universel et du repos du dimanche : dans un premier temps, tous les bourgeois et tous les partisans de l'ordre vous disent que vous voulez leur ruine, le triomphe de l'anarchie et l'obscurantisme. Puis, dans un deuxième temps, quand la force des choses et la pression populaire deviennent irrésistibles, on vous accorde ce qu'on vous refusait hier et, fondamentalement, rien ne change. »

André Gorz (1978, p. 3)

Paris, le 19 octobre 2005. Président de l'Union pour un Mouvement populaire (UMP) depuis novembre 2004, Nicolas Sarkozy clôt la Convention thématique de son parti sur l'écologie¹. Face à un parterre de spécialistes de la question, il enjoint la droite gouvernementale à transformer sa doctrine pour mieux prendre en compte l'écologie : *« Pendant longtemps, notre famille politique a regardé l'environnement comme une question patrimoniale : elle l'a géré avec sérieux et application. [...] Mais elle n'a pas pris la mesure des [...] bouleversements sociologiques majeurs créés par l'ampleur et l'internationalisation des inquiétudes environnementales actuelles. [...] La droite doit renouveler en profondeur sa perception de l'écologie. Elle doit faire mieux que vilipender les Verts, qui à la vérité ne représentent qu'eux-mêmes. Elle doit proposer un projet d'écologie populaire à la hauteur de la place que la question écologique tient désormais dans la vie de chaque citoyen »*².

Paris, le 6 octobre 2010. Président de la République depuis plus de trois ans, Nicolas Sarkozy visite le Salon de l'Agriculture. Après un début de mandat marqué par l'écologie, la nomination d'un Ministre de l'Écologie³, du Développement et de l'Aménagement durables aux pouvoirs étendus et la tenue du Grenelle de l'Environnement⁴, l'activisme présidentiel dans le domaine semble avoir marqué le pas, comme l'indique la lente et difficile mise en œuvre des conclusions du Grenelle (Boy et al., 2010). Lors d'une table ronde avec les représentants des syndicats agricoles, Nicolas Sarkozy fait volte-face : *« Je voudrais dire un mot de toutes ces questions d'environnement, parce que là aussi ça commence à bien faire. Je crois à une agriculture durable. [...] Mais il faut que nous changions notre méthode de mise en œuvre des mesures environnementales en agriculture. [...] Sur les normes environnementales, je souhaite qu'on montre l'exemple mais qu'on avance en regardant ce que font les autres, parce que sinon il n'y aura plus d'éleveurs de porcs bientôt chez nous »*⁵.

¹ Ces conventions, qui ont été pensées par le nouveau président du parti, réunissent élus de terrains, acteurs de la société civile et chercheurs. Elles ont pour objectif d'élaborer le programme du parti et du futur candidat en vue de la séquence électorale de 2007.

² Discours de M. Nicolas Sarkozy sur l'écologie, lors de la Convention de l'UMP sur l'Écologie, Paris, le 19 octobre 2005.

³ Ce Ministère élargi, créé au lendemain de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007 par la fusion de deux ministères (le Ministère de l'Écologie et du développement durable et le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer), a des pouvoirs accrus. D'abord confié à Alain Juppé dans la période qui précède les élections législatives de 2007, il est par la suite occupé par Jean-Louis Borloo, jusqu'au 13 novembre 2010.

⁴ Cette négociation réunit l'Etat, les associations environnementales, les syndicats de salariés, les organisations patronales et les collectivités territoriales, afin de définir une feuille de route en faveur de la protection de l'environnement. En cela, elle constitue une expérience politique et institutionnelle inédite (Boy, 2010).

⁵ SERVENAY D., 2010, « Pour Sarkozy, l'environnement, "ça commence à bien faire" », *Rue89*, 6 mars 2010.

Svalbard (Norvège), le 20 Mai 2006. En visite sur une île du cercle polaire, David Cameron, leader du Parti conservateur britannique, pose, un genou sur le glacier et un Huskie entre les bras, devant les nombreux photographes qui l'accompagnent. Arrivé à la tête des *Tories* en décembre de l'année précédente, son mandat est alors marqué par sa volonté d'améliorer l'image de son parti, mise à mal par les années de gouvernement de Margaret Thatcher et John Major (Reeves, 2008). Pour cela, il décide de renouveler la pensée conservatrice en matière d'environnement, ou, pour le moins, d'en faire l'une de ses nouvelles priorités. Ses déclarations sont sans équivoque : « *I am determined to take advantage of my unique opportunity as Tory Leader to stimulate debate on an issue we cannot afford to ignore. [...] Climate change is one of the biggest threats facing the world and we must have a much greater sense of urgency about tackling it!* »⁶. Le logo du parti a changé ; l'arbre a remplacé la torche. Le titre du programme électoral préparé pour les élections municipales de 2007 annonce la couleur : « *Vote Blue, Go Green!* ».

Londres, le 13 Novembre 2013. David Cameron est le Premier Ministre du Royaume-Uni depuis plus de trois ans, à la tête d'un gouvernement de coalition avec les Libéraux-Démocrates qui devait être, selon ses propres mots, le « *greenest government ever* »⁷. Mais les dégâts de la crise économique ont fait leur effet. Les conditions économiques sont peu florissantes et George Osborne, le Chancelier de l'Échiquier, a confirmé la baisse drastique des tarifs de rachat des énergies renouvelables (*feed-in tariffs*)⁸. Nombreux sont les déçus du gouvernement parmi les militants environnementalistes⁹. Face à la promesse, faite par le leader des Travailleurs, Ed Miliband, de geler les factures d'énergie pendant les deux premières années d'un éventuel mandat en 2015, le gouvernement cherche à renégocier les règles supervisant ces factures, notamment en baissant la part permettant de financer les énergies renouvelables. Plusieurs sources concordent sur le fait que David Cameron aurait alors déclaré à son équipe au 10, Downing Street : « *We have got to get rid of all this green crap* »¹⁰.

⁶ Discours de M. David Cameron devant la presse, Londres, le 18 avril 2006.

⁷ RANDERSON J., « Cameron: I Want Coalition to Be the "Greenest Government Ever" », *The Guardian*, 14 mai 2010. La première administration visitée par David Cameron, promu Premier Ministre, est celle de l'Environnement. C'est devant les hauts fonctionnaires de ce Ministère, et la presse, qu'il fait cette déclaration.

⁸ SPARROW A., « George Osborne's Autumn Statement 2011 », *The Guardian*, 29 novembre 2011. Les tarifs de rachat d'énergie renouvelable étaient l'une des mesures emblématiques du gouvernement travailliste précédent en matière d'environnement. Mises en œuvre par Ed Miliband, alors Secrétaire d'État à l'Énergie et au Changement Climatique, cette politique était considéré comme un succès par la majeure partie des organisations environnementales : GREEN ALLIANCE, 2009, « Climate Change: The Risks we Can't Afford to Take », London.

⁹ Carrington D., Stratton A., 2011, « What Happened to the Conservatives' Green Agenda? », *The Guardian*, 6 octobre 2011.

¹⁰ MASON R., « David Cameron at Centre of "Get Rid of All the Green Crap" Storm », *The Guardian*, 21 novembre 2013.

Ces quatre faits d'actualité récents ne sont pas anecdotiques et symbolisent plutôt deux évolutions récentes de la vie politique nationale dans les démocraties occidentales. D'une part, ils témoignent de l'intégration croissante de l'environnement dans les agendas des systèmes politiques occidentaux. Le thème de l'environnement n'est entré dans le champ politique qu'au cours du siècle dernier (Deléage, 1991, p. 298), mais il n'est pas un thème de politique publique comme les autres. Au contraire : cette thèse défend l'idée que l'environnement est adossé à un nouveau clivage entre Écologie et Productivisme dans les démocraties industrielles avancées, qui renvoie aux grands déséquilibres issus de plusieurs décennies de développement économique intensif. À la différence de la majeure partie des travaux qui voient dans le développement des partis verts l'expression d'un changement des valeurs, nous pensons que les conflits autour de l'environnement traduisent des transformations nettement plus profondes des sociétés occidentales, qui mettent en jeu leur capacité à maintenir un mode de vie soutenable, dans un contexte de tensions exacerbées sur leur écosystème. Ce clivage est de nature à modifier l'espace de la compétition partisane et à menacer la position des acteurs établis, en particulier les grands partis de gouvernement, qui sont les seuls à accéder à la tête des exécutifs nationaux¹¹.

D'autre part, ces quatre histoires illustrent la prépondérance de la mise en récit des propositions programmatiques par les responsables politiques, qui donnent parfois l'impression d'être dans un état de « campagne permanente », où « l'acte de faire campagne et l'acte de gouverner ont perdu leur caractère distinctif »¹² (Ornstein et Mann, 2000, p. 219). Cela n'a rien d'étonnant. La compétition entre les partis politiques en Occident est une compétition de marquage, de distinction et de conflit sur les enjeux de politique publique, dont l'environnement fait désormais partie intégrante. Comprendre la manière dont se structure la compétition partisane implique donc d'analyser les stratégies argumentatives – au double sens de sélection des enjeux mis en avant et d'élaboration de propositions – des partis politiques, et notamment des grands partis de gouvernement.

¹¹ Cette thèse se concentre sur les grands partis de gouvernement, définis comme les partis qui ont accédé au moins une fois à la tête de l'exécutif national depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Ce type de parti se distingue des partis établis, définis par leur influence sur les systèmes partisans sur la longue durée (Smith, 1989, p. 161 ; Taggart, 1998, p. 368), dont l'opérationnalisation, et donc le périmètre, est variable (Gemenis, 2010). Il se distingue aussi des partis traditionnels, ou *mainstream* (par opposition aux partis *niche*), qui sont définis par le type d'enjeux mis en avant (des enjeux traditionnels par opposition aux nouveaux enjeux) et leur ampleur (large par opposition à resserrée) (Adams et al., 2006 ; Meguid, 2005). Enfin les grands partis de gouvernement se distinguent des simples « partis de gouvernement » (Haegel et Lazar, 2007), qui se caractérisent par le fait d'avoir accédé au gouvernement, mais qui peuvent avoir des positions de pouvoir périphériques en son sein. Nous remercions Pierre Martin pour nous avoir suggéré le concept de « grands partis de gouvernement » et son opérationnalisation.

¹² Sauf indication contraire, les traductions sont celles de l'auteur.

Ce travail de thèse s'insère au croisement de ces deux phénomènes. Il étudie la manière dont les grands partis de gouvernement ont réagi face au développement d'un nouveau clivage entre Écologie et Productivisme dans les démocraties occidentales et ont utilisé les enjeux relatifs à la protection de l'environnement dans leur lutte pour le pouvoir.

S'intéresser au traitement partisan des enjeux environnementaux a un triple intérêt. D'abord, cela permet de compléter le cadre d'analyse de la théorie des clivages, focalisé sur des processus macro-historiques de long terme, par une étude des changements de niveau intermédiaire et des évolutions conjoncturelles (Green-Pedersen, 2010). Conjuguer cette grille de lecture macro-historique et les théories de la la compétition sur enjeux est donc à même d'enrichir une analyse de la compétition politique en termes de clivages. Il s'agit donc de replacer la théorie des clivages, qui se fonde sur l'existence de grands conflits impliquant des enjeux de politique publique (Colomer et Puglisi, 2005), dans une perspective plus précise.

De façon corolaire, replacer les stratégies des partis vis-à-vis de l'environnement dans le cadre de la théorie des clivages permet de lester les théories de la la compétition sur enjeux de considérations historiques et sociologiques. Ces théories pâtissent en effet de se concentrer presque exclusivement sur les changements de court terme résultants des choix stratégiques des partis politiques. Comme l'écrit Jacques Gerstlé, dont on connaît pourtant l'intérêt pour l'étude des campagnes électorales, « [l]a politique ne se confond pas avec l'électoral et son inscription dans la durée longue contraint les stratégies de campagne. Sur le long terme pèsent les traditions historiques, les dispositifs institutionnels, les normes culturelles, la distribution des attachements partisans » (2008, p. 145). L'intérêt de combiner la théorie des clivages et les travaux relatifs à la compétition sur enjeux est justement de leur insuffler cette perspective de long terme.

Enfin, comprendre comment les grands partis de gouvernement traitent les enjeux environnementaux est fondamental pour quiconque s'intéresse aux politiques environnementales. En effet, même si les résultats des travaux relatifs à l'influence de la couleur du gouvernement sur le contenu effectif des politiques publiques sont mitigés (Baumgartner, Brouard et Grossman, 2009 ; Mair, 2008), les partis politiques, parce qu'ils restent des acteurs centraux des démocraties occidentales, ont une forte influence sur les opinions publiques et le contenu de l'agenda des systèmes politiques (Brouard et al., 2013 ; Kleinnijenhuis et Rietberg, 1995 ; Norris et al., 1999). Ils jouent un rôle déterminant dans l'expansion des conflits sociaux et le cadrage des problèmes publics (Schattschneider, 1960).

À ce titre, analyser le sort de l'environnement en démocratie implique nécessairement d'« ouvrir la “boîte noire” de la politique nationale » (Harrison et Sundstrom, 2007, p. 2) et de se concentrer sur la manière dont le thème environnemental est saisi par les grands partis de gouvernement.

Cette introduction s'attachera à expliciter le défi et l'intérêt que constitue le fait de lier théorie des clivages et théories de la la compétition sur enjeux pour mieux comprendre les mécanismes de traitement¹³ partisan des enjeux environnementaux. Elle présentera ensuite l'opérationnalisation empirique de la recherche, articulée autour d'un *design* de recherche fondé sur une comparaison de plusieurs niveaux et l'usage de méthodes mixtes quantitatives et qualitatives.

En cela, cette introduction suit la structure générale de cette thèse. La première partie de ce travail, composée de trois chapitres, a en effet pour objectif d'étayer historiquement et théoriquement l'apparition du clivage entre Écologie et Productivisme et de développer un modèle intégré de la compétition sur enjeux. La seconde partie de la thèse, composée de quatre chapitres, est consacrée à la démonstration empirique des mécanismes du traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement.

Lier théorie des clivages et théories de la compétition sur enjeux

Développer un cadre d'analyse conjuguant ces deux modèles théoriques paraît logique, même si ce n'est sans doute pas une tâche facile. Comme l'écrivent Josep Colomer et Riccardo Puglisi, « la relation entre les clivages sociaux, les enjeux de politiques publiques et les partis politiques constitue l'un des sujets les plus largement étudiés par la science politique comparative depuis les années 1960 [...] mais les différentes approches et écoles de pensée n'ont pas débouché sur un cadre d'analyse cohérent, accepté par tous et pertinent empiriquement » (2005, p. 502). Cette difficulté à combiner théorie des clivages et théories de la compétition sur enjeux n'est pas surprenante : si toutes deux portent sur le rapport entre enjeux de politique publique et partis politiques, la théorie des clivages est inscrite dans le temps long et l'analyse macro-sociale. Elle considère que, la liberté de mouvement des partis

¹³ Dans l'ensemble de ce travail, nous préférons utiliser le terme de « traitement » des enjeux environnementaux, plutôt que celui de « politisation », et ce, même si de nombreux auteurs de langue anglaise adoptent volontiers le concept d'*issue politicization* (par exemple, Carter, 2006 ; Gruber, 2014 ; Höglinger, 2012). Ce choix est guidé par le fait que le concept de « politisation » renvoie à la transformation des conflits en alternative partisane (Lipset et Rokkan, 1967), une dimension d'analyse qui diffère largement de la mise en avant stratégique d'enjeux par les partis politiques.

dans l'espace de la compétition politique est contrainte une fois les clivages constitués. Le comportement stratégique des partis lors d'une élection particulière est donc plutôt secondaire. Les théories de la la compétition sur enjeux, au contraire, s'inscrivent dans le temps de l'élection et considèrent que les partis sont relativement libres d'utiliser les enjeux à leur avantage, en modifiant par exemple l'importance qu'ils attachent à tel ou tel enjeu, voire leur position sur ces enjeux.

La théorie des clivages

La théorie des clivages¹⁴, développée par Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan au cours des années 1960, est sans doute le modèle le plus largement utilisé pour analyser la création et la structuration des partis et des systèmes partisans autour de grandes lignes de conflit macro-historiques. Ce modèle distingue deux phases dans la structuration des clivages : la *formation des clivages* renvoie à un processus de modernisation (une « révolution ») et à la réaction des groupes opposés. Il s'agit de l'apparition d'une opposition structurelle aux transformations de l'économie, des rapports sociaux, ou de l'organisation de l'État, promues par des élites modernisatrices. La *politisation des clivages* renvoie à la transformation de ces lignes de conflit en alternatives partisans et le franchissement, par les partis politiques ainsi créés, des quatre seuils institutionnels (légitimation, incorporation, représentation, pouvoir exécutif).

Dans leurs textes initiaux¹⁵, Lipset et Rokkan identifient deux révolutions dans l'histoire des sociétés européennes¹⁶ – la construction des États-nation (Révolution nationale) et le développement du capitalisme (Révolution industrielle). Chacune de ces révolutions entraîne la formation de deux clivages¹⁷ : la dynamique de constitution d'un appareil étatique centralisé

¹⁴ La définition des clivages employée dans cette thèse correspond à la « définition *restrictive* »¹⁴ de la notion, entendue comme la « traduction politique de conflits structuraux » (voir également, Deegan-Krause, 2007 ; Roger, 2001, 2008, p. 198).

¹⁵ L'essai *Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments* (1967) constitue l'ouvrage de référence des deux auteurs sur le sujet. On trouve également un large recueil des textes de Stein Rokkan dans l'ouvrage édité par Peter Flora, Stein Kuhnle et Derek Urwin (1999).

¹⁶ Le nombre de révolution ou de ruptures critiques dépend des versions des textes rokkaniens. La troisième révolution, qui diviserait le versant « Travailleurs » du clivage Possédants/Travailleurs entre une aile réformiste et une aile révolutionnaire, à la suite de la Révolution russe d'octobre 1917, apparaîtra plus tard dans les travaux des deux auteurs. Elle apparaît toutefois comme de moindre importance par rapport aux deux autres grandes révolutions.

¹⁷ Lipset et Rokkan ne donnent pas une définition explicite du terme clivage. On comprend toutefois qu'ils n'utilisent le mot que pour caractériser des divisions sociales profondes, à même de donner naissance à des partis politiques. Ils écrivent ainsi : « Une grande variété de relations dans la structure sociale peuvent donner naissance à des conflits et des controverses, mais seulement une poignée d'entre elles sont à même de polariser le système politique » (1967, p. 6). Stefano Bartolini et Peter Mair vont ensuite apporter une clarification salutaire du concept, en limitant la notion

mène à la création du clivage *Centre/Périphérie*, qui oppose les populations vivant dans les zones périphériques des nouveaux États-nations aux élites nationales centralisatrices, et du clivage *Église/État*, qui oppose le clergé et les groupes religieux aux élites sécularisatrices. La révolution industrielle engendre quant à elle la structuration du clivage *Rural/Urban* qui voit s’opposer les grands propriétaires terriens aux capitaines d’industrie et aux commerçants, et le clivage *Possédants/Travailleurs*, qui oppose les capitalistes et patrons aux ouvriers et employés, dans un conflit qui n’est pas sans rappeler la lutte des classes¹⁸.

La formation des clivages est donc initiée par une révolution, mais dépend du développement d’un mouvement d’opposition dans la société et des contours du groupe constitué. En effet, un clivage naissant est à la fois la cause et la conséquence de l’apparition de groupes opposés aux élites modernisatrices sur l’une ou l’autre des dimensions de rupture – la construction de l’État nation, la révolution industrielle, la sécularisation, etc. Comme l’a écrit Stein Rokkan, les clivages « ont tous pris la forme de mouvements de protestation contre l’élite nationale établie et ses standards culturels, et se sont inscrits dans une large vague d’émancipation et de mobilisation » (Lipset et Rokkan, 1967, p. 23).

La politisation des clivages correspond, elle, à l’ouverture des barrières qui empêchaient la communauté politique mobilisée contre les élites de jouer un rôle dans le système politique. Cette transformation d’un clivage en alternative partisane passe par le franchissement de quatre seuils (*the four thresholds of democratization*) : le seuil de légitimation, soit le droit d’expression politique, le seuil d’incorporation, soit le droit de participer à la compétition politique, le seuil de représentation, soit la capacité à obtenir des représentants au parlement, et le seuil du pouvoir exécutif, soit la capacité à obtenir des représentants au gouvernement (Rokkan, 1999, p. 259-262)¹⁹. De la sorte, une division sociale ne débouche sur la constitution d’un véritable clivage qu’à partir du moment où un parti politique parvient à franchir ces seuils et à modifier l’équilibre du système partisan existant.

de clivage aux lignes de conflit qui associent simultanément un « élément empirique » (social), un « élément normatif » (idéologique) et un « élément organisationnel » (partisan) (1990, p. 216-225).

¹⁸ Ce clivage est d’ailleurs souvent appelé clivage de classe, ou *class cleavage* (voir par exemple, Bartolini, 2007).

¹⁹ La théorie des clivages doit donc être pensée en lien avec la démocratisation, considérée à la fois comme un processus collectif (la constitution de partis politiques et leur accession au pouvoir), mais aussi comme un processus individuel (l’acquisition de droits, comme le droit de vote, ou le droit d’éligibilité). Cette concomitance entre la formation des clivages et le processus de démocratisation va faciliter l’ancrage des citoyens entrant dans le champ politique à l’un ou l’autre des versants des clivages. Il conviendra de garder cet aspect en mémoire lorsque l’on étudiera l’hypothèse de la constitution du clivage Écologie/Productivisme, dans la mesure où cette dernière se déroule alors que toutes les catégories de citoyens sont déjà intégrées au système politique. Il ne sera donc pas étonnant de constater que la dimension sociologique du clivage – quels sont les groupes sociaux en jeu ? – soit moins développée dans le cas d’un nouveau clivage, qui ne se construit pas sur un champ politique vierge de structures d’opposition préexistantes.

Ces deux phases de structuration, appliquées aux quatre clivages décrits ci-dessus, ont abouti à des résultats différents dans chacun des pays européens étudiés par Lipset et Rokkan. C'est d'ailleurs précisément la diversité des systèmes politiques nationaux que cherchaient à expliquer les deux auteurs. La succession des ruptures critiques et l'articulation des clivages qui en résultent aboutissent donc à des configurations distinctes. Les alliances et les oppositions issues d'une rupture critique influencent largement la manière dont vont se nouer alliances et oppositions lors de la rupture critique suivante. Ainsi, en fonction des configurations historiques, sociologiques et institutionnelles de chaque pays, on trouve des cas où les clivages s'entrecroisent (*cross-cutting cleavages*), d'autres où ils se superposent (*overlapping cleavages*) (Lipset et Rokkan, 1967, p. 367-444)²⁰. Une fois chaque configuration nationale établie, Lipset et Rokkan font l'hypothèse du « gel des clivages ». Ils écrivent ainsi : « [L]es systèmes partisans des années 1960 reflètent, avec seulement quelques exceptions significatives, les structures de clivage des années 1920 » (Lipset et Rokkan, 1990, p. 134)²¹.

Clivages et environnement

Parmi les quatre clivages mis en évidence par les deux auteurs, l'environnement est quasiment absent. On le retrouve à la marge dans le clivage Rural/Urban, qui oppose les élites des villes industrielles, soucieuses de modernisation et d'expansion économique, aux habitants des campagnes agricoles. Les premières revendications conservationnistes de protection de la nature, à la fin du XIX^e siècle, s'inscrivent en effet dans le versant « rural » de ce clivage. Portées par de grandes associations caritatives regroupant de grands propriétaires terriens conservateurs, elles souhaitent préserver la nature d'une expansion industrielle jugée potentiellement dévastatrice (De Roose et Van Parijs, 1991, p. 67). C'est également une forme d'environnementalisme réactionnaire, hostile à la Révolution industrielle et au rationalisme

²⁰ Suisse et Belgique constituent des idéaux-types de ces deux catégories. En effet, la Belgique, est un cas typique d'*overlapping cleavage*, dans la mesure où les clivages territoriaux et religieux se superposent (division entre une Wallonie sécularisée, industrielle et francophone et une Flandre catholique, néerlandophone et plus agricole). La Suisse, au contraire, offre un bon exemple de *cross-cutting cleavages*, puisque, parmi les cinq cantons francophones, trois sont protestants, deux sont catholiques, deux sont industriels et trois sont ruraux (Rokkan, 1999, p. 321).

²¹ Cette hypothèse du « gel des clivages », bien que moins simpliste que ce que de nombreux auteurs vont l'écrire par la suite, sera particulièrement discutée et débattue dans la littérature (Mair, 1998). D'un côté, les spécialistes des élections constatent une forte augmentation de la volatilité électorale et des dynamiques de désalignement entre certaines catégories sociales et les partis politiques sensés les représenter, menant certains auteurs à parler de « *decline of cleavage politics* » (voir par exemple, Beck, Flanagan et Dalton, 1984 ; Franklin, 1992). De l'autre, plusieurs spécialistes des partis politiques tentent de mettre en évidence l'existence de nouveaux clivages (voir par exemple, Kitschelt, 1994 ; Kriesi et al., 2008).

techniciste issu des Lumières, qui perce dans les velléités de protection de la nature portées par le national-socialisme allemand ou le Régime de Vichy²² (Ferry, 1993 ; François, 2009)²³.

Il ne faut donc pas négliger la dimension environnementale du clivage Rural/Urbain²⁴ : certains auteurs, à l'image de Daniel-Louis Seiler, vont jusqu'à inscrire la création des partis verts à partir des années 1970 dans la ligne de ce clivage – qu'il requalifie de clivage Marché/Nature (1999, 2003, p. 151-152). Pour l'auteur, la division entre écologistes et productivistes ne serait que la troisième et dernière manifestation de ce clivage²⁵. Toutefois, les enjeux politiques relatifs à la protection de l'environnement et l'idéologie écologiste sont loin de constituer le cœur du clivage Rural/Urbain, qui a historiquement porté sur des questions de tarifs douaniers – les paysans étant plutôt protectionnistes, quand les entrepreneurs industriels défendaient l'ouverture des frontières – et de prix des produits agricoles – le secteur primaire ayant intérêt à vendre cher ses céréales, quand le secteur secondaire souhaitait disposer de céréales les moins chères possible (Caramani, 2008, p. 323-324 ; Tarrow, 1971). Surtout, le développement de l'écologie politique renvoie à d'autres déséquilibres que la simple atteinte à la nature sauvage.

L'écologie politique telle qu'elle se développe à partir des années 1960 dépasse ce clivage historique. Nous pensons même que cette révolution est de nature à entraîner la constitution d'un nouveau clivage dans les sociétés occidentales²⁶. D'une part, l'accélération de la production industrielle et de la crise écologique, au cours du XX^e siècle, est sans commune

²² La phrase prononcée par le Maréchal Pétain, « La terre, elle, ne ment pas », est souvent citée en exemple de cet environnementalisme réactionnaire portée par le régime de Vichy, même si la période est plutôt marquée par une aggravation de la situation environnementale (Pearson, 2012).

²³ Il est indéniable que le thème de la nature est présent dans le discours de la droite réactionnaire, puis de la doctrine nationale-socialiste. Cependant, le raccourci qu'opère Luc Ferry pour faire de cette période l'un des fondements de l'écologie politique à la française est malencontreux. La plupart des analyses fines de l'histoire du mouvement écologiste en France pointent bien en quoi l'écologisme français, dont nous reparlerons par la suite, s'ancre surtout dans les mouvements d'émancipation des années 1960, plus proches de la gauche, voire de l'extrême gauche que de l'extrême droite (Frémion, 2007 ; Lipietz, 1999 ; Papaux, 2010 ; Whiteside, 2002).

²⁴ Cette dimension du clivage Rural/Urbain possède toujours une certaine actualité. Dans un chapitre portant notamment sur la mobilisation des petits viticulteurs de l'Aude, Antoine Roger montre par exemple comment la lutte contre la restructuration des petits domaines viticoles promue par une Commission européenne valorisant les grandes exploitations productives et standardisées s'inscrivent dans le cadre de mobilisations agrariennes (2009).

²⁵ Daniel-Louis Seiler parle de trois « sous-ordres » à l'intérieur du clivage Marché/Nature. Les verts appartiendraient au « sous-ordre productivistes/écologistes ». Les autres sous-ordres relèvent de l'opposition entre cosmopolites et populistes dans les États baltes, et celle entre agraires et urbains dans les pays scandinaves et en Suisse.

²⁶ Comme nous le verrons dans la suite de ce travail, la littérature de science politique sur l'existence de nouveaux clivages est prolifique. On pense aux travaux présentant la naissance d'une révolution post-industrielle à partir des années 1960 (Allardt, 1969 ; Bell, 1976 ; Inglehart, 1977 ; Kitschelt, 1994 ; Kitschelt et Hellemans, 1990), ou aux travaux défendant l'hypothèse d'une révolution mondialiste à partir des années 1980 (Kriesi et al., 2006, 2008 ; Martin, 2007). L'hypothèse relative à la constitution d'un clivage Écologie/Productivisme s'inscrit dans la lignée de ces travaux, même si elle est plus précise sur le contenu de la rupture critique et sur ses manifestations sociologiques et politiques.

mesure avec la situation telle qu'elle existait à la fin du XIX^e siècle, au point qu'elle peut constituer une « rupture critique », au sens rokkanien du terme. D'autre part, la contestation écologiste qui se déploie à partir du milieu des années 1960 diffère en de nombreux points des mobilisations des premiers naturalistes, et elle s'accompagne d'une profonde transformation des valeurs et des pratiques d'une portion grandissante des populations occidentales. Enfin, la naissance et le développement des partis verts dans de nombreux pays européens indiquent que le versant écologiste de cet éventuel nouveau clivage possède une composante organisationnelle.

Les deux premiers chapitres de cette thèse auront pour objectif d'étayer historiquement le déploiement du clivage Écologie/Productivisme, en suivant les deux principales dimensions d'analyse suggérées par Lipset et Rokkan. Le Chapitre 1 se penchera donc sur la formation de clivage entre Écologie et Productivisme, conséquence de la mobilisation de nouvelles catégories de la population occidentale à l'encontre de la Révolution productiviste. Le Chapitre 2 se concentrera sur la politisation de ce nouveau clivage, c'est-à-dire l'apparition et le développement de partis écologistes dans les démocraties occidentales.

Ce conflit structurel autour de l'environnement est de nature à remettre en cause les positions des grands partis de gouvernement. En effet, ces derniers sont positionnés sur les clivages historiques de la compétition politique en Occident. Leur idéologie, fondée sur la croissance, est en contradiction avec l'écologie. Par ailleurs, ils sont, pour la plupart, divisés sur les questions environnementales. De ce fait, ils ont tout intérêt à ce que la compétition politique reste structurée par les clivages primordiaux sur lesquels ils se sont fondés. Le déploiement du clivage Écologie/Productivisme, politisé par des concurrents écologistes, constitue donc une menace.

Étudier le déploiement de l'environnement sous l'angle d'un éventuel nouveau clivage opposant écologistes et productivistes paraît donc potentiellement fructueux. Mais pour bien comprendre l'influence de ce nouveau clivage sur la vie politique des démocraties occidentales, et sur les grands partis de gouvernement plus particulièrement, il convient de conjuguer la théorie des clivages aux théories de la compétition sur enjeux.

Les théories de la compétition sur enjeux

S'arrêter à la politisation du clivage Écologie/Productivisme, c'est-à-dire à l'apparition des partis verts, reviendrait à ne comprendre qu'une partie de l'inscription de l'environnement à l'agenda des systèmes partisans. Or, déterminer comment le nouveau clivage est parvenu à transformer le jeu politique entre les joueurs déjà présents est autant, voire plus important, que de décrire l'arrivée d'un nouveau joueur. Si la théorie des clivages est pertinente pour expliquer le temps long de la vie politique et éventuellement l'arrivée de nouveaux acteurs, elle l'est moins pour expliquer les réactions des partis politiques établis, et notamment, des partis de gouvernement (Green-Pedersen, 2010). Une acception stricte, et quelque peu simpliste, de la théorie des clivages voudrait que les grands partis de gouvernement s'opposent aux partis verts et à leurs revendications, ce qui ne semble pas correspondre à la réalité. Les théories de la compétition sur enjeux fournissent des clés plus fines pour comprendre les réactions des grands partis de gouvernement dans leur complexité.

Cette littérature relative à la compétition sur enjeux (*issue competition literature*), entendue comme la manière dont les partis politiques utilisent les enjeux de politique publique dans leur compétition pour le pouvoir²⁷, permet de réfléchir à la manière dont les partis politiques traitent d'enjeux intégrés à des clivages qui leur sont initialement étrangers²⁸. Elle s'inscrit dans une vision économiciste du jeu politique, selon laquelle les enjeux sont les ressources (et les contraintes) principales dont disposent les partis politiques dans leur compétition sur le marché politique (Gaxie, 1993). Depuis les travaux fondateurs d'Anthony Downs (1957) dans la lignée des développements de l'économiste et statisticien Harold Hotelling sur la concurrence spatiale en situation de duopole (1929)²⁹, la littérature relative à la compétition sur enjeux s'est développée. La liste des auteurs ayant étudié le rôle joué par les enjeux de

²⁷ Notre définition de la compétition sur enjeu inclut non seulement les aspects d'attention, de saillance et d'évitement, mais aussi de recadrage et de positionnement, comme nous le verrons par la suite. En cela, notre acception de la compétition sur enjeux s'éloigne quelque peu d'une conception restrictive, telle qu'adoptée par Christoffer Green-Pedersen (2007), par exemple, pour qui la compétition sur enjeux ne relèverait que de la lutte pour le contrôle de l'agenda politique.

²⁸ Le clivage Écologie/Productivisme ne constitue le « clivage primordial » d'aucun des grands partis de gouvernement. Un clivage primordial est le « phénomène “déclencheur” qui valut [à un parti] la confiance de ses électeurs initiaux » (Hottinger, 1998, p. 21). Il s'agit le plus souvent des quatre grands clivages mis en évidence par Lipset et Rokkan, avec une large domination, en ce qui concerne les grands partis de gouvernement européens, des clivages Église/État et Rural/Urbain pour les partis conservateurs et chrétiens-démocrates, et du clivage Possédants/Travailleurs pour les partis sociaux-démocrates.

²⁹ Harold Hotelling étudiait le cas de biens produits par des entreprises privées. Selon lui, en situation de duopole et donc de concurrence entre deux entreprises seulement, les prix, les caractéristiques et le lieu de ventes de ces différents biens devraient converger.

politique publique dans les stratégies des partis politiques d'une part, et dans le comportement des électeurs d'autre part, n'a cessé de s'allonger³⁰.

Cependant, cette littérature est nettement divisée entre les recherches privilégiant l'étude du conflit entre les partis sur des positions distinctes, suivant les jalons posés par Downs (1957), et celles qui se concentrent sur la lutte pour le contrôle de l'agenda et les dynamiques d'attention, appliquant par là-même les conseils formulés par Donald Stokes (1963). Cette division entre les « théories positionnelles » et les « théories de l'attention » repose essentiellement sur une différence de conception des enjeux (Laver, 2001b).

Les théories positionnelles considèrent que les enjeux présents dans la compétition politique sont de nature essentiellement conflictuelle. La compétition partisane consisterait donc principalement en l'affrontement de positions distinctes sur un ensemble limité d'enjeux relativement fixes (De Vries et Marks, 2012). Ainsi, la théorie des clivages, en ce qui concerne l'analyse du contenu de la compétition entre les partis, adopte une acception positionnelle de cette dernière (Colomer et Puglisi, 2005).

Les théories de l'attention postulent, au contraire, que les partis – et les électeurs – sont généralement d'accord sur la plupart des enjeux (Budge, 2001b ; Green-Pedersen, 2007). La compétition politique serait surtout une compétition dans laquelle chaque parti tente d'imposer les enjeux qui l'avantage à l'agenda. C'est « le conflit des conflits » (Schattschneider, 1960).

Cette division n'est pas sans conséquence sur la portée explicative des modèles utilisés pour comprendre la compétition sur enjeu : les théories positionnelles aboutissent à des analyses de la compétition sur enjeux focalisées uniquement sur le conflit, sans réelle considération pour les stratégies d'évitement et de mise sur agenda ; les théories de l'attention, au contraire, oublient bien souvent la dimension conflictuelle de la compétition partisane. Cela explique le faible nombre de travaux tentant d'intégrer les deux dimensions.

³⁰ On citera, parmi les auteurs qui ont sans doute apporté les pierres les plus importantes à l'édifice des théories relative à la compétition sur enjeux, E.E. Schattschneider (1960), Donald Stokes (1963), David Robertson (1976), Ian Budge et Dennis Farlie (1983a), Francis Castles et Peter Mair (1984), William Riker (1986), Edward Carmines et Jim Stimson (1989), Michael Laver (2001a), Gary Marks et Marco Steenbergen (2004).

Un nouveau modèle d'analyse de la compétition sur enjeux

Les divisions des travaux portant sur la compétition s'expliquent également par les imprécisions relatives à la définition des grands concepts utilisés dans la littérature, au premier rang desquels figure la notion même d'enjeu. Cette thèse s'appuie ainsi sur une nouvelle définition des enjeux, considérés comme *des questions de politique publique spécifiées par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs positions*. Cette définition permet de distinguer les enjeux des thèmes de politique publique et des clivages. Une des idées fortes de ce travail est donc que le clivage « Écologie/Productivisme » et le thème environnemental sont constitués d'une multitude d'enjeux environnementaux distincts.

Cette clarification conceptuelle permet de développer un nouveau modèle d'analyse de la prise en charge des enjeux par les partis politiques, qui distingue *l'attention aux thèmes*, *l'attention aux enjeux* et *la prise de position sur les enjeux*. Face au déploiement d'un nouveau clivage, un parti réagit en trois temps. Il doit d'abord décider de porter son attention, ou non, sur le nouveau thème – cela correspond à l'étape de *l'attention au thème*. Ensuite, il doit choisir d'aborder ce thème par le prisme d'un ou plusieurs enjeux, tels que nous les avons définis ci-dessus – cela correspond à l'étape de *l'attention aux enjeux*. Enfin, il doit déterminer sa position sur chacun des enjeux sélectionnés – cela correspond à l'étape de *la prise de position*.

Un des objectifs de ce travail est donc d'unifier théoriquement les différents travaux relatifs à la manière dont les enjeux de politique publique sont utilisés par les partis politiques dans leur compétition pour le pouvoir. Nous pensons qu'une telle unification permet de mieux penser la réaction des grands partis de gouvernement face à l'apparition d'un nouveau clivage – en l'espèce, le clivage « Écologie/Productivisme ». Cela revient à reposer les questions relatives à la nature des enjeux environnementaux, ainsi qu'aux choix faits par les grands partis de gouvernement quant à la mise en avant de ces enjeux, la sélection de certains enjeux plutôt que d'autres et le choix du conflit ou du consensus avec leurs principaux opposants sur chacun de ces enjeux. Comme l'écrit Jacques Gerstlé, le politique peut être « défini comme un espace social de tension entre la coopération et le conflit » (2008, p. 20). Cette thèse entend contribuer à l'effort de lier dans un même cadre d'analyse ces deux dimensions, en réconciliant les deux courants théoriques de l'étude de la compétition sur enjeux. Cette ambition est au cœur du Chapitre 3, qui présente notre modèle théorique intégré d'étude de la compétition sur enjeux et vient clore la première partie de ce travail.

L'opérationnalisation générale de la démonstration empirique

Pour vérifier l'utilité de ce modèle théorique, le protocole d'administration de la preuve mis en œuvre dans la seconde partie de cette thèse porte sur chacune des trois dimensions du traitement des questions d'environnement par les grands partis de gouvernement. Il s'agira d'expliquer les similarités et les différences entre ces partis et l'évolution de ces différences lors de ces trois étapes du traitement des enjeux environnementaux. Pour ce faire, notre *design* de recherche s'appuie sur deux grands choix méthodologiques.

Le premier, c'est celui de la comparaison, qui permet de faire varier les caractéristiques propres aux partis, aux systèmes partisans, ou aux sociétés dans lesquelles ils évoluent. Le nombre de cas – grands partis de gouvernement – étudiés dans cette comparaison diminue à mesure que l'analyse des stratégies partisans se précise : nous travaillons sur un échantillon large de partis quand c'est possible, et sur quatre cas – le PS (Parti socialiste), l'UMP (Union pour un Mouvement populaire) en France ; les Travaillistes et les Conservateurs au Royaume-Uni – quand le degré de détail nécessaire à la bonne compréhension des mécanismes causaux l'exige.

Le second choix méthodologique, c'est celui des méthodes mixtes, à la fois quantitatives – en utilisant plusieurs bases de données issues du codage des programmes électoraux – et qualitatives – en recoupant des entretiens semi-directifs, l'analyse de la presse et la littérature publiée par les partis politiques et les organisations environnementales pour étudier le traitement partisan d'enjeux environnementaux particuliers.

Le choix d'une comparaison à plusieurs niveaux.

L'approche générale adoptée dans ce travail est centrée sur les variables plus que sur les cas (Ragin, 1987). Elle repose sur un modèle multi-causal des choix stratégiques des grands partis de gouvernement lors des trois étapes du traitement des enjeux environnementaux – l'attention au thème, l'attention aux enjeux et la prise de position. De par le nombre de variables en jeu et l'impossibilité de procéder à une éventuelle expérimentation – il paraît pour le moins délicat de recréer les conditions d'un système partisan « en laboratoire » –, le choix de la comparaison s'est imposé. Ce choix a un double intérêt. D'une part, il permet d'administrer la preuve, en ce sens que « le contrôle comparatif est une méthode de contrôle » (Sartori, 1997, p. 21). Une méthode efficace et largement utilisée en sciences sociales depuis

leur naissance (Durkheim, 1894 ; Weber, 1963). D'autre part, la comparaison est aussi utilisée ici « comme instrument heuristique, comme outil de suggestion d'hypothèses » (Vigour, 2005, p. 126). En effet, les résultats obtenus lors de l'étude d'une étape du traitement des enjeux environnementaux permettent de mieux penser les hypothèses relatives aux étapes suivantes. C'est l'intérêt même de notre modèle théorique et de notre design de recherche que d'affiner, à chaque étape, la compréhension des mécanismes gouvernant la compétition sur enjeux. Cet affinement de l'analyse, qui implique une opérationnalisation plus coûteuse en temps, explique aussi pourquoi le nombre de cas comparés évolue au cours de la recherche.

La comparaison des mécanismes d'attention au thème sur un échantillon très large de grands partis de gouvernement

Le premier chapitre empirique de cette thèse (Chapitre 4) s'inscrit dans la logique de « comparaison par les variables » (Ragin, 1987). L'objectif est de démêler l'écheveau des causalités à l'origine d'un phénomène particulier – l'augmentation de l'attention au thème environnemental – que l'on constate avec une plus ou moins grande intensité dans tous les systèmes partisans occidentaux. Cela explique le choix de travailler sur 58 partis, en compétition dans 20 pays de l'OCDE³¹. Cela explique aussi la période temporelle sur laquelle porte l'étude, qui démarre au début des années 1960 – alors que l'environnement fait ses premiers pas dans les agendas des systèmes politiques occidentaux –, pour se terminer en 2010.

Certes, il existe des différences entre les partis sélectionnés, différences qui sont justement le sel d'une analyse multicausale. Il n'en demeure pas moins que plusieurs points communs rendent la comparaison pertinente. Les grands partis de gouvernement sélectionnés évoluent dans des démocraties occidentales avancées, dans lesquelles le niveau de développement est élevé et qui ont toutes connu la percée de mouvements environnementaux – qu'ils aient pris une forme partisane ou non (Rootes, 2004). Les régimes politiques des pays sélectionnés sont fondés sur les principes de la démocratie représentative ; les partis politiques y jouent un rôle déterminant de médiation et de représentation des intérêts (Strøm, 2003). Enfin, et nous y reviendrons, ces 20 pays ont été au centre d'études internationales portant sur les programmes électoraux, ce qui rend possible l'élaboration d'un indicateur clair pour quantifier la variable dépendante de ce chapitre – l'attention accordée à l'environnement. *A contrario*,

³¹ La liste de ces partis, ainsi que leur famille idéologique est présentée dans le Tableau A.1 en annexe.

c'est l'absence d'une telle base de données comparative et longitudinale mesurant l'attention aux enjeux (le cadrage du thème) et les prises de position sur ces enjeux qui nous a obligé à nous concentrer sur un plus petit nombre de cas.

La comparaison des quatre grands partis de gouvernement français et britanniques pour l'étude des mécanismes d'attention aux enjeux et de prise de position

La sélection des cas plus précis pour l'étude des mécanismes d'attention aux enjeux (Chapitre 5) et de prise de position (Chapitre 6) a été en grande partie guidée par la faisabilité de la mise en œuvre empirique de la recherche. Ce « choix pragmatique », pour reprendre les termes de Cécile Vigour (2005, p. 157) s'explique par la nécessité de pouvoir lire les programmes, la presse, et mener des entretiens avec les acteurs au cœur des mécanismes que nous souhaitons mettre en évidence. Il s'agissait de préférer des cas « riches en données primaires » (Van Evera, 1997, p. 79), dans l'objectif de retracer un processus complexe de décisions stratégiques.

Toutefois, c'est aussi et surtout la volonté de pouvoir administrer la preuve qui nous a mené à nous concentrer sur le Parti socialiste, le RPR et l'UMP, en France, ainsi que les partis travailliste et conservateur au Royaume-Uni. La sélection des cas est donc également le fruit d'un « choix stratégique » (Vigour, 2005, p. 159) puisque nous avons fait le choix de comparer des « cas très similaires » – *most similar system design* (Mill, 1970). Selon ce *design* de recherche, « les caractéristiques systémiques communes sont contrôlées, tandis que les différences intersystémiques sont considérées comme des variables explicatives » (Przeworski et Teune, 1970, p. 34). Concrètement, si les grands partis étudiés sont similaires en de très nombreux points et distincts sur quelques caractéristiques (variables) seulement, et si, par ailleurs, on constate une différence dans le traitement des enjeux environnementaux par ces partis, alors cela signifierait que cette différence de traitement des enjeux environnementaux est liée aux caractéristiques qui distinguent les partis.

De fait, les quatre grands partis de gouvernement sélectionnés possèdent un grand nombre de caractéristiques communes. Cette proximité est bien résumée par la carte conceptuelle bidimensionnelle d'Arendt Lijphardt, présentée dans son travail sur la comparaison du mode de fonctionnement des démocraties occidentales. Selon l'auteur, la France et le Royaume-Uni sont très proches, tant sur l'axe exécutif-partisan que sur l'axe fédéral-unitaire (1999, p. 255). En ce sens, les deux démocraties sont parfaitement représentatives des démocraties de type

majoritaire (*majoritarian democracies*), caractérisées par un mode de scrutin majoritaire, la concentration du pouvoir exécutif dans les mains d'un faible nombre de partis (le plus souvent, un seul), et la domination du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif³². Dans ces démocraties, le pouvoir exécutif est d'ailleurs presque exclusivement capté par le PS et l'UMP, ainsi que par les Travailleurs ou les Conservateurs. En ce sens, les quatre partis sélectionnés sont des idéaux-types de grands partis de gouvernement

En outre, les quatre partis sélectionnés sont aussi similaires du point de vue organisationnel, puisqu'ils ont tous les quatre été au cœur des divers processus de transformation des partis occidentaux dans la deuxième moitié du XX^e siècle, processus largement détaillés dans la littérature et que l'on peut résumer ainsi : depuis la fin des années 1960, les liens de ces partis avec les militants s'est affaibli au bénéfice de professionnels de la politique (Panebianco, 1988), accélérant par là-même l'adoption d'une idéologie capable de séduire des segments plus larges de l'électorat (Kirchheimer, 1966), grâce au financement public de la vie politique (Katz et Mair, 1995), dans l'objectif quasi-exclusif d'accéder et de demeurer au pouvoir (Müller et Strøm, 1999a).

Malgré cette profonde similarité entre les quatre partis, deux caractéristiques d'importance les distinguent : d'une part, les écologistes exercent une concurrence électorale nettement plus forte sur le PS et l'UMP que sur les Travailleurs et les Conservateurs. Cela a des implications distinctes pour les deux partis français : le PS est obligé de composer avec un parti qui est capable de capter une partie de son électorat, et de s'imposer dans des négociations préélectorales menant à des coalitions. L'UMP est moins menacée électoralement par le succès des Verts, mais a tout intérêt à ce que le parti écologiste gêne son concurrent direct (Meguid, 2008). Au contraire, les partis britanniques ne sont soumis qu'à une menace très limitée de la part du *Green Party*.

La deuxième caractéristique divergente est assez évidente : il s'agit de la position de ces partis sur le conflit qui a dominé la compétition partisane depuis la fin de la Seconde-Guerre-Mondiale, le clivage Possédants/Travailleurs. Alors que l'UMP et les Conservateurs sont positionnés sur le versant des Possédants ; le PS et les Travailleurs se situent sur celui des Travailleurs. Il convient d'ailleurs de noter que ce clivage a longtemps été plus prégnant au Royaume-Uni qu'en France. Si cette différence a eu tendance à s'estomper depuis l'accession

³² Ces démocraties se caractérisent aussi par un haut niveau de centralisation, mais cette similarité est moins importante dans le cadre de notre comparaison, puisque le niveau d'indépendance des entités régionales ne fait pas partie des variables utilisées pour d'expliquer le comportement des partis politiques.

au pouvoir de Tony Blair, elle s'est longtemps matérialisée dans une interdépendance plus grande entre le mouvement syndical et ouvrier et le Labour (Howell, 2001), mais aussi par le sur-vote plus important des ouvriers britanniques pour la gauche (Evans, 1999 ; Manza, 1995).

Ainsi, en sélectionnant le PS, l'UMP, les Travaillistes et les Conservateurs, nous avons choisi des partis aux caractéristiques très proches, sauf sur deux dimensions : le poids du parti écologiste, et le positionnement idéologique. Or, ces deux variables sont parmi les plus souvent citées comme étant la cause principale des réactions partisans face à l'environnement. D'une part, les partis de gauche seraient plus favorables à la protection de l'environnement que les partis de droite ; d'autre part, un parti écologiste puissant obligerait ses concurrents à s'intéresser à l'écologie. Un des objectifs de cette thèse est notamment de vérifier ces assertions classiques dans la littérature. Évidemment, quatre cas ne seront jamais suffisants pour valider avec un degré de certitude absolue l'ensemble des hypothèses testées ici, car la variation de deux grandes caractéristiques est déjà de nature à trop complexifier un *design* des cas très similaires strict (King, Keohane et Verba, 1994). Cela d'autant plus que le système des cas très similaires rend délicat d'établir une causalité stricte (Ragin, 1987, p. 36-39). C'est pourquoi les chapitres 5, 6 et 7 de cette thèse s'appuieront sur des procédures d'administration de la preuve moins complexes que le Chapitre 4.

Le choix des méthodes mixtes

Il était tout à fait logique qu'aux différents niveaux de comparaison correspondent différents instruments méthodologiques. Ainsi, plutôt que d'avoir à choisir entre un protocole de recherche quantitatif/statistique, ou qualitatif/orienté sur les cas, nous avons préféré combiner les deux types de stratégies de recherche. Pour ce faire, l'économie générale de notre protocole de recherche suit la trajectoire « en entonnoir » de notre modèle de traitement des enjeux : l'étude des mécanismes de saillance du thème environnemental se fait à un niveau très large et quantitatif, dans le Chapitre 4 ; l'analyse des mécanismes d'attention aux enjeux environnementaux (Chapitre 5) et aux prises de position qui s'y rapportent (Chapitre 6) porte sur les quatre cas sélectionnés et sur une période qui court de 1981 à 2012, pour des raisons d'accessibilité des données. Pour ces trois chapitres, le codage des programmes électoraux constitue le matériau empirique principal, même si des extraits d'entretiens et de presse pourront être utilisés afin de renforcer la spécification des

hypothèses et de confirmer certains résultats. Le dernier Chapitre (7) se concentre de manière uniquement qualitative sur le traitement de l'environnement dans chaque système partisan lors la dernière décennie – de 2001 à 2010 au Royaume-Uni et de 2002 à 2012 en France. Cela devrait permettre de confirmer et illustrer en profondeur les mécanismes mis en lumière précédemment. Il s'agira de mettre en évidence l'influence de variables que les chapitres précédentes ne pouvaient pas prendre en considération : les dynamiques internes aux partis et l'évolution des mobilisations environnementales dans la société.

L'analyse quantitative : le choix des programmes électoraux comme source de mesure du traitement partisan des enjeux environnementaux

Réaliser une analyse quantitative du traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement sur les trois dimensions mises en avant précédemment – attention au thème, attention aux enjeux, prise de position – implique de se doter d'une série d'indicateurs pertinents pour chaque dimension. Or, la question de la mesure des stratégies et des positions partisans vis-à-vis des enjeux de politique publique constitue l'un des grands défis de la littérature relative à la compétition sur enjeux (Laver, 2001a). Quatre sources principales sont utilisées dans la littérature pour opérer cette mesure des positions partisans – les enquêtes-experts (*expert surveys*), les votes publics au parlement (*roll-call votes*), les médias et les programmes électoraux. Nous reviendrons succinctement sur ces différentes méthodes, afin de justifier le choix opéré dans cette thèse de travailler à partir des programmes.

Les enquêtes-experts

Les enquêtes-experts reposent sur des questionnaires, réalisés auprès de plusieurs spécialistes de la vie politique des pays dans lesquels on souhaite étudier la compétition partisane, à qui l'on demande de placer les partis sur un certain nombre d'axes représentant des enjeux de politique publique. Elles ont été initialement développées par Francis Castles et Peter Mair (1984), Michael Laver et Ben Hunt (1992), puis par Jon Huber et Ronald Inglehart (1995), afin de positionner les partis le long d'un axe gauche-droite. Le procédé a ensuite été reproduit et systématisé, notamment par l'équipe de l'Université de Chapel-Hill, qui a étendu le nombre d'enjeux sur lesquels les experts devaient positionner les partis, pour inclure la construction européenne, mais aussi l'environnement ou l'immigration (Marks et

Steenbergen, 1999, 2004 ; Hooghe et al., 2010 ; Bakker et al., 2012 ; voir aussi Laver et Benoit, 2006).

Si elles permettent d'obtenir une mesure quantitative des positions des partis, les enquêtes-experts impliquent une simplification *a priori* de la compétition électorale et une limitation des questions débattues, puisque les enjeux sur lesquels les experts sont questionnés sont présélectionnés. Cette présélection pose problème pour comparer les partis, puisque comme le soulignent Peter Mair et Cas Mudde, « les bases de données sont nécessairement créées en utilisant des échelles similaires pour des systèmes politiques différents, en supposant, peut-être naïvement, que la même politique publique représente la même chose dans ces différents contextes » (1998, p. 214). De plus, tous les enjeux soumis aux experts sont conçus comme étant « positionnels » et l'éventualité d'une distinction non conflictuelle sur des enjeux est écartée, même si quelques enquêtes demandent aux experts d'évaluer la saillance de chaque enjeu pour les partis (voir par exemple, dans le cadre du Chapel Hill Data Set, Steenbergen et Scott, 2004 ; Bakker et al., 2012).

Troisièmement, l'étude diachronique des orientations partisans demeure problématique car les experts ne peuvent pas déterminer précisément leur évolution de façon rétrospective. Un chercheur qui voudrait faire une analyse dans le temps de l'évolution des positions ne dispose que de quelques enquêtes existantes, à partir de la fin des années 1980 (Budge, 2000). Plus généralement, le niveau de confiance associé aux enquêtes-experts, est faible dans la mesure où les évaluations des experts font parfois l'objet de profonds désaccords, peut-être du fait de l'hétérogénéité des sources utilisées (programmes électoraux, tracts, discours des candidats, documents stratégiques, etc.) et de la difficulté d'établir une position dans certains cas³³. Cette imprécision est d'autant plus grande que les experts doivent positionner les partis sur des enjeux spécifiques, comme l'environnement. Les données sont sans doute plus fiables en ce qui concerne l'axe gauche-droite, qui constitue, comme l'écrit Peter Mair, une *lingua franca* que chaque politiste est à même d'interpréter avec justesse (2007).

³³ Cette hétérogénéité peut même être la source de travaux intéressants, qui considèrent qu'une variance élevée dans les réponses des experts est le signe d'un message peu clair délivré volontairement par un parti politique pour brouiller les pistes (Rovny, 2012, 2013)

Les votes publics

Une autre méthode de mesure des positions des partis politiques est l'étude des votes publics de leurs représentants au parlement. Elle a été rendue populaire avec la publication de l'ouvrage central sur le sujet par Keith Poole et Howard Rosenthal (1997). Cette méthode a l'intérêt de pouvoir mesurer des décisions effectives de parlementaires dont on connaît l'affiliation partisane, sur une multitude d'enjeux et dans le temps. Mais de nombreux chercheurs l'ont aussi critiquée. Premièrement, cette méthode serait peu utile pour comparer des partis de différents pays, du fait des différentes règles institutionnelles et parlementaires gouvernant l'utilisation des votes publics : si dans certains pays, cette pratique est la norme, dans d'autres, elle est extrêmement rare et réservée à des votes spécifiques. Cela peut entraîner des biais systématiques dans la comparaison de l'espace idéologique des différents systèmes partisans (Carrubba et al., 2006).

Par ailleurs, il est difficile de considérer le vote des députés d'un groupe donné comme représentatif de la position du parti dont ce groupe est l'expression parlementaire³⁴. En effet, nombreuses sont les raisons pour lesquelles un groupe décide d'adopter telle ou telle position lors d'un vote public donné, et certaines de ces positions peuvent être contraires à la position du parti par ailleurs, pour de simples raisons de jeu entre gouvernement et opposition (Proksch et Slapin, 2010). À ces difficultés, il convient d'ajouter le fait que les votes publics sur des législations relatives à l'environnement sont trop rares, dans un pays donné, et trop disparates, quant aux sujets traités, pour se faire une idée précise et comparable de la position des partis sur ces enjeux spécifiques.

Les médias

Les sources médiatiques sont apparues plus récemment dans les études relatives à la compétition sur enjeux (Helbling et Tresch, 2011 ; Koopmans, 2007 ; Kriesi, 2007 ; Kriesi et al., 2008, 2012). L'idée générale derrière l'utilisation des médias pour mesurer la position des partis sur les enjeux qui intéressent les chercheurs est que les médias constituent la principale arène dans laquelle se déroule la compétition partisane. À ce titre, les positions partisanes telles qu'elles apparaissent dans les médias représentent les positions telles qu'elles sont

³⁴ Par exemple, Simon Hix, Abdul Noury et Gérard Roland, dans leur étude sur les votes publics au Parlement européen, rappellent eux mêmes que ce travail ne permet pas de connaître les lignes d'enjeux et de conflits sous-jacents aux systèmes partisans, mais seulement leur expression parlementaire (Hix, Noury et Roland, 2006, p. 499)

perçues par les électeurs (Helbling et Tresch, 2011). À cela s'ajoute l'avantage de pouvoir coder librement les positions, sur une variété potentiellement très large d'enjeux, selon les besoins de l'enquête, sans les sélectionner *a priori*. Enfin, estimer la position des partis à partir des médias rend possible de réaliser des études longitudinales, en appliquant une même grille de codage à un corpus d'articles archivés.

Cela étant, l'utilisation des médias suppose d'accepter deux limites intrinsèques de ce type de données. La première est le corolaire de l'avantage mis en évidence ci-dessus, selon lequel les données médiatiques permettent de se concentrer sur ce qui « compte » aux yeux des électeurs : toute étude se fondant sur des sources médiatiques dispose non du message du parti politique en tant que tel, mais de ce que des journalistes ont bien voulu en laisser transparaître (Zaller, 1999). Or, le message d'un parti politique peut ne pas passer le seuil d'un organe de presse pour de nombreuses raisons indépendantes de sa volonté – taille du parti, biais des journalistes en faveur d'une histoire plutôt qu'une autre, surcharge de l'agenda, etc. Au contraire, une proposition anodine, qui n'aurait pas d'importance particulière aux yeux du locuteur partisan, pourrait se voir donner une place démesurée dans sa relation par la presse (Gerstlé, 2008). Ce décalage entre ce qui est communiqué effectivement par le parti et ce qui en reste sous la plume d'un journaliste peut être problématique et mener à attribuer à un parti un choix stratégique qu'il n'a pas opéré en réalité. La deuxième limite inhérente à l'utilisation des données médiatiques réside en ce que les médias peuvent donner les points de vue potentiellement distincts de plusieurs acteurs à l'intérieur d'un parti (Helbling et Tresch, 2011, p. 178), rendant par là-même difficile d'évaluer la position réelle – ou en tout cas, officielle – du parti en question.

Les programmes électoraux

Les programmes électoraux constituent la dernière source la plus fréquemment utilisée pour mesurer la position des partis politiques sur les enjeux de politique publique. Ces documents, qu'ils s'intitulent « manifestes », « programmes », ou encore « plateformes », ont l'avantage d'être produits par les partis politiques en vue d'une élection nationale. Si les programmes peuvent être considérés, par certains auteurs, comme une « liste de demi-vérités et de vrais mensonge » (voir par exemple, Blondel, 1978, p. 121-126), cette liste n'en constitue pas moins le cœur de ce que le parti en question veut afficher dans sa quête du pouvoir. Qu'ils regroupent, ou non, un ensemble de promesses n'engageant, pour reprendre le bon mot prêté

à Charles Pasqua, que ceux qui y croient, est une autre question (voir par exemple Persico, Froio et Guinaudeau, 2012).

Les programmes n'en demeurent pas moins des documents représentatifs de la position officielle des partis à un moment donné (Volkens, 2007). Ils ont l'avantage d'être souvent adoptés ou validés par les mécanismes de démocratie internes propres aux partis (Pogorelis et al., 2005), et représentent l'idéologie ou les préférences du parti dans son ensemble, et non d'un seul leader, ou d'un courant particulier du parti (Budge, 2001b, p. 211). De la sorte, les programmes sont considérés comme les sources les plus objectives de mesure des positions partisans, y compris par les tenants d'autres méthodes (Helbling et Tresch, 2011 ; Hooghe et al., 2010). D'autant que ce que mesure les programmes paraît pertinent pour l'étude de la compétition partisane, puisque ce qui est inscrit dans les programmes a un effet important sur l'agenda du parti au cours de la campagne (Anstead, 2013 ; Norris et al., 1999). Se concentrer sur les programmes est donc bien une manière de mesurer efficacement les stratégies de communication des partis politiques.

Par ailleurs, les programmes ont l'avantage d'être comparables dans le temps, puisque ils ont le plus souvent été archivés³⁵. Cela permet de mettre en lumière les évolutions des positions d'un parti en particulier. Les programmes sont aussi comparables dans l'espace, entre différents partis, et différents pays. Cela rend possible de mesurer les différences idéologiques existant entre deux partis de deux systèmes partisans distincts (Budge, 2001a)³⁶. Enfin, travailler à partir des programmes ouvre de nombreuses perspectives d'analyse des stratégies partisans vis-à-vis des enjeux, parce qu'il est possible d'y coder à la fois la saillance de différents enjeux, mais aussi le cadrage des enjeux ou les positions prises sur ces enjeux. C'est pourquoi nous avons décidé de fonder une grande partie de notre analyse quantitative sur les programmes électoraux, et ce, de deux manières.

Dans un premier temps (Chapitre 4), nous avons utilisé les données produites par le *Comparative Manifestos Project* (CMP). Cela nous permet disposer d'une mesure comparable de la saillance du thème environnemental dans les programmes pour un très grand nombre d'élections et de partis politiques. Cependant, les données du CMP atteignent rapidement

³⁵ Ce n'est pas toujours le cas, comme nous le verrons en ce qui concerne les programmes des partis écologistes français et britanniques, dans les Chapitres 5 et 6.

³⁶ Il n'empêche que ce que constitue un programme varie sensiblement d'un pays à l'autre ou d'une élection à l'autre (Gemenis, 2010). Si certains programmes, comme les *manifestos* britanniques, font systématiquement plus de cinquante pages et couvrent une large palette d'enjeux, d'autres peuvent être nettement plus court, notamment quand l'élection est décidée en urgence, comme c'est le cas des programmes français en 1997. Il faudra garder en mémoire cette variabilité lors de l'étude des propositions environnementales des grands partis de gouvernement.

leurs limites lorsqu'il s'agit d'étudier plus finement les enjeux : elles ne sont pas assez précises pour saisir l'évolution de la substance d'un thème au fil du temps, ce qui constitue l'un des objectifs de ce travail. En outre, en dépit des affirmations des auteurs du CMP, il est difficile d'établir s'il donne une mesure de saillance ou de position (Gemenis, 2013). Ses catégories reposent sur des postulats importants et différents concernant la nature des enjeux (Franzmann et Kaiser, 2006). Certains enjeux sont considérés comme consensuels a priori – c'est le cas de l'environnement –, quand d'autres sont conçus comme conflictuels – c'est le cas de la construction européenne ou de la défense de l'État-Providence.

Tester notre modèle théorique relatif à l'attention aux enjeux et à la prise de position implique au contraire de ne pas trancher *a priori* sur le type d'enjeux mis en avant par les partis, que ce soit en demandant aux experts de positionner les partis sur des enjeux considérés comme conflictuels, ou en ne s'intéressant qu'à la saillance d'enjeux conçus comme consensuels.

C'est la raison pour laquelle les Chapitres 5 et 6 s'appuient sur un nouveau codage des programmes électoraux des partis sélectionnés³⁷. Ce codage, réalisé en partant des données du *Comparative Agendas Project* (Baumgartner, Green-Pedersen et Jones, 2008)³⁸, nous permet d'étudier les mécanismes de cadrage, en déterminant la liste des enjeux débattus en lien avec l'environnement lors de chaque élection, puis d'étudier les prises de position, puis de classer chaque enjeu dans l'une des quatre catégories de notre nouvelle typologie – enjeux consensuels, propriétaires, positionnels ou flous.

Les programmes constituent ainsi le premier matériau empirique utilisé, de diverses manières, dans les trois premiers chapitres empiriques de cette thèse. Ils permettent un premier test statistique des hypothèses relatives à la réaction des grands partis de gouvernement face au déploiement du clivage Écologie/Productivisme. Une large partie de l'administration de la preuve de cette thèse repose donc sur une étude quantitative des programmes électoraux, d'abord de 58 grands partis de gouvernement, puis des 4 grands partis britanniques et français. De plus, nous avons décidé de compléter cette étude

³⁷ La liste des programmes codés et leur référence sont présentées dans le dans le Chapitre 5 (Tableau 5.1).

³⁸ Le CAP mesure le niveau d'attention consacré à plus de 250 politiques publiques distinctes dans différents agendas, incluant les programmes électoraux, considérés comme les agendas des partis. Si le CAP ne mesure que la saillance, l'inclusion des textes originaux dans la base de données nous permet d'affiner l'étude des cadrages et des positionnements en procédant à un codage exhaustif plus fin des propositions relatives à l'environnement (Guinaudeau et Zicha, 2009).

quantitative par une étude qualitative centrée la période récente – entre les élections de 2001 et celles de 2010 au Royaume-Uni ; entre 2002 et 2012 en France.

L'analyse qualitative pour vérifier et détailler les mécanismes

Se concentrer sur une la période la plus récente rend en effet possible de disséquer les mécanismes mis en évidence dans la partie statistique de la recherche (Teddlie et Tashakkori, 2009). Il s'agit donc de vérifier si les résultats obtenus par l'étude quantifiée des programmes, sont confirmés par l'adoption d'une focale plus précise. Surtout, une telle étude qualitative permet de s'intéresser à deux variables que les chapitres centrés sur l'analyse quantitative peuvent difficilement prendre en considération. Il s'agit des dynamiques internes aux partis politiques, que le matériau empirique utilisé dans les chapitres précédents aura nécessairement mené à considérer comme des acteurs unitaires. Il s'agit aussi de l'analyse des mobilisations environnementales dans les sociétés considérées, et de leurs conséquences sur l'agenda de l'environnement dans les sociétés étudiées ; cela permet de mieux étudier l'impact de la composante socio-structurelle du clivage sur les réactions des grands partis de gouvernement. Une telle étude qualitative permet donc d'affiner nettement la perspective, en mettant en évidence d'éventuels désaccords à l'intérieur des organisations partisans, en dévoilant les liens existant entre partis et les autres organisations de la société civile – ONG, syndicats, think-tanks – et en faisant la lumière sur les acteurs clés du changement à l'intérieur et à l'extérieur des partis politiques.

Pour cela, nous avons mené 45 entretiens semi-directifs, dont la durée a varié entre 45 minutes et 2 heures 30. Nous avons réalisé 16 entretiens en France – entre 2008 et 2014 – et 29 au Royaume-Uni – essentiellement au cours de l'automne 2010, à l'occasion d'un séjour de recherche³⁹. La liste des personnes interrogées est présentée dans les Tableaux A.2 (Royaume-Uni) et A.3 (France), en annexe. Nous avons évidemment interrogé des acteurs de chacun des grands partis de gouvernement – anciens membres du gouvernement, parlementaires, collaborateurs parlementaires, salariés des partis – qui ont ou ont eu un lien avec les politiques environnementales. Nous avons également obtenu des entretiens avec des

³⁹ Le différentiel du nombre d'entretiens réalisés tient à deux facteurs principaux : premièrement, le très faible taux de réponse des acteurs français face à mes demandes d'entretien, malgré nos nombreuses relances, alors que l'accès au terrain a été assez facile au Royaume-Uni ; deuxièmement, une meilleure connaissance de la vie politique et des politiques environnementales françaises par rapport à leurs équivalentes britanniques, ce qui impliquait une moindre nécessité des entretiens de contextualisation et d'information générale.

membres d'autres partis – les Libéraux-Démocrates au Royaume-Uni et le Modem et EELV en France –, ainsi que des acteurs des politiques environnementales extérieurs au champ partisan – responsables d'ONG environnementales, de think-tanks et de syndicats.

La grille d'entretien portait sur quatre dimensions principales d'analyse : (1) l'organisation des partis et des groupes parlementaires vis-à-vis des questions environnementales, ainsi que les relations avec les acteurs et organisations extérieurs ; (2) l'évolution du positionnement des partis vis-à-vis des enjeux environnementaux, avec une focale particulière sur les enjeux présents à l'agenda des systèmes politiques dans les années 2000 – nucléaire, réchauffement climatique, aéroports, fiscalité environnementale ; (3) l'importance de l'environnement dans la compétition partisane en général et les relations entre les partis d'un même système partisan sur le sujet ; (4) le rôle des acteurs internes aux partis, leur logique d'action et le poids de leurs interactions sur les décisions du parti.

Ces entretiens ont été complétés par l'usage de trois autres types de matériau empirique utiles à l'analyse qualitative : d'une part, la lecture et l'analyse des articles de la presse nationale des deux pays sur les questions d'environnement, qui permet d'opérer un suivi longitudinal du traitement de ces enjeux par les partis politiques et de mettre en évidence d'éventuels discours dissonants sur le sujet. Nous avons aussi utilisé des documents produits par les grands partis de gouvernement, qu'ils soient à destination du grand public, ou de leur organisation interne, quand ils étaient disponibles. Cela permettait également de retracer les processus de décision à partir, par exemple, de minutes de Congrès ou de communiqués de presse publiés par le parti. Enfin, nous avons participé à plusieurs rencontres, conférences⁴⁰ ou colloques, dans lesquels intervenaient des responsables des partis qui nous intéressaient. Pouvoir profiter de la présence de ces acteurs, avec lesquels je n'arrivais pas à obtenir d'entretien, de leur discours tenu devant des audiences souvent plus réduites et de leur disponibilité pour des discussions impromptues à la fin de leur intervention fut très utile également pour mieux comprendre les mécanismes que nous cherchions à expliquer.

L'organisation de la thèse

La première partie de ce travail de thèse a une visée contextuelle et théorique. Le Chapitre 1 s'intéresse à la formation du clivage Écologie/Productivisme en tentant de mettre en lumière

⁴⁰ Notamment, nous avons participé au *Conferences* des trois grands partis britanniques, à l'automne 2010.

l'origine de cette ligne de conflit et les conditions de son développement dans la société. Le Chapitre 2 porte sur la manière dont cette ligne de conflit a été intégrée dans le jeu politique, en étudiant la politisation du nouveau clivage. Le Chapitre 3 développe le modèle théorique propre à cette thèse, inspiré des théories de la compétition sur enjeux, pour mieux comprendre la façon dont les grands partis de gouvernement, positionnés sur d'autres clivages, ont réagi face au développement du clivage Écologie/Productivisme.

La seconde partie de cette thèse a une visée empirique. Elle a pour objectif de démontrer la pertinence et l'utilité du modèle théorique développé dans le Chapitre 3. Pour ce faire, les Chapitres 4, 5 et 6 se concentrent sur chacune des étapes de notre modèle d'analyse de la compétition sur enjeux – l'attention au thème, l'attention aux enjeux, la prise de position. Le Chapitre 7 a une vocation de synthèse et de confirmation empirique qualitative, puisqu'il étudie les évolutions les plus récentes du traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement britanniques et français.

Première Partie

L'inscription de l'environnement à l'agenda des systèmes politiques : un clivage, des enjeux

Introduction

Cette partie a pour objectif de montrer que l'environnement n'est pas un thème comme les autres. Au contraire, il est au cœur d'un nouveau conflit entre écologistes et productivistes, qui se comprend mieux en adoptant la grille de lecture héritée de la théorie des clivages. Le potentiel disruptif de ce nouveau clivage pour les systèmes partisans est important, et oblige l'ensemble des partis politiques, au premier rang desquels les grands partis de gouvernement, à réagir. Pour mieux comprendre cette réaction, un détour par les théories de la compétition sur enjeux peut être utile. Cela implique toutefois d'affiner les concepts utilisés, et de considérer tous les aspects – mise sur agenda, cadrage, prise de position – de cette compétition.

Cette partie sera donc structurée de la manière suivante : le Chapitre 1 se concentrera à la formation du clivage Écologie/Productivisme en tentant de faire la lumière sur la rupture critique qui en est l'origine – la Révolution productiviste – et sur la manière dont cette ligne de conflit entre Écologistes et Productivistes s'est déployée dans la société. Le Chapitre 2 portera sur l'intégration de cette ligne de conflit dans le jeu politique, en étudiant la politisation du clivage, c'est-à-dire la création et le développement des partis verts, et les conséquences de cette politisation sur les systèmes partisans. Le Chapitre 3 développera le modèle théorique de cette thèse, qui croise la théorie des clivages et les théories de la la compétition sur enjeux pour analyser plus finement le traitement des enjeux liés au nouveau clivage par les grands partis de gouvernement.

Si cette partie a une visée essentiellement historique et théorique, les enseignements qu'on pourra en tirer seront de première importance pour la seconde partie, consacrée à la démonstration empirique de la thèse. C'est la raison pour laquelle, même si nos arguments sur la constitution du nouveau clivage et le modèle théorique relatif aux réactions des grands partis de gouvernement peuvent être appliqués à l'ensemble des démocraties industrielles avancées, nous porterons un regard plus attentif sur les deux cas qui nous intéresseront plus particulièrement dans la suite de ce travail : la France et le Royaume-Uni.

Chapitre 1

La formation du clivage Écologie/Productivisme

L'inscription de l'environnement à l'agenda politique

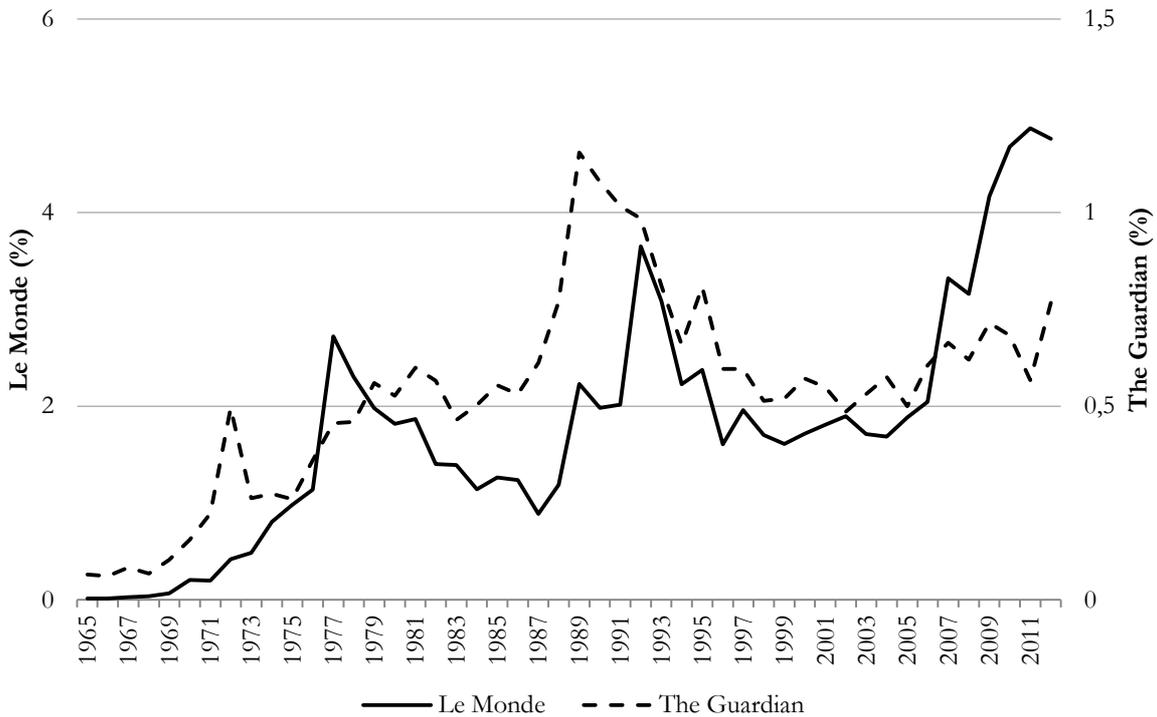
Introduction. L'émergence du thème environnemental

L'histoire du problème environnemental en politique s'inscrit essentiellement dans l'histoire du XX^e siècle (Frioux et Lemire, 2012). En effet, même en élargissant les frontières de ce XX^e siècle à la fin du XIX^e siècle, qui a vu se développer des mouvements de protection de la nature conservacionnistes et préservationnistes, ainsi que l'écologie scientifique (Deléage, 1991), force est de constater que l'apparition du thème environnemental à l'agenda des démocraties occidentales est récente.

Il suffit pour s'en convaincre, d'analyser l'évolution de la saillance des thèmes liés à l'environnement et à l'écologie dans les médias. Depuis les années 1960, cette saillance a connu une augmentation nette, bien que cyclique, dans la presse française comme britannique. C'est ce qu'illustre le Graphique 1.1, qui représente le pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » ou « *ecology* » dans les quotidiens *Le Monde* et *The Guardian* depuis 1965⁴¹. Alors que le nombre d'articles traitant d'écologie était presque nul au milieu des années 1960, il a connu une croissance soutenue jusqu'à la fin des années 1980 dans les deux pays, pour fluctuer ensuite, et remonter significativement en France à la fin de la période. En cinquante ans, l'environnement s'est durablement imposé à l'agenda des démocraties occidentales.

⁴¹ L'absence de base de donnée unifiée et commune aux deux pays sur la longue période nous oblige à utiliser un indicateur qui se fonde sur des mots clés (« écologie » est un terme plus fréquemment utilisé en France que le terme « *ecology* » ne l'est au Royaume-Uni et des moteurs de recherche différents. Cependant, nous avons aussi tenu à comparer les niveaux de saillance entre la France et le Royaume-Uni, sur une période plus courte, en utilisant la base de données *Lexis Nexis*, dont les résultats sont présentés dans le Graphique A.1 en annexe. Il apparaît clairement que les données issues du premier indicateur – pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et « *ecology* » selon les archives des deux quotidiens – sont très fortement corrélées aux données issues du second indicateur – pourcentage d'articles consacrés au thème environnemental selon le moteur de recherche *Lexis Nexis* – comme l'indiquent les Graphiques A.2 et A.3 en annexe.

Graphique 1.1
Pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et « ecology » dans *Le Monde*
et *The Guardian* depuis 1965



Sources : Archives électronique du journal *Le Monde* (<http://lemonde.fr/recherche/>) et de *The Guardian* (<http://pqasb.pqarchiver.com/guardian/advancedsearch.html>).

Cette inscription de l'environnement à l'agenda des démocraties occidentales a déjà été documentée dans de nombreux travaux. Pourtant, la littérature relative à l'émergence de ce problème, qu'elle soit le fait d'historiens (Bess, 2011 ; Jacob, 1999), de spécialistes des politiques publiques (Kraft et Vig, 2012 ; Lascoumes, 1994), ou d'acteurs du mouvement écologiste (Frémion, 2007 ; Lipietz, 1999), souffre parfois de l'absence de réflexion globale et théorique sur les implications de cette émergence.

L'objectif de ce chapitre est justement d'apporter une lecture de l'apparition du problème de l'environnement qui s'inscrive dans un cadre théorique plus général, celui de la théorie des clivages. L'enjeu est de proposer une approche problématisée de l'entrée de l'environnement en politique. Cette entrée ne correspond pas simplement à l'apparition ponctuelle d'un nouveau problème de politiques publiques *sui generis*. Au contraire, elle s'inscrit dans le cadre plus général des transformations des structures du conflit dans les sociétés occidentales.

Ce chapitre a une vocation exploratoire, centrée autour de l'hypothèse de la formation d'un clivage entre écologistes et productivistes. Il ne s'agit pas de conclure définitivement à l'existence d'un tel clivage mais d'apporter des indices de sa formation. Ces indices sont

forcément discutables dans la mesure où le processus de formation d'un éventuel clivage Écologie/Productivisme n'a véritablement débuté qu'à partir des années 1960 et est encore à l'œuvre au début du XXI^e siècle. Les différentes crises écologiques conséquentes à l'activité humaine n'ont vraisemblablement pas fini de se déployer⁴². Le mouvement écologiste moderne n'a pas encore 50 ans et son organisation, ses champs d'intervention, tout comme son idéologie, sont loin d'être stabilisés. Enfin, la structure des opinions publiques et des divisions sociales relatives à l'écologie n'est pas figée. Or, la théorie des clivages de Lipset et Rokkan est avant tout une théorie macro-historique. La formation d'un clivage est le résultat d'un processus de long terme⁴³.

Les développements de ce chapitre sont donc un essai d'interprétation de transformations qui ne sont pas encore achevées. Nous sommes toutefois convaincus qu'étudier l'émergence de l'environnement à l'agenda des systèmes politiques sous le prisme de la théorie des clivages constitue une étape nécessaire pour mieux comprendre et expliquer la manière dont les grands partis de gouvernement se saisiront des enjeux liés à l'environnement. En effet, les partis ne réagissent pas face à un clivage comme ils réagiraient face à des enjeux de politique publique déconnectés d'un conflit social structurant. Ainsi, ce chapitre étudie les trois dimensions fondamentales dans la constitution d'un clivage, à savoir l'existence d'une « rupture critique », la révolution productiviste et les transformations qu'elle implique (section 1), la naissance d'une nouvelle idéologie d'opposition à ces transformations, l'idéologie écologiste (section 2), et l'apparition d'un nouveau mouvement social, ainsi que l'ancrage structurel de l'écologie dans la société (section 3).

1. La révolution productiviste

Les transformations économiques, scientifiques et techniques qui vont caractériser la période qui court de la fin du XIX^e siècle à nos jours – et plus particulièrement pendant les Trente Glorieuses (Fourastié, 1979) – vont jouer un rôle déterminant dans la création du clivage entre écologistes et productivistes. Le développement des sociétés occidentales, qui s'est déroulé sans égard pour l'environnement, dans une idéologie de la Raison et du Progrès,

⁴² C'est en tout cas ce qui ressort, par exemple du relatif consensus scientifique actuel autour des problématiques climatiques (GIEC, 2007 ; Oreskes, 2004) ou de biodiversité (Cardinale et al., 2012).

⁴³ La Réforme, qui constitue la première des ruptures critiques rokkaniennes, date du XV^e siècle.

héritée des Lumières, considérait la nature comme aliénante (Latour, 1999). Mais les conséquences de ce développement sur la nature ne seront pas longues à se faire sentir. La transformation des modes de production, de communication, de transport, et de vie, prônée par les élites aura pour conséquence de voir apparaître de nouveaux déséquilibres avec l'avènement de crises et de catastrophes écologiques. Cette modernisation radicale des modes de production et de consommation et ses conséquences sur la planète sont à même de constituer une « rupture critique »⁴⁴.

1.1. Les changements : la modernisation productiviste

Le XX^e siècle est incontestablement celui de l'avènement du productivisme, terme apparu dans les années 1910 pour désigner « un système d'organisation de la vie économique dans lequel la production est donnée comme objectif premier » (Rey et Hordé, 1998, p. 428). Cela a pour conséquence l'augmentation drastique et sans précédent de la production, évidemment, mais également l'accélération des progrès techniques et des technologiques, qui vont transformer le rapport à l'espace et au temps des individus dans les sociétés contemporaines.

1.1.1. L'essor technologique et productif

Les mutations économiques que connaissent la plupart des pays occidentaux à partir de la fin du XIX^e siècle sont d'une ampleur inégalée. Certes, la première révolution industrielle, caractérisée par l'invention de la machine à vapeur et du rail, avait déjà radicalement accru les capacités productives des pays occidentaux, au point de mener à la création de deux des clivages rokkaniens. Ainsi, dans un chapitre portant sur la « Révolution matérielle » de son *Histoire de l'Europe*, Eugen Weber rappelle qu'Adam Smith, pour illustrer les transformations productives de son époque, citait l'exemple de dix ouvriers fabriquant 48000 aiguilles par jour. C'était en 1776. Un siècle plus tard, une machine en sortait 180 à la minute : dix ouvriers étaient capables de produire deux millions d'aiguilles par jour (soit vingt fois plus) (1996,

⁴⁴ Certains auteurs considèrent que la révolution productiviste serait plutôt une des dimensions d'une « révolution globale » (Martin, 2007 ; Martin et Labouret, 2011), caractérisée par la mondialisation économique et l'avènement de la société post-industrielle, et portée par des « élites mondialisatrices » portant une idéologie notamment productiviste et consumériste. Ce serait cette révolution qui aurait donné lieu, notamment, à la constitution du clivage Écologie/Productivisme (Martin, 2007, p. 266). Quelle que soit la perspective adoptée, force est de constater que l'avènement du productivisme s'inscrit dans une dynamique de type « révolution rokkanienne ».

p. 639). Mais cette augmentation des capacités de production s'est encore nettement accélérée au cours du XX^e siècle, du fait de la seconde Révolution industrielle, qui court de 1870 au début du XX^e siècle, et de la troisième Révolution industrielle, qui court des années 1960 à nos jours (Gordon, 2012). Ces deux nouvelles révolutions industrielles sont portées des mutations technologiques considérables et ont touché la plupart des activités humaines en Occident.

L'essor industriel

Dans le domaine industriel, la production mondiale a été multipliée par 50 au cours du XX^e siècle, quand, dans le même temps, la population mondiale ne faisait que tripler (Stanners, Bourdeau, 1995). Ce développement exponentiel est rendu possible par les avancées scientifiques et techniques, l'influence croissante des ingénieurs et des techniciens, jouant un rôle central dans les processus de production, et le financement public et privé de la recherche et du développement. Ce sont les découvertes scientifiques qui permettront le développement de nouveaux matériaux – les alliages, les matières plastiques, les textiles synthétiques, *etc.* – moins chers et plus facilement utilisables. Ainsi, le progrès technique est un moteur déterminant de la croissance économique. Il explique environ la moitié de la croissance du PIB des pays industrialisés au cours des Trente Glorieuses (Solow, 1988) et élargit significativement les capacités de production.

De même, la mise en place de l'organisation scientifique du travail, dans le sillage des méthodes développées par Frederick Taylor et Henry Ford, la machinisation et la standardisation des processus de fabrication en usine auront un impact considérable sur la production industrielle. Entre 1880 et 1953, la productivité moyenne d'un ouvrier va doubler. Puis elle doublera encore entre 1953 et 1962, soit autant que lors des soixante-dix ans qui ont précédé (Weber, 1996, p. 644). Les Trente Glorieuses vont accélérer le rythme des gains de productivité et de la croissance industrielle de manière inédite.

L'avènement de la société de consommation

Parallèlement, la demande est stimulée par les besoins de la reconstruction, dans une double logique : d'une part, les États investissent massivement dans les transports, l'équipement, le logements... Les grands projets sont légion, guidés par la volonté de redressement et de

grandeur, particulièrement dans le cas français⁴⁵. D'autre part, la hausse des salaires résultant du partage des gains de productivité caractéristiques de la période fordiste (Lipietz, 2012) stimule la demande, et permet l'essor d'une société de consommation de masse. De nombreux produits de consommation se diffusent massivement – la télévision, l'automobile, le lave-linge... – et les postes budgétaires des ménages occidentaux se transforment, laissant plus de place aux produits manufacturés et aux services, au détriment, notamment, de l'alimentation.

Le productivisme agricole

Cette baisse de la part des revenus consacrée à l'alimentation est la résultante d'une baisse drastique des prix agricoles à partir de 1945. En effet, l'agriculture voit également sa productivité décuplée. Cela est lié à l'apparition du machinisme dans les campagnes : l'usage des moissonneuses-batteuses et des tracteurs se développe dès l'apparition du moteur à explosion en 1900, puis va exploser après 1945. L'apparition des engrais, insecticides et autres pesticides de synthèse et les progrès faits dans la sélection des espèces vont aussi améliorer les rendements agricoles. C'est d'ailleurs à partir du domaine de l'agriculture que s'est développé le concept de « productivisme ». Ainsi, dans la première partie de son ouvrage intitulée « Compréhension du productivisme rural, » Maxime Prével décrit précisément comment le modèle du paysan, encore dominant au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, se voit remplacé par celui de l'entrepreneur agricole, préoccupé principalement par la mécanisation, le remembrement et, en définitive, l'augmentation des rendements (Prével, 2007).

L'explosion de la production énergétique

Ces mutations radicales de l'industrie et de l'agriculture des pays développés – matrices d'une forte croissance de l'économie générale⁴⁶ – n'auraient pas été possibles sans l'exploitation

⁴⁵ Michael Bess, dans sa *France vert clair*, intitule le chapitre consacré aux Trente Glorieuses « Le nucléaire, le Concorde, l'inquiétude : la "relation spéciale" des Français avec la technologie », pour illustrer le processus de modernisation à l'œuvre en France entre 1945 et 1973. Et l'auteur de mettre en exergue de ce chapitre cette citation du Général de Gaulle : « Il est clair qu'il nous faut produire toujours plus et toujours mieux. Épargner et investir constamment et davantage, pousser sans relâche nos recherches scientifiques et techniques sous peine de nous enliser dans une amère médiocrité et d'être colonisés par les participations, les inventions et les capacités étrangères » (Bess, 2011, p. 17).

⁴⁶ Entre 1950 et 1973, les pays développés connaissent une croissance du PIB soutenue, même si elle est plus forte dans certains pays (5% par an en France, 6% en Allemagne, 9% au Japon) que dans d'autres (4% par an aux États-Unis, 3% au Royaume-Uni).

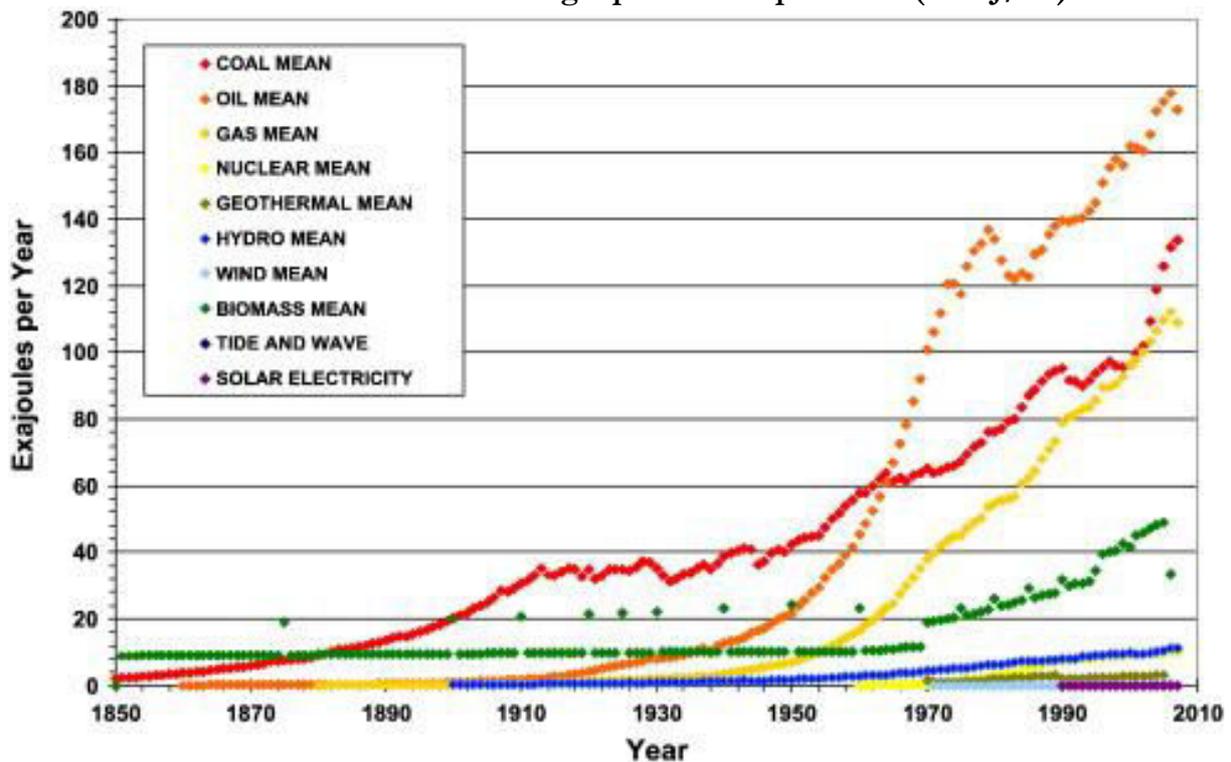
massive des énergies fossiles et la production d'électricité, notamment d'origine nucléaire, mais aussi l'extraction des ressources naturelles. Cela a commencé par le charbon, dès le milieu du XIX^e siècle, dont l'extraction a connu et continue de croître⁴⁷. Au charbon est rapidement venu s'ajouter le pétrole, dont l'importance est fondamentale tout au long du XX^e siècle, tant d'un point de vue énergétique que dans ses diverses applications industrielles. Sa production mondiale est passée de 500 000 barils en 1860 à 300 millions en 1900, puis 4,5 milliards en 1950, pour atteindre plus de 30 milliards de barils en 2012.

L'augmentation de la production d'électricité est également un élément permettant l'emballement productif des Trente Glorieuses. On pense au développement de l'hydroélectricité à partir des années 1950, qui a nécessité la domestication des fleuves et des rivières et la construction de nombreux barrages. Mais on pense surtout au développement du nucléaire civil⁴⁸. En France, la première centrale opérationnelle exploitée commencera sa production à Chinon en 1963. La puissance nucléaire mondiale va alors augmenter rapidement : d'une dizaine de réacteurs en 1960, on passe à près de 200 en 1980 pour atteindre 450 réacteurs en 1990, chiffre qui se stabilise depuis. En 2012, 17% de l'énergie électrique produite dans le monde est d'origine nucléaire. Le Graphique 1.2 ci-dessous illustre cette révolution énergétique, tout en indiquant que les énergies fossiles et l'électricité ont progressivement remplacé les énergies renouvelables, qui constituaient les sources d'énergie principales jusqu'en 1870.

⁴⁷ De 90 millions de tonnes en 1850, la production mondiale de charbon est passée à un milliard en 1900, puis 1,5 milliard en 1950 pour atteindre pratiquement 4 milliards de tonnes annuelles aujourd'hui.

⁴⁸ Le développement du nucléaire civil est intimement lié à son application militaire, développée par les Etats-Unis dans le cadre du « Projet Manhattan ». Mais c'est l'URSS qui sera finalement le premier pays à produire de l'électricité nucléaire, dans la centrale d'Obrinsk en juin 1954. Deux ans plus tard, une autre centrale nucléaire ouvrira au Royaume-Uni.

Graphique 1.2
Production mondiale d'énergie primaire depuis 1850 (en EJ/an)



Source : (Dale, Krumdieck et Bodger, 2012)

L'exploitation des ressources naturelles

La croissance du XX^e siècle s'est aussi construite sur la consommation massive de ressources naturelles. Un récent rapport du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement fait clairement apparaître le couplage entre croissance et extraction de ressources naturelles (2011). Ainsi, dans le cas du fer, 80% du volume extrait sur le globe l'a été après 1900. Si l'on étend l'analyse à l'ensemble des minerais, on s'aperçoit que leur extraction a explosé d'un facteur 27 entre 1900 et 2000, au point de rendre l'usage de certains d'entre eux difficile, de par l'augmentation de leur prix. L'eau, dont l'industrie est très fortement consommatrice, n'échappe pas à la règle : avant 1914, un être humain consommait en moyenne 10 litres d'eau par jour, contre près de 500 litres aujourd'hui. Enfin, l'extraction de la biomasse – essentiellement le bois – a augmenté d'un facteur 4 entre 1900 et 2000. Cet accroissement de l'empreinte écologique des pays occidentaux (Wackernagel et al., 1999) ne sera pas sans conséquence sur le développement des partis verts et les réactions des grands partis de gouvernement, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

Ces transformations physiques et économiques auront de profondes conséquences sur la vie quotidienne des citoyens des pays occidentaux. L'invention du moteur à explosion,

l'augmentation exponentielle de l'extraction du pétrole, et l'entrée dans l'ère nucléaire sont à l'origine d'une augmentation très nette des niveaux de vie (Easterlin, 2000). Cela va de pair avec une transformation profonde du rapport des humains à la mobilité, à la distance et au temps, qui caractérise également la révolution productiviste.

1.1.2. La transformation du rapport à l'espace et au temps

Plusieurs inventions vont changer la perception de l'espace et du temps. La première d'entre elle est l'invention de l'automobile, à la fin du XIX^e siècle. Si l'on compte à peine plus de 50 000 voitures en 1900, elles étaient déjà 2 millions en 1914 – au moment de l'invention du modèle T par Henry Ford (Weber, 1996, p. 374) – et 50 millions avant la Seconde Guerre mondiale. Le parc automobile va tripler entre 1950 et 1975 pour atteindre 300 millions de véhicules. En 2011, la production annuelle mondiale d'automobiles s'élève à 76 millions d'unités. L'automobile est considérée comme un bien de consommation indispensable pour les ménages des pays développés et son industrie a sans doute constitué l'un des secteurs économiques les plus importants, en termes d'emplois liés et de revenus dégagés. Plus profondément, la voiture est à l'origine d'une transformation profonde du rapport des individus à l'espace et au temps. Son développement s'est accompagné de la construction massive d'infrastructures routières qui ont modifié durablement les territoires et le rapport à l'espace. Il a également réduit la notion de distance, permettant aux individus, mais aussi aux biens de consommation, de parcourir des centaines de kilomètres en quelques heures.

De la même manière, le développement rapide de l'aviation, rendu possible par l'extraction massive de pétrole, va profondément changer le rapport des hommes à la distance. Son développement est plus tardif que celui de l'automobile, mais rapide. La première liaison régulière entre l'Europe et New-York date de 1946. En 1945, le nombre mondial de kilomètres-passagers s'élève à 8 milliards, chiffre qui atteindra 215 milliards en 1967, pour s'établir à 4 400 milliards en 2007. Michael Bess, quand il décrit le processus de modernisation forcée engagé par les élites politico-économiques françaises, s'appuie d'ailleurs sur l'exemple du Concorde, premier avion commercial supersonique, considéré comme le fleuron de l'industrie française. Cet avion pouvait certes rallier Paris à New York en 3h, mais ne pouvait transporter que 112 personnes et a coûté extrêmement cher. Surtout, il consommait près de 20 litres de kérosène pour transporter un passager sur 100 kilomètres, contre 5 pour un avion de ligne traditionnel. Cela ne l'a pas empêché de donner à la France,

pour reprendre les mots de Michael Bess, « un élan psychologique puissant et le sentiment qu'elle aussi, si elle le voulait, pouvait se faire une place parmi la petite élite de la modernité » (2011, p. 41). Éléments supplémentaires de modernité, le télégraphe et le téléphone accompagneront ces mutations profondes du rapport des êtres humains à l'espace et au temps, faisant dire au sociologue Hartmut Rosa que l'expérience majeure de la modernité est l'accélération (2010).

Le XX^e siècle, particulièrement pendant la période des Trente Glorieuses, marque indéniablement une rupture radicale dans le rapport des sociétés occidentales avec la nature, l'espace et le temps (Pessis, Topçu et Bonneuil, 2012). Ce « changement structurel profond qui a traversé la France en même temps que la plupart des autres démocraties industrielles », pour reprendre les mots de Michael Bess (2011, p. 75) est de nature à constituer une « rupture critique », d'autant qu'il est en grande partie responsable de l'apparition de déséquilibres environnementaux croissants.

1.2. Les déséquilibres : les crises écologiques

La Seconde Guerre Mondiale, en plaçant la technologie et la science au cœur d'une guerre totale, témoigne des risques liés au développement technologique et industriel (Ott, 2000, p. 59). Les explosions atomiques qui détruisirent Hiroshima et Nagasaki le 6 et 9 août 1945, tuant plusieurs dizaines de milliers de personnes⁴⁹ et provoquant des retombées radioactives particulièrement dangereuses et nocives pour la santé humaine et l'environnement naturel furent symboliques de cet « aveu » (Schull, 1998). Elles constituaient la première confrontation, brutale et spectaculaire, de l'humanité avec le nucléaire, qui deviendra l'un des principaux adversaires des écologistes au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Comme l'écrit Jean Jacob, « la bombe lancée sur Hiroshima ouvre [...] une nouvelle page dans l'histoire de l'humanité. Jusqu'alors, l'affirmation de la suprématie de l'homme ne pouvait s'effectuer qu'en sa faveur. Or, brusquement, son pouvoir sur la nature risque désormais d'annihiler toute forme de vie humaine sur la terre. » (Jacob, 1999, p. 232). Cette prise de conscience ne s'arrêtera pas à Hiroshima. La deuxième moitié du XX^e siècle va voir se succéder les catastrophes écologiques et se développer toute une série de problèmes environnementaux.

⁴⁹ Les sources diffèrent sur le sujet, mais on peut estimer que le nombre de morts directs liés aux bombes se situe entre 110 000 et 250 000.

1.2.1. L'ère des catastrophes

La multiplication des catastrophes naturelles ou technologiques⁵⁰ dans la deuxième moitié du XX^e siècle a joué un rôle fondamental dans l'émergence du problème environnemental. En effet, la plupart des spécialistes des politiques publiques accordent une importance primordiale aux catastrophes dans les mécanismes de mise sur agenda. Ces catastrophes constituent des « événements focalisants » (*focusing event*)⁵¹ à même d'accroître de manière exponentielle l'attention du public à propos du problème politique dont la catastrophe est le symptôme.

D'autre part, la multiplication des catastrophes naturelles et technologiques constitue la cause et le symptôme de la montée du risque à laquelle ont été confrontées toutes les sociétés occidentales (Beck, 1992)⁵². Cela a un impact évident sur les citoyens et nombreux sont les auteurs à étudier simultanément le rapport des individus au risque et aux questions environnementales (par exemple, Boy et Brugidou, 2004). La sécurité, les représentations du risque et les catastrophes ont ainsi joué un rôle déterminant dans le déploiement de la pensée écologiste (Mancebo, 2007). C'est de cette succession de catastrophes que sont nés plusieurs des grands principes de la pensée écologiste : le principe de précaution, puisque il convient désormais d'éviter les catastrophes futures (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) ; le souci de penser les problèmes globalement, puisque « les risques ne sont limités ni dans l'espace ni dans le temps [et] menacent des sociétés entières et même des populations qui ne sont pas encore nées » (Vandenbergh, 2001, p. 26) ; la critique de la technocratie, puisque de nombreuses catastrophes sont le résultat direct d'un échec de la technologie à apporter le

⁵⁰ Si le débat existe entre les auteurs sur la classification des catastrophes, nous reprendrons ici une catégorisation selon leur origine, comme le font la plupart des instituts de recherche sur les catastrophes (Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, 2008). Ainsi, nous différencierons les catastrophes naturelles – on pense aux séismes, aux tempêtes, ou aux irrutions volcaniques – des catastrophes technologiques – accident industriel, accident nucléaire... Il faut toutefois garder en mémoire qu'« il y a peu de catastrophes totalement technologiques et de catastrophes purement naturelles » (Gautier, 2012). En effet, l'activité humaine aggrave souvent les conséquences des catastrophes d'origine naturelle, comme cela fut le cas lors du tsunami qui a touché l'Asie du Sud-Est en décembre 2004 – les zones les plus touchées furent celles où les mangroves avaient été détruites pour faire place notamment à l'industrie du tourisme (Dahdouh-Guebas et al., 2005).

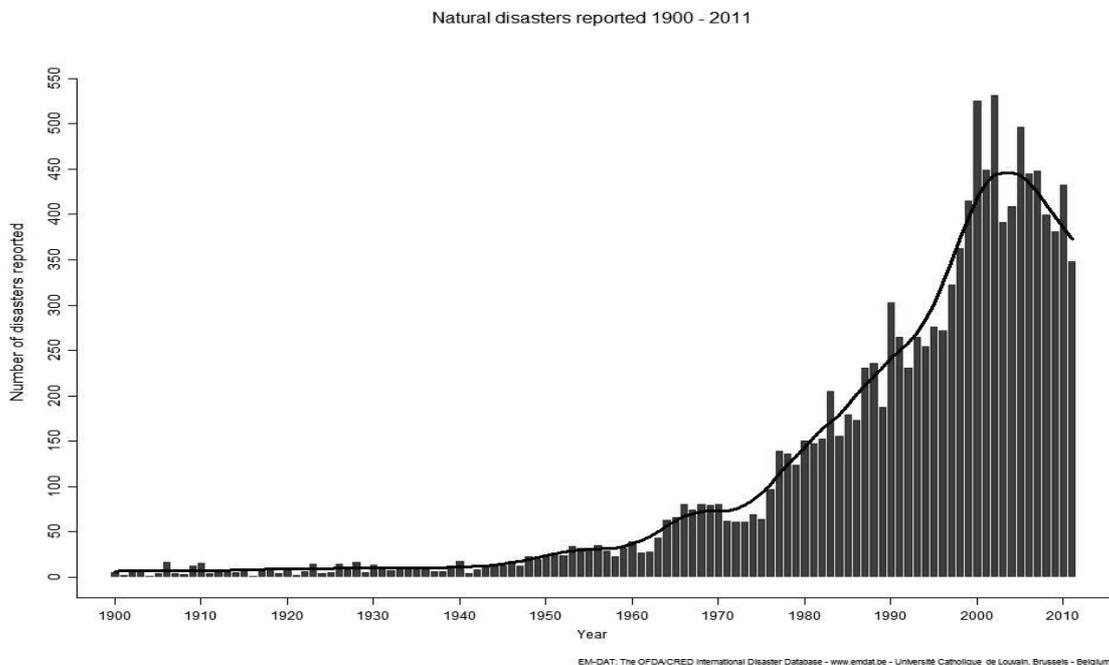
⁵¹ La notion de *focusing event* est largement utilisée dans la littérature sur la mise sur agenda. Thomas Birkland élabore une définition qui s'inscrit dans le sillage des travaux antérieurs : « un événement focalisant est un événement soudain, relativement rare, qui peut être défini comme nocif ou s'avérer nocif dans l'avenir, et dont la nocivité est concentrée dans une zone géographique particulière et qui est connue à la fois des acteurs politiques et du grand public » (1998, p. 54).

⁵² Ulrich Beck, dans son essai sur la « Société du risque », développe l'idée selon laquelle « la production sociale des richesses » est désormais inséparable de « la production sociale de risques ». Ainsi, la société industrielle, dont le principe axial était la distribution des « biens » (produits manufacturés et part de valeur ajoutée), a été remplacée, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, par la société du risque, dont le principe axial est désormais la distribution des « maux » (risques écologiques) (Beck, 1992).

progrès sans heurts, menant les individus à considérer avec distance, voire même à critiquer les « savoirs savants » (Beck, 1992).

Il est possible de se faire une idée générale de cette augmentation sans précédent du nombre de catastrophes en observant les données issues de la base EM-DAT du Centre pour la Recherche en Épidémiologie des Désastres (CRED)⁵³. Le Graphique 1.3, qui représente l'évolution mondiale du nombre de catastrophes naturelles depuis 1900, et le Graphique 1.4, qui fait de même avec les catastrophes technologiques, indiquent une augmentation continue et très significative de ces deux types de catastrophes depuis le milieu des années 1950, même si un déclin semble s'enclencher depuis le début des années 2000⁵⁴.

Graphique 1.3 Nombre annuel de catastrophes naturelles dans le monde

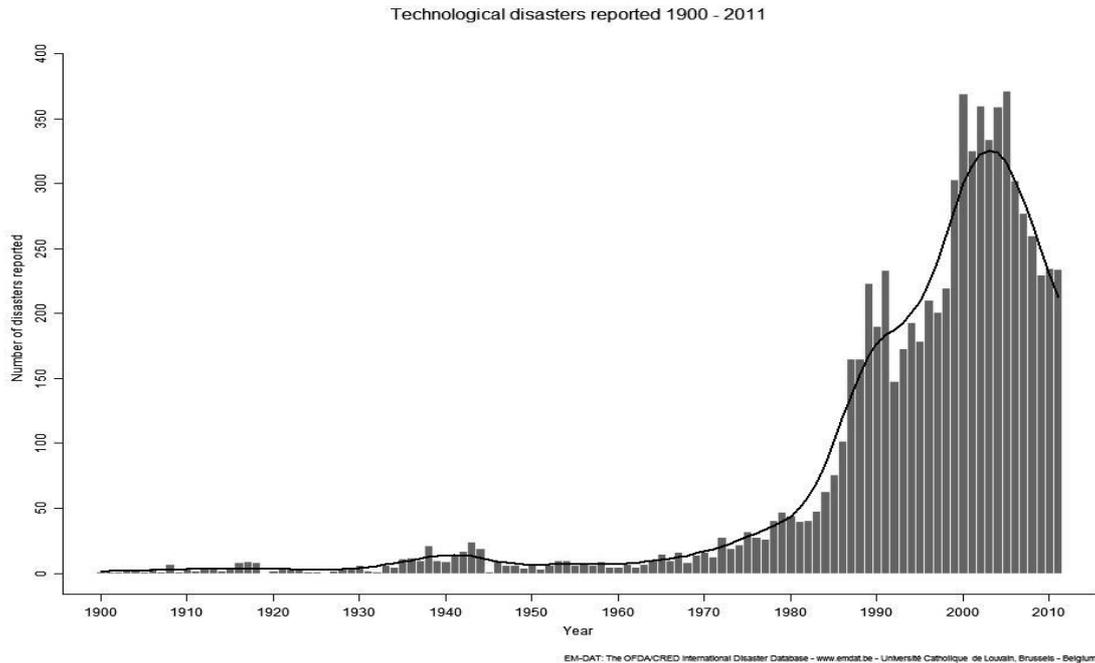


Sources : EM-DAT

⁵³ Ce centre de recherche, basé à l'Université Catholique de Louvain (UCL) collabore avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il collecte depuis 1988 l'information relative aux catastrophes naturelles et technologiques ayant eu l'une au moins des conséquences suivantes : au moins 10 pertes humaines ; au moins 100 personnes affectées (déplacées ou ayant eu besoin d'une aide d'urgence) ; déclaration d'un état d'urgence ; appel des autorités nationales à l'aide internationale. La base inclut près de 13 000 catastrophes survenues depuis 1900.

⁵⁴ Ces données doivent être analysées avec un certain recul, notamment parce qu'elles souffrent d'un biais à la hausse sur la fin de la période, dans la mesure du nombre de catastrophes comme des pertes humaines et économiques. Cela reflète la sous-estimation des catastrophes passées, par défaut de collectes et d'archivage de l'information au niveau mondial.

Graphique 1.4 Nombre annuel de catastrophes technologiques dans le monde



Sources : EM-DAT

Ces chiffres ne disent pas que certaines catastrophes ont eu une influence plus importante que d'autres dans la mise sur agenda des questions écologiques. Dresser une liste non exhaustive des principales catastrophes naturelles et technologiques permet de réaliser à quel point la deuxième moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle sont ponctués d'évènements dramatiques rappelant aux opinions publiques que le développement industriel productiviste ne se fait pas sans heurt. Cette liste peut être structurée en deux grandes catégories.

Le premier type de catastrophes correspond aux manifestations des déséquilibres liés à l'activité humaine : ils témoignent des dégâts du productivisme par l'intensification de la consommation, de la production et des communications. C'est le cas des tempêtes de poussière touchant les Grandes Plaines d'Amérique du Nord dans les années 1930, conséquentes au surlabourage (Bravard, 2006, p. 150). C'est le cas également des diverses marées noires liées à des naufrages de pétroliers – Torrey Canyon en 1967, Amoco Cadiz en 1978, Exxon Valdez en 1989, Erika en 2000, Prestige en 2003 – ou à l'explosion des puits de forage pétroliers *offshore* – Ixtoc 1 en 1979 et Deepwater Horizon en 2010. On pense également aux diverses inondations, sécheresses et incendies qui scandent l'actualité des pays

occidentaux et dont le cadrage associé est de plus en plus centré sur les problèmes environnementaux en général, et le changement climatique en particulier (Trenberth, 2012).

Le second type de catastrophes est lié au développement technologique, à l'usage de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques : ils témoignent des dégâts du productivisme par l'usage croissant de la technique. On pense évidemment aux trois principales catastrophes nucléaires – Three Mile Island en 1979, Tchernobyl en 1986 et Fukushima en 2011. On pense également à l'explosion de l'usine chimique de Nypro à Flixborough (Angleterre) en 1974, de l'usine chimique d'Imesa, près de Seveso en Italie, en 1976, ou à celle de l'usine Union Carbide, qui entraîne la diffusion d'un nuage de 40 tonnes de méthyle isocyanate (MIC) au dessus de la ville de Bhopal, en Inde en 1984, faisant 323 morts et 260 000 blessés sur le coup, ainsi qu'une dizaine de milliers de personnes – le nombre varie selon les sources – mortes des suites de la pollution. Il convient d'ajouter à cette liste l'explosion accidentelle d'un stock de nitrate d'ammonium à l'usine AZF de Toulouse en septembre 2001.

Cette série de catastrophes joue un rôle de catalyseur de la prise de conscience de la réalité et de la gravité de la crise environnementale dans les opinions publiques occidentales, mais aussi parmi les décideurs. Ces catastrophes participent à l'inscription de l'environnement à l'agenda des politiques publiques : plusieurs lois sont adoptées au lendemain des catastrophes que nous avons listées ci-dessus. C'est le cas de la constitution d'un « *Advisory Committee on Major Hazards* » par le Parlement britannique peu après l'accident de Flixborough (Kletz, 2001, p. 83), de la « directive Seveso » de 1982, ou encore de la loi sur la prévention des risques majeurs, qui sera adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale française en 1987, un an après Tchernobyl. D'une certaine manière, les catastrophes s'imposent aux acteurs des politiques publiques (Baumgartner et Jones, 2002), mais également, nous le verrons, aux responsables des partis politiques.

1.2.2. La crise environnementale

La dimension écologique de la révolution productiviste n'est pas uniquement composée de catastrophes spectaculaires, mais également de la mise en évidence de la réalité de la crise environnementale dans une série de domaines. Une fois encore, il est sans doute illusoire de vouloir dresser une liste exhaustive des différents éléments constitutifs de cette crise. Il suffit de rappeler que le XX^e siècle et le début du XXI^e siècle est marqué par la diversification et par la complexification des problèmes environnementaux (Bacot et Fitzgerald, 1999, p. 527).

Ce processus correspond à « l'élargissement des problèmes » et à « la complexification des problématiques » dont parlent Valérie Lacroix et Edwin Zaccàï dans leur bilan des politiques environnementales en France (2010, p. 207-211). Nous constaterons d'ailleurs une même dynamique de diversification et de complexification dans la prise en charge partisane des questions environnementales. C'est à ce titre que la présentation de certains éléments de la crise environnementale peut être intéressant.

L'augmentation des pollutions

Dès la fin des années 1960, de nombreux écologues tirent la sonnette d'alarme sur l'augmentation des pollutions⁵⁵. Si ces pollutions ne constituent pas un problème nouveau – toute civilisation humaine connaît des problèmes de rivières ou de sources polluées par les eaux souillées ou les détritiques – elles se sont multipliées à partir de la deuxième Révolution industrielle. En cause, la consommation accrue de combustibles fossiles comme le charbon ou le pétrole, la croissance de la chimie organique, et l'expansion sans précédent de la production industrielle, avec son lot de déchets non-biodégradables et parfois toxiques – plastiques, pesticides, métaux lourds, radionucléides... (Ramade, 2012a). Parmi ces pollutions, on citera les pluies acides qui se sont déversées sur l'Europe à la fin des années quatre-vingt. Elles sensibiliseront l'opinion à la question de la pollution de l'air par le dioxyde de soufre issu de la combustion des énergies fossiles, mais aussi à l'impossibilité de stopper la diffusion d'une pollution – les zones les plus soumises aux pluies acides sont les plus industrialisées mais les pluies acides ont aussi touché des régions particulièrement reculées en Scandinavie (Ramade, 2012a). On citera également le trou de la couche d'ozone, constaté au milieu des années 1980 et lié à l'utilisation de gaz très polluants, comme les chlorofluorocarbures (CFC), qui sont alors très répandus dans l'industrie du froid. On pense enfin évidemment au changement climatique, qui, bien que ne pouvant pas être classé simplement dans la catégorie des pollutions, n'en demeure pas moins un enjeu structurant de la crise environnementale qui va prendre une part considérable de l'attention des acteurs politiques à partir des débuts du XXI^e siècle.

⁵⁵ L'ouvrage *Silent Spring*, de la biologiste américaine Rachel Carson (1962), qui constituera le « commencement officiel de la prise de conscience écologique à l'Ouest » (De Roose et Van Parijs, 1991, p. 39) est un réquisitoire extrêmement sévère contre l'utilisation massive des engrais en agriculture, en démontrant, chiffres à l'appui, la pollution des sols et des eaux qu'elle engendre.

Les atteintes à la biodiversité

Si le terme de biodiversité n'est apparu dans la littérature scientifique qu'au début des années 1990, dans sa version anglaise (*biodiversity*), il ne constitue que « les nouvelles plumes » de ce que l'homme a longtemps appelé « nature » (Barbault, 2012a) et qui faisait déjà l'objet d'attention des scientifiques, du public et des gouvernements à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Cependant, à partir de la fin des années 1960, le constat de la dégradation des espaces naturels dressé par les écologues et biologistes est de plus en plus grave. Du fait de l'activité humaine, la planète serait entrée dans la sixième crise d'extinction d'espèces – les cinq premières étant la conséquence de catastrophes géologiques ou astronomiques (Cardinale et al., 2012). Cette vague d'extinction a pour origine « la destruction des écosystèmes (pollutions, déforestation, fragmentation des habitats etc.), la pression excessive sur les espèces exploitées (chassées, pêchées, récoltées ou utilisées à des fins industrielles), la prolifération des espèces exotiques introduites, le réchauffement climatique, les extinctions en cascade qui résultent par exemple de la disparition d'une espèce clé » (Barbault, 2012b). Ainsi, les spécialistes s'accordent à dire que le taux d'extinction des espèces naturelles (plantes, vertébrés et invertébrés) lors de la deuxième moitié du XX^e siècle est mille fois supérieur au taux naturel. Inscrite dans cette dynamique de long terme, la disparition de certaines espèces de grands mammifères a joué un rôle prépondérant dans la prise de conscience de ces atteintes à la biodiversité dans les sociétés occidentales. On pense au panda, qui servira de logo à l'une des plus grandes ONG environnementale au monde, le *World Wildlife Fund* (WWF).

L'épuisement des ressources naturelles

L'essai de Garrett Hardin sur la « Tragédie des biens communs » (1968) offre une réflexion aboutie sur la surexploitation des ressources naturelles et aura un rôle important dans la prise de conscience, dans les pays anglo-saxons, des limites physiques de la planète et de la problématique de l'épuisement (*depletion*) des ressources naturelles. Mais c'est surtout la thématique de la « fin du pétrole » qui symbolise cette réflexion. Cette question, très présente dans le célèbre rapport du Club de Rome, dont nous reparlerons (1972), et rendue encore plus prégnante par le premier choc pétrolier de 1973 (Jablon, 2012). Depuis lors, les débats sur la durabilité des réserves de pétrole, sur l'existence d'un pic de production – le pic de Hubbert –, mais aussi sur la nécessité de sortir de la dépendance au pétrole et donc à la

voiture individuelle et au plastique, sont monnaie courante. Le constat de l'épuisement des ressources naturelles oblige en effet, comme l'écrit François Ramade, à se poser la question de « la durabilité de notre civilisation technologique, [...] si l'on prend en considération l'inadéquation croissante des termes de la relation population – ressources naturelles – environnement – développement » (2012b).

Les sujets d'inquiétude à propos de l'environnement planétaire se sont donc multipliés au cours des années 1970, 1980 et 1990. Le nombre et la pertinence des indicateurs quantitatifs, dont l'évolution témoigne de l'accélération de la crise environnementale se sont accrus – l'épaisseur de la couche d'ozone, le nombre de survivants d'une espèce donnée, le taux de nitrates, le prix du pétrole... La révolution productiviste portée par les élites occidentales a eu pour conséquence une augmentation des catastrophes et une aggravation de la crise environnementale, dont la réalité est toujours plus prégnante. Une partie croissante de la communauté scientifique en vient même à considérer que les transformations des équilibres de la planète à la suite de la révolution productiviste aurait fait entrer la planète dans une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène (Bonneuil et Fressoz, 2013 ; Steffen, Crutzen et McNeill, 2007).

Tout comme la première Révolution industrielle avait suscité la mobilisation des ouvriers exploités dans les usines, le couple révolution productiviste / crise environnementale constitue un changement majeur à même de mobiliser une partie des populations occidentales. D'autant que ce changement est souhaité – pour son versant productif – ou ignoré – pour son versant environnemental – par la majeure partie des élites occidentales. Michael Bess décrit ainsi très bien à quel point « les changements brusques et presque violents que la société française a été contrainte [...] d'avalier et de digérer sous l'euphémisme aseptisé de “modernisation technique” » furent le fruit d'un effort remarquable des élites nationales, qui se sont rangées, à quelques exceptions près, sous la bannière consensuelle du “progrès” » (2011, p. 75). Ce large consensus productiviste entre les élites nationales est caractéristique des ruptures critiques envisagées par Lipset et Rokkan.

1.3. Le consensus productiviste au sein des élites établies

En rappelant dans l'introduction de cette thèse les éléments principaux de la théorie des clivages, nous avons indiqué en quoi les ruptures critiques sont souvent le résultat des velléités modernisatrices des élites politiques. Pour Lipset et Rokkan, ce sont ces velléités qui

sont à l'origine de la constitution des différentes communautés politiques – les propriétaires terriens, les ouvriers, les religieux, etc. – opposées au processus de modernisation. Les élites nationales, dans le modèle de Lipset et Rokkan, forment au contraire un groupe plus homogène. Pour chaque clivage, il existe donc deux positions principales : celle de l'élite établie, et celle de la communauté politique qui y est opposée. Or, la révolution productiviste a été soutenue par la majeure partie des dirigeants politiques, économiques et scientifiques occidentaux. Cette quête de la croissance économique, du développement technologique et de l'accélération⁵⁶ est un objectif largement partagé, à quelques exceptions près.

C'est la théorie des clivages qui permet, là encore, de comprendre et d'expliquer ce consensus. En effet, dans la plupart des pays, les élites politiques étaient membres de partis positionnés sur des clivages – et des versants de clivage – très clairement favorables à la croissance économique, à l'urbanisation, au progrès technologique, en bref, à la révolution productiviste. En effet, parmi les 8 versants des clivages rokkanien, seuls les partis positionnés sur le versant « rural » du clivage Rural/Urbain auraient pu s'opposer à cette révolution⁵⁷. Or, dans la majeure partie des pays, le clivage Rural/Urbain avait été subsumé, dès la fin du XIX^e siècle, par le clivage Possédants/Travailleurs. Ce dernier, qui s'est constitué le plus tardivement, a en effet fait naître des partis ouvriers dans la totalité des pays européens, qui sont devenus de plus en plus puissants électoralement (Lipset et Rokkan, 1967, p. 35). Face à ce succès, les partis positionnés sur les anciens clivages ont dû prendre position sur le nouveau clivage, le plus souvent en faveur des possédants, et ont fait de la défense du capitalisme le cœur de leur projet politique. Cette tendance est particulièrement forte dans les démocraties majoritaires (Lijphart, 1999), comme la France et le Royaume-Uni, dans lesquelles la tendance à la bipolarisation de la vie politique, induite par un mode de

⁵⁶ Dans un article sur la « production de l'idéologie dominante », Pierre Bourdieu et Luc Boltanski font une « Encyclopédie des idées reçues et des lieux communs en usage dans les lieux neutres », fondée sur les citations de plusieurs auteurs, hommes politiques ou journalistes qui illustrent le mieux, selon eux, l'idéologie dominante. Nombre d'entrées correspondent parfaitement au consensus entre élites sur le productivisme, et nous ne citerons que celle-ci, citant Michel Poniowski : « Science : “Au-delà de la transformation de notre économie, c'est une mutation profonde de notre civilisation que semble nous promettre, pour la fin du siècle, cet âge de la science et de la recherche succédant à l'âge de l'industrie” » (Bourdieu et Boltanski, 1976, p. 30)

⁵⁷ Il convient toutefois de nuancer cette idée selon laquelle les acteurs positionnés sur le versant Rural du clivage Rural/Urbain seraient naturellement hostiles au productivisme. En effet, ce clivage ne porte pas prioritairement sur la confrontation des modes de vie entre villes et campagnes. C'est d'abord et avant tout un clivage entre secteur primaire et secteur secondaire. Or on trouve des productivistes dans les deux secteurs d'activité : les partis ou les syndicats positionnés sur le versant Rural, en France pour le moins, ne portent pas spécifiquement de revendications écologistes. Au contraire, ils désirent pour la plupart eux aussi accroître l'exploitation productiviste des terres agricoles (Muller, 1984 ; Prével, 2007).

scrutin majoritaire, oblige les partis à ne pas laisser de nouveaux enjeux ou de nouveaux partis rendre leur propre présence obsolète.

Ainsi, le Parti conservateur britannique fut un temps positionné sur le versant « Rural » du clivage Rural/Urbain. Il a longtemps défendu les intérêts de l'aristocratie foncière en s'opposant au libre-échange des Whigs (Blake, 1985). Cependant, le parti s'est radicalement transformé après la création du Parti travailliste. Au XX^e siècle, il devient clairement favorable au libre-échange, n'hésitant pas à élargir sa base électorale pour inclure la bourgeoisie et les milieux d'affaire (Norton, 1996). À l'exception de certains de ses membres, qui restent attachés à la défense de la ruralité et s'investissent dans les nombreuses organisations de charité conservationnistes et naturalistes⁵⁸, les élites du parti ne défendent plus la nature contre la modernisation productiviste. Au contraire, ils sont favorables à cette révolution et accompagnent – quand ils n'accélèrent pas – les mutations de l'appareil de production britannique au cours du XX^e siècle.

En France, le clivage Rural/Urbain est surtout présent au XIX^e siècle et se matérialise dans la division entre républicains et monarchistes. Mais cette division recoupe également le clivage État/Église, dans une configuration de clivages superposés (*overlapping cleavages*) et qui regroupe le camp conservateur intégrant à la fois les propriétaires terriens et les catholiques. La montée en puissance du clivage de classe, puis la création de la SFIO en 1905, va diviser le monde urbain, dans la mesure où les bourgeois républicains – les radicaux – vont basculer à droite de l'échiquier politique. Cela est de nature à accélérer la tendance à la dépolitisation du clivage Rural/Urbain, même si celui-ci est parfois réactivé par une partie de la droite (extrême) française, notamment au moment de Vichy. Le total discrédit qui touche cette droite au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale et le développement du gaullisme, dont la doctrine est profondément modernisatrice, finissent d'enterrer le clivage Rural/Urbain, qui ne connaît que des soubresauts dans la deuxième moitié du XX^e siècle et sera peu mobilisé par les partis (Roger, 2009)⁵⁹.

La prééminence du clivage Possédants/Travailleurs au sein des élites politiques au cours de la deuxième partie du XX^e siècle explique donc aisément le large consensus qui prévaut à propos de la révolution productiviste. Certes, le désaccord entre Sociaux-Démocrates et

⁵⁸ Nous reparlerons de ces *Green Tories* dans les chapitres empiriques de ce travail, car ils ont joué un rôle important quand le parti conservateur a souhaité transformer sa position et sa communication sur l'environnement.

⁵⁹ Le clivage Rural/Urbain se réactivera quelques cinquante ans plus tard, à l'occasion de la création des listes Chasse Pêche Nature et Tradition aux élections européennes de 1999, mais cette réactivation sera éphémère.

Conservateurs est fort en ce qui concerne la redistribution des fruits de la croissance et les formes de propriétés du capital. Toutefois, l'accord entre eux est quasiment total sur la nécessité de produire plus, sans égard pour ses conséquences sur l'environnement et/ou les modes de vie. Edgar Morin résume ce consensus de manière on ne peut plus claire : « marxisme et capitalisme avaient le même imaginaire (au sens défini par Castoriadis). Ils étaient et demeurent productivistes, technicistes, simplificateurs, dominateurs, destructeurs » (2008, p. 172).

Cela vaut pour la totalité des partis politiques présents sur l'échiquier français et britanniques pendant les Trente Glorieuses : les conservateurs, les gaullistes, les socialistes, les libéraux, les radicaux, les travaillistes... Même les communistes partagent largement ces objectifs de progrès et de croissance : le modèle soviétique s'inscrivait pleinement dans le cadre productiviste, puisqu'il était, tout comme le modèle capitaliste, fondé sur le développement économique, l'usage de la science et de la technologie et la consommation des ressources naturelles⁶⁰. L'accélération de la production et de la consommation est donc un idéal partagé par l'ensemble des élites occidentales dans la deuxième moitié du XX^e siècle. C'est face à ce consensus des élites, et en opposition aux changements entraînés par la révolution productiviste que s'est constituée un corpus intellectuel opposé au productivisme : l'idéologie écologiste.

2. L'idéologie écologiste

Les mobilisations hostiles aux réformes modernisatrices des élites lors du développement des clivages rokkaniens pouvaient s'appuyer sur un corpus idéologique qui justifiait leur opposition : le marxisme, par exemple, a joué un grand rôle dans le développement du mouvement ouvrier et du clivage Possédants/Travailleurs. De la même manière, la naissance d'une idéologie politique particulière, l'écologie politique, à partir du début des années 1960, servira de base intellectuelle à la mobilisation des acteurs engagés contre la révolution productiviste. Sur le terrain des idées, une « nébuleuse intellectuelle » (De Roose et Van Parijs, 1991, p. 8) regroupant divers penseurs, scientifiques, philosophes et/ou écrivains, va

⁶⁰ Le bilan environnemental du productivisme soviétique est tout aussi mauvais que celui du productivisme capitaliste. C'est en URSS que se sont déroulées deux des plus grandes catastrophes environnementales de l'histoire, l'assèchement de la mer d'Aral et l'explosion de la centrale de Tchernobyl.

affiner l'analyse de la crise environnementale et esquisser des solutions pour l'enrayer. Après avoir rappelé ses fondements, nous montrerons en quoi l'écologie constitue une idéologie de rupture avec le consensus productiviste que partagent les idéologies traditionnelles.

2.1. Les fondements de l'idéologie écologiste

La sensibilité verte s'est d'abord esquissée sous la plume de « lanceurs d'alerte », qui ont tenté très tôt de présenter au grand public l'information relative à la crise environnementale : on pense à Rachel Carson et son ouvrage précurseur *Silent Spring* (1962), au Club de Rome et le célèbre *Limits to Growth* (Meadows et al., 1972), qui vient pour la première fois remettre en cause le paradigme productiviste, à Jean Dorst et l'ouvrage *Avant que nature meurre* (1969), présent dans les bibliothèques de tous les premiers écologistes français, ou encore à Teddy Goldsmith et son *Blueprint for survival* (1972), qui aura une importance centrale dans les débuts des partis verts français et britanniques. On citera également Théodore Monod et les récits de voyage circonstanciés et inquiets ou, évidemment, l'agronome René Dumont, duquel nous reparlerons, puisqu'il jouera un rôle central dans l'entrée des écologistes dans la vie politique française. Il faut adjoindre à ces « lanceurs d'alerte » le nombre grandissant de documentaires, de reportages, et même de chansons promouvant la protection de l'environnement (Bess, 2011, p. 117), diffusés de manière de plus en plus large à la radio ou à la télévision dès la fin des années 1960 – les *Life on Earth Series* du journaliste britannique David Attenborough ou l'émission *La qualité de vie* animé par Jean Carlier sur RTL en sont de bons exemples.

Partageant un souci commun de lutter contre les excès du productivisme et de faire entrer la nature dans la pensée politique, c'est bien la diversité qui caractérise les penseurs de l'écologie politique : diversité des origines philosophiques, entre le personnalisme d'un Bernard Charbonneau, le marxisme d'un André Gorz, ou l'anarchisme d'un Murray Bookchin ; diversité des spécialités, entre l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen, le philosophe Hans Jonas, ou le psychiatre Félix Guatarri ; diversité, enfin, des modalités d'engagement, entre inscription dans le champ partisan, à l'image d'un Serge Moscovici, adhérent des Verts puis de Génération écologie (GE), participation à des associations de protection de l'environnement, comme a pu le faire Jacques Ellul, ou la posture d'universitaire plus en retrait de l'action, comme peut l'être Michel Serres. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Pour reprendre l'analogie avec la naissance du clivage Possédants/Travailleurs, la doctrine socialiste a aussi été marquée par de profondes divisions.

En ce sens, il conviendrait sans doute de parler des écologies politiques, comme il faudrait parler des socialismes ou des conservatismes. Dans cette nébuleuse, il est toutefois possible de déceler deux matrices communes : le souci de repenser le rapport des humains à la nature, d'une part, et des humains à la société, d'autre part.

2.1.1. Les rapports entre l'homme et la nature : responsabilité et précaution

S'il fallait ne garder qu'un principe philosophique apporté par la pensée écologiste, il réside sans doute sur l'extension de la morale à des acteurs « non-humains » (Latour, 1999). En effet, la montée en puissance de l'écologisme tient aussi à une forme de dépassement des anciennes limites définies par le contrat social. Elle correspond à une nouvelle éthique qui déciderait de ne plus ignorer les effets des activités humaines sur la nature. Comme l'écrit Andrew Dobson, « ce qui sépare l'écologisme des autres idéologies politiques est sa focalisation sur la relation entre les êtres humains et le monde naturel non-humain » (1997, p. 36). L'ampleur et l'usage de ce renversement moral est plus ou moins large selon les auteurs. Le philosophe australien Peter Singer y puise par exemple les arguments en défense de l'émancipation des animaux (1976). Aldo Leopold et Arne Naess, dans une optique plus radicale et totalisante, se veulent, eux les défenseurs d'une écologie profonde (*deep ecology*) selon laquelle la nature possède une valeur intrinsèque et absolument égale à l'homme (Bourg et Deléage, 1996). Cette pensée, bien que très minoritaire dans le cas français, aura une influence réelle sur les mouvements écologistes des pays anglo-saxons et de l'Europe du Nord⁶¹. Quoi qu'il en soit, l'extension de la morale à la nature est un des traits distinctifs de la pensée écologiste.

C'est donc bien à un renversement des valeurs qu'appellent les écologistes, renversement des valeurs que l'on retrouve dans l'œuvre du philosophe allemand Hans Jonas, qui, malgré avoir toujours refusé de se dire « écologiste », a marqué l'histoire de l'écologie politique de manière indélébile avec son ouvrage *Le Principe Responsabilité* (1998). Partant du constat des

⁶¹ Les développements de l'écologie profonde vont aussi alimenter nombre des critiques de l'écologie politique portant sur son supposé anti-humanisme : mettant animaux, plantes à un même niveau, hostiles au progrès scientifique et à la croissance économique, les écologistes iraient à l'encontre de l'idéal des Lumières. Le changement de perspective qu'ils appellent de leur vœu a ainsi suscité de nombreuses critiques par les tenants de la modernité, souvent définie, comme l'écrit Jean Jacob, « par son opposition à la nature supposée aliénante. [...] C'est ce qui explique la virulence des débats qui ont accueilli l'essai du philosophe Michel Serres (*Le Contrat naturel*) prônant un contrat ... naturel, se concluant de facto entre l'homme et la terre. » (1999, p. 12). Ce type de critiques est très présent chez les auteurs marxistes, pour lesquels il ne serait plus possible de redistribuer les richesses dans un contexte où le gâteau – la production – diminuerait.

risques induits par la technologisation et l'industrialisation excessives, son œuvre a pour objectif de remettre à jour la philosophie kantienne. Jonas raisonne en termes d'impératifs catégoriques et développe le principe éthique suivant : « Agis de façon que les effets de [t]on action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » (1998, p. 40). L'objet de la responsabilité réside désormais dans la possibilité d'une perpétuation de l'humanité⁶².

Les écrits de Hans Jonas auront une remarquable postérité, comme en témoigne l'apparition, sous un gouvernement de droite, du principe de précaution dans le droit français, qui s'inspire directement du principe de responsabilité⁶³. Autre élément de la pensée de Hans Jonas à avoir atteint la postérité : l'extension de l'application des principes moraux aux générations futures et à la communauté humaine dans son ensemble. Ce principe d'anticipation sera au fondement du concept de soutenabilité, et, plus tard, de la notion de développement durable, que nous retrouverons dans les programmes de la plupart des grands partis de gouvernement, et qui deviendra le paradigme dominant en matière de politiques environnementales (Lascoumes, 2012). Il ne s'agit alors plus seulement de promouvoir la protection de la nature, mais de prendre en compte l'humanité dans son ensemble. C'est en ce sens que l'écologie politique appelle aussi à repenser les rapports entre l'homme et la société.

2.1.2. Les rapports entre l'homme et la société : autonomie et solidarité

A travers une forte critique du développement de la technique et de l'importance prise par l'économie dans les sociétés contemporaines, l'écologie pose la question de l'aliénation de l'être humain et, de ce fait, de l'autonomie, qui constitue l'un des trois principes au cœur du « nouveau triptyque » écologiste selon Alain Lipietz (1999, p. 40). Les travaux d'Hannah Arendt sur la domination de la technique et sur la réduction de l'homme au travail (1958) ouvrent cette réflexion. Mais c'est sans doute l'ouvrage phare d'Herbert Marcuse, *L'Homme*

⁶² La mise en œuvre concrète d'un tel principe moral peut être difficile. Hans Jonas promeut ainsi un régime politique fondé sur la tyrannie bienveillante d'une élite qui utiliserait la peur pour contraindre les populations à considérer les problématiques environnementales. C'est la raison pour laquelle Dominique Bourg et Jean-Paul Deléage font de Hans Jonas le représentant du « scénario autoritaire » (1996, p. 591).

⁶³ Désormais inscrit en Préambule de la Constitution française, ce dernier veut que « lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. » JOURNAL OFFICIEL, 2005, « Charte de l'environnement », paragraphe 5.

unidimensionnel (1964), qui symbolise le mieux ce type de critiques. Il décrit un système social dans lequel tout est organisé de manière à maximiser la productivité matérielle, ce qui mène chaque individu à se conformer à un mode de vie stéréotypé et uniforme. Les thèses de Marcuse auront une influence considérable sur les penseurs écologistes. On les retrouve dans la dénonciation de la technique, du scientisme et du rapport de dépendance dans lequel ils placent l'être humain, chez Lewis Mumford (1953), Bernard Charbonneau (1973) ou Jacques Ellul (1977). Selon ces analyses, l'homme aurait tenté de se soustraire des lois de la nature en se soumettant aux lois de la technique. Par conséquent, la technique aurait acquis une autonomie propre et mené au développement d'une élite technocratique dominante. Cette critique de la technique aura toute son importance dans le développement futur de l'écologie, notamment dans l'essor du mouvement anti-nucléaire ou le rejet de certaines technologies, comme les organismes génétiquement modifiés (OGM).

La critique de la technique va de pair avec une critique de l'économisme et de la place prépondérante prise par les activités marchandes. Selon les écologistes, au lieu de se focaliser sur la croissance du produit intérieur brut (PIB), il s'agirait d'intégrer dans les flux mesurés les externalités de l'activité économique, les échanges de matière et d'énergie, et toutes les données non quantifiées jusqu'alors – une approche qui rejoint les travaux du Club de Rome. Ainsi, Andrew Dobson fait de la critique de la croissance une matrice essentielle de la pensée écologiste (1997, p. 62-66). Toutefois, la forme et l'étendue de la rupture avec l'économisme diffèrent selon les auteurs. La radicalité de la « bio-économie » développée par Nicholas Georgescu-Roegen (1971), débouchera sur une critique radicale de la notion de développement et sur les théories de la décroissance. Au contraire, les travaux de Fritz Schumacher (1981) sur la technologie intermédiaire comme manière de rompre avec le productivisme industriel, ou les thèses de Bertrand de Jouvenel développées dans plusieurs articles de la revue *Futuribles*, et débouchant sur une théorisation de l'économie du développement durable (2002), sont moins hostiles à la croissance économique.

Les appels à l'autonomie vis-à-vis de la technique et de l'économie aboutissent donc à une réflexion sur l'autonomie de l'individu vis-à-vis du système, devenu, comme l'écrira Lewis Mumford, une « Mégamachine ». Nombreux sont alors les penseurs écologistes à prôner des arguments libertaires et anarchistes. On pense à Rudolf Bahro, leader du courant fondamentaliste chez les Grünen allemands avant de s'en éloigner, qui enjoignait ces concitoyens à « paralyser tout ce qui [participe de la mégamachine] : installations militaires et

autoroutes, centrales nucléaires et aéroports, supermarché et usine à enseigner ». (Cité dans De Roose et Van Parijs, 1991, p. 29). L'on pense aussi à Murray Bookchin (1971) et Paul Goodman (1960) qui adjoindront une composante environnementale à la pensée anarchiste américaine.

Parallèlement aux développements sur l'autonomie, les penseurs écologistes cherchent aussi à repenser solidarité inter-humaine. C'est très clair chez Ivan Illich, dont les thèses développées dans *La Convivialité* s'inscrivent dans le prolongement de la critique de la technique que nous avons évoquée ci-dessus. Pour contrer un système de production, d'éducation ou de culture aliénant, l'auteur appelle à la constitution d'une « société conviviale [...] dans laquelle l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité et non au service d'un corps de spécialistes [...] Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil » (1973, p. 13). La société conviviale doit offrir à chaque individu les conditions d'une vie personnelle à la fois plus communautaire et plus libre, ce que ne permet pas le système actuel : « l'organisation de l'économie tout entière en vue du mieux-être est l'obstacle majeur au bien-être », résumait Illich.

On retrouve chez l'auteur français Serge Moscovici une même critique de la modernité et de son impact sur le lien social. Il rappelle que la solidarité moderne s'est construite contre d'autres formes de solidarité plus communautaires. La destruction de la nature à laquelle aboutit la révolution productiviste s'accompagne en effet de la destruction des cultures dites « primitives ». Dans *La Société contre nature* (1972), Moscovici prône donc le renouveau du pacte entre l'homme et la nature, qui s'appuierait sur l'« ensauvagement » et le développement de pratiques collectives qui échapperaient simultanément au contrôle de l'État et du marché. Le « naturalisme subversif » de Serge Moscovici est ainsi porteur d'une certaine contre-culture émancipatrice (Jacob, 1999, p. 40-44 et p. 110-114). Il s'agit, écrit Alain Lipietz, de « faire percevoir l'unité profonde entre “l'amour de la nature” et la volonté d'humaniser nos propres sociétés et leurs territoires, à travers un meilleur rapport entre les humains eux-mêmes » (1999, p.26).

André Gorz, venu de l'extrême gauche, insistera également sur l'aspect intrinsèquement solidaire de l'écologie politique. Ses travaux, qui incluent *Écologie et politique* (1978), partent du constat de la fin du monde ouvrier, qui structurait l'alternative politique depuis la Révolution industrielle – constat qui a alors suscité de nombreuses critiques de la part des forces de

gauche traditionnelles⁶⁴. André Gorz refuse cependant d'acter la fin du « mouvement social » ; au contraire, il considère le mouvement écologiste comme le fer de lance d'une nouvelle conquête de droits. L'auteur critique ainsi la gauche pour n'avoir pas vu ce renversement et pour s'acharner sur le « plus » quand il s'agirait de se battre pour le « mieux ». Il faudrait anticiper et accompagner la fin du travail exigée par la crise écologique pour mieux en limiter les conséquences négatives (précarité, intérim, fin des droits sociaux, *etc.*). André Gorz pense ainsi un système d'État-providence qui ne serait plus exclusivement fondé sur le salariat, mais sur le partage équitable des tâches désagréables et le revenu universel garanti, des enjeux que l'on retrouvera présents dans la compétition partisane par la suite.

Force est donc de constater que l'écologie politique renouvelle à sa manière le questionnement sur la solidarité. Partant de l'environnement, elle oblige à une réflexion sur les conditions du vivre ensemble, mais aussi sur l'extension potentielle de la morale ou de l'éthique à des acteurs qui en étaient jusque là exclus. En ce sens elle se distingue assez clairement des idéologies traditionnelles, même si elle leur emprunte, comme nous l'avons vu ci-dessus, plusieurs problématiques.

2.2. L'écologie politique, une idéologie de rupture ?

L'écologie politique possède certains éléments communs avec les grandes idéologies politiques qui l'ont précédée et dont elle a parfois pu s'inspirer. Mettre en évidence ces convergences revient à analyser comment l'écologie politique a pu interagir avec les idéologies constitutives des clivages mis en évidence par Lipset et Rokkan. Ce détour sera utile quand il s'agira d'analyser la prise en compte de l'environnement par des partis politiques s'inscrivant dans la filiation de ces idéologies traditionnelles. Du point de vue de la théorie politique toutefois, force est de constater que, quoique diverse, comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, et malgré certains points de convergence avec les idéologies traditionnelles, l'écologie politique est porteuse d'un postulat, la contestation du consensus productiviste, qui la singularise.

⁶⁴ On notera au passage que les penseurs de l'écologie politique se positionnent très souvent par rapport aux clivages pré-existants., notamment le clivage Possédants/Travailleurs, en montrant en quoi l'écologie politique s'en distingue.

2.2.1. Écologie politique et libéralisme

Le lien entre écologie et libéralisme, entendu au sens classique du terme, est ténu (Garner, 2000), même s'il existe quelques convergences : du point de vue de la pensée économique, il convient de rappeler que l'un des pères du libéralisme, John Stuart Mill, développa l'idée de l'économie stationnaire (*steady-state economy*) dans ses *Principles of Political Economy* dès le milieu du XIX^e siècle (1848) ; cette idée n'est pas sans rappeler les critiques écologistes à l'encontre du soutien sans faille des élites politiques à la croissance économique. Du point de vue de la morale politique, un autre grand penseur libéral, Jeremy Bentham (1823), a pu accorder de l'importance aux éléments non-humains, comme les animaux. De même, l'attachement à la tolérance, à la délibération et à l'influence d'une société civile indépendante de l'État central sont des éléments qui peuvent rapprocher écologisme et libéralisme, tout comme les tentatives de transposer les concepts de la théorie de la justice (Rawls, 1971) à la totalité de la biosphère.

Néanmoins, les liens intenses entre libéralisme et productivisme, ainsi que l'aspect interventionniste de l'écologie politique – au sens où protéger l'environnement revient rapidement à interférer d'une manière ou d'une autre avec la liberté individuelle – obligent à considérer libéralisme et écologisme comme potentiellement conflictuels. Cet écart s'est accru avec la transformation récente du libéralisme et le développement du néolibéralisme dans les années 1970 et 1980. Les premiers néolibéraux furent très hostiles aux écologistes, considérés comme favorables à l'intensification de la régulation économique, tandis que les écologistes développèrent en retour une analyse hostile à la globalisation économique et à la libéralisation des marchés qui ne font, pour les écologistes, que prolonger la révolution productiviste (sur le concept de libéral-productivisme, Lipietz, 2012). L'émergence du « *free-market environmentalism* » (Anderson et Leal, 1991), prônant la privatisation des biens publics pour résoudre le dilemme des biens communs (Hardin, 1968), a pu changer cet état de fait, même si nombreux sont les écologistes à considérer les notions de marché libre et d'écologie comme antithétiques (Eckersley, 2006).

2.2.2. Écologie politique et conservatisme

Étudier le rapport entre écologisme et conservatisme est un classique des recherches sur l'histoire du développement de l'écologie politique. Cela s'explique par le profil socio-économique – très aisé – des premiers défenseurs de l'environnement à la fin du XIX^e siècle.

Stéphane François, par exemple, n'hésite pas à parler des « origines conservatrices de l'écologie » (2009), dans le sens où les deux courants de pensée peuvent se rejoindre dans une même critique de la modernité des Lumières et de l'industrialisme à marche forcée. On retrouve en effet des arguments que l'on peut catégoriser comme conservateurs dans les travaux de Henry-David Thoreau ou d'Aldo Leopold et, dans le cas français, dans les écrits de Denis de Rougemont, de Bernard Charbonneau ou de Robert Hainard. Parallèlement l'intérêt pour l'écologie peut transparaître dans les arguments développés par une droite « plutôt traditionaliste, antimoderne, régionaliste et antimondialisation » (François, 2009, p. 24).

Cependant, ces liens initiaux entre écologie et conservatisme se sont distendus, et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, la pensée conservatrice s'est transformée sur de nombreux sujets centraux de l'écologie au cours du XX^e siècle, comme l'industrialisation, la croissance économique, ou l'urbanisation. D'autre part, la mouvance écologiste est désormais plutôt dominée par des penseurs et des militants devenus très libéraux culturellement, s'éloignant donc de la doctrine conservatrice en matière sociétale (Boy, 1994). Enfin, conservatisme et écologisme diffèrent en de nombreux points : le conservatisme ne cherche pas à élargir le champ de la morale aux non-humains ; il est très hostile à l'utopisme qui transparaît dans la pensée écologiste et qui vise à transformer la société du point de vue économique, politique et social (Martell, 1994).

2.2.3. Écologie politique et socialisme

Si l'on passe à l'étude du lien entre écologie et socialisme, il est également possible de déceler certains points communs. Tout d'abord, dans le tableau dressé précédemment de la nébuleuse écologiste, force est de constater que plusieurs auteurs inscrivent leur trajectoire intellectuelle dans celle d'une mise à jour du socialisme. Serge Moscovici, par exemple, exprime l'idée selon laquelle l'écologie serait un prolongement logique du socialisme. Il écrit : « que nous le voulions ou non, le mouvement écologique se situe dans le fleuve du socialisme. [...] [L]’utopie, le désir d’une société plus juste, moins hiérarchisée, plus communicante, tout cela, toute cette force naissante du socialisme, investit aujourd’hui l’écologie » (1974, p. 135). L'écologie politique porte ainsi une critique du capitalisme, dont l'objectif central, la recherche du profit et la maximisation de la valeur d'usage, se ferait au détriment de la valeur d'échange. Ainsi, on retrouve dans *Le Capital*, des passages où Marx

montre un certain souci pour la nature, des arguments repris par des chercheurs marxistes au cœur de la pensée écologiste de la fin du XX^e siècle (par exemple, Jappe, 2003). De même, certains des penseurs initiaux du socialisme, comme Charles Fourier ou Paul Lafargue, étaient porteurs d'idéaux qui seront repris ensuite par la mouvance écologiste. Comme l'écrit Neil Carter : « L'écologisme a été marqué par la critique socialiste du capitalisme, dans le même temps que le socialisme a retenu certaines des leçons de l'écologisme (2007, p. 69). L'une des meilleures preuves de ce rapprochement est le développement de l'écossocialisme, qui se veut à la fois critique de la plupart des courants du socialisme – qu'il s'agisse de la social-démocratie, ou du socialisme autoritaire – tout comme d'un grand nombre de travaux environnementalistes – considérés comme trop superficiels (Löwy, 2011).

Pour autant, Daniel Boy, rappelle que « le refus du productivisme constitue la valeur identitaire par excellence [...] chez les militants écologistes, permettant d'opposer le monde de l'écologie à tous les autres, droite et gauche confondues » (1994, p.45; 49). Cela permet de mettre le doigt sur l'une des principales raisons pour lesquelles l'écologie n'est pas soluble dans le socialisme : pour la majeure partie des socialistes, la croissance économique est un objectif à atteindre en soi. Dès lors, capitalisme et socialisme ne seraient, aux yeux des écologistes, que les deux faces d'une même médaille productiviste : « le marxisme, comme le libéralisme sont, en dernière instance, ancré dans l'éthique expansionniste et le cadre anthropocentrique » (Eckersley, 1992, p. 37). Nous reviendrons évidemment sur ce sujet lorsqu'il s'agira d'analyser les programmes des grands partis de gouvernement, mais rares seront les tentatives d'incorporation des préceptes de la théorie des limites de la croissance par les sociaux-démocrates (Duverger, 2011, p. 34-35). Cela explique pourquoi la majorité des écologistes partagent cette conclusion d'Alain Lipietz : « l'écologie politique est irréductible à cette gauche qu'incarnent la social-démocratie et le communisme. Elle leur dit : “nous sommes vous et nous des progressistes en ce sens que nous souhaitons l'amélioration des conditions de vie de tous et pas seulement d'une minorité. Mais notre conception du mieux n'est pas la même” » (1999, p. 38).

2.2.4. La contestation du consensus productiviste

Dès lors, comme l'écrit Michael Bess, « [l']écologisme marque une vision nouvelle de la place des humains dans la nature, une transformation culturelle de dimension presque copernicienne : d'un monde perçu comme infini dans ses ressources, destiné à être dominé

par les humains et exploité sans fin, nous passons à un monde fragile, à la résilience et aux ressources finies et qui exige de l'humanité un esprit de sobriété et même de protection » (2011, p. 84). L'écologie politique est donc une idéologie de rupture avec le consensus productiviste sur lequel s'accordent les élites occidentales. Elle constitue donc « un système de pensée hétérogène » (Prendiville, 1992, p. 144), très dense et varié, qui a pour fondement une critique du productivisme qui la singularise.

L'écologie politique peut donc être à même de constituer l'épine dorsale d'un « mouvement de protestation contre l'élite nationale établie et ses standards culturels » que Rokkan plaçait au fondement de la constitution d'un clivage (1999, p. 292). Cela est d'autant plus probable que cette idéologie ne s'est pas développée dans un vacuum organisationnel. Au contraire, elle a influencé, tout comme elle a puisé sa force, dans un mouvement social grandissant et nombreux sont les théoriciens de l'écologie politique à être également des militants de la première heure. L'histoire de l'opposition au productivisme défendu par les élites occidentales ne peut se résumer, loin s'en faut, à une histoire des idées. Porter le regard sur la réalité sociale de la mobilisation en faveur de la protection de l'environnement et en opposition à la révolution productiviste est fondamental si l'on souhaite vraiment comprendre la naissance du clivage Écologie/Productivisme.

3. Les mobilisations écologistes : vers la constitution d'une « communauté verte » ?

À partir des années 1960, « le militantisme écologique [...] a commencé à prendre les traits d'un mouvement politique moderne [dans les pays industrialisés], bénéficiant d'un soutien populaire croissant, d'une base organisationnelle solide et diversifiée, et d'un programme propre » (Bess, 2011, p. 102). Ce développement se matérialise dans la multiplication des mobilisations ponctuelles, la création de nouvelles associations de protection de l'environnement et l'augmentation du nombre de leurs adhérents. Mais l'opposition à la révolution productiviste se retrouve également au cœur des sociétés occidentales, à travers la diffusion de valeurs et d'attitudes correspondant au socle idéologique de l'écologie politique dans l'opinion publique et le développement de nouvelles pratiques quotidiennes et militantes.

3.1. Mouvement social et organisations écologistes

Dans leur deuxième ouvrage sur les transformations des systèmes partisans liées aux processus de globalisation, Hanspeter Kriesi et ses collègues insistent sur l'importance de la mobilisation des groupes sociaux, qui constitue la « perspective “bottom-up” (versant de la demande) », dans la constitution des clivages (2012, p. 11). Cette perspective serait particulièrement pertinente pour étudier les enjeux liés à la révolution productiviste et à la société du risque (Beck, 1992 ; Grande et Kriesi, 2012, p. 28).

En effet, l'essor du mouvement écologiste est symbolique de l'apparition des « nouveaux mouvements sociaux » dans les sociétés occidentales⁶⁵ (Kriesi, 1995 ; Norris, 2002 ; Sommier, 2001). Cela s'explique par le profil sociologique de ses militants – plutôt jeunes, représentant les classes moyennes instruites –, ses revendications centrées sur la vie quotidienne et les valeurs « post-matérialistes », ses formes de mobilisation qui tranchent avec celles des groupes d'intérêt traditionnels et l'organisation peu institutionnalisée de groupes promouvant la démocratie directe (Dalton, 1994 ; Doherty, 2002).

Plusieurs auteurs ont même fait l'hypothèse selon laquelle cette mouvance verte pourrait supplanter la « vieille politique » – des syndicats de salariés très institutionnalisés défendant des intérêts corporatistes et matérialistes (Müller-Rommel et Poguntke, 1995). Alain Touraine, par exemple, écrivait en 1980 que la lutte anti-nucléaire correspondait au « mouvement social et [au] conflit qui pourraient jouer demain le rôle central qui a été celui du monde ouvrier et des conflits du travail dans la société industrielle » (1980, p. 11). Si ses prophéties se sont avérées fausses ou incomplètes – pour le moment au moins –, force est de constater que le mouvement écologiste a indéniablement accru son influence dans les démocraties occidentales, en participant de manière croissante à la prise de décision (Dalton, Recchia et Rohrschneider, 2003 ; Lascoumes, 1994), mais en empêchant également le développement de certains projets grâce à la mobilisation de leurs militants (Rootes, 1999a, p. 141). L'histoire du mouvement écologiste dans les années 1960, 1970 et 1980 est ainsi celle d'une succession de mobilisations ponctuelles, conjuguée à la structuration progressive d'un réseau particulièrement dense d'associations.

⁶⁵ Nous nous appuyons ici sur la définition des nouveaux mouvements sociaux donnée par Pippa Norris : « Les nouveaux mouvements sociaux [...] ont des structures organisationnelles plus décentralisées et fluides, des critères d'appartenance plus souples, et tentent d'avoir une influence sur les modes de vie et de réussir le changement social à travers l'action directe et la construction de communautés politiques, autant que par l'implication dans les procédures formelles de décision » (2002, p. 254).

3.1.1. Mobilisations écologistes en France et au Royaume-Uni

Les mobilisations de défense de l'environnement ont marqué l'histoire politique récente de la France et du Royaume-Uni. On peut les classer en deux catégories : la lutte contre le nucléaire constitue la première catégorie, de par l'importance qu'elle a pu avoir dans la création de mouvements qui déboucheront sur l'action politique et son aspect fondateur pour l'écologie politique européenne (Kitschelt, 1986)⁶⁶. La lutte contre les grands projets constitue la seconde catégorie et vient rappeler que l'écologie politique est d'abord un mouvement de lutte contre l'expansionnisme des élites nationales... et locales.

Car les mobilisations locales – contre le tracé de telle autoroute, contre la construction de tel aéroport, ou de telle centrale nucléaire – sont légion. Les raisons idéologiques d'opposition à la révolution productiviste peuvent alors rejoindre et recouper des logiques de défense du cadre de vie local, de type NIMBY (*Not in my backyard*)⁶⁷. Loin d'être étrangères au mouvement écologiste, ces mobilisations ont mené de nombreux militants initialement engagés au niveau local à rejoindre des organisations nationales. Cela s'explique aisément : d'une part, les décisions qui impactent le local sont souvent prises à un échelon supérieur ; d'autre part poser des questions d'ordre local mène bien souvent à tirer la pelote de l'écologie dans son aspect plus global (Doherty, 2002, p. 184 ; Rootes, 1999a). Si nous ne nous concentrerons ci-dessous que sur les mobilisations qui ont connu une ampleur nationale, il convient donc de garder en mémoire que de nombreuses et puissantes luttes locales ont parcouru les années 1970, 1980 et 1990.

Les mouvements d'opposition à la bombe atomique qui vont se développer, dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, bien que « pré-écologistes », auront une influence importante sur le mouvement écologiste. Les fortes campagnes du Mouvement pour la Paix, en France, et de la *Campaign for Nuclear Disarmament*, au Royaume-Uni, qui organise, à partir de 1958, des *Aldermaston Marches* regroupant plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque année, en sont les témoins. Dans ce pays, c'est d'ailleurs la lutte contre l'arme atomique qui constituera le principal ressort du mouvement anti-nucléaire (Kitschelt, 1986) : le sommet de la mobilisation est le rassemblement d'Hyde Park, en 1983, quand 300 000 personnes se

⁶⁶ Dans son ouvrage sur les nouveaux mouvements sociaux, Hanspeter Kriesi analyse d'ailleurs de manière distincte le mouvement écologiste et le mouvement antinucléaire (Kriesi, 1995, p. 102). Nous pensons au contraire que les deux mouvements sont trop interpénétrés pour être distingués. La lutte contre le nucléaire est partie intégrante des revendications de l'écologie politique (Carter, 2007).

⁶⁷ Le mécanisme de NIMBY caractérise l'opposition d'une population locale à un projet lorsque celui-ci est susceptible d'entraîner certaines nuisances ou modifications du cadre de vie (Trom, 1999).

rassemblent contre l'arme atomique. En France, cette mobilisation ne prend pas une telle ampleur mais marque les esprits. En effet, dès 1972, Greenpeace se fait remarquer en s'opposant aux essais nucléaires français dans l'atoll de Murruroa. L'association est à nouveau au centre de l'attention quand son navire amiral, le *Rainbow Warrior*, est coulé dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande) par un commando de la marine française en 1985, pour l'empêcher de s'opposer à une nouvelle série d'essais nucléaires. Cet événement va d'ailleurs mettre un coin entre le mouvement écologiste et le gouvernement de gauche.

L'accident à la centrale de Windscale, au Royaume-Uni, en 1957⁶⁸, et le déploiement du programme nucléaire civil en France à partir de 1958, qui sera accéléré considérablement par le « Plan Messmer » en 1973, vont donner au mouvement anti-nucléaire un souffle nouveau. Désormais, son champ de lutte dépasse la bombe atomique pour se porter sur la production d'électricité nucléaire (Garraud, 1979). En 1971 ont lieu les premières grandes manifestations contre le nucléaire civil en France, à Fessenheim puis dans le Bugey (15 000 personnes). Le sommet de la mobilisation militante française est atteint en 1977 lorsque 60 000 personnes marchent contre le projet Superphénix à Creys-Malville. La mort d'un des participants, Martial Michalon, et la couverture médiatique hostile au mouvement portent un coup au mouvement, d'autant que la majorité des Français soutenaient le gouvernement dans sa fermeté face aux manifestants (Bess, 2011, p. 136). Pour autant, la mobilisation ne s'arrête pas là : les manifestations contre la construction de la centrale nucléaire de Plogoff, réunissent près de 100 000 personnes en mai 1980, menant l'éditorialiste du journal *le Monde* à écrire : « D'où peuvent venir tous ces gens quand on sait que nos quatre grands partis sont globalement favorables à l'énergie nucléaire ? » (cité dans Frémion, 2007, p. 236). Ensuite, le mouvement s'essoufflera quelque peu, même si les catastrophes de Tchernobyl, puis de Fukushima, viendront relancer ponctuellement la mobilisation et remettre la question du nucléaire au cœur de l'agenda (Blanchard, 2010). Ainsi, le mouvement anti-nucléaire, particulièrement puissant dans les autres pays européens, en Allemagne, en Suède et en Suisse notamment, constitue l'une des luttes existentielles de l'écologie politique (Rivat, 2010). Il participe à une forte politisation des enjeux environnementaux, en permettant au mouvement écologiste de mettre en lumière l'absence de différences significatives entre les grands partis (Brouard et al., 2013), et de privilégier la conflictualité (Kitschelt, 1986, p. 73).

⁶⁸ Le mouvement anti-nucléaire britannique ne sera toutefois jamais aussi puissant que ses équivalents français, allemand ou suédois (Rüdiger et Lowe, 1986, p. 281).

Les diverses luttes contre les grands projets jouent aussi un rôle important dans la structuration du mouvement écologiste. En France, la mobilisation pour la défense du Parc national de la Vanoise, en Savoie, bien qu'initialement locale, va rapidement prendre une ampleur nationale. Ce conflit, qui voit s'opposer les promoteurs immobiliers et les acteurs politiques aux écologistes hostiles à la construction d'un domaine skiable dans les limites du Parc national, aboutit à l'abandon du projet. Il a joué un rôle important dans la structuration de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) (Charvolin, 2012). La lutte du Larzac (1971-1981), mouvement d'opposition non-violent à l'extension d'un camp militaire sur le plateau du Larzac sera également fondateur pour l'écologie politique française (Doherty, 2002, p. 44) : d'abord le fait d'une centaine de paysans locaux qui refusent d'être expropriés de leurs terres, cette lutte va grandir de façon exponentielle au point que plusieurs dizaine de milliers de personnes vont converger vers le Larzac lors des manifestations d'août 1973 et 1974 (plus de 60 000 personnes à chaque fois). Le mouvement prendra fin quand François Mitterrand obligera l'armée à abandonner le projet en 1981. Outre que cette expérience fait apparaître des personnalités qui joueront ensuite un rôle de premier plan, comme José Bové, elle remet au goût du jour la désobéissance civile comme moyen d'action privilégié – on le retrouvera plus tard dans la lutte contre les OGM, par exemple – et exprime la diversité des luttes dans le camp écologiste, entre défense de l'agriculture paysanne, vellétés de changer de modes de vie vers des pratiques communautaires, anti-militarisme, *etc.* Plus récemment, la lutte contre l'extraction des gaz de schiste, en France comme en Angleterre, ont fait la une de l'actualité et imposé, en France pour le moins, l'interdiction d'exploiter d'éventuelles nappes de cet hydrocarbure (Chailleux, 2013 ; Terral, 2012).

En Angleterre, les mouvements d'opposition à l'extension des aéroports de Stansted, de Manchester, ou plus récemment, d'Heathrow, joueront aussi un rôle important dans le développement du mouvement écologiste. En effet, bien qu'initialement locaux, ces mouvements vont rapidement prendre une ampleur nationale et permettront aux différentes organisations partie-prenantes de l'opposition de développer un certain nombre d'arguments au potentiel plus général, sur les pollutions liées au transport aérien, sur la nécessaire réflexion autour des déplacements, ou sur la protection des terres agricoles (Griggs et Howarth, 2008 ; Rootes, 1999b). Par ailleurs, tout comme dans le cas des mouvements français⁶⁹, ils

⁶⁹ En France aussi, les luttes contre l'extension des aéroports ou la construction de nouveaux aéroports ont pu avoir une importance déterminante (Halpern, 2007 ; Kempf, 2014).

obligeront les grands partis de gouvernement à se positionner. Il convient d'ajouter à ces mobilisations la recrudescence des mouvements de protection des animaux au Royaume-Uni à partir des années 1960. Bien que ne pouvant pas être considérés comme des mouvements d'opposition à des grands projets, ni comme une réelle nouveauté, dans la mesure où les premières organisations caritatives de protection des animaux de la fin du XIX^e siècle – la *Society for the Prevention of Cruelty to Animals* a été fondée en 1824 – la vigueur prise par ces mouvements et leur radicalisation à partir des années 1970 participe à l'essor de l'écologie politique britannique (Garner, 1993). Les luttes contre la vivisection, la chasse à cour ou les fourrures animales seront ainsi des portes d'entrée privilégiées de nombreux militants vers l'écologie politique en Grande-Bretagne et seront en partie récupérées par les grands partis de gouvernement, comme nous le verrons par la suite.

Ces diverses mobilisations populaires vont marquer l'histoire des démocraties occidentales. Moments privilégiés de mise sur agenda des enjeux environnementaux, elles s'inviteront ponctuellement dans les campagnes électorales, même si les grands partis de gouvernement mettront du temps avant de réagir. Car ces nombreuses mobilisations thématiques, initialement portées par des individus peu ou pas organisés, sont également le fait d'un réseau d'associations non affiliées aux partis politiques traditionnels, mais dont le nombre va exploser au cours des années 1970.

3.2.2. Le renouveau des associations de protection de l'environnement

Les années 1970 sont celles du renouvellement du tissu d'organisations de défense de l'environnement. Ce renouveau s'appuie d'une part sur l'importance croissante accordée aux enjeux environnementaux par des citoyens politisés dans le cadre des mouvements sociaux des années 1960 et, d'autre part, sur le sentiment croissant des limites du militantisme environnemental traditionnel, et de l'absence de discours radical porté par les grandes associations caritatives nées à partir la fin du XIX^e (Doherty, 2002, p. 31). La constitution de Greenpeace en 1971 illustre bien cette tendance : face aux réticences du Sierra Club à se résoudre à l'action directe pour empêcher des essais nucléaires américains, un petit groupe de militants place son navire au centre de la zone d'essai, recevant une couverture médiatique exceptionnelle et forçant les Etats-Unis à abandonner les essais nucléaires atmosphériques. Greenpeace était née, et l'organisation va se développer rapidement, ouvrant des bureaux nationaux dans la plupart des pays occidentaux dans les années 1970.

Ainsi, au Royaume-Uni, de nombreuses organisations voient le jour à partir de la fin des années 1960 : on peut citer notamment *Friends of the Earth*, le *Tree Council*, *Rescue*, *Transport 2000* (Lowe et Goyder, 1983, p. 17). Ces associations développent souvent une critique du capitalisme et de la société de consommation que l'on ne trouvait pas forcément dans les organisations plus anciennes et établies. Dans cette Grande-Bretagne disposant du « lobby environnemental le plus ancien, le plus fort, le mieux organisé et le plus largement soutenu du monde » (McCormick, 1989, p. 34), les années 1970 sont donc celles du boom des associations environnementales⁷⁰, puisque, parallèlement à la création de nouvelles organisations, le nombre d'adhérents augmente considérablement (Lowe et Goyder, 1983, p. 24).

Il convient toutefois de relever que les nouvelles associations britanniques perpétuent rapidement la tradition de pression, ou de lobbying, qui caractérisait le mouvement environnementaliste dans un Royaume-Uni où la culture du pluralisme est prégnante (Lowe et Goyder, 1983 ; McCormick, 1989). En effet, comme l'écrit Guillaume Sainteny, « dans les États faibles et les systèmes politiques ouverts, comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne, les mouvements sociaux et, notamment, le mouvement anti-nucléaire ont davantage choisi des stratégies d'assimilation ou de pression (lobbying, pétitions, référendum, contestation des procédures devant les tribunaux, concertation, consultation... » (2000, p. 13). Ce constat est partagé par la plupart des spécialistes des politiques environnementales britanniques (Carter, 2007, p. 126 ; McCormick, 1991, p. 38) et il aura un impact sur la capacité du mouvement écologiste britannique à se regrouper au sein d'un parti politique puissant, de nombreuses associations préférant rester en dehors de l'arène partisane, pour mieux travailler en partenariat avec les grands partis politiques.

En France, au contraire, le mouvement environnemental va se développer dans une culture initialement plus critique à l'égard de l'État (Frémion, 2007 ; Lascoumes, 1994). Certes, inscrites dans la tradition des grandes associations de charité britanniques, quelques organisations cherchent à faire valoir leur influence auprès du pouvoir. C'est le cas de la section française du WWF, créée en 1967 et fortement liée aux institutions publiques⁷¹. C'est également le cas de la Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature

⁷⁰ 23 nouvelles associations de protection de l'environnement voient le jour entre 1966 et 1975 au Royaume-Uni, soient près du triple que lors de la décennie précédente, qui constituait déjà un record (Lowe et Goyder, 1983, p. 16).

⁷¹ Ainsi, c'est le Général de Gaulle qui nomme le premier Directeur du WWF, en la personne de Jean Sainteny.

(FFSPN)⁷², créée en 1968, qui regroupe la multitude d'associations environnementalistes régionales ou locales, comme la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), Alsace Nature, ou Eaux et Rivières de Bretagne.

Cependant, en parallèle de la constitution de ces deux organisations, dont l'action vise à influencer les politiques publiques, se constituent des groupes plus militants. On peut citer la section française de *Friends of the Earth*, fondée en 1971 avec Brice Lalonde à sa tête. Les Amis de la Terre vont renouveler les formes d'action en faveur de l'environnement aux côtés de Greenpeace, en organisant par exemple une grande manifestation de cyclistes dans les rues de Paris, qui rassemble plus de 20 000 personnes en 1972 (Lecoeur, 2011, p. 74). Ces associations formeront le pilier des premières listes écologistes lors des élections locales. Le renouveau de l'environnementalisme associatif – l'accroissement du nombre d'adhérents et la constitution de nouvelles associations – touche donc aussi la France.

La dichotomie entre associations purement environnementalistes, historiquement attachées à la protection de la nature, et associations écologistes, dont les revendications sont porteuses de transformations sociales et économiques profondes, va ensuite s'estomper, par un effet de double influence. D'une part, l'écologie politique, dont l'approche est centrée sur les rapports de force, va avoir une influence non négligeable sur les environnementalistes. Même dans les milieux naturalistes, on consent désormais à mettre en avant une critique des modes de vie et de production. Dans un mouvement inverse, de nombreuses organisations écologistes se sont institutionnalisées, en multipliant les interactions avec les pouvoirs publics au détriment de leur autonomie et de leur radicalité (Doherty, 2002, p. 147 ; Nicolino, 2012).

D'ailleurs, cette institutionnalisation a pour effet de mettre un terme à l'augmentation du nombre d'adhésions dès la fin des années 1970, phénomène que l'on peut constater à la lecture du Graphique A.4 en annexe. Cette évolution, qui suit un profil similaire dans les deux pays n'est pas sans rappeler les cycles d'attention aux enjeux environnementaux mis en évidence par Anthony Downs (1972), sur lesquels nous reviendrons dans la section suivante. Elle était déjà apparue dans les Graphiques 1.1 et 1.2 qui mesuraient la présence de l'environnement dans les quotidiens nationaux. On peut noter également que le Royaume-Uni affiche des niveaux d'adhésion au mouvement écologiste plus élevés que la France, ce qui s'explique notamment par le rôle important des *Charities* en Grande-Bretagne, dont font

⁷² La FFSPN deviendra plus tard la plus grande ONG environnementale française, France Nature Environnement (FNE), comptant plus de 3000 associations membres.

partie un certain nombre des grandes associations de protection de l'environnement, comme le *National Trust*, ou la *Royal Society for the Protection of Birds*, (Crowson, McKay et Mouhot, 2012 ; Watts, 1999). Quoi qu'il en soit, comme l'expliquent Jean-Paul Bozonnet et Charlotte Halpern, un faible degré d'adhésion aux associations environnementales n'indique pas forcément un désintérêt des citoyens pour la protection de l'environnement (2013)

Si la dynamique d'adhésion s'essouffle quelque peu, force est de constater que l'intensité des mobilisations écologistes à partir des années 1960 et l'apparition d'un mouvement social s'appuyant sur un grand nombre d'associations, étrangères aux partis politiques traditionnels, peuvent accréditer l'hypothèse de la naissance du clivage Écologie/Productivisme. Ce mouvement social s'appuie-t-il sur une communauté politique particulière, comme le voudrait la définition canonique des clivages, développée par Stefano Bartolini et Peter Mair (1990) ? C'est la question à laquelle va tenter de répondre la section suivante.

3.2. La communauté verte

La division sociale constitue l'une des trois dimensions d'un clivage, tel que défini par Bartolini et Mair (1990, p. 213-220). Pour les deux auteurs, un clivage n'existe qu'à partir du moment où l'on peut classer les citoyens sur l'un ou l'autre de ses versants, en fonction d'une appartenance sociale particulière – la classe, la religion, *etc.* (Bornschieer, 2009). Or, autant l'affirmer sans ambages, la dynamique de constitution d'une communauté écologiste, positionnée sur le versant Écologie du nouveau clivage, n'est pour le moment pas comparable avec la puissance de l'appartenance à une religion, à un territoire, ou à une classe sociale – qui composaient les alignements sur les anciens clivages. Cette dynamique n'en est qu'à ses balbutiements et n'a pas encore créé, chez ses membres, de sentiment d'appartenance aussi fort que pouvait l'impliquer le fait d'être catholique ou ouvrier.

Toutefois, il faut rappeler que les communautés « rokkanienes » ne se sont pas constituées du jour au lendemain. Le temps et le travail des partis politiques, une dimension du clivage que nous étudierons dans le chapitre suivant, sont des éléments déterminants dans la construction des communautés socio-politiques. L'écologie politique, qui ne date que du début des années 1960, est au contraire un mouvement intellectuel et social récent, opposé à une révolution – productiviste – récente.

Par ailleurs, l'homogénéité des communautés mises en évidence par Lipset et Rokkan n'a jamais été parfaite. Cela s'explique notamment par le fait que tous les ouvriers ne partageaient pas la fameuse « conscience de classe », pour prendre l'exemple du clivage Possédants/Travailleurs (Weakliem, 1993). Le comportement électoral et les valeurs des ouvriers ont toujours été marqués par la diversité – ce qui n'a pas empêché l'existence de tendances majoritaires au sein des ouvriers et l'alignement d'une partie d'entre eux sur la gauche (Gougou, 2012).

Enfin, la constitution des communautés socio-politiques mises en lumière par Lipset et Rokkan s'est faite dans le cadre de l'extension du suffrage universel et donc de l'intégration de pans entiers de la population à la démocratie représentative, facilitant par là-même leur inscription à l'un ou l'autre versant des clivages. Au contraire, la communauté écologiste se constitue au sein d'une société où la totalité des citoyens ont déjà intégré le système politique. La création de cette communauté ne peut donc passer que par le basculement d'une partie des citoyens d'une communauté socio-politique à l'autre – rendu possible par l'affaiblissement des anciennes communautés – et/ou le renouvellement générationnel.

Ainsi, il n'est pas étonnant que la communauté écologiste soit moins structurée, intégrée, et même caractérisée⁷³ que les communautés rokkaniennes. Il n'empêche que l'on peut percevoir les prémisses de cette communauté, dès la fin des années 1960, dans deux dynamiques parallèles : l'augmentation des préoccupations environnementales mises en évidence dans les sondages d'opinion et le développement de modes de vie en rupture avec le productivisme. Ces deux dynamiques pourraient être les signes de la constitution une « communauté verte ».

3.2.1. Le verdissement de l'opinion

L'idée selon laquelle la dégradation de l'environnement est un problème auquel il convient de trouver une solution est une idée qui se diffuse rapidement dans les opinions publiques occidentales. Le thème de l'environnement apparaît dans les sondages à la fin des années 1960, et les citoyens y indiquent dès le départ un souci manifeste pour la protection de l'environnement. Ainsi, dans un sondage SOFRES de 1972, la « protection de

⁷³ S'il est aisé de simplement constater l'obédience religieuse ou de considérer la profession pour connaître l'appartenance d'un individu à telle ou telle communauté politique, les critères objectifs sont plus rares pour caractériser la communauté écologiste.

l'environnement » est la deuxième préoccupation des Français, et la « pollution, destruction de la nature » est « le premier des dangers graves qui [leur] paraissent menacer l'avenir de l'humanité » (cité dans Sainteny, 2000, p. 41). Très rapidement, de nombreuses études d'opinion permettent de penser que la communauté politique écologiste est largement majoritaire... Les eurobaromètres, par exemple, montrent qu'il existe un quasi-consensus parmi les citoyens européens pour protéger l'environnement, et ce, dès le milieu des années 1970. Dès 1973, 95% de la population des 6 pays de la CEE estimait ce problème important ou très important (Bozonnet et Jacquot, 1998). De même, en 2008, 96% des répondants – parmi les 27 pays membres de l'UE – affirment que la protection de l'environnement est une question plutôt importante (32%) ou très importante (64%)⁷⁴.

Cet apparent consensus ne doit pourtant pas être pris comme preuve du fait que l'ensemble des sociétés occidentales se placerait désormais de manière stable et définitive sur le versant « Écologie » du nouveau clivage, et ce pour deux raisons. D'une part, en matière d'environnement comme ailleurs, la manière dont la question est posée donne des résultats tout à fait différents et le consensus peut s'éroder très vite quand la question posée implique de choisir entre protéger l'environnement et d'autres priorités (Dunlap et Jones, 2002 ; Gelissen, 2007 ; Liere et Dunlap, 1981). D'autre part, la structuration de l'opinion publique vis-à-vis de l'environnement est fluctuante.

Un verdissement limité

Si vous demandez à un ami s'il est favorable à la protection de l'environnement, ou si vous lui demandez s'il est prêt à payer plus d'impôt pour protéger l'environnement, vous avez quelques chances de ne pas obtenir la même réponse. On touche ici à un sujet que nous aurons amplement le loisir de traiter dans la suite de ce travail, quand nous étudierons les positions des grands partis de gouvernement : l'aspect *a priori consensuel* de l'enjeu environnemental considéré de manière générale et son aspect *potentiellement conflictuel* dès qu'on entre dans la précision des mesures à prendre pour le protéger ou dans la priorité à lui donner par rapport à d'autres enjeux.

Nous illustrerons cette réalité dans les opinions françaises et britanniques à partir de trois indicateurs distincts : le soutien aux associations de protection de la nature, la priorité donnée

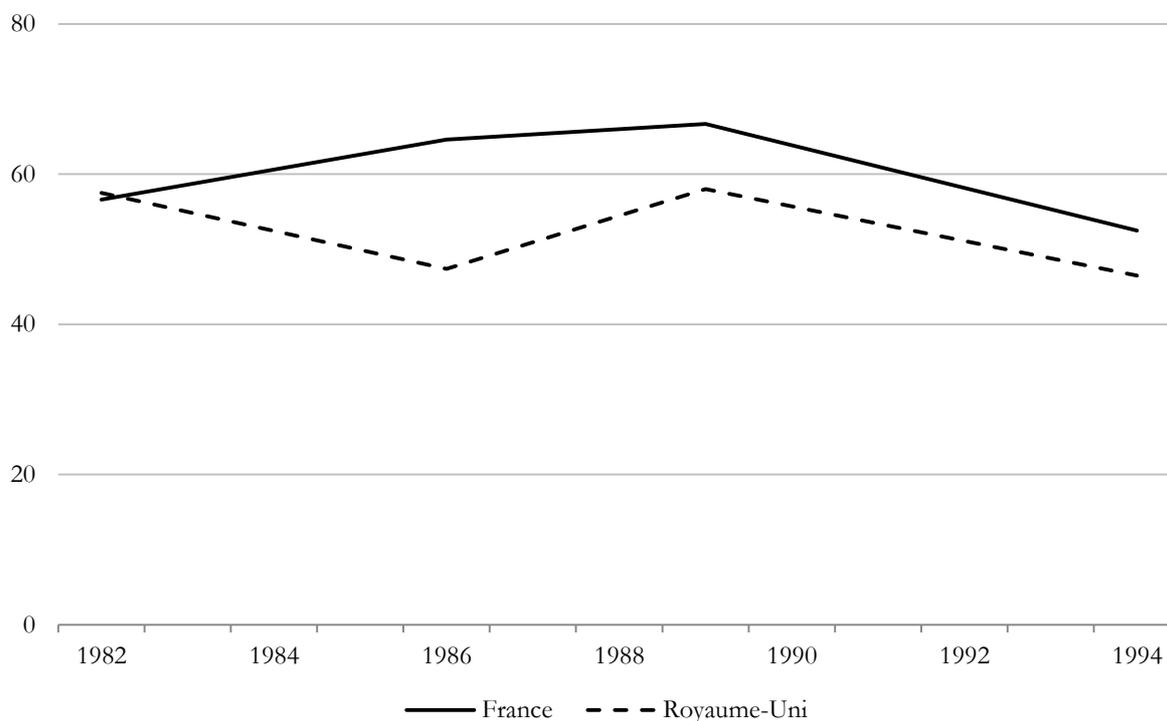
⁷⁴ COMMISSION EUROPEENNE, 2008, *Eurobaromètre spécial 295: Attitudes des citoyens vis-à-vis de l'environnement*, Commission européenne, Bruxelles, p.11.

à la défense de l'environnement sur le développement économique et le fait de placer l'environnement parmi les deux enjeux les plus importants auxquels le pays doit faire face. Ces indicateurs ne couvrent, hélas, pas les mêmes périodes⁷⁵, mais permettent d'illustrer la difficulté à mesurer la structure des opinions sur les questions d'environnement. En fonction de l'indicateur choisi, le niveau des personnes favorables à la protection de l'environnement varie fortement.

Le Graphique 1.5, qui représente l'évolution du « fort soutien » aux associations de protection de la nature sur la période 1982-1994, montre que celui-ci est très élevé parmi la population des deux pays – entre 49% des répondants pour le Royaume-Uni en 1986 et 67% pour la France en 1989. Ce soutien connaît un niveau similaire entre les deux pays – à peine plus faible au Royaume-Uni qu'en France. De même, l'évolution est quasiment la même au sein des opinions britanniques et françaises – relativement stable. Le niveau de soutien aux associations de protection de la nature connaît une légère diminution entre 1989 et 1994 dans les deux pays.

⁷⁵ Il n'est pas aisé de mesurer l'évolution de l'opinion entre plusieurs pays sur les questions d'environnement. En effet, les bases de données longitudinales et comparatives incluant des questions à ce sujet ne sont pas légion. Pour tenter de se faire une idée un peu plus précise des évolutions communes des opinions en faveur de la protection de l'environnement dans les deux pays, et de comparer leur niveau, nous avons donc choisi des indicateurs présents – de façon parcellaire – dans les Eurobaromètres, ce qui permet d'intégrer le temps long (à la différence des enquêtes de l'*International Social Survey Programme* ou des *World Values Surveys*, par exemple) et la comparaison (à la différence des diverses enquêtes nationales sur le sujet).

Graphique 1.5
Évolution du pourcentage de la population déclarant un fort soutien aux associations de protection de la nature



Sources : Eurobaromètres⁷⁶

Le Tableau 1.1 représente le pourcentage de répondants déclarant que « la protection de l'environnement devrait avoir la priorité sur le développement économique », alors qu'ils pouvaient aussi choisir une réponse qui ne faisait pas de choix de priorité ou une réponse qui privilégiait le développement économique. Le niveau constaté d'opinions pro-environnementales sur cette période qui court de 1992 à 1997 est nettement plus bas que celui du soutien aux associations de protection de la nature. Il oscille entre 11,2% et 25,3%. Selon cet indicateur, des différences existent clairement entre la France et le Royaume-Uni, et les répondants britanniques semblent plus favorables à l'environnement que leurs équivalents français (+12,7 points en 1992 et +12,1 points en 1995), même si elles tendent à s'atténuer en 1997 (+1,1 points).

⁷⁶ Données pour les années 1982 (EB 17), 1984 (EB 21), 1986 (EB 25), 1989 (EB 31A) et 1994 (EB 41.1). La question était la suivante : « Parmi la liste qui suit, pouvez-vous m'indiquer lesquelles vous soutenez (fortement, ou plutôt) et lesquelles vous ne soutenez pas (plutôt pas, ou pas du tout) ? » ; suivait une liste allant de 4 à 5 items incluant « les associations de protection de la nature ». Données collectées sur le site du Gesis : <http://zocat.gesis.org>.

Tableau 1.1
Pourcentage de répondants déclarant que « la protection de l'environnement devrait avoir la priorité sur le développement économique »

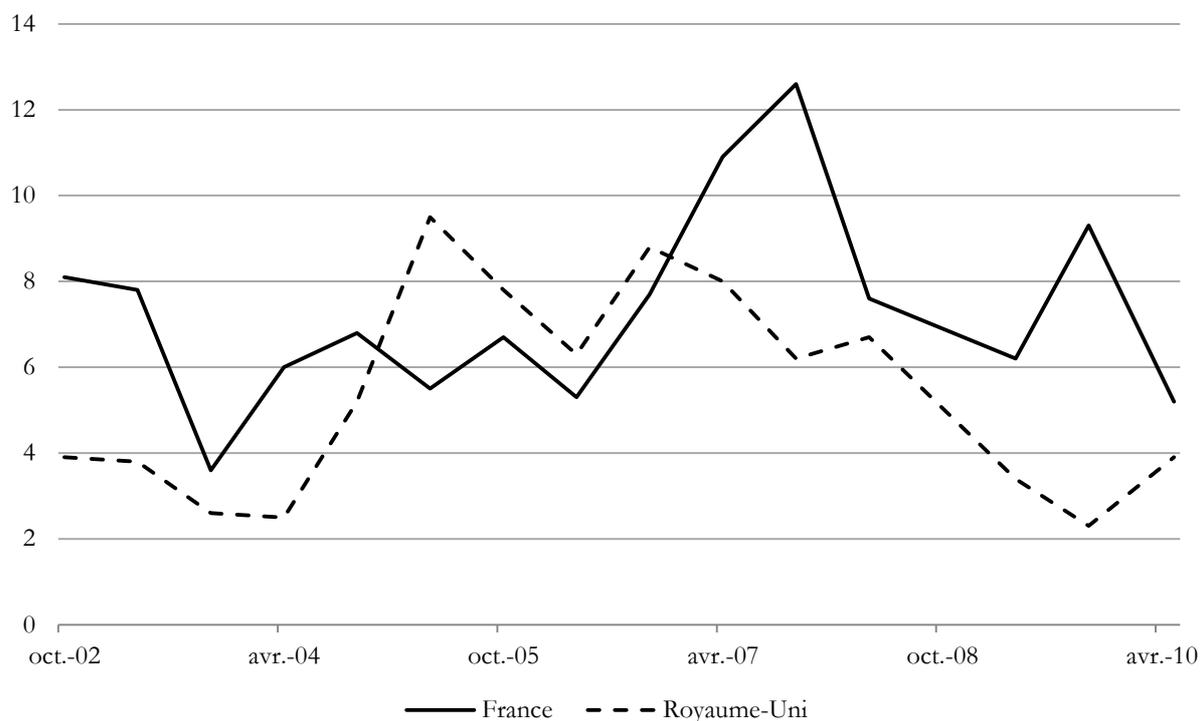
Année	1992	1995	1997
France	12.6	11.2	20.1
Royaume-Uni	25.3	23.3	21.2

Sources : Eurobaromètres⁷⁷

Enfin, le Graphique 1.6 représente l'évolution du pourcentage des répondants considérant que l'environnement fait partie des deux enjeux les plus importants auxquels doit faire face leur pays, entre octobre 2002 et avril 2010. La part de l'opinion favorable à l'environnement, selon cet indicateur, sont encore plus bas que ceux du Tableau 1.1 liés aux choix entre développement et environnement. Cela correspond aux résultats de multiples travaux indiquant que l'environnement demeure souvent une préoccupation secondaire par rapport à d'autres problèmes politiques comme le chômage ou la sécurité (Boy et Brugidou, 2004 ; Dunlap, 1991). Le pourcentage de la population citant la protection de l'environnement comme l'un des deux enjeux les plus importants ne dépasse jamais 13%.

⁷⁷ Données pour les années 1992 (EB 37), 1995 (EB 43.1) et 1997 (EB 47). La question était la suivante. « Je vais lire trois opinions que l'on entend parfois à propos des problèmes environnementaux. Laquelle est la plus proche de votre propre opinion : 1. Le développement économique devrait avoir la priorité sur la protection de l'environnement ; 2. Le développement économique doit être assuré, mais l'environnement protégé dans le même temps ; 3. La protection de l'environnement devrait avoir la priorité sur le développement économique ». Données collectées sur le site du Gesis : <http://zacat.gesis.org>.

Graphique 1.6
Évolution du pourcentage de la population considérant que l'environnement fait partie des deux enjeux les plus importants



Sources : Eurobaromètres⁷⁸

Un verdissement fluctuant

Par ailleurs, on constate dans le Graphique 1.8 une variation importante entre les pays et au sein des pays. Après une relative stabilité en France entre 2002 et 2006 – le niveau oscillant entre 4 et 8% –, le pourcentage s'élève à 12,7% en octobre 2007 – au moment du Grenelle de l'environnement – pour diminuer ensuite et retrouver des niveaux similaires à la période précédente. Au Royaume-Uni, la tendance est quelque peu similaire, même si le pic arrive plus tôt – 9,2% en avril 2005 – et que le niveau général de cet indicateur est plus bas qu'en France. Ces évolutions cycliques ne sont pas une surprise. Elles correspondent aux caractéristiques de l'évolution de l'attention du public aux enjeux environnementaux, déjà théorisées par Anthony Downs.

⁷⁸ Données issues des eurobaromètres suivants : EB 57.2, EB 59.1, EB 60.1, EB 61, EB 62, EB 63.4, EB 64.2, EB 65.2, EB 65.3, EB 66.1, EB 67.2, EB 68.1, EB 69.2, EB 71.1, EB 72.4 et EB 73.4. La question était la suivante : « Parmi les enjeux suivants, quels sont, d'après vous, les deux enjeux les plus importants auxquels votre pays doit faire face ? » Suivait une liste de 8 items incluant : « la protection de l'environnement ». Données collectées sur le site du Gesis : <http://zacat.gesis.org>.

Dans un article qui a fait date – « *Up and Down With Ecology, The Issue-Attention Cycle* » – Anthony Downs (1972) développe l'idée selon laquelle l'attention du public pour les problèmes environnementaux est cyclique, mais ne dépend pas de la gravité objective desdits problèmes. Le cycle d'attention comprendrait cinq étapes qui voient croître, puis diminuer l'attention du public⁷⁹. Anthony Downs insiste également sur l'importance de la couverture médiatique : les incidents environnementaux doivent être « dramatiques et excitants » pour que l'attention du public augmente significativement (1972, p. 42). Les travaux tentant de mettre en évidence empiriquement l'existence de ces cycles d'attention aboutissent toutefois à des résultats mitigés (Bacot et Fitzgerald, 1999 ; Harrison, 1996 ; Jegen, Foucault et Montpetit, 2010)⁸⁰.

En tentant d'appliquer la théorie d'Anthony Downs au cas français, Guillaume Sainteny retrouve une dynamique cyclique. Il montre que la première phase ascendante du cycle d'attention aux enjeux environnementaux démarre en 1970, avant que l'importance du thème ne décline dans l'opinion à partir de 1977 (2000, p. 42). S'en suivent des évolutions très défavorables dans les sondages, mais aussi dans la participation aux associations de protection de l'environnement – une diminution que nous avons déjà pu constater. Ce déclin est stoppé à partir du milieu des années 1980 (p. 78), et la période 1986-1993 est marquée par une croissance des opinions favorables à la protection de l'environnement, avant que le nouvel infléchissement de la situation économique ne rende à nouveau la configuration moins favorable à l'écologisme (p. 141). Ce séquençage de l'attention du public à l'environnement correspond parfaitement aux cycles d'attention médiatique mis en évidence dans le Graphique 1.1, en introduction de ce chapitre. Il indiquait d'ailleurs une forte remontée de l'attention à l'écologie au cours des années 2000, liée notamment à la tenue du Grenelle de l'Environnement dont nous reparlerons dans la suite de ce travail.

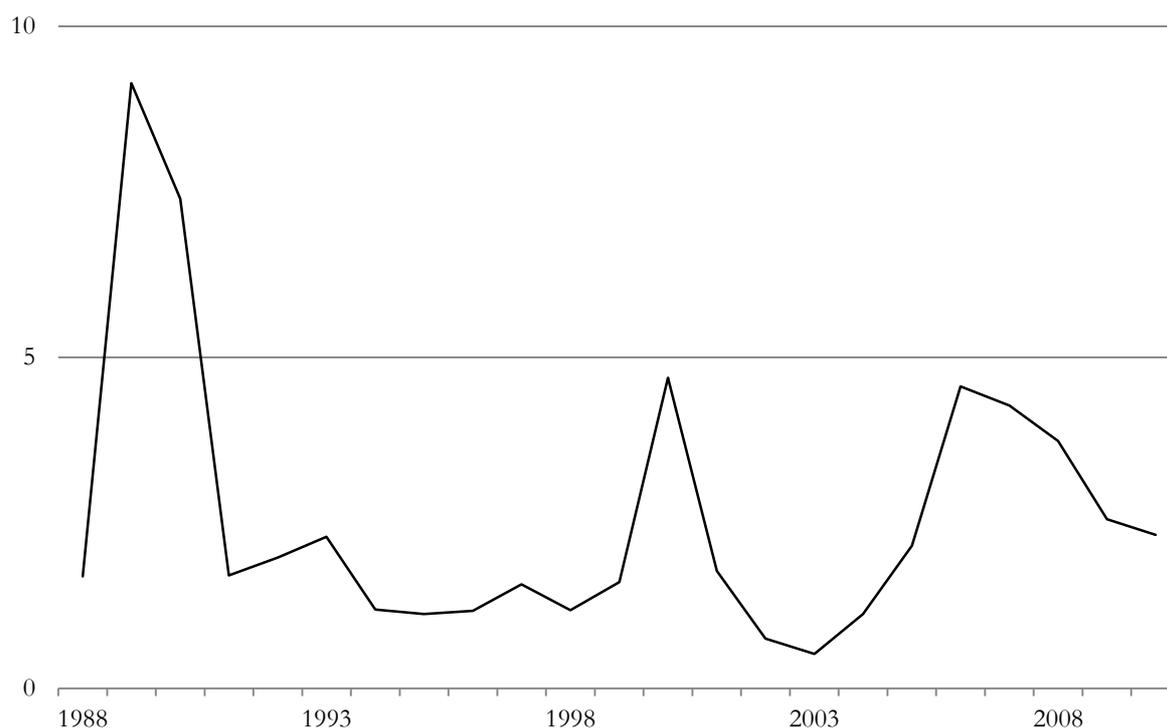
Par ailleurs, la dynamique cyclique de l'attention du public aux questions d'environnement semble exister au Royaume-Uni également. Le Graphique 1.9, ci-dessous, représente l'évolution sur les deux dernières décennies d'un indice proche du troisième indicateur que nous avons utilisé précédemment : il s'agit de l'évolution du pourcentage de la population britannique considérant que l'environnement ou l'énergie constitue le problème le plus

⁷⁹ L'étape du pré-problème ; l'étape de la découverte alarmée et de l'enthousiasme euphorique ; la réalisation du coût significatif des progrès ; le déclin graduel de l'intérêt du public : l'étape du post-problème (Bacot et Fitzgerald, 1999, p. 526-527 ; Downs, 1972, p. 39-41).

⁸⁰ La logique de cycles d'attention dans l'opinion a même été étendue à d'autres enjeux de politiques publiques (Peters et Hogwood, 1985)

important (*most important issue*). Nous utilisons pour cela les données collectées par le projet britannique du *Comparative Agendas Project* à partir des enquêtes Ipsos-MORI (Jennings et Wlezien, 2011). Le Graphique 1.7 confirme l'existence de cycles d'attention aux enjeux environnementaux dans l'opinion publique britannique. Environnement et énergie y connaissent des pics d'attention en 1989 (9,1% de la population), au moment où le Green Party britannique obtient ses meilleurs résultats historiques, en 2000 (4,6%) et en 2006 (4,5%), période à laquelle, nous le verrons, l'environnement s'est invité à l'agenda des systèmes politiques. Ces variations cycliques rappellent également celles constatées dans le Graphique 1.1, qui représentait la saillance de l'environnement dans le quotidien *The Guardian*.

Graphique 1.7
Évolution du pourcentage de la population britannique considérant que
l'environnement est l'enjeu le plus important



Sources : UK Policy Agendas Project⁸¹

⁸¹ Les données ont été compilées à partir de questions de sondages posées régulièrement par Ipsos-MORI entre 1988 et 2008. La question posée est la suivante : « Quel est selon vous l'enjeu le plus important auquel doit faire face la Grande-Bretagne aujourd'hui ? Les catégories de réponses fournies par Ipsos-MORI ont été ensuite codées selon le codebook du *UK Policy Agendas Project*. Environnement et énergie correspondent à 2 thèmes parmi 16. Données collectées sur le site du *UK Policy Agendas Project* : <http://policyagendasuk.wordpress.com/datasets/>.

L'étude de ces différents indicateurs permet de conclure que la part de citoyens considérant que la protection de l'environnement est une priorité n'est pas nulle, loin de là ; les Français et les Britanniques sont systématiquement plus de 10% et souvent plus de 20% à considérer que l'environnement doit avoir la priorité sur le développement économique. Cette exploration de la structure des opinions françaises et britanniques sur l'environnement ne permet pas de délimiter nettement les contours d'une éventuelle communauté écologiste. Cela est d'autant plus vrai que se déclarer favorable à l'environnement dans un sondage et appartenir à cette communauté sont deux choses différentes. Toutefois, ces résultats indiquent qu'une partie non négligeable des personnes interrogées considèrent que la protection de l'environnement est une priorité, ce qui témoigne de la transformation des valeurs des citoyens occidentaux sur le sujet. Ce développement d'opinions plus favorables à la protection de l'environnement s'inscrit dans le cadre plus large de l'émergence du post-matérialisme. Il paraît important de revenir sur cette émergence, avant de rappeler pourquoi l'Écologie ne se fonde pas dans le post-matérialisme.

Transformation des valeurs et post-matérialisme

Le débat sur les manifestations du clivage Écologie/Productivisme dans l'opinion doit être replacé dans le cadre plus large de la transformation des valeurs occidentales, mise en évidence par le sociologue américain Ronald Inglehart. Partant des thèses d'Abraham Maslow (1970) sur la hiérarchie des priorités des individus et fondant sa recherche sur de larges enquêtes d'opinion internationales, Ronald Inglehart présente sa théorie du post-matérialisme dès la fin des années 1970, avant de la compléter par la suite (1977, 1990, 1997).

Selon lui, le développement économique sans précédent des sociétés industrielles à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale aurait transformé la structure des besoins des populations occidentales. En particulier, la révolution productiviste des Trente Glorieuses a permis de satisfaire les besoins économiques immédiats de la plupart des citoyens. Alors que l'histoire humaine fut surtout celle de la recherche de la sécurité et de la survie matérielle, « le degré sans précédent de sécurité économique dont les générations d'après guerre ont fait l'expérience dans les sociétés industrielles avancées » a permis l'apparition des valeurs post-matérialistes – attention à la démocratie, à l'accomplissement individuel et à la qualité de vie, plutôt qu'à l'accumulation des biens matériels ou à la sécurité (Inglehart, 1995, p. 62). Ces

nouvelles valeurs sont plutôt portées par les « nouvelles » classes moyennes, constituées de personnes à haut niveau d'éducation et souvent employées dans le secteur public⁸².

Les travaux de Ronald Inglehart rejoignent les conclusions d'autres auteurs à propos des transformations sociales liées à la désindustrialisation, la transformation du mouvement ouvrier, et l'apparition de nouveaux types de mobilisations sociales. On pense aux travaux d'Alain Touraine (1969, 1973) ou de Daniel Bell (1976) sur la société postindustrielle. On pense aussi aux travaux de Scott Flanagan, qui précisera les concepts développés par Inglehart en parlant de l'apparition des « libertaires » (*libertarians*), dont les valeurs sont aussi marquées par l'importance attachée à la liberté personnelle, à la participation et à la tolérance (Flanagan et Dalton, 1984 ; Flanagan et Lee, 2003 ; Inglehart et Flanagan, 1987), un concept repris par Herbert Kitschelt (1994). Ces catégorisations rappellent également le système de valeurs de « libéralisme culturel » qui se serait développé au sein des sociétés occidentales (Grunberg et Schweisguth, 1990, p. 49).

On peut ainsi considérer que la naissance du clivage Écologie/Productivisme s'inscrit en partie dans ces transformations des systèmes de valeurs des pays occidentaux. En effet, pour reprendre les mots de Ronald Inglehart, le post-matérialisme affecte à la fois les valeurs relatives au travail, à la fertilité, aux habitudes de consommation, « ce qui a donc *directement* un impact sur l'environnement [...], mais aussi les attitudes à l'égard de l'environnement *en tant que tel* », ce que l'auteur appelle la « conscience environnementale » (1995, p. 62, en italique dans l'original). Le score sur l'indicateur de post-matérialisme est d'ailleurs une des variables explicatives de la position des citoyens sur l'environnement (Kidd et Lee, 1997). Le Tableau A.4, en annexe, montre d'ailleurs que la relation entre post-matérialisme et environnementalisme existe. Mais cette relation n'est pas très forte statistiquement.

Cela vient confirmer l'idée selon laquelle le clivage Écologie/Productivisme est plus qu'un simple « sous-ensemble » de la division issue de l'apparition du post-matérialisme (Brechtin et Kempton, 1994). En effet, la problématique environnementale semble posséder son aspect distinctif, l'opposition à la révolution productiviste et à la dégradation des conditions

⁸² Plusieurs auteurs ont essayé de mieux définir les caractéristiques socio-structurelles des nouveaux clivages. Hanspeter Kriesi montre par exemple que la « nouvelle » classe moyenne peut-être divisée en fonction de logiques professionnelles (soumission à la hiérarchie ou autonomie) qui expliqueraient la distribution des nouvelles valeurs (1998, p. 172-174). On retrouve cette volonté d'affiner l'étude des classes et des professions pour mieux saisir les nouvelles divisions sociales chez Daniel Oesch (2006, 2008). D'autres chercheurs accordent une grande importance à l'éducation, suivant les travaux d'Erick Allardt (1969). Rune Stubager montre par exemple que les groupes à haut niveaux d'éducation et à bas niveaux d'éducation affichent une forme d'identité collective et ressentent l'existence d'un antagonisme vis-à-vis de l'autre groupe (2009).

objectives de l'environnement. Considérer les enjeux environnementaux comme des enjeux non matériels paraît limitatif : la diminution des ressources naturelles, la disparition des espèces ou le dérèglement climatique sont des questions éminemment concrètes et physiques. Si les valeurs jouent effectivement un rôle dans le souci des citoyens pour l'environnement, il convient de ne pas oublier que des intérêts économiques puissants sont en jeu, pour de nombreux acteurs (employeurs, agriculteurs, syndicats, etc.). De ce point de vue, le clivage Écologie/Productivisme n'est pas seulement de nature à transformer l'axe « culturel » de la compétition politique, mais également son axe « économique ». La position d'un individu vis-à-vis de l'environnement ne peut se résumer à son score de post-matérialisme.

Il n'en demeure pas moins que l'amplification des valeurs post-matérialistes dans le courant des années 1960 et 1970 s'est accompagnée du développement de styles de vie émergents cherchant à rendre concrète l'alternative au productivisme. Ainsi, plus qu'aux idées éthérées, de nombreux citoyens attachent une grande importance aux applications de ces idées, à leur expérimentation directe et concrète (Buttel et Gijswejt, 2004, p. 48), dans leurs pratiques individuelles comme professionnelle. Cette construction concrète d'une alternative au productivisme doit également être prise en considération si l'on souhaite mettre en évidence l'existence d'une éventuelle communauté écologiste.

3.2.2. Les militants de l'écologie : nouveaux styles de vie et métiers de l'environnement

Faire l'hypothèse de l'émergence d'une communauté verte peut paraître osé : comme nous l'avons vu plus haut, bien qu'ayant connu une forte croissance à partir du milieu des années 1960, les associations de protection de l'environnement ne regroupent qu'une faible portion des populations occidentales ; par ailleurs, de nombreux pans de la société n'ont pas évolué face à la naissance du nouveau clivage et sont restés productivistes. Les syndicats et les entreprises sont par exemple demeurés réticents à prendre en considération les enjeux environnementaux, à quelques exceptions près (Lascoumes, 2012, p. 70-75 ; Mason et Morter, 1998 ; Villanueva et Mouriaux, 1994) ; du côté des comportements individuels, le consumérisme se porte bien dans l'ensemble des pays de l'OCDE⁸³.

⁸³ La consommation a connu une augmentation continue depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, même si le rythme de cette augmentation commence à se tasser. OCDE, 2012, « Panorama des comptes nationaux 2011 », Paris.

Mais on constate aussi la lente construction d'une contre-culture écologiste dans les sociétés occidentales, et ce, dans deux domaines en partie liés. Il s'agit d'une part du choix fait par de nombreux individus de transformer leur mode de vie, de travail et/ou de consommation, choix susceptible de former une catégorie de citoyens aux valeurs et aux actions partagées. D'autre part, la lutte contre les dégâts environnementaux passe aussi par le développement des métiers de l'environnement, ou des « métiers verts », qui emploient un nombre grandissant d'individus dont le quotidien professionnel est, de fait, inscrit dans le clivage Écologie/Productivisme.

Consumérisme politique et simplicité volontaire

« Le militant écologiste correspond-t-il à la caricature qui le dépeint comme un homme jeune, barbu et chevelu, en chaussettes dans ses sandales, circulant à vélo et cultivant dans son jardin des fruits et des légumes que, faute d'engrais et de pesticides, il ne peut jamais manger avant que les oiseaux et les vers ne s'en soient chargés ? » (Faucher, 1999, p. 135). C'est par ces mots que Florence Faucher-King débute le chapitre de son ouvrage *Les habits verts de la politique* consacré aux manières de vivre des militants des partis verts français et britanniques. Ce cliché du militant écologiste a la dent dure. Il correspond à la réalité des premiers temps de l'écologie politique, quand des cohortes de soixante-huitards décidèrent de retourner à la terre. Florence Faucher-King démontre que la réalité est éloignée de ce cliché éculé, tout en mettant en lumière l'importance des pratiques quotidiennes – de la lessive au régime alimentaire, en passant par le recyclage – dans la construction de l'identité verte. Cela est particulièrement vrai au Royaume-Uni, où la pratique d'un mode de vie alternatif joue un rôle important (1999, p. 162-163).

Or, ces styles de vie se sont diffusés au-delà des simples cercles militants politiques, même s'ils demeurent minoritaires (Bigot et Hoiban, 2010 ; Bozonnet, 2007 ; Bozonnet et Halpern, 2013). On pense à la réduction volontaire du temps de travail – le *downshifting* (Hamilton, 2003) – à des pratiques comme les boycotts, les *buycotts* – choix de consommation de produits respectant un certain nombre de critères sociaux ou environnementaux –, la participation à un SEL – systèmes d'échanges locaux de produits ou de services –, l'adhésion à une AMAP – associations pour le maintien d'une agriculture paysanne. Si la liste est longue et variée, un élément semble être commun à ces pratiques alternatives : la volonté de transformer ses propres pratiques de consommation (Bossy, 2011 ; Dubuisson-Quellier, 2009). En effet, ces

développements sont le résultat d'une opposition au productivisme, dont l'une des dimensions principales est, du point de vue des citoyens, l'avènement du consumérisme. Dans une économie politique fondée sur la consommation, les choix des consommateurs sont devenus des choix politiques (Rochefort, 2007). Choisir d'acheter un produit plutôt qu'un autre, ou de ne pas acheter, est plus qu'un simple acte de consommation : il convient de parler de consumérisme politique (Shah et al., 2007, p. 219).

Généralement peu organisé, fondé sur l'action individuelle, le consumérisme politique est éminemment divers. Il peut aller de l'achat de papier recyclé dans le rayon d'un supermarché au refus pur et simple de s'insérer dans les réseaux de grandes distributions. Un fossé sépare l'alter-consumérisme, qui promeut l'émergence du « consom-acteur », et dans lequel se sont engouffrés les spécialistes en marketing des grandes surfaces, de l'anti-consumérisme, qui revendique un arrachement complet de l'individu de la société de consommation, promu par les tenants français de la décroissance par exemple (Crettiez et Sommier, 2006, p. 587-607). Dans cette diversité, toutes les pratiques ne sont pas à même de constituer une communauté politique. En l'espèce, acheter une mangue bio au supermarché ne fait pas d'un individu un membre de cette communauté verte naissante. De même, la transformation des pratiques de tourisme, de transports, de gestion des déchets, ou d'alimentation – qui est pourtant prégnante dans les sociétés occidentales (Bess, 2011, p. 232-242 ; McCormick, 1991, p. 109-115) – ne fonde pas, prise isolément ou dans une seule de ses dimensions, une communauté socio-politique.

Pourtant, la diffusion de pratiques de consommation et de modes de vie alternatifs, conjuguée au fait que les individus intègrent un nombre croissant des différents indicateurs de ce style de vie écologiste, oblige à considérer sérieusement l'hypothèse d'une communauté socio-politique verte « en soi ». Certes, les frontières de cette communauté sont dures à cerner et ses membres ne sont pas forcément conscients d'en être. Cependant, dans un contexte où le développement de l'individualisme a donné aux styles de vie – la manière de s'habiller, de voyager, l'alimentation, les lectures – un rôle prépondérant dans le marquage de l'identité sociale (Bourdieu, 1979 ; Giddens, 1991), cette diffusion de pratiques de vie alternatives doit être prise au sérieux. Il en va de même du développement des métiers de l'environnement.

Les métiers de l'environnement

Les expressions « emplois verts », « métiers de l'environnement », ou leurs équivalents anglais « *green jobs* » et « *green collar jobs* » sont entrés dans le langage commun. En cause, la nécessité de décrire les emplois qui se sont développés au cours des dernières décennies dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables et du développement durable. Par l'expression « métiers de l'environnement », on désigne les emplois au sein d'une entreprise ou d'une association dont l'objectif est de protéger l'environnement, ainsi que les emplois dont l'objectif est de protéger l'environnement à l'intérieur d'une organisation dont ce n'est pas le cœur de métier⁸⁴.

Les métiers de l'environnement incluent donc les personnes travaillant pour les ONG environnementales, les consultants en environnement auprès des entreprises, les salariés des entreprises d'assainissement de l'eau ou de traitement des déchets, les ingénieurs ou les techniciens dans les énergies renouvelables, les agriculteurs bios, *etc.* En contribuant à « mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement »⁸⁵, les travailleurs de l'environnement sont donc confrontés de manière quotidienne à la gestion des conséquences de la révolution productiviste et/ou à la construction d'une alternative.

Or, ces métiers ont connu une forte croissance. Ainsi, une étude du Commissariat général au développement durable sur l'emploi environnemental montre que ces métiers emploient plus de 400 000 personnes au niveau national en 2009⁸⁶. Dans le seul secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) estime que le nombre d'emplois directs liés à ces activités, exportations comprises, correspondait à 294 000 équivalents temps-plein en 2009, soit 90 000 de plus qu'en 2006 – une augmentation de plus de 20% en trois ans⁸⁷. Au Royaume-Uni, une étude

⁸⁴ CONNECTION RESEARCH, ENVIRONMENT INSTITUTE OF AUSTRALIA & NEW ZEALAND, 2009, « Who are the Green Collar Workers? Defining and Identifying Workers in Sustainability and the Environment », St Leonard, Australia, Perth, p. 7.

⁸⁵ COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2011, « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte. Périmètres et résultats », *Études & documents*, 43, Paris, p.7.

⁸⁶ *Idem.*

⁸⁷ ADEME, 2009, « Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables : un marché en croissance continue malgré la crise économique », Paris.

récente de la *Green Alliance* estime le nombre d'emplois verts à 900 000, même si ce chiffre élevé semble indiquer une différence de définition avec la France⁸⁸.

Le cas de l'agriculture est symbolique de cette évolution. En effet, depuis le début des années 1980 et la mise en place de labels destinés à promouvoir l'agriculture biologique, au niveau national (en 1985 en France et en 1981 au Royaume-Uni) et européen (en 2002), les pays occidentaux ont vu se développer ce type d'exploitations. Au début des années 1990, seuls 0,3% des exploitations agricoles françaises faisaient de l'« agriculture biologique », soit une surface agricole certifiée de moins de 100 000 hectares. Cette surface a été multipliée, par 10 pour atteindre un million d'hectares en 2011, ce qui représente 3,5% de la surface agricole du pays. Au Royaume-Uni, si le pourcentage de surface agricole cultivée en bio était d'à peine plus de 1% en 1993, cette part atteint aujourd'hui plus de 4%, soit près de 900 000 hectares.

Bien sûr, de la même manière que tous les salariés d'une usine de traitement des eaux ne sont pas des écologistes en puissance, tous les agriculteurs biologiques ne sont pas engagés dans une lutte contre le productivisme. Cultiver des produits biologiques revient aussi à s'assurer de vendre ses produits à un meilleur prix, et le monde de l'agriculture biologique voit se déployer une véritable industrie productiviste en son sein (Baqué, 2011). Cela étant, beaucoup de paysans se convertissent vers le bio pour transformer leur manière de produire et rompre avec la logique productiviste fondée sur des investissements massifs, l'endettement et la mécanisation.

Tout comme les développements issus du déploiement de l'État-Providence et de l'expansion du secteur tertiaire ont pu avoir un impact sur la structure des emplois et, partant la structure sociale, menant à la création d'un clivage divisant les *spécialistes socio-culturels* aux *managers* (Kriesi, 1998, p. 168-169), le développement des métiers verts pourrait être de nature à créer une communauté socio-politique opposée au productivisme. Pour les employés des métiers verts, le quotidien est fait de la confrontation aux problématiques environnementales. De fait, certains d'entre eux développent une forme d'engagement symbolique⁸⁹. Exercer un emploi vert pourrait donc être à même de créer une identité particulière, inscrite dans le clivage Écologie/Productivisme.

⁸⁸ GREEN ALLIANCE, 2012, « Green Economy: a UK Success Story », London.

⁸⁹ Sylvie Ollitrault décrit bien les passerelles existant entre militantisme écologiste et métiers de l'environnement, qui ne sont pas, pour l'auteure, des métiers comme des autres : « Soudain, des militantismes [...] deviennent des métiers, des vocations, et se mêlent étroitement l'idée de faire un métier grâce auquel on se réalise et la foi de changer l'état des choses, des lieux, en d'autres termes de trouver une utilité sociale. » (2001, p. 105).

Ainsi, l'augmentation des préoccupations environnementales mises en évidence dans les sondages d'opinion à partir du milieu des années 1970, le développement de modes de vie en rupture avec le productivisme, et la multiplication des emplois verts pourraient être les signes de la constitution d'une « communauté verte » particulière. La communauté écologiste semble donc regrouper des individus aux caractéristiques distinctives, que ce soit en ce qui concerne l'appartenance sociologique – jeunes, éduqués, employés du secteur public, spécialistes socio-structurels, urbains – et les valeurs. Ces caractéristiques se retrouveront d'ailleurs dans les spécificités de l'électorat des partis verts (Dolezal, 2010) et correspondent à des mutations sociales déjà mises en évidence par les spécialistes des nouveaux clivages (Kitschelt et Rehm, 2004 ; Kriesi, 1998 ; Oesch, 2006)⁹⁰. Comme l'a écrit Hanspeter Kriesi à propos des électeurs écologistes, « même s'ils n'ont pas encore l'impression d'avoir une “conscience de classe”, ils sont plus semblables que ce qu'ils n'accepteraient de l'admettre, et leur comportement individuel est largement guidé par des idéologies et des origines sociales partagées. Ils se reconnaissent mutuellement dans les musées, les salles de concerts, les cinémas, les restaurants et les cafés qui jalonnent leur temps libre » (Kriesi, 2010, p. 681).

Conclusion. L'environnement comme nouveau défi politique

Ce chapitre a donc tenté d'expliquer l'émergence du thème environnemental à l'agenda des démocraties occidentales sous l'angle de la naissance d'un clivage divisant écologistes et productivistes depuis les années 1960. Trois éléments tendent à accréditer cette hypothèse.

Premièrement, la révolution productiviste, fondée sur le développement technologique et la consommation des ressources naturelles, a bouleversé les structures des économies et les modes de vie. Ces transformations, portées par l'ensemble des élites économiques et politiques, ne sont pas restées sans effet sur l'environnement : la période a été marquée par la multiplication des catastrophes environnementales et l'apparition de nombreux problèmes écologiques. Ces deux phénomènes – révolution productiviste et avènement de la crise écologique – sont de nature à constituer une « rupture critique » au sens de Lipset et Rokkan (1967).

⁹⁰ D'ailleurs, c'est à l'intérieur du groupe des « spécialistes socioculturels » mis en évidence par Hanspeter Kriesi que l'on devrait trouver le gros des troupes de la communauté verte.

Il en a résulté la création d'un front d'opposition au productivisme qui s'est matérialisé dans le développement d'une idéologie alternative aux grands courants de pensées – socialisme, libéralisme et conservatisme – qui ont accompagné le productivisme. Le développement de cette idéologie, aussi diverse soit-elle est de nature à constituer l'« élément normatif » du clivage Écologie/Productivisme, c'est-à-dire « l'ensemble des valeurs et des croyances qui permettent de développer une identité commune » (Bartolini et Mair, 1990, p. 215).

Enfin, plusieurs éléments permettent de penser que l'opposition au productivisme s'ancre dans la société, ancrage qui pourrait constituer la « base structurelle » du nouveau clivage (Kriesi, 1998, p. 166). Cela se matérialise à la fois dans le déploiement d'un mouvement social particulièrement actif, le renouveau des associations de protection de l'environnement, mais également, même si c'est sans doute l'aspect de la formation du clivage le moins stabilisé, dans la construction d'une communauté sociopolitique verte. Les sondages d'opinion, aussi imprécis et fluctuants soient-ils, n'infirment pas cette hypothèse et la diffusion des modes de vie et des métiers favorables à la protection de l'environnement autorisent à penser à la naissance progressive d'une communauté verte.

Or, le déploiement de cette nouvelle idéologie, de ce nouveau mouvement social, et son ancrage dans les sociétés occidentales s'est initialement retrouvé absent de l'arène partisane. C'est pour combler cette absence que se sont développés des partis verts dans la plupart des pays occidentaux. Et c'est ce développement qui permet de parler de clivage. En effet, l'existence d'une rupture critique, l'apparition d'un « élément normatif » et d'un « élément empirique » ne suffisent pas à faire clivage. C'est une fois cette « division » politisée – entrée dans le champ partisan – que l'on peut parler de clivage (Mair, 2007, p. 556). Cela correspond à l'« élément organisationnel » du clivage tel que défini par Bartolini et Mair, soit « l'ensemble d'interactions, d'institutions, et d'organisations, comme les partis politiques » qui accompagnent la constitution d'un groupe social et d'une idéologie particuliers (1990, p. 215). C'est sur cet « élément organisationnel », l'apparition des partis verts, et sur ses conséquences sur les systèmes partisans, que va porter le deuxième chapitre.

Chapitre 2

La politisation du clivage Écologie/Productivisme

Partis écologistes et transformation des systèmes partisans

Introduction : les nouveaux clivages et la remise en cause de l'équilibre les systèmes partisans

Au milieu des années 1970, les systèmes partisans sont marqués par une grande stabilité (Daadler et Mair, 1983). Dans la plupart des démocraties européennes, la structure de la compétition politique est restée quasiment identique depuis les années 1950. Ce constat vaut pour les deux cas étudiés dans cette thèse, la France et le Royaume-Uni. L'introduction de ce chapitre décrit la configuration de la compétition politique dans les deux pays, avant la naissance des partis écologistes, pour mieux mesurer le défi que va poser leur développement.

Le système partisan français avant l'apparition des nouveaux clivages : le quadrille bipolaire

Le système partisan français s'est traditionnellement structuré autour du clivage religieux et du clivage de classe. Le clivage Église/État, qui recoupe en France le clivage Rural/ Urbain, puise sa source dans l'opposition entre monarchistes et républicains dès le lendemain de la révolution française. Il s'est renforcé, alors que la démocratie française se stabilisait, dans l'opposition des catholiques à la laïcisation de l'État qui caractérise les débuts la Troisième République. S'il ne se traduit pas par la constitution d'un parti démocrate-chrétien, il est par contre à l'origine du développement des partis anticléricaux – le Parti radical, notamment – qui s'inscrivent à gauche, et de la défense de l'Église par les partis de droite. La force du clivage de classe est aussi la conséquence des développements politiques de la Troisième République, notamment la constitution de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) en 1905, puis de la scission du PCF (Parti communiste français) en 1920, partis qui vont recueillir rapidement la majorité du vote des ouvriers.

Le changement de régime voulu par le Général de Gaulle à partir de son accession au pouvoir en 1958 va déboucher sur un multipartisme bipolaire (Parodi, 1991) qui tranche avec le système partisan de la Quatrième République. En effet, les nouvelles règles institutionnelles contraignent les partis politiques à se regrouper en deux grands blocs avant les élections s'ils

souhaitent accéder au pouvoir (Ysmal, 1998). Assez rapidement, ce multipartisme va se stabiliser autour d'un « quadrille bipolaire » (Duverger, 1996), qui se caractérise par l'existence de deux coalitions, formées chacune de deux partis équilibrés – le PS et le PCF à gauche, et le RPR (Rassemblement pour la République) et l'UDF (Union pour la Démocrate française) à droite. Toutefois, la période est également marquée par l'incapacité de la coalition de gauche à accéder au pouvoir, ce qui s'explique par le niveau plus élevé des forces de droite, mais également par l'effet repoussoir du PC pour une grande partie de l'électorat (Martin, 2000, p. 261).

Le système partisan britannique avant l'apparition des nouveaux clivages : le modèle de Westminster

Contrairement à la vulgate qui voudrait que le système partisan britannique soit immuable, ce dernier a connu plusieurs évolutions significatives au cours du XX^e siècle. La période de l'entre-deux guerres s'était caractérisée par le renversement du rapport de force entre Travailleurs et Libéraux (Butler et Stokes, 1969) et donc le remplacement du clivage principal structurant la vie politique britannique. De la domination de l'opposition entre Libéraux et Conservateurs, c'est-à-dire du clivage Urbain/Rural – et, dans une moindre mesure, du clivage Église/État –, le système partisan britannique a vu le clivage Possédants/Travailleurs prendre le dessus. Ce renversement s'est opéré en deux temps, avec la formation, entre 1931 et 1940, de gouvernements de coalition entre Travailleurs et Libéraux, avant que les Travailleurs supplantent définitivement les Libéraux, entérinant la domination du clivage de classe dans la vie politique britannique⁹¹.

S'il convient de garder en mémoire cette profonde transformation et se garder de considérer le système de Westminster comme immuable, force est de constater que la période 1945-1970 un exemple idéal-typique de système bipartisan (Webb, 2000, p. 4-5). Les deux principaux partis – Conservateurs et Travailleurs – captaient à eux deux une très large majorité des suffrages lors des élections générales et obtenaient la quasi-intégralité des sièges de la Chambre des Communes. Sur la période, ils ont obtenu 91% des voix en moyenne et 98% des sièges. Aucun des deux partis n'avait d'avantage décisif sur l'autre en matière

⁹¹ L'arrivée du clivage de classe au Royaume-Uni, plus tardive que dans de nombreux autres pays européens permet de comprendre en quoi le modèle de Westminster constitue un frein au développement et au déploiement des nouveaux clivages. Pourtant, la Révolution industrielle s'est faite plus intense en Angleterre qu'ailleurs et le mouvement ouvrier était particulièrement puissant et organisé.

électorale et l'alternance prédomine : entre 1945 et 1970, Travailleurs et Conservateurs ont gouverné pour une durée équivalente (Ingle, 2008, p. 16-17).

Cette structure bipartisane s'appuyait sur de nombreux facteurs. Le mode de scrutin uninominal à un tour tend évidemment à limiter l'émiettement des partis, selon l'argument classique développé par Maurice Duverger (1951). Plus exactement, ce mode de scrutin rend difficile l'éclosion d'un nouveau parti dont le soutien ne serait pas concentré sur une zone géographique précise, ce qui est le cas de la plupart des partis positionnés sur les nouveaux clivages (Mair, 2009, p. 286). Par ailleurs, les alignements électoraux sont longtemps restés robustes et stables, organisés principalement autour du clivage de classe : la classe ouvrière votait largement pour les Travailleurs quand les classes moyennes et supérieures votaient plutôt pour les Conservateurs.

Si la période qui s'ouvre à partir des élections de 1974 ne voit pas de tiers parti supplanter l'un des deux grands partis de gouvernement, les processus de désalignements électoraux et de baisse de l'identification partisane (Clarke et al., 2004) ont transformé le système partisan britannique (Kriesi et Frey, 2008). Il en est de même en France où la capacité des clivages à structurer le comportement électoral des Français va s'effriter, même si cet affaiblissement est plus linéaire pour le clivage religieux et plus abrupt pour le clivage de classe (Gougou, 2012, p. 52). Cet affaiblissement des clivages traditionnels se conjugue à l'apparition de nouveaux clivages et de nouveaux partis expliquant la transformation des systèmes partisans à partir du début des années 1980.

Comprendre la politisation des nouveaux clivages

Des trois éléments considérés par Stefano Bartolini et Peter Mair comme composant un clivage, l'élément organisationnel du clivage Écologie/Productivisme ne s'est développé que progressivement, à partir des années 1980, avec les premiers succès électoraux des partis verts. L'entrée de ces intrus dans un espace de la compétition partisane, qui était jusque là structuré par les quatre clivages historiques, a permis de politiser ce nouveau clivage, au sens que donnent Lipset et Rokkan à la politisation, soit le franchissement des quatre seuils de démocratisation (*the four thresholds of democratization*) (Rokkan, 1999, p. 259-262).

Mais le clivage Écologie/Productivisme n'est pas le seul nouveau venu dans la constellation des conflits structurant la compétition partisane dans les démocraties

occidentales. En effet, il s'est accompagné d'un clivage à l'origine du développement des partis d'extrême droite – le clivage Identité/Cosmopolitisme (Martin, 2007) ou Intégration/Démarcation (Kriesi et al., 2008, 2012), fondé sur les enjeux liés à la globalisation (l'immigration et la construction européenne notamment).

La politisation de ces deux clivages ne s'est pas faite d'un seul coup : les partis verts, tout comme les partis d'extrême droite, ont mis un certain temps avant de franchir les deux derniers seuils, de la représentation et du pouvoir exécutif, qui sont pourtant déterminants dans la théorisation de Lipset et Rokkan. De même, ces partis n'ont pas franchi ces seuils au même moment dans tous les pays : dans certains cas, aucun parti écologiste ou d'extrême droite n'est pour le moment parvenu à passer le seuil de représentation. D'autres, au contraire, ils participent de manière régulière aux gouvernements nationaux. Ces développements différenciés impliquent des effets distincts sur les systèmes partisans nationaux et les grands partis de gouvernement, qui ne sont pas restés indemnes de la concurrence nouvelle.

Jusqu'ici, le développement de ces nouveaux partis a essentiellement été analysé comme la conséquence du changement des valeurs et du développement d'une « nouvelle politique » (*New Politics*) qui se matérialiserait dans l'apparition de partis écologistes et de partis d'extrême droite sur l'un et l'autre versant d'un axe opposant la gauche libertaire à la droite autoritaire (Flanagan et Lee, 2003 ; Inglehart, 1984 ; Kitschelt et Hellemans, 1990). Ce parallélisme s'explique en partie par le fait que les partis verts se sont souvent – mais pas toujours – construits sur des positions libertaires. Cela se comprend aussi dans la mesure où les partis d'extrême droite se sont développés très peu de temps après les partis verts, laissant penser qu'ils se sont créés en réaction à l'apparition de la « nouvelle gauche » (Ignazi, 1992).

Pour autant, ce chapitre défend l'idée selon laquelle l'apparition des partis verts relève de la politisation d'un clivage – Écologie/Productivisme – qui ne se limite pas à une seule composante culturelle, comme cela est trop souvent affirmé par les tenants de la *New Politics*. Il se caractérise aussi, et surtout, par sa dimension économique, de rupture avec le libéral-productivisme. Certes, il est nécessaire d'intégrer l'apparition des partis verts dans le cadre plus large des transformations des systèmes partisans occidentaux, engendrées également par l'essor des partis d'extrême droite, mais ce serait une erreur que de les penser seulement comme une transformation de la dimension culturelle de la compétition politique.

Dans la première partie de ce chapitre, nous reviendrons ainsi sur les transformations générales des systèmes partisans occidentaux liées à la politisation des clivages Écologie/Productivisme et Identité/Cosmopolitisme. Dans une seconde partie, nous étudierons plus précisément les changements de la structure de la compétition partisane au Royaume-Uni et en France. Dans ces deux parties, nous garderons un œil attentif sur le développement des partis d'extrême droite, mais nous ferons plus particulièrement la lumière sur la naissance, puis le développement des partis verts. Comprendre comment s'est déroulée, dans ces pays, la politisation du clivage Écologie/Productivisme est en effet indispensable pour pouvoir étudier, dans la suite de ce travail, la manière dont les grands partis établis se sont saisis des enjeux environnementaux.

1. La politisation des nouveaux clivages et la transformation des systèmes partisans occidentaux

La fin des années 1970 et le début des années 1980 forment le point de départ d'une période de changements importants dans les systèmes partisans européens. Ces changements font suite à une longue phase de stabilité depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale (Mair, 1997 ; Pennings et Lane, 1998). Pour analyser ces transformations, deux grands courants structurent la littérature sur le sujet.

Le premier ancre la modification des structures de clivage dans le changement des valeurs ; il porte sur l'avènement de la *New Politics* et s'inspire des thèses de Daniel Bell (1976) ou Alain Touraine (1969) sur l'avènement de la société post-industrielle et de Ronald Inglehart (1977, 1990) sur la « révolution silencieuse ». Le second courant, emmené par Hanspeter Kriesi (1998 ; Kriesi et al., 2008 ; Kriesi, Grande et Dolezal, 2012), ancre l'apparition de nouveaux clivages dans les changements économiques. Plus particulièrement, il porte son attention sur les conséquences du processus de globalisation à l'œuvre depuis les années 1980 et l'apparition de deux nouveaux clivages – entre anciennes et nouvelles classes moyennes et entre gagnants et perdants de la mondialisation.

Les thèses de ces courants ne nous paraissent pas antithétiques, et méritent au contraire d'être synthétisée, comme le fait Pierre Martin (2007) qui postule l'existence de deux nouveaux clivages, Identité/Cosmopolitisme et Écologie/Productivisme, dont le contenu englobe les enjeux mis en avant par les acteurs intégrés au sein de la *New Politics* et du clivage

issu de la globalisation. Le premier clivage renvoie à la création et au développement des partis d'extrême droite, tandis que le second se matérialise par l'arrivée des partis verts dans la majorité des démocraties européennes.

Si l'apparition de ces nouveaux clivages est un phénomène partagé dans la plupart des pays européens (Kriesi, 2008, p. 24-28), leur impact sur les systèmes partisans est différencié. Tous les systèmes partisans n'ont pas changé de la même façon et la politisation des nouveaux clivages ne s'est pas opérée de la même manière dans tous les systèmes politiques. Cette politisation dépend d'une pluralité d'éléments, comme la structure existante des clivages, l'intensité de l'affaiblissement de ces clivages, les caractéristiques des systèmes électoraux et la réaction des partis établis – la dimension du changement qui constitue le cœur de cette thèse. S'intéresser plus particulièrement au développement des partis écologistes en Europe nous permettra de mettre en évidence les conséquences plurielles de cette politisation différenciée des nouveaux clivages. Dans cette section, nous ferons un rappel des principaux travaux relatifs aux nouveaux clivages, avant d'étudier de plus près la naissance et le développement des partis écologistes, puis d'analyser comment l'intégration différenciée des nouveaux clivages a pu transformer les démocraties européennes.

1.1. Les nouveaux clivages entre *New Politics* et Révolution globale

L'apparition du nouveau système de valeurs issu de la « révolution silencieuse » est la première des raisons avancées dans la littérature pour expliquer le changement des systèmes partisans européens. En effet, ces nouvelles valeurs auraient donné lieu, pour Ronald Inglehart, à un nouveau clivage entre les matérialistes et les post-matérialistes, qui donnerait lieu à la structuration de la vie politique des démocraties occidentales selon deux axes : un premier axe diviserait la *vieille politique* et la *nouvelle politique*, mais, au sein même de la *nouvelle politique* – constituée d'une série d'enjeux qui dépassent l'environnement pour inclure le féminisme, l'immigration, la reconnaissance de la diversité, la démocratie, les libertés individuelles... – un second clivage diviserait la *nouvelle droite*, composée de citoyens aux valeurs autoritaires et la *nouvelle gauche* (les libertaires) (Inglehart, 1984 ; Inglehart et Flanagan, 1987, p. 1305-1308).

Les partis verts se sont souvent faits les agents principaux de politisation de ces nouveaux enjeux du côté libertaire, même si, dans certains pays, cette politisation fut le fruit d'autres partis positionnés à gauche de l'espace politique (Kitschelt et Hellemans, 1990, p. 210) ou

d'anciens partis qui se sont reconvertis, comme les partis agrariens en Scandinavie, au point de devenir les fers de lance de la lutte contre l'énergie nucléaire et l'urbanisation forcée (Lester et Loftsson, 1993 ; Mair, 1999).

Dans la foulée du développement des partis verts, ce sont les partis d'extrême droite qui apparaissent du côté autoritaire de l'axe de la « nouvelle politique » dans de nombreux pays d'Europe, menant le politiste italien Piero Ignazi à parler d'une « contre-révolution silencieuse » (1992, 2006). La naissance et le développement des partis d'extrême droite, mettant en avant les enjeux d'immigration et de sécurité, constitue donc le deuxième vecteur de politisation de la *New Politics* (Carter, 2000 ; Kitschelt et McGann, 1997). Ainsi, les théories de la *New Politics* expliquent le développement de deux nouvelles familles de partis au cours des années 1980, positionnés sur des enjeux qui ne s'inscrivent pas directement dans les anciennes lignes de conflit dominées par le clivage Possédants/Travailleurs (Mair, 2007 ; Müller-Rommel, 1998).

Herbert Kitschelt offre sans doute la synthèse la plus claire de ces travaux dans son ouvrage sur la social-démocratie européenne (1994). Il met en évidence une nouvelle dimension entre libertaires (*libertarians*) et autoritaires (*authoritarians*), et développe un schéma illustrant la manière dont le nouveau clivage croise orthogonalement la division gauche-droite classique, fondée sur l'économie (la dimension « Socialistes-Capitalistes »). Nombreux sont les auteurs à arriver à des conclusions similaires. On pense aux travaux de Ferdinand Müller-Rommel et Thomas Poguntke (1995), à ceux de Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth (1997, 2003), ou plus récemment de Vincent Tiberj (2012). On pense aussi au modèle développé par Lisbeth Hooghe, Gary Marks et Carole Wilson, dans lequel deux dimensions structurent l'espace de la compétition politique en Europe : une dimension gauche-droite classique fondée sur l'économie et une dimension qui porte divers enjeux non économiques, comme l'environnement, les modes de vie, la démocratie, la diversité, dont le contenu peut varier d'un pays à l'autre. Ils attribuent à ce nouvel axe le nom de GAL/TAN (« *Green Alternative Libertarian* » et « *Traditional Authoritarian Nationalist* » (Hooghe, Marks et Wilson, 2002).

Si ces travaux sur la *New Politics* offrent une réflexion stimulante sur la transformation de l'espace de la compétition partisane liée à l'apparition de nouveaux enjeux, il nous semble qu'ils ne sont pas assez précis sur les raisons structurelles de l'apparition des nouveaux partis. Ainsi, alors que Lipset et Rokkan accordaient une grande importance aux ruptures critiques et

aux révolutions, mais également aux alliances entre différents groupes sociaux, dans la naissance de nouveaux clivages, les théories de la *New Politics* semblent accrédi-ter la thèse que le changement viendrait simplement d'une évolution des valeurs des citoyens et du développement de la classe moyenne. Pourtant, un changement des valeurs est d'un autre ordre – pour dire le moins – que les révolutions rokkanien-nes, qui impliquent une transformation profonde des structures sociales et économiques.

Par ailleurs les travaux portant sur la *New Politics* tendent à considérer que tous les nouveaux thèmes – féminisme, démocratie, environnement, immigration – s'inscrivent dans une même dimension (Kitschelt, 1994 ; Marks et al., 2006) et viennent transformer – ou même créer⁹² – l'axe culturel de la compétition partisane. Or, les enjeux liés à l'immigration, à la construction supranationale, à l'égalité homme-femme ou à l'environnement, sont de nature différente. Certes, il convient de les distinguer des enjeux qui constituaient le cœur de anciens clivages. Toutefois, il est difficile de considérer qu'ils constituent un seul et même nouveau clivage, d'une part, et qu'ils ne portent que sur les aspects culturels, d'autre part. Nous avons vu par exemple à quel point le clivage Écologie/Productivisme s'est développé en réaction à une profonde transformation des conditions matérielles d'existence suite aux déséquilibres engendrés par la révolution productiviste.

Le deuxième courant théorisant l'apparition de nouveaux clivages, emmené par Hanspeter Kriesi, évite ces deux écueils. En effet, il s'appuie sur les évolutions de la structure sociale et de ses mutations, tout autant que sur la mutation des valeurs (Kriesi, 1998, 2010) pour expliquer le changement dans les systèmes partisans. Par ailleurs, il distingue les différentes dimensions des clivages créés par la « révolution globale », même si les partis verts sont surtout considérés comme les représentants d'un nouveau libéralisme culturel. Dans ses travaux initiaux, Hanspeter Kriesi valide, en des termes légèrement différents, l'apparition du clivage divisant matérialistes et post-matérialistes au sein de la classe moyenne – il parle d'un clivage divisant les *socio-cultural specialists* et les *managers* (Kriesi, 1998, p. 169). Toutefois, ses recherches ultérieures portent surtout sur un autre clivage qui diviserait « gagnants » et « perdants » de la mondialisation (2006, 2008 ; 2012).

Pour Hanspeter Kriesi et ses collègues, les processus d'euro-péanisation et de mondialisation constitueraient une rupture critique, au sens rokkanien du terme, qui

⁹² On trouve dans certains travaux l'idée selon laquelle la *New Politics* aurait « créé » un axe culturel dans l'espace de la compétition partisane ce qui revient à oublier un peu vite que les clivages antérieurs – comme le clivage Église/État – avaient une composante éminemment culturelle.

bénéficierait à certains citoyens quand elle augmenterait le sentiment de risque et de précarité pour d'autres. Les gagnants auraient ainsi vu leurs opportunités de vie (*life chances*) augmenter. Ils bénéficient de la mondialisation de l'économie et des échanges et y sont favorables. Au contraire, les perdants, qui bénéficiaient de la protection des frontières nationales et sont attachés à leur communauté nationale, sentent leur statut social menacé par l'ouverture des frontières et l'immigration (Kriesi et al., 2006, p. 922). Ce nouveau clivage transcenderait les anciens clivages, notamment le clivage de classe, et transformerait la structure de la compétition politique, avec la poussée des partis d'extrême droite.

Ces travaux permettent de mieux comprendre les tensions existant dans les systèmes partisans occidentaux autour des enjeux liés à l'immigration, la construction européenne, ou la mondialisation. En revanche, ils laissent de côté l'écologie, alors même que les données présentées montrent que l'environnement est un enjeu important dans les systèmes politiques européens⁹³. C'est la raison pour laquelle la synthèse opérée notamment par André-Paul Frogner (2007) et Pierre Martin (2007), inspirée largement du modèle développé par Hanspeter Kriesi et ses collaborateurs, paraît plus exhaustive. Pierre Martin parle en effet d'une seule Révolution globale⁹⁴ « à la fois d'ordre institutionnel et culturel avec le développement d'un ensemble paraétatique occidental (OTAN, Union européenne) sans précédent, ainsi que d'une "conscience globale" et, à partir des années 1980, d'une mondialisation économique avec d'importantes mutations technologiques et économiques (accroissement des échanges, financiarisation) ». En découleraient, selon l'auteur, deux clivages, Homme/Nature et Identité/Cosmopolitisme, qui redéfinissent la structure des clivages (Martin, 2007, p. 266-267).

Envisager le processus de mondialisation permet donc de complexifier l'image initiale dessinée par les théoriciens de la *New Politics*. L'axe GAL-TAN, nouvelle appellation du clivage *Authoritarian/Libertarian* recouvrerait en réalité deux clivages distincts. Les partis verts politiseraient principalement le premier clivage (Écologie/Productivisme) et les partis

⁹³ Le test empirique déployé par Hanspeter Kriesi et ses collègues n'envisage pas que l'environnement puisse former un nouveau clivage. Ainsi, ils classent l'enjeu environnemental parmi une « catégorie résiduelle d'autres enjeux », tandis que les autres catégories se rattachent directement à l'un ou l'autre des clivages qu'ils étudient. Pourtant, la saillance totale de l'environnement, dans les six pays sur lesquels portent leur étude, s'élève à 6,2%, une proportion plus élevée que l'intégration européenne et à peine inférieure à l'immigration, des enjeux constitutifs des nouveaux clivages selon les auteurs (Kriesi, 2012, p. 109-110).

⁹⁴ Si nous ne partageons pas forcément l'idée d'une seule Révolution Globale, il nous paraît néanmoins important de conserver la distinction entre les deux clivages constitués par l'environnement, d'une part, et le duo mondialisation-immigration, d'autre part. C'est la raison pour laquelle nous nous appuyons désormais sur la synthèse opérée par Pierre Martin (2007 ; Gougou, 2012 ; voir aussi Martin et Labouret, 2011).

d'extrême droite, le second (Identité/Cosmopolitisme). Toutefois, ces nouveaux clivages vont avoir des effets différents sur les systèmes partisans, en fonction des équilibres établis entre les anciens clivages, des mécanismes institutionnels et des dynamiques électorales dans chacun des pays.

1.2. L'apparition de concurrents politisant les nouveaux clivages : le cas des partis verts en Europe

L'histoire de l'écologie en politique est récente. De la naissance, en 1972, du premier parti écologiste en Nouvelle-Zélande, le *Values Party*, à l'accession de Winfried Kretschmann, membre des *Grünen*, à la tête de l'un des plus grands Länder allemands, le Bade-Wurtemberg, en 2011, il s'est passé moins de 40 ans. Michael Bess résume plutôt bien ces quatre décennies : « dans les années 1970 et 1980, les écologistes, désirant conduire leur lutte de manière radicalement novatrice, se positionnèrent hors du jeu des partis. Dans les années 1990, ils réduisirent peu à peu leurs pratiques les plus singulières et commencèrent à reconnaître la nécessité de formes plus traditionnelles de pouvoir. Au tournant du siècle, ce processus de “normalisation” était bien engagé, et si les écologistes obéissaient encore à des règles différentes de celles des autres partis, jamais ils ne s'étaient autant rapprochés de ces derniers » (Bess, 2011, p. 274). Pour entrer dans le détail de cette évolution, nous reviendrons sur la fondation des partis verts, avant d'analyser leur développement.

1.2.1. La fondation des partis écologistes

Dans *The Logics of Party Formation* (1989), Herbert Kitschelt développe une tentative d'explication des différences dans l'émergence des partis verts en Europe. L'auteur part du constat qu'une simple analyse en termes de choix rationnels, qui voudrait que les entrepreneurs politiques constituent des partis pour accéder au pouvoir, ne permet pas de comprendre pourquoi des partis verts se créent dans des pays où les chances d'obtenir le moindre siège sont quasiment nulles. Au contraire, selon Kitschelt, la fondation des partis verts suit initialement une logique de représentation (*constituency representation*), qui s'explique par l'absence de prise en compte de l'environnement par les partis établis.

Comme l'écrit Ferdinand Müller-Rommel, la décision d'entrer en politique s'explique en grande partie par « l'échec des partis *catch-all* à prendre en compte les enjeux

environnementaux fondamentaux dans les politiques publiques » (1985, p. 484). Cette vision correspond d'ailleurs à la tentative de replacer la naissance de l'écologie politique dans la perspective de la théorie des clivages (voir aussi Seiler, 1999, p. 161). La naissance des partis verts s'explique par la nécessité de remplir le vide laissé par les partis établis face à la naissance d'une profonde division entre écologistes et productivistes dans la société. En cela, les partis verts peuvent être considérés comme des « partis niche » (*niche parties*), portant des enjeux nouveaux et initialement limités, qui ne coïncident pas avec les clivages existants (Meguid, 2005, p. 349).

Organisations représentant le versant écologiste du nouveau clivage, les premiers partis verts européens ont de nombreux points communs. Formés à partir du rassemblement d'une nébuleuse de groupes et d'associations issus des mouvements sociaux de la fin des années 1960, ils attachent évidemment une grande importance aux problématiques environnementales et défendent l'idéologie écologiste. Parallèlement, la majorité des partis verts s'engage pour les libertés individuelles, les droits des femmes, le pacifisme... En cela, les partis verts européens ont un profil qu'Herbert Kitschelt qualifie de « gauche-libertaire » (*left-libertarian*) (Kitschelt, 1988, 1989). Ils seraient donc un exemple idéal-typique de la *New Politics*. À l'exception de l'Autriche et de la Suisse, où une compétition existe entre partis verts conservateurs et partis verts progressistes, les partis verts partagent en effet un programme défendant les thèses de la « nouvelle gauche » (Müller-Rommel, 1989). Daniel-Louis Seiler résume bien la situation, quand il écrit : « les verts apparaissent comme des tendances post-matérialistes mais, facteurs ressortissants du temps moyen, elles sont structurées, au niveau du temps long, par la défense de la nature » (Seiler, 1999, p. 160). En dépit de leurs positions libertaires sur une série d'enjeux culturels, c'est donc bien la défense de la nature, au cœur du clivage Écologie/Productivisme, qui forme l'ADN des partis verts

Toutefois, les partis verts partagent aussi une volonté de réformer la démocratie, en prônant notamment la démocratie participative. Ils tentent d'ailleurs d'appliquer ces velléités démocratiques dans leurs pratiques internes, ce qui explique la réticence de nombreux militants écologistes à se former en parti politique, forme d'organisation délégitimée à leurs yeux. Mais quand ils acceptent de constituer un parti, ces militants mettent en place de nombreux garde-fous pour lutter contre la loi d'airain de l'oligarchie (Michels, 1914), dont ils ont compris intuitivement qu'elle menaçait tous les partis. Forte décentralisation de l'organisation, faibles pouvoirs exécutifs, parité, mécanismes de majorités renforcées : tout est

pensé pour obliger les membres de ces nouveaux partis à « faire de la politique autrement » (Rihoux, 2001) et à conserver un lien avec le mouvement environnementaliste non partisan (Kitschelt, 1989, p. 177). Enfin, les membres et les leaders de ces nouveaux partis ont des profils sociologiques similaires : jeunes, à haut niveau d'instruction, plutôt aisés et post-matérialistes (Bennahmias et Roche, 1992 ; Müller-Rommel, 1994). Des caractéristiques qui sont aussi celles de leur électorat.

Pour autant, la formation des partis verts n'a pas pris la même forme dans tous les systèmes politiques. Certains partis sont radicaux dans leurs propositions et refusent de se plier aux règles de la compétition électorale, considérées comme illégitimes ; d'autres ont rapidement accepté de se transformer en organisations efficaces pour conquérir le pouvoir. Herbert Kitschelt (1988) met en lumière trois variables expliquant cette différence initiale : la prégnance du clivage Possédants/Travailleurs dans la société, la réactivité et l'ouverture des régimes politiques aux nouvelles demandes, et la possibilité pour un nouveau parti d'être compétitif – en clair, la proportionnalité du système électoral et l'existence préalable d'un concurrent au parti social-démocrate sur sa gauche⁹⁵.

Pour résumer, un parti vert qui se crée dans un système politique où le clivage de classe est puissant, le régime rigide et le système électoral majoritaire devrait s'orienter vers une logique plutôt fondamentaliste. Au contraire, selon Kitschelt, un parti vert qui se développe dans le contexte d'un clivage de classe peu prégnant, d'un système politique ouvert et d'un mode de scrutin proportionnel devrait adopter une posture plus réaliste de la compétition politique (Harmel et Robertson, 1985 ; Kitschelt, 1989, p. 84-88). Ainsi, dans les pays où la gauche est principalement concentrée sur la bataille pour l'extension de l'État-Providence, dans une lutte acharnée contre les conservateurs, les partis verts ont peu de place et adoptent une posture radicale qui les empêche de percer rapidement. Au contraire, dans les pays dans lesquels le néo-corporatisme permet une gestion apaisée de l'État-Providence, les partis verts peuvent se développer car ils n'affaiblissent pas les acquis sociaux de la gauche traditionnelle.

⁹⁵ Guillaume Sainteny montre ainsi que les difficultés des Verts français, par exemple, ont pu être liées à l'absence d'espace politique à gauche des socialistes, à la différence de la situation allemande (2000, p. 99-100)

1.2.2. Le développement des partis verts : un défi pour les grands partis de gouvernement

Au milieu des années 1980, les partis verts existent dans une large majorité des pays d'Europe (Müller-Rommel, 1985). Certains ont déjà des représentants dans les parlements nationaux, comme les partis suisse (depuis 1979), belge (depuis 1981) ou allemand (depuis 1983) et disposent d'un électorat conséquent et grandissant. D'autres, au contraire, se caractérisent par des résultats électoraux faibles et fluctuants et une incapacité à entrer dans les institutions ; parmi ces partis, on retrouve les partis français, britannique, espagnol, grec, italien, ou danois (Müller-Rommel, 1994, p. 12).

Dresser cette liste, c'est déjà réaliser à quel point les caractéristiques des systèmes électoraux jouent un rôle non négligeable dans la capacité des partis verts à s'installer dans le paysage politique. Accéder à la représentation parlementaire dans les systèmes majoritaires est difficile. Mais le mode de scrutin ne fait pas tout. Les performances électorales des partis verts dépendent également des types d'élection : assez classiquement, les partis verts font mieux aux élections de « second-ordre » que lors des élections nationales (Reif et Schmitt, 1980).

Le franchissement du seuil d'incorporation

Le Tableau 2.1, qui présente les résultats électoraux et le nombre de sièges obtenus par dix des principaux partis verts européens⁹⁶ lors des élections nationales et européennes, indique bien cette double différence entre partis évoluant dans des pays dont le mode de scrutin est proportionnel et les autres, d'une part, et entre les élections nationales et européennes, d'autre part. Néanmoins, quel que soit le type d'élection, et dans tous les modes de scrutin, les partis verts peuvent s'appuyer sur un électorat dont les caractéristiques sont connues. Plutôt jeune, urbain, instruit, plus souvent employé dans le service public, et composé de spécialistes socio-culturels, souvent positionné à gauche, cet électorat partage largement les valeurs post-

⁹⁶ Ces dix partis sont : *Bündnis 90/Die Grünen* (Allemagne), *Die Grünen* (Autriche), Ecolo et Agalev puis *Groen* (Belgique), *Vihreä liitto* (Finlande), Les Verts, Génération écologie, puis Europe Écologie – Les Verts (France), Les Verts (Luxembourg), *GroenLinks* (Pays-Bas), *Value Party*, *Ecology Party*, puis *Green Party* (Royaume-Uni), *Miljöpartiet de Gröna* (Suède), les verts –Parti écologiste suisse (Suisse). Ils étaient considérés par Ferdinand Müller-Rommel (1985, p. 485) comme les dix principaux partis verts en Europe. Bien que certains partis d'autres pays ont depuis, obtenus des succès similaires, voire supérieurs, à ceux du *Green Party*, par exemple nous avons conservé les dix mêmes partis par souci de synthèse et de comparaison. Lorsque plusieurs partis écologistes coexistent, nous avons reporté les scores de l'ensemble de ces partis.

matérialistes⁹⁷. Les partis verts disposent donc d'un électorat aux caractéristiques distinctives, ce qui renforce l'idée de la composante socio-structurelle du clivage Écologie/Productivisme mise en évidence dans le chapitre précédent, même si la conscience d'appartenir à une même catégorie sociale n'est pas toujours évidente (Dolezal, 2010 ; Kriesi, 2010).

⁹⁷ Les travaux étudiant l'électorat écologiste convergent vers ces résultats. On pourra notamment lire l'article de Martin Dolezal (2010), pour des données sur les électorats de 12 partis verts en Europe, ainsi que l'article de Sarah Birch (2008) et l'ouvrage de Denis Pingaud (2010) pour une mise à jour sur les cas britanniques et français.

Tableau 2.1

Scores et nombres de sièges obtenus par dix partis verts lors des élections parlementaires nationales et européennes depuis 1979

	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
All (N)			1,5			5,6				8,3			5,1			7,3				6,7			8,6			8,1			10,7					10,4			
			0			27				44			8			49				47			55			51			51					20			
All (E)		3,2				8,2						8,4				10,1				6,4					11,9			12,1						10,7			
		0				7						8				12				7					13			14						11			
Aut (N)					3,2				4,8				6,8			7,3	4,8			7,4			9,5			9,5		9,8						12,4			
					0				8			10			13	9				14			17			21		19						24			
Aut (E)																				9,3					12,9			9,9						14,5			
																				2					2			2						4			
Bel (N)	0,8			4,5				6,2		7,1			10,0				8,4			14,4					5,6			9,1			9,2				8,6		
	0			4				9		9			17				11			20					4			12			13				12		
Bel(E)		3,4				8,2						11,5				11,3				16,0					8,8			13,5						11,3			
		0				0						2				2				3					2			3						2			
Fin (N)	0,1			1,5				4,0					6,8				6,5			7,3					8,0			8,5					7,3				
	0			2				4				10				9				11					14			15					10				
Fin (E)																				13,4					10,4			12,4						9,7			
																				2					1			2						1			
Fra (N)	2,1			1,1				1,2		0,4						7,8			4,0						4,5			3,3						5,6			
	0			0				0		0					0			7							3			3						17			
Fra (E)		4,4				4,2						10,6				5,0				9,7					7,4			16,3						9,0			
		0				0						9				0				9					6			14						6			

Suite du Tableau 2.1

	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
Lux (N)	1,0				4,2						8,4					9,9					9,1				11,6					11,7							
	0				0						4					5					5				7				7								
	1,0				6,1						10,4					10,9					10,7				15,0				16,8							15,0	
Lux (E)	0				0						0					1					2				1			1								1	
PB (N)											4,1					3,5				7,3				7,0	5,1		4,6			6,7		2,3					
											2					5				11				10	8		7			10		4					
PB (E)					5,6						7,0					3,7					11,9				10,6				10,2								11,6
					0						1					1					4				3				3							3	
RU (N)	0,1				0,2					0,3					0,6					0,2			0,7			1,1			0,9								
	0				0					0					0					0			0			0			1								
RU (E)	0,1				0,5						14,9					3,1					6,3				6,3				8,1								6,9
	0				0						0					0					2				2				2							3	
Suè (N)					1,7			1,5		5,5		3,4			5,0					4,5				4,7			5,2			7,3							
					0			0		20		0			18					16				17			19			25							
Suè (E)																					9,5				5,9				11,0								15,4
																					2				2				2							4	
Sui (N)	0,8				6,4			7,7		7,4					6,5					5,0				7,4			9,6			8,4							
	0				0			11		15					8					9				13			20			15							

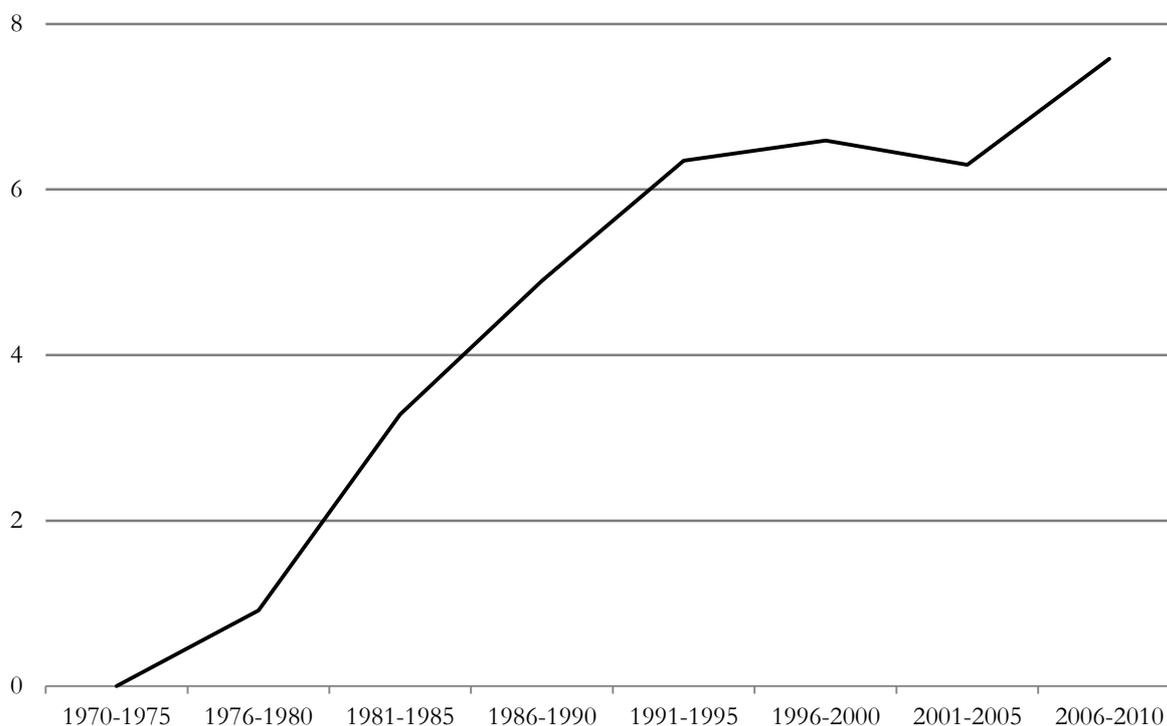
Sources : (Müller-Rommel, 1994, 2002), CSES

Les scores représentent les pourcentages de voix obtenus au niveau national.

L'une des caractéristiques de l'implantation électorale des Verts réside également dans le fossé qui sépare le pourcentage (élevé) de citoyens éprouvant de la sympathie pour les partis verts et leur score (plutôt faible) (Lecoeur, 2011, p. 144 ; Mair, 1999, p. 32). Ainsi, la progression électorale des écologistes n'est pas linéaire et sans heurts. Comme l'écrit Peter Mair, « [l]'histoire des partis verts en Europe occidentale est le plus souvent l'histoire de succès ponctuels ; peut-être même d'un échec relatif » (1999, p. 26) L'auteur prédit que les partis ont connu leur « maximum » au début des années 1990 (1999, p. 25).

À y regarder de plus près, il semble pourtant que la progression des partis verts n'est pas achevée. Peter Mair écrit en effet à un moment spécifique et paradoxal de l'histoire des verts européens. En 1999, si de nombreux partis verts viennent d'entrer au gouvernement pour la première fois, les résultats électoraux des écologistes se tassent, après les forts succès de la fin des années 1980. Quinze ans plus tard, la prophétie de Peter Mair ne s'est pas réalisée. C'est en tout cas ce qu'indique la lecture du Graphique 2.1, ci-dessous.

Graphique 2.1
Score moyen sur 5 ans de dix partis verts européens aux élections parlementaires nationales⁹⁸



Sources : (Müller-Rommel, 1994, 2002), CSES

Ce graphique représente l'évolution générale des résultats obtenus par nos dix partis verts européens lors des élections parlementaires nationales. Il permet d'avoir une idée plus précise de l'évolution du score moyen obtenu par ces 10 partis sur une période de 5 ans, depuis 1970. Il valide l'idée d'une légère stagnation électorale au cours des années 1990, conformément à ce que constatait Peter Mair. Mais il montre que la progression des Verts en Europe ne s'est pas arrêtée alors. Le pic du début des années 1990 n'en est pas un : le score moyen de ces 10 partis est le plus élevé au cours de la période 2006-2010, avec 7,6%, contre 6,6% sur la période 1996-2000.

Le Graphique 2.2, qui s'intéresse aux élections européennes, indique lui aussi une progression général des résultats moyens de ces mêmes partis lors des élections européennes, même si ce score moyen recule significativement entre 1989 et 1994, puis légèrement entre 2009 et 2014. Ces deux graphiques viennent étayer une partie de l'hypothèse de la politisation

⁹⁸ Partis verts issus des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse. Lorsque plusieurs partis écologistes coexistent, nous avons reporté les scores de l'ensemble de ces partis. Les points représentent la moyenne non pondérée des scores obtenus par ces partis lors des cinq années couvertes.

du clivage Écologie/Productivisme : ils montrent que les partis verts ont été capables de franchir les deux premiers seuils de démocratisation – légitimation et incorporation. A chaque point pris par les écologistes dans ces graphiques correspond un point perdu par les grands partis de gouvernement. Les dix partis verts dont nous suivons les résultats – qui représentent, rappelons le, un ensemble très divers – ont réussi à capter près de 10% des suffrages. La politisation du clivage Écologie/Productivisme constitue donc bien un défi pour les partis de gouvernement dans leur quête des suffrages.

Graphique 2.2
Score moyen de neuf partis verts européens aux élections européennes⁹⁹



Sources : (Müller-Rommel, 1994, 2002), CSES

Le franchissement du seuil de représentation

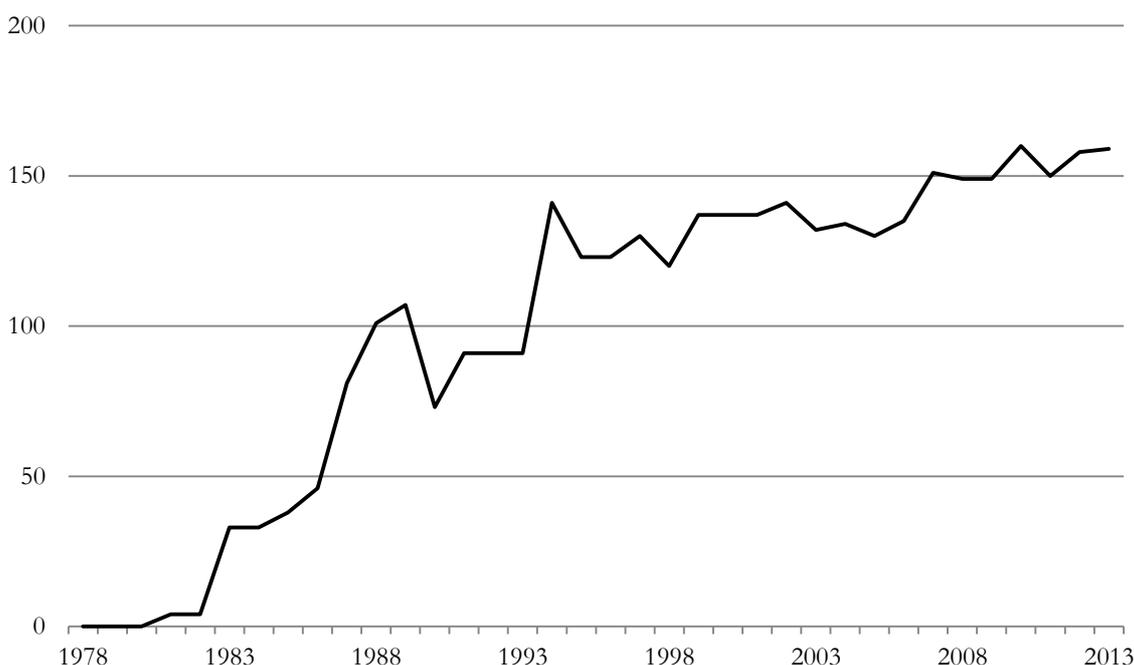
Le Graphique 2.3 confirme que les partis verts ont également réussi à franchir le troisième seuil de démocratisation, à savoir le seuil de représentation. En effet, obtenir des voix n'est pas le seul objectif des partis politiques en général, et des partis écologistes en particulier (Müller et Strøm, 1999b), qui sont aujourd'hui plus orientés vers l'accès aux positions de

⁹⁹ Partis verts issus des pays suivants : Allemagne (1979-2009), Autriche (1999-2009), Belgique (1979-2009), France (1979-2009), Finlande (1999-2009), Luxembourg (1979-2009), Pays-Bas (1979-2009), Royaume-Uni (1979-2009), Suède (1999-2009). Quand plusieurs partis écologistes coexistent, nous avons reporté les scores de l'ensemble de ces partis.

pouvoir qu'à leurs débuts (Spoon, 2009, p. 617). Si l'accès aux sièges peut s'expliquer par les progrès électoraux, il s'explique aussi par les choix stratégiques des écologistes (Blühdorn et Szarka, 2004), notamment celui de s'inscrire dans des coalitions préélectorales dans les régimes majoritaires.

Graphique 2.3

Nombre total de parlementaires issus d'un parti écologiste dans dix pays d'Europe¹⁰⁰.



Sources : (Müller-Rommel, 1994, 2002), CSES

Mesurer l'importance prise par les partis verts dans le système politique, et l'ampleur de la politisation du clivage Écologie/Productivisme, implique d'analyser leur capacité à entrer au parlement. Le Graphique 2.3 représente l'évolution du nombre de parlementaires issus d'un parti vert dans la chambre basse des 10 pays que nous avons sélectionnés. Malgré quelques heurts, le poids des Verts dans les institutions parlementaires a augmenté progressivement, passant de 0 en 1979 à plus de 150 en 2012. Ainsi, la force des partis verts européens s'est accrue de manière quasiment continue au cours des vingt dernières années en ce qui concerne leur représentation parlementaire. Par conséquent, le développement des partis verts n'a pas seulement été de nature à empiéter sur les grands partis de gouvernement dans leur capacité à

¹⁰⁰ Pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Suède.

conquérir des voix, mais également à acquérir des sièges, ce qui menace directement l'un des objectifs principaux de ces grands partis de gouvernement, obtenir des positions de pouvoir (Müller et Strøm, 1999b).

Le franchissement (incomplet) du seuil du pouvoir exécutif

Les parlements nationaux ne sont d'ailleurs pas les seules institutions dans lesquelles les verts sont représentés. Ainsi, les écologistes ont d'abord accédé de manière grandissante aux collectivités territoriales – pour certains d'entre eux, ces institutions locales ont longtemps été les seules arènes de représentation¹⁰¹. Toutefois, plus encore que la représentation au niveau local, c'est l'accès aux gouvernements nationaux, correspondant au franchissement du quatrième et dernier seuil de démocratisation, qui apparaît comme le phénomène marquant de l'évolution des partis verts depuis le milieu des années 1990.

Ainsi, la fin des années 1990 voit des représentants des partis verts accéder à des postes ministériels en Finlande (1995), en Italie (1996), en France (1997), en Allemagne (1998), et en Belgique (1999). Cette évolution est incontestablement symbolique de la dynamique politique des partis verts (Boy, 2002), même si elle ne concerne pas tous les partis. Elle est aussi le signe d'une transformation des partis verts, qui ne sont plus forcément les partis « antisystème » qu'ils avaient pu souhaiter être lors de leur création (Müller-Rommel et Poguntke, 2002)¹⁰². Elle amplifie encore l'impact que le développement des partis verts peut avoir sur les grands partis de gouvernement, puisqu'elle oblige ces derniers à inclure les écologistes dans des coalitions, ou, au contraire, à s'opposer à une coalition gouvernementale dont les verts seraient partenaires.

Il convient toutefois de rappeler qu'aucun parti vert n'est pour le moment parvenu à hisser l'un des siens à la tête du pouvoir exécutif national¹⁰³. Pour participer au pouvoir, les partis verts doivent donc se contenter de soutenir un chef de gouvernement issu d'un grand parti de

¹⁰¹ C'est le cas, comme nous le verrons ci-dessous, du *Green Party* britannique (Robinson, 1992).

¹⁰² Il convient toutefois de nuancer cette « normalisation », dans la mesure où les partis verts ont conservé un profil programmatique distinct des grands partis de gouvernement (Spoon, 2009).

¹⁰³ La victoire de Winfried Kretschmann, candidat des Verts, à l'élection hautement disputée du Land de Bade-Württemberg, en 2011, en Allemagne, et la participation au second tour de l'élection présidentielle finlandaise de Pekka Haavisto, représentant la ligue verte, en 2012, peuvent cependant permettre de penser que cette situation n'est plus impossible.

gouvernement, le plus souvent social-démocrate¹⁰⁴. Cette incapacité à franchir la dernière marche de la conquête du pouvoir ne doit pas être considérée comme le signe de l'absence de politisation du clivage Écologie/Productivisme. Pour reprendre l'exemple du clivage Possédants/Travailleurs, le développement des partis socialistes et sociaux-démocrates dans les démocraties européennes, ne s'est pas fait du jour au lendemain. Les sociaux-démocrates européens ont mis de nombreuses années avant d'accéder au pouvoir¹⁰⁵. Par ailleurs, rappelons que le développement des partis socialistes a bénéficié de l'extension du droit de suffrage et donc de l'intégration progressive de nouveaux électeurs dans le corps électoral. Au contraire, les partis verts se développent dans un contexte où la plupart des électeurs sont déjà intégrés au système partisan existant, et l'augmentation du capital électoral passe en grande partie par le renouvellement des générations (Inglehart, 1977, 1990 ; Kriesi, 1998, p. 174-175).

Cette réalité explique en partie la relative lenteur des progrès des écologistes, mais ne les empêche pas de menacer la position des acteurs établis. Néanmoins, la réaction face au développement des partis écologistes n'a pas pris la forme de la création de partis opposés aux Verts. Comme l'écrit Peter Mair, « [L]es partis verts sont l'une des deux seules familles politiques – l'autre étant constituée par les partis agrariens – qui n'ait pas explicitement généré une alternative opposée » (Mair, 1999, p. 30). Quelques exceptions existent toutefois, comme l'attestent la création d'un petit parti de défense des automobilistes, en Suisse en 1985 (Seiler, 2003, p. 158), dont la plupart des cadres ont aujourd'hui rejoint l'UDC (Union démocratique du centre) de Christophe Blocher. On peut aussi considérer la naissance du parti Chasse Pêche Nature et Traditions en France s'inscrit dans cette dynamique, puisque son programme s'est souvent résumé à la dénonciation des propositions des Verts (Bussi, 2003). Mais ce parti est désormais associé à l'UMP depuis les élections législatives de 2012.

L'absence de partis créés pour s'opposer aux écologistes ne signifie pourtant pas que le clivage Écologie/Productivisme n'a pas modifié les systèmes partisans. D'autant qu'il s'est accompagné du développement d'un autre clivage qui a permis la naissance de nouveaux partis d'extrême droite. Si retracer l'histoire des partis d'extrême droite, positionnés sur le

¹⁰⁴ Les cas de coalitions entre les écologistes et les partis conservateurs dans les systèmes partisans bipolarisés sont rares. Il existe quelques cas au niveau local, notamment dans certaines grandes villes allemandes et un Land (Hamburg, entre 2008 et 2011). Au niveau national, le parti vert irlandais a participé à une coalition avec Fianna Fail, généralement classé à droite, et les démocrates progressistes, entre 2007 et 2011.

¹⁰⁵ Alors que les partis socialistes sont apparus à la fin du XIX^e siècle, le premier gouvernement dirigé par un Travailleur au Royaume-Uni est celui de Ramsay MacDonald, en 1924. En France, c'est la victoire du Front populaire aux élections de 1936 qui permet, pour la première fois, aux Socialistes d'accéder à la tête de l'exécutif.

versant Identité du clivage Identité/Cosmopolitisme, dépasse le cadre de cette thèse, la dynamique de ces partis, leurs réussites et leurs contraintes sont relativement similaires à celles des écologistes (voir par exemple, Bornschier, 2010 ; Carter, 2005 ; Ignazi, 2006). Malgré une incontestable diversité, les partis d'extrême droite ont fait une entrée durable dans la vie politique des démocraties occidentales, accédant de manière croissante aux institutions parlementaires, et faisant leur entrée dans un certain nombre de gouvernements nationaux. Ces deux nouveaux clivages constituent donc un défi pour les grands partis de gouvernement et ont profondément transformé l'espace de la compétition politique.

Ainsi, l'arrivée des Verts et des partis d'extrême droite n'est pas restée sans conséquence sur les systèmes partisans : renouvellement des enjeux présents à l'agenda, changement des alignements électoraux, transformation des relations existant entre les partis politiques... Les signes du changement dans les systèmes partisans sont nombreux. Dernière étape de la politisation du clivage Écologie/Productivisme, il constitue le cadre dans lequel les grands partis de gouvernement vont développer leur réaction face à l'émergence de la thématique de l'environnement.

1.3. L'intégration différenciée des nouveaux clivages à l'espace de la compétition partisane

Les nouveaux clivages n'apparaissent pas dans des systèmes politiques vierges. À la différence des clivages mis en évidence par Lipset et Rokkan, les conflits autour de l'environnement et de l'identité se développent dans des systèmes partisans déjà largement structurés. Or, la transformation de l'espace de la compétition partisane va dépendre de la manière dont les nouveaux clivages vont croiser les anciens clivages : on pense aux clivages Rural/Urbain et Centre/Périphérie, d'une part, mais surtout au couple formé par les clivages Possédants/Travailleurs et Église/État qui sont prédominants dans la structuration de l'axe gauche-droite dans la plupart des pays. De ces diverses configurations, conjuguées à différents facteurs politiques et institutionnels va dépendre l'impact des nouveaux clivages sur l'équilibre entre les partis, d'une part, et sur l'équilibre au sein des partis établis, d'autre part.

L'existence de partis représentant les clivages cristallisés au début du XX^e siècle peut freiner ou au contraire accélérer l'intégration des nouveaux clivages. Par exemple, la prégnance du clivage Rural/Urbain peut inhiber la capacité du clivage Écologie/Productivisme à transformer le système partisan. C'est le cas lorsque les citoyens et

les partis positionnés sur le versant rural décident de s'opposer à la révolution productiviste, qu'ils considèrent comme une menace pour leur situation économique et leur identité culturelle. On pense ici au rôle joué par les partis agrariens scandinaves dans la lutte contre le nucléaire et l'industrialisation, déjà évoqué plus haut (Lester et Loftsson, 1993 ; Rüdig et Lowe, 1986, p. 283 ; Seiler, 2003, p. 156) : il va limiter le développement des partis verts tout en renouvelant les perspectives électorales des partis agrariens.

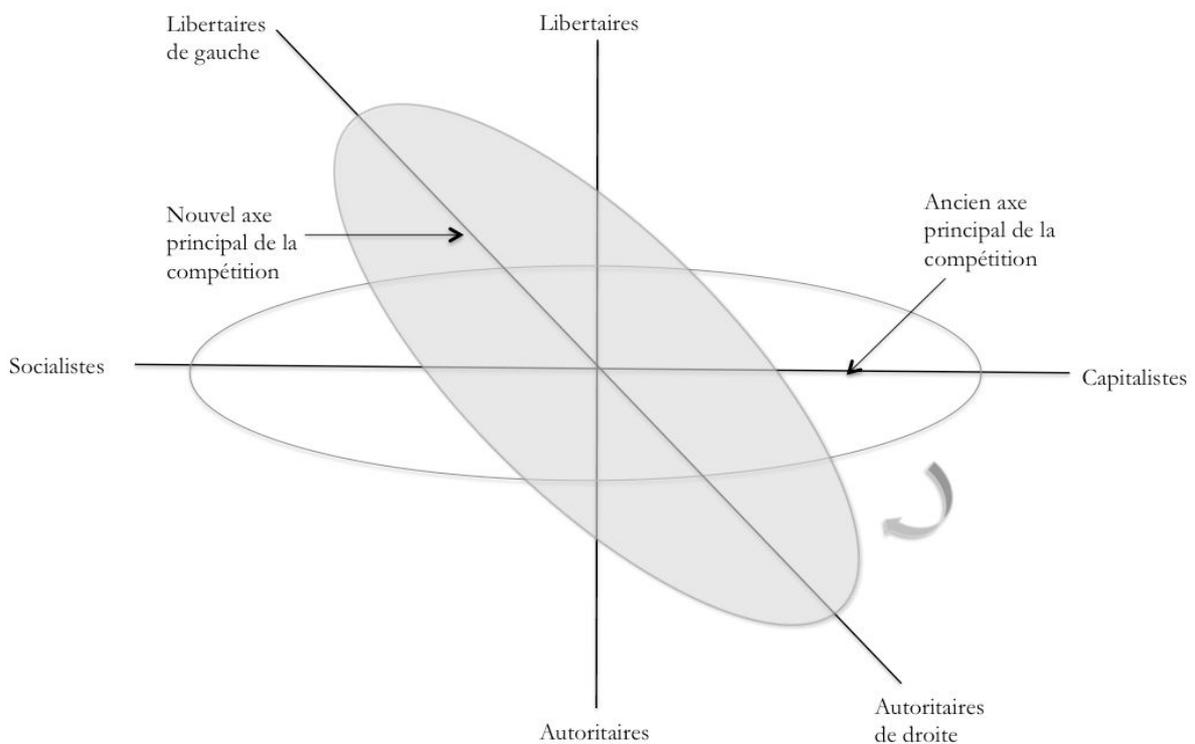
De même, les partis positionnés sur le versant « Périphérie » du clivage Centre/Périphérie ont pu, dans certains cas, politiser les enjeux caractéristiques des nouveaux clivages. En Espagne, par exemple, ce sont les partis régionaux qui se sont saisis des enjeux liés à l'énergie nucléaire, considérée comme le symbole du centralisme (Rüdig et Lowe, 1986, p. 283 ; Sainteny, 2000, p. 14). Le clivage Centre/Périphérie a aussi pu jouer un rôle déterminant dans l'intégration du clivage Identité/Cosmopolitisme au système politique, comme en Italie, où la Ligue du Nord, parti issu de cet ancien clivage, a développé des accents identitaires et xénophobes, au point de pouvoir être considéré comme un parti d'extrême droite (Betz, 2003).

L'influence des clivages Église/État et Possédants/Travailleurs sur l'intégration des nouveaux clivages est plus difficile à analyser. En ce qui concerne le clivage Écologie/Productivisme, nous avons vu dans le chapitre précédent que les idéologies traditionnelles, au fondement de ces clivages – conservatisme, libéralisme, et socialisme – ne pouvaient se fondre dans l'idéologie écologiste, malgré quelques éléments communs. Or, le clivage de classe et le clivage religieux sont souvent considérés comme les principaux conflits structurant l'axe gauche-droite (Knutsen, 2004). Dans la plupart des systèmes partisans, la gauche regroupe les partis favorables à la sécularisation et/ou aux travailleurs quand la droite regroupe les partis favorables à l'Église et/ou aux employeurs. Or, les avis des auteurs peuvent diverger quant à la manière dont les nouveaux clivages interagissent avec l'axe gauche-droite.

Ainsi pour Herbert Kitschelt, si l'apparition des nouveaux clivages a pu rompre un temps l'équilibre des systèmes partisans, le pouvoir d'absorption de l'axe gauche-droite serait tel que les nouveaux clivages auraient été rapidement intégrés : « de plus en plus, la dimension Droite-Gauche se réfère à un ensemble d'enjeux relatifs à la qualité de l'environnement physique et social, au rôle des femmes, à l'énergie et aux armes nucléaires... Imperceptiblement mais sûrement, le sens même du mot « gauche » a changé » (Kitschelt et

Hellemans, 1990, p. 210) L'axe gauche-droite se serait transformé dans la plupart des démocraties pour être désormais largement composé des enjeux liés à la *New Politics*, comme on peut le voir dans la Figure 2.1 ci-dessous. Les partis se positionneraient désormais sur un seul axe, « Libertaires de Gauche » – « Autoritaires de Droite » qui articule anciens et nouveaux clivages. L'axe Gauche-Droite serait ainsi structuré de la manière suivante : à gauche les Travailleurs, les défenseurs de l'État, les Écologistes et les Cosmopolites ; à droite les Possédants, les défenseurs de l'Église, les Productivistes et les Identitaires.

Figure 2.1.
Le nouvel espace de la compétition politique, d'après Herbert Kitschelt



Sources : (Kitschelt, 1994, p. 32)

Toutefois, Herbert Kitschelt admet que cette restructuration unidimensionnelle peut aller plus vite dans certains pays que dans d'autres : elle serait plus rapide dans les démocraties majoritaires fortement bipolarisées, où l'existence d'un seul axe de conflit mène les partis établis à intégrer facilement les nouveaux clivages¹⁰⁶. Cette restructuration serait plus lente

¹⁰⁶ Cette conclusion a pu être corroborée dans le cas de la France, par Jim Stimson, Vincent Tiberj et Cyrille Thiébaud : les citoyens favorables à la redistribution et à l'intervention étatique dans l'économie sont aussi ceux qui sont les plus ouverts à l'égard de l'immigration et de la sécurité (2010 ; voir aussi, Tiberj, 2012).

dans les démocraties consensuelles, dans lesquelles les partis contestataires peuvent se développer plus facilement dans un contexte de compétition multipolaire (Houtman et Achterberg, 2010 ; Kitschelt, 2004, p. 21). Cela s'explique par la menace différenciée que font peser les nouveaux partis – d'extrême droite, ou verts – sur l'équilibre du système partisan. Les nouveaux enjeux pourraient mener à un réalignement plus rapide dans un système bipolaire, alors qu'ils ne peuvent affecter qu'un ou deux partis dans un système multipolaire.

D'autres auteurs sont plus circonspects quant à l'intégration des nouveaux clivages à l'axe gauche-droite. Liesbeth Hooghe et ses collègues considèrent ainsi que le nouvel axe GAL-TAN n'est pas parfaitement aligné avec l'ancien axe économique (2002). Certains chercheurs distinguent également entre l'espace des électors et l'espace de la compétition partisane. Ainsi, par exemple, Wouter Van de Brug et Joos Van Spanje constatent l'existence de deux dimensions dans la structuration des électors, mais démontrent que les partis d'un même système s'alignent toujours sur une seule dimension, la dimension gauche-droite, dominée par l'économie (2009).

Pour Hanspeter Kriesi et ses collègues, plutôt que de créer une nouvelle dimension, les nouveaux clivages auraient « transformé le sens (*meaning*) des dimensions déjà existantes » (Kriesi et al., 2008, p. 13), qui étaient fondées sur les anciens clivages et qui s'étaient progressivement alignées. Ainsi, la dimension socio-économique, fondée sur le clivage Possédants/Travailleurs s'est renforcée et transformée : la position favorable à l'intervention étatique se compléterait désormais d'une position protectionniste. La « division culturelle », qui était anciennement fondée sur le clivage Église/État verrait, elle, le versant conservateur s'opposer à l'europanisation et à l'immigration. Les auteurs montrent que l'impact des nouvelles dimensions diffère selon les pays. Dans le cas suisse, par exemple, le conflit issu de la mondialisation a été immédiatement réintégré dans l'axe droite-gauche (Lachat, 2008, p. 150-151). Dans le cas allemand, c'est surtout le conflit entre *sociocultural specialists* et *managers* qui a transformé le système partisan, avec le développement et le fort succès des partis verts ; le conflit lié à la mondialisation a eu un impact limité comme l'atteste l'extrême faiblesse des partis d'extrême droite (Bornschiefer, 2010 ; Dolezal, 2008 ; Gougou, 2012). Ainsi, le succès électoral des partis contestataires – verts et d'extrême droite – est l'une des principales variables à prendre en considération pour mesurer la transformation des systèmes partisans. Or, comme nous avons pu le voir dans la partie consacrée aux partis verts, ce succès est en grande partie déterminé par des facteurs politiques et institutionnels.

1.2.1. Les déterminants politiques et institutionnels de la transformation des systèmes partisans

Hanspeter Kriesi et ses collègues, s'inscrivant dans la lignée de nombreux comparativistes, mettent en évidence l'existence de quatre grands facteurs politiques et institutionnels pour expliquer la plus ou moins grande réussite des partis contestataires, positionnés sur les nouveaux clivages (2008, p. 38-49). Le premier facteur a trait à la force du processus de désalignement, matérialisé par l'augmentation de la volatilité électorale et la diminution de l'identification partisane (Beck, Flanagan et Dalton, 1984 ; Dalton, 1996 ; Franklin, 1992). Dans les pays où ce désalignement est prononcé, les partis contestataires ont plus de chances de se développer. Le deuxième facteur correspond à la structure existante du système de partis, qui s'observe en comptant le nombre effectif de partis en compétition (Sartori, 1976) et le degré de polarisation idéologique entre les partis. Le troisième facteur est classiquement relatif au plus ou moins grand degré de proportionnalité du système électoral : un système proportionnel a tendance à favoriser l'entrée des nouveaux acteurs. Le quatrième facteur a trait à la réaction des partis établis, à la fois en termes programmatiques et en termes relationnels avec les nouveaux venus. C'est sur ce changement de l'équilibre entre les partis et au sein des partis que nous allons porter la focale désormais.

1.2.2. Changement des équilibres entre les partis et au sein des partis

Les bons résultats de certains partis verts ont obligé les partis établis – surtout les partis sociaux-démocrates – à des stratégies d'alliance et de coalition pré-électorales – dans le cas français ou italien – ou post-électorales – dans le cas de la majeure partie des démocraties consensuelles, comme l'Allemagne, la Finlande ou la Belgique (Müller-Rommel et Poguntke, 2002). En Allemagne, le choix des sociaux-démocrates de s'allier avec les Verts a transformé la structure du système partisan : du « système à deux partis et demi » qui voyait le FDP jouer le rôle de parti pivot s'alliant alternativement avec le SPD et la CDU-CSU, le système se caractérise désormais par l'existence de deux coalitions formées chacune d'un parti dominant et d'une force d'appoint (les Verts à gauche, le FDP à droite) (Gougou, 2012, p. 74).

De même, les partis d'extrême droite ont su se faire une place dans les systèmes partisans de nombreuses démocraties consensuelles, au point d'obliger les partis établis à les inclure dans des coalitions, comme ce fut le cas en Autriche en 1999 et en Italie en 2001, voire d'accéder à la tête des gouvernements, comme ce fut le cas aux Pays-Bas en 2002. Ils

demeurent pour l'instant à l'écart des gouvernements dans les démocraties majoritaires (Bornschieer, 2010), mais exercent une grande pression sur les partis établis au point de rompre l'équilibre qui pouvait exister en leur sein.

En effet, les évolutions de l'équilibre entre les partis entraînent aussi un changement des équilibres au sein des partis établis. Car les mutations ne se font pas sans mal. Les résistances à l'intégration des nouveaux conflits sont nombreuses au sein des appareils partisans. Ainsi, dans la plupart des pays européens, les partis sociaux-démocrates se sont divisés entre les partisans du maintien de positions favorables à la croissance économique et à la redistribution, dans la lignée du clivage Possédants/Travailleurs traditionnel, et les responsables désirant intégrer les revendications de la nouvelle gauche (Kitschelt, 1994 ; Meguid, 2008). Ce dilemme n'est pas facilité par le fait que la majorité des électeurs de gauche sont également divisés sur les nouveaux clivages. Une évolution trop forte des sociaux-démocrates pour séduire les électeurs de la Nouvelle Gauche pourrait leur faire perdre les électeurs de la Vieille Gauche (Müller-Rommel, 1998, p. 201), ou les électeurs inscrits sur le versant Identité du nouveau clivage Identité/Cosmopolitisme (Kriesi et al., 2008, p. 15).

Les partis conservateurs et chrétiens-démocrates connaissent un dilemme similaire – miroir des difficultés des partis sociaux-démocrates (Marks et Wilson, 2000) – avec la nouvelle concurrence des partis d'extrême droite et la montée des revendications identitaires (Green-Pedersen et Krogstrup, 2008). En effet, une partie de leurs adhérents et responsables restent attachés à la défense de l'intérêt des possédants, et militent pour que leur parti continue à défendre le processus de globalisation et de libéralisation. Mais ce refus d'intégrer les nouveaux clivages revient à ouvrir le flanc à la montée des partis d'extrême droite et au déclin du vote en leur faveur de citoyens positionnés sur le versant « Identité » du nouveau clivage (Bale, 2003 ; Kriesi et al., 2008, p. 17 ; Martin, 2010). Une fois mises en avant ces grandes tendances et mécanismes de transformation des systèmes partisans en Europe, il est intéressant de se pencher sur la manière dont ces reconfigurations se sont opérées dans le cas des deux systèmes politiques sur lesquels porte ce travail : la France et le Royaume-Uni.

2. Les changements des systèmes partisans français et britannique

La France et le Royaume-Uni ont la particularité d'être des démocraties majoritaires (Lijphart, 1999), caractérisées par l'existence d'un mode de scrutin majoritaire pour les élections nationales, une très forte bipolarisation et l'alternance entre gauche et droite au gouvernement. En cela, les deux pays correspondent clairement au premier type de systèmes politiques mis en lumière par Herbert Kitschelt et c'est sans surprise que l'on assiste, dans ces deux pays, à une lente et difficile émergence des partis écologistes.

Au delà de ces caractéristiques générales, les évolutions connues par les deux systèmes partisans depuis l'apparition des nouveaux clivages sont toutefois différentes. La France a vu se développer des partis clairement positionnés sur les nouveaux clivages, qui ont réussi à transformer l'équilibre qui pouvait exister entre les partis, au point d'entraîner une tripartition de l'espace politique. Au contraire, les nouveaux clivages n'ont pas véritablement restructuré l'espace de la compétition politique britannique, lors des élections nationales pour le moins, même si la tendance est clairement au déclin du bipartisme qui caractérisait le système britannique jusqu'aux années 1970¹⁰⁷.

2.1 Le changement du système partisan français : l'installation différenciée des écologistes et de l'extrême droite

Comme nous l'avons vu, la période qui court du début des années 1960 au début des années 1980 est marquée par une grande stabilité : deux blocs composés de deux partis équilibrés dominant (Martin, 2000). Le déploiement des nouveaux clivages à partir des années 1980 va mener à la tripartition de l'espace politique, divisé entre un pôle de gauche dominé par le PS, dans lequel s'inscrivent les Verts, un pôle de droite modérée dominé par le parti gaulliste, et un pôle d'extrême droite, conséquence directe du déploiement du clivage Identité/Cosmopolitisme et de la montée du Front national (FN). Avant de revenir sur ces nouvelles caractéristiques du système partisan français, il est intéressant de présenter rapidement l'histoire de la formation et du développement du parti écologiste français, pour mieux comprendre comment s'est opérée la politisation du clivage qui nous intéresse dans ce travail, le clivage Écologie/Productivisme.

¹⁰⁷ Pour une synthèse des résultats électoraux dans les deux pays, on se référera aux Tableaux A.5, A.6 et A.7 en annexe.

2.1.1. Du refus de la politique partisane à l'exercice du pouvoir : le lent développement des Verts français

Après plusieurs années de développement chaotique, les écologistes français sont parvenus à accéder à la représentation nationale et à obtenir des postes au gouvernement, ce qui constitue un indéniable succès. Cependant, leurs performances électorales lors des élections nationales et leur capacité à restructurer profondément la compétition partisane demeurent limitées.

Aux origines du parti (1970-1984)

Bien qu'il ait mis une décennie à trancher la question de son institutionnalisation en tant que parti¹⁰⁸, le mouvement écologiste français peut être considéré comme un précurseur. Son entrée dans le champ électoral se fait progressivement, du début des années 1970 à 1984, date de création officielle du parti « Les Verts – Confédération écologiste Parti écologiste ». Ces débuts sont marqués par le pluralisme des origines militantes – anti-nucléaires, féministes, naturalistes, non-violents, autogestionnaires, etc. – et le refus d'une organisation durable. Malgré l'absence de ligne politique claire au sein de cette nébuleuse, la protection de l'environnement est érigée comme priorité. Mais les revendications issues de Mai 1968 sont aussi centrales : décentralisation, droits des femmes, qualité de vie, rapports Nord-Sud... La posture dominante est celle de la radicalité et de l'autonomie de l'écologie politique par rapport aux partis établis.

Fondées au début des années 1970 en s'appuyant sur le dynamisme du mouvement environnementaliste et anti-nucléaire, les premières formations écologistes, « Survivre et Vivre » et « Écologie et Survie » (Frémion, 2007, p. 117), ne revendiquent pas la forme partisane, mais envisagent sérieusement la participation aux élections. Le premier candidat écologiste à une élection française est le naturaliste amateur, membre de la Ligue de protection des oiseaux, Henri Jenn, qui obtient 2,7% des suffrages lors des législatives de mars 1973 à Mulhouse. Toutefois, c'est l'élection présidentielle de 1974 qui signe véritablement l'entrée des écologistes en politique. Si, avec 1,32% des suffrages et 337 800 voix, René Dumont obtient un score modeste, cette candidature oblige le mouvement écologiste à se poser sérieusement la question de la constitution d'un parti politique. Les

¹⁰⁸ Pour les écologistes français, comme pour nombre de leurs équivalents européens, la première question qui se posait était bien évidemment celle de former, ou non, un parti politique (Sainteny, 1991, p. 14).

écologistes sont alors divisés entre les défenseurs d'un parti unitaire et les partisans d'un mouvement décentralisé qui se bornerait aux élections locales (Frémion, 2007, p. 127).

L'option non-partisane l'emporte dans un premier temps. Après 1974, les écologistes se regroupent uniquement à l'occasion des échéances électorales, formant des organisations biodégradables. Toutefois, ils ne sont jamais présents sur l'ensemble du territoire et n'obtiennent aucun élu malgré quelques percées aux cantonales de 1976, aux municipales de 1977, ou aux législatives de 1978. Les élections européennes de 1979, bien que préparées dans la division, voient les écologistes obtenir 4,4% des suffrages, soit près d'un million de voix. À l'approche de la présidentielle de 1981, de nombreux militants souhaitent réitérer l'expérience de 1974 : Brice Lalonde, ancien dirigeant des Amis de la Terre, parvient alors à tripler le score de René Dumont, obtenant 3,9% des votes et un peu plus d'un million de voix. Le parti des Verts naît formellement, les 28 et 29 janvier 1984 à Clichy. Cependant, les origines plus que diverses des militants écologistes, la différence des cultures et des méthodes politiques, n'effacent pas les divisions et participeront largement aux légendaires « conflits internes » des Verts au cours des décennies suivantes (Faucher-King, 2007, p. 123).

Le choix du « ni-ni » (1984-1993)

Les débuts des Verts ne sont pas des plus faciles. Dès les européennes de 1984, Brice Lalonde fait bande à part, rappelant la difficulté à unir l'ensemble des écologistes. Positionnés sur des enjeux sociaux plus qu'environnementaux (Lecoeur, 2011, p. 52), les Verts restent marginaux aux cantonales de 1985 et aux législatives de 1986. L'accession d'Antoine Waechter à la tête du parti en 1986 marque le retour de l'environnement au sommet des enjeux mobilisés et la volonté de transcender la division « droite – gauche ». Pour Antoine Waechter, « l'écologie n'est pas à marier ». Candidat des Verts à la présidentielle de 1988, il recueille 3,9% des suffrages en dépit de la concurrence de Pierre Juquin, un communiste dissident qui reprend à son compte de nombreuses propositions écologistes. La dynamique favorable s'accélère avec les européennes de 1989 : 10,6% des suffrages, près de 2 millions de voix, et 9 élus.

Paradoxalement, ce premier succès renforce les divisions des écologistes : soutenu par François Mitterrand dans le but d'affaiblir les Verts, Brice Lalonde fonde Génération écologie (GE). La stratégie fonctionne : aux élections régionales de 1992, les deux formations obtiennent un très large succès combiné, mais divisé en deux parties égales (7,1% pour GE,

7% pour les Verts). Aux législatives de 1993, les Verts font alliance dès le premier tour avec GE, obtenant 7,8 % des voix en moyenne, leur meilleur score historique à ce type d'élections. Toutefois, ils n'obtiennent aucun élu et cette incapacité à franchir le seuil de la représentation mène plusieurs cadres de parti à remettre en cause ouvertement la stratégie d'isolement prônée par Antoine Waechter.

Le choix de l'alliance à gauche (1993-2002)

En renversant Antoine Waechter lors du congrès de juin 1993, Dominique Voynet met fin au refus de s'allier avec d'autres partis qui prévalait depuis 1986 (Prendiville, 1992, p. 64). La stratégie choisie ne relève pas de l'alliance automatique avec le PS, même si c'est à gauche du champ politique que les Verts regardent. Le parti se donne le droit de passer un accord avec d'autres formations et de renoncer à son autonomie, à condition que les futurs partenaires signent un contrat de gestion impératif et rendu public¹⁰⁹. Cependant ce type d'alliance ne peut être passé que lors des élections au scrutin uninominal – législatives, cantonales – les Verts s'imposant – en tout cas en théorie – de faire des listes autonomes pour toutes les élections au scrutin proportionnel.

L'ancrage à gauche est confirmé lors de la présidentielle de 1995. Bien que son score du premier tour soit relativement décevant – 3,3 % des exprimés, en recul sur Antoine Waechter en 1988 – Dominique Voynet acte le changement stratégique des Verts en faisant le choix de Lionel Jospin face à Jacques Chirac au second tour. Ce rapprochement aboutit à la signature du premier accord avec le PS à la veille des législatives de 1997. Cet accord contient une composante programmatique et l'octroi de 29 circonscriptions, dont seulement une petite minorité peut être gagnée. Les Verts présentent par ailleurs des candidats autonomes dans 383 circonscriptions. Les résultats ne sont pas flamboyants : 5% pour les Verts là où ils sont présents et seuls 20 candidats au second tour, dont 7 sont élus. Mais l'important est ailleurs : pour la première fois, les Verts entrent au Parlement et au gouvernement, Dominique Voynet prenant la tête d'un Ministère de l'environnement aux compétences élargies à l'aménagement du territoire.

La pratique du pouvoir n'est pas un long fleuve tranquille, Lionel Jospin se contentant de respecter quelques unes des promesses les plus symboliques – l'abandon de Superphénix et

¹⁰⁹ Les écologistes parlent d'une stratégie d' « autonomie contractuelle ».

du Canal Rhin-Rhône. Toutefois, la période est prolifique pour les Verts, avec une hausse du nombre d'adhérents (de 6000 à 9000 entre 1997 et 1999) et une progression constante dans les urnes : 9,7 % des voix et 9 eurodéputés pour la liste emmenée par Daniel Cohn-Bendit aux européennes de 1999 ; 11,2 % en moyenne là où ils sont présents aux municipales de 2001¹¹⁰. Par ailleurs, les Verts font leur entrée dans la deuxième chambre du Parlement, le Sénat, grâce à l'élection de Marie-Christine Blandin. Cette dynamique favorable se confirme lors de la présidentielle de 2002 avec les 5,5 % de Noël Mamère : pour la première fois, un candidat écologiste franchit la barre des 5 %, synonyme de remboursement des frais de campagne. Cependant, cette réussite est masquée par de l'élimination Lionel Jospin au profit de Jean-Marie Le Pen. Lors des élections législatives organisées dans la foulée, les Verts présentent 391 candidats en autonome et 60 dans le cadre d'un accord avec le PS. Ils ne seront que 39 au second tour, pour 3 élus.

Désillusions et divisions (2002 - 2009)

Au lendemain de cet échec électoral, le parti s'ancre plus à gauche, à la suite de la victoire, lors de l'Assemblée générale de novembre 2002, des courants hostiles à Dominique Voynet. Les élections régionales de 2004 sont un net succès pour la gauche dont les Verts bénéficient largement, même si toutes les structures régionales n'adoptent pas la même stratégie vis-à-vis du PS, entre alliance dès le premier tour dans certaines régions, et autonomie dans d'autres. Quoi qu'il en soit, les Verts entrent dans la majorité des exécutifs régionaux. Et malgré le changement du mode de scrutin pour les européennes¹¹¹, les Verts parviennent à maintenir 6 parlementaires européens à la suite des élections de 2004, avec 7,4% des suffrages en moyenne.

La fin du quinquennat de Jacques Chirac est nettement plus troublée pour les Verts. Le parti se déchire lors du référendum sur la Constitution européenne de 2005, puis lors de la primaire interne pour désigner le candidat pour la présidentielle de 2007 : il faudra voter deux fois pour désigner Dominique Voynet contre Yves Cochet. La campagne présidentielle est particulièrement difficile, même si l'environnement figure parmi les principaux thèmes

¹¹⁰ En contradiction avec les textes relatifs à l'« autonomie contractuelle » censés guider leurs relations avec les autres partis, les écologistes font des listes communes avec les socialistes dès le premier tour des municipales dans de nombreuses villes, alors que ces élections se tiennent au scrutin proportionnel.

¹¹¹ Le mode de scrutin reste proportionnel, mais dans le cadre de 8 grandes régions au lieu d'une circonscription unique : le recul de la magnitude pénalise les petits partis au détriment des grands (Dolez et Laurent, 2010).

débatteurs suite de l'annonce d'une possible candidature de l'animateur de télévision Nicolas Hulot. Si celui-ci abandonne au mois de janvier 2007, la rédaction de son Pacte écologique, qui obtient près de 750 000 signatures et sera ratifié par les principaux candidats à l'élection présidentielle, rend très peu audible la candidature verte. Dominique Voynet subit également la concurrence de José Bové, qui reprend à son compte la plupart des thèmes écologistes. Le score est sans appel : avec 1,6% des voix, Dominique Voynet fait le pire score d'un candidat écologiste à l'élection présidentielle depuis René Dumont. Un retour à la case départ. La situation au lendemain de l'élection présidentielle de 2007 est difficile. Comme l'écrit Erwan Lecoer, « Les Verts ont perdu leur électorat, mais aussi leur prééminence sur la scène médiatique en tant que porteurs de l'idée de l'urgence écologique » (Lecoer, 2011, p. 82). Ce phénomène est renforcé par la tenue du Grenelle de l'environnement, à l'initiative de la droite au pouvoir, comme nous le verrons par la suite.

Des Verts à EELV : le décollage ? (2009-2012)

La reconstruction est rapide. Les municipales de 2008 permettent aux Verts de garder la tête hors de l'eau, puisqu'ils obtiennent des résultats similaires à 2001. Mais surtout, l'échec de 2007 sert d'électrochoc rendant possible la rénovation, d'autant qu'un petit groupe d'élus rassemblé autour de Daniel Cohn-Bendit et divers responsables des grandes ONG environnementales déçus par le Grenelle de l'environnement poussent au changement (Lecoer, 2011, p. 90-92). C'est ainsi que naît l'expérience Europe-Écologie, nom des listes soutenues par les Verts aux élections européennes de 2009. Cette dynamique porte en elle les germes du dépassement du parti. Et elle conduit aussi à des résultats électoraux inédits : en effet, les listes menées par Daniel Cohn-Bendit, des Verts plus ou moins historiques (Hélène Flautre, Michèle Rivasi...) et de nouveaux venus du monde associatif et syndical (Eva Joly, Yannick Jadot, José Bové...) obtiennent 16,3% des voix et 14 élus – un record historique. Elles talonnent le PS qui obtient 16,4% et le même nombre d'eurodéputés.

La dynamique de rassemblement des écologistes se poursuit, menant les Verts à accueillir des personnalités extérieures au champ partisan et à engranger les succès, aux régionales de 2010 (avec plus de 12% des suffrages en moyenne) et aux cantonales de 2011 (plus de 8,5% des voix, alors que ces élections sont traditionnellement défavorables aux forces dépourvues de notables locaux). Le congrès de la Rochelle de juin 2011 est l'aboutissement de cette transformation : le parti prend le nom d'Europe Écologie – les Verts (EELV) et se dote de

nouveaux statuts qui permettent d'être adhérent de la coopérative EELV sans être membre du parti. En deux ans, le nombre d'adhérents – à la coopérative ou au parti – a été multiplié par trois pour dépasser 30 000.

Cette dynamique connaît un arrêt net avec la présidentielle de 2012. Les primaires organisées au sein de la coopérative voient s'affronter Nicolas Hulot et Eva Joly, qui sera finalement désignée, faisant mentir la très large majorité des pronostics. En parallèle, les négociations avec le PS en vue d'un accord de mandature sont rendues difficiles par l'inconnue du candidat socialiste. Elles débouchent toutefois sur un accord, en novembre 2011, qui allie texte programmatique commun – dans lequel sont actés plusieurs désaccords (sur l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, et sur la construction du réacteur nucléaire EPR à Flamanville) – et accord électoral en vue des élections législatives – le PS s'engage à soutenir les candidats EELV dans 66 circonscriptions.

Le bilan de cette séquence est mitigé pour les écologistes. A la présidentielle, Eva Joly ne parvient pas à mobiliser au-delà du noyau écologiste et se contente de 2,3% des suffrages, soit quelques 830 000 voix. Aux législatives, les candidats EELV obtiennent 5,6% des suffrages au niveau national. Si l'on ne considère que les 418 circonscriptions dans lesquelles EELV et ses partenaires se présentaient sans le soutien du PS, le score s'élève à 3,8%, soit une augmentation de 0,5 point seulement par rapport aux législatives de 2007. Pour les candidats EELV se présentant au nom de la Majorité présidentielle, l'accord de mandature EELV-PS, signé dans la douleur en novembre 2011, a été respecté au niveau national malgré le faible score d'Eva Joly, mais les candidatures dissidentes se sont multipliées, souvent soutenues par les appareils et militants socialistes locaux. Au total, les candidats écologistes de la majorité présidentielle peuvent se maintenir au second tour dans 44 cas, soit seulement deux tiers des circonscriptions réservées, pour obtenir 17 élus.

Cependant, EELV ne doit la constitution d'un groupe à l'Assemblée nationale, qu'à cet accord : ses candidats ne parviennent pas – à de très rares exceptions près – à virer en tête des candidatures de gauche au soir du premier tour, condition nécessaire pour être élus. C'est aussi à l'accord avec le PS qu'EELV doit la nomination de deux Ministres dans le gouvernement dirigé par Jean-Marc Ayrault à partir de mai 2012. Cette « situation politique dominée et dépendante » à l'égard du PS lors des élections se déroulant au scrutin uninominal – les législatives, bien sûr, mais aussi les cantonales – est le prix à payer du choix stratégique fait par le parti pour accéder à la représentation.

L'expérience gouvernementale est douloureuse et durera deux ans seulement puisque Cécile Duflot et Pascal Canfin décident de quitter le gouvernement en mars 2014. Ces difficultés s'expliquent à la fois par l'incapacité des écologistes à peser durablement sur la ligne politique économique libérale promue par François Hollande (Duflot, 2014), et par des résultats électoraux en demi-teinte, dont viennent attester les élections municipales – malgré la victoire symbolique d'Éric Piolle à Grenoble et les élections européennes –, qui voient EELV perdre plus de la moitié de ses élus. Au final, les Verts s'avèrent incapable de reconfigurer radicalement la compétition politique et n'arrivent pas à s'imposer comme parti de gouvernement légitime, de par l'absence de crédibilité gouvernementale et d'expérience à la tête des exécutifs locaux. Toutefois, le choix de l'alliance avec un des partis établis permet au parti vert français de se développer plus vite que les partis verts d'autres démocraties majoritaires, comme le *Green Party* britannique. Et il réussit quand même à s'imposer, aux yeux du PS, comme partenaire potentiel de coalition, dans un contexte où les autres partis à gauche du PS refusent systématiquement les alliances. En cela, il a indéniablement participé à la transformation du système partisan français

2.1.2. Les transformations du système partisan français depuis les années 1980 : effacement du quadrille bipolaire et tripartition

La séquence électorale de 1981 constitue une rupture dans l'ordre électoral qui avait prédominé en France depuis 1962 (Martin, 2000, p. 219-238). Cette rupture se matérialise par l'accession des Socialistes à la Présidence de la République et leur conquête de la majorité à l'Assemblée nationale. Les enjeux structurants la compétition politique vont se transformer très rapidement avec la disparition soudaine des enjeux liés à l'anticommunisme et aux nationalisations – notamment après le « tournant de la rigueur » engagé par le gouvernement socialiste. Parallèlement, plusieurs nouveaux enjeux inscrits dans les nouveaux clivages apparaissent : l'environnement, d'une part, mais surtout l'insécurité et l'immigration (Martin, 2000). Lors des élections européennes de 1984, le FN obtient ses premiers résultats significatifs, avec près de 11% des suffrages. Ce décollage se confirme dès les élections de 1986 et 1988, quand Jean-Marie Le Pen obtient plus de 14% des suffrages exprimés au premier tour. Cette inscription du FN dans le paysage politique sera durable et caractéristique du système partisan français. Elle est responsable de la « tripartition » de l'espace de la compétition politique, qui vient mettre fin au quadrille bipolaire (Grunberg et Schweisguth, 1997, 2003).

Désormais, le système partisan est divisé en trois blocs. Le premier est composé des partis de gauche, auxquels se sont adjoints les écologistes à partir de l'élection présidentielle de 1995, comme nous l'avons vu précédemment. Il est très largement dominé par le PS, dans un contexte où l'essor des Verts n'est pas aussi fort que le déclin des Communistes. Cette domination s'est encore renforcée, pour les élections nationales, après l'élimination du candidat Lionel Jospin lors du premier tour de l'élection présidentielle le 21 avril 2002. Le second bloc est dominé par le parti gaulliste – RPR jusqu'en 2002 puis UMP¹¹². Il regroupe les partis de droite modérée. Le troisième bloc est composé uniquement du Front national, qui constitue une « force impuissante » isolée à l'extrême droite (Martin, 2002, p. 599).

Cette tripartition s'explique par la marginalisation du FN par l'ensemble des autres forces, dans la mesure de la droite modérée refuse de faire alliance, même si ce choix stratégique a pu être discuté au cours des années 1990, notamment lors des élections régionales de 1998. Elle a pour conséquence de laisser le FN hors des sphères du pouvoir. Au contraire, les écologistes, bien que moins puissants électoralement, parviennent à accéder au Parlement et au Gouvernement grâce à leur stratégie d'inscription dans le bloc de gauche. Il faut toutefois noter que les évolutions récentes de la droite française sont de nature à remettre en cause la structuration de la vie politique française parce l'électorat de l'UMP est désormais porteur de positions très similaires à celles du FN sur les enjeux liés au clivage Identité/Cosmopolitisme, à l'exception des positions anti-européennes (Gougou et Labouret, 2013).

Ainsi, les trajectoires des clivages Écologie/Productivisme et Identité/Cosmopolitisme dans le système politique français ne sont pas les mêmes. Alors que l'émergence de l'écologie politique française s'est faite de manière lente et chaotique et aboutit à son inscription dans le bloc de gauche, le clivage identitaire se déploie de manière plus rapide et plus forte, et s'adosse sur le développement électoral du FN, qui refuse de s'inscrire dans le bloc de droite. Sans doute ce refus est-il à l'origine de la plus forte prégnance des enjeux d'immigration et d'insécurité dans le débat politique. De fait, les transformations de l'espace de la compétition politique sont surtout liées au clivage Identité/Cosmopolitisme. Les valeurs et les attitudes électorales des Français sont désormais structurées par deux axes : le premier relève du clivage de classe traditionnel et porte sur les enjeux de redistribution et d'intervention étatique, le deuxième relève des enjeux liés à la mondialisation et à l'immigration (Bornschiefer

¹¹² La constitution de l'UMP résulte de la volonté de créer un parti unique à droite (Haegel, 2002). Elle a regroupé, en 2002, l'ensemble du RPR et une partie conséquente des cadres de Démocratie Libérale ou de l'UDF.

et Lachat, 2009 ; Chiche et al., 2000 ; Tiberj, 2012). Le clivage Écologie/Productivisme n'a pas eu un tel pouvoir de restructuration.

Que conclure de l'étude des transformations récentes du système partisan français ? Premièrement, les deux grands partis – UMP et PS – ont accru leur domination au sein de leurs blocs respectifs (Grunberg et Haegel, 2007). Cette domination n'a pas empêché le développement d'un parti vert significatif, politisant le clivage Écologie/Productivisme, et d'un parti d'extrême droite, politisant le clivage Identité/Cosmopolitisme. Toutefois, la poussée du parti vert fut plus hachée que celle du parti d'extrême droite, qui demeure incapable d'accéder au pouvoir. De fait, c'est surtout l'installation du FN qui a restructuré l'espace idéologique de la compétition politique française¹¹³.

Le développement des écologistes français connaît une trajectoire inverse. En effet, s'ils sont capables d'obtenir de bons scores aux scrutins locaux et européens, les Verts ne parviennent que difficilement à passer la barre des 5% lors des élections nationales. Leur accès au Parlement et au Gouvernement dépend encore beaucoup du bon vouloir du PS. Le clivage Écologie/Productivisme, s'il s'est incontestablement inscrit à l'agenda du système politique français, n'a pas le pouvoir de restructuration qu'a eu le clivage Identité/Cosmopolitisme. Toutefois la décision des Verts de s'inscrire dans le camp de la gauche ne devrait pas être sans conséquence sur la manière dont les deux grands partis se saisissent des enjeux liés au clivage Écologie/Productivisme, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. La trajectoire du système partisan britannique jusqu'en 2010, si elle est également marquée par le changement, n'a pas vu les partis représentants les nouveaux clivages réussir à s'installer aussi durablement que leurs homologues français.

2.2. Le changement du système partisan britannique : le paradoxe de la difficulté des nouveaux partis dans un contexte de remise en cause du bipartisme

En apparence, le système partisan britannique a été peu affecté par l'apparition des nouveaux clivages. Lors des élections générales, ni le parti vert ni les divers partis que l'on peut classer à l'extrême droite, comme le *British National Party* (BNP) ou, dans une moindre mesure, l'UKIP (*United Kingdom Independence Party*) n'obtiennent des résultats similaires à leurs équivalents français. Pourtant, la compétition politique s'est profondément modifiée depuis le début des

¹¹³ Cela illustre au passage le fait que franchir le seuil du pouvoir exécutif n'est pas nécessaire pour transformer en profondeur la compétition politique.

années 1970 : d'une part, la domination des deux grands partis, Travailleurs et Conservateurs qui caractérisait le système partisan britannique depuis 1945 s'est nettement érodée. D'autre part, le positionnement idéologique des deux grands partis, et donc le contenu de la compétition électorale britannique, s'est transformé en profondeur. Avant de revenir plus en détail sur ces transformations, il est utile de rappeler les grandes étapes du développement du parti écologiste britannique. Si la trajectoire du *Green Party* n'est pas similaire à celle de son homologue français, elle est riche d'enseignements pour mieux comprendre la réaction des grands partis de gouvernement britanniques face à l'écologie, ce qui sera notamment l'objet des chapitres empiriques de cette thèse.

2.2.1. L'impossibilité de grandir : le développement contrarié du Green Party britannique

Le parti écologiste britannique n'est jamais vraiment sorti de la marginalité (Faucher-King, 1999). Cela s'explique par la structure du mouvement social écologiste, qui n'a jamais vraiment soutenu le parti sensé le représenter. Cela s'explique aussi par le mode de scrutin, qui rend plus difficile de procéder à des alliances pré-électorales avec les grands partis. Cela s'explique enfin par les choix stratégiques initiaux du *Green Party* et les réactions des partis établis (Meguid, 2008, chap. 5)

People Party et Ecology Party : la structuration tumultueuse du parti vert britannique (1972-1985)

Le premier parti écologiste britannique, le *People Party*, est fondé en 1972 par un groupe de quatre amis militants de Coventry, dans les *Midlands*. À l'origine, il n'est pas soutenu par les mouvements environnementaux, féministes et non-violents, à la différence de son équivalent français (Lowe et Goyder, 1983, p. 40). Dans les années 1970, comme la majeure partie des partis verts à leurs débuts, le parti est dominé par les éléments les plus radicaux (Rootes, 1995, p. 49). À cela s'ajoute le fait que les verts britanniques sont, dès leurs débuts, divisés. Cela a pour effet de faire fuir une partie non négligeable de leurs adhérents pourtant déjà peu nombreux (Rüdiger et Lowe, 1986, p. 266) ; leurs quelques résultats électoraux – ils sont rarement candidats – sont médiocres. Par exemple, aux élections générales de février 1974, ils se présentent dans 7 circonscriptions seulement, pour obtenir moins de 0,8% des voix là où ils sont présents. À la suite de cette élection, le parti prend un tour plus gauchiste, sans

succès : les élections d'octobre 1974 sont également un échec – 0,7% des voix dans la dizaine de circonscriptions dans lesquelles ils sont présents.

La deuxième phase de fondation du parti est symbolisée par le changement de nom en 1975 : le parti s'appelle désormais *Ecology Party*, nom qui indique la volonté de se recentrer sur les problématiques environnementales. Alors que le parti est passé près de la disparition en 1975, l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants permet de renouveler l'image et les règles de fonctionnement du parti, tout en développant une stratégie plus pragmatique (Burchell, 2002). Plus actifs au niveau national, plus nombreux – 1000 adhérents en 1976 --, les écologistes bénéficient de la renommée d'un de leurs leaders, Jonathon Porritt, qui leur confèrera une image plus professionnelle et efficace (Rüdiger et Lowe, 1986, p. 267).

Cela s'en ressentira légèrement sur leur performance électorale. Lors des élections locales de 1976-1977, ils obtiennent d'assez bons scores dans certaines des régions où ils sont présents. Lors des élections générales de 1979, les verts investissent 53 candidats (Müller-Rommel, 1985, p. 489), ce qui leur permet de bénéficier d'une couverture télévisuelle inédite – il fallait pour cela avoir plus de 50 candidats – et d'obtenir 1,6% des voix en moyenne dans les circonscriptions dans lesquelles ils sont présents. Le nombre d'adhérents augmente de manière significative (4000 adhérents à la fin de 1978). Les élections européennes de 1979 qui voient les 3 candidats verts investis par leur parti¹¹⁴ obtenir près de 4% des voix, sont considérées comme un succès. Mais le boom est de courte durée.

Dès 1981, le nombre d'adhérents se remet à chuter. La force militante du parti est bien moindre que celle des autres petits partis britanniques comme le *Communist Party of Great Britain* ou le BNP. Des débats secouent le parti à propos de son organisation interne, puisque un nombre croissant de militants prônent l'action non-violente comme forme d'intervention privilégiée au détriment de l'action électorale, ainsi que la décentralisation radicale du parti. Ces divisions vont se ressentir sur les résultats du parti. Sa performance aux élections générales de 1983 est mauvaise (Müller-Rommel, 1985, p. 489), les 116 candidats verts obtenant en moyenne 1% des suffrages. Malgré ces faibles scores – parmi les plus faibles d'Europe pour les partis verts constitués – le parti écologiste britannique est le premier des petits partis britanniques en 1983, comme en 1979. La situation en 1983 n'est donc pas dramatique : l'organisation s'est stabilisée et son existence n'est plus remise en cause.

¹¹⁴ Ces premières élections européennes se tenaient alors au scrutin uninominal à un tour dans 82 circonscriptions.

Cependant, au moment de changer de nom pour prendre celui de *Green Party*, le parti britannique souffre d'une relative faiblesse, qui s'explique par l'incapacité du parti à attirer à lui une grande partie des militants du mouvement écologiste britannique. Cette incapacité est liée au souhait des associations de travailler en collaboration avec l'État : dès le milieu des années 1980 « la manière de traiter les enjeux environnementaux en Grande-Bretagne se conforme à "l'accommodation bureaucratique" propre au pays » (Rüdiger et Lowe, 1986, p. 281). Cette absence d'élan des associations s'accompagne de la faiblesse relative du mouvement anti-nucléaire au Royaume-Uni, alors qu'il constitue l'un des piliers des autres partis écologistes européens. Enfin, les partis établis britanniques ont mieux su prendre en compte les exigences des écologistes, une caractéristique sur laquelle nous reviendrons. Par exemple le *Labour Party* a soutenu la campagne du *Campaign for Nuclear Disarmament*. Cela a renforcé le choix des associations de privilégier les pratiques de lobbying auprès des grands partis plutôt que d'œuvrer au développement d'un parti écologiste dont l'existence est stabilisée mais qui peine à se développer (O'Neill, 1997).

Un décollage chaotique (1986-1999)

La transformation en *Green Party* en 1985 va de pair avec la reprise en main contestée du parti par les *electoralists* contre les *decentralists*. Les conséquences en terme organisationnel sont rapides : entre 1986 et 1989, le nombre d'adhérents quadruple pour atteindre 20 000 adhérents (Rihoux, 2001, p. 156). Mais les résultats lors des élections générales de 1987 ne sont pas au rendez-vous. Les 133 candidats écologistes n'obtiennent que 90 000 voix, soit 1,4% des suffrages en moyenne là où ils sont présents. Comme nous l'avons dans le chapitre précédent, cet échec n'est pas le signe d'une indifférence totale du public à l'égard de l'environnement ni de la faiblesse du mouvement social écologiste. Il relève surtout de la difficulté pour les petits partis de se développer dans le cadre du scrutin uninominal à un tour (Rootes, 1995, p. 49).

Andrew Dobson résume très bien ce dilemme quand il écrit : « [l]e premier problème pour tout parti vert (dans certains pays, et assurément au Royaume-Uni) est de parvenir à être élu – je ne veux pas dire par là être élu au gouvernement, mais obtenir assez de voix pour obtenir une représentation minimale dans la législature » (1997, p. 125). Cette incapacité à la représentation sera encore plus flagrante lors des élections européennes de 1989, lors desquelles les candidats du *Green Party* obtiennent 14,9% des suffrages, ce qui place le parti

britannique en tête de tous ses partis frères en Europe. Mais le mode de scrutin empêche alors les écologistes d'entrer au Parlement européen. Le seuil de représentation – européenne dans ce cas – n'est toujours pas franchi malgré un score à deux chiffres. La dynamique électorale ne se prolonge pas. Le *Green Party* ne parvient pas à confirmer lors des élections générales de 1992. Bien qu'il investisse de nombreuses ressources dans la campagne, son score moyen (1,3%) est en retrait sur 1987 – sans parler de 1989. Le pourcentage des voix obtenues dans les circonscriptions dans lesquelles les écologistes étaient candidats n'est jamais très élevé (3,8% au maximum dans une circonscription londonienne).

Le parti s'engage alors dans un renouvellement de sa stratégie électorale en ciblant mieux l'allocation de ses maigres ressources lors des élections locales. À partir de 1993, les écologistes concentrent leurs efforts sur l'élection de conseillers locaux – en attribuant beaucoup de ressources à quelques candidats. Cette stratégie de conquête de sièges ciblée, qui symbolise la volonté du parti de ne plus se faire seulement le porte-parole du mouvement environnemental, porte ses fruits : le premier conseiller est élu à Oxford en Mai 1993. Cela n'enraye pas le déclin du nombre d'adhérents, qui chute à 4500 en juillet 1993 et les résultats aux élections européennes de 1994 sont médiocres comparés à ceux de 1989 (à peine 3% des voix). Lors des élections générales de 1997, le *Green Party* ne présente que 95 candidats contre 250 en 1992, confirmant la volonté de concentrer ses efforts. Cette stratégie ne s'avère que modérément payante puisque ces candidats obtiennent des scores similaires à ceux des élections générales précédentes, soit à peine plus de 1,3% des suffrages.

Passer enfin le seuil de représentation (1999-2010)

Assez paradoxalement, la victoire des Travailleurs en 1997 ouvre de nombreuses opportunités pour les écologistes britanniques. D'une part, ils entrent dans les arènes démocratiques créées par le nouveau pouvoir, comme la *London Assembly* ou la *Welsh Assembly*, puisque les élections pour ces collectivités territoriales se déroulent au scrutin proportionnel. D'autre part, la transformation du mode de scrutin des élections européennes leur ouvre aussi la porte vers le seuil de représentation. En effet, lors des élections de 1999, les listes vertes obtiennent 6,3% des suffrages au niveau national, leur permettant d'obtenir leurs deux premières eurodéputées, Caroline Lucas et Jean Lambert, qui conserveront leurs sièges et un score similaire, en 2004. Aux élections générales de 2001, le *Green Party* obtient son meilleur score historique, tant au niveau de la moyenne nationale (0,7% des voix), que du point de vue

des sièges contestés (2,9% en moyenne pour les candidats verts). Pour la première fois de l'histoire du parti, 10 candidats voient leurs frais de campagne remboursés, après avoir obtenu plus de 5% des suffrages, validant par là même le choix de concentrer les ressources du parti sur un petit nombre de circonscriptions.

Ces progrès vont se prolonger lors des élections générales de 2005. Avec 202 candidats pour 646 circonscriptions, soit plus de 50 candidats supplémentaires par rapport à 2001, les Verts recueillent 1,07% des suffrages totaux – c'est la première fois qu'ils passent la barre symbolique des 1%. Ils obtiennent 3,4% des suffrages dans les circonscriptions dans lesquelles ils sont présents, une augmentation de 0,6 point par rapport à 2001. Cette fois, ce sont 24 candidats qui passent la barre des 5%. Les Verts obtiennent leur meilleur score dans la circonscription de *Brighton Pavilion*, où le candidat local, Keith Taylor, obtient 22% des voix et la troisième place, après que le parti a décidé de faire de cette circonscription une priorité (Carter et Rootes, 2006). Dans le prolongement de cette dynamique favorable, les élections européennes de 2009 débouchent sur un très bon résultat : avec 8,1% des suffrages, le parti conserve 2 élus.

Les élections de 2010 sont une confirmation du fait que les Verts parviennent enfin à s'extraire des tréfonds du système partisan britannique pour asseoir leur position de quatrième parti, même si le résultat, au niveau national, est similaire à celui des élections de 2005 (1,03%). Toutefois, ces élections permettent au *Green Party* d'obtenir sa première *Member of Parliament (MP)* en la personne de Caroline Lucas, qui avait choisi de se « parachuter » dans la circonscription de *Brighton Pavilion*, priorité du parti. La stratégie électorale du parti est désormais stabilisée. D'une part, présenter des candidats dans un nombre record de circonscriptions – 335, soit 133 de plus qu'en 2005. D'autre part, investir la majeure partie de ses ressources sur trois circonscriptions, dans lesquelles il dispose des candidats les plus médiatiques et ayant le plus de chances de gagner – *Brighton Pavilion*, *Norwich South* et *Lewisham Deptford* à Londres (Rootes et Carter, 2010). Cette stratégie a enfin permis aux écologistes britanniques de franchir le « seuil de représentation nationale », attestant de la croissance du *Green Party* au cours des vingt dernières années (Birch, 2008). Toutefois, même si sa situation s'améliore de façon continue et régulière depuis la percée sans lendemain de 1989 (Birch, 2008), le *Green Party* reste aux marges du système partisan britannique (Faucher-King, 1999). Il s'avère peu efficace pour transformer radicalement le système partisan britannique. Le système change sans lui.

2.2.2. Les transformations du système partisan britannique depuis 1974 : l'émiettement du modèle de Westminster

S'il fallait ne choisir qu'un indicateur de la transformation du système partisan britannique à partir de 1974, le pourcentage cumulé de voix obtenu par les Conservateurs et les Travailleurs serait un bon candidat. Alors que ce chiffre s'élevait à 90% en 1970, il n'atteignait plus que 65% en 2010. Dans le même temps, les Libéraux, devenus Libéraux-Démocrates en 1988 ont progressé significativement, obtenant des scores proches de 20%, tandis que les autres petits partis se sont également développés pour atteindre plus de 10% des suffrages cumulés (Webb, 2005, p. 757). Un autre indicateur de cette évolution est le nombre effectif de partis (*effective number of parties*), indice synthétique développé par Markku Laakso et Rein Taagepera (1979), qui permet de connaître le nombre de partis importants dans un système : il s'élèverait à 2 dans un système partisan où deux partis capteraient chacun la moitié des voix. Or, dans la période qui court de 1945 à 1970, cet indice atteignait une valeur moyenne de 2,4, contre 3,4 pour la période 1974-2010 (Lynch, 2007). Il paraît donc difficile de considérer que le régime britannique est encore un système bipartisan.

Ainsi, certains auteurs parlent du système partisan britannique comme d'un système à deux partis et demi (*two-and-a-half party system*) (Siaroff, 2003), la moitié étant constitué des Libéraux-démocrates. Cette conception a pu être critiquée, au vu de l'incapacité de ces derniers à devenir les partenaires d'une véritable coalition avec l'un des deux grands partis, à la différence du FDP allemand entre 1961 et 1983 par exemple. Les dialogues entamés avec Tony Blair avant les élections de 1997 s'étaient révélés inutiles. Mais leur accession au gouvernement à la suite des élections de 2010 peut changer la donne, même si beaucoup reste à faire pour que les Libéraux-démocrates acquièrent le statut de grand parti de gouvernement (Cutts, Fieldhouse et Russell, 2010).

D'autres auteurs font l'hypothèse selon laquelle le système partisan britannique serait devenu un système avec parti dominant, selon la catégorisation établie par Giovanni Sartori (Sartori, 1976). En témoigne la faible fréquence des alternances depuis 1979, puisque les Conservateurs ont conservé le pouvoir pendant 18 ans, tandis que les Travailleurs l'ont gardé 13 ans, ces prises de pouvoir s'accompagnant d'une large domination idéologique et institutionnelle (Lynch, 2007). Toutefois, la thèse d'un système avec parti dominant est discutable, dans la mesure où aucun des deux partis n'est arrivé à capter plus de 50% des voix lors des élections générales. Et ils ont tous deux subi de sévères défaites lors des élections locales ou européennes se déroulant pendant leur période de « domination ».

D'autres auteurs parlent même de système multipartisan (Dunleavy, 2005). Cela s'observerait dans la chute du soutien pour les deux principaux partis, l'essor des partis mineurs (Webb, 2005) et l'apparition d'identifications plurielles – pour les Travailleurs *et* les Libéraux-démocrates, par exemple. Plus encore, cette thèse s'appuie sur l'existence de plusieurs systèmes de partis au Royaume-Uni, en fonction du niveau auquel se déroule la compétition électorale, phénomène accentué par la dévolution du régime britannique mise en œuvre à partir de 1998. Si l'on inclut les élections locales et européennes – où les Verts et l'UKIP obtiennent de bons résultats – force est de constater que le Royaume-Uni voit se chevaucher plusieurs systèmes partisans (*over-lapping party systems*) (Dunleavy, 2005, p. 504).

Pour autant, le gouvernement britannique de Westminster reste encore dirigé par des représentants des deux grands partis, même si cette binarité est désormais le reflet de la structure de la compétition politique plus que d'une division sociale puissante (Mair, 2009, p. 294). Les nouveaux clivages, qui se sont développés dans la société britannique comme dans les autres pays européens, n'ont pas débouché sur le développement significatif des partis les politisant. Cela s'explique en grande partie par les structures d'opportunité politiques liées à l'organisation du système partisan et du mode de scrutin (Kitschelt, 2004 ; Müller-Rommel, 1998), mais aussi par les caractéristiques des nouveaux partis : par exemple, le développement du *British National Party* a été rendu difficile par sa réputation néonazie et sa profonde division (Koopmans, 1996). De même, comme nous l'avons vu, le refus des Verts britanniques de jouer le jeu de la compétition politique est à l'origine d'une partie de leur « impossible développement » (Faucher-King, 1999).

Mais le relatif échec des partis contestataires positionnés sur les nouveaux clivages à s'imposer au niveau national s'explique aussi par la capacité des grands partis de gouvernement à changer leur positionnement idéologique sur une série d'enjeux. Peter Mair avait déjà saisi, dans un article de 1983, la capacité d'adaptation des partis britanniques face aux nouveaux enjeux. Il citait alors l'exemple de la réaction face aux enjeux régionalistes : face à la montée des revendications autonomistes, le *Labour* a adopté des positions favorables à la dévolution, alors que les Tories ont défendu la centralisation constitutive du modèle britannique (Mair, 1983, p. 411). Les nouveaux clivages ont subi le même sort d'absorption par les partis établis.

Ainsi, l'accession de Tony Blair à la tête du *Labour* est allée de pair avec une modification significative du corpus idéologique du parti, qui a pris ses distances avec les syndicats, a

adopté des positions plus favorables à l'économie de marché, à la construction européenne et à l'immigration (Hindmoor, 2004). Au contraire, le parti conservateur a adopté des positions de plus en plus hostiles à l'immigration et à la construction européenne, au point de devenir, comme l'écrivent Hanspeter Kriesi et Timotheos Frey, « l'équivalent fonctionnel de la droite radicale populiste » (2008, p. 206). Certes, cette caractérisation peut être nuancée, notamment au regard des transformations plus récentes des Tories à la suite de l'accession de David Cameron à leur tête, transformations sur lesquelles nous reviendrons. De même, l'intégration du clivage Écologie/Productivisme n'est pas aussi évidente que pour le clivage Identité/Cosmopolitisme, comme nous le verrons dans la suite de ce travail.

Conclusion

L'histoire récente des régimes politiques européens est marquée par l'apparition de nouveaux clivages, au sens de Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan. En particulier, le clivage Écologie/Productivisme, qui s'est développé en réaction à la Révolution productiviste et ses conséquences sur l'environnement, a rapidement acquis des bases sociales et idéologiques propres. Mais la constitution du clivage Écologie/Productivisme ne s'est achevée qu'à partir du moment où il fut politisé. Cette politisation fut le résultat du développement de partis verts, positionnés sur le versant « Écologie » du nouveau clivage et soucieux de faire entrer ce nouvel enjeu dans un espace de la compétition partisane jusqu'ici sourd aux revendications écologistes.

La part de l'électorat qui vote pour les partis écologistes dans les pays européens a augmenté de manière graduelle au cours des trente dernières années. Ce passage de quelques voix aux 7%, en moyenne, obtenus par les verts européens lors des élections nationales n'est pas simplement la conséquence d'un vote protestataire : c'est au contraire, comme l'écrit Martin Dolezal, le « résultat d'une coalition de certains groupes d'électeurs qui partagent non seulement un ensemble d'attitudes communes mais aussi plusieurs caractéristiques sociales spécifiques » (2010, p. 135). Le développement électoral des verts a donc utilisé, tout comme il a accéléré, la formation d'une communauté socio-politique spécifique. C'est ce qui explique l'augmentation nette des résultats électoraux moyens des partis verts ainsi que de leur poids dans les institutions. Dans de nombreux pays, les Verts ont franchi le seuil de représentation et le seuil du pouvoir exécutif.

Toutefois, les partis écologistes n'ont pas eu le même succès dans tous les pays. Leur essor fut largement fonction des structures d'opportunité politiques offertes par les différents systèmes – mode de scrutin, caractéristiques du système partisan, *etc.* Ainsi, les Verts et le *Green Party* ne sont pas confrontés aux mêmes difficultés : les Verts français ont dû faire face à la contrainte structurelle de la vie politique française, à savoir la bipolarisation en deux blocs sur l'axe gauche droite ; le *Green Party* a lui dû faire face au mode de scrutin uninominal à un tour qui pénalise très fortement les petits partis. Les réponses et stratégies développées par les deux partis pour faire face à ces défis ont évolué parallèlement. D'un refus initial de s'adapter aux règles imposées par leurs systèmes partisans respectifs – refus de se positionner dans un des deux blocs, pour les Verts, et refus d'adopter une stratégie électorale spécifique au mode de scrutin britannique, pour les *Greens* – les deux partis ont su s'adapter, avec plus ou moins de succès, pour franchir les seuils de démocratisation.

Dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, la politisation du clivage Écologie/Productivisme, qui s'est accompagnée de la politisation d'un autre clivage – le clivage Identité/Cosmopolitisme – n'a donc pas abouti à des transformations identiques des systèmes partisans. Dans certains cas, les nouveaux clivages ont pu restructurer profondément l'espace de la compétition politique, au point de transformer radicalement les rapports de force électoraux et les relations entre les partis, comme ce fut le cas en Allemagne, pour le cas du clivage Écologie/Productivisme, ou en France pour le cas du clivage Identité/Cosmopolitisme. Dans d'autres pays, ils ont pu avoir un impact plus limité *a priori*, parce que les nouveaux partis ne sont pas parvenus à s'imposer face aux autres forces en présence. Le cas de la structuration du clivage Écologie/Productivisme au Royaume-Uni est typique de cette configuration, quand le cas français peut être considéré comme un entre-deux. Or, si des raisons d'ordre institutionnel peuvent être mises en avant pour expliquer cette relative faiblesse, la réaction des grands partis de gouvernement constitue également un facteur déterminant.

Constater l'absence de transformation radicale du système partisan liée au développement des partis verts ne signifie donc pas pour autant que le clivage Écologie/Productivisme n'a pas d'importance. Comme l'écrivent Catherine De Vries et Sarah Hobolt, « pour comprendre les changements dans la compétition partisane à l'intérieur des systèmes partisans multipartite, il est important [...] d'inclure les stratégies d'entreprise d'enjeux qui ne mènent pas nécessairement à une modification fondamentale de la nature de la compétition

partisane » (2012, p. 252). Ainsi, il est tout à fait possible que les enjeux liés à ce nouveau clivage aient été intégrés par les grands partis de gouvernement dans leur compétition pour le pouvoir, afin de juguler le développement des partis verts, d'une part, et de capter des électeurs positionnés sur l'un ou l'autre des versants de ce clivage, d'autre part.

Cette intégration peut prendre plusieurs formes. D'une part, les deux grands partis de gouvernement peuvent prendre deux positions opposées sur le nouveau clivage, ce qui validerait plutôt la thèse d'Herbert Kitschelt selon laquelle les démocraties majoritaires fortement bipolarisées accéléreraient la fusion des nouveaux clivages et de l'axe gauche-droite. Le cas de la France, avec l'inscription des Verts à gauche de l'échiquier politique, semblerait correspondre à cette situation. Au contraire, les grands partis de gouvernement peuvent refuser de se positionner sur le nouveau clivage ou adopter une position similaire, comme mène à le penser le cas britannique. Plus largement, il paraît possible de penser que les grands partis de gouvernement intègrent une partie des enjeux liés au nouveau clivage, mais pas l'ensemble de ces enjeux, de manière à brouiller les pistes aux yeux des électeurs. Il est nécessaire, pour affiner et tester ces hypothèses, de faire un large détour par les théories de la compétition sur enjeux. C'est l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 3

Théoriser la réaction des grands partis de gouvernement face à l'apparition du clivage Écologie/Productivisme

Introduction. L'utilité des théories de la la compétition sur enjeux

Ce chapitre présente un modèle intégré d'analyse de la compétition sur enjeux et élabore plusieurs hypothèses permettant de comprendre la réaction des grands partis de gouvernement face au déploiement du clivage Écologie/Productivisme.

Comme l'écrit Neil Carter, « alors que chaque aspect du développement des partis verts semble avoir été scruté avec attention, les analyses portant sur l'impact de l'environnement sur les partis politiques établis demeurent étonnamment rares » (2006, p. 748). Ainsi, la majorité des auteurs intéressés par le sort de l'écologie se sont concentrés sur un aspect seulement de la politisation du nouveau clivage « Écologie/Productivisme » : l'apparition, le développement et le relatif succès des partis verts – une dimension que nous avons pu étudier dans le chapitre précédent. Toutefois, rares sont les travaux portant sur l'autre face de cette politisation, tout aussi importante : la réaction des partis établis, et notamment, des grands partis de gouvernement.

Pourtant, comprendre la réaction des grands partis de gouvernement face au déploiement d'un nouveau clivage est crucial : cela permet de mieux mettre en lumière les ressorts stratégiques et communicationnels des partis politiques dans leur compétition pour le pouvoir. Il s'agit en particulier de décrire et d'analyser les stratégies déployées par des partis politiques établis pour freiner le développement de nouvelles lignes de conflit, ou pour les intégrer aux lignes de conflit existantes, alors même que se déploie une puissante division dans la société et dans le système partisan. En effet, le développement d'un nouveau clivage menace les partis établis, dans la mesure où ces derniers peuvent paraître obsolètes aux yeux des électeurs, incapables de répondre aux nouvelles demandes sociales. S'intéresser à la réaction des grands partis de gouvernement revient donc à évaluer la capacité de grandes formations politiques à conserver une position dominante au sein du système partisan, malgré l'apparition de nouveaux partis et de nouveaux enjeux.

De la sorte, étudier la réaction des grands partis de gouvernement permet d'affiner la théorie des clivages en tant que telle. En effet, on peut considérer qu'un clivage ne sera totalement intégré à un système politique qu'à partir du moment où tous les partis de ce système auront adopté une stratégie stabilisée à son égard. Cette réaction des grands partis joue ainsi un rôle primordial en ce qu'elle peut encadrer, limiter, exacerber l'établissement d'un nouveau clivage. Par exemple, comme nous l'avons déjà mentionné, le sort des partis verts ou des partis d'extrême droite est en partie dépendant de la réaction des grands partis de gouvernement vis-à-vis des questions d'environnement ou d'immigration (Meguid, 2008). En d'autres termes, la position adoptée par les grands partis vis-à-vis des questions d'environnement n'est pas seulement la conséquence, mais également la cause du succès des partis écologistes. Étudier le déploiement d'un clivage sur un système politique implique donc également d'étudier la réaction des grands partis de gouvernement, qui sont les acteurs centraux des systèmes partisans.

C'est dans cette optique que l'apport des théories de la la compétition sur enjeux peut être déterminant. La faiblesse du dialogue actuel entre spécialistes des clivages et spécialistes de la compétition sur enjeux (Colomer et Puglisi, 2005 ; Green-Pedersen, 2010) est donc d'autant moins compréhensible que les théories de la compétition sur enjeux, prises dans leur ensemble, permettent de resserrer la focale et d'étudier avec finesse la mobilisation par les partis politiques des divers enjeux liés à un nouveau clivage. En se concentrant sur la dimension stratégique de la compétition inter-partisane à un niveau plus fin – celui des enjeux – les théories de la la compétition sur enjeux permettent de compléter la théorie des clivages dont la focale porte sur la dimension macro-historique.

Or, au sein de cette littérature, les travaux portant sur l'apparition du thème environnemental à l'agenda des systèmes politiques aboutissent à des résultats contradictoires et insatisfaisants. Par exemple, en ce qui concerne l'importance accordée à l'environnement par les partis établis, certains auteurs affirment qu'elle est fortement corrélée au score électoral des écologistes (Sainteny, 2000 ; Meguid, 2008 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012) quand d'autres considèrent que ses fluctuations sont indépendantes de la menace posée par les écologistes (Carter, 2006 ; Gemenis, 2010). De même, certains auteurs considèrent que les désaccords entre les partis à propos d'environnement sont très limités (par exemple, De Vries, Giannetti et Mansergh, 2001 ; Laver, 2001b ; Weale, 2009) tandis que d'autres estiment que l'environnement est plutôt l'objet de conflit entre les partis (Katsanidou et Gemenis,

2010 ; Gemenis, Katsanidou et Vasilopoulou, 2012 ; Voss, 2014). Les désaccords sont également nombreux à propos de l'éventuelle l'inscription du thème environnemental dans les dimensions existantes de la compétition partisane (par exemple, Bean et Kelley, 1995 ; Dalton, 2009 ; Dunlap et McCright, 2008 ; Neumayer, 2004).

Les limites des explications actuelles du comportement des grands partis de gouvernement vis-à-vis des questions d'environnement trouvent leur origine dans la profonde division qui caractérise les théories de la compétition sur enjeux. Nous reviendrons sur cette division dans la première section de ce chapitre, tout en présentant les grands acquis de cette littérature, que ce soit en terme d'explication spatiale de la compétition partisane ou des dynamiques d'attention et de mise sur agenda. Nous verrons également que cette division n'est pas sans conséquence sur la portée explicative des modèles utilisés pour comprendre la compétition sur enjeu : les théories positionnelles aboutissent à des analyses de la compétition sur enjeux focalisées uniquement sur le conflit, sans réelle considération pour les stratégies d'évitement et de mise sur agenda ; les théories de l'attention, au contraire, oublient bien souvent la dimension conflictuelle de la compétition partisane. Cela explique le très faible nombre de travaux tentant d'intégrer les deux dimensions, effort auquel cette thèse entend contribuer.

Les limites des travaux existants s'expliquent également par les imprécisions relatives à la définition des grands concepts utilisés dans la littérature, au premier rang desquels figure la notion même d'enjeu. Cette notion, bien que très souvent utilisée, n'est jamais définie. La deuxième section de ce chapitre présentera donc une définition des enjeux, considérés comme *des questions de politique publique spécifiées par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs positions*, qu'il convient de distinguer des thèmes et des clivages. Elle aboutira alors sur une des idées fortes de ce travail selon laquelle le clivage « Écologie/Productivisme » et le thème environnemental sont constitués d'une multitude d'enjeux environnementaux distincts.

Cette définition des enjeux débouche surtout sur un nouveau modèle d'analyse de la prise en charge des enjeux par les partis politiques, qui distingue *l'attention aux thèmes, l'attention aux enjeux et la prise de position sur les enjeux*. Ce modèle servira de charpente aux chapitres empiriques de cette thèse, qui porteront sur chacune des trois dimensions du traitement des questions d'environnement par les grands partis de gouvernement. C'est la raison pour laquelle la troisième et dernière section de ce chapitre théorique tentera d'élaborer des hypothèses générales pour expliquer les similarités et les différences entre ces grands partis de gouvernement et l'évolution de ces différences lors de ces trois étapes du traitement des

enjeux environnementaux : l'attention accordée au thème environnemental, l'attention spécifique accordée aux divers enjeux environnementaux et les positions adoptées.

L'objectif de ce chapitre est donc d'unifier théoriquement les différents travaux et théories relatifs à la manière dont les enjeux de politique publique sont utilisés par les partis politiques dans leur compétition pour le pouvoir. Nous pensons qu'une telle unification permet de mieux penser la réaction des grands partis de gouvernement face à l'apparition d'un nouveau clivage – en l'espèce, le clivage « Écologie/Productivisme ». Cela revient à reposer la question de la nature des enjeux environnementaux, des choix qui sont faits par les grands partis de gouvernement quant à la mise en avant de ces enjeux, la sélection de certains enjeux plutôt que d'autres, et le choix du conflit ou du consensus avec leurs principaux opposants sur chacun de ces enjeux.

1. L'étude des enjeux dans la compétition partisane : un champ académique divisé

La littérature relative à la compétition sur enjeux est divisée depuis son origine entre les partisans de l'analyse des conflits et des positions, dans la lignée des travaux d'Anthony Downs (1957), et les défenseurs de l'étude des mécanismes d'attention et de mise sur agenda, qui suivent plutôt les grands postulats établis par Donald Stokes (1963) (Colomer et Puglisi, 2005 ; Laver, 2001b). Cette division entre « théories positionnelles » et « théories de l'attention » recoupe largement la séparation existant entre deux conceptions distinctes des enjeux de politique publique : les « théories positionnelles » (Green et Hobolt, 2008, p. 461) se fondent sur l'idée que les enjeux sont des dimensions de conflit, sur lesquels les partis politiques prennent des positions distinctes¹¹⁵. Les « théories de l'attention », au contraire, considèrent que partis et électeurs partagent généralement le même objectif sur un grand nombre d'enjeux consensuels¹¹⁶ : les partis se différencieraient ainsi les uns des autres surtout à travers le choix des enjeux qu'ils mettent en avant (Budge, 2001b ; Green-Pedersen, 2007).

¹¹⁵ Donald Stokes qualifie ces enjeux de « *position-issues* » (1963, p. 373). Pierre Martin traduit cette expression en parlant d'« enjeux conflictuels » (2000, p. 40).

¹¹⁶ Donald Stokes qualifie ces enjeux de « *valence-issues* » (1963, p. 373), un terme traduit par Pierre Martin en « enjeux consensuels » (2000, p. 40). Nous reviendrons largement sur ces classifications dans la suite de ce chapitre.

1.1. Les théories positionnelles

Anthony Downs est l'un des pionniers de l'étude du rôle central joué par les enjeux dans la relation entre électeurs et partis politiques, dans un ouvrage portant sur l'application des théories du choix rationnel à l'analyse de la vie politique, *An Economic Theory of Democracy* (1957). Selon le modèle qu'il développe, les partis politiques se différencient les uns des autres en adoptant une position sur un ensemble prédéfini de dimensions qui divisent les « pour » des « contre » (Budge, 2001a, p. 54). L'idée forte sous-tendant ce que l'on peut également appeler la théorie spatiale de la compétition politique est que les partis se font concurrence en changeant leurs positions. Le modèle « downsien » présuppose donc le désaccord entre les partis sur les politiques publiques à mener (De Sio, 2010, p. 2).

Cette conception conflictuelle et spatiale de la compétition partisane a été largement reprise dans la littérature. Ce succès s'explique en partie par le fait que le modèle downsien – initialement monodimensionnel – correspond à la vision dominante de la compétition politique selon laquelle les partis s'opposent sur un axe principal, le plus souvent l'axe gauche-droite. Il est également compatible avec d'autres modèles, comme celui de la théorie des clivages, qui, si elle présuppose l'existence de plusieurs dimensions de conflit, considère également que chaque dimension oppose deux camps ou deux positions – les défenseurs de l'État et ceux de l'Église, les défenseurs des possédants et ceux des ouvriers, et même, plus récemment, les matérialistes et les post-matérialistes...

Ainsi, si Anthony Downs, inspiré de l'exemple bipartisan américain, décrivait la compétition entre les partis comme une quête de l'électeur médian sur une seule dimension – chaque parti essayant de rapprocher sa position de celle de l'électeur se trouvant au centre de la distribution des préférences –, la prise en compte de l'existence de plusieurs partis et de plusieurs enjeux va complexifier cette théorie initiale, tout en la renforçant. Le changement de positions resterait au cœur de la compétition politique, même si la pluri-dimensionnalité de l'espace politique rend l'analyse de ces positions plus complexe (De Vries et Marks, 2012).

De nombreux auteurs ont ainsi cherché à positionner les partis sur un ensemble plus large d'enjeux. Ils ont alors inclus dans leurs travaux des grands enjeux comme la construction européenne (par exemple, Marks et Steenbergen, 2004), l'intervention de l'État dans l'économie (par exemple, Haupt, 2010), l'immigration (par exemple, Van Der Brug et Van Spanje, 2009), ou encore la protection de l'environnement (par exemple, Carter, 2006), etc. Il s'agit en réalité de répondre à deux grandes questions : les positions des partis sur les

différents enjeux correspondent-elles aux positions des électeurs (Adams, Merrill et Grofman, 2005)? Comment se constitue l'espace de la compétition politique et de combien de dimensions est-il formé (Benoit et Laver, 2012)?

Outre que les réponses données à ces deux grandes questions varient, de par la difficulté à déterminer avec précision la position d'un parti sur un ensemble d'enjeux donné (Laver et Benoit, 2006, chap. 3), de nombreux auteurs ont aussi critiqué les théories positionnelles en arguant que connaître la position d'un parti sur un enjeu donné n'était pas forcément pertinent si ce parti n'accordait aucune importance à cet enjeu dans sa communication. Au contraire, selon ces auteurs, pour mieux comprendre comment se structure la compétition sur enjeux, il faut étudier l'attention des partis à certains enjeux plutôt que d'autres.

1.2. Les théories de l'attention

Dès 1963, Donald Stokes développe une analyse qui, bien qu'inscrite également dans le cadre des théories du choix rationnel, se veut alternative à celle d'Anthony Downs. Selon lui, il est trop limitatif de considérer l'espace des enjeux comme donné. L'essentiel de la compétition partisane sur les politiques publiques ne résiderait pas dans le positionnement des partis, mais plutôt dans le choix des enjeux mis en avant. En faisant ce postulat, Donald Stokes reprend une partie des conclusions d'Elmer Schattschneider quelques années plus tôt, qui écrivait : « le résultat du jeu politique dépend de quel conflit, parmi une multitude de conflits possible, acquiert une position dominante » (1960, p. 62). Cette importance accordée par Donald Stokes au contenu de l'agenda politique et aux luttes entre les partis pour son contrôle, fonde ce que nous appelons les « théories de l'attention », théories qui débouchent sur plusieurs conceptualisations qu'il convient de présenter ci-dessous.

1.2.1. Saillance et mise sur agenda

Au contraire des partisans des théories positionnelles, qui considèrent que l'espace du débat partisan a une structure stable, deux auteurs vont remettre en cause cette vision dès les années 1960. Elmer Schattschneider, d'abord, défend une vision de la politique centrée sur le « conflit des conflits », c'est-à-dire sur la lutte entre les différents acteurs politiques pour imposer les enjeux qui les avantagent. Il défend ainsi l'idée selon laquelle « le jeu de la politique dépend de quel conflit obtient une position dominante » (Schattschneider, 1960,

p. 62). Quelques années plus tard, Donald Stokes affirme également que l'espace des enjeux évolue sans cesse et que les partis politiques tentent en permanence d'imposer les enjeux qui les avantagent. Il recommande donc de connaître les « différents poids attribués à différentes dimensions lors de différentes périodes » (1963, p. 372). C'est dans ce même article fondateur que l'auteur établit la distinction, que nous avons déjà entrevue, entre les enjeux positionnels (*position-issues*) et les enjeux consensuels (*valence-issues*). Les *position-issues* sont les enjeux sur lesquels les partis prennent des positions distinctes (pour ou contre), comme la peine de mort ou les nationalisations. Au contraire, les *valence-issues* sont les enjeux sur lesquels les partis ont la même position, comme la paix ou la lutte contre le chômage. Pour Donald Stokes, en opposition avec les théories positionnelles, ce sont ces *valence-issues* qui constituent l'essentiel de la compétition partisane.

Ces hypothèses que Donald Stokes n'a jamais pu tester à grande échelle ont été reprises par David Robertson (1976), puis Ian Budge et ses collègues (Budge et al., 2001 ; Budge et Farlie, 1983b ; Budge, Robertson et Hearl, 1987 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006) dans le cadre du *Manifesto Research Group* (qui deviendra ensuite le *Comparative Manifestos Project*). Ces auteurs proposent une analyse de la compétition sur enjeux fondée sur la saillance (*salience theory*). Selon cette théorie, les partis se concurrencent sur la base de « l'accentuation sélective » (*selective emphasis*), plutôt que de la « confrontation directe » (Budge et Farlie, 1983b) : les partis mettraient en avant les thèmes sur lesquels ils sont considérés comme compétents ou crédibles par les électeurs – les impôts pour les partis de droite, l'Etat-providence pour les partis de gauche, par exemple. Pour mettre en évidence cette *selective emphasis*, les auteurs vont développer un large projet de recherche qui va mesurer l'attention accordée aux différents enjeux dans les programmes électoraux des partis politiques occidentaux depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

D'autres auteurs ont aussi approfondi les travaux de Donald Stokes, sans nécessairement développer de vérification empirique précise, mais en affinant la qualité du raisonnement théorique. C'est le cas de William Riker, qui, partant des travaux de Stokes, tente d'améliorer la compréhension de la dynamique des enjeux et de la compétition partisane, en développant une théorie de l'« héresthétique » (*heresthetics*) et de la manipulation des enjeux (Riker, 1982a, 1986 ; Riker et al., 1996). Le point de départ de l'auteur est le suivant : la capacité à manipuler

les enjeux et l'agenda – l'héresthétique¹¹⁷ – est l'un des principaux instruments stratégique. Partant, dans une situation où tous les partis ont la même position sur un enjeu donné, aucun parti n'a intérêt à mettre ce dernier en avant et les partis vont tenter de déplacer l'attention sur d'autres enjeux (principe de dispersion). Un parti aura intérêt à rendre visible les enjeux sur lesquels il dispose d'un fort soutien du public et sur lequel son adversaire à une position opposée mais minoritaire (principe de dominance).

De la même manière, les travaux d'Edward Carmines et James Stimson sur l'utilisation des enjeux liés à l'identité ethnique, aux Etats-Unis, affinent l'étude des mécanismes de saillance (1981, 1986, 1993). Dans un ouvrage qui fait une première synthèse de leurs travaux, *Issue Evolution* (1989), les deux auteurs décrivent les processus par lesquels un enjeu peut, ou non, devenir central dans la compétition politique. Ils mettent en évidence trois destins possibles pour les nouveaux enjeux : « l'extension organique » des conflits préexistants dans le cas où les nouveaux enjeux « prolongent les conflits déjà existants » ; « l'échec de l'adaptation », quand ils ne parviennent pas à capter l'attention assez longtemps pour devenir centraux dans la compétition politique ; « l'évolution », quand le nouvel enjeu transcende les lignes de division traditionnelles, entraînant par là même un bouleversement du système partisan existant. Pour les auteurs, les enjeux liés à la race aux Etats-Unis correspondent à la troisième catégorie, en ce qu'ils ont profondément bouleversé l'espace de la compétition partisane américaine.

En un sens, William Riker, d'une part, et Edward Carmines et Jim Stimson d'autre part, tentent déjà de combiner la théorie de la saillance avec les théories positionnelles. En effet, selon eux, les enjeux parfaitement consensuels ne devraient pas être mis en avant. Les partis devraient au contraire tenter de rendre saillants les enjeux conflictuels pour lesquels ils disposent du soutien des électeurs. Les partis en difficulté devraient se faire entrepreneurs d'enjeux (*issue entrepreneurs*), en tentant d'imposer de nouveaux enjeux à l'agenda de la compétition partisane, dans l'espoir de mener les électeurs à faire leur choix en fonction des enjeux qui les avantagent (De Vries et Hobolt, 2012). Ainsi, pour ces auteurs, le nœud de la compétition politique se trouve dans la capacité des partis à imposer à l'agenda les enjeux qui leur sont favorables.

¹¹⁷ William Riker distingue l'héresthétique de la rhétorique, qui consiste à convaincre son adversaire de la valeur de ses arguments. L'héresthétique, au contraire, consiste à obliger l'adversaire à débattre des questions que l'on a choisies. L'ouvrage dans lequel il développe ce concept, *The Art of Political Manipulation*, s'appuie sur une série de situations, tirées de l'histoire américaine dans lesquelles un acteur politiques a su faire preuve de cet art de la manipulation, (Riker, 1986).

Ces développements, inspirés des théories de la mise sur agenda (Baumgartner et Jones, 1993, 2002 ; Kingdon, 1984), seront d'ailleurs particulièrement fructueux et de nombreux auteurs s'y référeront par la suite pour problématiser l'étude de la compétition sur enjeux (Green et Hobolt, 2008 ; Green-Pedersen, 2007 ; Saglie, 1998). Par exemple, Hanspeter Kriesi et ses collègues, bien que s'inscrivant dans le courant de la littérature relative aux clivages – qui adopte une perspective principalement positionnelle – intègrent également la notion d'attention pour mesurer la capacité des nouveaux clivages à bouleverser le jeu politique. Comme l'écrit Hanspeter Kriesi dans le chapitre introductif de *West European Politics in the Age of Globalization*, « [un] enjeu ne devient pas un enjeu simplement parce que quelqu'un dit que cela en est un. Un enjeu devient un enjeu à la suite de la mobilisation de son potentiel politique, en s'appuyant sur un clivage structurel » (2008, p. 24).

L'agenda partisan dépend donc en partie du choix des partis politiques, qui parviennent à mettre à l'agenda les enjeux qui les avantagent ou qui correspondent à leur profil idéologique ; mais il s'impose dans le même temps aux partis politiques, dans la mesure où ils n'ont parfois d'autre choix que d'inscrire tel ou tel enjeu à l'agenda, que cet enjeu soit imposé par des éléments extérieurs ou par les autres partis politiques (Green-Pedersen, 2012, p. 120). Cela correspond aux deux types « d'agendas de campagne électorale » dont parlent Josep Colomer et Ricardo Puglisi, l'un étant « endogène », propre à la compétition partisane et l'autre étant « exogène », imposé par des événements extérieurs, des groupes d'intérêt ou les médias (2005, p. 513). Cette double caractéristique de l'agenda partisan est au cœur du couple *issue ownership / issue uptake*, qui constitue l'un des grands concepts des théories de l'attention appliquées à la compétition sur enjeux.

1.2.2. Issue ownership et issue uptake

Le concept d'*issue ownership*, développé, à partir des travaux de William Riker, par John Petrocik (1996 ; 2003) se réfère au fait que certains partis politiques sont identifiés, aux yeux des électeurs, à certains enjeux. Ce concept s'enracine dans le constat de la hausse de la volatilité électorale et du vote sur enjeux – le fait que les électeurs déterminent leurs choix en fonction de la position des partis sur certains enjeux et de l'importance qu'ils accordent à ces enjeux (Aardal et van Wijnen, 2005). Cette augmentation du vote sur enjeux aurait des conséquences sur la compétition politique. La lutte entre les partis pour « posséder » certains enjeux, pour l'*issue ownership*, constituerait désormais le cœur de la compétition politique.

Cependant, l'*issue ownership* est un concept polysémique (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012, p. 258) : il désigne tout à la fois l'association que les électeurs font entre un parti et un enjeu¹¹⁸ et les stratégies des partis privilégiant certains enjeux plutôt que d'autres. Du côté des études électorales, un nombre croissant de travaux portent ainsi sur les conséquences de cet *issue ownership* sur le comportement électoral, c'est-à-dire cherchent à déterminer quelle part des résultats électoraux s'explique par l'identification, par les électeurs, de certains enjeux à des partis particuliers (voir par exemple, Bélanger et Meguid, 2008 ; Chiche et Mayer, 1997 ; Damore, 2004 ; Green et Hobolt, 2008 ; Kaufmann, 2004 ; Lachat, 2009 ; Sauger, 2009 ; Stubager et Slothuus, 2012 ; Walgrave, Lefevere et Tresch, 2012).

Du côté de l'étude de la compétition partisane, qui nous intéresse plus largement dans le cadre de cette thèse, on constate également un accroissement des travaux consacrés aux stratégies de sélection des enjeux par les partis politiques. L'idée générale derrière cette approche de l'*issue ownership* centrée sur les partis rejoint les intuitions de Donald Stokes : les partis politiques devraient suivre des stratégies différenciées de saillance en fonction du plus ou moins grand degré de crédibilité¹¹⁹ et de spécialisation dont ils disposent pour chaque enjeu (Green-Pedersen et Blomqvist, 2004 ; Holian, 2004 ; Walgrave, Lefevere et Nuytemans, 2009 ; Walgrave et De Swert, 2007) : ils devraient tenter de mettre en avant les enjeux pour lesquels ils sont considérés comme crédibles, compétents et différents des autres partis par les électeurs, tout en essayant d'étouffer l'importance des autres enjeux.

Cela étant, l'*issue ownership* n'est jamais totalement acquis ; il est largement contesté par les autres partis. Comme l'écrivent Sylvain Brouard et ses collègues, « si un parti a l'apanage d'un enjeu et est à même de tirer un bénéfice électoral de cette "propriété", les partis concurrents seront fortement incités à contester la légitimité du "propriétaire" afin de ne pas lui laisser le monopole du cadrage et de l'orientation de l'enjeu, et d'éviter d'être critiqués pour avoir ignoré le sujet » (2012, p. 259). Nombreux sont ainsi les travaux qui mobilisent les concepts de « reprise d'enjeux » (*issue uptake*) (Guinaudeau et Persico, 2013 ; Sulkin, 2005), de « convergence des enjeux » (*issue convergence*) (Amorós et Puy, 2013 ; Damore, 2005 ; Lipsitz,

¹¹⁸ Stefaan Walgrave et ses collègues distinguent, dans le concept d'*issue ownership*, entre sa dimension liée à la compétence – dans quelle mesure un électeur considère un parti comme le meilleur pour traiter un enjeu – et sa dimension associative – dans quelle mesure un électeur associe naturellement un enjeu à un parti, sans nécessairement que ce parti soit considéré comme meilleur pour le traiter (Walgrave, Lefevere et Tresch, 2012).

¹¹⁹ Jacques Gerstlé traduit même le concept d'*issue ownership* par l'expression « crédibilité sectorielle » (2008, p. 51) et qu'il définit de la manière suivante « dans les stratégies de communication politique, sont mises en valeur des crédibilités rémanentes, des réputations de capacités à prendre en charge certains problèmes selon l'origine partisane ou la famille politique que l'on représente. » (Gerstlé, 2008, p. 142)

2013 ; Sigelman et Buell, 2004) ou d'« empiètement des enjeux » (*issue trespassing*) (Damore, 2004 ; Norpoth et Buchanan, 1992 ; Sides, 2006), et mettent en évidence la superposition (*issue overlap*) (Green-Pedersen, 2007 ; Green-Pedersen et Mortensen, 2011) des priorités électorales de partis politiques concurrents à l'intérieur d'un même système partisan.

C'est le cas dans le modèle développé par Bonnie Meguid à propos du sort des enjeux environnementaux et d'immigration dans le débat partisan français et britannique. L'auteure montre que les partis établis tentent de contester l'*issue ownership* des petits partis sur ces différents enjeux – les partis verts pour les enjeux environnementaux et les partis d'extrême-droite pour l'immigration¹²⁰ (2005, 2008). Cette stratégie aurait un impact sur la réussite électorale de ces petits partis, puisque, comme l'écrit Bonnie Meguid, les partis établis « manipulent la saillance et l'*ownership* des enjeux liés aux nouveaux partis » (2005, p. 357), mais aussi, par ricochet, sur les autres partis établis.

Ainsi, nombreux sont les auteurs à montrer que le sort des nouveaux enjeux, portés par de nouveaux partis, est lié à la réaction des partis établis vis-à-vis de ces questions émergentes. En d'autres termes, les partis ne se font pas seulement concurrence en mettant en avant leurs enjeux préférés, comme pourrait le laisser penser une vision un peu simpliste de l'*issue ownership*, mais aussi en reprenant les enjeux mis en avant par les adversaires.

Ces développements ne remettent pas forcément en cause l'idée selon laquelle les dynamiques d'*issue ownership* ont leur importance pour expliquer le comportement des électeurs. Par contre, ils relèvent le fait que ce concept est trop statique pour comprendre le comportement et les stratégies des partis politiques, surtout dans une acception large des enjeux, comme nous le verrons par la suite. La compétition partisane pour le contrôle de l'agenda est donc plus complexe qu'une simple imposition à l'agenda des thèmes qui avantagent les partis (Green et Hobolt, 2008). Certains partis parviennent à imposer leurs thèmes à leurs opposants. D'autres, au contraire, vont chercher à en contester la priorité.

De ce fait, les partis politiques peuvent difficilement ignorer un enjeu présent sur l'agenda systémique (Green-Pedersen et Mortensen, 2011). Refuser de traiter une question qui ne vous avantage pas peut être extrêmement risqué. Par exemple, le refus initial du Premier Ministre sortant, Lionel Jospin, de prendre à bras le corps les questions liées à la sécurité lors de la campagne présidentielle de 2012 lui a été reproché par de nombreux acteurs de la campagne,

¹²⁰ Les *issue ownerships* des partis d'extrême droite pour l'immigration et des partis verts pour l'environnement sont établis de longue date, notamment dans le cas français (Chiche et Mayer, 1997 ; Sauger, 2009).

au premier rang desquels Jacques Chirac, son principal adversaire, au point de l'obliger à adopter cet enjeu éloigné de sa « zone de crédibilité prioritaire » (Gerstlé, 2003c, 2008, p. 132). Cela peut être considéré comme l'une des raisons de son élimination à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle (Monjardet, 2002).

Toutefois, entre ignorer un enjeu et reprendre à mi-mot la même position que votre adversaire sur ce même enjeu, il existe une troisième voie, que l'on voyait déjà percer dans les travaux de William Riker sur l'héresthétique. Cette voie va être ouverte par l'importation dans le champ de l'étude de la compétition sur enjeux, des travaux de psychologie et de sociologie des médias, relatifs aux effets de cadrage des enjeux de politique publique (*issue framing*). Ces cadrages permettent aux acteurs de mêler prises de position et stratégies d'attention différenciées.

1.2.3. Cadrage et sélection

Les travaux portant sur les processus de cadrage ont permis des avancées majeures dans de nombreuses disciplines et sous-disciplines des sciences sociales, de la psychologie à la sociologie des mouvements sociaux, de la communication à l'analyse des politiques publiques (Scheufele et Iyengar, à paraître). Définie par Robert Entman comme le fait de « sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et de les rendre plus saillants dans la communication, afin de promouvoir une définition d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation d'action particulières » (1993, p. 52), la notion de cadrage rejoint celle de « mise sur agenda de second niveau » (*secondary level of agenda setting*), développée par Maxwell McCombs et Donald Shaw dès le début des années 1970¹²¹. On se situe dans ce que Jacques Gerstlé appelle une acception « extensive » de l'effet de cadrage, qui consiste à « présenter un enjeu en sélectionnant certaines “considérations” privilégiées qui vont le configurer et lui donner une forme propice à l'accomplissement des objectifs des entrepreneurs qui le soutiennent. » (2010, p. 221-222)

On comprend aisément l'intérêt que peut avoir cette acception du cadrage pour l'analyse de la compétition sur enjeux. Comme l'écrivait déjà Elmer Schattschneider, « [Le] parti

¹²¹ Pour ces auteurs, il convient de distinguer la mise sur agenda de premier niveau (*primary level of agenda setting*), qui détermine la réponse à la question « à quoi penser ? », et la mise sur agenda de second niveau, qui implique l'attribution de caractéristiques spécifiques à ces enjeux et détermine la réponse à la question « comment y penser ? » (McCombs et Shaw, 1972).

capable de faire prévaloir sa propre définition des enjeux a de grandes chances d'accéder au gouvernement » (1960, p. 72).

Raisonné en termes de cadrage offre une complexité salutaire à des modèles considérant les enjeux comme des dimensions unitaires. Lorenzo De Sio défend bien cette idée quand il écrit : « les partis – à partir du moment où ils choisissent un enjeu – vont mettre en avant seulement un aspect du compromis (*trade-off*) [inhérent à chaque enjeu] » (2010, p. 4). Prenons l'exemple où deux enjeux, les dépenses publiques et l'avortement, sont présents à l'agenda systémique d'un pays, obligeant par là même les partis du système partisan à s'en saisir. La notion de cadrage permet de comprendre en quoi chaque parti politique conserve une certaine latitude dans la manière dont il peut traiter ces deux enjeux. Ainsi, un parti pourra mettre l'accent sur le fait que les dépenses publiques sont un outil efficace de lutte contre les inégalités, alors qu'un autre parti rappellera que toute dépense publique implique de collecter des ressources, et donc de prélever des impôts (Steensland, 2008). De la même manière, un parti pourra parler de la liberté des femmes face à la grossesse quand l'autre va insister sur le respect de la vie (Adams, 1997 ; Ferree, Gamson et Gerhards, 2002).

De nombreux auteurs insistent donc sur la nécessité de déconstruire les enjeux pour mettre en évidence les stratégies relatives à leur prise en charge par les acteurs, même s'ils ne s'accordent pas sur les noms donnés aux dimensions plus précises mises en avant : certains parlent de schèmes d'interprétation (Goffman, 1974), d'autres de valeurs (Colomer et Puglisi, 2005 ; Iyengar, 2005 ; Riker et al., 1996), d'autres encore de cadres (Froio et Castelli Gattinara, 2012 ; Helbling, Hoeglinger et Wüest, 2010 ; Höglinger, 2012 ; Schaffner et Sellers, 2009 ; Scheufele, 2007 ; Walgrave et Vliegenthart, 2008) ou de sous-enjeux (Boydston, 2013 ; Gruber, 2014 ; Kriesi et al., 2012), *etc.* Si le nom est de moindre importance, force est de constater que le cadrage utilisé par un parti a une influence significative sur la manière dont un enjeu peut être perçu par les électeurs (Zaller, 1992, chap. 9), mais aussi sur les réponses des autres partis.

Par exemple, la transformation du discours des opposants américains à la peine de mort – qui sont passés d'un cadrage centré sur la justice à un cadrage centré sur l'efficacité économique – a eu une influence significative sur la structure des opinions et, au final, sur le nombre d'exécutions capitales (Baumgartner, De Boef et Boydston, 2008). De même, la capacité des Républicains à imposer une vision de la fiscalité selon laquelle les impôts sont considérés comme un fardeau, conjuguée à l'incapacité des Démocrates à développer un

cadrage alternatif convaincant sur la question, explique en partie la domination du *Grand Old Party* sur les débats fiscaux américains au début des années 2000 (Lakoff, 2004). Dernier exemple, sur lequel nous reviendrons, l'aptitude des partis de droite à faire valoir un cadrage de la question du nucléaire centré sur les questions économiques, et non sur la question des risques, a mené à une évolution de l'opinion publique française en faveur de l'énergie nucléaire lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012 (Brouard et al., 2013). Pour un parti, recadrer un enjeu est ainsi l'un des moyens utilisés pour transformer un débat qui divise l'électorat ou sur lequel il est perdant – par exemple, l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires – en un enjeu consensuel sur lequel il est gagnant – par exemple, l'indépendance énergétique.

Cette revue de la littérature portant sur la compétition sur enjeux met donc en lumière une profonde division entre les partisans des théories positionnelles – qui s'intéressent à la dynamique conflictuelle de la compétition sur enjeux – et les défenseurs des théories de l'attention – qui se focalisent plutôt sur les dynamiques de saillance et d'évitement –, mais également la diversité des approches au sein même de chaque courant.

Une grande partie de la division entre théories positionnelles et théories de l'attention doit en réalité être mise sur le compte des imprécisions qui persistent autour de la définition des principaux concepts utilisés dans la littérature : les enjeux d'une part, et leurs caractéristiques, d'autre part. L'objectif des parties qui suivent sera donc de préciser les concepts utilisés, en formulant une nouvelle définition des enjeux et en présentant une nouvelle typologie de l'étude de la compétition sur enjeux qui prendrait en compte à la fois les dynamiques de saillance, de cadrage et de positionnement. C'est la condition pour étudier dans son ensemble la réaction des grands partis de gouvernement face à l'apparition du clivage Écologie/Productivisme.

2. Les ambiguïtés conceptuelles à l'origine des divisions

Cette section met en lumière les ambiguïtés conceptuelles dont souffrent les théories de la compétition sur enjeux, et qui expliquent les divisions présentées ci-dessus. Plus particulièrement, elle revient sur l'absence de consensus sur le statut et la définition des enjeux de politique publique, qui constituent pourtant l'objet même de cette littérature. Par

ailleurs, elle revient sur les désaccords concernant les principales caractéristiques des enjeux dans la compétition partisane : la plupart des auteurs utilisent exclusivement la typologie classique mise en évidence par Donald Stokes entre *position issues* et *valence issues* (1963), typologie qui est pourtant équivoque. Pour illustrer les conséquences de ces ambiguïtés sur la compréhension de la compétition partisane, nous nous fonderons sur l'exemple du thème environnemental et du clivage Écologie/Productivisme. En effet, les conclusions substantielles tirées des analyses existantes de la compétition partisane sur enjeux – notamment en ce qui concerne les enjeux environnementaux – diffèrent en partie à cause de cette absence de définition claire des enjeux de politique publique et de leurs caractéristiques.

2.1. Les imprécisions quant à la définition et l'étendue des enjeux

La littérature relative à la compétition sur enjeux s'intéresse paradoxalement très peu à la définition de son objet même : la notion d'enjeu de politique publique. Les débats et désaccords quant à l'essence des enjeux sont limités et pourraient faire penser qu'il existe un accord général entre les auteurs, alors même que plusieurs conceptions coexistent, selon la perspective et la focale adoptées.

Quoique très utilisé, le mot d'enjeu couvre une large variété de réalités et son spectre peut être plus ou moins resserré. En ce qui concerne l'objet d'un enjeu de politique publique, cinq grandes conceptions dominent. (1) Un enjeu peut tout d'abord être vu comme un « secteur » de politique publique, à savoir « l'objet ou la cible des politiques publiques » pour reprendre la définition donnée par Pierre Muller (2004, p. 406), par exemple la santé ou l'énergie. (2) Un enjeu peut également être considéré comme une politique publique intersectorielle ou transsectorielle (Muller, 2004, p. 411), à l'instar de l'État-providence ou du développement durable, pour filer l'exemple de la santé et de l'énergie. (3) Un enjeu peut également être perçu comme un « problème » de politique publique précis, perçu « comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités politiques légitimes » (Padioleau, 1982, p. 25) ; il s'agirait alors, par exemple, de la lutte contre l'obésité ou la sécurité des réacteurs nucléaires. (4) Un enjeu peut en outre être conçu comme un objectif de politique publique – augmenter l'espérance de vie, ou diminuer la part du nucléaire dans le mix énergétique. (5) Enfin, la dernière conception des enjeux les définit comme des instruments de politique publique (Lascoumes et Le Galès, 2004) – la mise en place d'une couverture maladie universelle, ou d'une taxe carbone, par exemple.

Au delà de ces différences de conceptions quant à l'objet d'un enjeu, il existe des différences de conceptions quant à l'étendue – ou au degré de précision, d'un enjeu. Certains auteurs, ceux qui étudient les politiques publiques par exemple, adoptent une focale resserrée et considèrent qu'un enjeu est un problème précis. D'autres auteurs, et notamment les spécialistes de la compétition partisane, adoptent une conception beaucoup plus large. Le Tableau 3.1 ci-dessous illustre la diversité des acceptions possibles des enjeux selon ces deux dimensions – objet et étendue – en illustrant ces conceptions par des enjeux qui touchent directement à l'environnement et au clivage Écologie/Productivisme, relatifs à la protection des sols.

Tableau 3.1
Les différentes acceptions des enjeux selon l'objet et l'étendue considérés : l'exemple de la protection des sols

	Objet				
	<i>Secteur</i>	<i>Politique transectorielle</i>	<i>Problème</i>	<i>Objectif</i>	<i>Instrument</i>
<i>Large</i>	<i>Environnement</i>	<i>Développement durable</i>	<i>Dégradation de l'environnement</i>	<i>Protéger l'environnement</i>	<i>Taxation environnementale</i>
Étendue					<i>Bonus/Malus en fonction de la valeur écologique du terrain</i>
<i>Resserrée</i>	<i>Biodiversité</i>	<i>Aménagement du territoire</i>	<i>Étalement urbain</i>	<i>Réduire l'artificialisation des sols</i>	

L'existence de ces différentes acceptions peut poser problème dans la mesure où les grands courants de la science politique en général, et de la littérature relative à la compétition sur enjeux en particulier, n'adoptent pas forcément la même. Cela peut rendre difficile le dialogue et l'apport mutuel. C'est le cas par exemple des enjeux liés à la production d'énergie par les centrales nucléaires, qui constituent un autre ensemble d'enjeux inscrits dans le clivage Écologie/Productivisme. Selon que les auteurs approchent la question du point de vue de l'analyse des politiques publiques – avec une focale resserrée – (par exemple, Barthe, 2006, qui s'intéresse à l'enfouissement des déchets), de l'opinion publique (par exemple, Bonneval et Lacroix-Lanoë, 2011), ou de la compétition partisane (par exemple, Brouard et al., 2013) – avec une focale large –, ils ne parlent pas de la même chose. Cet écart rend difficile la

circulation des conclusions entre un champ de la littérature et un autre. Il explique par exemple en partie les limites des travaux portant sur l'impact des partis politiques sur les politiques publiques (Coman et Persico, 2010 ; Hassenteufel et Smith, 2002) : en ne parlant pas des mêmes enjeux, il est difficile de suivre leur trajectoire entre l'agenda médiatique, l'agenda des partis et l'agenda des politiques publiques.

Au sein même de l'étude de la compétition partisane, force est de constater que des différences d'acceptions existent également. Ainsi, les enjeux conçus comme des instruments ou des problèmes peuvent facilement être interprétés comme des dimensions donnant lieu à un conflit entre les différents partis. Cela explique pourquoi les travaux s'inscrivant dans le cadre des théories positionnelles tendent à privilégier une conception des enjeux comme des problèmes ou des instruments, avec une étendue assez large : on étudiera le problème de la dégradation de l'environnement plus volontiers que celui, plus précis, de l'étalement urbain ; on analysera les positions des partis sur l'instrument, large, de la taxation environnementale, plus volontiers que sur l'instrument, précis, du Bonus/Malus lors de la vente d'un terrain en fonction de la valeur écologique du terrain.

Au contraire, les conceptions des enjeux comme des secteurs, des politiques intersectorielles et des objectifs de politique publique permettent plus largement de penser que la compétition entre les partis à leur sujet est guidée par des dynamiques de mise en avant ou d'évitement. C'est donc sans surprise qu'ils constituent la majeure partie des enjeux étudiés dans le cadre des théories de l'attention. Là encore, force est de constater que la focale avec laquelle les enjeux sont considérés est large également. Les politistes inscrits dans l'étude des mécanismes d'attention parleront du secteur de l'environnement, plutôt que de celui de la biodiversité, de l'objectif de protéger l'environnement, plus que de celui de réduire l'artificialisation des sols.

Les conséquences de cette imprécision dépassent largement le débat sémantique. D'abord, la décision, prise de manière souvent implicite par les chercheurs, d'adopter telle ou telle conception des enjeux *a priori*, empêche de mettre en lumière les stratégies des acteurs politiques pour construire les enjeux qu'ils mettent en avant. Pourtant, l'idée selon laquelle il existerait des enjeux « en soi » est largement infirmée par les littératures sur le cadrage ou l'héresthétique que nous avons présentées ci-dessus, et plus largement par les enseignements premiers des auteurs constructivistes (Berger et Luckmann, 1969 ; Spector et Kitsuse, 1977). Comme l'écrit Jacques Gerstlé, « la campagne électorale se présente [...] comme une

séquence privilégiée de construction de la réalité politique à laquelle contribuent tous les acteurs selon leurs ressources, leurs contraintes et leurs intérêts » (2008, p. 115).

Quand ils décident de traiter une question, les responsables de partis politiques ont le choix entre entrer dans le détail des politiques publiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre et rester flous et généraux, entre présenter des objectifs ou défendre des instruments, *etc.* Ils ont également le choix de parler de certains problèmes plutôt que d'autres. Une rapide lecture des programmes des partis politiques permet de réaliser à quel point certains enjeux sont très largement spécifiés quand d'autres sont laissés à l'état d'objectifs très généraux. Ces choix font partie intégrante des choix de communication et de positionnement opérés par les partis politiques. Ils se situent donc au cœur de la compétition partisane. À ce titre, il paraît important de les mettre en évidence en tant que tels.

Deuxième conséquence de cette imprécision, la définition d'un enjeu retenue par le chercheur aura une influence sur la validation de certaines des grandes hypothèses. Par exemple, l'adoption d'une conception large des enjeux rend très improbable d'identifier des dynamiques d'*issue ownership*. Si l'on considère que l'immigration ou l'environnement, au sens large, sont des enjeux, comme c'est le cas, par exemple, dans les travaux utilisant les données du *Comparative Agendas Project*, il est peu étonnant de conclure à l'existence de chevauchement d'enjeux (*issue overlap*) entre les différents partis d'un même système partisan (Baumgartner, Brouard et Grossman, 2009 ; Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ; Green-Pedersen et Mortensen, 2010 ; Persico, Froio et Guinaudeau, 2012). Mais ce constat pourrait être remis en cause en adoptant une focale plus resserrée – au niveau du sous-thème¹²² ou du sous enjeu (*sub-issue*) (Höglinger, 2012) – qui ferait ressortir une forme d'*issue ownership* : les partis de droite défendraient par exemple la mise en œuvre de déductions fiscales pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits, quand les partis de gauche privilégieraient plutôt l'obligation de poser des panneaux photovoltaïques pour toute nouvelle construction.

Les théories de la compétition sur enjeux souffrent donc de l'absence de définition communément admise de ce qui fait l'objet de cette compétition : les enjeux de politique publique. De même, elles souffrent de l'ambiguïté relative aux principales caractéristiques de ces enjeux dans la compétition partisane.

¹²² La grille de codage du CAP comprend 250 sous-thèmes regroupés en 29 grands thèmes.

2.2. Les imprécisions quant aux caractéristiques des enjeux

Nous avons vu précédemment comment la division entre les théories positionnelles et les théories de l'attention se fondait sur des conceptions distinctes des grandes caractéristiques des enjeux. Les théories positionnelles tendent à concevoir les enjeux comme conflictuels par essence, c'est-à-dire sujets au désaccord entre les partis comme entre les électeurs. Au contraire, les théories de l'attention considèrent les enjeux comme consensuels, dans le sens où partis et électeurs seraient d'accord sur les objectifs à atteindre. La division entre les deux théories prend donc racine dans la distinction faite par Donald Stokes (1963) entre *position issues* et *valence issues*. Or, cette distinction comporte un certain nombre d'imprécisions sur lesquelles il convient de revenir avant de présenter notre nouvelle typologie des enjeux.

Ainsi, si la notion de *position issue*, qui implique un désaccord, est plutôt établie et claire, le concept de *valence issue*, s'il a eu le mérite d'apporter de la complexité aux modèles quelque peu simplistes hérités de Downs, souffre d'une certaine ambiguïté. En effet, la définition donnée par Donald Stokes est la suivante : un *valence issue* est un enjeu « sur lequel les partis ou les leaders se différencient non par ce qu'ils défendent mais par la manière dont *ils sont liés, dans l'esprit du grand public, à des objectifs ou des symboles que tout le monde, ou presque, approuve ou désapprouve* » (Stokes, 1992, p. 143, l'italique n'apparaît pas dans l'original)¹²³.

Cette définition se réfère à la fois à l'existence d'un *issue ownership* (un *valence issue* serait ainsi « possédé » par un parti et devrait être exclusivement ou principalement mis en avant par ce dernier), et à l'existence de consensus. Elle suggère donc que ces deux caractéristiques vont de pair. Pourtant, empiriquement, on peut trouver plusieurs cas de fortes associations entre un parti et un enjeu sur lequel il existe clairement des positions distinctes (Pardos-Prado, 2012). Il n'y a donc pas de raison pour postuler l'existence d'un lien entre *issue ownership* et consensus. Il paraît au contraire tout à fait possible d'envisager une situation dans laquelle plusieurs partis auraient une même position sur un même enjeu – il y aurait alors consensus sans *issue ownership* –, ou une situation dans laquelle un parti serait fortement associé à un enjeu conflictuel aux yeux de l'électorat – il y aurait alors *issue ownership* sans consensus. Du fait de cette imprécision, les études portant sur les *valence issues* portent tantôt sur des enjeux caractérisés par un *issue ownership*, tantôt sur des enjeux caractérisés par du consensus, c'est-à-dire sur des enjeux de nature différente.

¹²³ La version originale est la suivante : « [*issues*] on which parties or leaders are differentiated not by what they advocate but by the degree to which they are linked in the public's mind with conditions or goals or symbols on which almost everyone approves or disapproves »

Ces différentes conceptions des caractéristiques des enjeux sont en partie liées aux imprécisions de définition et d'étendue sur lesquelles nous nous sommes déjà penché. En effet, des partis peuvent, par exemple, s'accorder sur un objectif mais pas sur les instruments pour l'atteindre. Ils peuvent aussi partager un objectif général, mais pas les objectifs particuliers. Dans le cas de l'environnement, cela reviendrait à être d'accord pour protéger la nature mais pas pour instaurer une taxe environnementale ni pour limiter l'étalement urbain. Ainsi, le cadrage et la sélection des enjeux peuvent impliquer une prise de position. Annoncer vouloir protéger la nature est de nature consensuelle. Au contraire, décider d'instaurer d'une taxe carbone ou de limiter l'étalement urbain sera plus à même constituer un enjeu conflictuel. Dès lors, selon que l'on considère l'environnement comme un enjeu unique ou comme une multitude d'enjeux distincts, selon que l'on s'intéresse à l'objectif général de protéger l'environnement ou aux instruments ou objectifs particuliers, les conclusions que l'on pourra tirer quant au degré de conflictualité ou de consensualité de l'environnement dans la compétition politique sont différentes.

Plus encore, très peu de travaux ont tenté d'évaluer empiriquement et systématiquement les caractéristiques des enjeux. Pourtant, dans son article fondateur de 1963 dans lequel il développe les notions d'enjeux positionnels et d'enjeux consensuels, Donald Stokes donne un conseil particulièrement pertinent, mais souvent oublié : « La question de savoir si un problème donné constitue un enjeu positionnel ou consensuel doit être traitée de manière empirique et non sur des bases logiques *a priori* »¹²⁴ (1963, p. 373). Pour l'auteur, il est donc impossible de connaître les caractéristiques d'un enjeu *a priori* ; il convient au contraire d'étudier finement le contenu de la compétition partisane à un moment donné, dans un système partisan donné, pour déterminer les caractéristiques des enjeux.

Ce conseil est oublié dans la plupart travaux existants, qui présupposent, comme nous l'avons vu ci-dessus, la nature des enjeux. Ainsi, par exemple, la question de la dépense publique est considérée comme un enjeu conflictuel dans la plupart des travaux (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Kriesi et al., 2008). Pourtant, depuis le déclenchement de la Grande Récession de 2008, il est plutôt difficile – pour dire le moins – de distinguer les partis sociaux-démocrates des partis conservateurs en ce qui concerne les politiques budgétaires. Tous semblent tombés d'accord sur la nécessité de l'austérité. Au

¹²⁴ « *The question whether a given problem poses a position – or valence – issue is a matter to be settled empirically and not on a priori logical ground* ».

contraire, certains enjeux *a priori* consensuels, comme l'environnement, impliquent une dimension de conflit et de polarisation.

2.3. L'exemple des enjeux environnementaux

Ces développements peuvent s'illustrer aisément à l'aide du thème environnemental, qui est présenté soit comme un « enjeu », soit comme une « dimension », soit, moins souvent, comme un « clivage » dans la plupart des travaux traitant de l'usage des questions environnementales dans la compétition partisane. Ces différentes simplifications mènent à des apories similaires. Ainsi, les travaux qui considèrent l'environnement comme un grand thème tendent à conclure que celui-ci constitue un seul grand enjeu consensuel. Il est même cité en exemple de *valence issue* dans certains textes théoriques et manuels (par exemple Laver, 2001b, p. 68 ; Weale, 2009, p. 65). Il est vrai que, comme l'écrivent Miranda De Vries, Daniela Giannetti et Lucy Mansergh, « aucun parti sensé ne peut dire qu'il souhaite détruire l'environnement » (2001, p. 204). *A priori*, l'environnement est donc un enjeu qui fait consensus (Laver, 2001b, p. 68 ; Weale, 2009, p. 65).

Ce constat est toutefois discuté, dans la vaste littérature sur les politiques environnementales qui montre bien à quel point la protection de l'environnement connaît des défenseurs et des adversaires (Van Putten, 2005 ; Swyngedouw, 2011), mais également par quelques spécialistes de la compétition partisane. Par exemple, Kostas Gemenis et Alexia Katsadinou (voir aussi Gemenis, Katsanidou et Vasilopoulou, 2012 ; 2010) tentent de prouver que les enjeux environnementaux ne sont pas purement consensuels. S'appuyant sur différents types de données (enquêtes d'opinion internationales, enquêtes-experts, codage qualitatif des programmes), ils concluent à l'absence de consensus entre les partis et entre les électeurs sur les politiques environnementales. Ils mettent ainsi en évidence l'existence de positions différentes au sein des électorats comme entre les partis : les partis les plus hostiles à l'environnement se situeraient à l'extrême droite de l'échiquier politique, conformément à la thèse de la « contre-révolution silencieuse » (Ignazi, 1992) selon laquelle les partis d'extrême droite constitueraient une réaction au développement de la *New Politics*. Au contraire, les partis verts sont tentés d'adopter des positions radicales en faveur de la protection de l'environnement, ce qui est une manière pour eux de légitimer l'existence du clivage Écologie/Productivisme.

D'autres auteurs, adoptent également une conception très large des enjeux environnementaux, et ne conçoivent que la grande opposition – ou le clivage – entre positions pro-environnementales et positions anti-environnementales (par exemple Kriesi et al., 2008, 2012 ; Lowe et al., 2011). Cela tend à supposer le positionnement différencié d'acteurs partisans, alors que ces derniers peuvent refuser d'entrer dans le conflit, soit en restant à des niveaux de généralité qui rendent leur traitement des enjeux environnementaux consensuel, soit en cadrant les enjeux environnementaux de manière à les replacer dans un autre conflit ou clivage. Ce devrait être le type de stratégie privilégié par les grands partis de gouvernement.

Ainsi, une lecture rapide de la presse, des discours des partis politiques, ou de la littérature relative aux politiques environnementales permet de réaliser à quel point les enjeux environnementaux sont nombreux et variables selon les époques et les zones géographiques. Évidemment, le souci des politistes de classer toutes ces questions et enjeux dans une même catégorie s'explique par la nécessité de réduire le nombre de dimensions prises en compte pour se faire une idée simplifiée de la compétition inter-partisane (Benoit et Laver, 2012). Toutefois, réduire la diversité des enjeux environnementaux à un simple enjeu consensuel ou, au contraire, à une simple opposition frontale entre pro- et anti-environnement, revient à ignorer les stratégies déployées par les acteurs politiques pour traiter les enjeux environnementaux d'une manière qui les avantage. Or, sans une telle analyse, il paraît difficile d'étudier finement la réaction des grands partis de gouvernement face à l'apparition du nouveau clivage, ce qui constitue le cœur de ce travail.

La simplification et la catégorisation *ex ante* des enjeux environnementaux sont par ailleurs d'autant plus problématiques qu'elles reviennent à adopter la vision que tentent d'imposer les acteurs politiques. Un parti peut en effet essayer de convaincre le public que l'environnement est un enjeu consensuel sur lequel tout le monde est d'accord, délégitimant par là-même l'existence de partis verts ; c'est le type de discours qui pourrait être tenu par les représentants des grands partis de gouvernement. Au contraire, les acteurs politiques peuvent affirmer que l'environnement implique de choisir clairement son camp entre croissance et environnement, délégitimant du même coup les acteurs favorables à la croissance – un discours qui pourrait être celui des responsables des partis verts. Tenir compte de la diversité et de la complexité intrinsèque des enjeux environnementaux semble donc particulièrement important pour quiconque voudrait étudier le traitement de l'environnement de manière objective.

2.4. Le faible nombre de travaux conjuguant étude de saillance et étude de position

Ainsi, la littérature relative à la compétition sur enjeux souffre de désaccords non formulés sur la conception de ce qui fait la matière de cette compétition, les enjeux, dont la définition n'est pas fixe. Elle souffre aussi de l'ambiguïté conceptuelle entourant les caractéristiques des enjeux. C'est la raison pour laquelle très peu de travaux intègrent dans un même modèle les théories positionnelles et les théories de l'attention.

Parmi les exceptions, on citera les travaux des chercheurs regroupés autour des *Chapel Hill Expert Surveys* (CHES) sur le traitement partisan des enjeux européens (Marks et Steenbergen, 2004 ; Ray, 2003 ; Rovny, 2012 ; De Vries et Hobolt, 2010, 2012), même si la priorité de ces recherches est l'étude des positions et si leur conception des enjeux est très large.

Le travail de Simon Franzmann et André Kaiser sur le contenu du conflit gauche-droite dans différents pays européens s'inscrit aussi dans cette logique. Il tente de distinguer les enjeux consensuels et les enjeux conflictuels dans les données du *Comparative Manifestos Project* (2006), pour déterminer quelle part de la compétition partisane porte sur la saillance et quelle part porte sur les positions. Dans ce cas aussi, la conception des enjeux, qui reprend celle du CMP, est nécessairement large. C'est le cas aussi, dans un récent article de Neil Carter à propos d'environnement, qui traite à la fois de la saillance et de la position, en travaillant conjointement à partir des données du CMP de celles des CHES (Carter, 2013).

Les travaux les plus récents de Hanspeter Kriesi et ses collègues, qui mesurent conjointement la saillance et la position des acteurs politiques, s'intéressent aux enjeux qui structurent le nouveau clivage issu de la globalisation (Helbling, 2013 ; Höglinger, 2012 ; Kriesi et al., 2012). Le nombre d'enjeux étudié dans ces travaux est aussi restreint – 26 enjeux, classés dans 12 « métacatégories », et 4 grandes dimensions (Dolezal, Hutter et Wüest, 2012, p. 54).

Il convient également de citer le travail de Stuart Macdonald et Rabinowitz (1998) qui analyse la compétition spatiale tout en prenant en compte la *valence*, ou celui de Lorenzo De Sio (2010), qui développe l'idée d'un *continuum* entre *valence issues* et *positional issues* et lui adjoint une mesure de l'association existant entre chaque parti et chaque enjeu. Ce dernier s'appuie sur les données de l'*EU Profiler*, qui incluent trente dimensions de politiques publiques,

présentées comme des échelles de Likert, et conçues pour être positionnelles (Gemenis, 2012 ; Trechsel et Mair, 2011).

On citera également nos propres travaux, en collaboration avec Isabelle Guinaudeau, sur les enjeux liés à la construction européenne, dont s'inspirent largement les développements théoriques et empiriques de cette thèse (2011, 2013, 2014), ou d'Oliver Gruber, qui s'intéresse à la manière dont les partis politiques autrichiens se sont saisis des enjeux liés à l'immigration (2014).

Cela étant, la plupart de ces tentatives, quand elles s'intéressent à l'environnement, achoppent sur la conception très large des enjeux le plus souvent adoptée, qui mène souvent à considérer que l'environnement est un enjeu consensuel. Nous pensons au contraire qu'il faut prendre au sérieux le conseil donné par Donald Stokes en évaluant empiriquement la nature des enjeux mis en avant par les partis lors de chaque élection. Cela passe par un effort de définition des concepts et des typologies employées dans la littérature. Cela passe surtout par l'élaboration d'un modèle intégré de l'étude de la compétition sur enjeux qui prend en considération les différentes dimensions de cette compétition : l'attention générale à l'environnement, son cadrage, et les prises de positions.

3. Un modèle intégré de la compétition sur enjeux : attention au thème, attention aux enjeux, prise de position

La combinaison des théories positionnelles et des théories de l'attention paraît nécessaire pour comprendre comment les partis de gouvernement réagissent face à l'apparition du thème environnemental et du clivage Écologie/Productivisme. En effet, les choix stratégiques opérés par les grands partis de gouvernement vis-à-vis du nouveau clivage devraient porter à la fois sur la saillance générale de l'environnement, mais également sur les mesures proposées pour résoudre les problèmes environnementaux et sur le positionnement vis-à-vis des enjeux environnementaux composant le nouveau clivage. Les partis usent stratégiquement et souvent simultanément des trois outils à leur disposition.

Pour combiner ces différentes approches, cette section commence par définir le concept central de la littérature relative à la compétition sur enjeux, celui d'enjeu de politique publique, et explicite ce qui distingue ce concept d'autres objets de la compétition partisane,

comme les clivages ou les thèmes. Ensuite, cette section présente un nouveau modèle intégré de la compétition sur enjeu, qui distingue trois étapes dans la compétition sur enjeux : l'attention au thème, l'attention aux enjeux, et la prise de position.

3.1. Enjeu, thème, clivage... Mieux définir les concepts et leur articulation

Nous avons vu à quel point les approches de la compétition sur enjeux souffrent de l'imprécision entourant la plupart des concepts. Si la notion de clivage est clairement établie dans la littérature, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre de cette thèse, celle d'enjeu est encore largement fluctuante. Or cette littérature aboutirait à des conclusions sans doute plus convergentes et convaincantes si, à chaque terme utilisé, correspondait un objet clairement défini. Il ne paraît pourtant pas judicieux de déterminer par avance le degré de précision ou la nature de l'objet mis en avant. Au contraire, l'analyse de la compétition sur enjeux devrait prendre les acteurs politiques à leur propre mot et analyser ce qu'ils disent sans présumer de la nature ou de l'étendue des enjeux qu'ils souhaitent promouvoir.

Cela implique d'adopter une approche de la compétition sur enjeux plus fine que celle choisie dans la majeure partie des travaux existant dans la littérature sur la compétition sur enjeux, dont on a vu qu'ils se concentraient souvent sur une vision (trop) large des enjeux de politique publique – à l'exception notable des recherches s'inscrivant dans la suite des travaux de William Riker sur l'héresthétique et des travaux sur le cadrage.

C'est la raison pour laquelle nous proposons une nouvelle définition opérationnelle d'un *enjeu de politique publique*. Cette définition est de nature à faciliter la comparaison systématique entre les différents champs de la science politique – pour observer par exemple, la trajectoire d'un enjeu entre l'agenda partisan et l'agenda gouvernemental –, tout en permettant une compréhension plus précise des dynamiques de la compétition sur enjeux. Cette définition est clairement inductive, suivant la volonté de ne pas faire de postulat *a priori* quant à l'étendue et l'objet de chaque enjeu – fruit du choix des acteurs politiques, ces éléments font partie intégrante de la compétition partisane et méritent d'être analysés en tant que tels. Ainsi, quand nous parlerons d'enjeux dans la suite de cette thèse, nous nous baserons sur la définition suivante (voir également Guinaudeau et Persico, 2013, 2014) :

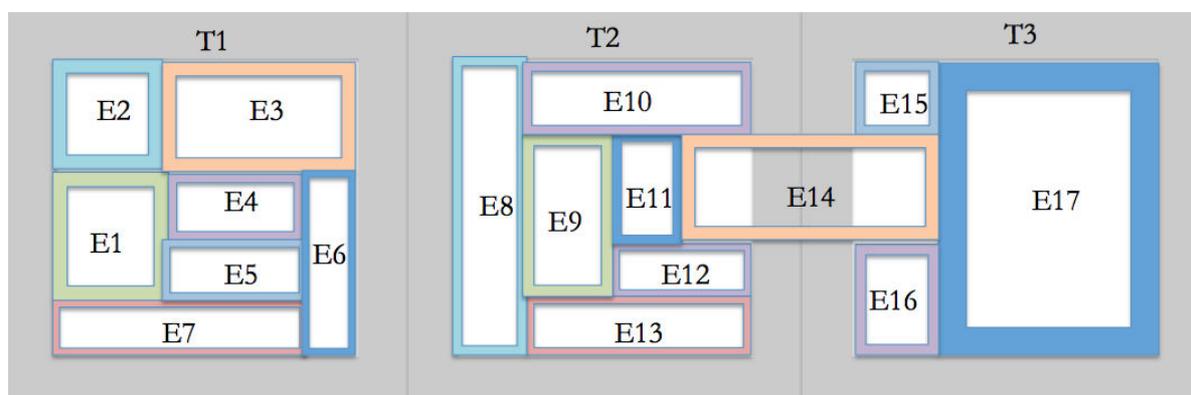
Un enjeu est une question de politique publique délimitée par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs positions.

Des enjeux peuvent donc être formulés de manière plus ou moins précise. En d'autres termes, des thèmes très généraux, comme l'immigration ou la protection de l'environnement, peuvent être catégorisés comme des enjeux à partir du moment où les acteurs politiques les cadrent dans un tel sens très général. Par contre, si ces mêmes acteurs se saisissent de ces questions par le prisme de problèmes, de propositions ou d'instruments plus précis, il paraît légitime de ne pas considérer l'environnement, l'intégration européenne ou l'immigration comme des *enjeux*, mais comme des *thèmes* à l'intérieur desquels se regroupent les problèmes, propositions ou instruments plus précis mis en avant par les acteurs. D'ailleurs, quelques travaux ont déjà prouvé l'existence de plusieurs enjeux, au sein de thèmes classiquement considérés comme unitaires, à l'instar de l'immigration (Dandoy, 2011a ; Froio et Castelli Gattinara, 2012 ; Gruber, 2014 ; Helbling, 2013) ou la construction européenne (Guinaudeau et Persico, 2013 ; Helbling, Hoeglinger et Wüest, 2010 ; Höglinger, 2012 ; Hutter et Grande, 2014 ; Pennings, 2006).

Ainsi, des *enjeux* peuvent être partie intégrante d'un ou plusieurs *thèmes* de politique publique. Cette distinction entre *thèmes* et *enjeux* semble importante pour clarifier les débats en cours dans la littérature, puisque la plupart des travaux étudiant la compétition sur enjeux se concentrent en réalité sur des thèmes plus que sur des enjeux. Il en découle que, si la notion d'enjeu telle que nous l'avons définie ci-dessus peut permettre de mieux comprendre la compétition partisane, il convient de rendre les conclusions de notre étude comparables aux conclusions précédentes. C'est ce qui permet l'utilisation de la notion de thème. La Figure 3.1 ci-dessous représente les relations existant entre thèmes et enjeux à un moment ¹²⁵.

¹²⁵ Il suit logiquement de la nouvelle définition des enjeux que leur délimitation se doit d'être faite au cas par cas, d'où la nécessité de se concentrer sur un moment particulier.

Figure 3.1
Relation existant entre enjeux (E) et thèmes (T).



Si la Figure 3.1 permet de mieux se représenter la relation pouvant exister entre les thèmes et les enjeux, il convient désormais de s'intéresser à la relation pouvant exister entre clivages et enjeux. Tout comme les thèmes, les clivages sont constitués d'une multitude d'enjeux (Gougou, 2012, p. 26). Par exemple, de nombreux enjeux de politique publique ont constitué historiquement le clivage « Possédants/Travailleurs » : la propriété des entreprises, l'existence d'une protection sociale, la durée du temps de travail, le montant des salaires, etc. La liste des questions divisant les patrons et les ouvriers au cours du XIX^e siècle serait longue à dresser, de la même manière que la liste exhaustive des enjeux constituant le thème « Politique macroéconomique » est difficile à réaliser *a priori*. Tout comme un thème, un clivage est donc constitué de plusieurs enjeux.

De même, les clivages partagent avec les thèmes le fait qu'un enjeu peut s'insérer dans deux clivages simultanément, de la même manière qu'il pouvait s'insérer dans deux thèmes à la fois (c'est le cas de l'enjeu E14 dans la Figure 3.1 ci-dessus). Par exemple, la mise en place d'une taxation environnementale du commerce international s'inscrit évidemment dans le clivage « Écologie/Productivisme », pour sa dimension environnementale, mais également dans le clivage « Possédants /Travailleurs », puisqu'il met en jeu le contrôle public des activités commerciales.

Par contre, à la différence des thèmes, qui n'impliquent pas forcément le conflit, les clivages sont nécessairement formés d'enjeux sur lesquels existent ou existaient deux positions clairement établies, c'est-à-dire des enjeux positionnels, pour reprendre le terme élaboré par Donald Stokes. Si l'on reprend l'exemple du clivage Possédants/Travailleurs, on trouvait clairement, dès le milieu du XIX^e siècle, des positions distinctes sur une multitude

d'enjeux qui constituaient le clivage, comme par exemple : pour ou contre la réduction du temps de travail, pour ou contre la mise en œuvre d'un système de protection sociale, pour ou contre l'augmentation des salaires, *etc.* Les thèmes, eux, ne présupposent pas l'idée de conflit et peuvent inclure des enjeux positionnels comme consensuels.

Par ailleurs, les clivages ont, à la différence des thèmes, une importance déterminante dans la structuration de la compétition politique. Ils mobilisent des groupes sociaux, ils sont à l'origine du développement d'idéologies et de partis politiques, ils déterminent le comportement électoral. Rien de tel pour un thème *a priori*, qui peut n'avoir qu'une influence très limitée sur la vie politique. Le thème des transports, par exemple, sorti du clivage – « Ecologie/Productivisme » – auquel il est éventuellement rattaché, comme nous le verrons dans le Chapitre 5, n'est pas de nature à transformer la compétition politique.

Surtout, les clivages, ancrés dans des processus macro-historiques de long terme, se caractérisent par la stabilité quand les enjeux sont à même d'évoluer sur le court et moyen terme. Est-ce à dire que les enjeux tels que nous les avons définis sont sans rapport avec la notion de clivage ? Nous pensons justement le contraire. Après tout, un clivage est constitué, d'abord et avant tout, d'une multitude d'enjeux de politique publique politisés par des partis politiques. L'apparition d'un nouveau clivage va donc de pair avec l'apparition de nouveaux enjeux. Par ailleurs, au sein d'un même clivage, il est tout à fait possible que les enjeux se transforment, que certains apparaissent tandis que d'autres disparaissent. Comprendre la manière dont un nouveau clivage va se déployer implique alors nécessairement de se référer aux théories de la la compétition sur enjeux¹²⁶.

Une approche qui lie le long terme et le *macro* – la théorie des clivages – au court terme et au *micro* – la théorie de la compétition sur enjeux – est ainsi à même d'améliorer le potentiel explicatif de ces deux cadres théoriques. Cela permet de rappeler, d'une part, que les clivages sont constitués d'une série d'enjeux de politique publique précis, plus ou moins saillants et/ou conflictuels selon les périodes, et, par conséquent, de mieux caractériser ces clivages. Cela mène également à recontextualiser la compétition sur enjeux, en rappelant que les partis n'ont pas une liberté totale quand ils traitent tel ou tel enjeu, mais qu'ils sont tenus par leur inscription dans les clivages préexistants et leur position structurelle face au nouveau clivage. Combiner ces deux approches est donc particulièrement fécond pour comprendre les

¹²⁶ C'est d'ailleurs ce que font Hanspeter Kriesi et ses collègues dans leurs travaux sur le clivage Intégration/Démarcation issu du processus de globalisation, en adoptant un cadre théorique et une opérationnalisation empirique très largement inspirés des théories de la la compétition sur enjeux (2008, 2012)

transformations de la compétition partisane induites par l'apparition de l'environnement à l'agenda des systèmes politiques occidentaux.

Ainsi, si l'on adopte la définition des enjeux présentée ci-dessus, on peut faire l'hypothèse selon laquelle *ni le clivage « Écologie/Productivisme » ni le thème environnemental ne constituent un enjeu unique et général. Au contraire, ce clivage et ce thème sont appréhendés par les partis politiques à travers une multitude d'enjeux environnementaux distincts.* Partant de ces considérations conceptuelles, et en gardant en mémoire l'ensemble des intuitions mises en avant dans la littérature relative à la compétition sur enjeux, il est possible de développer un modèle analytique de la manière dont les partis politiques se saisissent des enjeux environnementaux. Ce modèle comprend trois dimensions, ou trois étapes du traitement des enjeux par les partis politiques : *l'attention au thème, l'attention aux enjeux, la prise de position sur les enjeux.*

3.2. Les trois dimensions de la compétition sur enjeux : attention au thème, attention aux enjeux et prise de position

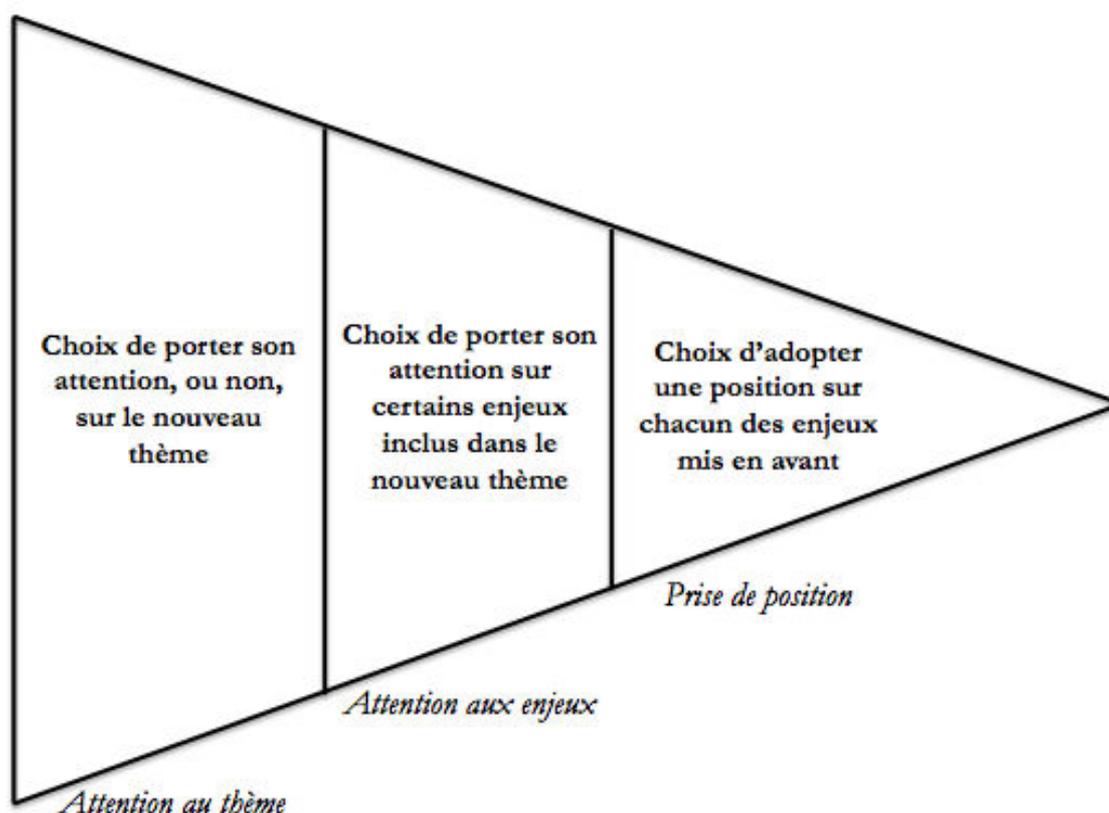
Le nouveau modèle d'analyse de la prise en charge des enjeux peut être considéré comme un entonnoir à trois niveaux, représenté dans la Figure 3.2, ci-dessous. Chaque niveau vient préciser la manière dont un parti choisit de se positionner vis-à-vis du nouveau clivage : dans un premier temps, un parti doit décider de porter son attention, ou non, sur le nouveau thème/clivage – cela correspond à l'étape de *l'attention au thème*. Ensuite, il doit choisir d'aborder ce thème par le prisme d'un ou plusieurs enjeux, tels que nous les avons définis ci-dessus – cela correspond à l'étape de *l'attention aux enjeux*. Enfin, il doit déterminer sa position sur chacun des enjeux sélectionnés – cela correspond à l'étape de *la prise de position*¹²⁷.

L'idée générale derrière ce modèle d'analyse du traitement des enjeux est que, confronté à un thème, un parti politique va faire varier les trois éléments, en fonction de l'intérêt qu'il a à l'inscription de ce thème à l'agenda du système partisan, à son recadrage ou à l'intensification

¹²⁷ Ces trois dimensions de la compétition partisane ne sont pas sans rappeler le triptyque « publicisation – politisation – polarisation » mis en évidence par Jacques Gerstlé pour illustrer les liens existants entre communication et politique. La publicisation, « processus par lequel l'unité sociale concernée reconnaît son existence en tant que problème, en tant qu'écart par rapport à une situation désirable », correspond bien à l'idée de l'attention accordée à un nouveau thème. Cette publicisation précède la politisation, nom donné par l'auteur au « travail qui consiste à affecter à une autorité publique la prise en charge du problème ainsi reconnu ». Pour cette dimension, l'équivalence des concepts n'est pas parfaite : les mécanismes de sélection des enjeux et de cadrage ne relèvent pas uniquement de cette forme *d'accountability*, même s'ils l'incluent – attribuer le traitement des problèmes environnementaux à l'intervention de l'État ou à l'initiative privée sera par exemple l'un des cadrages possibles des questions d'environnement. Par contre, la prise de position correspond parfaitement à la polarisation, qui « signale que les projets mutuellement exclusifs [...] se sont solidifiés et prétendent porter le règlement adapté à la situation problématique. » (Gerstlé, 2008, p. 17-18).

du conflit à son propos. Analyser la stratégie d'un parti vis-à-vis d'un thème ou d'un clivage implique donc d'étudier les trois étapes successivement, sachant que les choix stratégiques opérés lors d'une étape du traitement des enjeux conditionnent en partie le choix stratégique opéré lors de l'étape suivante. Ainsi, par exemple, un parti qui accorde une faible attention au thème environnemental en général ne pourra pas accorder une attention importante à un grand nombre d'enjeux environnementaux distincts. De même, un parti qui cadre l'environnement de manière très générale devrait adopter peu de positions conflictuelles sur les enjeux sélectionnés.

Figure 3.2
L'entonnoir du traitement des enjeux



3.2.1. L'attention au thème : ignorer ou intégrer l'environnement ?

L'*attention au thème*, c'est-à-dire le choix d'ignorer ou de récupérer un thème général, n'a pas spécifiquement trait aux enjeux, si l'on reprend la définition de ces derniers présentée dans la section précédente. Toutefois, l'étude de cette étape permet de donner une idée générale de l'attention partisane. De la sorte, elle s'inscrit dans la lignée des travaux portant sur la

saillance, *l'issue ownership* et la mise sur agenda, qui adoptent le plus souvent une conception large des enjeux (2001 ; Budge et Farlie, 1983a ; Budge, Robertson et Hearl, 1987 ; Green-Pedersen, 2007 ; Green-Pedersen et Blomqvist, 2004 ; Green-Pedersen et Mortensen, 2010 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Meguid, 2005, 2008 ; Robertson, 1976). Il n'est donc pas étonnant que, d'une part, les spécialistes de l'écologie s'intéressant à son traitement politique et partisan, et, d'autre part, les spécialistes des théories de l'attention, qui souhaitent expliquer les dynamiques de saillance et d'évitement sur l'ensemble des enjeux, se soient déjà intéressés à l'attention accordée par les grands partis de gouvernement au thème environnemental. Étudier cette étape permet donc de compléter, confirmer ou infirmer ces travaux portant sur l'environnement considéré comme un enjeu unique et général. L'objectif principal de cette étape de l'analyse est de montrer en quoi le déploiement du clivage « Écologie/Productivisme » a transformé l'agenda du système partisan en imposant le thème de l'environnement dans le débat partisan.

3.2.2. L'attention aux enjeux : cadrage et sélection des enjeux à l'intérieur du thème environnemental

L'attention aux enjeux correspond à la sélection des enjeux inscrits dans un thème particulier. Cette étape s'appuie évidemment sur la notion d'enjeu, telle que nous l'avons définie plus haut. Elle renvoie de fait à la délimitation d'une question de politique publique, opérée par un acteur, une fois qu'il choisit de s'emparer d'un thème. L'attention aux enjeux comporte trois dimensions : le choix de mettre en avant certains problèmes environnementaux ou solutions pour les résoudre plutôt que d'autres ; le choix, qui en résulte, de se concentrer sur un nombre plus ou moins grand d'enjeux environnementaux, c'est-à-dire sur une plus ou moins grande diversité ; le choix de la généralité ou de la précision dans les enjeux sélectionnés. L'étude de cette étape de la prise en charge partisane des thèmes et des clivages s'inscrit donc naturellement dans la ligne des travaux portant sur le cadrage. On pense par exemple aux thèses de William Riker sur l'héresthétique et la manipulation des enjeux (Riker, 1982a, 1986). Elle emprunte aussi aux théories de la saillance, de *l'issue ownership* et de *l'issue uptake*, à un niveau plus fin que celui généralement adopté dans cette littérature.

Or, les développements théoriques relatifs au cadrage n'ont pas eu la même postérité dans l'étude de la compétition sur enjeux que ceux portant sur la saillance thématique ou la compétition positionnelle. Seules quelques études ont exploré la manière dont des cadres

fixés par les partis influencent les citoyens (Brouard et al., 2013 ; Druckman, Peterson et Slothuus, 2013 ; Gerstlé, 2008 ; Hanggli et Kriesi, 2010 ; 2012 ; Slothuus, 2010 ; Slothuus et de Vreese, 2010). Un nombre encore plus restreint de travaux s'est intéressé à décrypter les stratégies partisans de sélection des enjeux, c'est-à-dire à analyser les cadres mis en avant par les partis politiques dans la manière de traiter tel ou tel problème de politique publique. Les exceptions sont à trouver, en ce qui concerne les cadres associés à l'intégration européenne, dans les travaux de Paul Pennings (2006), Tim Veen (2011), des chercheurs entourant Hanspeter Kriesi dans ses travaux sur le nouveau clivage issu de la globalisation (Helbling, Hoeglinger et Wüest, 2010 ; Höglinger, 2012 ; Hutter et Grande, 2014), ou d'Isabelle Guinaudeau et Simon Persico (2011, 2013, 2014). On pense également, pour les questions d'immigration, aux travaux de Terry Givens et Adam Luedtke (2005) de Caterina Froio et Pietro Castelli (2012), de Régis Dandoy (2011b), de Marc Helbling (Helbling, 2013) ou d'Oliver Gruber (2014 ; Gruber et Bale, 2014) qui mettent en évidence les multiples manières de considérer l'immigration. À notre connaissance, il existe à ce jour une seule tentative de lister systématiquement les différents enjeux composant la compétition partisane à propos d'environnement, mais elle porte exclusivement sur les partis d'extrême droite (Voss, 2014). On citera par ailleurs l'existence de telles analyses, plus ciblées, à propos du nucléaire en France (voir par exemple Blanchard, 2010, qui s'intéresse surtout au cadrage médiatique mais passe par une courte analyse des cadrages partisans ; voir également Brouard et al., 2013), ou du changement climatique (Carter et Ockwell, 2007 ; Carter, Ladrech et Little, 2014).

Pourtant, analyser cette étape du traitement des enjeux environnementaux semble fondamental si l'on souhaite comprendre quel est le contenu exact de la compétition entre les grands partis de gouvernement à propos d'environnement. Il s'agit de déterminer, au-delà de la simple reprise d'un thème environnemental général, par quel prisme ces partis abordent le clivage Écologie/Productivisme, élément qui fait partie intégrante de la compétition sur enjeux. En effet, comme le dit Philippe Blanchard, « la modification des frontières d'un enjeu peut [...] transformer le sens même de l'enjeu, les investissements des différents acteurs à son propos et la légitimité des uns et des autres à intervenir » (2010, p. 176).

3.2.3. Prise(s) de position : consensus, brouillage, évitement et confrontation sur les enjeux environnementaux

La dernière étape du traitement des enjeux correspond à la *prise de position* sur les enjeux, étape de l'analyse qui s'inscrit dans la droite ligne des théories positionnelles. Cela revient à connaître les positions des partis sur chacun des enjeux qu'ils ont décidé de mettre en avant. Il s'agit donc d'étudier et d'évaluer l'importance du conflit – quand plusieurs partis d'un même système politique sont en désaccord sur un enjeu précis –, du consensus – quand ils sont d'accord –, de la distinction – quand un parti est le seul à mettre en avant un enjeu particulier –, ou du brouillage – quand un parti envoie un message contradictoire. Penser ces différentes dimensions de la prise de position oblige à un détour conceptuel : il s'agit d'améliorer la catégorisation existante des enjeux, en développant une nouvelle typologie des enjeux, qui distingue enjeux *propriétaires*, *conflictuels*, *consensuels* et *flous*.

En plaçant la focale au niveau des enjeux, c'est-à-dire en prenant en compte l'attention accordée à chaque enjeu, d'une part, et la position des partis sur ces enjeux, d'autre part, nous pouvons établir une nouvelle typologie des enjeux de politique publique. Celle-ci distingue les enjeux selon le nombre de partis qui les traitent et le nombre de positions présentes. Chaque enjeu peut donc être classé, après une fine étude empirique, dans l'une des quatre catégories, présentées dans le Tableau 3.2 ci dessous.

(1) Les enjeux qui sont mis en avant par un parti seulement sont souvent accompagnés d'une seule position – la plupart du temps, un parti n'exprime qu'une position. Suivant les termes adoptés par Ian Budge et ses collègues qui se réfèrent aux *proprietary issues* (2001, p. 153), nous parlerons alors d'enjeux *propriétaires*.

(2) Cependant, que ce soit du fait de divergences de positions à l'intérieur du parti, ou de la volonté de brouiller les pistes, il paraît possible de concevoir des enjeux sur lesquels un parti adopterait plusieurs positions. À la suite des travaux de Jan Rovny (2012, 2013), qui se penche sur ces stratégies de brouillage, ou de « floutage » (*blurring*), nous parlerons alors d'enjeux *flous*.

(3) En outre, les enjeux qui sont mis en avant par plusieurs partis peuvent mener à l'existence d'une seule position, si tous les acteurs politiques sont d'accord. On parlera alors d'enjeux *consensuels*.

(4) Enfin, plusieurs partis peuvent évidemment parler d'un même enjeu en tenant des positions distinctes, comme le voudrait une acception « downsienne » de la compétition partisane. Dans ce cas, les enjeux seront qualifiés de *conflictuels*¹²⁸.

Tableau 3.2
Une nouvelle typologie des enjeux

		<i>Conflit</i>	
		Nombre de positions exprimées	
		Une	Plus d'une
<i>Attention</i> Nombre de partis traitant de l'enjeu	Un	<i>Propriétaire</i>	<i>Flou</i>
	Plus d'un	<i>Consensuel</i>	<i>Conflictuel</i>

Bien que d'apparence assez simple, cette typologie permet de nombreuses clarifications par rapport aux classifications existantes. Elle supprime l'ambiguïté qui accompagnait le concept de *valence issue* en se concentrant alternativement sur une seule des dimensions de ce type d'enjeu. Ainsi, un *valence issue*, tel que l'entendait Donald Stokes, sera catégorisé soit comme un *enjeu consensuel*, si l'on parle d'un enjeu sur lequel tout le monde s'accorde¹²⁹, soit comme un *enjeu propriétaire*, si l'on parle d'un enjeu qui est mis en avant par un seul parti¹³⁰. De la même manière, cette typologie permet de distinguer, parmi les enjeux positionnels (*positional issues*), entre les *enjeux conflictuels* – qui supposent du conflit entre les partis – et les *enjeux flous* – qui supposent sûrement l'existence de désaccord au sein d'un parti, ou en tout cas, la volonté de brouiller le message. En cela, cette nouvelle typologie est donc plus exhaustive et plus exclusive que la typologie classique entre enjeux consensuels et enjeux conflictuels. Ainsi, elle se prête particulièrement bien à une étude empirique systématique des caractéristiques des enjeux présents à l'agenda d'un système partisan donné, comme le conseillait Donald Stokes. En effet, le caractère flou, propriétaire, consensuel ou conflictuel d'un enjeu peut changer d'une élection à l'autre, ou d'un système partisan à l'autre.

¹²⁸ Dorénavant, les termes « consensuels » et « conflictuels » renverront à cette nouvelle typologie, pour s'éloigner de l'acception adoptée par Pierre Martin (2000), selon laquelle les enjeux consensuels seraient des *valence issues* tandis que les enjeux conflictuels seraient des *positional issues*.

¹²⁹ On rejoindrait alors la définition des *valence issues* donnée par Ian Budge, qui les définit comme des « enjeux pour lesquels une seule action est populaire et où il serait électoralement suicidaire de soutenir une position opposée » (2001a, p. 52).

¹³⁰ Les enjeux propriétaires seraient alors des enjeux sur lesquels il existe un *issue ownership*

Par ailleurs, cette typologie peut être utilisée pour étudier la compétition entre l'ensemble des partis d'un même système sur un certain nombre d'enjeux, ou pour étudier cette compétition entre une sélection de partis. Par exemple, on peut s'intéresser à la dimension conflictuelle de la compétition entre tous les partis, y compris les partis verts, ce qui accentue la probabilité de trouver des enjeux conflictuels – notamment entre les grands partis de gouvernement et les Verts – et des enjeux propriétaires dans le discours des partis verts qui devraient tenter de mobiliser une multitude d'enjeux environnementaux dans une logique de distinction et d'*issue ownership*. Mais on peut s'intéresser exclusivement aux caractéristiques des enjeux dans la compétition entre partis de gouvernement, comme nous le ferons dans les parties empiriques de cette thèse, auquel cas il pourrait y avoir un plus grand nombre d'enjeux consensuels.

Ce modèle d'analyse fondé sur les trois étapes de traitement des enjeux offre donc une unification des théories existantes de la compétition sur enjeux, puisqu'il s'intéresse tout à la fois aux dynamiques d'attention et de cadrage, ainsi qu'aux dynamiques de prises de position. Dès lors, il est possible de s'inspirer de l'ensemble des avancées théoriques et empiriques de la littérature sur la compétition sur enjeux pour penser la réaction des grands partis de gouvernement face au déploiement du clivage « Écologie/Productivisme ». Il s'agit de formuler les attentes quant au comportement stratégique des grands partis de gouvernement lors de chacune des étapes du traitement des enjeux environnementaux.

4. Hypothèses relatives au traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement

Le clivage entre Écologie et Productivisme est de nature à remettre en cause les positions des grands partis de gouvernement. En effet, ces derniers sont positionnés principalement sur leurs clivages primordiaux. Leur idéologie, fondée sur la croissance, est en contradiction avec l'écologie. Par ailleurs, ils sont, pour la plupart, divisés sur les questions environnementales. De ce fait, ils ont tout intérêt à ce que la compétition politique reste structurée par les clivages primordiaux sur lesquels ils se sont fondés. Le déploiement du clivage Écologie/Productivisme, politisé par des concurrents écologistes, constitue donc une menace.

L'hypothèse centrale de ce travail est donc que les grands partis de gouvernement n'ont en principe aucun intérêt à donner du crédit au nouveau clivage, dans la mesure où cela pourrait bénéficier à leurs concurrents écologistes. Leur première réaction devrait donc être de neutraliser ce nouveau clivage, en utilisant pour ce faire les trois dimensions du traitement partisan des enjeux que nous avons présentées dans la section précédente. Il s'agirait pour eux d'accorder une faible attention à l'environnement, de le traiter en des termes généraux et peu précis, et d'adopter des propositions consensuelles, distinctes, ou floues.

Toutefois, les partis ne sont pas toujours en situation de mettre en œuvre cette stratégie idéale-typique de neutralisation : ils peuvent se trouver en difficulté dans la compétition partisane et souhaiter imposer de nouveaux enjeux à leurs adversaires ; les mobilisations écologistes ou la survenue de crises environnementales peuvent imposer le thème à l'agenda des sociétés occidentales ; les partis verts peuvent se faire particulièrement menaçants ; les positions des grands partis de gouvernement sur une série d'enjeux peuvent être trop établies pour pouvoir se plier aux cadrages écologistes, *etc.* Par conséquent, tous les grands partis de gouvernement ne devraient pas réagir de la même façon face au développement du clivage « Écologie/Productivisme ».

Pour expliquer ces différences, nous ferons appel à six autres ensembles d'hypothèses, présents dans la littérature relative à la compétition sur enjeux.

Un ensemble d'hypothèses a trait à la transformation de l'agenda politique des sociétés occidentales à la suite du déploiement du clivage Écologie/Productivisme. Un second porte sur la modification des conditions socioéconomiques et environnementales, réalités matérielles à l'origine des revendications écologistes et du clivage Écologie/Productivisme. Un troisième ensemble d'hypothèses est relatif aux caractéristiques politiques et idéologiques des grands partis de gouvernement, selon que ces partis s'inscrivent à gauche ou à droite, qu'ils soient positionnés sur tel ou tel versant des quatre clivages mis en évidence par Rokkan, ou qu'ils soient dans l'opposition ou au gouvernement. Un quatrième ensemble d'hypothèses porte sur la structure de la compétition des systèmes politiques dans lesquels évoluent les grands partis de gouvernement : on pense ici au poids des partis verts, à leurs stratégies vis-à-vis des partis existants, ou, plus généralement, au risque de voir se développer des concurrents écologistes. Le cinquième ensemble d'hypothèses se réfère aux étapes précédentes. En effet, selon notre modèle de traitement d'un enjeu (représenté dans l'entonnoir du traitement partisan des enjeux de la Figure 3.2), chaque étape – attention au

thème, attention aux enjeux, prise de position – vient préciser la manière dont un parti choisit de traiter du nouveau thème. Et il ne serait pas étonnant que le choix fait lors d’une étape donnée ait une influence sur l’étape suivante. Toutefois, et c’est le sixième et dernier ensemble d’hypothèses, il est possible que tous les acteurs à l’intérieur du parti diffèrent quant à la stratégie à adopter ; ces divisions internes devraient avoir une influence sur le traitement partisan des questions environnementales. Le Tableau 3.3, qui clôt ce chapitre, vient rappeler les effets attendus de chacune de ces variables.

Nous présentons donc ci-dessous comment ces sept grands ensembles d’hypothèses – la stratégie idéale de neutralisation du clivage « Écologie/Productivisme », l’influence des transformations de l’agenda de l’environnement, l’impact de la réalité socioéconomique et environnementale, l’effet des caractéristiques politiques et idéologiques des partis, l’influence de la structure de la compétition politique, les conséquences des choix lors des étapes précédentes et l’impact des divisions internes – se déploient pour les trois dimensions du traitement des enjeux que nous avons présentées dans la section précédente¹³¹.

4.1. La stratégie idéale : neutraliser le nouveau clivage

Nous avons vu à quel point la capacité d’un clivage à transformer la compétition partisane peut dépendre de la saillance et de la conflictualité des enjeux qui le composent. De manière générale, plus les enjeux composant un nouveau clivage sont nombreux, saillants et conflictuels, plus les grands partis de gouvernement sont menacés. Par conséquent, idéalement, les grands partis de gouvernement devraient tenter de neutraliser le nouveau clivage sur les trois dimensions de la prise en charge des enjeux qui le composent. Menacés par l’arrivée de partis verts positionnés sur le versant « Écologie » du nouveau clivage, ils devraient chercher à diminuer la saillance et la conflictualité des enjeux environnementaux.

En premier lieu, les grands partis devraient tenter d’exclure le nouveau thème de l’espace de la compétition partisane, en refusant de lui accorder leur attention. Une deuxième manière de neutraliser le nouveau clivage reviendrait ensuite à mettre en avant des enjeux environnementaux qui peuvent aussi s’inscrire également dans les anciens clivages et préférer traiter les questions environnementales de manière générale, en entrant dans un degré de détail moindre que les partis écologistes, et se contenter de propositions vagues.

¹³¹ Le Tableau 3.3, à la fin de ce chapitre, résume ces hypothèses et explicite le lien entre les variables mises en avant et les stratégies partisanes sur les trois dimensions de la compétition sur enjeux.

Troisièmement, les grands partis de gouvernement devraient limiter au maximum le potentiel conflictuel des enjeux environnementaux, en les traitant de manière la plus consensuelle possible (Franzmann et Kaiser, 2006 ; Macdonald et Rabinowitz, 1998). Cela revient, si l'on reprend la catégorisation des enjeux mise en évidence lors de l'étude de la prise de position, à adopter principalement des enjeux consensuels, propriétaires, ou éventuellement flous.

Pourtant, cette réaction idéale-typique pourrait ne pas résister au déploiement du clivage Écologie/Productivisme, à une saillance accrue de l'enjeu dans le débat public, ou encore à une percée des partis verts. C'est la raison pour laquelle les stratégies mises en œuvre par les grands partis de gouvernement vis-à-vis des questions d'environnement diffèrent d'un pays à un autre, ou d'une élection à l'autre au sein d'un même système partisan. Pour expliquer ces différences entre grands partis de gouvernement lors de chacune des trois dimensions présentées ci-dessus, plusieurs ensembles d'hypothèses peuvent être mobilisés. Les sections suivantes développent ces ensembles d'hypothèses pour les trois étapes de traitement des enjeux, même si la présentation du détail des hypothèses et de leur opérationnalisation pour chacune des étapes sera l'objet des chapitres empiriques qui suivent ce chapitre théorique. Nous présenterons ici de manière synthétique les relations que nous pouvons envisager entre six grands ensembles de variables – l'agenda de l'environnement, les conditions socioéconomiques et environnementales, les caractéristiques politiques et idéologiques des partis, la structure de la compétition partisane, le traitement de l'environnement à l'étape précédente, les divisions internes – et les stratégies mises en œuvre par les grands partis de gouvernement face au clivage « Écologie/Productivisme ».

4.2. L'influence de la transformation de l'agenda de l'environnement

Le déploiement du clivage « Écologie/Productivisme » a entraîné l'augmentation de la place accordée à l'environnement dans les divers agendas des systèmes politiques. C'est vrai en ce qui concerne l'agenda médiatique (Allan, Adam et Carter, 2000 ; Hansen, 1993 ; Blanchard, 2010 ; Boykoff, 2011), l'agenda des mouvements sociaux (Rootes, 1999a, 2004 ; Doherty, 2002 ; Dryzek et Hernes, 2003), celui des politiques publiques (Lascoumes, 1994, 2012 ; Vig et Kraft, 2012), ou encore des opinions publiques (Downs, 1972 ; Dunlap, 1991 ; Inglehart, 1995 ; Norton et Leaman, 2004). La modification de ces agendas atteste de la prégnance de la dimension idéologique et socio-structurelle du clivage Écologie/Productivisme dans les sociétés occidentales, que nous avons étudié en détail dans le premier chapitre de cette thèse.

La vigueur de ces dimensions non partisans du clivage Écologie/Productivisme devrait influencer les réactions des grands partis de gouvernement vis-à-vis de l'environnement. En effet, la plus ou moins forte importance d'un thème dans l'agenda des mouvements sociaux (Giugni, McAdam et Tilly, 1999 ; Giugni, 2007 ; Hutter, 2012 ; Kriesi, 1995), des médias (Gerstlé, 2003b ; Semetko et al., 2013 ; Walgrave et De Swert, 2007 ; Zaller, 1999) ou de l'opinion publique (Adams et al., 2004 ; Adams, Haupt et Stoll, 2009 ; Green, 2005) conditionne la réaction des partis (Hobolt et Klemmensen, 2008 ; Pennings, 1998). L'impact des modifications de l'agenda est du reste particulièrement important pour les enjeux « sensationnels » et dramatiques, au premier rang desquels figure l'environnement (Green-Pedersen et Stubager, 2010).

Ainsi, en ce qui concerne l'attention au thème environnemental, il est peu probable que les grands partis de gouvernement soient longtemps restés muets face au déploiement de ce clivage dans la société et à la transformation des agendas publics qui en résulte. Une réponse évidente de leur part serait donc d'accorder une attention croissante au nouveau thème depuis les années 1970.

En ce qui concerne l'attention aux différents enjeux, il serait logique de constater que la sélection des enjeux environnementaux mis en avant par les partis politiques suit le contenu de l'agenda du mouvement écologiste, de l'agenda médiatique et les préoccupations de l'opinion publique en matière d'environnement. Il s'agit pour eux de répondre aux revendications des citoyens et du mouvement environnemental, en mettant en avant les enjeux environnementaux les plus importants dans l'agenda de l'environnement au niveau national.

Enfin, l'existence de conflits sociaux marqués sur l'environnement, un traitement médiatique laissant place essentiellement à l'expression d'opinions opposées sur les multiples enjeux environnementaux, ou une opinion publique très divisée selon des lignes partisans, devraient entraîner une augmentation du conflit dans la compétition partisane : cela accroît la probabilité que les partis de gouvernement soient en désaccord entre eux. Au contraire, l'absence de mobilisations environnementales significatives, un angle médiatique plutôt unanime d'un ou des enjeux présents à l'agenda, ou une opinion publique homogène sur ces enjeux devraient mener à un traitement consensuel de l'environnement dans le discours des partis, ou à un floutage des positions, de manière à brouiller le message envoyé aux électeurs.

Or, la structure de l'agenda de l'environnement est en partie le reflet des rapports de force au sein des arènes des politiques environnementales (Lascoumes, 2012), mais également le fruit de la mutation des problématiques environnementales en tant que telles – liées au déploiement de la crise environnementale et aux catastrophes écologiques – ainsi qu'à leur perception – on pense par exemple à la mise en évidence de la réalité du changement climatique et de son origine anthropique. Les conditions environnementales et socioéconomiques constituent donc un autre ensemble de variables pouvant influencer la stratégie des grands partis de gouvernement vis-à-vis des enjeux environnementaux.

4.3. L'impact des conditions socioéconomiques et environnementales

Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 1, le clivage Écologie/Productivisme s'est développé dans un contexte économique et écologique très particulier, celui des Trente Glorieuses, qui se caractérise par une croissance très élevée de la production, une consommation accrue de ressources naturelles, la dégradation sans précédent des écosystèmes et la multiplication des catastrophes environnementales (Pessis, Topçu et Bonneuil, 2012). Ces réalités matérielles qui furent à l'origine du développement de l'écologie politique, ne devraient pas rester sans conséquence sur les stratégies mises en œuvre par les grands partis de gouvernement vis-à-vis thème environnemental. Cela correspond à ce que Hanspeter Kriesi appelle le contexte sociétal (*societal context*), qui déterminerait la manière dont les partis peuvent, ou non, mobiliser les enjeux liés aux nouveaux clivages (2008, p. 24-36).

4.3.1. Les conditions socioéconomiques

En ce qui concerne la réalité économique, il faut rappeler que la prospérité économique, bien que responsable des dérèglements environnementaux, fut paradoxalement l'une des conditions nécessaires à la transformation des valeurs de la « révolution post-matérialiste », qui inclue les valeurs favorables à la protection de l'environnement (Inglehart, 1977, 1990 ; Inglehart et Welzel, 2005). C'est le développement économique qui a permis à des préoccupations non directement liées au niveau de vie et à la sécurité de se déployer.

On peut donc penser qu'une forte croissance économique et un faible taux de chômage libèrent une partie de l'agenda des grands partis de gouvernement pour des thèmes qui ne s'inscrivent pas, directement en tout cas, dans les thèmes économiques, comme

l'environnement. Plusieurs auteurs ont en effet montré que les stratégies partisanes vis-à-vis des nouveaux enjeux dépendent pour beaucoup de la situation socioéconomique (Adams, Haupt et Stoll, 2009 ; Caul et Gray, 2000 ; Dandoy, 2011a ; Haupt, 2010 ; Kitschelt, 1994, 2004 ; Mastropaolo et Slater, 1987). Les grands partis de gouvernement devraient donc accorder une attention plus grande au thème environnemental en période de postérité.

En ce qui concerne le lien entre les conditions socioéconomiques – chômage, croissance économique – et le cadrage des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement, on peut penser que à la faible saillance, en période de récession, devrait être associée une faible diversité des enjeux environnementaux ainsi qu'un haut niveau de généralité. À l'inverse, en période de forte croissance économique, la diversité des enjeux environnementaux et la précision du cadrage devraient augmenter.

Par ailleurs, les conditions économiques devraient avoir un impact sur les stratégies de conflictualisation, de distinction ou de consensus mises en œuvre par les grands partis de gouvernement. En période de récession économique, il y a aussi fort à parier qu'ils tentent de décrédibiliser les positions des partis écologistes en adoptant des positions hostiles à l'environnement sur un certain nombre d'enjeux. Au contraire, une période de prospérité économique devrait mener à un relatif consensus sur les enjeux environnementaux, voire même à une augmentation des enjeux propriétaires, dans la mesure où les grands partis de gouvernement seraient tentés de faire des propositions diverses, et distinctes de leurs adversaires.

4.3.2. Les conditions environnementales

En ce qui concerne la réalité écologique, elle est consubstantielle au thème environnemental et au clivage Écologie/Productivisme, puisque ces derniers se sont inscrits dans le débat public à mesure que le constat de la dégradation des milieux naturels se diffusait, chaque catastrophe environnementale venant renforcer cette prise de conscience. La crise écologique est donc un élément déterminant du déploiement du clivage Écologie/Productivisme.

Or, plusieurs auteurs ont montré que la réalité des problèmes de politique publique peut influencer les stratégies des partis politiques, notamment en ce qui concerne l'attention accordée aux grands thèmes de politique publique. Par exemple, la saillance de l'immigration dans les programmes électoraux est en partie liée à l'évolution du nombre de demandeurs

d'asile ou du pourcentage de la population d'origine immigrée (Van der Brug, Fennema et Tillie, 2005 ; Van Der Brug et Van Spanje, 2009 ; Teperoglou et Tsatsanis, 2011). De la même manière, les grands partis de gouvernement devraient être plus incités à parler d'environnement dans les pays les plus touchés par la dégradation de l'environnement ou l'épuisement des ressources naturelles.

Par ailleurs, on peut penser que la survenue de catastrophes environnementales, comme un accident nucléaire ou une marée noire, « événements focalisants » s'il en est (Birkland, 1997, 1998), s'impose à l'agenda des partis politiques, sans que cette hausse de l'attention pour l'environnement soit stratégiquement planifiée. Outre une augmentation de l'attention générale accordée au thème, les grands partis de gouvernement devraient difficilement pouvoir se permettre d'ignorer les sujets en question – par exemple, la sécurité des centrales nucléaires, dans le cas d'une catastrophe nucléaire, ou la régulation du transport pétrolier, dans le cas d'une marée noire – surtout si ces catastrophes ont des répercussions dans le pays où ces partis évoluent et se sont déroulées peu avant d'une élection.

Il est par contre difficile à ce stade d'élaborer des hypothèses liant la réalité de la crise environnementale et les prises de positions des grands partis de gouvernement sur les enjeux environnementaux, même si l'on peut penser que l'aggravation significative de la crise environnementale ou la survenue de catastrophes naturelles ou technologiques mènent à une forme de consensus entre les partis politiques, qui souhaiteront apparaître comme unis face à l'adversité..

Les deux ensembles d'hypothèses que nous venons de développer – liés aux mutations de l'agenda politique et aux transformations des conditions socioéconomiques et environnementales – devraient avoir un effet similaire sur les partis d'un même système partisan, voire d'une même région, puisque ces variables englobent souvent des processus nationaux au minimum. Ainsi, on devrait constater des différences significatives entre les pays et entre les périodes dans le traitement de l'environnement sur les trois dimensions. Pourtant, au delà de ces similarités, tous les partis d'un même système partisan ne devraient pas forcément réagir de la même manière vis-à-vis de l'environnement ; des différences stratégiques devraient advenir, en fonction de la position des grands partis de gouvernement sur les anciens clivages, de leur position de pouvoir, ou de la structure de la compétition partisane. La réaction des grands partis de gouvernement vis-à-vis d'un nouveau clivage s'explique aussi, voire surtout, par des mécanismes endogènes, liés à la compétition politique.

Cela correspond à ce que Hanspeter Kriesi appelle le contexte politique (*political context*) (2008, p. 36-49).

4.4. L'influence des positions idéologiques et institutionnelles des partis

Un troisième ensemble d'hypothèses expliquant la réaction des grands partis de gouvernement vis-à-vis des enjeux environnementaux est ainsi lié à leurs caractéristiques idéologiques – position sur l'axe gauche-droite, position sur les clivages cristallisés au tournant du XX^e siècle – et politiques – notamment le fait d'être au gouvernement ou non.

4.4.1. Les caractéristiques idéologiques : positionnement sur l'axe gauche-droite et sur les anciens clivages

Le premier type d'explication prolonge les théories de la *New Politics* dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Selon ces dernières, même si tous les grands partis de gouvernement ont pu connaître des difficultés pour réconcilier leurs programmes économiques avec les exigences des politiques environnementales (Dalton, 2009, p. 166), la transformation de l'axe gauche-droite liée à l'apparition des nouveaux clivages transformerait l'espace de la compétition politique et obligerait les « vieux partis de gauche » (*old left parties*) à prendre en considération les enjeux environnementaux (Carter, 2013 ; Gemenis, 2010 ; Kitschelt, 1994 ; Kitschelt et Hellemans, 1990 ; Rohrschneider, 1993 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012)¹³². Tout comme les grands partis de droite ont une incitation plus forte à se saisir des enjeux liés à l'immigration que les partis de gauche (Bale, 2003 ; Van der Brug, Fennema et Tillie, 2005 ; Carter, 2005 ; Van Spanje, 2010), les grands partis de gouvernement de gauche devraient accorder une plus grande attention au thème environnemental que les partis de droite.

Ce phénomène est renforcé par le fait que le versant Écologie du clivage Écologie/Productivisme, même s'il se fonde sur une remise en cause de la croissance économique – qui reste un objectif partagé par l'ensemble des grands partis de gouvernement –, en appelle souvent à l'intervention de la puissance publique, par le biais de la taxation, de la

¹³² On retrouve la même logique dans la transformation des programmes de grands partis de gouvernement conservateurs qui ont repris à leur compte bon nombre des enjeux liés à l'immigration ou à l'insécurité, qui constituent l'autre versant de la *New Politics* (Bale, 2003 ; Van Der Brug et Van Spanje, 2009 ; Green-Pedersen et Krogstrup, 2008 ; Martin, 2010).

régulation, ou de la réglementation, pour régler les problèmes environnementaux (Garner, 2000 ; Lascoumes, 2012), des instruments souvent associés à la gauche.

En outre, la majeure partie des travaux consacrés à l'effet du positionnement politique des citoyens sur les questions d'environnement attestent du fait que les citoyens se déclarant proches de la gauche ont des positions plus favorables à la protection de l'environnement que les citoyens se déclarant proches de la droite (Bloom, 1995 ; Boy et Brugidou, 2004 ; Bozonnet, 2009 ; Dunlap, 1991 ; McCright et Dunlap, 2011). C'est ce que confirme la lecture des Graphiques A.5 et A.6 en annexe, qui montrent que les personnes interrogées se positionnant à gauche du spectre politique sont plus nombreuses à considérer que l'environnement est le problème le plus important, en France, comme au Royaume-Uni.

Mais les caractéristiques idéologiques des partis ne devraient pas seulement influencer leurs stratégies d'attention au thème. Dans son étude des stratégies de cadrage partisan des questions européennes, Dominic Höglinger montre que « les lignes de conflit politique préexistantes façonnent lourdement les réponses des acteurs politiques à la construction européenne » (2012, p. 9), une conclusion confirmée dans nos propres travaux (Guinaudeau et Persico, 2013). Ainsi, les processus d'attention aux enjeux devraient être différenciés en fonction des caractéristiques idéologiques des partis considérés : les grands partis de gouvernement devraient privilégier les enjeux qui légitiment les anciens clivages sur lesquels ils sont positionnés initialement.

Les caractéristiques idéologiques devraient enfin avoir un effet sur la troisième dimension du traitement partisan des enjeux environnementaux. Premièrement, dans un contexte où les grands partis de gouvernement en Europe cherchent à présenter la défense de l'environnement comme un prolongement de leur idéologie originelle, tous devraient essayer d'afficher un profil plutôt pro-environnemental, même si les partis de centre-droit sont peut-être moins performants en cela que leurs homologues de centre-gauche. A partir des données du CHES, Neil Carter montre par exemple que, en moyenne, les partis conservateurs et chrétiens-démocrates ont des positions plus hostiles à la protection de l'environnement que les partis sociaux-démocrates (Carter, 2013, p. 87). Mais, en Europe occidentale, la différence entre partis de gauche et partis de droite est ténue. Cela est moins vrai pour les systèmes partisans d'autres pays : le parti Républicain aux Etats-Unis (Dunlap et McCright, 2008 ; McCright et Dunlap, 2011) ou en Australie (Tranter, 2011) n'hésitent pas à adopter des positions hostiles à l'égard de la protection de l'environnement. Il est donc probable que la

part d'enjeux consensuels soit plus élevée dans le programme des grands partis de gouvernement de gauche que dans ceux des partis de droite, qui devraient plus largement adopter des positions hostiles à la protection de l'environnement.

Toutefois, le positionnement idéologique des grands partis de gouvernement n'est pas la seule caractéristique politique à pouvoir influencer leur stratégie vis-à-vis du développement du clivage Écologie/Productivisme à l'environnement : leur situation vis-à-vis du pouvoir devrait aussi jouer un rôle.

4.4.2. La présence au gouvernement ou le statut d'opposant

Comme l'écrit Jacques Gerstlé, « sur le court terme, [...] les positions de pouvoir occupées par les protagonistes contraignent largement leur stratégie. [...] » (2008, p. 140). Plus spécifiquement, plusieurs auteurs montrent qu'il est plus difficile ou risqué pour un parti au gouvernement d'inclure des nouveaux thèmes et enjeux dans son programme, dans la mesure où son agenda est plus contraint (Meguid, 2005 ; Van Spanje, 2010). Les partis d'opposition, au contraire, peuvent et doivent prendre le risque de remettre en cause l'agenda politique national en tentant d'imposer de nouveaux enjeux dans le débat pour mettre en difficulté le parti au gouvernement (Adams et Somer-Topcu, 2009 ; Carter, 2005 ; De Vries et Hobolt, 2012). Il s'en suit que les grands partis de gouvernement devraient accorder une plus forte attention au thème environnemental quand ils sont dans l'opposition plutôt qu'au gouvernement.

De même, un parti au gouvernement devrait éviter de prendre position sur un certain nombre de politiques qui pourraient le mettre en défaut ou qui seraient contradictoires avec d'autres aspects de son bilan, tout en affichant quand même une forme d'intérêt pour les questions d'environnement. Il devrait donc privilégier la généralité. Au contraire, les partis d'opposition devraient se faire plus précis, pour tenter mettre le parti au gouvernement en défaut sur des sujets de politiques environnementales particuliers (De Vries et Hobolt, 2012, p. 251). Cela correspondrait à la célèbre phrase de William Riker, « l'art de la politique consiste en ceci : trouver une alternative qui bat le vainqueur actuel » (1982a, p. 209). Au niveau de l'attention aux enjeux, partis d'opposition et partis de gouvernement devraient donc se distinguer dans le degré de précision et de diversité des enjeux environnementaux mis en avant.

D'ailleurs, la préférence pour la généralité est aussi un moyen de donner au thème environnemental un aspect consensuel. De la sorte, les partis d'opposition devraient tenter de mettre essentiellement l'accent sur les enjeux conflictuels ou propriétaires, qui leur permettent de faire valoir une forte différence avec le parti sortant, quand les partis de gouvernement devraient privilégier les enjeux consensuels ou flous, de manière à atténuer le conflit et convaincre de leur capacité de rassemblement.

Cependant, la réaction des partis au pouvoir ou dans l'opposition pourrait être différente selon les concurrents auxquels ils ont à faire face. Les stratégies des grands partis de gouvernement vis-à-vis des enjeux environnementaux devraient en effet également dépendre de la menace posée par les concurrents écologistes. C'est en tout cas l'un des enseignements classiques des travaux portant sur la compétition sur enjeux.

4.5. L'impact de la structure de la compétition politique

S'il est un ensemble d'hypothèses pour lequel le croisement de la théorie des clivages avec la littérature relative à la compétition sur enjeux est fructueux, c'est celui de l'impact du système partisan sur les réactions des grands partis de gouvernements. En effet, même si les grands partis devraient initialement éviter de se saisir d'un thème porté par un nouvel adversaire, lors de son apparition pour le moins, comme le veulent les hypothèses mises en évidence par les premiers tenants des théories de l'attention, il est peu probable que ces hypothèses demeurent valides une fois déployé le nouveau clivage dans la société. Les grands partis de gouvernement ne peuvent se permettre de laisser les partis verts être éternellement les seuls porteurs des nouveaux enjeux, comme le montrent les nombreux travaux portant sur l'*issue uptake*¹³³. Ainsi, le contenu de la réaction stratégique des grands partis de gouvernement devrait dépendre de la menace et des opportunités liées aux partis verts, qui peuvent être divisées en trois dimensions : le poids électoral effectif des écologistes ; le risque de les voir capter une part importante des sièges, qui dépend du mode de scrutin ; l'éventuelle présence des écologistes dans des coalitions gouvernementales.

¹³³ Les conclusions issues des travaux sur l'*issue uptake* devraient être renforcées si le chercheur porte son attention sur le thème. En l'occurrence, il est très peu probable de constater l'existence d'un véritable *thematic ownership* et nous devrions constater des stratégies de *thematic uptake*.

4.5.1. Les résultats électoraux des partis écologistes.

La première caractéristique de l'espace de la compétition partisane qui devrait influencer la prise en charge des questions d'environnement par les grands partis de gouvernement est évidemment l'existence et la force des partis verts. De très nombreux travaux ont montré que le succès des nouveaux partis positionnés sur les nouveaux clivages a une influence sur la manière dont les partis traditionnels intègrent ces nouveaux enjeux (Adams et Somer-Topcu, 2009 ; Green-Pedersen, 2010 ; Harmel et Svåsand, 1997 ; Indridason, 2013 ; Meguid, 2008 ; Müller-Rommel, 1998 ; voir notamment Rohrschneider, 1993 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012).

Du point de vue de l'attention au thème, les grands partis de gouvernement devraient, de manière générale, accorder une attention plus élevée au thème environnemental quand ils sont confrontés à des partis verts puissants électoralement. Toutefois, la réaction des grands partis de gouvernement devrait différer selon leur position dans l'espace de la compétition partisane. En effet, les partis sont plus ou moins menacés par le succès des partis verts en fonction du profil des électeurs captés par ces nouveaux partis. Cette menace distincte devrait influencer les stratégies de récupération thématique mises en œuvre par les grands partis de gouvernement. Plus précisément, le succès des écologistes devrait avoir une plus forte influence sur les grands partis de gouvernement de gauche que sur les partis de droite.

Si l'on s'intéresse désormais aux mécanismes d'attention aux enjeux, on peut penser que le succès des partis verts pourrait obliger les grands partis de gouvernement à se saisir des enjeux précis mis en avant par les écologistes, dans la logique de l'*issue uptake*, afin de ne pas laisser le monopole des questions environnementales aux partis verts (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ; Norpoth et Buchanan, 1992 ; Sulkin, 2005). *A contrario*, on peut faire l'hypothèse selon laquelle un parti vert fort inciterait les partis de gouvernement à adopter des propositions les plus générales possibles et selon d'autres modalités que les écologistes. Cela leur permettrait d'atténuer le potentiel conflictuel qui les verrait traiter des mêmes enjeux que les partis écologistes. Parler d'environnement en des termes très généraux ou différents est aussi une manière d'ignorer l'adversaire, en lui accordant une forme d'*issue ownership*, au niveau des enjeux particuliers, tout en lui contestant le *thematic ownership*, pour ne pas le laisser seul porteur d'un thème à même de capter des électeurs. À ce stade, il paraît difficile de trancher entre les deux hypothèses relatives à l'impact du score des partis écologistes sur les stratégies d'attention aux enjeux environnementaux.

Pour prévoir l'impact des scores des partis écologistes sur les prises de position des grands partis de gouvernement, il convient de faire un rappel du modèle POS (*Position, Ownership Salience*) développé par Bonnie Meguid (2005, 2008). Ce modèle distingue trois stratégies : le dédain (*dismissive strategies*), l'accommodement (*accomodative strategies*) ou l'adversité (*adversarial strategies*). D'après l'auteure, les deux premières stratégies seraient plutôt l'apanage des partis les plus proches des verts, les partis sociaux-démocrates, qui cherchent à affaiblir les Verts en captant une part de leur électorat. La troisième stratégie, au contraire, aurait la préférence des partis les plus éloignés des écologistes, les partis de droite qui chercheraient à maximiser le potentiel électoral des écologistes pour nuire à leur adversaire direct. Or, seule l'adversité impliquerait de prendre des positions hostiles aux partis écologistes, tandis que le dédain ou l'accommodement mèneraient plutôt les grands partis de gouvernement à privilégier le consensus, le flou, et éventuellement la distinction. Face à des partis écologistes puissants, les partis de droite devraient donc privilégier les enjeux conflictuels, tandis que les partis de gauche devraient préférer les enjeux consensuels, flous ou propriétaires.

La menace posée par les écologistes dépend également de la capacité des écologistes à accéder à la représentation, qui est elle-même, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, liée à la proportionnalité du système électoral (Abedi, 2002 ; Cantillon, 2001 ; Carter, 2000 ; Harmel et Robertson, 1985 ; Jackman et Volpert, 1996).

4.5.2. Les règles de la compétition électorale

Dans les systèmes politiques fondés sur un mode de scrutin proportionnel, les partis traditionnels devraient accorder une attention plus importante à l'environnement que dans les pays où le seuil d'accès au parlement est élevé (Gemenis, 2010 ; Müller-Rommel et Pridham, 1991 ; Rohrschneider, 1993 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012 ; Strøm et Swindle, 1993), puisque la menace posée par les concurrents écologistes y est plus prégnante.

En ce qui concerne l'attention aux enjeux, l'alternative que nous venons de présenter à propos du score électoral des écologistes semble valable aussi. D'une part, on peut s'attendre à ce que, quand le système électoral facilite l'accession des Verts au parlement, les grands partis de gouvernement récupèrent les enjeux qu'ils mettent en avant de manière à leur « couper l'herbe sous le pied ». Mais on peut aussi considérer qu'ils se saisissent d'autres enjeux, ou prennent en charge les enjeux d'une manière générale, de manière à récupérer le thème sans entrer dans une discussion précise des enjeux défendus par les écologistes.

Si l'on s'intéresse désormais à l'effet du mode de scrutin sur les prises de position des grands partis de gouvernement, il paraît également possible de reprendre les grandes hypothèses de Bonnie Meguid en rappelant que, dans les systèmes électoraux proportionnels, la menace écologiste est potentiellement élevée, mais ne porte pas sur l'ensemble des partis de la même manière. Dans ce contexte, les partis les plus éloignés des partis écologistes devraient privilégier les enjeux conflictuels, de manière à nuire aux partis qui leur sont proches – les partis de gauche –, tandis que les partis de gauche devraient préférer les enjeux consensuels, flous ou propriétaires. Au contraire, dans les régimes majoritaires, les incitations pour les partis politiques à adopter des positions proches des partis niches sont nettement moins fortes (Adams et al., 2006 ; Indridason, 2013). Ce dernier ensemble d'hypothèses peut toutefois être modulé par une dernière caractéristique structurelle des systèmes partisans, conséquence du développement des partis verts : la possibilité d'entrer en coalition gouvernementale avec les écologistes.

4.5.3. Les coalitions avec les partis verts

En effet, les écologistes peuvent influencer les grands partis de gouvernement et la relation qu'ils entretiennent avec l'environnement en entrant dans des coalitions gouvernementales, comme ils l'ont fait en Finlande, en France, en Allemagne, en Italie, ou en Belgique. Engagés dans une coalition, ou anticipant largement de participer à une coalition avec les écologistes, les grands partis de gouvernement pourraient adopter des stratégies d'accommodation. Cela pourrait passer par accorder une attention accrue à l'environnement, de manière à afficher une certaine cohérence politique. Mais on peut aussi, et surtout, penser que cette stratégie d'accommodation les mène à « déléguer » l'environnement à leur partenaire de coalition et à accorder à ce thème une moindre importance : d'une part, ils n'ont pas à prouver aux électeurs soucieux d'environnement leur comptabilité avec l'écologie ; d'autre part, ils devraient plutôt chercher à rassurer les électeurs pour qui l'environnement n'est pas important, en accordant leur attention à d'autres thèmes.

Si l'on s'intéresse désormais aux dynamiques de cadrage, cette stratégie d'accommodation devrait passer par mettre en avant des enjeux assez généraux, laissant aux écologistes le soin de préciser les éléments des politiques environnementales que la coalition s'engage à mettre en œuvre, même si l'on peut penser que les écologistes exigent de leurs partenaires un certain nombre de clarifications programmatiques.

Dernier élément, un grand parti de gouvernement qui envisage une coalition avec les écologistes devrait essentiellement adopter des positions consensuelles, ou éventuellement floues, si un enjeu particulier le met trop en porte à faux avec ses positions passées, comme cela pourrait être le cas du PS avec l'énergie nucléaire.

Au contraire, un grand parti de gouvernement qui n'envisage pas d'entrer en coalition avec le parti écologiste devrait adopter une stratégie d'adversité assez nette, en accordant une attention élevée aux mêmes enjeux environnementaux que les partis écologistes, mais en adoptant une position opposée à ces partis sur la majorité des enjeux. On devrait constater pour ces partis une hausse significative de l'attention au thème, une attention aux enjeux assez précise et similaire à celle des partis verts, et une domination des enjeux conflictuels. La participation des écologistes à des coalitions constitue donc une troisième variable liée à la structure du système partisan.

4.6. L'influence des étapes précédentes

Le sixième ensemble d'hypothèses que nous chercherons à tester dans ce travail est lié aux étapes précédentes du traitement partisan des enjeux. Notre modèle de prise en charge d'un thème est un modèle séquentiel, où chacun des trois niveaux – attention au thème, attention aux enjeux, prise de position – vient préciser la manière dont un parti choisit de traiter un thème. Une fois déterminé le niveau d'attention générale qu'un parti veut accorder à un thème, il doit sélectionner ensuite, au sein de ce thème, les enjeux qu'il souhaite mettre en avant, puis, dans un troisième temps, adopter une position spécifique sur chacun de ces enjeux. Il est donc logique qu'une étape donnée dépende de l'étape précédente.

En tant que première dimension du traitement des enjeux, l'attention au thème n'est pas concernée par cet ensemble d'hypothèses – aucune étape ne la précède. En revanche, l'étape de l'attention aux enjeux devrait être influencée par le plus ou moins haut niveau de saillance du thème dans le programme d'un parti donné. Plus précisément, un parti qui accorde une faible attention à un thème général devrait également traiter un petit nombre d'enjeux, et s'en tenir à des considérations assez générales. Au contraire, un parti qui accorde une grande part de son attention à un thème donné devrait mettre en avant une large pluralité d'enjeux et entrer dans un degré de précision plus important. Toutefois, il paraît aussi possible de faire l'hypothèse inverse, en supposant qu'un parti peut augmenter nettement l'attention qu'il accorde à un enjeu tout en se cantonnant à des enjeux très généraux et peu divers.

Notons d'ailleurs que cette relation existant entre les différentes étapes n'est pas sans conséquences sur les autres hypothèses, relatives à l'influence de l'agenda environnemental, de la réalité socioéconomique, des caractéristiques des partis ou de celles des systèmes de partis, vues précédemment. D'une certaine façon, si le thème est très peu saillant dans le programme d'un parti, il est peu probable que ce parti adopte une stratégie conforme à nos attentes en matière de sélection d'enjeux – un parti aurait par exemple peu d'opportunités de mettre en avant les enjeux qu'il préfère.

La même chose devrait d'ailleurs se vérifier en matière de prise de position : si le thème est très peu présent, le parti pourra difficilement prendre les positions qui correspondent à nos hypothèses. Plus précisément, une saillance élevée devrait mener à une importance des enjeux propriétaires, traités par un parti uniquement, c'est-à-dire à la distinction. Au contraire, une saillance thématique faible pourrait entraîner une domination du consensus entre les partis. Encore une fois, il nous faut toutefois garder en mémoire la possibilité qu'un parti adopte une stratégie de forte attention mais de recherche du consensus, afin d'envoyer un signal positif aux électeurs, mais sans conséquence sur la structure du conflit interpartisan.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'influence de la sélection des enjeux sur les prises de position, le fait que deux partis d'un même système partisan traitent d'un même enjeu lors de l'étape de sélection des enjeux détermine logiquement le degré de conflit ou de consensus d'un tel enjeu : plus précisément, si les partis se concentrent sur des enjeux qui peuvent s'inscrire dans les clivages sur lesquels se fonde leur opposition – par exemple, le clivage Possédant/Travailleurs – alors, le conflit devrait prédominer. Au contraire, si les partis se concentrent sur des enjeux généraux et/ou qui ne peuvent pas être reliés avec les anciens clivages, alors c'est le consensus qui devrait prédominer.

Toutes les hypothèses présentées ci-dessus partaient du principe selon lequel les partis agissaient stratégiquement de manière relativement unitaire. Cependant, il n'est pas sûr que les acteurs influents à l'intérieur des grands partis de gouvernement, soient d'accord sur la stratégie à adopter vis à de l'environnement, ni d'ailleurs qu'ils partagent les mêmes opinions en matière de politiques environnementales. Cela est d'autant plus probable que, le clivage « Écologie/Productivisme » ne faisant pas partie des clivages à l'origine des partis de gouvernement, des positions diverses à ce propos devraient coexister en leur sein.

4.7. L'influence des divisions internes aux partis

La plupart des hypothèses présentées précédemment supposent une forme de consensus à l'intérieur des partis. Les grands partis de gouvernement étaient alors plutôt considérés comme des acteurs unitaires dans leurs décisions stratégiques – c'est d'ailleurs une des limites de la majeure partie des travaux relatifs à la compétition sur enjeux. Il paraît ainsi indispensable de complexifier cette acception pour intégrer les éventuelles divisions internes aux partis à propos d'environnement dans les mécanismes expliquant leur traitement des enjeux environnementaux. En effet, comme l'ont montré de nombreux auteurs, les désaccords au sein des organisations partisanes ont un impact substantiel sur leurs stratégies dans la compétition partisane (McGann, 2002 ; Müller et Strøm, 1999a ; Rovny, 2012 ; van de Wardt, 2012).

En matière d'attention générale au thème, les théories de la saillance soulignent que les partis ont des intérêts stratégiques à mettre en avant des thèmes sur lesquels ils ont un consensus interne, mais qui divisent leurs adversaires (Carmines, 1991 ; Carmines et Stimson, 1993 ; Riker et al., 1996). Par exemple, en matière de construction européenne, de nombreux travaux montrent que les partis les moins divisés sont aussi ceux qui accordent une plus large attention à l'Europe dans leurs programmes, tandis que les partis divisés sont au contraire incapables de manipuler ces enjeux (Evans, 1998 ; Guinaudeau et Persico, 2013 ; Ladrech 2002; 2010, Steenbergen et Scott, 2004 ; De Vries et van der Wart, 2011). Il paraît tout à fait possible d'étendre cette réflexion au thème environnemental et de faire l'hypothèse selon laquelle les partis qui connaissent de profondes divisions sur l'environnement devraient y accorder une attention plus faible que les partis dans lesquels domine le consensus sur la question.

La sélection des enjeux devrait aussi être influencée par ces divisions internes, dans la mesure où un parti divisé aurait intérêt à rester assez évasif sur les questions environnementales, alors qu'un parti uni peut se faire précis sur un grand nombre d'enjeux environnementaux distincts, sans risquer de rompre l'équilibre interne de l'organisation. C'est ce que montrent Neil Carter, Robert Ladrech et Connor Little quant à la manière dont les grands partis de gouvernement britanniques, danois et italiens traitent les enjeux liés au réchauffement climatique (Carter, Ladrech et Little, 2014).

Enfin, si l'on s'intéresse aux mécanismes de prises de position, les divisions internes devraient mener les partis divisés à flouter leurs positions, pour contenter chaque camp sur la

question, alors que les partis unis devraient favoriser la clarté, en favorisant les enjeux consensuels, propriétaires, dans le cas où l'unité se fait en faveur de la défense de l'environnement, ou conflictuels si l'unité se fait contre la mise en œuvre de politiques environnementales plus strictes.

Nous avons donc mis en lumière sept grands ensembles d'hypothèses relatives la réaction des grands partis de gouvernement vis-à-vis des enjeux environnementaux. Le Tableau 3.3 ci-dessous résume ces sept grands ensembles d'hypothèses, et rappelle la manière dont les différentes variables indépendantes que nous avons présentées peuvent influencer les stratégies des grands partis lors des trois étapes du traitement partisan des enjeux environnementaux.

Tableau 3.3
Résumé des principales hypothèses pour chacune des trois étapes du traitement des enjeux environnementaux

Hypothèses	Variables	Attention au thème	Attention aux enjeux	Prises de position
<i>Stratégie idéale</i>		Basse	Faible diversité, généralité et relégation aux anciens clivages	Consensus et distinction
<i>Agenda de l'environnement</i>	<i>Mouvement environnemental</i>	Haute en cas de mobilisations	Suit les sujets de mobilisation	Conflit et brouillage en cas de mobilisations conflictuelles
	<i>Agenda médiatique</i>	Suit l'agenda médiatique	Suit l'agenda environnemental (différences nationales et temporelles)	Suit les divisions dans les médias
	<i>Politiques publiques</i>	Suit l'agenda des politiques publiques	Suit l'agenda des politiques publiques	Conflit et brouillage en cas d'échec des politiques publiques
<i>Conditions socioéconomiques et environnementales</i>	<i>Conditions économiques</i>	Augmente avec la prospérité	Faible diversité et généralité en période de récession.	Consensus en période de stagnation
	<i>Conditions environnementales</i>	Augmente avec la dégradation de l'environnement	Suit le développement des crises et des catastrophes	-
<i>Caractéristiques idéologiques et politiques</i>	<i>Position sur les anciens clivages</i>	Plus haute pour les partis de gauche	Enjeux liés aux anciens clivages	Consensus, flou ou distinction pour les partis de gauche
	<i>Opposition / Gouvernement</i>	Plus haute pour les partis d'opposition	Diversité et précision pour les partis d'opposition	Plus de conflit et de distinction pour les partis d'opposition
<i>Caractéristiques systémiques</i>	<i>Système électoral</i>	Plus haute dans les systèmes proportionnels	Faible diversité et généralité dans un système électoral où les Verts sont menaçants	Consensus, flou ou distinction si les Verts sont menaçants
	<i>Poids électoral des Verts</i>	Plus haute pour les partis de gauche si les Verts sont forts	Faible diversité et généralité si les Verts sont forts	Consensus, flou ou distinction si les Verts sont forts
	<i>Coalition avec les Verts</i>	Basse pour le parti coalisé. Haute pour son adversaire	Généralité et faible diversité pour le parti coalisé, diversité et précision pour l'adversaire	Consensus, distinction ou brouillage pour le parti coalisé. Conflit pour les adversaires
<i>Étapes précédentes</i>	<i>Attention au thème</i>	-	Diversité et précision avec une saillance thématique accrue	Conflit et brouillage avec haute saillance thématique. Consensus avec faible saillance thématique
	<i>Attention aux enjeux</i>	-	-	Distinction avec précision Consensus avec généralité Conflit sur les enjeux liés aux anciens clivages
<i>Divisions internes</i>	<i>Divisions internes</i>	Faible pour les partis divisés et élevée pour les partis unis	Généralité et faible diversité pour les partis divisés, diversité et précision pour les partis unis	Flou pour les partis divisés. Consensus, distinction ou conflit pour les partis unis

Conclusion

Ce chapitre s'est attaché à démontrer l'utilité des théories de la la compétition sur enjeux pour mieux comprendre et interpréter la réaction des grands partis de gouvernement face au déploiement du clivage « Écologie/Productivisme » dans les démocraties occidentales. Nous avons donc présenté les grands enseignements que l'on pouvait tirer de ce champ disciplinaire foisonnant. Mais nous avons aussi mis le doigt sur les divisions qui le scindent – entre tenants des théories positionnelles et tenants des théories de l'attention – et les imperfections conceptuelles qui nuisent à son efficacité – quant à la définition des enjeux, leurs caractéristiques et leur lien avec les clivages.

Sur ces bases, nous avons proposé une clarification conceptuelle articulée autour d'une nouvelle définition des enjeux, considérés comme *des questions de politique publique spécifiées par les acteurs politiques et donnant lieu à une ou plusieurs positions*, ainsi que la distinction entre clivages, thèmes et enjeux. Nous avons également présenté une nouvelle typologie des enjeux dans la compétition partisane, structurée par le nombre de partis mettant en avant un enjeu et la position adoptée par chaque parti sur cet enjeu. Cette nouvelle typologie distingue les enjeux consensuels – quand plusieurs partis adoptent une même position –, les enjeux conflictuels – quand plusieurs partis adoptent une position différente –, les enjeux propriétaires – quand un seul parti traite un enjeu en ayant une seule position à son sujet – et les enjeux flous – quand un seul parti affiche plusieurs positions sur un même enjeu.

Ce travail de définition conceptuelle et d'élaboration d'une nouvelle typologie des enjeux a servi de fondement à notre nouveau modèle du traitement des enjeux. Suivant le conseil donné par Donald Stokes dans ses travaux pionniers (1963), pour lequel l'analyse de la compétition partisane et des enjeux qui la composent devait se faire *a posteriori*, nous défendons une idée simple : placé devant le défi de comprendre les stratégies des partis vis-à-vis des questions de politique publique, le chercheur se doit d'analyser successivement trois étapes de traitement des enjeux : l'attention au thème (1) se réfère au choix par un parti d'accorder, ou non, son attention à un grand thème de politique publique – par exemple, l'environnement. L'attention aux enjeux (2) se rapporte au choix d'un parti de cadrer le thème selon les différents enjeux qui le composent – par exemple, la lutte contre le réchauffement climatique, ou la fiscalité environnementale. Enfin, la prise de position (3) renvoie à l'adoption d'une – ou éventuellement plusieurs – position(s) sur les enjeux mis en avant.

Nous nous proposons donc d'étudier le traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement en nous penchant sur ces trois dimensions. Pour ce faire, nous avons présenté sept ensembles d'hypothèses distincts, qui devraient faire varier les stratégies partisanes sur ces trois dimensions. Le premier ensemble d'hypothèse postule que les grands partis de gouvernement n'ont en principe aucun intérêt à donner du crédit au nouveau clivage, dans la mesure où cela pourrait bénéficier à son concurrent écologiste. Leur première réaction devrait donc être de neutraliser ce nouveau clivage en accordant une faible attention au nouveau thème, en privilégiant un cadrage général et peu diversifié, lié aux clivages du début du XX^e siècle, et en se concentrant sur les enjeux consensuels et flous.

Toutefois, cette stratégie idéale peut être mise à mal par plusieurs éléments. D'abord, les transformations de l'agenda public de l'environnement – la vigueur du mouvement écologiste, l'attention médiatique, l'opinion publique – pourraient obliger les grands partis de gouvernement à réagir. Par ailleurs, l'aggravation des conditions environnementales et/ou des conditions de développement économique pourraient avoir une influence sur les stratégies partisanes. Cela devrait aussi être le cas des caractéristiques idéologiques des partis politiques, qui devraient voir les partis de gauche accorder une plus large attention à l'environnement et se faire plus précis dans leurs propositions que les partis de droite, tandis que l'ensemble des partis devrait privilégier les enjeux environnementaux liés aux clivages qui leur ont donné naissance. De plus, le fait d'être au pouvoir devrait dissuader les partis d'accorder une trop grande importance à ces nouveaux enjeux ou d'adopter des positions potentiellement conflictuelles. Évidemment, la menace posée par les partis écologistes devrait obliger les grands partis de gouvernement à réagir et à manipuler l'environnement – il s'agit ici de la réaction face aux partis clairement positionnés sur le versant « Écologie » du nouveau clivage. En outre, et c'est là tout l'intérêt de notre modèle séquentiel, le comportement d'un parti lors de des étapes d'attention aux enjeux et de prise de position devrait être influencée par son comportement lors de l'étape précédente. Enfin, les éventuelles divisions internes aux partis sur ces questions pourraient très bien influencer leur traitement de l'environnement.

Ces sept ensembles hypothèses seront testés dans les quatre chapitres empiriques qui suivent. Le Chapitre 4 porte sur l'attention au thème. Le Chapitre 5 se concentre sur l'attention aux enjeux. Le Chapitre 6 s'intéresse aux prises de position des grands partis de gouvernement. Enfin, le Chapitre 7 se propose d'approfondir l'interprétation de ces résultats et d'améliorer l'interprétation de leurs mécanismes à partir d'une étude de cas qualitative

approfondie du traitement de l'environnement dans les campagnes électorales françaises et britanniques dans les années 2000, en mettant en lumière deux variables qu'il est difficile de traiter dans les chapitres quantitatifs : les transformations des agendas de l'environnement, et les divisions internes aux organisations quant à la prise en charge de l'environnement.

Seconde Partie

**Faire face au nouveau clivage : le
traitement des enjeux
environnementaux par les grands
partis de gouvernement.**

Introduction

Cette partie a pour objectif d'administrer la preuve empirique relative aux mécanismes guidant les stratégies des grands partis de gouvernement face au déploiement du clivage entre Écologie et Productivisme. Pour cela, elle s'appuie sur une comparaison de plusieurs niveaux – un échantillon large de grands partis de gouvernement, puis quatre cas assez proches, les grands partis de gouvernement français et britanniques. Elle s'appuie aussi sur la mise en œuvre de méthodes mixtes : l'étude quantifiée des programmes électoraux et l'étude qualitative des stratégies partisanes vis-à-vis de l'environnement.

Cette partie est structurée de la façon suivante : le Chapitre 4 porte sur la première des trois étapes de la compétition sur enjeux présentées dans le chapitre théorique : l'attention au thème. Il met en évidence et hiérarchise les raisons poussant les grands partis de gouvernement à inclure l'environnement, considéré au sens large comme un thème de politique publique, dans leurs programmes électoraux.

Le Chapitre 5 se concentre sur la deuxième des trois dimensions du modèle de compétition sur enjeux, c'est-à-dire l'*attention aux enjeux*. Il tente donc d'expliquer les raisons poussant certains grands partis de gouvernement à préférer la précision plutôt que la généralité, la diversité plutôt que la focalisation sur un faible nombre d'enjeux, et certains enjeux environnementaux plutôt que d'autres.

Le Chapitre 6 s'intéresse aux mécanismes de prise de position sur les enjeux environnementaux mis en avant. Il essaie d'expliquer pourquoi certains partis prennent des positions favorables – ou hostiles – à l'environnement, et surtout quelles raisons les mènent à traiter les enjeux environnementaux de manière conflictuelle, consensuelle, floue, ou distincte de leurs concurrents.

Le Chapitre 7, enfin, se concentre sur les campagnes des années 2000, en France et au Royaume-Uni, pour confronter ces résultats issus des programmes électoraux aux processus mis en évidence dans une étude qualitative plus détaillée. Cela constitue une manière de conforter les résultats vus précédemment, mais surtout de préciser certains des mécanismes invisibles dans le cadre d'une étude qualitative. Plus particulièrement, ce chapitre s'intéressera à deux variables qu'il était difficile (voire impossible) d'étudier dans les chapitres fondés sur les programmes : (1) l'impact des mobilisations et du mouvement environnemental, qui constituent la dimension socio-structurelle du clivage Écologie/Productivisme, sur les

stratégies partisanses ; (2) l'influence des résistances et des divisions internes aux partis sur leur traitement des enjeux environnementaux.

Une synthèse du protocole de recherche déployé dans cette partie est présentée dans le Tableau II. 1 ci-dessous.

Tableau II.1
Synthèse de l'opérationnalisation du test des hypothèses

Chapitre Étape étudiée	4 Attention au thème	5 Attention aux enjeux	6 Prise de position	7 Synthèse
Matériau empirique	Données du CMP	Recodage des programmes à partir des données du CAP	Recodage des programmes à partir des données du CAP	Entretiens, presse, littérature grise
Nombre de pays	20	2	2	2
Nombre de partis	58	4	4	4
Période	1961-2012	1981-2012	1981-2012	2001-2012
Enjeux étudiés	Tous (un thème)	87	87	Enjeux présents sur la période
Hypothèses principales testées	Stratégie idéale ; Conditions socioéconomiques et environnementales ; Agenda de l'environnement ; Positions institutionnelles et idéologiques ; Structure de la compétition	Stratégie idéale ; Attention au thème ; Conditions socioéconomiques et environnementales ; Agenda de l'environnement ; Positions institutionnelles et idéologiques ; Structure de la compétition	Stratégie idéale ; Attention au thème ; Attention aux enjeux ; Conditions socioéconomiques et environnementales ; Agenda de l'environnement ; Positions institutionnelles et idéologiques ; Structure de la compétition	Agenda de l'environnement ; Divisions internes

Chapitre 4

La dynamique de l'attention.

Une comparaison longitudinale dans 20 démocraties industrielles avancées

Introduction

Ce chapitre s'attache à étudier la première des trois dimensions de la compétition sur enjeux présentées dans le chapitre précédent : la saillance thématique. Il s'appuie pour cela sur une analyse statistique des programmes électoraux de 58 grands partis de gouvernement, inscrits dans 20 pays de l'OCDE, sur la période 1963-2010. Plus précisément, ce chapitre cherche à mettre en évidence les raisons qui conduisent les grands partis de gouvernement à inclure l'environnement, considéré au sens large comme un thème de politique publique, dans leurs programmes électoraux.

En effet, face au développement et à la politisation du clivage Écologie/Productivisme, qui ont eu pour conséquence de placer l'environnement à l'agenda des systèmes politiques occidentaux en général et des systèmes partisans en particulier, les grands partis de gouvernement n'ont pu rester longtemps sans réaction. Le premier dilemme stratégique qui s'est posé à eux porte sur le fait de parler, ou non, d'environnement ; choisir entre exclure et récupérer le thème. Pour chaque parti, il s'agit de déterminer s'il est nécessaire et/ou judicieux d'accorder une part significative de son attention à un thème ancré à un nouveau clivage. À travers une étude statistique des programmes électoraux d'un grand nombre de grands partis de gouvernement sur une longue période, ce chapitre vise à mesurer l'apparition de l'environnement dans les programmes des grands partis de gouvernement et à en déterminer les causes.

Ce chapitre défend deux idées principales : premièrement, il vient confirmer l'un des résultats existants de la littérature sur le sujet, en montrant que les grands partis de gouvernement n'ont pas réussi à mettre en œuvre leur stratégie idéale de neutralisation du nouveau clivage en ne lui accordant pas d'attention. Au contraire, ils ont opéré une récupération thématique croissante de l'environnement depuis les années 1960. Toutefois, et cela constitue la seconde idée forte du chapitre, cette augmentation de la saillance n'est pas similaire pour tous les grands partis de gouvernement. Certains partis ont mieux réussi que

d'autres à neutraliser le nouveau clivage. Le choix d'accorder, ou non, son attention aux questions environnementales est notamment influencé par : les *conditions socioéconomiques et environnementales* dans lesquelles se trouve le pays ; les caractéristiques politiques et idéologiques du *parti* lui-même ; les caractéristiques politiques *systémiques* – le système partisan et le système électoral – du pays dans lequel le parti évolue.

Ainsi, si la plupart des grands partis de gouvernement ont accordé une attention croissante aux problématiques environnementales depuis les années 1960, la plus ou moins forte augmentation de cette attention est liée à la situation environnementale et à la situation économique. Elle dépend aussi de la position des partis dans l'espace de la compétition politique : plus un parti se situe à gauche sur l'échiquier politique, plus il aura tendance à mettre en avant les questions d'environnement. Enfin, l'attention au thème environnemental dépend du risque que posent d'éventuels concurrents verts, mais l'influence du succès électoral des partis écologistes est limitée, évolue au cours du temps, et n'affecte pas tous les grands partis de gouvernement de la même manière. Si la menace électorale posée par les Verts oblige les grands partis de gouvernement à accorder leur attention au début de la période, cet effet disparaît, puis s'inverse ensuite.

Nous reviendrons, dans la première section de ce chapitre, sur les grands ensembles d'hypothèses que ce chapitre cherche à tester, qui viennent affiner les hypothèses générales présentées dans le chapitre précédent. Nous expliciterons ensuite le protocole méthodologique utilisé, c'est-à-dire la base de données constituée – à partir notamment des données du *Comparative Manifestos Project* –, les variables choisies pour opérationnaliser les hypothèses, et le modèle statistique mis en œuvre – une régression linéaire multiple appliquée à une base de donnée longitudinale et transversale. Nous présenterons ensuite les principaux résultats de ce chapitre, avant de préciser quelles attentes ces résultats soulèvent quant à l'attention des grands partis de gouvernement aux multiples enjeux environnementaux qui composent ce grand thème général.

1. Hypothèses

Les hypothèses que ce chapitre cherche à tester s'inscrivent dans la littérature sur la compétition sur enjeux, d'une part, et sur le traitement partisan des questions

d'environnement d'autre part. Elles reprennent ainsi l'idée d'une évolution temporelle qui a vu les agendas des systèmes partisans (Green-Pedersen et Mortensen, 2010) se transformer depuis les années 1960, pour laisser place à de nouveaux thèmes, dans lesquels les questions d'environnement ont une place prépondérante. Face à ces nouveaux thèmes, les grands partis de gouvernement, dont la stratégie idéale voudrait qu'ils ne réagissent pas, ne peuvent rester éternellement muets. Cela remet en cause l'acception quelque peu simpliste de l'*issue ownership* selon laquelle les partis verts seraient les seuls à mettre en avant l'environnement, quand les grands partis de gouvernement ne se concentreraient que sur leurs thèmes de prédilection, ancrés sur les clivages traditionnels. Comme nous l'avons affirmé dans le chapitre précédent, il est très peu probable de constater l'existence d'un *issue ownership* au niveau du thème.

Ainsi, ce chapitre applique au thème environnemental les concepts de reprise (*uptake*), de convergence, d'empiètement (*trespassing*) ou de superposition (*overlap*) des thèmes (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ; Damore, 2004 ; Green et Hobolt, 2008 ; Green-Pedersen, 2007 ; Sides, 2006 ; Sigelman et Buell, 2004 ; Sulkin, 2005). Il s'inscrit également dans le sillage des travaux sur les mécanismes explicatifs du traitement des enjeux, souvent considérés comme de grandes catégories dans la littérature. Plus précisément, il se concentre sur trois grands types d'explications à l'origine des différences entre les partis et/ou entre les pays : les conditions économiques et environnementales, les caractéristiques idéologiques et le contexte systémique.

1.1. L'évolution temporelle : une stratégie idéale d'exclusion du thème impossible à appliquer sur la durée

Dans la réflexion sur les stratégies partisane vis-à-vis des enjeux, il convient en premier lieu de considérer la dimension temporelle de la compétition. Ainsi, si certains thèmes peuvent être très présents à l'agenda du système partisan à un moment donné, ils peuvent également en disparaître au cours de la période suivante (Carmines et Stimson, 1993). En effet, l'agenda du système partisan est fortement influencé par d'autres agendas, qui sont eux mêmes marqués par une forme de variabilité, mais également par la stabilité une fois un nouveau thème arrivé au sommet de l'agenda, ce que Frank Baumgartner et Peter Jones ont théorisé dans la notion d'équilibre ponctué à propos des agendas de politique publique (1993, 2005). L'histoire des démocraties occidentales est celle de la lutte entre différents acteurs pour

imposer certains thèmes à l'agenda politique (Schattschneider, 1960) et, par conséquent, de la succession de différents thèmes au sommet de l'agenda.

Ainsi, certains enjeux disparaissent de l'agenda. C'est le cas par exemple de l'école privée, sur laquelle tous les partis français se devaient d'indiquer une position claire dans les années 1960 et 1970, alors que plus aucun parti ne mettait en avant ce thème dans son programme électoral lors des élections de 2007. Au contraire, certains thèmes peuvent apparaître. C'est le cas, par exemple, des questions liées à l'intégration européenne, qui ne se posaient pas avant que le processus de construction d'un espace supranational ne démarre (Netjes et Binnema, 2007).

En ce sens, la théorie des clivages et la théorie de l'équilibre ponctué aboutissent aux mêmes conclusions. Toutes deux inscrites dans le cadre du néo-institutionnalisme historique (Pierson et Skocpol, 2002), elles mettent en évidence la successions de longues périodes de stabilité dans les agendas politiques, entrecoupés de changements brutaux mais durables. Or, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 1, l'environnement était quasiment absent du débat public avant les années 1960. L'histoire du déploiement du clivage Écologie/Productivisme dans les sociétés occidentales est donc aussi celle de l'apparition du thème environnemental à l'agenda des systèmes politiques. Outre que ce clivage a donné naissance à des partis spécifiques, l'environnement s'est inscrit de manière durable dans de multiples agendas publics : celui des mouvements sociaux, des médias et de l'opinion publique, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 2 ; l'agenda des politiques publiques, avec la prise en compte des enjeux environnementaux par la puissance publique et la mise en place d'administrations et de politiques publiques dédiées (Lascombes, 2012)¹³⁴ ; l'agenda des relations internationales, avec la multiplication des conférences internationales sur des sujets environnementaux toujours plus divers, depuis la Sommet de la Terre de Stockholm en 1972 (O'Neill, 2009).

Dans ce contexte, il est assez peu probable que les grands partis de gouvernement soient capables de mettre en œuvre leur stratégie idéale qui viserait à exclure le nouveau thème. Confrontés à l'accroissement de la place de l'environnement dans la plupart des agendas publics, ces partis peuvent difficilement prendre le risque d'ignorer totalement ce nouveau

¹³⁴ En ce sens, il est intéressant de constater que l'intégration d'un thème à l'agenda des politiques publiques peut précéder son inscription à l'agenda des systèmes partisans. L'exemple des premières politiques sociales mises en œuvre par Otto Von Bismarck, alors que le clivage Possédants/Travailleurs commence seulement à se structurer en Allemagne, en est un bon exemple (Démier, 1996). De même, l'instauration du Ministère de l'Environnement, en France, précède l'entrée des écologistes en politique et la reprise de l'environnement par les grands partis de gouvernement dans leur compétition pour le pouvoir (Poujade et Frioux, 2012).

thème. Cela correspond à ce que Christoffer Green-Pedersen et Jesper Krogstrup appellent l'« explication sociétale » des variations de la compétition sur un thème particulier, qui met en avant « la couverture médiatique, l'opinion publique et le développement des problèmes de politique publique liés à ce [thème] » (2008, p. 612)¹³⁵.

Or, il est très difficile de disposer de bases de données longitudinales et transversales relatives à ces divers agendas, dans la mesure où la seule tentative de collecter systématiquement de telles informations, dans le cadre du *Comparative Agendas Project* (Baumgartner, Green-Pedersen et Jones, 2008), souffre pour le moment de pas toujours porter sur les mêmes agendas dans les seize pays dans lesquels le projet est mis en œuvre¹³⁶. Cela explique notre choix de développer une hypothèse dans laquelle l'évolution temporelle sert d'heuristique à la transformation structurelle des agendas en matière environnementale.

Plusieurs ouvrages ou articles centrés sur le développement de l'écologie politique et/ou des politiques environnementales accordent quelques paragraphes à cette augmentation de l'attention accordée par les grands partis de gouvernement¹³⁷. Les quelques développements portant spécifiquement sur la réaction des grands partis de gouvernement dressent généralement un constat similaire : les partis politiques établis n'opèreraient qu'une récupération *a minima* des thèmes environnementaux, après les avoir ignorés au départ. Comme le synthétise Guillaume Sainteny, face au déploiement du clivage Écologie/Productivisme, les partis établis ont d'abord tenté d'exclure du champ politique ces nouveaux enjeux, avant d'essayer de les récupérer (Sainteny, 2000, p. 18-21).

Ces conclusions sont également reprises dans la littérature relative à la compétition sur enjeux, dans lesquels l'environnement est souvent l'un des multiples thèmes soumis à l'étude. La majorité des auteurs s'accorde aussi à dire que, après avoir été longtemps ignoré, l'environnement aurait acquis une place croissante dans la compétition partisane, et ce, dès les années 1980, au point d'avoir fait son entrée dans les programmes de la plupart des partis politiques occidentaux (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ; Dittrich, 1987 ;

¹³⁵ Les auteurs parlent d'enjeu et non de thème. Le choix de ce dernier terme est lié à notre volonté d'adopter un lexique cohérent tout au long de la thèse.

¹³⁶ L'idéal serait évidemment de tester statistiquement cette thèse de l'explication sociétale en incluant dans le modèle des données relatives à l'opinion publique, les médias et les politiques publiques. À l'avenir, le développement du *Comparative Agendas Project* sur un nombre plus large de pays, puis l'unification de sa base de données, permettront sans doute d'affiner l'opérationnalisation de cette hypothèse temporelle

¹³⁷ Cela se vérifie dans les articles parus dès le milieu des années 1980 au Royaume-Uni (Rüdiger et Lowe, 1986), comme en France (Boy, 1990).

Franzmann et Kaiser, 2006 ; Green-Pedersen, 2007 ; Green-Pedersen et Blomqvist, 2004 ; Petry et Pennings, 2006).

Ainsi, à quelques exceptions près¹³⁸, les premières réactions, dans les années 1960 et 1970, tendaient à exclure le thème du champ politique, par la réfutation de la légitimité de l'environnement à devenir un thème partisan. Toutefois, les stratégies d'exclusion pures et simples n'ont pas duré. Comme l'écrivent Albert Weale et ses collaborateurs, « les responsables ne peuvent pas se permettre d'ignorer l'opinion publique, particulièrement dans les moments où cette dernière évolue dans une direction fortement favorable à l'environnement » (2000, p. 238). Directement issue des travaux sur la montée du post-matérialisme, dont nous avons déjà amplement parlé, cette explication veut que les grands partis de gouvernement seraient plus enclins à prendre en compte les enjeux environnementaux dans les pays dans lesquels la population est fortement post-matérialiste et/ou soucieuse de l'environnement (Dalton, 1996 ; Strøm et Swindle, 1993). Cette idée est confirmée dans un article de Clive Bean et Jonhatan Kelley (1995 ; voir aussi McAllister et Studlar, 1995) et partiellement validée dans la thèse de Kostas Gemenis (2010).

Plusieurs études de cas viennent confirmer ces résultats généraux. Au Royaume-Uni, Andrew Flynn et Philip Lowe documentent l'évolution des *Tories* britanniques vis-à-vis du thème environnemental à la suite du discours de Margaret Thatcher à la *Royal Society* en 1988, qui vient rompre avec plusieurs décennies de désintérêt des conservateurs pour l'environnement (1992). Un chapitre de l'ouvrage de Mike Robinson est également consacré au « verdissement » des partis britanniques, que l'auteur qualifie de cyclique et principalement rhétorique (1992, p. 74). Dans la même veine, Tony Beamish (1998) décrit la manière dont les Libéraux-Démocrates ont peu à peu intégré les questions d'environnement dans leurs programmes. Cette intégration fut lente et ne prit son essor qu'à partir de la fin des années 1980. Ces résultats sont confirmés dans les travaux d'Edward Haig (2002) et de Neil Carter (2006, 2009 ; Carter et Ockwell, 2007) portant sur l'ensemble des partis britanniques.

¹³⁸ Même si peu d'auteurs s'intéressent au sujet, il convient de rappeler que certains des grands partis de gouvernement ont, plus tôt et plus intensément que les autres, pris sérieusement en considération les enjeux environnementaux dans leurs programmes électoraux, expliquant par là-même l'absence de partis verts significatifs. Cela est particulièrement remarquable dans les pays nordiques dans lesquels l'opinion publique est largement favorable à l'écologie, comme la Norvège (Aardal, 1990) ou le Danemark (Andersen, 1990), mais également dans d'autres régimes, comme les Pays-bas ou l'Espagne, où les partis socialistes et communistes ont réussi à faire de l'enjeu environnemental un enjeu central de leur profil programmatique, au détriment d'un éventuel parti vert (Duverger, 2011, p. 30-31 ; Torcal et Montero, 1997).

Dans le cas français, Guillaume Sainteny (1994, 1998, 1999, 2000), qui s'appuie sur une analyse des programmes électoraux, des documents publiés par les partis, de la presse – interviews de leaders, compte-rendu des débats internes aux partis, etc. – ainsi que sur l'étude des nominations de responsables dédiés à l'environnement au sein des partis ou au sein des gouvernements, met également en évidence une récupération des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement. Il parle de la succession de dix phases – alternativement ascendantes et descendantes – dans la période 1970-2000, en fonction de la plus ou moins grande intensité avec laquelle ces partis mettent ces enjeux en avant (2000, chap. 4). Ces conclusions rejoignent celles de Daniel Boy, selon lesquelles l'environnement est un « enjeu à éclipse » dans le débat public en général et dans le discours des grands partis en particulier (2007, 2009). Les recherches de Bruno Villalba (2005) et d'Anne-Sophie Petitfils (2005) sur l'existence d'une écologie de droite, ou de Timothée Duverger (2011) sur les évolutions du PS vis-à-vis de l'environnement mettent aussi en lumière l'attention grandissante des grands partis de gouvernement aux questions d'environnement. Michel Hastings résume bien ces résultats : « [l]es multiples usages partisans de l'écologie [...] signifient [...] qu'il y a rencontre, confrontation, et processus plus ou moins poussé de "récupération" des thèmes écologistes » (2000, p. 94).

Ainsi, ce chapitre commence par tester l'hypothèse selon laquelle une tendance générale temporelle vient dépasser les stratégies partisans individuelles, en menant les grands partis de gouvernement à mettre en avant les questions d'environnement de manière croissante depuis les années 1960. Cette hypothèse est très souvent formulée dans la littérature sans que son test empirique soit nécessairement probant (Carter, 2006 ; Duverger, 2011 ; Gemenis, 2010 ; Hastings, 2000 ; Sainteny, 2000). La première hypothèse de ce chapitre, relative à l'évolution temporelle, est donc la suivante :

H1. Les grands partis de gouvernement ont accordé une attention croissante au thème environnemental depuis le début des années 1960.

Cette hypothèse temporelle laisse évidemment une place à l'existence de cas particuliers – des grands partis de gouvernement qui n'auraient pas ou peu accordé d'attention à l'environnement – et/ou aux différences entre les partis quant à la vitesse et l'ampleur de

l'augmentation de l'attention à l'environnement. C'est pour tenter d'expliquer ces différences que nous développons les hypothèses qui suivent.

1.2. Les conditions socioéconomiques et environnementales

La croissance économique et la dégradation des espaces naturels que cette croissance a engendrée sont des ressorts fondamentaux du développement de l'écologie politique. Il serait dès lors surprenant que la réalité socio-économique et environnementale reste sans conséquence sur la compétition politique, tout comme les inégalités sociales et salariales (Kitschelt, 2004), ou l'importance de l'immigration (Van der Brug, Fennema et Tillie, 2005) ont pu avoir une influence sur les stratégies partisanes relatives à la redistribution des richesses ou à l'immigration. Cela oblige à se poser la question de l'impact des conditions socioéconomiques et environnementales sur les stratégies d'attention au thème environnemental par les grands partis de gouvernement.

Ainsi, le clivage Écologie/Productivisme s'est développé autour de la critique de la recherche permanente de l'augmentation de la production. Les partis verts ont eu pour objectif de remettre en cause la concentration des autres partis sur la quête de croissance économique. Parallèlement – et paradoxalement, si l'on se place du point de vue des écologistes – la transformation des valeurs mise en évidence par Ronald Inglehart qui a permis l'essor de l'écologie dans l'opinion, est liée à l'amélioration des conditions matérielles d'existence des individus. Cela explique le passage d'une domination des préoccupations matérielles (croissance économique, pouvoir d'achat, etc.) à celle des préoccupations post-matérielles (démocratie, environnement, etc.). Le développement du post-matérialisme est donc très largement corrélé à l'amélioration de la situation matérielle : il se nourrit de la paix et de la croissance économique forte dont ont bénéficié les sociétés occidentales à partir du début des années 1950. Ces trajectoires des valeurs individuelles ne devraient pas être sans conséquences sur les stratégies partisanes.

Lorsque l'économie est dynamique, les électeurs devraient être plus demandeurs de politiques relatives aux enjeux non directement économiques, alors qu'ils devraient au contraire exiger des partis qu'ils proposent en priorité des réformes économiques en période

de récession¹³⁹. Ce mécanisme devrait être renforcé par le fait que les campagnes tendent à se concentrer sur les problèmes (et ce que les partis politiques peuvent faire pour les résoudre), et non les réussites (Budge, 2001b, p. 213), mais aussi par le fait que les grands partis de gouvernement ne devraient se permettre de mettre en avant les questions environnementales que quand l'objectif central de leur programme – l'augmentation de la production – est atteint.

Cette idée selon laquelle l'attention des partis varie en fonction des conditions socioéconomiques nous a été confirmée à de nombreuses reprises lors des entretiens menés dans le cadre de notre recherche. Par exemple, Henri Landes, conseiller de la Secrétaire nationale du PS chargée de l'environnement, explique à quel point « *le contexte politique et économique depuis la crise rend difficile de mettre en avant l'écologie. C'est compliqué pour un parti, [...] dans une période de chômage élevé, de s'intéresser à l'environnement* »¹⁴⁰. De même Mary Creagh, la *Shadow Secretary of State* travailliste à l'environnement, le dit sans ambages : « *quand l'économie est tendue, on a vite fait de laisser de côté les trucs verts (green stuff)* »¹⁴¹. Ainsi, la place laissée aux thèmes non-économiques – dont l'environnement – par les grands partis de gouvernement dans la campagne devrait être liée à la conjoncture économique et sociale.

Cela étant, on peut penser que les conditions économiques ne sont pas les seules réalités matérielles à avoir un impact sur les valeurs des citoyens et, partant, les stratégies partisanes vis-à-vis du thème environnemental. Certes, l'apparition des préoccupations environnementales est rendue possible par la diminution des préoccupations économiques, mais il paraît tout aussi plausible de considérer qu'elle soit causée par le déploiement de la crise environnementale. Ainsi, tout comme la réalité objective (ou objectivée) des flux de migrations peut avoir des conséquences sur les stratégies des partis politiques vis-à-vis de l'immigration (Van der Brug, Fennema et Tillie, 2005 ; Teperoglou et Tsatsanis, 2011), la réalité de la crise environnementale devrait affecter les stratégies partisanes vis-à-vis de l'écologie. L'aggravation de la situation environnementale devrait accroître la pression des citoyens sur les partis politiques afin qu'ils mettent en avant des propositions visant à traiter les divers problèmes environnementaux. Cette exigence devrait mener les grands partis de gouvernement à intégrer l'environnement dans leurs programmes électoraux.

¹³⁹ Matthew Singer montre bien à quel point les thèmes économiques dominent l'agenda des campagnes électorales en période de récession (2011, p. 284).

¹⁴⁰ Entretien avec Henri Landes, le 21 juillet 2014.

¹⁴¹ Entretien avec Mary Creagh, le 2 décembre 2010.

Cette hypothèse nous a aussi été confirmée dans les entretiens. Par exemple un député travailliste estime que les manifestations de la crise environnementale au cours des années 2000 explique pourquoi les partis britanniques ont accordé une plus grande attention à l'environnement : « *le Tsunami de 2004 a eu une importance déterminante pour placer l'environnement sur l'agenda politique, parce qu'il a permis aux gens, et y compris ici au Parlement, de comprendre quelles allaient être les conséquences de conditions climatiques plus instables. [...] Pareil pour les inondations. Le truc, c'est que la crise écologique, on ne peut pas la cacher* »¹⁴². Partant, nous pouvons poser un nouvel ensemble d'hypothèse, qui vient également affiner l'hypothèse première selon laquelle les grands partis de gouvernement auraient généralement accordé une attention croissante au thème environnemental.

H2a. Plus la situation économique est bonne, plus les grands partis de gouvernement devraient accorder une attention élevée au thème environnemental.

H2b. Plus la situation environnementale est mauvaise, plus les grands partis de gouvernement devraient accorder une attention élevée au thème environnemental.

Ainsi, si la première hypothèse, relative à la période temporelle, était commune à l'ensemble des grands partis de gouvernement occidentaux, ce nouvel ensemble d'hypothèses devrait permettre de mettre en évidence les différences entre les pays. L'ensemble d'hypothèses suivant, relatifs aux caractéristiques idéologiques et politiques des partis, permettra de faire un pas supplémentaire dans l'explication des stratégies de mise sur agenda partisane du thème environnemental, tout en distinguant entre les différents partis au sein d'un même pays.

1.3. Les positions idéologiques et institutionnelles des grands partis de gouvernement

Confrontés à de nouveaux thèmes, plusieurs caractéristiques politiques et idéologiques propres aux partis peuvent conditionner la manière dont ils se saisissent du thème environnemental. D'une part, leur position sur les axes structurant la compétition politique devrait influencer la manière dont ils vont intégrer, ou non, les thèmes adossés à de nouveaux

¹⁴² Entretien avec Tom Greatrex, le 24 novembre 2010.

clivages. D'autre part, leur position dans le système institutionnel – le fait d'être au pouvoir, ou non – leur offre des incitations différenciées quant à la mise en avant du thème environnemental.

Que la position politique des grands partis de gouvernement sur l'axe principal de la compétition politique influence leur traitement d'un nouveau thème peut se justifier de plusieurs manières. D'une part, les entrepreneurs politiques – partis politiques, mouvements sociaux, *etc.* – à l'origine de la mise sur agenda des nouveaux thèmes sont eux aussi inscrits, d'une manière ou d'une autre, sur les anciennes lignes de conflit. Cette inscription peut déterminer la stratégie choisie par les grands partis de gouvernement vis-à-vis de ces nouveaux thèmes (Adams, Haupt et Stoll, 2009). Or, dans le cas de l'environnement, les associations, mouvements, partis et individus ayant porté l'opposition au productivisme peuvent être considérés comme s'inscrivant à gauche de l'échiquier politique (Jacob, 1999 ; Müller-Rommel, 2002), même si ce constat ne vaut pas pour tous les membres du mouvement écologiste et si la critique de la croissance distingue, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'écologie politique de la gauche traditionnelle. Il paraît donc légitime de penser que les partis de gauche auront une plus large tendance à reprendre les thèmes de ces entrepreneurs politiques qui leur sont proches.

D'autre part, la manière dont un nouveau thème va être cadré peut entraîner son alignement progressif sur l'axe principal de la compétition interpartisane (Carmines et Stimson, 1989). Or, si l'environnement est souvent considéré comme l'exemple typique du thème transcendant l'axe gauche-droite (Laver, 2001b), force est de constater que la majorité des cadrages associés à ce thème font intervenir l'intervention publique, que ce soit à travers la dépense publique ou la mise en œuvre de nouvelles régulations pour limiter les dégradations de l'environnement (Lacroix et Zaccàï, 2010), un cadrage qui lie plutôt le nouveau thème à la gauche du spectre politique. Ainsi, si le clivage Écologie/Productivisme devait restructurer l'axe Gauche-Droite, ou simplement s'y inscrire durablement, on peut faire l'hypothèse que le versant Écologie devrait plutôt s'inscrire à gauche. Cela est d'ailleurs confirmé, du point de vue des électeurs, par les enquêtes d'opinion, qui montrent que les électeurs de gauche accordent une plus grande importance aux enjeux environnementaux que les électeurs de droite, comme l'illustrent les Graphiques A.5 et A.6 en annexe. Il en découle que les partis de gauche devraient se montrer plus attentifs au thème environnemental que les partis de droite.

Ces hypothèses se vérifient plutôt, même si des contre-exemples demeurent. Ainsi, Russell Dalton montre que les positions des partis sur l'axe gauche-droite et sur l'axe pro-environnement/anti-environnement ont eu tendance à s'aligner. En effet, même si tous les grands partis de gouvernement ont connu une certaine inertie face à l'apparition des enjeux environnementaux, les partis sociaux-démocrates ont modifié leurs positions sur l'environnement entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, face au risque de perdre des électeurs jeunes et plus favorables à l'environnement, sans pour autant modifier leur position sur les enjeux économiques (2009, p. 172). De fait, les partis positionnés à gauche de l'échiquier politique ont généralement fait preuve d'une plus large propension à mettre en avant les enjeux environnementaux, une conclusion corroborée par de nombreux auteurs : la position des partis sur l'axe gauche-droite est un bon prédicteur de la saillance des enjeux environnementaux dans les programmes des partis établis, toutes choses égales par ailleurs. La probabilité que les partis de gauche adoptent une position favorable à l'environnement est plus élevée que pour les partis de droite (Carter, 2013 ; Dandoy, 2011a ; Gemenis, 2010, p. 148 ; Neumayer, 2004).

Ce résultat se vérifie en Australie, où le *Labour* australien a su utiliser l'environnement pour conquérir (ou conserver) les voix des électeurs soucieux de protéger la nature, stratégie politique qui a fonctionné pendant deux élections, jusqu'en 1996, puis a périclité ensuite (Bean et Kelley, 1995, p. 346). Il se vérifie aussi aux Etats-Unis, où les Démocrates américains se sont saisis des enjeux environnementaux dès les années 1980 (Doyle et McEachern, 2001, p. 112), alors que les Républicains prenaient eux des positions plutôt hostiles à la régulation environnementale, entraînant une forte polarisation des élites politiques américaines sur le sujet (Dunlap et McCright, 2008). Les grands partis de gauche ont aussi pris des positions très favorables à l'environnement en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Norvège, ou aux Pays-Bas, où ils ont tenté, avec plus ou moins de succès selon les cas, de couper l'herbe sous le pied des partis verts (Rohrschneider, 1993)

Par contre, un tel résultat n'est pas forcément confirmé en France, où les auteurs s'accordent à dire que les différences entre le PS et l'UMP ne sont pas flagrantes (Bourg et Papaux, 2010 ; Boy, 2003 ; Sainteny, 2000), ni au Royaume-Uni, où le Labour, bien qu'il puisse être considéré comme plus favorable à l'environnement que les Tories, au moins jusqu'en 2006, est clairement battu par les Libéraux-démocrates sur cette dimension (Carter, 2006). Robert Ladrech nuance également l'idée selon laquelle la position des partis sociaux-

démocrates serait radicalement différente de celle des partis conservateurs en matière de changement climatique. Il montre que, en dépit de l'engagement général des partis sociaux-démocrates en matière d'environnement et de changement climatique, plusieurs aspects les empêchent de progresser considérablement vers l'adoption de positions plus fermes dans la lutte contre le changement climatique. L'auteur pointe des facteurs structurels (liés aux autres positions politiques sur des enjeux comme l'industrialisation ou la croissance économique), électoraux (liés à l'opinion de certaines catégories d'électeurs) et politiques (liés à leurs concurrents et/ou leurs alliés) qui limitent la capacité de ces partis à adopter une approche sociale-démocrate du réchauffement climatique et mènent à une désaccentuation (*de-emphasis*) de ces enjeux dans la compétition politique (2011, p. 13). Ce résultat est confirmé dans des travaux ultérieurs de Robert Ladrech et ses collègues : la saillance du réchauffement climatique dans les programmes des partis sociaux-démocrates n'est pas toujours – même si elle l'est souvent – supérieure à la saillance de cet enjeu dans les programmes des partis conservateurs (Carter, Ladrech et Little, 2014, p. 12).

Toutefois, il est aussi plausible de constater que le lien existant entre la position des grands partis de gouvernement sur l'axe gauche-droite et l'attention consacrée à l'environnement évolue au cours du temps. En effet, si l'environnement pouvait être considéré comme extérieur au conflit entre la Gauche-Droite lors de son apparition, il faut bien garder en mémoire que l'alignement du clivage Écologie/Productivisme sur l'axe Gauche-Droite fut progressif (Dalton, 2009). Même si cet alignement est toujours loin d'être complet – c'est d'ailleurs ce qui fait la raison d'être de cette thèse –, le thème environnemental semble plus largement associé à la gauche qu'il ne l'était dans les années 1960. Par exemple, les individus qui s'auto-positionnent à gauche de l'échiquier politique ont plus de chance de considérer la protection de l'environnement comme un enjeu important que les individus s'auto-positionnant à droite et cette différence s'est accrue dans le temps (Dunlap et McCright, 2008). De la sorte, il paraît plausible de constater un accroissement, depuis les années 1960, de l'impact de la position des grands partis de gouvernement sur l'axe gauche-droite sur l'attention qu'ils accordent à l'environnement.

La position sur l'axe Gauche-Droite n'est sans doute pas la seule variable propre aux grands partis à même de déterminer leur plus ou moins large récupération des thèmes environnementaux. L'appartenance au gouvernement ou à l'opposition est également de nature à influencer la stratégie des partis vis-à-vis des nouveaux thèmes. Les auteurs diffèrent

quant au sens potentiel de la relation entre le statut d'opposition et la réaction aux nouveaux enjeux. Christoffer Green-Pedersen et Peter Mortensen considèrent que les partis d'opposition devraient être moins réactifs aux nouveaux thèmes, de par la liberté dont ils disposent pour se concentrer sur les thèmes qui les avantagent, alors que les partis au gouvernement seraient plus contraints par les autres agendas (des politiques publiques et du système partisan, etc.), dans lesquels ces nouveaux thèmes peuvent-être présents (2010). Toutefois, plusieurs autres auteurs défendent plutôt l'hypothèse selon laquelle les partis qui sont en position de perdants – dans l'opposition – auraient intérêt à mettre en avant de nouveaux enjeux afin de mettre en difficulté le parti au gouvernement (Carter, 2006, p. 749 ; Dandoy et Bol, 2011, p. 8). Cela est lié à ce que James Adams et Zeynep Somer-Topcu appellent « l'effet centripète » de la participation au gouvernement, qui mène les partis au gouvernement à se concentrer sur le cœur de leur doctrine, à la différence de « l'effet centrifuge » qui vaut pour les partis d'opposition (2009).

La deuxième option nous paraît plus plausible : en effet, les partis d'opposition ont de fortes incitations à mettre en avant des thèmes innovants, qui sont de nature à bousculer l'ordre politique établi. Par ailleurs, on peut considérer que c'est justement parce que les enjeux qui les avantagent traditionnellement ne convainquent plus les électeurs que les partis se trouvent dans l'opposition, ce qui les obligerait donc à se saisir de nouveaux enjeux. Comme nous l'expliquait prosaïquement, lors d'un entretien, l'une des cadres de la *Climate Clinic*, un regroupement d'ONG mobilisées pour la lutte contre le réchauffement climatique, « c'est facile de taper sur le tambour de l'environnement quand vous êtes dans l'opposition »¹⁴³. Si les résultats des études centrées sur le cas français arrivent à des résultats mitigés de ce point de vue là (Bourg et Papaux, 2010 ; Sainteny, 2000), Neil Carter montre que, dans le cas britannique, les partis d'opposition sont systématiquement plus attentifs à l'environnement que les partis de gouvernements, même si cela est moins vrai pour le parti conservateur jusqu'en 2005 (2006, 2009). Ce chapitre cherchera donc également à tester l'ensemble d'hypothèses suivantes :

H3a. Plus les grands partis de gouvernement se situent à gauche de l'échiquier politique, plus ils devraient accorder une attention élevée au thème environnemental.

¹⁴³ Entretien avec Samantha Arditti, le 18 novembre 2010.

H3b. L'influence sur l'attention accordée au thème environnemental du positionnement des grands partis de gouvernement sur l'axe Gauche-Droite devrait croître avec le temps.

H3c. Un grand parti de gouvernement accordera une attention plus élevée à l'environnement s'il est dans l'opposition plutôt qu'au gouvernement.

Pour finir, il convient de développer un ensemble d'hypothèses relatif aux incitations systémiques qui devraient mener les grands partis de gouvernement à se saisir du thème environnemental. En effet, il ne faut pas oublier que la plus ou moins large utilisation du thème environnemental se fait dans un contexte de compétition inter-partisane. Or, parce qu'il s'inscrit dans le clivage Écologie/Productivisme, l'environnement est l'un des thèmes les plus clairement associés à un type de parti particulier, les partis verts. Dès lors, la réaction des grands partis de gouvernement devrait dépendre de la menace que font peser sur eux les partis verts.

1.4. Les caractéristiques systémiques partisanes et électorales

La littérature relative à la compétition sur enjeux accorde une place importante aux explications liées au système électoral et au système partisan dans lesquels les partis sont inscrits. En effet le choix de mettre en avant un thème est déterminé par l'avantage comparatif que cela peut offrir vis-à-vis des concurrents, ou pour le moins, par la capacité que cette stratégie aura à limiter le succès de ses concurrents. Or, l'apparition et le développement de partis positionnés spécifiquement sur de nouveaux thèmes – les partis niches¹⁴⁴ – constituent une menace potentielle pour les grands partis de gouvernement (Harmel et Svåsand, 1997 ; Meguid, 2005, 2008), menace à laquelle ces partis seront tentés de répondre en se saisissant des thèmes mis en avant par ces partis. Il est évident que le développement des partis verts, dont la principale caractéristique est de mettre en avant le thème environnemental et qui se distinguent fortement des autres partis en ce sens (Spoon, Hobolt et De Vries, 2012, p. 9), constitue une menace potentielle pour les grands partis de gouvernement. Cette menace n'est pourtant pas uniforme dans l'ensemble des pays et pour

¹⁴⁴ Bonnie Meguid définit les partis niches comme des partis qui « rejettent l'orientation de la vie politique fondée sur la classe », mettent en avant des thèmes qui, « non seulement sont nouveaux, mais ne coïncident pas avec les lignes existantes de division politique », et « se distinguent des autres partis » en se concentrant sur certains enjeux seulement (*limiting their issue appeal*) (Meguid, 2005, p. 347-348).

l'ensemble des partis. C'est la raison pour laquelle les caractéristiques du système électoral et du système partisan déterminent la force de la menace posée par les partis verts.

En premier lieu, il convient de rappeler que les grands partis de gouvernement, dont l'objectif est avant tout de maximiser le nombre de voix et de postes (Müller et Strøm, 1999a), sont plus menacés par les partis écologistes quand le seuil d'éligibilité est bas, c'est-à-dire, par exemple, quand l'élection à la chambre basse se fait au scrutin proportionnel sur de larges circonscriptions (Martin, 2006). Nous avons vu dans le chapitre précédent que les résultats des partis verts tout comme leur capacité à entrer dans des coalitions peuvent dépendre du mode de scrutin. Comme l'explique Peter Mair, le système électoral est « le facteur le plus évident à considérer quand on souhaite réfléchir aux pré-conditions du succès des petits partis » (1991, p. 41).

Dès lors, les partis verts constituent une menace plus sérieuse dans les systèmes électoraux où il est aisé d'accéder au parlement, c'est-à-dire où le seuil électoral effectif est faible. Au contraire, les systèmes de type majoritaire dissuadent les électeurs de voter sur la base d'enjeux considérés comme plus marginaux (Riker, 1982b). Cela devrait mener les grands partis de gouvernement à accorder une attention plus grande au thème environnemental dans les systèmes électoraux dans lequel le seuil d'éligibilité est bas (Rohrschneider, 1993 ; Strøm et Swindle, 1993). Cette hypothèse est confirmée dans les travaux de Kostas Gemenis (2010, p. 151), même si la capacité de prédiction de la variable relative à la proportionnalité du système électoral n'est pas extrêmement puissante.

Toutefois, le succès des petits partis en général, et des partis verts en particulier, n'est pas seulement dépendant du mode de scrutin et la menace posée par les partis verts n'est pas seulement hypothétique. Nous avons vu dans le Chapitre 2 pourquoi la proportionnalité du système électoral n'était pas une condition nécessaire et suffisante au succès des partis écologistes. Dès lors, la menace posée par les écologistes à l'encontre des grands partis de gouvernement devrait également dépendre du succès des partis écologistes en termes de voix comme en termes de sièges, mais aussi de capacité à influencer la formation des gouvernements.

En effet, la réponse politique des partis établis dépend de l'espace de la compétition partisane dans laquelle ils évoluent. Une première caractéristique de cet espace est bien évidemment l'existence et la force des partis verts, une variable à laquelle font référence la quasi-totalité des travaux portant sur la réaction des grands partis de gouvernement à

l'environnement. Les travaux fondés sur des données quantitatives comparatives ne confirment pas parfaitement (Gemenis, 2010, p. 149-150 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012), voire pas du tout (Dandoy et Bol, 2011), cette hypothèse¹⁴⁵.

Cependant, les études de cas semblent indiquer autre chose. Guillaume Sainteny montre que la stratégie des grands partis français vis-à-vis des enjeux environnementaux est liée au résultat que semblent pouvoir obtenir les écologistes aux prochaines élections (récupération préélectorale), ou qu'ils y obtiennent effectivement (récupération postélectorale) (2000, p. 157). Daniel Boy reprend ces conclusions en affirmant que les seules exceptions à la règle qui veut que les grands partis français ne se soucieraient peu d'environnement ont lieu quand « la concurrence – même modeste – du parti des Verts conduit le Parti socialiste à infléchir son offre politique pour capter une fraction d'un électorat qui balance d'élection en election entre gauche et écologie. » (2009, p. 50). De même, dans le cas britannique, Bonnie Meguid et Neil Carter montrent que les bons scores obtenus par le *Green Party* lors des élections européennes de 1989 a affecté la prise en compte de l'environnement par les Travailleurs et les Conservateurs (Carter, 2006, p. 758 ; Meguid, 2008, p. 135). Andrew Flynn et Philip Lowe nuancent cette analyse en montrant que ces évolutions ne sont pas simplement liées aux menaces posées par l'ascension d'un parti vert, mais plutôt à la force du mouvement associatif environnemental au sein de la société britannique. Par ailleurs, les auteurs développent l'hypothèse selon laquelle la relation serait inversée : c'est l'attention croissante accordée à l'environnement par les partis établis qui va accélérer le développement du *Green Party*, et non l'inverse (Flynn et Lowe, 1992, p. 13).

Ainsi, le plus ou moins grand succès des partis écologistes lors des élections devrait avoir un impact sur les stratégies déployées par les grands partis de gouvernement vis-à-vis du thème environnemental. Ces derniers devraient mettre en avant le thème environnemental pour contester la propriété du thème aux écologistes, si ces derniers obtiennent de bons résultats aux élections. De même, les grands partis de gouvernement devraient être incités à récupérer le thème environnemental si les partis écologistes s'avèrent capables de menacer concrètement leur position de pouvoir, en accédant au parlement. Dès lors, l'attention

¹⁴⁵ Au contraire, dans cette communication portant sur le traitement de l'enjeu environnemental dans les systèmes partisans belges, les deux auteurs montrent que « les partis augmentent l'attention qu'ils accordent aux enjeux environnementaux quand les partis verts connaissent des défaites électorales. Les partis tirent profit de la relative faiblesse électorale du parti vert pour essayer de disposer d'une meilleure position sur l'environnement » (2011, p. 21-22).

accordée par les grands partis de gouvernement aux questions d'environnement pourrait être liée au nombre de sièges détenus par les écologistes.

Il paraît toutefois possible de faire l'hypothèse selon laquelle l'influence des résultats des partis verts ne s'exercerait pas de la même manière sur tous les partis de gouvernement d'un même pays. En effet, ce sont les électeurs de gauche qui sont les plus à même de voter pour des candidats écologistes. À ce titre, les partis verts constituent une menace plus forte pour les partis de gauche que pour les partis de droite (Dalton, 2009 ; Kitschelt, 1994, 2004 ; Meguid, 2008).

De même, il est possible que la réaction aux bons scores des partis verts n'ait qu'un temps. Si les grands partis de gouvernement ont pu réagir vivement aux premiers succès des partis écologistes, en accordant une plus grande attention aux enjeux environnementaux, il n'est pas sûr que cette stratégie ait perduré, et ce, pour deux raisons. D'abord, l'augmentation de l'attention à l'environnement peut connaître un effet de seuil : les grands partis de gouvernement ne peuvent pas accroître sans fin la part de leur programme consacrée à l'environnement ; il faut bien laisser de la place aux autres thèmes. Par ailleurs, si la stratégie consistant à accorder de l'attention à l'environnement pour enrayer la percée des partis verts échoue, il ne serait pas étonnant que les grands partis de gouvernement arrêtent de la mettre en œuvre. En mettant en avant l'environnement dans leur programme, les grands partis de gouvernement peuvent légitimer le message des écologistes, au point de participer à leur développement électoral (Meguid, 2008). Il paraît ainsi possible de voir les stratégies des grands partis de gouvernement se transformer à mesure que les partis verts se développent : enclins à se saisir des thèmes environnementaux au début du développement des partis verts, les grands partis pourraient par la suite ne plus accorder d'importance à ces questions.

Enfin, nous avons vu dans le chapitre 2 que les partis écologistes étaient non seulement capables d'accéder au Parlement dans de nombreux pays, mais également d'entrer au gouvernement. S'intéresser à l'influence des partis verts sur les stratégies des partis établis ne peut pas se limiter à étudier l'effet du poids électoral de ces premiers. Les écologistes peuvent aussi influencer la relation que les grands partis de gouvernement tissent avec l'environnement en entrant dans des coalitions gouvernementales, comme ils l'ont fait en France, en Finlande, en Allemagne, en Italie, ou en Belgique. Engagés dans une coalition avec les Verts, les grands partis de gouvernement – sociaux-démocrates, pour la plupart – devraient « déléguer » l'environnement à leur partenaire et accorder à ce thème une attention

plus faible. C'est l'hypothèse lancée par le député UMP Serge Grouard, à l'époque où il était Président de la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale, lors d'un colloque sur l'environnement en politique : « À gauche, il y a dans la proximité Verts-PS une forme de sous-traitance de l'environnement qui fait que le PS ne fait pas d'effort là-dessus »¹⁴⁶. Ainsi, les grands partis de gouvernement en coalition avec les partis écologistes devraient afficher une attention plus faible à l'environnement que ceux qui ne sont pas dans cette situation. Cela nous permet donc de poser l'ensemble d'hypothèses suivant, relatif aux conditions systémiques dans lesquelles évoluent les grands partis de gouvernement :

H4a. Plus le système électoral favorise l'accès au parlement des partis verts, plus les grands partis de gouvernement devraient accorder une attention élevée au thème environnemental.

H4b. Un grand parti de gouvernement accordera une attention plus élevée à l'environnement si des écologistes sont présents dans le parlement sortant.

H4c. Plus le score du parti vert est élevé, plus les grands partis de gouvernement devraient accorder une attention élevée au thème environnemental.

H4d. Un grand parti de gouvernement accordera une attention plus faible à l'environnement quand il sort d'une coalition avec le parti vert.

H4e. L'influence du score du parti vert sur l'attention accordée au thème environnemental devrait diminuer avec le temps.

H4f. L'influence du score des Verts sur l'attention accordée au thème environnemental devrait être plus forte pour les partis situés à gauche de l'échiquier politique.

Une fois exposées ces hypothèses relatives aux variations de la saillance de l'environnement dans la communication des grands partis de gouvernement, la section suivante détaille l'opérationnalisation mise en œuvre pour en faire le test. Le design de recherche employé se fonde sur le test statistique, sur un large échantillon de partis de l'OCDE, des explications de la variation de la saillance de l'environnement dans les programmes.

¹⁴⁶ Intervention au colloque « À un an de l'élection présidentielle, quelle place pour l'environnement ? », le 6 avril 2011.

2. Opérationnalisation

Cette section présente la base de données constituée, les variables choisies pour opérationnaliser les hypothèses, et le modèle statistique mis en œuvre – une régression linéaire multiple appliquée à une base de données longitudinale et transversale – pour les tester. Cela nous permettra ensuite de présenter et de vérifier la force et la significativité des relations que nous souhaitons tester sur un nombre élevé d’observations.

2.1. Données

Pour tester les quatre ensembles d’hypothèses relatifs à l’attention accordée au thème environnemental par les grands partis de gouvernement, la base de données à constituer devait répondre à plusieurs exigences. Première exigence, elle devait porter sur une période assez large et sur un nombre assez élevé de partis pour que les diverses relations qui nous intéressent et que nous avons explicitées dans la section précédente puissent être mises en évidence de manière statistiquement robuste (Lijphart, 1971). Guidés par ces critères ainsi que celui de la disponibilité des données, nous avons donc sélectionné 58 grands partis de gouvernement, présents dans 20 pays de l’OCDE¹⁴⁷, pendant une période courant de 1961 à 2010¹⁴⁸.

Pour chacun de ces partis, nous disposons d’informations relatives à plusieurs élections – entre un minimum de 6 pour les partis belges unifiés, avant la division du système partisan, et un maximum de 18 pour les partis danois. Au total, cette base de données élaborée constitue ce que les anglo-saxons appellent une « *time-series cross-sectional database* » ou « *panel database* », que l’on peut traduire par « base de données longitudinale transversale », c’est-à-dire une base de données qui combine la présence de plusieurs unités (les partis) et l’évolution de ces unités dans le temps (lors de chaque élection). Ainsi, la base de données inclut 646 observations (partis*élections). Le Tableau A.1 en annexe dresse une liste des grands partis de

¹⁴⁷ La liste des pays est la suivante : Allemagne ; Australie ; Autriche ; Belgique ; Canada ; Danemark ; Espagne ; Etats-Unis ; Finlande ; France ; Grèce ; Irlande ; Luxembourg ; Nouvelle-Zélande ; Norvège ; Pays-Bas ; Portugal ; Royaume-Uni ; Suède ; Suisse. Parmi les pays de l’OCDE, il manque donc 6 pays d’Europe centrale et orientale, et d’Amérique latine, dans lesquels l’instabilité des systèmes partisans (Andrews et Bairrett, 2014) rend difficile l’étude des stratégies des grands partis de gouvernement sur le long terme, 6 pays d’Asie, du Moyen-Orient et d’Amérique latine, ainsi que l’Italie et l’Islande, pour lesquels il manquait les données relatives à une ou plusieurs variables présentées ci-dessous.

¹⁴⁸ La période sur laquelle porte cette étude court de 1961 (première date pour laquelle nous disposons de l’ensemble des données pour un pays) à 2010 (dernière date pour laquelle nous disposons de l’ensemble des données pour un pays). Cette amplitude temporelle a l’avantage d’inclure la période lors de laquelle l’environnement était quasiment absent des programmes électoraux et de se terminer à une période où la croissance des partis verts s’est stabilisée.

gouvernement inclus dans l'analyse, de leur famille idéologique, ainsi que de la période et du nombre d'élections couvertes.

Deuxième exigence, la base de donnée devait, pour chacune de ces observations, contenir des informations relatives à la saillance du thème environnemental dans les programmes électoraux, mais également à la situation économique et environnementale au moment de l'élection, à la position des partis sur l'axe gauche-droite, au statut institutionnel des partis, à la proportionnalité du système électoral, et au score des partis verts. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes appuyés sur les données issues de plusieurs bases de données comparatives : celles du *Comparative Manifestos Project* (CMP), du *Comparative Political Dataset* (CPD), du Fonds monétaire international (FMI), et du *Global Footprint Network* (GFN). C'est de ces multiples bases de données que nous avons pu tirer les variables, propres à chacune des 646 observations, nous permettant d'opérationnaliser les hypothèses présentées ci-dessus.

2.2. Variables

Les données du CMP¹⁴⁹ nous ont permis d'obtenir une mesure de la saillance du thème environnemental dans les programmes électoraux des grands partis de gouvernement lors de chaque élection parlementaire, mesure qui constitue la variable dépendante centrale de ce chapitre. Cette mesure est le résultat du codage systématique des programmes électoraux, mis en œuvre dans le cadre du CMP. Le codage se déroule de la façon suivante : chaque programme électoral collecté est divisé en « quasi-phrases » – unités d'argumentation qui peuvent être plus restreinte qu'une phrase – ; chacune de ces quasi-phrases est ensuite classée dans l'une des 56 catégories déterminées par avance par les responsables du projet (Werner, Lacewell et Volkens, 2011). Cette procédure de codage aboutit donc à une mesure du nombre total de quasi-phrases consacrées par chaque parti, lors de chaque élection parlementaire couverte par le projet, à chacune des 56 catégories. Partant, il est aisé de mesurer le pourcentage d'attention accordée à une catégorie particulière dans chaque programme.

¹⁴⁹ Cette base de donnée fut constituée à la suite des travaux pionniers de David Robertson (1976) par Ian Budge et ses collègues dans le cadre du *Manifesto Research Group* (MRG) en 1979. L'objectif de ce groupe était de collecter et de coder manuellement les programmes électoraux des partis politiques de 19 pays, nombre qui s'est accru par la suite à mesure que le MRG prenait de l'ampleur sous la direction d'Hans-Dieter Klingemann, au point d'inclure l'ensemble des pays de l'OCDE ainsi que 24 pays d'Europe centrale et orientale (Volkens, 2001). Aujourd'hui, les données du CMP incluent plus de 3000 programmes électoraux, plus de 650 partis dans plus de 50 pays. La base de données est accessible dans les deux ouvrages principaux publiés par le CMP (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006). Mise à jour régulièrement depuis (Volkens et al., 2012) elle est également téléchargeable sur le site internet du projet : <https://manifestoproject.wzb.eu/>

En ce qui concerne le thème environnemental, la base de données du CMP dispose de deux catégories pertinentes pour obtenir une estimation fiable de la saillance thématique de l'environnement. La première catégorie, « per501 », s'intitule « Protection environnementale ». Sont incluses dans cette catégorie toutes les quasi-phrases se référant aux « politiques publiques en faveur de la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et d'autres politiques "vertes", par exemple : la préservation générale des ressources naturelles ; la préservation du milieu rural, des forêts, *etc.* ; la protection des parcs nationaux ; les droits des animaux. Cela peut inclure une grande variété de politiques publiques qui ont comme objectif de protéger l'environnement » (Werner, Lacewell et Volkens, 2011, p. 33). La seconde catégorie, « per416 », intitulée « économie de la décroissance », se réfère aux : « mentions favorables des politiques de décroissance ; le rejet de l'idée selon laquelle toute croissance est une bonne croissance ; l'opposition à la croissance qui cause des dommages environnementaux et sociaux ; les appels au développement économique soutenable » (Werner, Lacewell et Volkens, 2011, p. 32).

Certes, des critiques ont été faites à l'encontre du CMP à propos de la sélection des documents, des présupposés théoriques à l'origine de la grille de codage, ou de la fiabilité du codage (on peut se référer par exemple à Gemenis, 2010, p. 62-71, 2013, qui fait une bonne synthèse de ces critiques). Les chapitres empiriques suivants, fondés sur un codage plus fin et rigoureux des programmes électoraux, nous permettront d'ailleurs de surmonter et d'approfondir l'analyse. Toutefois, l'usage de ces deux catégories (per501 et per416) permet de capter de manière satisfaisante la saillance du thème environnemental pour un nombre élevé de partis sur une large période de temps.

Pour constituer la variable dépendante de ce chapitre, nous avons donc additionné les pourcentages des catégories per501 et per416, puis avons calculé le logarithme népérien de cette somme plus 1¹⁵⁰. Cela permet de normaliser la distribution de la variable sans compromettre l'analyse de la relation entre les diverses variables indépendantes et la variable dépendante dans son unité originelle – le pourcentage de programme consacré à l'environnement – (Manning, 1998). Cela n'a en revanche pas d'effet sur le nombre élevé de valeurs nulles, dans les cas où la saillance du thème environnemental est égale à zéro. La variable d'attention à l'environnement évolue donc entre 0 et 3,3, avec une moyenne de 1,41. Cela correspond, pour prendre la valeur initiale en pourcentages, à une variation de la

¹⁵⁰ Ainsi, la nouvelle variable est calculée de la manière suivante $\text{sailenvir} = \ln(\text{per501} + \text{per416} + 1)$

saillance de l'environnement comprise entre 0 et 26% du programme, avec une moyenne de 4,5% des programmes électoraux des grands partis de gouvernement consacré à l'environnement. Le Graphique A.7 en annexe représente la distribution de la variable dépendante, tandis que le Graphique A.14 représente l'évolution moyenne de cette attention dans chaque pays au cours du temps.

Une fois cette variable dépendante créée, il nous fallait collecter les variables indépendantes nous permettant de tester les diverses hypothèses élaborées dans la section précédente. En ce qui concerne l'hypothèse H1, les choses étaient assez simples, puisque la base de données du CMP comportait évidemment l'année de l'élection, qui constitue à elle seule la première des variables dépendantes du modèle¹⁵¹.

En ce qui concerne les conditions socioéconomiques, nous nous sommes appuyé sur les données du FMI pour deux variables qui nous paraissent les plus pertinentes, ne serait-ce que parce qu'elles constituent les indicateurs socioéconomiques les plus médiatisés : le taux de chômage d'une part, et le taux de croissance du produit intérieur brut d'autre part¹⁵². Ainsi, selon l'hypothèse H2a relative aux conditions économiques, la croissance économique de l'année précédant l'élection devrait avoir un effet positif sur la saillance du thème environnemental tandis que le taux de chômage de l'année précédant l'élection devrait avoir un effet négatif sur cette saillance. Il convient de noter que ces deux variables prendront la même valeur pour l'ensemble des grands partis de gouvernement d'un même pays à une élection donnée. Par contre, elles varient entre les pays, d'une part, et à travers le temps, d'autre part. Ainsi, le taux de croissance du PIB oscille entre -4,9 et 9,6 %. Sa moyenne sur l'ensemble des 646 observations est de 2,9%. En ce qui concerne le taux de chômage, il varie entre 0 et 22,68% et le taux de chômage moyen est de 5,4%. Les distributions de ces deux variables sont représentées en annexe par les Graphiques A.8 et A.9, en annexe et les Graphiques A.15 et A.16 présentent l'évolution temporelle de ces deux indicateurs pour chaque pays.

Trouver une variable longitudinale et comparative à même de nous informer sur les conditions environnementales était plus délicat. À la différence des indicateurs socioéconomiques, aucun indicateur relatif à la situation environnementale ne fait totalement consensus (Boulangier, 2004). Nous étions confrontés par ailleurs à l'exigence de disposer de

¹⁵¹ Nous conserverons d'ailleurs cette variable temporelle dans l'ensemble des modèles suivant car elle constitue une variable de contrôle indispensable dans le cas de données longitudinales et transversales (Beck et Katz, 1995).

¹⁵² Les données sont disponibles sur le site internet du FMI : <http://www.imf.org/external/data.htm>

données comparées et longitudinales. Toutefois, à la suite des travaux menés par Mathis Wackernagel et William Rees à l'Université de Colombie britannique (Wackernagel et al., 1999 ; Wackernagel, Rees et Testemale, 1996), l'empreinte écologique tend à devenir l'un des indicateurs synthétiques les plus systématiquement utilisés pour comparer la situation environnementale dans le temps et dans l'espace. Cet indicateur évalue la pression exercée par l'homme sur le capital naturel, en comparant cette pression à la capacité écologique de la planète à se régénérer. L'empreinte écologique mesure donc la surface de terre et d'eau biologiquement productives nécessaire pour subvenir aux besoins d'une population humaine donnée (un pays par exemple). De la sorte, elle permet d'estimer quelle part de la planète (ou combien de planètes) serait nécessaire pour subvenir aux besoins de l'humanité si tous les humains adoptaient le mode de vie du pays en question. En cela, elle est une mesure satisfaisante des conditions environnementales propres à chaque pays. Cette empreinte écologique a été calculée par le *Global Footprint Network* pour près de 150 pays et pour chaque année depuis 1961¹⁵³. Pour les pays qui nous intéressent, cette empreinte écologique oscille entre 3,1 et 11,6 planètes. En moyenne, le mode de vie des habitants des 20 pays sélectionnés consomme 5,9 planètes. La dispersion de cette variable est représentée dans le Graphique A.10 en annexe. Le Graphique A.17 permet d'observer l'évolution temporelle de l'empreinte écologique dans chacun des 20 pays couverts. L'hypothèse H2b voudrait que l'augmentation de l'empreinte écologique entraîne une augmentation de la saillance du thème environnemental dans les programmes électoraux.

Pour les variables relatives aux caractéristiques politiques et idéologiques de chaque parti, les données du CMP sont également utiles. En effet, elles incluent une mesure de l'attention accordée à une série de thèmes, de laquelle on peut tirer une évaluation de la position Gauche-Droite. Cela constituait d'ailleurs l'objectif premier du CMP, menant Michael Laver et Ian Budge à présenter, dès le début des années 1990, une mesure longitudinale et transnationale des positions des partis sur l'axe Gauche-Droite, fondée sur la somme des pourcentages d'attention accordés à 13 thèmes associés à la gauche¹⁵⁴ à laquelle on soustrait

¹⁵³ Les données sont disponibles sur le site internet du *Global Footprint Network* : <http://www.footprintnetwork.org>

¹⁵⁴ Ces thèmes incluent : la défense de l'Anti-impérialisme et de l'Anti-colonialisme ; la critique de l'armée ; la défense de la paix ; la défense de l'internationalisme ; la défense de la démocratie ; la défense de la régulation du marché ; la défense de la planification économique ; la défense du protectionnisme ; la défense du contrôle de l'économie ; la défense des nationalisations ; la défense de l'extension de l'État-Providence ; la défense de l'expansion de l'éducation ; la défense des syndicats.

les pourcentages d'attention accordée à 13 thèmes associés à la droite¹⁵⁵ (1992). Cette mesure du positionnement des partis sur l'axe Gauche-Droite sera largement reprise par la suite (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006) et utilisée dans plusieurs centaines de travaux. Suivant le conseil édicté par Will Lowe et ses collègues (2011), nous utilisons toutefois une mesure légèrement différente qui s'appuie également sur les 26 catégories présentées ci-dessus, mais passe par une transformation logarithmique¹⁵⁶, afin d'éliminer le trop grand nombre de zéros et de produire une mesure de positionnement sur l'axe gauche-droite mieux corrélée avec les enquêtes experts. Cette variable de position sur l'axe gauche-droite oscille donc entre -3,5 – très à droite – et 3,5 – très à gauche – ; sa moyenne est de 0,91. Le Graphique A.11, en annexe représente sa distribution, tandis que le Graphique A.18 présente l'évolution temporelle du positionnement moyen des grands partis de gouvernement dans les 20 pays couverts par l'étude. La saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement devrait être d'autant plus élevée que ces partis se situent à gauche de l'échiquier politique – c'est-à-dire, que la variable augmente –, comme le voudrait l'hypothèse H3a. Par ailleurs, l'hypothèse H3b supposait que l'impact de la position d'un parti sur l'axe Gauche-Droite s'accroisse avec le temps. Pour tester cette hypothèse, nous avons donc créé une variable d'interaction entre la position sur l'axe Gauche-Droite et l'année.

La deuxième variable liée aux caractéristiques propres aux partis était relative à l'absence ou à la présence du parti au gouvernement. Il a suffi pour cela de créer une variable dichotomique, à partir des données incluses dans le *Comparative Political Dataset* (CPD) (Armingeon et al., 2012)¹⁵⁷ Cette variable prend la valeur 1 si le parti était dans l'opposition au moment de l'élection, et 0 sinon. Le Tableau A.8, en annexe représente les effectifs de cette variable. Conformément à l'hypothèse H3c, nous nous attendons à ce que l'effet de cette variable dichotomique soit positif.

Pour mesurer l'influence des caractéristiques systémiques sur les stratégies des grands partis de gouvernement, nous avons collecté trois variables distinctes. D'une part, pour

¹⁵⁵ Ces thèmes incluent : la défense de l'armée ; la défense de la liberté et des droits de l'homme ; la défense de la Constitution ; la défense de l'autorité ; la défense de la libre entreprise ; la défense des incitations économiques ; la critique du protectionnisme ; la défense de l'orthodoxie économique : la défense de la limitation de l'État-Providence ; la défense du mode de vie national : la défense de la morale traditionnelle ; la défense de l'ordre et de la sécurité ; la défense de l'harmonie sociale.

¹⁵⁶ Ainsi la variable de positionnement sur l'axe gauche droite est calculée de la manière suivante : $\text{lefri} = \ln(n_{103} + n_{105} + n_{106} + n_{107} + n_{202} + n_{403} + n_{406} + n_{412} + n_{413} + n_{504} + n_{506} + n_{701} + 1) - \ln(1 + n_{104} + n_{201} + n_{203} + n_{305} + n_{401} + n_{402} + n_{407} + n_{414} + n_{505} + n_{601} + n_{603} + n_{605} + n_{606})$

¹⁵⁷ Les données du *Comparative Political Dataset* sont disponibles au téléchargement sur le site internet suivant : http://www.ipw.unibe.ch/content/team/klaus_armingeon/comparative_political_data_sets/index_ger.html

évaluer l'éventuel impact de la proportionnalité du système électoral sur les stratégies des grands partis, nous avons utilisé l'indicateur du seuil effectif électoral (*electoral effective threshold*). Cette mesure se fonde sur l'idée que tous les systèmes électoraux imposent une forme de seuil qu'un parti doit franchir s'il veut être représenté au parlement. Parfois, ce seuil est explicite comme c'est le cas du seuil des 5% des bulletins proportionnels en Allemagne, seuil en deçà duquel un parti ne peut accéder au parlement, s'il n'a pas réussi par ailleurs à faire élire un de ces candidats au scrutin uninominal. Souvent, un tel seuil n'est pas spécifié mais est implicite, à cause de la magnitude des circonscriptions électorales (le nombre de sièges éligibles par circonscription). Dans le cas de l'Espagne, par exemple, le faible nombre de sièges éligibles dans chaque circonscription rend difficile l'accession des petits partis au Parlement, malgré le fait que le scrutin soit proportionnel. Arendt Lijphart (1999, chap. 8) propose la formule suivante pour calculer ce seuil électoral effectif (m est la magnitude de la circonscription) : $SEE = 75\% / (m + 1)$.

Ainsi, par exemple, dans le cas des modes de scrutins uninominaux à un tour, comme au Royaume-Uni, le seuil électoral effectif est de 37,5%. Aux Pays-Bas, au contraire, où la circonscription est nationale et le mode de scrutin proportionnel, ce seuil électoral effectif est très proche de 0. Ces données ont été compilées par Nils-Christian Bormann et Matt Golder dans le cadre du *Democratic Electoral Systems Dataset* (Bormann et Golder, 2013) – s'il existe un seuil officiel, comme dans le cas de l'Allemagne, c'est celui-ci qui est utilisé. Il varie entre 0,4 – régime très proportionnel – et 37,5 – régime très peu proportionnel. Sa moyenne est de 5,4. Sa distribution est représentée dans le Graphique A.12 en annexe, tandis que le Graphique A.19 présente l'évolution temporelle – limitée, car les règles électorales changent peu – de ce seuil électoral effectif dans les 20 pays couverts par l'enquête. L'hypothèse H4a voudrait que la saillance de l'environnement soit d'autant plus élevée que le système est proportionnel, c'est-à-dire que le seuil électoral effectif soit bas.

D'autre part, nous avons créé, pour la variable systémique suivante, liée aux systèmes partisans et à l'impact des partis verts, une variable dichotomique prenant la valeur 1 si au moins un député écologiste était présent dans le Parlement sortant au moment de l'élection, et 0 sinon. Cette variable, qui constitue l'une des manières de rendre compte de la force des partis verts, a aussi été constituée à partir du CPD. Le Tableau A.9 en annexe présente les effectifs de cette variable dichotomique. Ici aussi, comme le veut l'hypothèse H4b, nous nous attendons à ce que l'effet de cette variable soit positif.

Enfin, pour compléter cette mesure de l'effet des partis verts, en tenant compte de la menace posée par leurs succès dans les urnes, nous avons reporté les scores de ces partis lors des élections parlementaires précédant celles pour lesquelles le programme électoral de chaque grand parti de gouvernement a été codé¹⁵⁸. Ces résultats sont également disponibles dans le CPD. La distribution de ce score, qui oscille entre 0 et 12,5%, pour une moyenne de 1,5%, est représentée dans le Graphique A.13 en annexe, tandis que le Graphique A.20 représente les variations de chaque parti vert dans les pays étudiés. L'hypothèse H4c nous mène à penser que la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement devrait augmenter quand les résultats électoraux des Verts augmentent.

Toutefois, l'hypothèse H4d présentait l'idée d'une éventuelle évolution temporelle de l'impact du score des partis verts en précisant que l'influence sur la saillance du thème environnemental du score des Verts devrait croître avec le temps. Nous testons cette hypothèse grâce à la construction d'une variable d'interaction entre le score des partis verts à l'élection précédente et l'année.

De même, conformément à l'hypothèse H4e, l'influence sur l'attention accordée au thème environnemental du score des Verts devrait être plus forte pour les partis situés à gauche de l'échiquier politique. Pour vérifier cela, nous avons créé une autre variable d'interaction, entre le score des partis verts à l'élection précédente et la position sur l'axe Gauche-Droite. Une fois ces variables présentées, nous détaillons désormais le modèle statistique utilisé pour évaluer les relations existant entre elles.

Enfin, l'hypothèse H4f suppose que les partis en coalition avec les Verts accordent une plus grande attention à l'environnement dans leur programme. Pour tester cette dernière hypothèse, nous avons construit une variable dichotomique prenant la valeur 1 si le parti sortait d'une coalition avec les Verts, et 0 sinon. Le Tableau A.10 en annexe présente les effectifs de cette variable dichotomique, qui sont très faibles en ce qui concerne la participation à une coalition avec les Verts (moins de 2% des cas). Ici aussi, comme le veut l'hypothèse H4f, nous nous attendons à ce que l'effet de cette variable soit positif.

¹⁵⁸ Cette variable peut paraître insatisfaisante dans la mesure où les scores obtenus par le parti vert lors des élections législatives précédentes datent de plus de cinq ans dans certains cas. De fait l'influence des partis verts sur les stratégies des grands partis de gouvernement pourrait s'opérer sur un temps plus court, dans le cas où ces derniers obtiendraient de très bons scores aux élections intermédiaires précédant les élections nationales, par exemple. L'absence d'élections intermédiaires de type similaire dans tous les pays de notre échantillon rendait difficile l'opérationnalisation d'une telle hypothèse, même si nous pourrions vérifier, dans les chapitres suivants, le rôle de telles élections intermédiaires.

2.3. Méthode

Le chercheur confronté à des données longitudinales et transversales doit agir avec prudence (Beck, 2005). En effet, le principe de ces données réside en ce que toutes les observations ne sont pas nécessairement indépendantes les unes des autres. Pour prendre l'exemple de nos données, c'est bien le même parti dont on analyse les stratégies vis-à-vis du thème environnemental à travers le temps. Ainsi, l'usage d'un modèle de régression linéaire standard peut mener à des erreurs manifestes dans l'interprétation des résultats, comme l'ont bien démontré Nathanael Beck et Jonathan Katz, dans un article qui a fait date (1995). L'utilisation de la traditionnelle méthode des moindres carrés sur des données longitudinales transversales pose de nombreux problèmes, au premier rang desquels on peut citer l'autocorrélation de la variable dépendante et des erreurs standards, ainsi que l'hétéroscédasticité de ces mêmes erreurs (Plümper, Troeger et Manow, 2005).

C'est la raison pour laquelle Nathanael Beck et Jonathan Katz (1995) ont proposé une méthode de traitement des données de panel, qui s'est largement imposée dans le champ de la science politique depuis lors, reposant sur 3 principes : l'inclusion d'une version retardée (*lagged*) de la variable dépendante (à $t-1$) ; l'utilisation d'erreurs standard corrigées pour les panels (*panel-corrected standard errors*) ; l'utilisation d'une variable de temps et, éventuellement, de variables dichotomiques distinguant les unités d'analyse (ici, les partis) entre elles. Dans un article publié quelques années après, et pour répondre aux critiques accusant les propositions des auteurs d'aboutir à des modèles très faiblement explicatifs, dans la mesure où l'essentiel de la variance est capté par les variables temporelles et dichotomiques d'unité (Plümper, Troeger et Manow, 2005), Nathanael Beck insiste toutefois sur le fait que le choix doit être laissé au chercheur d'adopter l'une ou l'autre de ces procédures, en fonction de la structure des données sur lesquelles porte son travail, et qu'il ne faut pas prendre les conseils édictés dans l'article de 1995 pour règle absolue (Beck, 2007).

Pour ce chapitre, nous avons finalement opté pour l'utilisation d'erreurs standards corrigées pour les panels, regroupés par partis (*clustered*), d'une variable de temps – qui était déjà comprise dans nos hypothèses de départ –, et de variables dichotomiques distinguant les partis entre eux. Ce choix s'explique assez aisément. D'une part, une série de tests préliminaires a pu conclure à l'absence d'autocorrélation de la variable dépendante et des erreurs standards, ce qui nous a mené à ne pas inclure la variable dépendante retardée dans le

modèle¹⁵⁹. Nous avons en revanche décidé de contrôler systématiquement l'effet propre des différentes unités, procédure que l'on appelle aussi méthode des effets fixes (*fixed-effects*). L'utilisation d'effets fixes revient à se concentrer uniquement sur les variables qui évoluent dans le temps, puisque l'on contrôle l'effet des caractéristiques qui ne varient pas dans le temps. Or, dans le cas de la base de données que nous souhaitons étudier, ce ne sont pas les différences intrinsèques et non-mesurables entre partis qui nous intéressent. L'utilisation d'effets fixes est donc tout à fait fondée théoriquement, et ce choix a été confirmé empiriquement par plusieurs tests¹⁶⁰.

Il convient enfin de noter que nous avons également testé le modèle de régression *tobit*, qui aurait pu être plus pertinent qu'un modèle linéaire classique, dans la mesure où la variable dépendante comporte un nombre élevé de zéro (Greene, 2012). Ce modèle *tobit* donne des résultats très similaires au modèle linéaire, d'où notre préférence pour ce dernier, plus facile à interpréter. C'est donc sur ce modèle que nous nous concentrons ci-dessous pour la validation des hypothèses principales de ce chapitre.

3. Résultats : l'échec de la stratégie d'évitement du thème environnemental

Pour confirmer ou infirmer les hypothèses relatives à la saillance de l'environnement dans les programmes électoraux des grands partis de gouvernement, nous avons testé chacun des quatre ensembles d'hypothèses présentés dans la première section de ce chapitre de manière séparée – les résultats de ces tests apparaissent dans les Tableaux 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4. Nous avons ensuite procédé au test d'un modèle général qui inclut l'ensemble des variables – les résultats de ce test sont reportés dans le Tableau 4.5.

¹⁵⁹ Il convient de noter que cette absence d'auto-corrélation signifie que la saillance de l'environnement dans le programme d'un grand parti de gouvernement à une élection donnée ne s'explique pas par la saillance de l'environnement dans le programme du même parti lors de l'élection précédente.

¹⁶⁰ Ce choix d'utiliser un modèle à effets fixes a été confirmé par le test de Hausman, qui permet de trancher entre l'utilisation d'un modèle à effets fixes ou à effets aléatoires (*random-effects*) (Greene, 2012, chap. 9). D'ailleurs, le modèle à effets aléatoires donne des résultats assez similaires.

Tableau 4.1
Effet de l'année sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement

	Coefficient	Er. Std.	Sig.
Modèle 1	R2 ajusté = 0.33		
Année	0.02	0.00	0.000
Constante	0.81	0.08	0.000

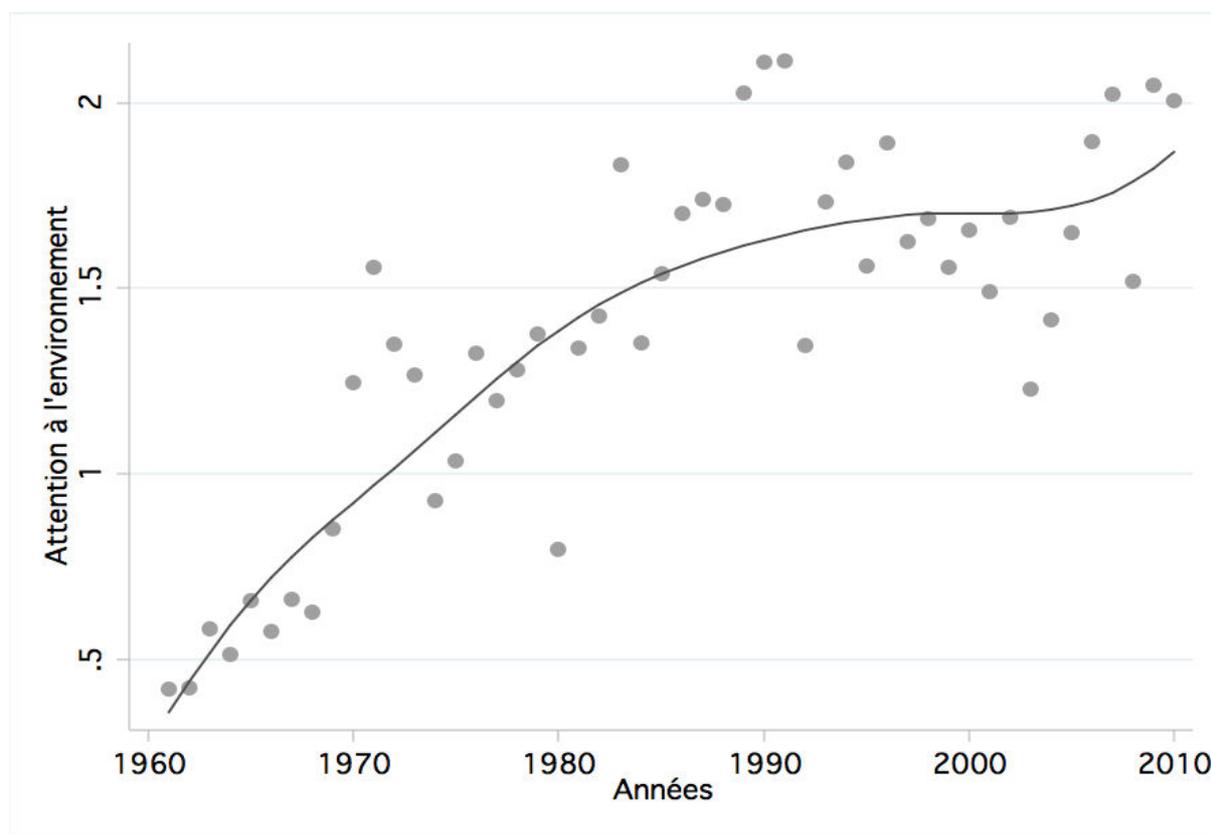
N=646. Les coefficients représentent une estimation par moindres carrés généralisée (GLS) ; les erreurs standards sont corrigées pour les panels et regroupées par partis.

Lecture : Dans le Modèle 1, une année supplémentaire entraîne une augmentation de la saillance du thème environnemental de 2%. Cette relation est significative au seuil de 1%.

Le Tableau 4.1 met en évidence le fort impact de l'évolution temporelle sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement, venant confirmer l'hypothèse H1. Une année supplémentaire entraîne une augmentation de la saillance de l'environnement de 2% et ce coefficient est significatif au seuil de 1%. Cette variation temporelle – accompagnée, on le rappelle, de variables dichotomiques pour chaque parti – explique à elle seule 33% de la variance de la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement¹⁶¹. Certes, cette augmentation n'est pas parfaitement linéaire. La croissance de la saillance de l'environnement dans les programmes des grands partis de gouvernement a eu tendance à se tasser quelque peu, à partir des années 1990, pour redémarrer par la suite, comme l'indique le Graphique 4.1, qui représente l'évolution de l'attention annuelle moyenne au thème environnemental. Toutefois, force est de constater que l'environnement a acquis une place croissante dans les agendas des grands partis de gouvernement, venant confirmer une explication sociétale de l'évolution de l'agenda des systèmes partisans, d'une part, et de l'agenda des partis, d'autre part (Green-Pedersen et Mortensen, 2010). Il convient toutefois de noter qu'une étude qui disposerait d'éléments précis sur le contenu des autres agendas – des médias ou de l'opinion publique, par exemple – pourrait affiner cette hypothèse de tendance temporelle.

¹⁶¹ Le modèle à effet aléatoire, qui ne contient pas de variables dichotomiques pour chaque parti explique 16% de la variance.

Graphique 4.1
Evolution de l'attention annuelle moyenne à l'environnement



Sources : *Manifesto Project Data* (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Volkens et al., 2012)
La courbe représente un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

Le test du second ensemble d'hypothèses, relatif aux conditions socioéconomiques donne des résultats mitigés, reportés dans le Tableau 4.2. En effet, il vient infirmer l'hypothèse H2a, selon laquelle les grands partis de gouvernement n'accorderaient d'attention au thème environnemental qu'en période de prospérité économique. En effet, ni la croissance économique, ni le taux de chômage pendant l'année précédant l'élection lors de laquelle les programmes ont été codés n'ont d'impact significatif sur la saillance de l'environnement dans ces programmes.

Ce résultat, quelque peu contre-intuitif, peut sans doute s'expliquer par le fait que les partis, s'ils sont au gouvernement, peuvent avoir intérêt à faire diversion lors des périodes de récession, en mettant en avant d'autres thèmes que l'économie, dans un contexte où les partis sortants sont sanctionnés par les électeurs en cas de mauvais bilan économique (Duch et Stevenson, 2008 ; Nadeau, Lewis-Beck et Bélanger, 2013 ; Whitten et Palmer, 1999). Cela peut être de nature à contrebalancer un effet de type post-matérialiste qui voudraient que les

partis répondent aux demandes des citoyens avides de politiques environnementales en période de prospérité économique. Par ailleurs, cette absence de résultat peut aussi s'expliquer par le fait que la majeure partie de la période étudiée est marquée par une faible croissance dans les pays de l'OCDE, accompagnée de la montée du chômage (Gordon, 2012 ; Heinberg, 2012 ; Lipietz, 2012). La baisse tendancielle du taux de croissance est une réalité qui n'est plus conjoncturelle, ce qui expliquerait pourquoi les conditions socioéconomiques n'aurait pas d'effet statistiques sur les stratégies partisanes vis-à-vis de l'environnement.

Tableau 4.2
Effet du contexte socioéconomique et environnemental sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement

	Coefficient	Er. Std.	Sig.
Modèle 2	R2 ajusté = 0.35		
Année	0.02	0.00	0.000
Croissance	0.01	0.01	0.511
Chômage	0.02	0.01	0.118
Empreinte écologique	0.15	0.04	0.000
Constante	-0.08	0.23	0.734

N=646. Les coefficients représentent une estimation par moindres carrés généralisée (GLS) ; les erreurs standards sont corrigées pour les panels et regroupées par partis.

Lecture : Dans le Modèle 2, à année, taux de croissance et taux de chômage constants, l'augmentation de l'empreinte écologique d'une unité (une planète) entraîne une augmentation de la saillance du thème environnemental de 15%. Cette relation est significative au seuil de 1%.

Le Modèle 2 confirme par contre l'hypothèse H2b selon laquelle plus la situation environnementale est mauvaise, plus les grands partis de gouvernement accordent une attention élevée au thème environnemental. En effet, à année et à conditions de croissance de chômage égales, l'augmentation d'une unité de l'empreinte écologique entraîne une augmentation de la saillance de l'environnement de 15% et cette relation est significative au seuil de 1%. Ainsi, même si ce résultat peut surprendre de par son aspect quelque peu « positiviste », les conditions objectives environnementales semblent avoir un impact sur les stratégies partisanes vis-à-vis de l'environnement. Dans un pays donné, plus la pression de l'homme sur les ressources naturelles est élevée, plus les grands partis de gouvernement accordent une large attention à l'environnement lors de la campagne électorale. Ce résultat est d'autant plus fort que cet effet existe à année, croissance économique et taux de chômage égaux. Cela signifie que c'est bien l'aggravation des conditions environnementales, mais non

l'évolution temporelle considérée dans l'hypothèse H1, qui explique l'augmentation de la saillance de l'environnement dans les programmes des grands partis de gouvernement.

Il convient également de noter que l'inclusion des variables de conditions socio-économiques et environnementales au modèle augmente sa capacité explicative, puisque la variance expliquée par le Modèle 2 est de 2 points supérieure ($R^2 = 35\%$) à la variance expliquée par le Modèle 1. On retrouve ici les résultats mis en évidence pour d'autres thèmes, comme l'économie (Haupt, 2010) ou l'immigration (Van der Brug, Fennema et Tillie, 2005), mais qui n'avaient jamais été testés pour le cas du thème environnemental. Ce résultat vient confirmer l'idée, que nous avons déjà développée dans le Chapitre 1, voulant que la réalité de la crise environnementale joue un rôle déterminant dans le développement du clivage Écologie/Productivisme. Il est donc possible de pousser l'argument encore plus loin : non seulement la crise environnementale mène un certain nombre d'acteurs à se mobiliser contre le productivisme, elle pousse également les grands partis à se saisir du nouveau thème.

Toutefois, la mise en avant des questions d'environnement n'est pas seulement la conséquence des conditions environnementales. Elle s'explique aussi par des conditions politiques, propres à la compétition partisane. C'est ce que nous enseigne le Tableau 4.3. En effet, le Modèle 3 permet d'infirmer l'hypothèse H3b, dans la mesure où le statut d'opposant n'a pas d'influence sur la saillance de l'environnement¹⁶². Par contre, la position des grands partis de gouvernement sur l'axe Gauche-Droite affecte de façon significative la saillance de l'environnement dans leur programme. Cela vient confirmer l'hypothèse H3a : un déplacement d'un point vers la gauche sur l'échelle gauche-droite (qui varie, pour rappel, entre -3,5 et +3,5) entraîne une augmentation de la saillance de l'environnement de l'ordre de 25%. Les partis les plus à gauche sont aussi ceux qui mettent le plus en avant les questions d'environnement, un phénomène confirmé dans un modèle ne prenant pas en compte les effets fixes. Cette réalité s'explique sans doute par le fait que le thème environnemental devient de plus en plus un thème associé à la gauche (Dalton, 2009, p. 200 ; Kitschelt, 1994). Par ailleurs, les grands partis de gouvernement de gauche doivent contenter un électorat pour lequel les questions environnementales sont plus importantes que pour l'électorat de leurs adversaires de droite (Dunlap et McCright, 2008). De la sorte, les partis verts sont une menace plus importante pour les partis sociaux-démocrates, qui auront plus tendance à user

¹⁶² Le coefficient, assez faible, n'est pas significatif. Ce résultat vient infirmer les conclusions de plusieurs autres travaux (notamment, Green-Pedersen et Mortensen, 2010 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012)

de stratégies accommodantes vis-à-vis de l'environnement que les partis conservateurs ou chrétiens-démocrates (Carter, 2013 ; Meguid, 2005, 2008).

Tableau 4.3
Effet des caractéristiques idéologiques et politiques sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement

	Coefficient	Er. Std.	Sig.
Modèle 3	R2 ajusté = 0.37		
Année	0.03	0.00	0.000
Position sur l'axe Gauche-Droite	0.26	0.06	0.000
Parti d'opposition	-0.08	0.05	0.122
Constante	0.68	0.07	0.000
Modèle 4	R2 ajusté = 0.40		
Année	0.03	0.00	0.000
Position sur l'axe Gauche-Droite	-0.02	0.08	0.802
Position GD *Année	0.01	0.00	0.000
Constante	0.79	0.06	0.000

N=646. Les coefficients représentent une estimation par moindres carrés généralisée (GLS) ; les erreurs standards sont corrigées pour les panels et regroupées par partis.

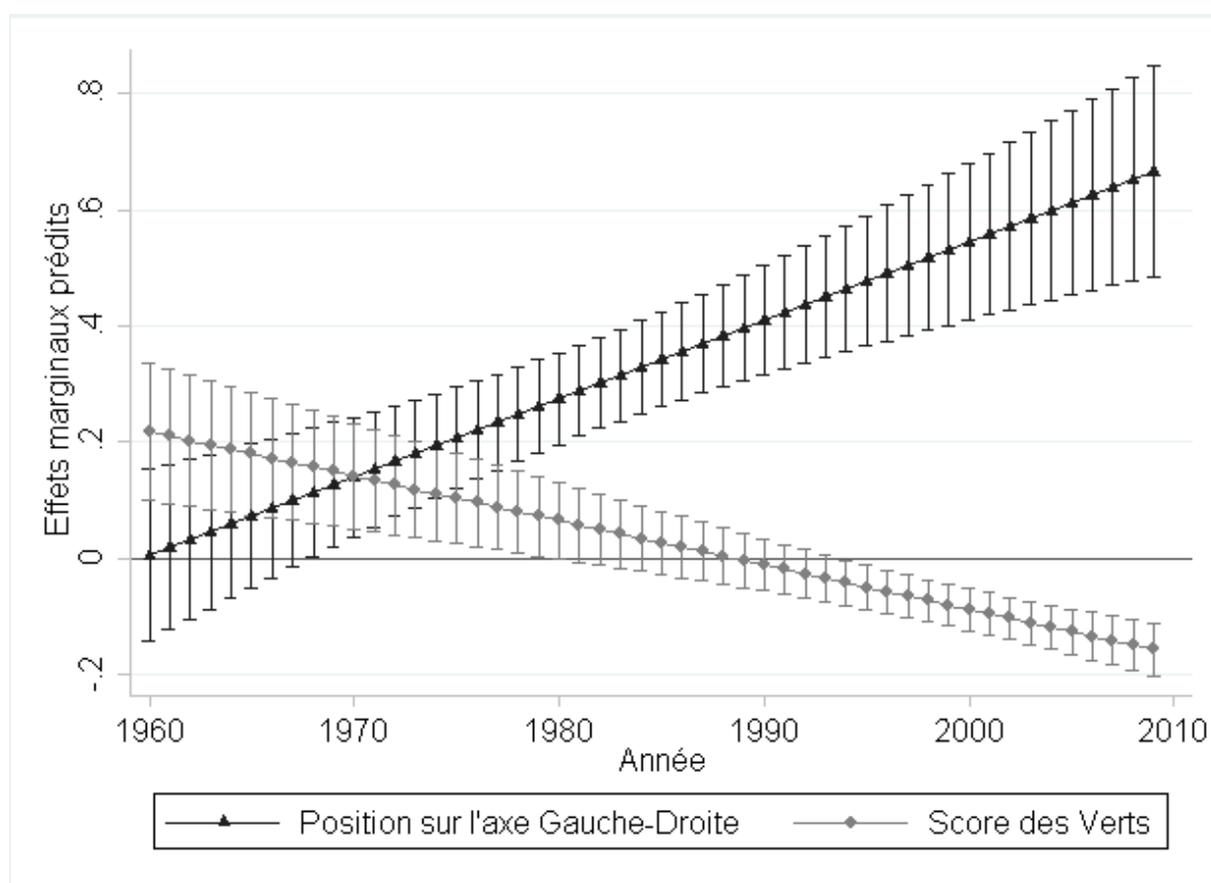
Lecture : Dans le Modèle 4, à année et statut institutionnel égaux, l'augmentation de la position sur l'axe Gauche-Droite d'une unité (vers la gauche) entraîne une augmentation de la saillance du thème environnemental de 26%. Cette relation est significative au seuil de 1%.

Le Modèle 4¹⁶³ vient quant à lui confirmer l'hypothèse H3b, qui voulait que l'impact sur la saillance environnementale de la position d'un parti sur l'axe Gauche-Droite s'accroisse à mesure que les années passent. En effet, le coefficient associé à la variable d'interaction *Position Gauche-Droite*Année* est positif et significatif au seuil de 1%. Le Graphique 4.2, ci-dessous, vient illustrer ce phénomène, dans la mesure où il montre clairement, à partir des résultats du Modèle 9 (le modèle total), que plus le temps passe, plus l'influence de la position Gauche-Droite sur la saillance de l'environnement augmente : l'effet sur la saillance du déplacement d'un point sur l'axe Gauche-Droite est nul en 1960, mais entraîne une augmentation de 60% de la saillance de l'environnement en 2010. Cela vient confirmer l'idée selon laquelle l'alignement du thème environnemental sur la gauche est un phénomène progressif depuis les années 1960. Nous vérifierons, dans les chapitres suivants, si ce phénomène se confirme quand on étudie les positions prises par les grands partis de gouvernement sur des enjeux environnementaux plus précis, plutôt que la saillance générale

¹⁶³ Il convient de noter que, dans le Modèle 4, l'interprétation des coefficients associés aux variables simples (qui serviront pour construire la variable d'interaction par la suite, à savoir Année et Position Gauche-Droite) est rendue plus difficile : le coefficient de -0,02 indique que, en 1960 (année 0), l'effet d'une évolution sur la gauche de la position sur l'axe Gauche-Droite est légèrement négatif. Toutefois, ce coefficient n'est pas significatif.

du thème environnemental. Toujours est-il que les conditions idéologiques propres aux partis expliquent en partie la propension de ces derniers à parler d'environnement pendant les campagnes électorales. La capacité d'explication du modèle des conditions politiques est en effet plus élevée que le modèle temporel simple, puisque la part de variance expliquée augmente de 4 points grâce au Modèle 4 et de 7 points grâce au Modèle 4, quand on la compare au Modèle 1.

Graphique 4.2
Évolution des effets marginaux prédits de la position sur l'axe Gauche-Droite et du score du parti vert lors de l'élection précédente au cours du temps



Ce graphique est élaboré sur les bases du Modèle 9 et représente l'évolution de l'effet marginal de la position sur l'axe Gauche-Droite et du score du parti vert aux dernières élections en fonction du temps. Les segments représentent les intervalles de confiance à 90%.

Lecture : Plus le temps passe, plus l'influence du score des Verts sur la saillance de l'environnement diminue, au point de devenir négative après 1990. Au contraire, l'influence de la position Gauche-Droite sur la saillance de l'environnement augmente à travers le temps.

Si l'on passe désormais à l'étude de l'impact du contexte systémique, dont les résultats sont reportés dans le Tableau 4.4, l'image est plus complexe et les hypothèses élaborées quant aux conséquences de la proportionnalité du système électoral ou du développement des partis

verts ne sont pas confirmées. En effet, la proportionnalité du système électoral n'a pas d'influence significative sur la saillance de l'environnement dans les programmes électoraux des grands partis de gouvernement, contrairement à ce que supposait l'hypothèse H4a. Le fait que la menace des partis verts soit potentiellement plus élevée dans un régime où il est plus facile pour eux d'accéder à la représentation ne semble donc pas avoir d'influence sur la propension des grands partis de gouvernement à se saisir des questions d'environnement. Le coefficient associé au seuil électoral effectif est très faible et négatif ; sa significativité associée ne passe pas le seuil minimal de 1%¹⁶⁴.

De même, la présence d'élus écologistes au parlement ne semble pas avoir d'influence significative sur la saillance du thème environnemental dans les programmes des grands partis de gouvernement. Le coefficient n'est pas significatif, à année, seuil électoral effectif et score des partis verts égaux¹⁶⁵. Cela peut sans doute s'expliquer par le fait que l'incitation qu'auraient les grands partis de gouvernement à mettre en avant les questions d'environnement pour ne pas en laisser la propriété aux élus écologistes – explication qui nous avait menés à faire l'hypothèse H4b – peut être contrebalancée par le risque que cette attention accrue légitime ces mêmes élus lors des prochaines élections.

De manière plus surprenante, le Modèle 5 vient également infirmer une autre hypothèse importante de ce chapitre, l'hypothèse H4c, qui supposait l'influence positive du score du parti vert à l'élection précédente sur la saillance de l'environnement dans les programmes des grands partis de gouvernement. Plus qu'infirmer, le Modèle 5 indique même une relation inverse à celle anticipée. Contrairement à ce que nous avons supposé, à année, seuil électoral effectif et présence des Verts au parlement égaux, une augmentation du score des Verts lors des élections précédentes a un effet négatif et significatif au seuil de 1% sur la saillance de l'environnement. L'augmentation d'un point de pourcentage de ce score mène à une diminution de la saillance de l'environnement de 9%.

Ce résultat vient contredire une partie des travaux relatifs au traitement des questions d'environnement par les grands partis de gouvernement (Carter, 2006 ; Meguid, 2008 ; Sainteny, 2000 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012), mais également certains des travaux relatifs à la compétition sur enjeux, notamment ceux qui mettent en avant l'idée d'un chevauchement ou d'une reprise des thèmes (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ;

¹⁶⁴ La réalisation d'un test statistique à effet aléatoire, c'est-à-dire sans introduction de variables dichotomiques propres aux partis, ne donne pas de meilleurs résultats.

¹⁶⁵ Si l'on ne contrôle pas l'effet de l'année, le fait d'avoir des élus verts au parlement a un effet fort et significatif.

Damore, 2004, 2005 ; Green-Pedersen, 2010 ; Sides, 2006 ; Sigelman et Buell, 2004 ; Sulkin, 2005). Au contraire, il vient confirmer la principale hypothèse de départ de la théorie de la saillance (Budge et Farlie, 1983a ; Robertson, 1976), celle de l'attention différenciée (*selective emphasis*) selon laquelle les partis politiques n'ont pas forcément intérêt à mettre en avant les enjeux ou les thèmes qui sont très nettement associés à leurs concurrents.

Tableau 4.4
Effet des caractéristiques systémiques sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement

	Coefficient	Er. Std.	Sig.
Modèle 5		R2 ajusté = 0.36	
Année	0.03	0.00	0.000
Seuil électoral effectif	-0.02	0.18	0.133
Score des Verts	-0.09	0.02	0.000
Présence des Verts au Parlement	0.17	0.10	0.096
Coalition avec les Verts	-0,43	0.17	0.008
Constante	0.9	0.18	0.000
Modèle 6		R2 ajusté = 0.38	
Année	0.02	0.00	0.000
Score des Verts	0.21	0.04	0.000
Score des Verts*Année	-0.01	0.00	0.001
Constante	0.62	0.08	0.000
Modèle 7		R2 ajusté = 0.40	
Année	0.02	0.00	0.000
Évolution du score des Verts	-0.09	0.02	0.002
Position Gauche-Droite	0.19	0.06	0.000
Score des Verts*Position Gauche-Droite	0.06	0.02	0.004
Constante	0.63	0.07	0.000

N=646. Les coefficients représentent une estimation par moindres carrés généralisée (GLS) ; les erreurs standards sont corrigées pour les panels et regroupées par partis.

Lecture : Dans le Modèle 5, à année, seuil électoral effectif, présence des Verts au Parlement, et présence d'une coalition égaux, l'augmentation d'un point du score des Verts lors de la séquence électorale précédente entraîne la diminution de la saillance du thème environnemental de 9%. Cette relation est significative au seuil de 1%.

Il convient de rappeler que ce résultat statistique tient en partie au fait que l'on contrôle l'effet de l'évolution temporelle et des différences intrinsèques entre pays¹⁶⁶. Il s'explique aussi par l'élargissement temporel de la base de données à une période dans lesquels les partis verts ne s'étaient pas encore développés, à la différence des données utilisées dans les travaux de Kostas Gemenis (2010), ou de Jay-Jay Spoon et ses collègues (2012), par exemple. Cet

¹⁶⁶ Si l'on ne tient pas compte de cette évolution temporelle, le score des Verts a un effet positif sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement. Toutefois, ce résultat demeure valide dans le modèle à effets aléatoires.

élargissement, auquel il convient d'ajouter l'élargissement géographique à des pays non-européens, débouche sur le fait que nous disposons de nombreux cas antérieurs à l'arrivée des verts ou caractérisés par l'absence de partis verts, pour lesquels la saillance de l'environnement est toutefois importante. C'est le cas par exemple des grands partis de gouvernement danois qui ont accordé une grande importance à l'environnement dès les années 1970, au point même que cette récupération précoce est l'une des raisons mises en avant pour expliquer l'absence de parti vert significatif dans ces pays (Lester et Loftsson, 1993). Quoi qu'il en soit, le Modèle 5 montre que, confrontés à un trop grand succès des écologistes, les grands partis de gouvernement sont plutôt tentés d'étouffer le thème environnemental, pour ne pas favoriser le nouveau parti.

Le Modèle 5 vient par contre confirmer l'hypothèse H4f qui voulait que les grands partis de gouvernement en coalition avec les verts accordent une plus grande attention à l'environnement. En effet, le coefficient associé à la participation à une coalition est négatif et significatif au seuil de 1%. Le fait d'avoir participé à une coalition avec les Verts entraîne une diminution de la saillance de l'environnement de 43% et ce résultat est significatif au seuil des 1%. L'hypothèse de la « délégation », ou de la « sous-traitance » des enjeux environnementaux aux écologistes est donc validée.

On constate également que l'impact du score du parti vert sur la saillance de l'environnement diminue à mesure que les années passent. Ce résultat, qui confirme l'hypothèse H4d, est présenté dans le Modèle 6 et dans le Graphique 4.2. Ainsi, si l'impact des partis verts sur la saillance de l'environnement est positif jusqu'aux années 1990, il devient négatif ensuite. Cette inversion de l'effet du score des partis écologistes est significative au seuil de 1%. Ce résultat, associé au résultat issu du Modèle 5, vient complexifier les conceptions actuelles du chevauchement thématique (*thematic overlap*) (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ; Green-Pedersen et Mortensen, 2011). En effet, le comportement des partis établis vis-à-vis du nouveau thème à un moment t dépend des conséquences de leur stratégie à $t-1$. : dans un premier temps, les partis établis ne peuvent pas laisser la propriété d'un enjeu à un nouveau parti obtenant de bons résultats électoraux et augmentent donc la saillance du thème dans leur programme. Si cela s'avère efficace pour juguler le développement du parti vert, ces grands partis de gouvernement conserveront une attention élevée au nouveau thème. Si au contraire, cette augmentation de la saillance n'empêche pas les partis verts de se développer, alors les grands partis de gouvernement tenteront d'éjecter le

thème environnemental de l'agenda du système partisan, en diminuant la saillance de ce thème dans leur programme en fonction des succès électoraux du parti vert.

Dernier enseignement de cette étude des conditions systémiques, l'influence du score des partis verts ne s'exerce pas de la même manière sur tous les partis de gouvernement d'un même pays. En effet, comme le confirme le Modèle 7, l'augmentation du score des partis verts a une influence plus forte sur l'attention accordée à l'environnement par les grands partis de gouvernement positionnés à gauche de l'échiquier – incités à accroître l'attention accordée au thème environnemental quand les Verts obtiennent de bons résultats – par rapport aux partis de droite. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où les partis verts constituent une menace plus forte pour les partis de gauche que pour les partis de droite. Cela vient toutefois infirmer l'hypothèse développée par Bonnie Meguid, selon laquelle les partis de droite ont intérêt à augmenter la saillance de l'environnement dans l'agenda du système partisan, pour favoriser le nouvel adversaire des partis sociaux-démocrates (2008).

Il convient enfin de noter, pour en terminer avec le Tableau 4.4 et la mise en évidence des relations entre caractéristiques systémiques et saillance de l'environnement, que les Modèles 5, 6 et 7 augmentent la part de variance expliquée par rapport à le Modèle 1 – entre 3 et 7 points de variance expliqués supplémentaires. Une fois les résultats de ces quatre ensembles d'hypothèses présentés distinctement, nous pouvons vérifier comment ces relations fonctionnent dans le cadre d'un modèle incluant toutes les variables indépendantes étudiées ci-dessus., c'est-à-dire en suivant un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ».

Ce sont les résultats d'une telle étude multivariée que reporte le Tableau 4.5. Le Modèle 8, qui ne s'intéresse qu'aux relations entre les variables sans interaction, vient confirmer la plupart des résultats mis en évidence ci-dessus. En effet, croissance économique et taux de chômage demeurent sans effet sur la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement, tout comme le fait, pour un parti, d'être ou non dans l'opposition. Le seuil électoral effectif et la présence des verts au Parlement n'ont pas non plus d'effets significatifs, toutes choses égales par ailleurs.

Au contraire, l'évolution temporelle continue de jouer un rôle significatif. Chaque année supplémentaire, la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement augmente de 3% et cette relation est significative au seuil de 1%. De même, l'accroissement de l'empreinte écologique conserve un effet positif sur la saillance de l'environnement, toutes choses égales par ailleurs, même si le coefficient associé à cette

variable est plus faible que dans le Modèle 2, et si cette relation est significative au seuil de 1% seulement. La position du parti sur l'axe Gauche-Droite, le score du parti vert à l'élection précédente, et le fait de participer à une coalition avec les écologistes conservent les effets que nous avons mis en évidence dans les Modèles précédents : une évolution d'un grand parti de gouvernement d'un point vers la gauche entraîne une augmentation de la saillance de l'environnement de 24% ; le fait de participer à une coalition avec les écologistes mène les grands partis de gouvernement à accorder une attention à l'environnement plus faible de 38% ; en outre, l'augmentation du score du parti vert d'un point entraîne une baisse de cette saillance de 8%. Ces deux relations sont significatives au seuil de 1%. Il convient de noter que le Modèle 8 explique 41% de la variance de la saillance de l'environnement dans les 646 programmes étudiés.

Enfin, le Modèle 9, qui s'intéresse cette fois aux variables d'interaction, confirme partiellement les résultats établis ci-dessus. En effet, tout comme nous l'avions vu dans le Modèle 4, l'effet de la position Gauche-Droite sur la saillance de l'environnement s'accroît avec le temps, tandis que l'effet du score du parti vert à l'élection précédente diminue au cours du temps. Par contre, l'interaction entre la position sur l'axe Gauche-Droite et le score des partis verts n'a plus d'effet significatif quand on prend considération toutes les variables indépendantes. Le Modèle 9 explique 46% de la variance de la saillance de l'environnement, soit le R2 le plus élevé de l'ensemble des modèles développés dans ce chapitre.

Tableau 4.5
Modèle total d'explication de l'évolution de la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement

	Coefficient	Er. Std.	Sig.
Modèle 8		R2 ajusté = 0.41	
Année	0.03	0.00	0.000
Croissance	0.00	0.01	0.744
Chômage	0.02	0.01	0.114
Empreinte écologique	0.07	0.04	0.069
Position sur l'axe Gauche-Droite	0.25	0.06	0.000
Parti d'opposition	-0.09	0.06	0.120
Seuil électoral effectif	-0.14	0.09	0.117
Score des Verts	-0.07	0.02	0.001
Présence des Verts au Parlement	0.14	0.10	0.144
Coalition avec les Verts	-0.38	0.18	0.051
Constante	0.48	0.26	0.079
Modèle 9		R2 ajusté = 0.46	
Année	0.03	0.00	0.000
Croissance	0.00	0.01	0.990
Chômage	0.01	0.01	0.168
Empreinte écologique	0.04	0.04	0.306
Position sur l'axe Gauche-Droite	-0.01	0.09	0.849
Parti d'opposition	-0.08	0.05	0.129
Seuil électoral effectif	-1.23	0.09	0.197
Évolution du score des Verts	0.24	0.05	0.000
Présence des Verts au Parlement	0.05	0.08	0.498
Coalition avec les Verts	-0.25	0.17	0.135
Position GD *Année	0.01	0.00	0.000
Score des Verts*Année	-0.01	0.00	0.000
Score des Verts*Position Gauche-Droite	0.00	0.02	0.961
Constante	0.72	0.25	0.017

N=646. Les coefficients représentent une estimation par moindres carrés généralisée (GLS) ; les erreurs standards sont corrigées pour les panels et regroupées par partis.

Dans le Modèle 8, tout choses égales par ailleurs, le fait pour un grand parti de gouvernement de sortir d'une coalition avec les Verts entraîne une baisse de la saillance de l'environnement de 45%. Cette relation est significative au seuil de 5%.

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif d'étudier l'apparition de l'environnement à l'agenda des grands partis de gouvernement. Pour ce faire, il s'est concentré sur l'environnement, considéré comme un grand thème général, et non sur les différents enjeux qui composent ce thème environnemental – ce qui sera l'objet des chapitres suivants. À travers une étude statistique longitudinale et transversale des programmes électoraux des grands partis de gouvernement

dans 20 démocraties industrielles avancées depuis 1960, ce chapitre est parvenu à mesurer l'apparition de l'environnement dans ces programmes et à en déterminer les causes à la fois socioéconomiques et environnementales, mais aussi politiques et systémiques.

Ainsi, la part de l'environnement dans les programmes des grands partis de gouvernement s'est accru de manière très significative au cours du temps. Certes, la variable temporelle en cache sûrement d'autres, comme les évolutions de l'opinion publique, de l'agenda médiatique, ou celui des politiques publiques, ce que nous tenterons de mettre en évidence dans les chapitres suivants. Toutefois, la tendance est très clairement à l'accroissement dans le temps de la place accordée au thème environnemental. La dynamique générale d'attention à l'environnement par les grands partis, même si elle n'est pas parfaitement linéaire, n'est pas cyclique pour autant, contrairement à ce qu'aurait pu laisser penser une interprétation simple des travaux d'Anthony Downs (1972). L'attention moyenne à l'environnement des grands partis de gouvernement des pays sélectionnés ne diminue pas sur la période.

Toutefois, l'évolution temporelle n'est pas le seul facteur de variation de la saillance de l'environnement dans les programmes. Si la croissance économique et le chômage ne semblent pas avoir d'impact sur les stratégies partisanes en matière d'environnement, nous avons pu montrer que l'aggravation de la situation environnementale, mesurée à travers l'évolution de l'empreinte écologique, influençait positivement la saillance de l'environnement. Plus cette empreinte écologique augmente, dans un pays donné, plus les partis de gouvernement accordent une part importante de leur attention à l'environnement. La gravité de la crise environnementale a donc des conséquences sur les stratégies partisanes.

Troisième élément de conclusion : la position des partis sur l'axe Gauche-Droite, qui structure l'essentiel de la compétition dans les 20 systèmes partisanes sur lesquels porte ce chapitre, a aussi un effet déterminant sur la saillance de l'environnement. Les partis de gauche accordent à ce thème une attention significativement plus élevée que les partis de droite. Plus encore, l'influence de la position sur l'axe Gauche-Droite sur la saillance de l'environnement s'accroît avec le temps. Tout se passe comme si l'environnement faisait maintenant parti des thèmes distinctifs de la gauche. Par contre, la présence d'un parti dans l'opposition ne semble pas avoir d'influence sur sa propension à mettre en avant les questions environnementales dans son programme.

Par ailleurs, nous avons porté notre attention sur les facteurs systémiques expliquant la saillance de l'environnement, en faisant l'hypothèse que la menace que faisaient peser les

partis verts sur la domination des grands partis de gouvernement devrait avoir un impact sur leur récupération de l'environnement. Or, les relations que notre analyse statistique a mises en évidence ne sont pas celles attendues. D'une part, la proportionnalité du système électoral n'a aucun effet sur la saillance de l'environnement. Ce n'est pas parce que les Verts sont potentiellement plus dangereux – dans leur capacité théorique à accéder aux sièges – que les grands partis de gouvernement mettent plus largement en avant les questions environnementales. Par ailleurs, la présence d'élus écologistes au parlement n'a pas d'effet. Mais le fait d'être dans un gouvernement de coalition avec les Verts, oui. Cela mène les grands partis de gouvernement à « sous-traiter » l'environnement au partenaire de la coalition spécialiste de ces questions, en diminuant l'attention accordée au thème.

Enfin, et c'est sans doute le résultat le plus important et contre-intuitif de ce chapitre, les grands partis de gouvernement réagissent aux bons scores des Verts non en accroissant la place accordée à l'environnement dans leurs programmes électoraux, mais en la diminuant. Plus les Verts réussissent aux élections, moins les grands partis de gouvernement parlent d'environnement. Plus précisément, l'effet du score des partis verts sur la saillance de l'environnement se transforme avec le temps : il est positif au début de la période, dans les années 1980 notamment, mais négatif à partir du début des années 1990. On peut sans doute voir là la preuve d'un effet de seuil à la stratégie d'accommodement par récupération du thème environnemental. De fait, lutter contre la croissance des partis écologistes passe aussi, au bout d'un certain temps, par tenter d'exclure le thème environnemental de l'agenda du système partisan. Les théories prédisant la hausse systématique de la récupération des thèmes, l'*issue uptake*, semblent infirmées, en tout cas sur le long terme. Par contre, la thèse de l'attention différenciée, la *selective emphasis*, a de beaux jours devant elle.

Ce qu'indique ce résultat, c'est donc que l'augmentation générale de l'attention au thème environnemental par les grands partis de gouvernement n'est que faiblement liée à la structure de la compétition politique. Paradoxalement, cela vient renforcer l'idée selon laquelle le conflit entre Écologie et Productivisme constitue bien un clivage dans les sociétés occidentales. En effet, les transformations des agendas sont lourdes, tendanciennes, et non cycliques ou conjoncturelles. Ce qui se déploie est plus profond et durable qu'une compétition sur enjeux seulement relative à la compétition politique.

Bien entendu, il convient de garder en mémoire que la plupart des conclusions établies dans ce chapitre sont des résultats généraux. Généraux, d'abord, dans la mesure où ils portent

sur un grand nombre de partis et sur une période très large. Comme toute analyse statistique basée sur un large nombre de cas, l'avantage d'un travail comme celui que nous venons de mener est de mettre en évidence de grandes relations ; son inconvénient réside en l'aplanissement des différences ponctuelles, par une concentration exclusive sur les grandes tendances. Généraux, ensuite, parce qu'ils ne portent que sur la saillance thématique de l'environnement, qui n'est pas forcément l'indicateur idoine pour mesurer les stratégies partisanes vis-à-vis du nouveau clivage Écologie/Productivisme. Comme l'écrit Neil Carter, « un programme électoral saupoudré de références à l'intérêt des citoyens pour l'environnement ne signifie pas nécessairement qu'un parti traite l'enjeu sérieusement » (2006, p. 334).

Il se peut très bien que l'augmentation de l'attention corresponde à ce que Michel Hastings qualifie de « processus plus ou moins poussé de “récupération” des thèmes écologistes » (2000, p. 94). C'est la raison pour laquelle l'étude des stratégies partisanes vis-à-vis d'un nouveau thème ne peut se contenter d'analyser la récupération de ce thème global, ce qui est pourtant le cas de la plupart des travaux existants sur le sujet. Il convient au contraire de mettre en lumière les tentatives de recadrage et/ou de conflit au cœur de ces stratégies partisanes. Cela passe, dans un premier temps, par l'étude des dynamiques d'*attention aux enjeux*.

Ainsi, l'étude plus fine – en distinguant les différents enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement – et plus complète – en adoptant une conception moins restreinte de ce que constitue l'environnement pour lui adjoindre les enjeux énergétiques ou agricoles – des programmes électoraux pourrait donner des résultats potentiellement différents. De même, les différentes stratégies de mise en avant du thème environnemental pourraient avoir des répercussions sur la manière dont ce thème est cadré : par exemple, un parti qui parle peu d'environnement devrait rester assez flou sur les objectifs qu'il souhaite se donner en la matière, à la différence d'un parti qui accorderait une large place à l'environnement dans son programme. L'objectif des chapitres qui suivent est justement de répondre à ces questions en se concentrant sur quatre cas spécifiques, les grands partis de gouvernement britanniques et français, et en entrant dans le détail des stratégies de cadrage et de prises de position mise en œuvre par ces partis.

Chapitre 5

Cadrage et sélection

Comparaison franco-britannique depuis le début des années 1980

Introduction

Ce chapitre se concentre sur la deuxième des trois dimensions du modèle de compétition sur enjeux que nous avons présenté dans le Chapitre 3, c'est-à-dire l'*attention aux enjeux*. Une idée générale gouverne ce chapitre. Elle consiste, comme l'exprime Dominic Höglinger dans sa thèse sur le cadrage des enjeux européens, à « décaler la perspective, en ne se concentrant non plus sur la saillance de l'Europe [ou de l'environnement] (par rapport à d'autres enjeux [ou thèmes pour reprendre la classification établie dans le Chapitre 3]), mais sur la saillance des sous-enjeux à l'intérieur de l'enjeu général d'intégration européenne [ou de l'environnement] » (2012, p. 134). Cela est déterminant car, comme l'écrivent fort à propos Amber Boydstun et ses collègues, « les agendas politiques sont formés non seulement par la diversité de l'attention entre les différents secteurs de politique publique (par exemple, l'environnement), mais également par la diversité de l'attention accordée aux sous-enjeux individuels à l'intérieur de ces secteurs (par exemple, le réchauffement climatique ou la qualité de l'eau potable) » (Boydstun, Bevan et Thomas, 2014, p. 177). Comprendre les mécanismes guidant la distribution de l'attention à l'environnement, c'est aussi entrer dans le détail de la sélection des cadres et sous-enjeux qui lui sont associés.

Plus précisément, et pour reprendre les concepts développés dans le Chapitre 3, cette étape de l'analyse se fonde essentiellement sur la notion d'enjeu (ce que d'autres auteurs peuvent appeler sous-enjeu, cadre, ou catégorie), telle que nous l'avons définie, à savoir, *une question de politique publique délimitée par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs positions*. Cette notion est plus fine que celle de thème autour de laquelle se structurait le Chapitre 4. En effet, le choix de mettre en avant un enjeu correspond au choix fait par un parti politique, un fois décidé à traiter un thème, de parler d'un (ou des) enjeu(x) lié(s) à ce thème, plutôt qu'un autre. Par exemple, un parti se décidant à parler d'environnement, peut parler de la protection de la nature, ou de la relance des négociations internationales en matière de réchauffement climatique. Il s'agit donc à la fois d'analyser quels enjeux il

promeut, son choix de parler d'un grand nombre d'enjeux, ou pas, mais également s'il fait le choix de la généralité ou de la précision pour se saisir du thème en question.

L'étude de l'attention aux enjeux s'appuie donc largement sur les travaux portant sur le cadrage des problèmes de politique publique, dans une acception du cadrage proche de celle développée par Maxwell McCombs, à travers la notion de « mise sur agenda de second niveau ». En effet, selon cette acception, cadrer, c'est « sélectionner un nombre restreint de caractéristiques reliées à un même thème » (McCombs et Shaw, 1993, p. 37). Cette acception de la notion de cadrage se distingue légèrement de celle, plus axiologique ou argumentative, selon laquelle cadrer reviendrait à faire valoir une vision du monde ou un ensemble de valeurs plutôt qu'un autre (Gamson et Modigliani, 1989), même si elle la recoupe en partie.

Ainsi, ce chapitre s'inscrit dans la droite ligne des travaux de William Riker sur l'héresthétique et la manipulation des enjeux (1982a, 1986), qui se concentraient particulièrement sur les acteurs politiques. Il s'inspire aussi de certaines des hypothèses avancées dans la littérature sur la communication et les médias, en ce qui concerne l'impact d'un cadre sur la perception d'un problème de politique publique. Cette étude permet également d'approfondir les travaux portant sur *l'issue ownership* et *l'issue uptake*, qui, comme nous l'avons vu précédemment, sont des concepts assez peu utiles s'ils se concentrent exclusivement sur des thèmes, sans entrer dans le détail des enjeux mis en avant. Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 4, un parti peut difficilement laisser entièrement un thème à son concurrent, mais l'éventuelle reprise de ce thème implique sans doute de le transformer légèrement, de le recadrer, afin de mieux le faire correspondre à son profil idéologique.

Or, la littérature relative à la compétition sur enjeux, dominée par les travaux portant sur la saillance thématique ou la compétition positionnelle, a laissé jusqu'ici une faible place aux développements théoriques sur le cadrage. Comme l'écrivent justement James Druckman et ses collègues, « même si la plupart des cadres entrent dans le discours politique via des acteurs politiques (par exemple, les partis politiques ou les groupes d'intérêt), une large majorité des études de cadrage se sont concentrées sur des cadres non-attribués, ou attribués seulement aux médias. Seule une poignée d'étude a exploré la manière dont des cadres fixés par les partis influencent les citoyens » (Druckman, Peterson et Slothuus, 2013, p. 58). De fait, la majorité des travaux relatifs aux stratégies de cadrage se sont concentrés sur l'impact des

médias¹⁶⁷. Seuls quelques chercheurs ont étudié l'impact sur les citoyens – et/ou, sur les médias – des stratégies mises en œuvre par les partis pour cadrer les problèmes de politique publique (Brouard et al., 2013 ; Druckman, Peterson et Slothuus, 2013 ; Gerstlé, 2008 ; Hanggli et Kriesi, 2010 ; 2012 ; Slothuus, 2010 ; Slothuus et de Vreese, 2010).

Comme nous l'avons expliqué dans le Chapitre 3, encore plus rares sont les travaux à tenter de décrypter, en amont, les stratégies partisans de sélection des enjeux et de cadrage – pourquoi tel parti choisit tel cadre plutôt qu'un autre ? Comment réagissent ces adversaires face à cette stratégie ? Quelques travaux seulement distinguent différents enjeux ou cadres à l'intérieur des grands thèmes de compétition étudiés classiquement dans la littérature, que ce soit l'Union européenne (Guinaudeau et Persico, 2011, 2013 ; Helbling, Hoeglinger et Wüest, 2010 ; Höglinger, 2012 ; Pennings, 2006 ; Veen, 2011), l'immigration (Dandoy, 2011b ; Froio et Castelli Gattinara, 2012 ; Givens et Luedtke, 2005 ; Gruber, 2014 ; Helbling, 2013), ou encore, de manière incomplète car concentrée sur certains enjeux seulement, l'environnement (Blanchard, 2010 ; Brouard et al., 2013 sur l'énergie nucléaire ; Carter et Ockwell, 2007 ; Ladrech, 2011 sur le réchauffement climatique).

Partant, ce chapitre a pour premier objectif de dessiner la carte des enjeux environnementaux tels qu'ils sont traités par les grands partis de gouvernement en France et au Royaume-Uni. Cela a un intérêt propre à la question environnementale, puisque cela permet de mieux comprendre de quoi se compose l'environnement dans les deux pays, de visualiser les enjeux prédominants, et de mettre en lumière des similarités et des différences entre les partis ou entre les pays. Cette carte des enjeux environnementaux devrait être changeante. Comme l'écrit Dominic Höglinger à propos du traitement partisan des enjeux liés à la construction européenne, « non seulement l'intégration européenne possède plusieurs facettes, mais c'est aussi une cible mouvante dont les caractéristiques changent à travers le temps » (2012, p. 26). Il devrait en être de même pour l'environnement et ce chapitre tentera de mettre en lumière le changement dans le temps des enjeux présents à l'agenda partisan des questions environnementales.

Le deuxième objectif de ce chapitre, plus ambitieux, dans la mesure où notre étude ne porte que sur quatre cas et rend la généralisation des résultats difficiles, est de montrer que, au-delà de la simple question environnementale, une dissection des thèmes mis en avant

¹⁶⁷ La liste des auteurs travaillant sur le sujet serait trop longue à faire ici, mais on pourra se référer aux travaux de Shanto Iyengar (1991 ; Iyengar et Kinder, 2010 ; Iyengar et McGrady, 2007) ou Jacques Gerstlé (2001, 2008), en langue française pour une bibliographie circonstanciée sur le sujet.

permet de mieux comprendre la compétition politique. En effet, si l'on désire étudier avec finesse la réaction des grands partis de gouvernement face à un clivage qui leur est initialement étranger, comprendre cette étape de la compétition sur enjeux semble crucial. La manière dont ce clivage va redéfinir, ou non, la compétition politique, dépend en large partie du prisme à travers lequel les partis dominants abordent les questions d'environnement. En choisissant de mettre en avant certains enjeux plutôt que d'autres, en choisissant le degré de précision avec lequel ils comptent se saisir de la problématique environnementale, les grands partis légitiment certaines questions, en excluent d'autres... En somme, ils tentent de redessiner l'environnement à leur avantage.

La première section de ce chapitre détaille les principales hypothèses ; la seconde revient sur l'opérationnalisation des tests, et notamment sur le codage inductif fin des 30 programmes électoraux des quatre partis, qui permet de mettre en évidence l'existence de 87 enjeux environnementaux distincts. Ce codage permet une analyse originale de l'attention aux enjeux environnementaux, fondée sur trois indicateurs : (1) la diversité des enjeux mis en avant ; (2) leur plus ou moins grand degré de généralité ; (3) l'association entre les enjeux et les programmes (quels enjeux sont politisés par quels partis lors de quelles élections ?). La présentation des résultats est structurée autour de ces indicateurs : il s'agit de tester l'effet des différentes variables sur chacun de ces trois indicateurs de cadrage.

1. Hypothèses

Les hypothèses testées dans ce chapitre s'inspirent à la fois de la littérature relative à la compétition sur enjeux, celles-là même que nous avons testées, au niveau du thème, dans le chapitre précédent, et des travaux sur l'attention et le cadrage développés dans d'autres champs, comme les études médiatiques, ou l'analyse des politiques publiques. Comme nous l'avons montré, les grands partis de gouvernement ne laissent pas les partis écologistes seuls propriétaires du thème environnemental et y accordent une importance croissante, venant par là même confirmer les conclusions des travaux portant sur la reprise (*uptake*), la convergence, l'empiètement (*trespassing*) ou la superposition (*overlap*) des thèmes. Cependant, il est fort probable que, si l'on s'intéresse aux enjeux composant le thème environnemental, les choses soient plus nuancées. Ainsi, par exemple, Marc Helbling et ses collègues montrent que le cadrage partisan de l'Europe n'est pas le même pour tous les partis politiques, mais dépend

« des intérêts qu'ils défendent traditionnellement au niveau national [et] de leur position générale vis-à-vis de l'UE [...] » (Helbling, Hoeglinger et Wüest, 2010, p. 516 ; voir aussi Guinaudeau et Persico, 2013, 2014). Il est très probable que cette conclusion soit valide en ce qui concerne le cadrage partisan des questions environnementales et que les profils de sélection des enjeux divergent entre les partis, entre les élections et entre les pays.

D'abord, la stratégie idéale des grands partis de gouvernement devrait les mener à privilégier une faible diversité, la généralité et la relégation des enjeux environnementaux à leurs clivages « primordiaux » (Hottinger, 1998). Cependant, plusieurs facteurs peuvent venir mettre à mal cette stratégie idéale. Par exemple, l'attention générale au thème environnemental devrait influencer la diversité des enjeux environnementaux mis en avant et le degré de généralité avec lesquels ils sont traités. De plus, l'évolution de l'agenda du problème environnemental dans les sociétés occidentales – enjeux à l'agenda médiatique, occurrence de crises ou de catastrophes – devrait affecter le cadrage des enjeux environnementaux. Enfin, la position institutionnelle des partis et la menace posée par d'éventuels concurrents écologistes devrait influencer les choix des partis de porter leur attention sur certains enjeux plutôt que d'autres.

Notons que l'on retrouve ici une grande partie des variables explicatives de la variation de la saillance générale du thème environnemental, dont l'étude faisait l'objet du Chapitre 4. Ce n'est pas une surprise. L'intérêt de notre modèle intégré de la compétition sur enjeux est justement de pouvoir vérifier si les mêmes causes produisent des effets similaires lors des différentes étapes du traitement des enjeux par les grands partis de gouvernement.

1.1. La stratégie idéale : faible diversité, généralité et relégation dans les anciens clivages

Nous avons développé dans le Chapitre 3 les raisons qui mènent à penser que les grands partis de gouvernement, s'ils peuvent être obligés de se saisir des questions environnementales pour ne pas en laisser le monopole à d'éventuels *challengers* écologistes, avaient également tout intérêt à ne pas faire de ces questions des enjeux structurants de la compétition politique. Pour cela, trois solutions s'offrent à eux : (1) se concentrer sur un faible nombre d'enjeux (2) rester le plus généraux possibles quand ils parlent d'environnement et (3) reléguer les questions environnementales aux clivages primordiaux sur lesquels ils se sont constitués.

Dans sa description des stratégies des partis sociaux-démocrates vis-à-vis des questions liées au réchauffement climatique, Robert Ladrech établit le constat suivant : « combattre le réchauffement climatique est sans doute un enjeu consensuel, mais des politiques publiques spécifiques en la matière ont des coûts pour les partis » (2011, p. 13). En effet, si affirmer que l'on souhaite protéger l'environnement a un coût relativement faible, proposer des politiques publiques précises est plus engageant. Être précis devient donc potentiellement problématique pour des partis politiques pour lesquels de telles promesses pourraient entrer en contradiction avec les intérêts de leurs autres clientèles électorales. Ainsi, l'on s'attend à ce que les grands partis de gouvernement privilégient les engagements généraux, sans préciser ni les instruments, ni les mesures précises qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre. De même, on s'attend à ce qu'ils ne prennent pas de risque se cantonnant à un faible nombre d'enjeux mis en avant, de manière à circonscrire le champ du débat.

Cependant, une deuxième manière d'éviter de donner à l'environnement trop d'importance consiste à le saisir à partir des anciens clivages (Hastings, 2000, p. 97). Cette hypothèse semble se confirmer dans les travaux portant sur le cadrage partisan d'autres enjeux. Ainsi, en matière d'intégration européenne, Dominic Höglinger montre que « les lignes de conflit préexistantes ont fortement modelé les réponses des acteurs politiques vis-à-vis de l'intégration européenne (2012, p. 195), tandis que Marc Helbling et ses collègues expliquent que les partis de gauche tendent à privilégier les aspects culturels de l'intégration européenne, qui correspondent à leur attachement historique au sécularisme et à l'émancipation, tandis que les partis de droite mettent en avant la libéralisation des marchés, qui s'inscrit dans la droite ligne de leur défense de l'intérêt des employeurs (2010, p. 502 ; voir aussi Höglinger, Wüest et Helbling, 2012), des conclusions confirmées dans d'autres travaux (Guinaudeau et Persico, 2013). De même, en matière d'immigration, « les stratégies de cadrages sont endogènes à la compétition politique car les arguments des acteurs politiques sont contraints par leurs engagements précédents ou plus généraux. Ces contraintes idéologiques ou pratiques – c'est-à-dire les positions Gauche/Droite [...] – jouent un rôle important » (Helbling, 2013, p. 22 ; voir aussi Höglinger, Wüest et Helbling, 2012). Il en suit que les partis de droite privilégient les enjeux de contrôle migratoire, qui correspondent à leur attachement à l'ordre et la sécurité, quand les partis de gauche promeuvent au contraire les enjeux liés à l'intégration économique des immigrés (Dandoy, 2011b, p. 30 ; Givens et Luedtke, 2005, p. 22 ; Gruber, 2014 ; Helbling, 2013).

Cette stratégie correspondrait bien, en matière d'environnement, à la stratégie idéale des grands partis de gouvernement puisqu'elle consiste à « exclure l'écologisme en ne le saisissant et pensant qu'à travers des clivages volontairement inappropriés » (Hastings, 2000, p. 97). Et l'auteur de citer l'exemple du PCF et du PS, qui, dans le *Programme Commun*, accusent le système capitaliste d'être responsable des dégradations de l'environnement, qui « ne sont pas des fatalités liées au progrès technique, au développement industriel ou à l'urbanisation » (1972, p. 71), ce qui revient à intégrer la lutte pour la protection de l'environnement à la lutte des classes. En creux, cette stratégie argumentative permet de critiquer les écologistes, qui ne s'attaqueraient qu'à la surface émergée de l'iceberg, en voulant traiter les conséquences – la dégradation de l'environnement – sans s'attaquer aux causes – le capitalisme. On retrouverait ce même type de stratégie chez les partis de droite français (Sainteny, 1999 ; Villalba, 2005), qui privilégieraient une lecture de l'environnement par le prisme de la liberté individuelle et des politiques incitatives, mais également chez les Conservateurs britanniques, qui ont souvent tenté de présenter la pensée écologiste comme une composante naturelle de leur propre idéologie politique (Godfrey, 2012, p. 2). C'est ainsi, par exemple, que Margaret Thatcher a replacé son discours dans la lignée de la doctrine de conservateur porté par certains *Tories* à la fin du XIX^e siècle (Flynn et Lowe, 1992, p. 12).

En toute hypothèse, les grands partis de gouvernement devraient donc plutôt mettre l'accent sur des enjeux qui viennent revitaliser le clivage Possédants/Travailleurs. Pour cela, ils devraient se concentrer sur des enjeux comme la propriété publique des moyens de transport ou de l'énergie, l'investissement public dans l'économie verte, la fiscalité environnementale, ou la régulation de l'environnement. Certes, ils ne devraient pas avoir les mêmes positions sur ces enjeux – ce que nous étudierons dans le chapitre précédent. Toutefois, ces enjeux environnementaux peuvent aussi être reliés aux enjeux fondant le clivage Possédants/Travailleurs, ce qui leur permet de neutraliser le nouveau clivage.

Ainsi, en s'appuyant sur la réflexion relative à la stratégie idéale des grands partis de gouvernement, une fois acquis le fait qu'ils sont obligés d'accorder une part de leur attention au thème environnemental, on peut poser l'ensemble d'hypothèses suivant :

H1a. Les grands partis de gouvernement devraient mettre en avant une faible diversité d'enjeux environnementaux

H1b. Les grands partis de gouvernement partis devraient mettre en avant des enjeux environnementaux généraux

H1c. Les grands partis de gouvernement devraient privilégier les enjeux qui s'inscrivent également dans les clivages qui ont fondé leur existence, et notamment le clivage Possédants/Travailleurs.

Toutefois, à l'instar de la stratégie idéale d'évitement du thème environnemental, dont nous avons montré dans le Chapitre 4 qu'elle était difficile à mettre en œuvre sur la durée, la stratégie idéale qui viserait à ne traiter qu'un faible nombre d'enjeux environnementaux de manière générale où en les reléguant aux anciens clivages peut échouer, pour plusieurs raisons.

1.2. Les facteurs menant à la diversification, à la précision et à la prise en compte des enjeux inscrits dans le nouveau clivage

Plusieurs facteurs peuvent mettre à mal la stratégie idéale des partis : l'étape précédente du traitement, c'est-à-dire l'attention accordée au thème environnemental ; les évolutions de l'agenda de l'environnement et les conditions socio-économiques ; les positions idéologiques et institutionnelles des partis ; la menace posée par des concurrents écologistes.

1.2.1. L'impact de l'attention au thème

Que la saillance du thème environnemental ait un impact sur la saillance des enjeux qui le composent est parfaitement logique. Dès le début des années 1990, Frank Baumgartner et Brian Jones montraient que les variations de l'attention générale accordée au thème du nucléaire civil était fortement liée à la transformation des cadrages de ce thème (1993, chap. 4). De même, dans ses travaux conjuguant l'étude de l'attention thématique et de l'attention aux enjeux (ce qu'elle appelle sous-enjeux) dans le *New York Times*, Amber Boydstun confirme le lien entre attention médiatique à un grand secteur et diversité de cette attention aux différents sous-enjeux qui composent ce secteur (2013).

Ce résultat devrait se voir confirmer par l'étude des agendas partisans. Un parti qui parle peu d'environnement ne peut en toute logique pas entrer dans le détail de ses propositions et se saisir d'un grand nombre d'enjeux. Et le corollaire est vrai. En accordant une large part de son attention à l'environnement en général, un parti s'offre la possibilité de préciser les questions environnementales qu'il souhaite traiter s'il accède au pouvoir. D'ailleurs, les

quelques travaux s'intéressant au cadrage partisan aboutissent à ces conclusions. Ainsi, Régis Dandoy montre que les variations de saillance dans le traitement des enjeux migratoires vont de pair avec des variations des « secteurs », pour reprendre le terme de l'auteur, des politiques migratoires mis en avant (2011b, p. 26). De même, Caterina Froio et Pietro Castelli concluent à « la multidimensionalité croissante du débat sur l'immigration dans la compétition partisane », qui croit parallèlement à la saillance générale de l'immigration (2012, p. 32). Nous en venions aux mêmes conclusions sur la saillance des enjeux européens : la diversité des enjeux européens évolue parallèlement à la saillance générale de l'Europe dans les programmes (Guinaudeau et Persico, 2013). Parallèlement à cette diversité croissante, on peut aussi penser que l'augmentation de la saillance accordée au thème environnemental aille de pair avec une hausse de la précision avec laquelle les partis traitent les différents enjeux. Saillance thématique, diversité des enjeux, et précision devraient aller de pair. Le premier ensemble d'hypothèses de ce chapitre, relatifs à la saillance thématique de l'environnement, est donc le suivant:

H2a. Plus un grand parti de gouvernement accorde une attention élevée au thème environnemental, plus la diversité des enjeux environnementaux mis en avant devrait augmenter.

H2b. Plus un grand parti de gouvernement accorde une attention élevée au thème environnemental, plus le degré de précision des enjeux mis en avant devrait augmenter.

Cette hypothèse, si elle se vérifie, n'est pas sans conséquence sur la suite des développements de ce chapitre. En effet, si la saillance du thème est faible, les hypothèses que nous explicitons ci-dessous auront moins de chance d'être validées, puisque l'impact des éléments influençant le cadrage partisan des questions d'environnement est borné par une faible attention à l'environnement en général. Par exemple, au vu de la trajectoire croissante de l'attention au thème environnemental depuis les années 1960, mise en évidence dans le Chapitre 4, on peut penser que nos hypothèses ont plus de chances d'être vérifiées à la fin de la période étudiée.

1.2.2. L'impact des transformations du problème environnemental dans les autres agendas et des conditions socioéconomiques et environnementales

Nous avons expliqué dans le Chapitre 4 comment la stratégie idéale d'évitement du thème environnemental pouvait échouer face à la transformation générale de l'agenda des démocraties occidentales, liées au déploiement du clivage Écologie/Productivisme, et à la réalité des conditions environnementales. L'arrivée de l'environnement à l'agenda et l'aggravation de la situation se sont imposées aux grands partis de gouvernement qui n'ont eu d'autres choix que d'accorder un peu de leur attention à l'environnement, sous peine d'apparaître comme déconnectés de la réalité des citoyens occidentaux. Il paraît crédible de considérer que le mécanisme sera similaire en ce qui concerne l'attention aux enjeux. Les grands partis de gouvernement devraient accorder leur attention en priorité aux enjeux qui sont au sommet de l'agenda à proximité de l'élection.

Ce principe général devrait se décliner de plusieurs manières. D'abord, comme l'ont bien décrit Valérie Lacroix et Edwin Zaccàï, les enjeux environnementaux se sont transformés depuis leur apparition à l'agenda. Les deux auteurs notent une transformation des représentations de l'environnement et distinguent deux périodes : celle des années 1970 et 1980, dominées par les enjeux locaux et régionaux, liés aux problématiques de l'eau, de l'air, de la faune, de la flore, des pluies acides et du nucléaire, et par une préférence pour le dirigisme et la contrainte pour répondre à ces enjeux ; la seconde période, qui court des années 1990 à la fin des années 2000, est dominée par des enjeux mondiaux, comme la biodiversité, les OGM et le changement climatique (Lacroix et Zaccàï, 2010). Les travaux sur les politiques publiques environnementales au Royaume-Uni dressent une lecture similaire : c'est le cas des enjeux liés aux pollutions de l'eau, de l'air, des pluies acides et du nucléaire lors de la première période, auxquels il convient d'ajouter les enjeux liés à la souffrance animale, historiquement présents à l'agenda au Royaume-Uni (Kean, 1998) et qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'écologie britannique (Carter, 2007 ; Owens, 1986). Dans la seconde période, on note, au Royaume-Uni une moindre importance de la critique anti-productiviste et des enjeux liés au développement soutenable, c'est-à-dire de la transformation de l'économie par l'écologie (Carter, 2007 ; Garner, 2000). On peut faire l'hypothèse selon laquelle les grands partis de gouvernement, dont le choix de mettre en avant les enjeux environnementaux est guidé en partie par la nécessité d'apporter une réponse aux transformations de l'agenda public, suivent ces évolutions. Cela signifie que deux dimensions devraient être prédominante dans les transformations du cadrage des enjeux

environnementaux : la dimension temporelle, car les enjeux présents à l'agenda de l'environnement évolue avec le temps ; la dimension nationale, car certains enjeux sont propres au Royaume-Uni quand d'autres sont propres à la France.

De même, les partis devraient se montrer réactifs aux évènements focalisants tels que nous les avons présentés dans le Chapitre 1 de cette thèse, et qui ont été pour beaucoup dans l'apparition de l'environnement à l'agenda des sociétés occidentales. On pense aux catastrophes naturelles et technologiques (nucléaires, notamment), dont on connaît le potentiel perturbateur de l'équilibre des agendas (Baumgartner et Jones, 1993 ; Birkland, 1997, 1998). Ces évènements focalisants devraient avoir une influence d'autant plus importante qu'ils se sont déroulés en amont d'une élection.

Depuis 1981, huit évènements focalisants ressortent de l'étude des catastrophes et des crises environnementales que nous avons menée dans le Chapitre 1 (Gautier, 2012). Ils peuvent avoir affecté le développement du clivage Écologie/Productivisme en France et au Royaume-Uni et sont listés dans le Tableau 5.1 ci-dessous. L'effet attendu sur les stratégies partisanes en fonction de la proximité à l'élection et de la gravité de l'évènement pour le pays est également précisé.

Tableau 5.1
Liste des crises et catastrophes environnementales les plus marquantes en France et au Royaume-Uni (1981-2012) et effets attendus sur les réactions partisanes lors de l'élection suivante

Évènement	Date	Effet attendu (France)	Effet attendu (RU)
Bhopal (catastrophe industrielle)	1984	Modéré (1986)	Faible (1987)
Tchernobyl (catastrophe nucléaire)	1986	Fort (1988)	Fort (1987)
Exxon Valdez (marée noire)	1989	Faible (1993)	Faible (1992)
Vache folle (crise sanitaire)	1996-2000	Modéré (1997 et 2002)	Fort (1997 et 2001) ¹⁶⁸
Erika (marée noire)	2000	Fort (2002)	Modéré (2001) ¹⁶⁹
AZF (catastrophe industrielle)	2001	Fort (2002)	Faible (2001)
Prestige (marée noire)	2003	Faible (2007)	Faible (2005)
Fukushima (catastrophe nucléaire)	2011	Fort (2012)	-

Source : (Gautier, 2012)

¹⁶⁸ La crise de la vache folle a touché le Royaume-Uni beaucoup plus durement que la France, notamment à cause de l'interdiction d'exportation de viande bovine britannique sur le continent européen.

¹⁶⁹ Le naufrage de l'Erika a touché la France beaucoup plus durement que le Royaume-Uni, qui n'a eu presque aucune de ses plages souillées par la marée noire.

Par ailleurs, il est possible que les partis réagissent aux transformations des conditions objectives, au cœur du déploiement du clivage Écologie/Productivisme, que sont la croissance économique, d'une part, et l'impact des modes de vie sur les ressources naturelles. Nous pouvons donc penser que plus la croissance économique sera élevée, plus les partis auront tendance à se faire précis et divers dans leur cadrage de l'environnement, car l'espace des problèmes politiques se libère – le principal problème, la croissance économique, est réglé – et leur permet d'afficher un profil plus soucieux de l'environnement. De même, l'augmentation de l'empreinte écologique devrait inciter les grands partis de gouvernement à accroître la diversité et la précision des enjeux environnementaux mobilisés, de manière à convaincre les électeurs qu'ils ont des propositions concrètes pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Cela nous permet de poser l'ensemble d'hypothèse suivant.

H3a. Les enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement devraient évoluer au cours du temps pour suivre les mutations des représentations de l'environnement dans la société. Il devrait donc y avoir des différences temporelles entre la France et la Grande-Bretagne dans les enjeux mis en avant par les grands partis de gouvernement.

H3b. Les grands partis de gouvernement devraient mettre en avant les enjeux environnementaux liés à des grandes catastrophes ou crises environnementales si elles se sont déroulées à proximité de l'élection.

H3c. Des partis confrontés à une forte croissance économique devraient augmenter la diversité des enjeux environnementaux mis en avant.

H3d. Des partis confrontés à une forte croissance économique devraient augmenter la précision des enjeux environnementaux mis en avant.

H3e. Des partis confrontés à une dégradation de la situation environnementale devraient diminuer la diversité des enjeux environnementaux mis en avant.

H3f. Des partis confrontés à une dégradation de la situation environnementale devraient diminuer la précision des enjeux environnementaux mis en avant.

Ces hypothèses devraient expliquer une partie de la variance des enjeux mis en avant entre les périodes et entre les pays – eu égard aux légères différences de perception des enjeux environnementaux, à l'impact différencié des événements focalisants, et au différentiel de

croissance économique et de gravité de la crise environnementale. Par contre, elles ne devraient pas permettre de comprendre les différences entre des partis d'un même pays, à la différence de l'ensemble d'hypothèses suivant, qui permet de distinguer entre les partis d'un même pays en fonction de leur position sur l'axe gauche droite, ou de leur position institutionnelle.

1.2.3. L'influence des positions institutionnelles et idéologiques

Les partis de gauche devraient être plus susceptibles de diversifier les enjeux environnementaux mis en avant et de se faire précis quant aux propositions élaborées, en raison de la menace plus forte que font peser sur eux les partis écologistes (Meguid, 2008 ; Spoon, Hobolt et De Vries, 2012), de l'attachement de leur électorat potentiel à la protection de l'environnement (Bozonnet, 2003 ; Dunlap et McCright, 2008 ; Pingaud, 2010) et de la concordance entre saillance thématique et saillance des enjeux (Hypothèse 1). De la sorte, les mécanismes mis en lumière dans le Chapitre 4, selon lesquels les partis de gauche ont accordé une attention plus élevée au thème environnemental que les partis de droite, devraient fonctionner aussi pour la diversité et la précision des enjeux environnementaux mis en avant.

Par ailleurs, les résultats de la littérature relative à la compétition sur enjeux mènent aussi à penser qu'un parti au pouvoir peut plus difficilement diversifier les thèmes et enjeux qu'il met en avant, car son agenda est souvent limité et qu'il préfère minimiser la prise de risque (Green-Pedersen, 2007 ; Meguid, 2005 ; Van Spanje, 2010). Les partis d'opposition, au contraire, peuvent et doivent prendre le risque de remettre en cause l'agenda politique national en tentant d'imposer de nouveaux enjeux dans le débat (Adams et Somer-Topcu, 2009 ; Carter, 2005 ; De Vries et Hobolt, 2012). Cette préférence de l'opposition pour la mise en avant de nouveaux enjeux nous a d'ailleurs été illustrée par le député travailliste Gerald Kaufman lors de l'entretien qu'il nous a accordé :

« Quand vous êtes dans l'opposition, vous pouvez dire ce que vous voulez. Quand le Parti travailliste a perdu le pouvoir en Israël en 1977, Abba Eban qui était Ministre des affaires étrangères a dit quelque chose de très vrai, quand on lui a demandé quelle était la différence maintenant qu'il n'était plus Ministre des Affaires étrangères : "Quand vous êtes au gouvernement, vous vous réveillez le matin en vous demandant 'Qu'est ce qu'il faut que je fasse aujourd'hui ?'. Quand vous êtes dans l'opposition, vous vous réveillez le matin en vous demandant 'Qu'est ce qu'il faut que je dise aujourd'hui ?' »¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Entretien avec Gerald Kaufman, le 14 décembre 2010.

Nous pouvons donc poser l'ensemble d'hypothèses suivant :

H4a. Le Parti socialiste et le Labour devraient mettre en avant une plus grande diversité d'enjeux environnementaux que l'UMP et les Conservateurs.

H4b. Le Parti socialiste et le Labour devraient mettre en avant des enjeux environnementaux plus précis que l'UMP et les Conservateurs.

H4c. Dans l'opposition, les partis devraient mettre en avant une plus grande diversité d'enjeux que les partis au pouvoir.

H4d. Dans l'opposition, les partis devraient mettre en avant des enjeux environnementaux plus précis que les partis au pouvoir.

Mais les caractéristiques idéologiques et institutionnelles n'expliquent pas tout. Rappelons que la principale raison pour laquelle les grands partis de gouvernement doivent se saisir du thème environnemental, et donc sélectionner les enjeux qu'ils mettent en avant, réside dans le déploiement du clivage Écologie/Productivisme, matérialisé, dans le champ politique, par l'apparition et le développement des partis verts.

1.2.4. L'influence de la menace posée par les partis écologistes

Les hypothèses que l'on peut développer quant à l'influence des partis verts sur les stratégies de sélection des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement sont variées. D'ailleurs, les auteurs travaillant sur la question de la réaction des partis dominants vis-à-vis des partis niches font aussi l'hypothèse de réactions distinctes. Les partis peuvent d'abord prendre le contre-pied des partis niches en refusant de s'intéresser aux enjeux qu'ils développent. C'est cette stratégie que Guillaume Sainteny voit pointer en matière d'environnement, chez les partis de droite français au début des années 1980 en France, puisque ces partis ne traitent les enjeux environnementaux que par un prisme particulier, celui du développement industriel, un enjeu absent des revendications écologistes (Sainteny, 1999). Cela correspondrait à la stratégie « adversariale » mise en évidence par Bonnie Meguid (2008). Ils peuvent au contraire récupérer un certain nombre des enjeux mis en avant par les partis niches. C'est par exemple le cas des partis dominants autrichiens en matière d'immigration et

d'intégration, pour lesquels les enjeux mis en avant se rapprochent de ceux mobilisés par le parti d'extrême droite (Gruber, 2014, p. 150). Cela correspondrait à la stratégie « accommodante » mise en lumière par Bonnie Meguid.

Ainsi, deux hypothèses sont plausibles : le succès du parti vert pourrait inciter les grands partis de gouvernement français, qui sont les seuls à être confrontés à un parti vert réellement menaçant, à adopter des propositions très générales, peu diverses et/ou éloignées des revendications écologistes traditionnelles. Cette stratégie est à même d'affaiblir le parti niche écologiste, en lui accordant un *issue ownership* (du point de vue des enjeux, tout en lui contestant le *thematic ownership* (du point de vue des thèmes) comme nous l'avons vu dans le Chapitre 4. Cela évite de laisser les partis écologistes monopoliser un thème potentiellement porteur et en tout cas largement présent à l'agenda des sociétés occidentales. Cette vision correspondrait à la grille de lecture traditionnelle des théories de l'attention, celle de l'accentuation sélective (*selective emphasis*).

Mais on peut aussi faire l'hypothèse alternative, selon laquelle le succès des écologistes pourrait mener les grands partis de gouvernement, notamment en France, à se saisir d'enjeux environnementaux précis et plus nombreux, dans la logique de l'*issue uptake*, afin de ne pas laisser le monopole des enjeux écologistes aux partis verts. À cette étape du travail, et au vu des résultats du Chapitre 4, qui montraient que les grands partis de gouvernement tendaient à accorder moins d'attention à l'environnement à mesure que les partis verts obtenaient de meilleurs résultats électoraux, nous optons plutôt pour la première hypothèse qui devraient voir les partis français privilégier une faible diversité et une forte généralité.

Cela étant, en ce qui concerne l'association entre partis et enjeux, les partis français devraient plus largement se concentrer sur les enjeux environnementaux portés par les écologistes. En effet, les partis Verts devraient avoir une importance déterminante dans la mise sur agenda des enjeux environnementaux. Cela nous a été confirmé lors de l'entretien avec Frédéric Guerrien, collaborateur du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, pour lequel les écologistes jouent un rôle d'alerte auprès des autres partis sur de nombreux enjeux : « Les écologistes s'emploient beaucoup, et ils sont reconnus pour ça par leur travail au sein de l'Assemblée nationale, à faire émerger des sujets innovants »¹⁷¹. Cette influence nous a aussi été confirmée par de nombreux membres des autres partis. Ce mécanisme qui fonctionne à l'échelle du parlement pourrait également fonctionner à l'échelle de la compétition électorale.

¹⁷¹ Entretien avec Frédéric Guerrien, le 18 avril 2014.

Enfin, l'influence des partis écologistes sur les stratégies de cadrage de l'environnement devrait s'observer quand un grand parti de gouvernement sort, ou s'apprête à entrer en coalition avec les écologistes – trois observations seulement correspondent à cet hypothèse, le cas du PS en 1997, 2002 et 2012. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que la participation à une coalition avec les écologistes avait pour conséquence de faire diminuer l'attention de ce parti au thème environnemental, dans une logique de « sous-traitance » du thème environnemental. De la même manière, cela devrait entraîner une diminution de la diversité et de la précision des enjeux environnementaux mis en avant. Nous pouvons donc poser l'ensemble d'hypothèses suivant :

H5a. Les partis français devraient diminuer la diversité des enjeux environnementaux mis en avant.

H5b. Les partis français devraient diminuer la précision des enjeux environnementaux mis en avant.

H5c. Les partis français devraient privilégier les enjeux qui sont au cœur des revendications des écologistes.

H5d. Le Parti socialiste devrait diminuer la diversité des enjeux environnementaux mis en avant en 1997, 2002, et 2012.

H5e. Le Parti socialiste devrait diminuer la précision des enjeux environnementaux mis en avant en 1997, 2002 et 2012.

Cinq ensembles d'hypothèses structurent donc ce chapitre qui vise à expliquer les variations dans la sélection des enjeux par les grands partis de gouvernement. La section suivante entre dans le détail de l'opérationnalisation de leur test. Pour des raisons évidentes de faisabilité, le *design* de recherche employé dans ce chapitre se fonde sur l'étude approfondie des programmes de quatre partis, l'UMP, le PS, les Conservateurs et les Travaillistes depuis 1980, et utilise diverses méthodes statistiques et qualitatives pour vérifier si les hypothèses que nous avons exposées ci-dessus se vérifient.

2. Opérationnalisation

Cette section commence par présenter la base de données utilisée dans ce chapitre, constituée à partir d'un codage systématique des programmes électoraux des quatre partis sélectionnés. Elle détaille ensuite les variables et les méthodes statistiques choisies pour tester nos

hypothèses, notamment les trois indicateurs – généralité, diversité et association entre enjeux, partis et périodes – qui nous paraissent pertinents pour étudier les transformations de l’attention aux enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement. Il convient d’ores et déjà de souligner que ce chapitre, fondé sur une définition des enjeux plus fine que celle retenue classiquement dans la littérature relative à la compétition sur enjeux, est plus exploratoire que le Chapitre 4, pour lequel nous disposons d’un large échantillon et d’une base de données suffisamment grande pour utiliser des méthodes inférentielles multivariées afin de tester nos hypothèses. Ici, nous sommes limités par le nombre de cas et devons faire appel à une diversité de méthodes, pour l’essentiel bivariées, mais aussi descriptives, de manière à disposer d’une confirmation partielle de nos hypothèses.

2.1. Données

Comme nous l’avons expliqué dans le Chapitre 3, l’essentiel de l’administration de la preuve de ce travail repose sur l’utilisation des programmes électoraux des partis qui nous intéressent. C’était vrai dans le Chapitre 4, où nous avons utilisé une mesure de la saillance de l’environnement, considéré comme un thème général, dans les programmes à partir des données CMP. Cela demeure vrai dans ce chapitre où les programmes électoraux constituent le principal matériau d’étude de l’attention que les grands partis de gouvernement accordent aux différents enjeux environnementaux.

2.1.1. Les données du Comparative Agendas Project

Toutefois, les programmes sont utilisés dans ce chapitre de manière plus fine. En effet, nous avons procédé à un codage systématique de toutes les propositions et affirmations consacrées à l’environnement dans les programmes électoraux des quatre grands partis de gouvernement qui nous intéressent, lors des campagnes pour les élections législatives – en France – et générales – au Royaume-Uni. La liste de ces programmes, ainsi que leur référence est incluse dans le Tableau 5.2 ci-dessous.

Tableau 5.2
Liste des programmes utilisés dans les Chapitres 5 et 6

Année	Parti	Titre du programme	Référence
1983	Conservative Party	<i>The Challenge of Our Times. The Conservative Manifesto 1983</i>	(Conservative Party, 1983)
1987	Conservative Party	<i>The Next Moves Forward. The Conservative Manifesto 1987</i>	(Conservative Party, 1987)
1992	Conservative Party	<i>The Best Future for Britain. The Conservative Manifesto 1992</i>	(Conservative Party, 1992)
1997	Conservative Party	<i>You can only be sure with the Conservatives. The Conservative Manifesto 1997</i>	(Conservative Party, 1997)
2001	Conservative Party	<i>Time for Common Sense. The Conservative Party Manifesto 2001</i>	(Conservative Party, 2001)
2005	Conservative Party	<i>Are you thinking what we are thinking? The Conservative Election Manifesto 2005</i>	(Conservative Party, 2005)
2010	Conservative Party	<i>Invitation to join the government of Britain. The Conservative Manifesto 2010</i>	(Conservative Party, 2010)
1983	Labour Party	<i>The New Hope for Britain. Labour's Manifesto 1983</i>	(Labour Party, 1983)
1987	Labour Party	<i>Britain will win. Labour manifesto, June 1987</i>	(Labour Party, 1987)
1992	Labour Party	<i>Labour's election manifesto. It's time to get Britain working again</i>	(Labour Party, 1992)
1997	Labour Party	<i>New Labour because Britain deserves better. Labour Party Election Manifesto 1997</i>	(Labour Party, 1997)
2001	Labour Party	<i>Ambitions for Britain. Labour Party Election Manifesto 2001</i>	(Labour Party, 2001)
2005	Labour Party	<i>Britain Forward Not Back. The Labour Party Manifesto 2005</i>	(Labour Party, 2005)
2010	Labour Party	<i>A Future Fair for All. The Labour Party Manifesto 2010</i>	(Labour Party, 2010)
1981	RPR	<i>Avec Jacques Chirac : Pour une nouvelle majorité</i>	(Rassemblement Pour la République, 1981)
1986	RPR	<i>Le renouveau. Pacte RPR pour la France</i>	(Rassemblement Pour la République, 1986)
1988	RPR	<i>Discours de Jacques Chirac, Vincennes, Dimanche 20 mars 1988</i>	(Chirac, 1988)
1993	RPR	<i>La France en mouvement. Rassembler pour changer</i>	(Rassemblement Pour la République, 1993)
1997	RPR-UDF	<i>Un nouvel élan pour la France. Plateforme d'Union RPR-UDF</i>	(RPR & UDF 1997)
2002	UMP	<i>Programme de l'UMP pour les élections législatives de 2002</i>	(Union pour la Majorité présidentielle, 2002)
2007	UMP	<i>Contrat de législature 2007-2012</i>	(Union pour un Mouvement populaire, 2007)
2012	UMP	<i>Le projet UMP 2012. Protéger et préparer l'avenir des enfants de la France</i>	(Union pour un Mouvement populaire, 2012)
1981	PS	<i>110 propositions pour la France</i>	(Parti socialiste, 1981)
1986	PS	<i>Plateforme du Parti socialiste pour les élections législatives du 16 mars 1986</i>	(Parti socialiste, 1986)
1988	PS	<i>Propositions pour la France</i>	(Parti socialiste, 1988)
1993	PS	<i>Le contrat pour la France 1993-1998</i>	(Parti socialiste, 1993)
1997	PS	<i>Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France</i>	(Parti socialiste, 1997)
2002	PS	<i>Programme pour les législatives 2002</i>	(Parti socialiste, 2002)
2007	PS	<i>Programme du Parti socialiste pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2007</i>	(Parti socialiste, 2007)
2012	PS	<i>Le changement. Projet socialiste 2012</i>	(Parti socialiste, 2011)

Celui-ci permet de constater que tous les programmes n'ont pas forcément un statut et un format similaire dans les deux pays et au cours de la période considérée (voir Gemenis, 2010 pour une bonne discussion sur le sujet des différents types de matériaux programmatiques dont dispose le chercheur souhaitant comparer la compétition sur enjeux), et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, dans la vie politique britannique, les programmes électoraux jouent un rôle déterminant de longue date et chaque parti publie systématiquement un manifeste – d'une longueur de vingt à quarante de pages – en vue de l'élection. En un sens, les manifestes britanniques sont les idéaux-types des programmes électoraux, et c'est eux qui ont servi de modèle aux premiers chercheurs intéressés par l'étude des mécanismes de l'attention dans les campagnes électorales (Kavanagh, 1981). Ceci est d'autant plus vrai que la vie politique britannique n'a jamais fait l'expérience des coalitions pré-électorales entre plusieurs partis et est structurée, au niveau national, par les seules élections parlementaires. Ainsi, d'une certaine manière, chaque programme britannique a un statut similaire.

Au contraire, les programmes électoraux français se caractérisent par une longueur variable – entre 7 et plus de 50 pages. Dans certains cas, comme pour le RPR lors des élections législatives de 1988, aucun programme à proprement parler n'a été publié et les chercheurs souhaitant mesurer les positions partisans, y compris dans le cadre du CAP¹⁷², ont dû utiliser des discours en lieu et place d'un programme. Écueil supplémentaire, certains programmes sont ceux d'une coalition préélectorale entre deux partis, comme c'est le cas pour le RPR et l'UDF en 1997. Dans ce cas, c'est ce document qui nous a néanmoins permis de mesurer le traitement des enjeux environnementaux, dans la mesure où il présente la position de consensus issue de négociations devant mener à la conquête du pouvoir. Enfin, toutes les élections législatives françaises n'ont pas le même statut, en fonction du moment où elles se tiennent. Cela pourrait avoir une influence sur les programmes : si les programmes publiés lors de la campagne pour des élections législatives ayant lieu indépendamment d'une élection présidentielle peuvent être comparables aux programmes britanniques, force est de constater que, lorsque les élections législatives suivent une élection présidentielle, ces programmes peuvent avoir un statut différent. Dans ce cas, les élections législatives ne

¹⁷² Nous avons participé à la collecte des programmes utilisés pour le CAP et ce choix de travailler à partir de discours a été décidé après de multiples et infructueuses recherches dans les divers lieux susceptibles d'avoir archivé le programme électoral – Bibliothèque du CEVIPOF – Centre de recherches politiques de Sciences Po, Bibliothèque nationale de France, UMP, etc -- et après avoir comparé l'ensemble des documents disponibles publiés par le RPR en 1988 – puisque c'est bien de ce programme qu'il s'agit.

déterminent plus le pouvoir national et se contentent souvent de valider le résultat de l'élection présidentielle.

Nous avons toutefois décidé de travailler exclusivement à partir des programmes des élections législatives, y compris en année présidentielle. D'une part, cela augmente la comparabilité de la recherche avec le cas britannique – on s'intéresse bien aux mêmes élections. D'autre part, en année présidentielle, les propositions contenues dans les programmes présidentiels et programmes législatifs, quand le parti publie deux documents distincts, ce qui est loin d'être toujours le cas, sont souvent très similaires – le plus souvent, la différence réside dans le fait que le programme présidentiel est légèrement plus court.

En outre, nous avons préféré ne pas inclure les programmes des partis verts dans cette analyse pour plusieurs raisons. D'abord, les programmes des partis écologistes sont majoritairement orientés autour des questions d'environnement et traitent de la quasi-totalité des enjeux environnementaux en des termes très précis (Katsanidou et Gemenis, 2010 ; Spoon, 2009). Cela rend très délicate la comparaison avec les programmes des grands partis de gouvernement, puisque les variations internes aux partis verts captent une grande partie de la variance générale. Par ailleurs, notre travail porte en priorité sur les grands partis de gouvernement, qui sont étrangers initialement au clivage né de l'écologie politique et sur la compétition sur enjeux entre ces partis. Enfin, ces programmes n'étaient pas tous disponibles sur la période sélectionnée – le programme du *Green Party* britannique, notamment, n'est disponible que depuis 1997 ; celui des Verts français depuis 1993 – rendant délicate la comparaison longitudinale.

Pour opérer une analyse fine des propositions de ces grands partis sur l'environnement, nous nous sommes fondés sur le codage des programmes réalisé dans le cadre du *Comparative Agendas Project* (CAP). Ce projet, qui vise à mesurer les variations du contenu thématique de divers agendas de politique publique – législations, discours de politique générale, médias, programme électoraux, etc. – s'appuie sur une grille de codage qui permet de catégoriser chaque item de cet agendas (loi, article de presse, quasi-phrase d'un discours ou d'un programme électoral, etc.) dans l'un des 29 thèmes – et 250 sous-thèmes – de politique publique¹⁷³.

¹⁷³ Le nombre de thèmes et de sous-thèmes inclus dans la grille de codage varie légèrement selon les pays, mais il demeure toujours possible de comparer et unifier les différentes grilles de codage. Pour consulter la grille de codage originale du projet américain on pourra visiter la page suivante : <http://policyagendas.org>. Pour consulter la grille de codage du projet français : <http://www.agendas-france.fr>. Pour consulter la grille de codage du projet britannique :

Cette grille de codage est exhaustive et exclusive dans la mesure où chaque item peut être inclus dans une, et une seule, catégorie de politique publique (Baumgartner, Green-Pedersen et Jones, 2008). En ce qui concerne le versant partisan de ce projet comparé, les chercheurs du CAP ont aussi intégré un deuxième niveau de codage thématique, qui permet de conserver l'exclusivité thématique de la première catégorie, tout en permettant de considérer les enjeux qui touchent à deux catégories de politique publique à la fois (Brouard, Grossman et Guinaudeau, 2012 ; Guinaudeau et Zicha, 2009). Ainsi, par exemple, une quasi-phrase¹⁷⁴ – la quasi-phrase constitue, comme dans le cas du CMP, l'unité de codage des programmes partisans dans le cadre du CAP – visant à instaurer une fiscalité écologique sera classée dans la catégorie fiscalité en ce qui concerne le premier niveau de codage, et dans la catégorie environnement, en ce qui concerne le second niveau de codage.

Il est aisé de percevoir l'intérêt d'un tel double codage pour les questions posées dans ce travail de recherche : cela rend possible de sélectionner l'ensemble des propositions touchant aux thèmes qui nous intéressent. Nous avons pu ainsi extraire des données du CAP l'ensemble des quasi-phrases consacrées aux enjeux environnementaux, que ce soit au titre de la catégorie principale ou de celui de la catégorie secondaire. Plus précisément, nous avons considéré comme relevant de l'environnement l'ensemble des quasi-phrases classées par les codeurs dans les catégories suivantes : « Environnement », « Énergie », « Transports », « Domaine public et gestion de l'eau », « Risques et catastrophes naturels et météorologiques », « Incendies et accidents » et une partie de la catégorie « Agriculture, pêche et sylviculture » – en sélectionnant pour cette dernière catégorie, les sous-catégories liées directement à l'environnement¹⁷⁵.

Inclure les transports ou l'énergie dans cette sélection peut être discutable mais a été guidé par le souci de prendre en considération l'ensemble des politiques publiques qui ont été la cible des revendications du mouvement écologiste dès ses balbutiements. Il paraissait difficile d'ignorer les propositions relatives au nucléaire civil (catégorie « Énergie »), au développement de la mobilité douce ou du ferroutage (catégorie « Transports »), ou encore à la sécurité sanitaire des produits agricoles, intimement liée aux conséquences néfastes de

policyagendasuk.wordpress.com. Nous reproduisons, dans le Tableau A.11, en annexe, la liste des grandes catégories du projet Agendas France.

¹⁷⁴ Une quasi-phrase est un argument. Une phrase peut donc contenir plusieurs quasi-phrases et donc plusieurs arguments. La sélection des quasi-phrases dans le projet CAP suit les conseils édictés par les initiateurs du *Comparative Manifestos Project* (Budge et al., 2001 A.2), légèrement remaniés dans le cadre du CAP (Guinaudeau et Zicha, 2009).

¹⁷⁵ Le Tableau A.12, en annexe, dresse la liste de toutes les catégories et sous-catégories concernées et conservées pour l'étude qui suit.

l'agriculture intensive (catégorie « Agriculture, pêche et sylviculture »). Cela ramène à la nature profondément multisectorielle de l'environnement, bien rappelée par Robert Ladrech à propos des politiques relatives au changement climatique – qui constituent pourtant à elles seules un sous-ensemble des politiques environnementales (2011, p. 15). Les politiques de transport et d'énergie, ainsi qu'une partie des politiques agricoles, font partie intégrante des politiques environnementales et les élargissements récents du périmètre de la plupart des Ministères de l'environnement européens en sont la meilleure preuve (Laville, 2010). De la sorte, à partir des 30 programmes de partis dont nous disposons, nous avons constitué un corpus de 3 151 quasi-phrases dont les caractéristiques sont détaillées dans le Tableau 5.3 ci-dessous.

Tableau 5.3
Caractéristiques du corpus

Nombre de partis	4
Nombre de programmes	30
Nombre total de quasi-phrases consacrées à l'environnement (thème)	3 151
Pourcentage moyen des programmes consacré à l'environnement (thème)	7,39

La fiabilité des données produites dans le cadre du CAP est assurée par la formation initiale des codeurs, suivie d'une procédure de double-codage (Guinaudeau et Zicha, 2009), des pratiques conseillées par la plupart des manuels d'analyse de contenu (Krippendorff, 2004). Pour apprécier la qualité générale de la mesure de l'attention aux enjeux environnementaux offerte par les données du CAP, on peut aussi la comparer à d'autres mesures, par exemple celle du CMP dont l'objectif est similaire – cela revient à évaluer la validité convergente de cet indicateur (Weber, 1990, p. 19). Or, même si le pourcentage général d'attention à l'environnement¹⁷⁶ obtenu avec cette nouvelle mesure est plus élevé que dans le cas de l'indicateur issu des données CMP, utilisé dans le Chapitre 4 – ce qui s'explique par l'élargissement des enjeux environnementaux aux transports et à l'agriculture –, les deux indicateurs sont fortement corrélés. Le coefficient de corrélation entre les deux mesures s'élève à 0,71 . Si l'on ajoute à l'indicateur utilisé dans le Chapitre 4 la catégorie « Agriculture : Positif », les niveaux d'attention sont cette fois de même ampleur et la corrélation est presque

¹⁷⁶ Pourcentage obtenu en divisant le nombre de quasi-phrases consacrées à l'environnement par le nombre total de quasi-phrases dans le programme.

aussi élevée ($r=0,68$). La Série de graphiques A.21, en annexe, représente les évolutions comparées de ces trois indicateurs pour chacun des partis étudiés. Ces corrélations élevées entre les indicateurs montre que, en définitive, la mesure de la saillance utilisée dans le Chapitre 4 était pertinente. L'utilisation des données du CAP n'avait pas franchement d'utilité alors que l'on s'intéressait exclusivement à la saillance thématique – pour l'environnement en tout cas. Et ce d'autant plus que l'utilisation des données du CMP permettait de faire porter l'étude sur un plus grand nombre de cas.

2.1.2. Le codage des parties de programmes consacrées à l'environnement : la mise en évidence de 87 enjeux environnementaux

Pour étudier l'attention aux enjeux, les données du CAP, qui sont codées à un niveau plus fin – celui des sous-catégories de politique publique – et qui rendent accessibles la source textuelle, sont plus utiles. En effet, en recodant l'ensemble des 3151 quasi-phrases consacrées aux 43 sous-catégories sélectionnées, nous avons pu mettre en évidence l'existence de 87 enjeux environnementaux distincts, qui reviennent au moins dix fois dans un pays donné¹⁷⁷.

Pour opérer cette distinction entre 87 enjeux, nous sommes partis de la définition des enjeux formulées dans le Chapitre 3, selon laquelle un enjeu est *une question de politique publique délimitée par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs positions*. Nous avons donc, après une lecture attentive de l'ensemble des programmes, dressé une grille de codage dressant la liste de l'ensemble des 87 enjeux environnementaux présents dans les programmes des quatre grands partis de gouvernement étudiés depuis 1981. Partant de cette grille de codage, nous avons attribué un code à l'ensemble des quasi-phrases présentes dans le corpus. La liste, ainsi que la distribution de chaque enjeu dans les programmes de chacun des partis sélectionnés apparaît dans le Tableau 5.4 ci-dessous.

¹⁷⁷ Nous avons classés les quelques enjeux qui revenaient moins de dix fois dans des catégories plus générales, par souci de simplification. Cela ne nuit pour autant pas à une acception exhaustive du cadrage des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement, qui constitue le cœur de la question de recherche de ce chapitre, car ces enjeux étaient peu nombreux.

Tableau 5.4
Les enjeux environnementaux dans les programmes des grands partis de
gouvernement français et britanniques

Catégorie CAP	Enjeu	PS (%)	UMP (%)	Lab (%)	Cons (%)	Total (%)
Agriculture	Contrôle sanitaire des animaux et des plantes	0.28	0.00	1.94	2.54	1.56
	Bien-être animal	0.00	0.30	1.45	3.39	1.65
	Transport des animaux	0.00	0.00	0.48	0.47	0.32
	Essais sur les animaux	0.00	0.00	0.58	0.66	0.41
	Pratiques d'élevage et d'abattage cruelles	0.00	0.00	0.48	1.04	0.51
	Agriculture écologique	4.44	2.08	1.65	1.32	2.22
	OGM	0.42	1.48	0.10	0.19	0.35
	Circuits courts	0.55	0.89	0.39	0.00	0.35
	Intrants agricoles	0.28	0.59	0.48	0.28	0.38
	Pêche durable	3.74	0.30	0.39	2.45	1.84
	Biocarburants	0.28	1.78	0.19	0.19	0.38
Environnement	Protéger l'environnement	5.27	12.17	8.33	6.88	7.55
	Fiscalité verte	0.97	1.78	0.48	0.38	0.7
	Ministère de l'environnement	0.69	4.15	1.36	0.47	1.21
	Education à l'environnement	0.55	1.19	0.19	0.00	0.32
	Charte de l'environnement	0.42	1.48	0.10	0.00	0.29
	Principe pollueur-payeur	0.83	2.08	0.19	0.38	0.6
	Développement soutenable	4.44	3.56	1.65	0.47	2.09
	Organisation mondiale de l'environnement	1.53	2.08	0.10	0.00	0.6
	Normes environnementales dans le commerce	1.80	4.15	0.00	0.00	0.86
	Achats publics écoresponsables	0.69	1.48	0.10	0.00	0.35
	Produits écologiques	1.53	1.19	0.10	0.19	0.57
	Santé environnementale	1.53	1.48	0.39	0.00	0.63
	Qualité de vie	0.42	1.19	0.58	0.28	0.51
	Emplois verts	0.55	0.89	0.48	0.28	0.48
	Financement de l'économie verte	0.42	0.00	0.48	0.47	0.41
	Nouveaux indicateurs de développement	2.50	0.30	0.19	0.09	0.7
	Distribution de l'eau	2.22	0.30	0.97	0.28	0.95
	Service public de l'eau	2.77	0.00	0.19	0.28	0.79
	Pollution de l'eau	2.08	0.30	1.36	0.57	1.14
	Economie d'eau	0.83	0.00	0.39	0.19	0.38
	Nouvelle tarification de l'eau	3.88	0.30	0.48	0.19	1.14
	Déchets	0.00	0.59	1.45	1.04	0.89
	Risques technologiques et naturels	1.25	0.00	0.39	0.75	0.67
	Pollution de l'air	0.69	0.89	1.16	1.04	0.98
	Couche d'ozone et pluies acides	0.00	0.00	0.48	0.38	0.29
	Changement climatique	1.25	3.56	4.07	3.39	3.14
	Diplomatie contre le changement climatique	0.14	0.00	2.91	1.23	1.4
	Quotas de gaz à effet de serre	0.00	0.00	0.78	0.19	0.32
	Recyclage	0.55	0.00	0.87	0.57	0.6
	Littoral, zones humides, eaux maritimes	0.69	0.00	0.78	1.60	0.95
	Paysages, sols et ressources en eau	0.83	1.48	1.16	3.02	1.75
	Espaces protégés et ceintures vertes	0.69	0.30	1.55	2.54	1.56
	Politiques d'aménagement vertes	0.55	2.08	1.74	2.07	1.62
Forêts	0.28	0.00	0.78	1.04	0.67	
Protéction des espèces et biodiversité	1.53	2.67	0.68	1.32	1.3	
Ressources naturelles	0.28	0.59	0.58	0.19	0.38	
Espèces en voie d'extinction	0.00	0.00	0.29	2.92	1.08	

(suite)

Catégorie CAP	Enjeu	PS (%)	UMP (%)	Lab (%)	Cons (%)	Total (%)
	Chasse	0.00	0.00	1.65	0.19	0.6
	R&D en environnement	0.55	0.59	0.39	0.09	0.35
	Industrie verte	2.64	2.97	1.16	1.32	1.75
	Tourisme vert	0.42	0.30	0.78	0.38	0.51
	Service civique de protection de l'environnement	0.28	0.59	0.29	0.00	0.22
	Aide au développement verte	0.14	0.59	0.87	0.28	0.48
	Certification et labélisation verte	1.25	0.89	0.29	0.66	0.7
Energie	Énergie	2.08	2.37	1.55	2.36	2.03
	Fiscalité énergétique	2.77	0.30	0.48	1.13	1.21
	Diversification énergétique	1.11	0.00	0.48	0.19	0.48
	Tarifification de l'énergie	2.77	0.30	1.55	1.04	1.52
	Indépendance énergétique	0.42	0.30	0.29	1.04	0.57
	Production nucléaire	3.74	3.26	1.94	1.41	2.32
	Sécurité du nucléaire	2.22	0.89	0.00	0.47	0.76
	Déchets nucléaires	0.28	0.00	0.39	0.47	0.35
	Electricité	0.83	0.00	0.39	0.94	0.63
	Réseau électrique intelligent	0.14	0.00	0.19	0.47	0.25
	Pétrole	1.25	1.19	2.03	3.02	2.09
	Charbon	0.00	0.00	1.74	1.89	1.21
	Renouvelables	4.85	3.56	2.91	2.64	3.33
	Economie d'énergie	3.61	2.08	1.84	1.41	2.13
	Efficacité énergétique des bâtiments	1.80	1.19	2.13	0.47	1.4
Transports	Transports et mobilité	2.22	2.37	3.29	0.28	1.94
	Mobilité douce	0.00	0.59	0.78	0.57	0.51
	Transports en commun urbains	2.36	1.19	4.26	3.96	3.4
	Service et prix des transports en commun	0.69	0.89	2.42	1.60	1.59
	Service public des transports en commun	0.00	0.00	2.62	2.73	1.78
	Autoroutes	0.28	0.59	1.36	2.73	1.49
	Transport aérien	0.00	2.67	1.36	4.15	2.13
	Transport ferroviaire	0.42	0.59	2.23	2.73	1.81
	Service public ferroviaire	0.28	0.00	2.42	4.43	2.35
	Lignes à grande vitesse	0.14	0.30	1.36	0.47	0.67
	Fret ferroviaire	1.25	0.89	0.58	0.38	0.7
	Service, sécurité, et prix des trains	0.00	0.00	0.78	1.13	0.63
	Transport routier	0.28	1.19	1.74	1.51	1.27
	Embouteillages	0.00	0.00	0.97	0.66	0.54
	Fret routier	1.11	3.86	0.68	0.19	0.95
	Efficacité environnementale du transport routier	1.39	2.08	1.84	2.26	1.9
	Transport maritime et fluvial	1.80	1.78	2.03	1.13	1.65
	Total	100	100	100	100	100

Le nombre de 87 enjeux environnementaux peut paraître élevé. Trop élevé sans doute pour les nombreux politistes qui se concentrent sur les deux ou trois macro-dimensions structurant la vie politique. Toutefois, nous considérons clairement que cette complexité ne nuit en rien à une analyse pertinente. Il s'agit au contraire de comprendre comment cette complexité peut aller de pair avec une analyse en terme de clivages, par exemple, qui privilégierait l'existence d'une poignée de lignes de conflit structurantes. Dans ce contexte, étudier comment les grands partis font varier la saillance de ces 87 enjeux est une façon de comprendre comment ces mêmes partis se positionnent sur le clivage Écologie/Productivisme.

Par ailleurs, ce nombre élevé d'enjeux s'explique en grande partie par la multidimensionnalité de l'environnement, que l'on retrouve dans la plupart des études sur le sujet (Lascoumes, 2008). Par exemple, l'évaluation des politiques environnementales repose sur une série d'indicateurs portant sur de multiples thèmes ou dimensions : l'Institut français de l'Environnement utilise pas moins de 280 indicateurs, répartis en 7 modules, allant de l'efficacité de l'appareil productif à la gestion de la gouvernance en passant par l'aménagement du territoire, pour mesurer les politiques publiques dans leur dimension de durabilité (Rumpala, 2009)¹⁷⁸.

Enfin, ce grand nombre d'enjeux n'est pas forcément propre à l'environnement. On retrouve une même multidimensionalité dans le cas du traitement partisan d'autres thèmes, comme l'intégration européenne. Nous avons par exemple, dans des travaux antérieurs, mis en évidence l'existence de 69 enjeux européens distincts dans la compétition partisane sur l'Europe en Allemagne, France et Royaume-Uni (Guinaudeau et Persico, 2013).

La base de données utilisée dans le Chapitre 5 – et le Chapitre 6 – est donc constituée de plus de 3000 quasi-phrases/enjeux environnementaux dans les 30 sections de programmes codées. A chaque enjeu est attribué un des 87 codes d'enjeu, ainsi, évidemment, que l'information relative au parti, au pays, et à l'année de l'élection. C'est en partant de cette base de données que nous avons pu construire les variables utilisées pour tester les hypothèses relatives à l'attention des grands partis de gouvernement aux enjeux environnementaux.

¹⁷⁸ INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT, 2001, « Propositions d'indicateurs de développement durable pour la France », *Collection Études et Travaux*, 35.

2.2. Variables et méthodes

L'objectif de ce chapitre est de mesurer et d'expliquer les variations synchroniques – entre les différents partis de gouvernement – et diachroniques – dans le temps – des stratégies de cadrage de l'environnement par les grands partis. Pour ce faire, nous nous appuyons sur trois ensembles d'indicateurs (variables dépendantes) : la diversité des enjeux mobilisés, le degré de généralité des enjeux mis en avant et les correspondances entre enjeux et programmes (quels enjeux sont mis en avant par quels partis lors de quelles élections ?). Nous utilisons aussi une série de variables indépendantes permettant de tester l'effet supposé des différents facteurs mis en avant dans les hypothèses.

2.2.1. Mesurer la diversité des enjeux environnementaux mobilisés

Le premier ensemble d'indicateurs s'attache à mesurer « le degré de diversité – de la concentration totale à la diffusion totale – dans l'attention distribuée à des items de politique publique [...] [en l'occurrence, les enjeux environnementaux], mesuré en fonction du nombre d'items utilisés et de la quantité d'attention reçue par chaque item » (Boydston, Bevan et Thomas, 2014, p. 176). Il s'agit de vérifier si les partis se concentrent sur un faible nombre d'enjeux ou si, au contraire, ils décident de mettre en avant un grand nombre d'enjeux, et si, parmi ces enjeux plus ou moins nombreux, certains reçoivent plus d'attention que d'autres.

Afin de mesurer cette diversité, nous utilisons deux indicateurs pour chaque programme : premièrement, et de façon intuitive, le nombre d'enjeux environnementaux mis en avant par le parti lors de chaque élection. Ce nombre varie entre 2 (dans le programme du RPR de 1997) et 62 (dans le programme des Conservateurs en 2010), avec une moyenne de 29,8 enjeux distincts par programme.

Toutefois, connaître le nombre d'enjeux mis en avant n'est pas nécessairement suffisant pour évaluer la diversité. La mesure simple du nombre d'enjeux ne dit pas si l'attention est distribuée de manière uniforme ou non entre les enjeux (Baumgartner, Jones et MacLeod, 2000). C'est la raison pour laquelle nous complétons cet indicateur grâce à une mesure de concentration de l'attention, l'entropie. Pour ce faire, nous utilisons l'indice H de Shannon, employé initialement en économie pour évaluer la concentration de certains marchés, et qui est considéré comme la mesure la plus pertinente pour déterminer si un parti se concentre

principalement sur un seul enjeu ou si, au contraire, son attention se répartit équitablement entre plusieurs enjeux (Boydston, Bevan et Thomas, 2014). L'indice H de Shannon augmente à mesure que la diversité augmente. Dans notre jeu de données, il varie entre 0,64 (dans le programme du RPR en 1997) et 3,78 (dans le programme des Travaillistes en 1993)¹⁷⁹, pour une moyenne de 2,8 sur l'ensemble des 30 programmes.

Ces deux indicateurs nous permettent de tester les hypothèses relatives aux variations dans la diversité de l'attention accordée par les quatre grands partis de gouvernement aux enjeux environnementaux, en utilisant diverses procédures statistiques bivariées : tests de moyennes pour les variables indépendantes qualitatives ; tests de corrélation pour les variables indépendantes quantitatives.

2.2.2. Mesurer le degré de généralité des enjeux environnementaux mobilisés

Le second ensemble d'indicateurs vise à mesurer le degré de généralité des enjeux environnementaux mobilisés par les grands partis de gouvernement. Deux indicateurs nous paraissent pertinents à cet égard. Le premier correspond au degré de précision de l'enjeu en lui-même. Dans la liste des 87 enjeux présentée dans le Tableau 5.3, trois enjeux sont clairement généraux et regroupent l'ensemble des propositions qui traitent d'une grande catégorie du CAP sans plus de détail : « Protection de l'environnement » ; « Énergie » ; « Transports et mobilités ». Le pourcentage d'attention accordé à ces enjeux généraux donne une bonne indication de la volonté des grands partis de gouvernement de ne pas entrer dans le détail des politiques environnementales quand ils se saisissent de ces enjeux. Il varie entre 0% (programme du PS en 1988) et 67% (programme du RPR en 1997), avec une moyenne de 18%.

Cet indicateur constitue la variable dépendante quantitative utilisé pour vérifier les hypothèses relatives au plus ou moins grand degré de généralité de l'attention accordée par les quatre grands partis de gouvernement aux enjeux environnementaux, en utilisant diverses procédures statistiques bivariées : tests de moyennes pour les variables indépendantes qualitatives ; tests de corrélation pour les variables indépendantes quantitatives.

¹⁷⁹ Il s'avère que l'entropie et le nombre d'enjeux sont très largement corrélés dans notre base de données. Le coefficient de corrélation s'élève à 0,93 et la relation est significative au seuil de 1%.

2.2.3. Mesurer les correspondances entre enjeux et programmes

Le test des hypothèses restantes requiert de mettre en lumière la correspondance entre enjeux et programmes, c'est-à-dire de déterminer quel parti met en avant quel enjeu lors de quelle élection. Il s'agit d'interpréter d'éventuelles différences et similarités entre ces correspondances. La difficulté pour opérer une telle analyse réside dans la structure de la base de données, constituée de 30 observations (les programmes de chaque parti lors de chaque élection) et 87 variables (les 87 enjeux). Pour résumer l'information contenue dans ce tableau, deux méthodes s'offrent à nous.

La première revient à étudier qualitativement le structure des données afin de déterminer quels enjeux sont surreprésentés dans quels programmes. Pour faciliter cette analyse qualitative, nous avons sélectionné les enjeux qui étaient les plus surreprésentés ou sous-représentés grâce à une procédure statistique simple : nous avons calculé, pour chaque enjeu et pour chaque programme, la différence entre les effectifs théoriques – le nombre théorique de mentions d'un enjeu si un parti n'avait aucune préférence à son égard – et les effectifs observés – le nombre observé de mentions de cet enjeu. Nous avons ensuite normalisé cette différence en la divisant par le nombre total d'enjeux mobilisés dans un programme¹⁸⁰. Puis nous avons sélectionné tous les enjeux pour lesquels la différence normalisée était supérieure à deux écart-types. Nous disposons ainsi de la liste des enjeux nettement surreprésentés dans le programme d'un parti donné lors d'une élection donnée. Cela nous offre la possibilité de faire une première vérification des hypothèses relatives à la correspondance entre enjeux et programmes. Nous avons opéré de même avec les instruments de politique publique promus, ou non, par les grands partis de gouvernement.

La deuxième méthode permettant d'analyser les correspondances entre enjeux et programmes est un type particulier d'analyse factorielle, l'analyse en composantes principales (ACP). L'ACP est une méthode descriptive et exploratoire, développée dans le cadre de l'école française d'analyse des données par Jean-Paul Benzécri et ses collègues (1973 ; Benzécri et Bastin, 1980). « L'ACP est un outil de réduction de dimensionnalité d'un ensemble de variables quantitatives. Elle explore les liaisons entre les variables [dans notre cas, le pourcentage de chacun des 87 enjeux dans le programme] (en fonction de leurs corrélations) et les ressemblances entre les individus [dans notre cas, les 30 sections de

¹⁸⁰ Cette procédure offre l'avantage de raisonner « à niveau de saillance générale du thème environnemental égal par ailleurs ».

programmes électoraux consacrées à l'environnement] (en fonction de leurs distances) » (Busca et Toutain, 2009, p. 7). La méthode de l'ACP consiste donc à réduire la dimension de la base de données afin de la représenter dans un espace de moindre dimension – en général, 2 ou 3 dimensions. Elle résume l'information sur deux graphiques plus facilement interprétables – le premier représente le plan factoriel et la contribution de chaque variable (les enjeux) à la constitution de ce plan ; le second représente la position de chaque individu (programme) sur ce plan factoriel (Escofier et Pagès, 2008).

Grâce à ces graphiques, il sera aisé de vérifier si l'on peut distinguer des groupes dans l'ensemble des individus et dans l'ensemble des variables, en regardant quels programmes se ressemblent, ou au contraire se distinguent, et quels enjeux sont très corrélés entre eux, ou au contraire, pas corrélés aux autres. Il sera aussi possible de mieux cerner le lien entre certains programmes et certains enjeux, en fonction de leur position sur les nouveaux axes. Les graphiques issus de l'ACP nous permettront de compléter l'analyse des surreprésentations pour mieux confirmer ou infirmer les hypothèses relatives à la correspondance entre certains enjeux ou certains instruments et certains programmes.

2.2.4. Variables indépendantes

Les variables indépendantes utilisées dans ce chapitre sont les mêmes, à peu de choses près, que celles mobilisées dans le Chapitre 4, à savoir : le pourcentage d'attention accordée au thème environnemental, considéré de manière générale, à partir des données issues du CAP ; le taux de croissance économique du pays l'année précédent l'élection ; l'empreinte écologique du pays l'année précédent l'élection ; le fait pour un parti d'être à gauche ou à droite de l'échiquier politique ; le fait pour un parti d'être au gouvernement ou dans l'opposition ; le score des Verts aux élections nationales précédentes, auquel nous adjoignons le score aux élections européennes – ce qui permet de disposer d'un point de mesure de la menace écologiste plus proche de l'élection parlementaire qui nous intéresse, et comparable dans les deux pays¹⁸¹ ; le fait pour un parti d'être en coalition avec les écologistes. Nous utilisons aussi les transformations de l'agenda environnemental telles que présentées dans la section relative aux hypothèses.

¹⁸¹ Le fait de travailler sur deux pays membres de l'Union européenne rend possible d'utiliser cette mesure de l'impact des partis écologistes, alors que c'était impossible dans le cas du Chapitre 4 qui traitait du cas de nombreux pays non-membres de l'Union européenne.

Une fois présentées ces différentes variables et méthodes, il paraît utile de faire un rappel synthétique de l'opérationnalisation de nos diverses hypothèses. Il s'agit de résumer comment chacun de ces indicateurs de cadrage sera utile au test des hypothèses présentées dans la section précédente. C'est l'objet du Tableau 5.5, ci dessous, qui liste les trois indicateurs (variables dépendantes), les hypothèses qui s'y rapportent, et les attentes formulées quant à leur évolution. Nous pourrons ensuite passer à la présentation des résultats.

Tableau 5.5
Synthèse de l'opérationnalisation : indicateurs, hypothèses et attentes formulées

Indicateur	Ensemble d'hypothèses	Hypothèses	Attentes formulées
<i>Diversité</i>	Stratégie idéale	H1a	Faible en général
	Attention au thème	H2a	Augmente avec l'attention
	Conditions économiques et environnementales	H3c	Augmente avec la croissance
		H3e	Augmente avec l'empreinte écologique
	Idéologie et institutions	H4a	Plus élevée pour les partis de gauche
H4c		Plus élevée pour les partis d'opposition	
Caractéristiques systémiques	H5a	Plus faible pour les partis français	
	H5d	Moins élevée pour le PS en 1997, 2002 et 2012	
<i>Généralité</i>	Stratégie idéale	H1b	Haute en général
	Attention au thème	H2b	Diminue avec l'attention
	Conditions économiques et environnementales	H3c	Diminue avec la croissance
		H3e	Diminue avec l'empreinte écologique
	Idéologie et institutions	H4b	Plus faible pour les partis de gauche
H4d		Plus faible pour les partis d'opposition	
Caractéristiques systémiques	H5b	Plus forte pour les partis français	
	H5e	Plus élevée pour le PS en 1997, 2002 et 2012	
<i>Association Programmes/ Enjeux</i>	Stratégie idéale	H1c	Relégation dans les anciens clivages
	Agenda de l'environnement	H3a	Respect des évolutions des représentations de l'environnement
		H3b	Attention aux événements focalisants
Caractéristiques systémiques	H5c	Mise en avant des enjeux portés par les Verts pour les partis français	

3. Résultats : l'échec de la stratégie d'évitement du cadrage écologiste des enjeux environnementaux

Dans cette section, nous étudierons de front, pour chacun des indicateurs présentés ci-dessus, les grands mécanismes expliquant les variations du cadrage des enjeux environnementaux. Nous analyserons d'abord l'évolution de la diversité des enjeux environnementaux. Puis nous analyserons les ressorts du choix de la généralité plutôt que de la précision. Enfin, nous nous intéresserons à la correspondance entre enjeux et programmes (quels enjeux sont mis en avant par quels partis, lors de quelles élections ?).

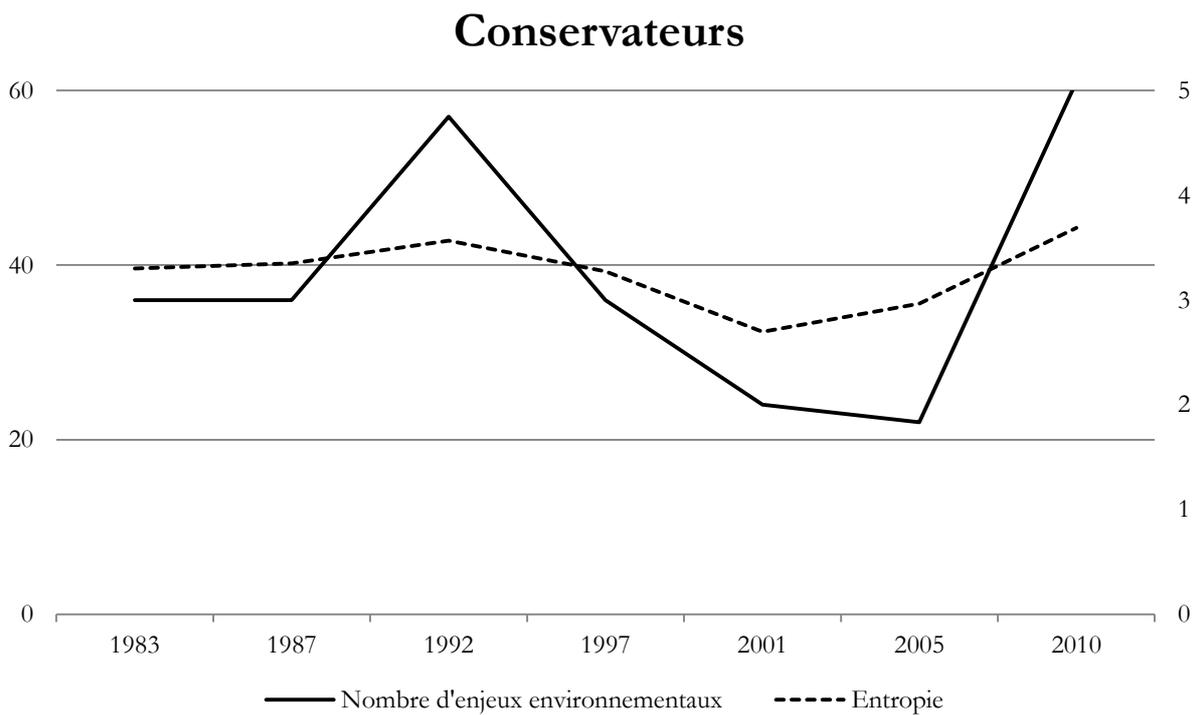
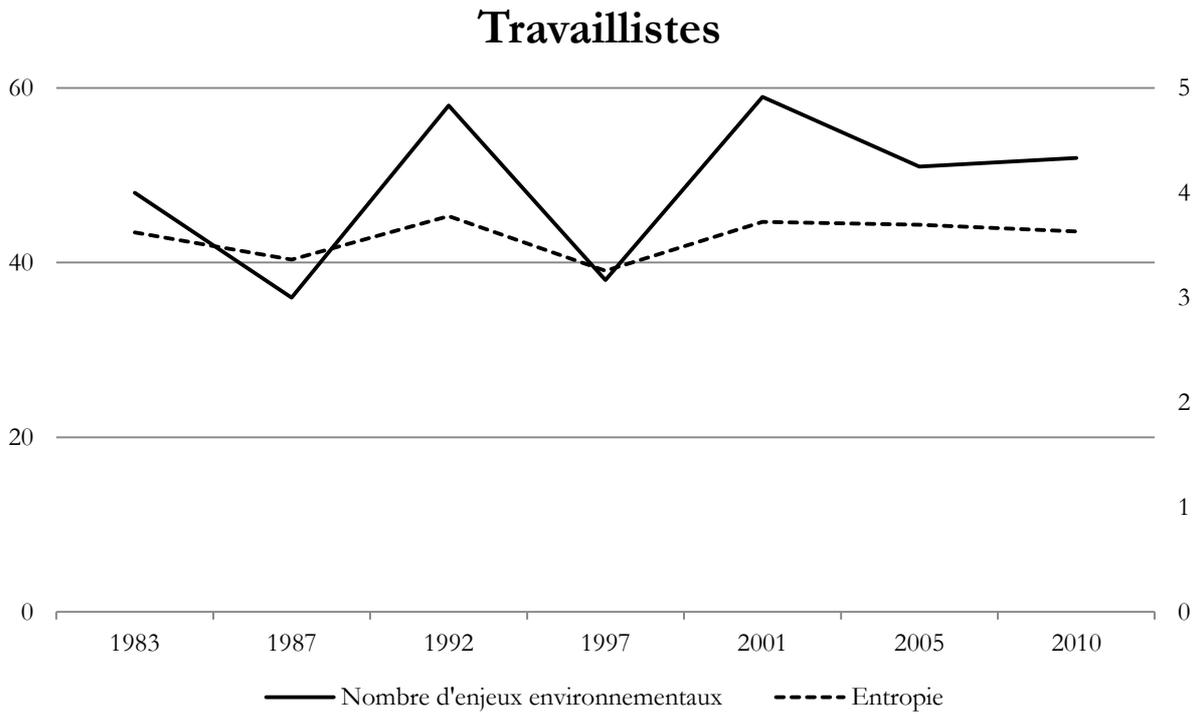
3.1. Expliquer l'évolution de la diversité des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement

Quels facteurs peuvent influencer le fait de mettre en avant une plus ou moins grande diversité d'enjeux environnementaux ? Nous en avons supposé cinq: la stratégie idéale des partis devrait les mener à préférer une faible diversité. Mais cette stratégie idéale peut être mise à mal et ce qui devrait entraîner une augmentation de la diversité des enjeux environnementaux. De même, cette diversité devrait être plus élevée en période de croissance économique, quand la situation de l'environnement est dégradée, pour les partis de gauche et les partis dans l'opposition, quand les partis verts se font menaçants électoralement, ou quand les partis ne sont pas en coalition avec les partis verts.

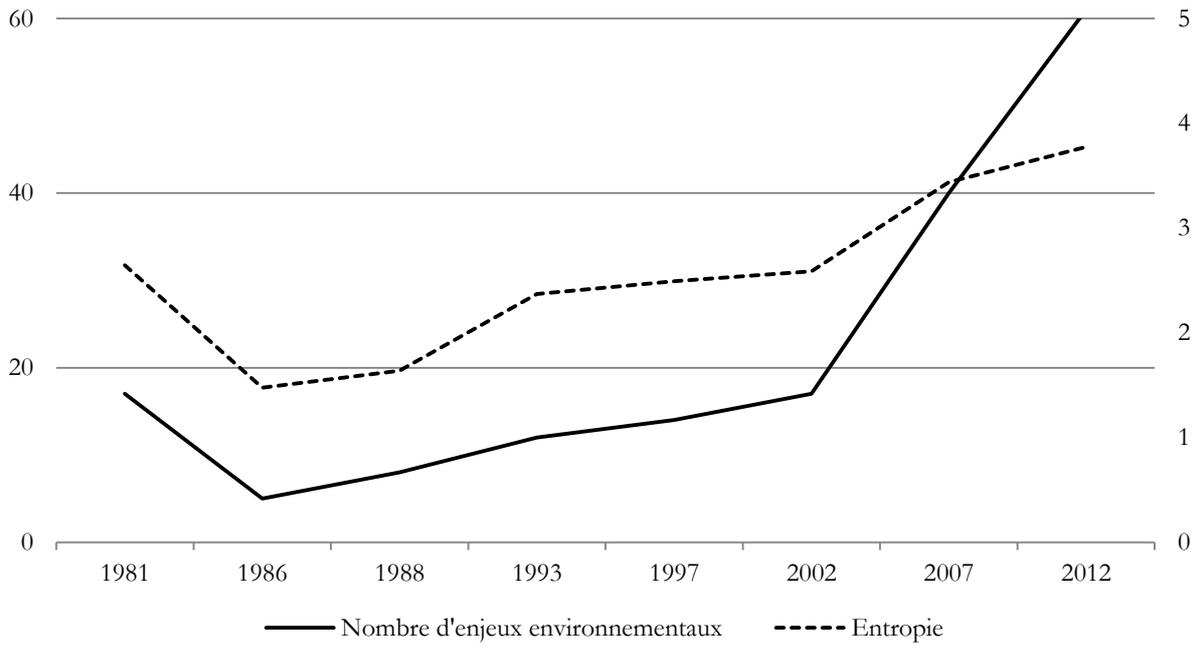
La Série de graphiques 5.1, présente la variation comparée du nombre d'enjeux environnementaux et de l'entropie (indice H de Shannon). Les deux indicateurs choisis pour mesurer la diversité des enjeux environnementaux semblent pertinents, car ils ont une évolution parallèle¹⁸². Si l'on s'intéresse désormais à l'évolution de ces indicateurs dans le temps, et à la comparaison de cette évolution entre les partis, les résultats sont contrastés. En effet, les grands partis de gouvernement ne semblent pas capables de s'en tenir à une stratégie de faible diversité. Au Royaume-Uni, le nombre d'enjeux moyen est assez élevé et oscille entre 20 et 40, sans augmentation significative sur la période. Au contraire, les partis français, qui mettaient en avant peu d'enjeux (moins de 20) au début de la période, ont également accru la diversité de leur cadrage de l'environnement. L'hypothèse 1a relative à la stratégie idéale des grands partis de gouvernement est donc invalidée.

¹⁸² La corrélation entre les deux indicateurs de la diversité de l'attention aux enjeux environnementaux, le H de Shannon ou le nombre d'enjeux environnementaux présents dans le programme, est très élevée ($r=0,92$) et significative au seuil de 1%. Plus le nombre d'enjeux environnementaux est élevé, moins l'attention est concentrée.

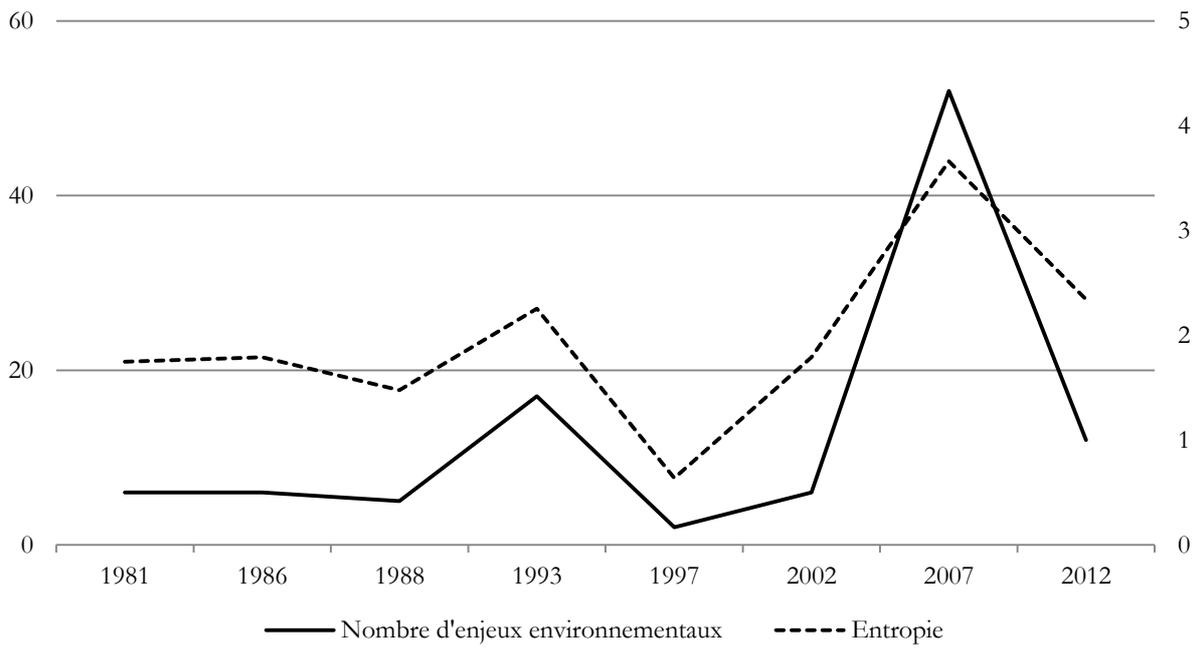
Série de graphiques 5.1
Variation comparée de nombre d'enjeux (échelle de gauche) et de l'entropie (index de Shannon, échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés.



PS



RPR-UMP



C'est ce que confirme le Tableau 5.6 ci-dessous, qui présente les corrélations entre la saillance thématique, le nombre d'enjeux mis en avant, l'entropie, les conditions socioéconomiques et environnementales, ainsi que le score des écologistes aux élections parlementaires et européennes précédentes. La corrélation entre le nombre d'enjeux présents dans le programme et la saillance de l'environnement est très élevée ($r=0,90$) et significative au seuil de 1%. De même, la corrélation entre l'indicateur d'entropie de Shannon, et la saillance de l'environnement est très élevée ($r=0,87$) et significative au seuil de 1%. Plus la saillance est élevée, moins l'attention des grands partis de gouvernement est concentrée sur certains enjeux environnementaux. L'hypothèse H2a est donc confirmée.

Ce résultat vient confirmer les travaux s'intéressant aux dynamiques de dispersion de l'attention et de cadrage des enjeux de politique publique qui menaient à penser que la saillance d'un thème a un impact sur la saillance des enjeux qui le composent (Baumgartner et Jones, 1993 ; Boydston, 2013). Pour revenir à la question centrale de ce travail, ce résultat indique surtout qu'un parti qui décide finalement de se saisir d'un nouveau clivage tend également à se saisir des divers enjeux qui le composent. Cela revient à constater l'échec d'une stratégie d'évitement qui voudrait que les grands partis de gouvernement ignorent le thème environnemental et/ou ne le traitent qu'en des termes peu détaillés.

Tableau 5.6
Corrélations entre la saillance thématique, la croissance économique, l'empreinte écologique, le score des écologistes aux élections parlementaires et européennes précédentes et les indicateurs de diversité (nombre d'enjeux et entropie)

Variables	Nombre d'enjeux	Entropie (H de Shannon)
Saillance du thème (%)	0.89(***)	0.87(***)
Croissance économique (%)	-0.30 (ns)	-0.16 (ns)
Empreinte écologique (planète)	0.30 (*)	0.27 (ns)
Score des Verts aux Législatives (%)	-0.25 (ns)	-0.32 (ns)
Score des Verts aux Européennes (%)	0.20 (ns)	0.14 (ns)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Par ailleurs, si la diversité des enjeux environnementaux mis en avant semble être légèrement affectée par l’empreinte écologique du pays¹⁸³ les évolutions de la croissance économique ne semblent pas influencer la diversité des enjeux environnementaux. Il en va de même du score des partis écologistes, dont l’effet paraît inexistant. En effet, le Tableau 5.5 indique que la corrélation entre le score des écologistes aux élections parlementaires précédentes et les deux indicateurs de diversité des enjeux mis en avant est négative – donc inverse aux attentes de l’hypothèse H5a – et non significative. Cette corrélation est également non significative avec le score des écologistes aux élections européennes précédentes. Dans les deux pays, il est donc impossible de conclure à un lien direct entre le score des partis écologistes et la diversité des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement dans leurs programmes.

La différence forte et significative des moyennes du nombre d’enjeux mis en avant en France et au Royaume-Uni, qui apparaît clairement à la lecture du Tableau 5.7, ci-dessous vient d’ailleurs renforcer l’idée selon laquelle la menace posée par les partis verts sur les grands partis de gouvernement n’a pas d’impact sur la diversité des enjeux mis en avant. En effet, de par le poids d’EELV, comparé à celui du *Green Party*, mais aussi de par le mode de scrutin, en théorie plus favorable au développement des petits partis en France, on aurait pu s’attendre à ce que le différentiel de diversité des enjeux environnementaux soit en la faveur de la France. Ce n’est pas le cas, au contraire. L’influence des partis verts sur le cadrage des enjeux environnementaux, dans sa dimension de diversité des enjeux, est donc limitée¹⁸⁴.

Un élément vient toutefois nuancer cette conclusion : le saut observé, dans la Série de graphiques 5.1, de la diversité – et de la saillance (Série de graphiques A.22 en annexe) – des enjeux environnementaux dans le programme des partis britanniques lors de la campagne pour les élections de 1992. Ce saut peut être mis sur le compte de l’excellent résultat du *Green Party* aux élections européennes de 1989, lors desquelles le parti obtient plus de 14% des suffrages exprimés. De nombreux auteurs avaient déjà souligné que cela avait entraîné une prise en main de l’environnement par les partis traditionnels (Carter, 2006 ; Flynn et Lowe, 1992).

¹⁸³ Plus l’empreinte écologique est élevée, plus le nombre d’enjeux augmente, conformément à l’hypothèse H3d. Mais cet effet est faiblement significatif et ne concerne pas l’indicateur d’entropie.

¹⁸⁴ Il convient toutefois de rappeler que cette moindre diversité est en partie liée à une différence structurelle de ce que représente un programme électoral dans les deux pays. Au Royaume-Uni, les programmes sont en général plus long, ce qui laisse aux partis plus d’espace pour élaborer des propositions précises.

Les autres facteurs présentés dans les sections précédentes ont-ils un effet sur la diversité des enjeux ? Le Tableau 5.7, qui compare la moyenne du nombre d'enjeux et de l'entropie en fonction du pays, de la position sur l'axe gauche-droite du statut institutionnel, ou de la participation à une coalition avec les écologistes indique que la diversité des enjeux environnementaux est plus élevée dans le programme des partis de gauche (34,4 enjeux en moyenne et une entropie moyenne de 3,0) que dans celui des partis de droite (25,2 enjeux en moyenne et une entropie moyenne de 2,6). Ces différences sont significatives au seuil de 5%. Ainsi, le différentiel entre partis de gauche et partis de droite en matière de saillance thématique, constatée dans le Chapitre 4, se constate également en matière de diversité des enjeux : les grands partis de gouvernement de gauche accordent plus d'attention au thème environnemental, mais également aux divers enjeux qui composent ce thème. L'hypothèse H4a semble donc confirmée.

De même, alors que le Chapitre 4 concluait à l'absence d'effet du statut d'opposition du parti sur la saillance du thème environnemental, le Tableau 5.7 confirme que les partis au gouvernement et partis d'opposition ne se différencient pas quant à la diversité des enjeux mis en avant. Cette absence de relation se vérifie pour le nombre d'enjeux (29,2 enjeux en moyenne pour les partis de gouvernement, contre 30,4 pour les partis d'opposition) comme pour l'entropie (indice H de Shannon de 2,9 en moyenne pour les partis au gouvernement, contre 2,7 pour les partis d'opposition). Contrairement à ce que laissait présager l'hypothèse H4c, les partis d'opposition n'ont pas tendance à accroître la diversité des enjeux environnementaux pour gêner les partis au gouvernement en les obligeant à se confronter à des enjeux qui leur sont étrangers. De même, l'éventuelle participation à une coalition avec les Verts n'a pas d'effet sur le niveau de diversité du cadrage des enjeux environnementaux. L'hypothèse H5e est donc invalidée.

Tableau 5.6

Comparaison du nombre d'enjeux moyen et de l'entropie moyenne par pays, par position sur l'axe gauche-droite, par présence au gouvernement et par participation à une coalition avec les écologistes

Groupe	Nombre d'enjeux (moyenne)	Sig.	Entropie (moyenne)	Sig.
France	17.50	***	2.26	***
Royaume-Uni	43.85		3.42	
Partis de Droite	25.21	**	2.57	**
Partis de Gauche	34.44		3.03	
Partis au pouvoir	29.20	ns	2.88	ns
Partis dans l'opposition	30.41		2.72	
Partis dans la coalition	30.67	ns	2.85	ns
Partis hors de la coalition	29.68		2.70	

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Ainsi, les facteurs dont l'influence avait été partiellement infirmée dans le Chapitre 4 à propos des variations de la saillance thématique – croissance économique poids des écologistes, position institutionnelle – voient à nouveau leur impact nié à cette étape du traitement partisan de l'environnement. Au contraire, les facteurs dont l'influence sur la saillance thématique avait été démontrée voient cette influence confirmée. La section suivante se penche désormais sur l'influence de ces différentes variables sur une autre dimension du cadrage des enjeux environnementaux, à savoir, le choix de la généralité plutôt que de la précision dans le traitement des questions environnementales.

3.2. Expliquer l'évolution du degré de généralité des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement

Cette section se concentre sur les variations d'une autre dimension du cadrage des enjeux environnementaux : le degré de généralité. Ce dernier est mesuré grâce à au pourcentage d'enjeux généraux (macro-catégories du codage CAP). Pour rappel, si la stratégie idéale des partis devrait les mener à traiter l'environnement en des termes très généraux, nous avons posé les hypothèses selon lesquelles le degré de généralité des enjeux environnementaux devrait être conditionné par la saillance générale du thème environnemental, les conditions socioéconomiques et environnementales, la position d'un parti sur l'axe gauche-droite, le statut institutionnel des partis et la menace posée par les partis écologistes.

Le Graphique 5.2, ci-dessous, présente la variation comparée du pourcentage d'enjeux généraux pour les quatre partis sélectionnés. Il met en lumière deux éléments : premièrement, le degré de généralité des enjeux environnementaux est plus faible et stable pour les partis britanniques que pour les partis français. Ainsi, le pourcentage d'enjeux généraux oscille entre 8,5 et 21% dans les programmes des Travaillistes – le pic est atteint aux élections de 1997 – et entre 6 et 13% dans les programmes des Conservateurs – le pic est atteint en 2010¹⁸⁵. Au contraire, cet indicateur connaît des variations beaucoup plus marquées, à un niveau moyen plus élevé¹⁸⁶, dans les programmes français. Dans les programmes des socialistes, le pourcentage d'enjeux généraux oscille entre 0 et 42% – le pic est atteint en 1986 – et entre 7,5 et 65% dans les programmes du RPR et de l'UMP – le pic est atteint en 1997. À l'exception du RPR-UMP, au début de la période seulement, les partis ne semblent donc pas en mesure de s'en tenir à leur stratégie idéale de généralité. L'hypothèse H1b est invalidée.

¹⁸⁵ La moyenne du pourcentage d'enjeux généraux s'élève à 11% au Royaume-Uni.

¹⁸⁶ La moyenne du pourcentage d'enjeux généraux s'élève à 24% en France.

Série de graphiques 5.2

Variation comparée du pourcentage d'enjeux généraux (échelle de gauche) et du pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant aucun instrument, pour les quatre partis sélectionnés.



L'hypothèse H2b, qui voudrait que le degré de généralité des enjeux environnementaux mis en avant diminue à mesure que la saillance thématique augmente, semble en revanche confirmée. C'est ce qu'indique que le Tableau 5.8, qui présente les corrélations entre la saillance thématique, le pourcentage d'enjeux généraux, la croissance économique, l'empreinte écologique et le score des Verts aux élections législatives et européennes précédentes. La corrélation entre la saillance de l'environnement dans le programme et le pourcentage d'enjeux généraux est négative – plus la saillance est élevée, plus la part d'enjeux généraux augmente ($r=-0.54$) et significative au seuil de 1%¹⁸⁷. Ainsi, un parti qui décide d'accorder plus d'attention à l'environnement dans son programme décide également d'être précis dans les mesures qu'il souhaite mettre en œuvre, en termes de secteurs comme d'instruments. L'hypothèse H2b est confirmée.

¹⁸⁷ La Série de graphiques A.24, en annexe, présente la variation comparée de la saillance générale du thème environnemental et du pourcentage d'enjeux généraux, pour les quatre partis sélectionnés.

Tableau 5.8

Corrélations entre la saillance thématique, la croissance économique, l’empreinte écologique, le score des Verts aux élections législatives et européennes précédentes et l’indicateur de généralité (pourcentage d’enjeux généraux)

Variables	Généralité (%)
Saillance du thème (%)	-0.54 (***)
Croissance économique (%)	0.01 (ns)
Empreinte écologique (planète)	-0.33 (*)
Score des Verts aux Législatives (%)	0.26 (ns)
Score des Verts aux Européennes (%)	-0.14 (ns)

Coefficients de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Par ailleurs, si la généralité du cadrage des enjeux environnementaux varie négativement avec l’empreinte écologique du pays – même si la relation est faiblement significative –, les évolutions de la croissance économique ne semblent pas affecter cette généralité. En outre, le score des partis écologistes ne semble pas avoir d’effet sur la généralité des enjeux environnementaux mis en avant. En effet, la corrélation entre le score des Verts aux élections législatives précédentes et le degré de généralité du cadrage des enjeux environnementaux, n’est pas significative. La corrélation entre les indicateurs de généralité et le score des écologistes aux élections européennes n’est pas non plus significative. L’hypothèse H5b est donc nettement infirmée : la menace posée par les écologistes n’a pas d’impact sur le degré de généralité des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement.

En revanche, l’hypothèse H4b, qui voulait que les partis de gauche affichent un degré de précision des enjeux environnementaux supérieur aux partis de droite est plutôt confirmée. En effet, le Tableau 5.9, qui compare les moyennes du pourcentage d’enjeux généraux selon les pays, la position sur l’axe gauche-droite, et le statut institutionnel des partis, confirme que les partis de droite affichent une généralité supérieure aux partis de gauche – 21% des enjeux mis en avant dans le programme des partis de droite sont des enjeux généraux, contre 14% pour les partis de gauche. Cette différence entre les moyennes est toutefois faiblement significative, au seuil de 10% seulement. Les grands partis de gouvernement de gauche sont donc plus susceptibles d’être précis dans leurs propositions environnementales que les partis de droite.

Au contraire, l'hypothèse H4d, selon laquelle les partis d'opposition devraient être plus précis dans le cadrage de l'environnement que les partis au gouvernement, est infirmée. Le Tableau 5.9 n'indique aucune différence significative entre les deux groupes. L'impact du statut institutionnel, que nous avons déjà infirmé pour la saillance thématique et la diversité des enjeux mis en avant, s'avère à nouveau inexistant en matière de précision du cadrage des enjeux environnementaux. Il en va de même de la participation à une coalition avec les écologistes.

Tableau 5.9
Comparaison du pourcentage moyen d'enjeux généraux par pays, par position sur l'axe gauche-droite, par statut institutionnel et par participation à une coalition avec les écologistes

Groupe	Généralité (moyenne)	Sig.
France	0.24	***
Royaume-Uni	0.11	
Partis de Droite	0.21	*
Partis de Gauche	0.14	
Partis au gouvernement	0.19	ns
Partis dans l'opposition	0.17	
Partis en coalition	0.18	ns
Partis hors de la coalition	0.17	

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Ainsi, l'étude des mécanismes du choix de la généralité dans la sélection des enjeux environnementaux mène à des conclusions similaires que l'étude du choix de la diversité. La saillance du thème environnemental et la position des grands partis de gouvernement sur l'axe gauche-droite semblent avoir une influence. Plus un parti consacre d'attention à l'environnement, plus il sera susceptible d'entrer dans le détail, en termes de thèmes et d'instruments, des politiques environnementales qu'il souhaite mettre en œuvre. De même, les partis de gauche ont une probabilité plus élevée de se saisir des enjeux environnementaux de manière détaillée que leurs concurrents de droite. Au contraire, les autres variables auxquelles nous avons pensé, notamment les conditions socioéconomiques et environnementales, le statut institutionnel, le poids des écologistes, ou la participation à une coalition avec ces derniers, ne semblent pas avoir d'effet sur le choix de la généralité plutôt que de la précision. Nous pouvons désormais nous pencher sur la troisième dimension du cadrage des enjeux environnementaux, et chercher à mettre en évidence les

mécanismes expliquant la correspondance entre certains enjeux et certains partis – il s’agit de mettre en lumière quels enjeux sont mis en avant par quels partis, lors de quelles élections.

3.3. Expliquer les différences dans les profils de sélection des enjeux environnementaux

Cette section se penche sur le choix des enjeux mis en avant par les grands partis de gouvernement. Parmi les 87 enjeux environnementaux présents dans les programmes de ces quatre partis depuis 1981, quels enjeux sont préférés par quels partis, et à quelle période ? Nous avons posé plusieurs hypothèses relatives à cette correspondance entre partis et enjeux. D’abord, selon l’hypothèse de la stratégie idéale, les grands partis de gouvernement devraient privilégier les enjeux qui s’inscrivent également dans les clivages qui ont fondé leur existence, et plus particulièrement, dans le cas des quatre partis sur lesquels porte ce chapitre, les enjeux liés au clivage Possédants/Travailleurs. Par ailleurs, l’évolution de l’agenda du problème environnemental dans les autres arènes de politique publique devrait influencer les choix opérés par les grands partis de gouvernement. Nous devrions donc constater des différences temporelles dans les enjeux mis en avant, ainsi que des différences entre les pays. En outre, les grands partis de gouvernement devraient mettre en avant les enjeux environnementaux liés à des grandes catastrophes ou crises environnementales si elles se sont déroulées à proximité de l’élection. Enfin, nous avons posé l’hypothèse selon laquelle des partis confrontés à des partis verts menaçants devraient mettre en avant les enjeux environnementaux symboliques de l’écologie politique.

L’observation fine du profil de sélection des enjeux de chaque parti confirme en partie ces hypothèses. C’est en tout cas ce qu’indiquent les Tableaux 5.10 et 5.11, qui présentent les enjeux environnementaux surreprésentés dans les programmes des partis français et britanniques¹⁸⁸. C’est aussi ce à quoi permet de conclure l’étude des résultats de l’analyse en composantes principales, résumés par les Graphiques 5.2 et 5.3 et que nous présenterons à la fin de cette section.

L’idée selon laquelle les enjeux environnementaux seraient relégués dans les anciens clivages est partiellement confirmée. En France, les enjeux qui peuvent être considérés

¹⁸⁸ La procédure de sélection des enjeux surreprésentés dans les programmes est décrite ci-dessus, dans la Section 2.2.3

comme s'inscrivant également dans le clivage Possédants/Travailleurs sont assez peu nombreux. On notera la mise en avant du service public de l'eau par le PS en 2012, un enjeu lié à la propriété publique de certaines entreprises, classique du débat entre sociaux-démocrates et conservateurs au XX^e siècle, et la défense de normes environnementales dans le commerce¹⁸⁹ par l'UMP en 2007 et 2012, un enjeu classique du libre-échange, également structurant dans le débat entre Possédants et Travailleurs. On trouve donc, dans le cas français, assez peu d'enjeux environnementaux directement liés aux anciens clivages, en tout cas parmi les enjeux surreprésentés dans les programmes.

L'image est différente au Royaume-Uni, où les deux partis mettent en avant plusieurs enjeux que l'on peut considérer comme appartenant également au clivage Possédants/Travailleurs. Ce sont essentiellement des enjeux liés à la propriété publique des moyens de transport : le service public ferroviaire et des transports en commun par les Conservateurs en 1992, 1997 et 2005, ainsi que par les Travailleurs en 1997. Il paraît également possible d'inclure dans ces enjeux liés aux anciens clivages de pétrole et le charbon, présents dans les programmes des deux partis en 1983 et 1987 : on sait en effet que les débats britanniques autour du pétrole et du charbon mettaient en jeu les questions du droit de grève, de l'investissement public et de la propriété publique des moyens de production. À ce titre, ils s'inscrivaient clairement dans le clivage entre Possédants et Travailleurs.

Ainsi, les partis britanniques semblent plus susceptibles de mettre en avant des enjeux liés aux anciens clivages. En France, la stratégie des grands partis de gouvernement qui viserait à « exclure l'écologisme en ne le saisissant qu'à travers des clivages volontairement inappropriés » (Hastings, 2000, p. 97) paraît plus limitée. L'hypothèse H1c, relative à la stratégie idéale des partis est donc partiellement validée par l'étude des enjeux environnementaux surreprésentés dans les programmes.

¹⁸⁹ Rappelons que nous ne nous intéressons, à cette étape de la recherche, qu'aux enjeux mis en avant, et non aux positions éventuelles prises par les grands partis de gouvernement sur ces différents enjeux.

Tableau 5.10
Liste des enjeux surreprésentés dans les programmes des partis français

Programme	Enjeux surreprésentés
PS - 1981	Charte de l'environnement ; Economie d'énergie ; Sécurité du nucléaire ;
PS - 1986	Protection de l'environnement ; Principe pollueur-payeur ; Développement durable ; Politiques d'aménagement vertes ; Énergies renouvelables ; Sécurité du nucléaire
PS - 1988	Pêche durable ; Littoral et zones humides ; Développement durable ; Transport maritime ; Sécurité du nucléaire
PS - 1993	Agriculture écologique ; Protection de l'environnement ; Éducation à l'environnement ; Développement durable ;
PS - 1997	Agriculture écologique ; Développement durable ; Production d'électricité nucléaire
PS - 2002	Protection de l'environnement ; Développement durable ; Risques technologiques et naturels ; Fret ferroviaire
PS - 2007	Agriculture écologique ; Paysages, sols et ressources en eau ; Développement durable ; Nouveaux indicateurs de richesse
PS - 2012	Service public de l'eau ; Production d'électricité nucléaire ; Sécurité du nucléaire ; Fiscalité énergétique ; Tarification de l'énergie ;
RPR - 1981	Protection de l'environnement ; Qualité de vie ; Énergie ; Indépendance énergétique ; Production nucléaire ; Pétrole
RPR - 1986	Pêche durable ; Énergie ; Énergies renouvelables ; Biocarburants ; Sécurité du nucléaire ; Transports et mobilité ;
RPR - 1988	Paysages, sols et eau ; Transports et mobilité ; Autoroutes ; Transport ferroviaire ; Lignes à grande vitesse
RPR - 1993	Protection de l'environnement ; Principe pollueur-payeur ; Politiques d'aménagement écologiques ; Transport aérien
RPR - 1997	Protection de l'environnement ; Ministère de l'environnement
UMP - 2002	Protection de l'environnement ; Charte de l'environnement ; Organisation mondiale de l'environnement ; Changement climatique ; Énergies renouvelables ; Économies d'énergie ;
UMP - 2007	Ministère de l'environnement ; Protection des espèces et de la biodiversité ; Normes environnementales dans le commerce ; Transports et mobilité ; Fret routier
UMP - 2012	Développement durable ; Industrie verte ; Normes environnementales dans le commerce ; Santé environnementale ; Production d'électricité nucléaire ; Sécurité du nucléaire

Tableau 5.11
Liste des enjeux surreprésentés dans les programmes des partis britanniques

Programme	Enjeux surreprésentés
Lab - 1983	Intrants agricoles ; Bien-être animal ; Economies d'énergie ; Pétrole ; Transport maritime ; Espaces protégés et ceintures vertes
Lab - 1987	Énergie ; Production d'électricité nucléaire ; Déchets nucléaires ; Pétrole ; Transports en commun ; Service, sécurité et prix des transports en commun ;
Lab - 1992	Protection de l'environnement ; Chasse ; Service, sécurité et prix des transports en commun ;
Lab - 1997	Protection de l'environnement ; Ministère de l'environnement ; Transports et mobilité ; Service public des transports en commun ; Service public ferroviaire
Lab - 2001	Contrôle sanitaire des animaux et des plantes ; Changement climatique
Lab - 2005	Déchets ; Diplomatie contre le réchauffement climatique
Lab - 2010	Déchets ; Changement climatique ; Diplomatie contre le changement climatique ; Énergies renouvelables ; Efficacité énergétique des bâtiments ; Lignes à grande vitesse ; Transport aérien
Cons - 1983	Pétrole ; Transports et mobilité ; Politiques d'aménagement écologiques ; Bien-être animal
Cons - 1987	Littoral, zone humides ; Pétrole ; Charbon ; Sécurité du nucléaire ; Transport aérien ; Espaces protégés et ceintures vertes
Cons - 1992	Autoroutes ; Transport aérien ; Espèces en voie de disparition ; Service public ferroviaire
Cons - 1997	Bien-être animal ; Pêche durable ; Autoroutes ; Transports ferroviaires ; Service public de transports en commun ; Service public ferroviaire ; Efficacité environnementale du transport routier
Cons - 2001	Contrôle sanitaire des animaux et des plantes ; Bien-être animal ; Transport routier ; Espaces protégés et ceintures vertes ; Fiscalité énergétique ; Embouteillages
Cons - 2005	Espaces protégés et ceintures vertes ; Chasse ; Certification et labélisation verte ; Transport routier ; Efficacité environnementale du transport routier ; Service public ferroviaire
Cons - 2010	Énergies renouvelables ; Changement climatique ; Déchets ; Industrie verte ; Transport aérien

L'hypothèse H3a, selon laquelle les enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement devraient évoluer au cours du temps pour suivre les mutations des représentations de l'environnement dans la société, est également confirmée. En effet, beaucoup des enjeux surreprésentés dans les programmes des années 1980, en France comme au Royaume-Uni, sont liés à la protection des espaces naturels, à la sécurité du nucléaire, à la protection de l'environnement ou à la préservation des espèces en danger, ainsi qu'à la défense du bien-être animal au Royaume-Uni. Ces enjeux sont conformes à la description de l'agenda du problème environnemental des années 1970 et 1980 par Valérie Lacroix et Edwin Zacaï (2010) et Neil Carter (2007). De même, les enjeux comme le développement durable en France (pour le PS), le changement climatique et les négociations internationales (pour les partis britanniques et l'UMP) sont surreprésentés dans les programmes des années 2000, ce qui correspond également à la description des perceptions dominantes de l'environnement dans les années 2000. L'hypothèse 3a est donc confirmée.

Par ailleurs, les grands partis de gouvernement semblent effectivement réactifs aux événements focalisants qui viennent bouleverser l'agenda du problème environnemental de manière ponctuelle à la suite de crises ou de catastrophes environnementales. Quatre éléments viennent étayer cette thèse : lors des élections suivant les catastrophes nucléaires – en 1987 au Royaume-Uni et en 1988 en France, pour la catastrophe de Tchernobyl ; en 2012 en France, pour la catastrophe de Fukushima – les enjeux de sécurité du nucléaire et de production d'électricité nucléaire figurent parmi les enjeux surreprésentés dans les programmes. Deuxièmement l'explosion d'AZF en septembre 2001 semble aussi avoir un effet sur les programmes français, puisqu'on retrouve l'enjeu des risques technologiques et naturels dans le programme du PS en 2002.

Troisièmement, en 2001, les enjeux liés au contrôle sanitaire des animaux et des plantes figurent très nettement parmi les enjeux surreprésentés dans les programmes des partis britanniques : ils composent plus de 15% des propositions environnementales des deux partis. Or, l'élection de 2001 est la première élection générale britannique qui suit le pic de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, dite « crise de la vache folle », qui a durement touché le Royaume-Uni à la suite de l'interdiction d'importation de viande bovine sur le continent européen ayant entraîné l'abattage de dizaines de milliers de bêtes. Cette influence de la crise de l'ESB sur les problèmes environnementaux nous a d'ailleurs été confirmée lors de nos entretiens, notamment par Margaret Beckett, qui fut *Secretary of State* à

l'environnement du gouvernement travailliste entre 2001 et 2006 : « *en 2001, les controverses liées à la maladie de la vache folle était encore très fortes. [...] Du coup la dimension "agriculture" de l'environnement était très prégnante et l'essentiel de mon travail portait sur ces sujets* »¹⁹⁰. Un quatrième enjeu témoigne également de la prégnance de l'agenda des problèmes environnementaux sur les stratégies partisanes : le transport aérien. En effet, il est présent dans le programme des deux partis britanniques en 2010, alors même que la mobilisation contre l'extension de l'aéroport d'Heathrow était très vive (Rootes, 2013).

Si certains évènements focalisants dont nous avons prédit un effet fort sur les programmes – le naufrage de l'Erika, par exemple – n'apparaissent pas forcément dans les enjeux surreprésentés dans les programmes, il paraît toutefois possible de considérer que l'hypothèse H3b est validée. Les grands partis de gouvernement mettent effectivement en avant les enjeux environnementaux liés à des grandes catastrophes ou crises environnementales, si elles se sont déroulées à proximité de l'élection. Cela vient renforcer l'idée, mise en avant lors de l'étude de la saillance thématique, ainsi que de la diversité et de la généralité des cadrages, selon laquelle la réalité du problème environnemental a un impact sur les stratégies partisanes vis-à-vis de l'environnement.

En ce qui concerne l'éventuelle influence des partis écologistes sur le contenu des propositions environnementales des grands partis, la lecture des enjeux surreprésentés ne permet pas de conclure. Dans chacun des pays, on constate la présence d'enjeux classiques de l'écologie politique nationale, enjeux qui, de par le simple fait que les partis verts sont issus du mouvements écologistes nationaux, sont très présents dans les revendications des partis. On pense au bien-être animal, qui est un enjeu très largement mis en avant par les Verts britanniques (Richardson et Rootes, 1995), alors qu'il est marginal dans les programmes des Verts français. De même, la surreprésentation d'enjeux comme le développement durable¹⁹¹ ou la nécessité de nouveaux indicateurs de richesse en France témoignent de l'importance de la critique de la croissance économique dans le mouvement vert français¹⁹², peut-être plus qu'au Royaume-Uni (Bossy, 2011). Toutefois, de par l'absence de mesure exacte des préférences des partis verts, dont nous avons expliqué les raisons ci-dessus, il est difficile de trancher définitivement cette question.

¹⁹⁰ Entretien avec Margaret Beckett, le 8 février 2011.

¹⁹¹ Nous avons utilisé le code « développement durable » pour toutes les quasi-phrases se référant directement au développement durable, ou aux arguments qui mettaient en balance la croissance économique et la protection de l'environnement.

¹⁹² L'Assemblée générale du parti écologiste français en 2004 s'est ainsi prononcée pour la décroissance,

D'autant que l'attachement des partis français au développement durable témoigne surtout de la volonté de ces partis de lier en permanence environnement et économie, ou en tout cas, de ne pas pénaliser l'économie. Lors de l'entretien qu'elle nous a accordé, Cristina Storoni, la conseillère du groupe UMP auprès de la Commission développement durable, a été très claire à ce sujet, délégitimant même l'usage du terme « environnement » : « *Nous on a toujours dit que l'environnement, ce n'est qu'un des trois piliers du développement durable, avec le pilier social et économique. C'est pour ça qu'à chaque fois que vous me posez une question sur l'environnement, j'ai envie de vous dire de remplacer ça par "développement durable". Pour nous, l'environnement ne vient pas avant l'économie* »¹⁹³. De ce point de vue, les partis français semblent plus enclins à mettre en avant des enjeux qui lient environnement et économie. Cela est une nouvelle illustration des différences nationales dans le cadrage des enjeux environnementaux.

L'analyse en composantes principales du pourcentage de chaque enjeu environnemental dans les programmes confirme en grande partie ces résultats. Les Graphiques 5.3 et 5.4, ci-dessous, présentent les résultats de cette ACP sur deux axes, sélectionnés avec le critère du coude (Busca et Toutain, 2009). Ces deux axes expliquent 32% de la variance totale de la base de données¹⁹⁴. Le Graphique 5.3, ci-dessous, présente le plan factoriel créé par les variables actives – le pourcentage d'attention accordé à chaque enjeu¹⁹⁵. Le Graphique 5.4 représente la position des individus – ainsi que des partis et des pays – sur le plan factoriel issu de l'ACP.

Le premier axe, horizontal, distingue clairement les enjeux selon les pays dans lesquels ils sont mis en avant. On voit en effet sur le Graphique 5.4 que la quasi-totalité des partis britanniques ont une coordonnée positive sur l'Axe 1 (à l'exception du programme des conservateurs en 2010, qui a une coordonnée légèrement négative sur cet axe), tandis que la quasi-totalité des partis français ont une coordonnée négative sur l'Axe 1 (à l'exception du programme du RPR en 1988, qui a une coordonnée très légèrement négative). Le second axe (vertical) semble distinguer les enjeux selon la période à laquelle ils sont mis en avant. On voit en effet sur le Graphique 5.4 que plus un programme est récent, plus il a une coordonnée élevée sur l'Axe 2 (avec quelques exceptions, comme le programme de l'UMP en 2012, le programme du PS en 1981 ou le programme du PS en 2002). Ainsi, l'ACP fait

¹⁹³ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

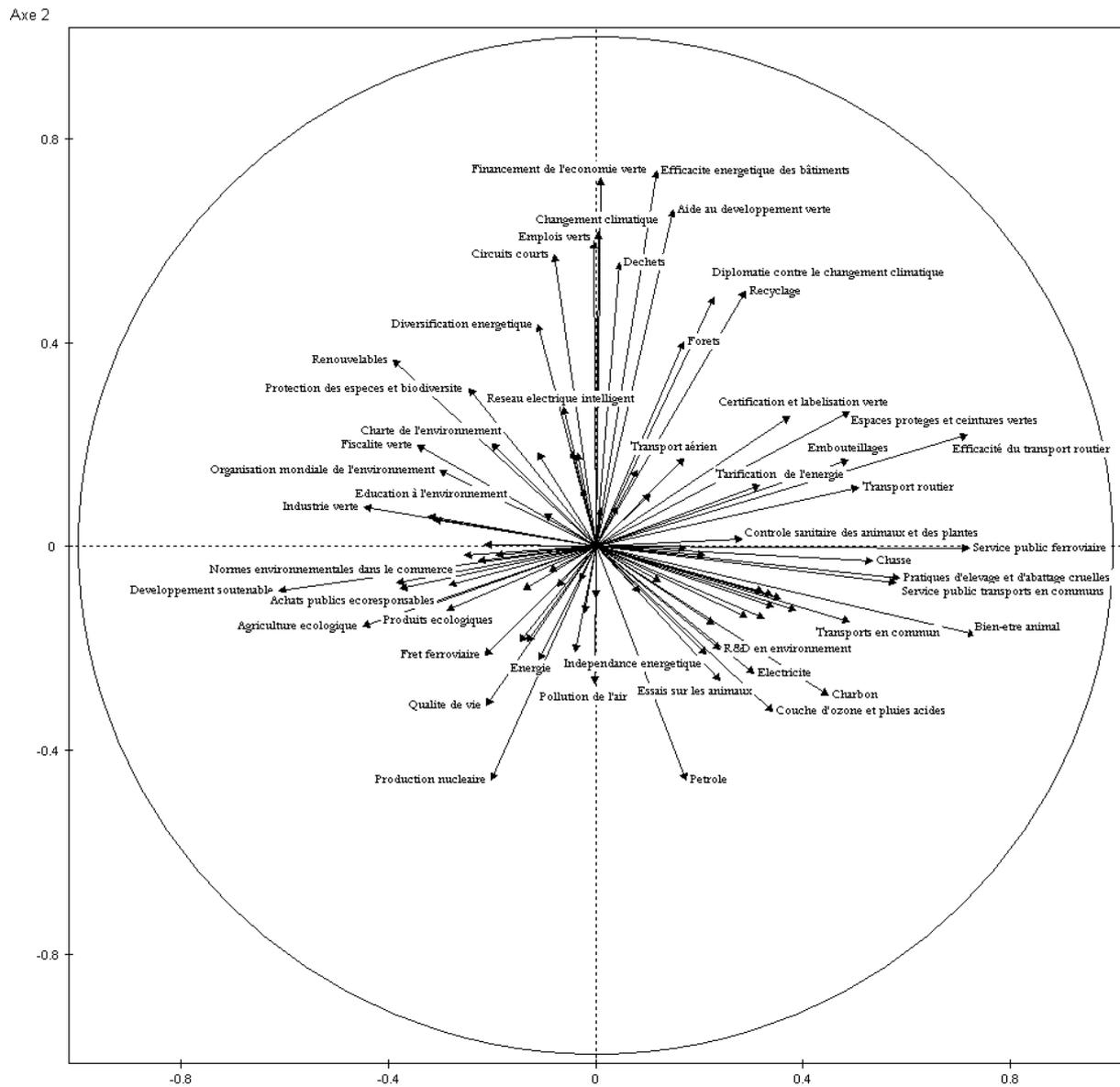
¹⁹⁴ Le premier axe explique 19% de la variance. Le second explique 13% de la variance.

¹⁹⁵ Travailler à partir des pourcentages, et non en valeur absolue, est une manière de normaliser les données et d'éviter que le différentiel de saillance du thème environnemental influence trop l'ACP.

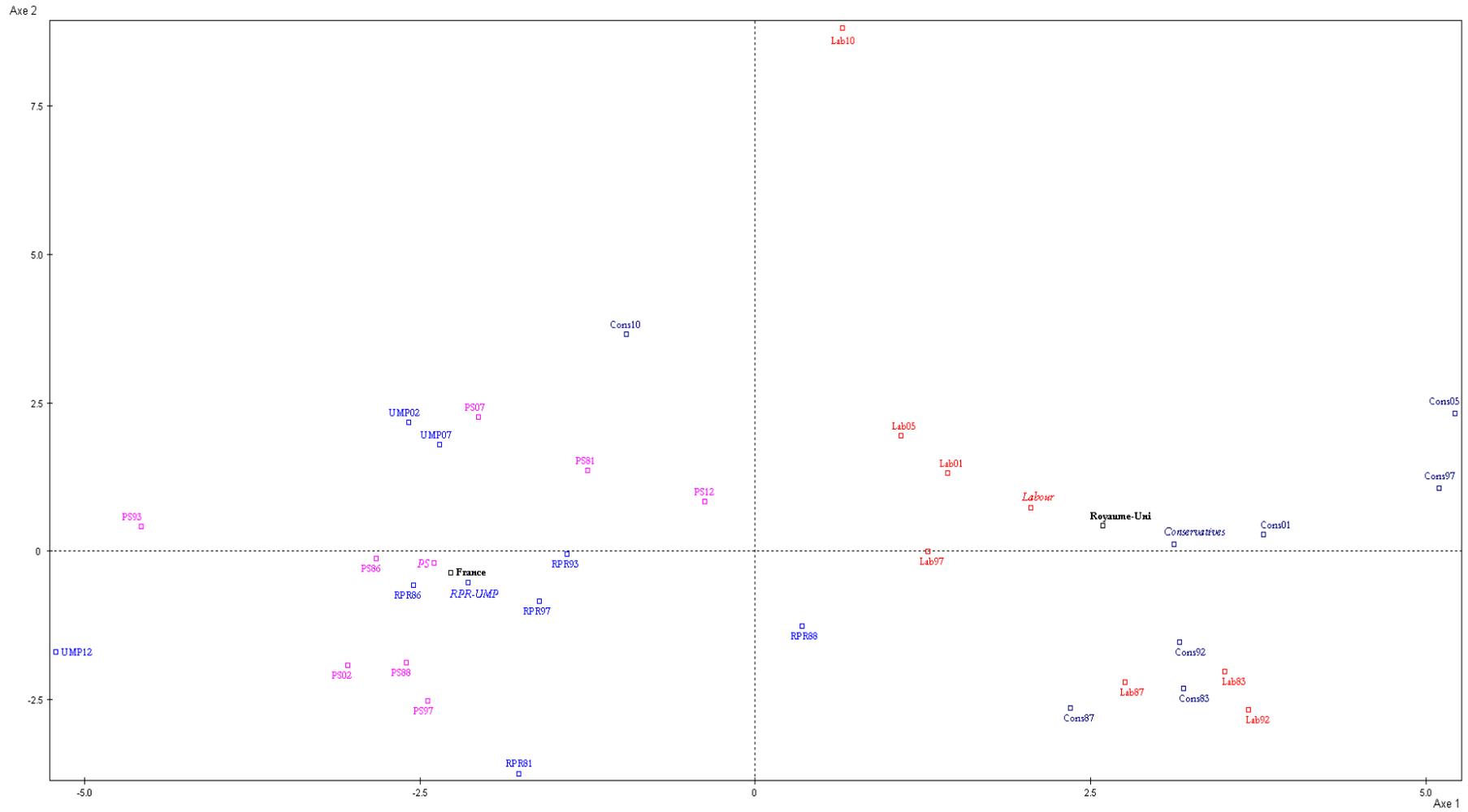
apparaître que ce deux dimensions principales structurent notre tableau de 87 enjeux et 30 programmes : la différence entre France et Royaume-Uni, d'une part, et la variation temporelle, d'autre part. En quoi cela vient-il confirmer nos hypothèses sur la correspondance entre enjeux et programmes ?

Ce résultat tend à affiner l'hypothèse de réactivité des grands partis aux mutations de l'agenda du problème environnemental, de deux manières. Il pointe en premier lieu le fait que ces agendas sont en partie distincts entre les pays. Tout comme nous avons relevé une forme de « domestication » de l'Europe par les partis politiques dans des travaux précédents sur les enjeux européens (Guinaudeau et Persico, 2013, p. 161), on peut dire que les enjeux environnementaux sont en partie domestiqués dans la compétition nationale. En effet, les questions environnementales mises en avant diffèrent significativement d'un pays à l'autre. La première grande dimension de distinction du cadrage des enjeux environnementaux est donc la dimension nationale.

Graphique 5.3
Plan factoriel issu de l'analyse en composantes principales du pourcentage des différents enjeux environnementaux dans les programmes



Graphique 5.4
Position des programmes, des partis et des pays sur le plan factoriel issu de l'ACP des enjeux environnementaux



Certains enjeux semblent donc propres au système partisan britannique. C'est le cas des enjeux liés à la protection des animaux, comme nous l'avons déjà montré (chasse, pratiques d'élevage et d'abattage cruelles, bien-être animal, essai sur les animaux). Cela tient de l'importance de ces enjeux dans la construction historique de l'écologie politique dans ce pays. D'autres enjeux sont caractéristiques du cas britannique : il s'agit des enjeux liés à la propriété publique des transports en communs (service public de transport en commun, service public de transport routier), ce qui correspond au large débat entre Conservateurs et Travailleurs à la suite des privatisations engagées par Margaret Thatcher. La présence de ces enjeux peut donc être mise sur le compte d'une forme de relégation des enjeux environnementaux aux anciens clivages. Enfin, le transport routier, l'efficacité environnementale du transport routier, le transport aérien et le contrôle sanitaire des animaux et des plantes font partie des enjeux penchant du côté britannique. La présence du côté britannique de ce dernier enjeu – la sécurité animale – confirme ce que nous avons mis en évidence ci-dessus à propos de la maladie de la « vache folle ». De même, la coordonnée positive sur le premier axe du transport aérien s'explique en partie par la vivacité du débat autour de l'extension de l'aéroport d'Heathrow, dont nous avons déjà parlé et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans le dernier chapitre de cette thèse.

D'autres enjeux, au contraire, dont les coordonnées sont négatives sur le premier axe factoriel, sont plus propres à la compétition interpartisane française. Il s'agit d'abord d'enjeux centrés sur l'intégration des problématiques environnementales dans les politiques économiques, ou, en tout état de cause, à la nécessité de transformer l'économie traditionnelle pour prendre en compte l'écologie : on pense au développement soutenable, à la mise en place de normes environnementales dans le commerce international, à l'industrie verte, à la fiscalité verte ou encore à la production écologique. Rappelons que ce sont là des problématiques centrales de l'écologie politique française qui a souvent axé ses revendications autour des apories de l'économisme (Bourg et Papaux, 2010 ; Lipietz, 1999). D'ailleurs, la défense de la qualité de vie figure parmi les enjeux qui distinguent les partis français des partis britanniques. La présence de cet enjeu indique donc une reprise par les grands partis français des critiques anti-productivistes. On pourrait sans doute y voir un effet d'une pression exercée par la présence des partis verts. Deux autres enjeux paraissent plus propres au système partisan français. Le premier est l'agriculture écologique, dont la présence s'explique

sans doute par la plus grande importance de l'agriculture¹⁹⁶ – et sans doute des problèmes environnementaux qui s'y rapportent – en France par rapport au Royaume-Uni. Enfin, la production d'électricité nucléaire figure parmi les enjeux penchant plutôt du côté français, ce qui n'est pas surprenant quand on connaît la part de l'énergie nucléaire dans le mix électrique français (78%). Nous reviendrons d'ailleurs largement sur le sujet dans le dernier chapitre de cette thèse.

L'interprétation du second axe factoriel de l'ACP confirme également ce que nous avons décrit plus tôt quant à l'évolution temporelle des enjeux préférés par les grands partis de gouvernement. En effet, on retrouve, à proximité des programmes des années 1980 et 1990, des enjeux comme la pollution de l'air, la production nucléaire ou les pluies acides et la couche d'ozone. Au contraire, parmi les enjeux dont les coordonnées sont positives sur l'Axe 2 de l'ACP, figurent le changement climatique, le financement de l'économie verte ou les négociations internationales sur le changement climatique, ce qui correspond à la description faite par Edwin Zaccai et Valérie Lacroix du cadrage dominant de l'environnement dans les années 2000. Ce changement de cadrage des enjeux environnementaux nous a été maintes fois confirmée lors de nos entretiens. Par exemple, Andrew Pakes, le leader du SERA (une association environnementaliste rattachée au Labour), le déclare sans ambages : « *l'émergence du changement climatique s'est faite au détriment des autres enjeux environnementaux* »¹⁹⁷. De même, comme l'affirmait Neil Sinden, un cadre de la *Campaign to Protect Rural England* (CPRE), lors de l'entretien qu'il nous a consacré, « *les enjeux environnementaux ont été de plus en plus définis comme uniquement liés au changement climatique. Maintenant, on dirait que "environnement" et "changement climatique", c'est synonyme* »¹⁹⁸.

L'analyse factorielle réalisée permet donc de confirmer largement les hypothèses H3a et H3b, propres à la réactivité vis-à-vis des autres agendas, et dans une moindre mesure les hypothèses H1c, relative aux anciens clivages, et H5c, se rapportant à l'influence des partis écologistes. Les deux principales dimensions structurant les différents cadrages des enjeux environnementaux sont la dimension nationale et la dimension temporelle.

¹⁹⁶ La part de l'emploi agricole dans la population active française s'élève à 3% en France, contre 1% au Royaume-Uni. La part de l'agriculture dans le PIB s'élève à 1,9% en France, contre 0,7% au Royaume-Uni (sources : Eurostat).

¹⁹⁷ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

¹⁹⁸ Entretien avec Neil Sinden, le 29 novembre 2010.

Conclusion

Ce chapitre s'est concentré sur une dimension particulière de la compétition partisane sur les enjeux environnementaux : celle de l'*attention aux enjeux*. Il s'agissait de déterminer, au delà des dynamiques de l'attention au thème environnemental et au clivage Écologie/Productivisme en général, comment les grands partis de gouvernement cadrent ces questions dans leurs programmes. Partant de cette description des différents enjeux composant l'environnement dans les programmes, ce chapitre à vocation exploratoire, puisqu'il ne porte que sur quatre cas, a essayé de mettre en évidence certaines régularités et certains mécanismes causaux à l'origine des variations dans cette attention aux enjeux.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur le codage systématique des sections de programmes consacrés à l'environnement depuis le début des années 1980 pour les deux grands partis de gouvernement, en France et au Royaume-Uni. Cela nous a permis de mettre en évidence l'existence de 87 enjeux environnementaux distincts. Partant de cette base de données, nous avons développé trois ensembles d'indicateurs permettant de mesurer la diversité des enjeux environnementaux mis en avant, leur degré de généralité, et les associations particulières entre enjeux, partis et périodes. Chacun de ces ensembles d'indicateurs permettait le test des cinq grandes hypothèses de ce chapitre, liées à la stratégie idéale des grands partis de gouvernement, la saillance générale du thème, l'influence de l'agenda des problèmes environnementaux dans les autres arènes et des conditions socioéconomiques, les positions idéologiques et institutionnelles des partis et la menace posée par les partis écologistes. En gardant en mémoire que ce chapitre, ne portant que sur quatre cas, a une visée exploratoire, quelles conclusions peut-on tirer d'une telle étude de l'attention aux enjeux environnementaux ?

D'abord, tous les partis ne s'en tiennent pas à une stratégie idéale de faible diversité et forte généralité, qui constituerait pourtant le meilleur moyen d'atténuer l'importance de l'environnement et son potentiel disruptif. Ainsi, rares sont les grands partis de gouvernement à afficher une faible diversité et une faible précision dans le cadrage de l'environnement. Toutefois, une troisième dimension du cadrage des enjeux leur permet d'éviter que l'environnement devienne une ligne de fracture indépendante. Elle consiste à intégrer les enjeux environnementaux dans les anciens clivages. Nous avons montré que cette hypothèse est seulement partiellement validée, dans le cas du Royaume-Uni uniquement, où les grands partis de gouvernement accordent une importance considérable aux enjeux relatifs

à la propriété des moyens de transport et de production énergétique, qui constituent des enjeux caractéristiques du clivage Possédants/Travailleurs. Ainsi, plusieurs facteurs mènent les grands partis de gouvernement à revenir sur leur stratégie idéale.

Logiquement, ceux qui avaient échoué à mener à bien leur stratégie idéale lors de l'étape précédente du traitement des enjeux sont aussi incapables de s'en tenir à une stratégie de faible diversité et forte généralité. Ainsi, la saillance du thème environnemental dans le programme des grands partis de gouvernement affecte le cadrage des enjeux environnementaux, de deux façons. Plus un parti accorde une forte attention à l'environnement, plus ils traitent une large variété d'enjeux. Par ailleurs, quand un parti décide d'accorder une place limitée à l'environnement, il a tendance à le traiter de manière générale, en ne mettant en avant que des enjeux comme la protection de l'environnement. Ainsi, l'attention au thème et l'attention aux enjeux, les deux premières dimensions de la compétition sur enjeux, sont en partie liées. Le choix stratégique opéré à la première étape influence le choix stratégique opéré à la seconde. Quand un parti décide d'accorder peu de place à l'environnement, il décide également de laisser peu d'aspérités à ses adversaires, en mettant en avant peu d'enjeux, et des enjeux généraux.

Parmi les trois indicateurs développés pour mesurer l'attention aux enjeux, deux – le degré de diversité et le degré de généralité – sont donc fortement liés à la saillance générale du thème. Le gain de compréhension offert par ces deux nouveaux indicateurs n'est pas aussi élevé que le troisième indicateur, l'association entre enjeux et programmes. Car ne connaître que l'attention générale accordée à l'environnement semble insuffisant si l'on souhaite bien comprendre la compétition partisane. En effet, s'intéresser au cadrage des enjeux environnementaux a permis de mettre en lumière des mécanismes plus fins dans la compétition entre les grands partis sur ces enjeux.

Par exemple, le troisième ensemble d'hypothèses que nous avons posé, relatif à l'influence de l'agenda des enjeux environnementaux dans les autres arènes sur les programmes des grands partis de gouvernement, ne pouvait être mis en évidence que grâce à ce troisième indicateur. Et les résultats sont probants. D'une part, les enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement suivent les mutations des représentations de l'environnement dans la société. C'est ce que nous indiquent l'étude des enjeux surreprésentés dans les programmes et l'analyse en composante principale. Ces deux indicateurs montrent des différences temporelles et entre les pays qui symbolisent nettement les transformations de

l'agenda de l'environnement dans la société. La réactivité des grands partis aux événements focalisants dans le champ de l'environnement, que ce soient les catastrophes nucléaires ou les grandes mobilisations, vient aussi étayer cette thèse. S'arrêter à la saillance générale du thème environnemental rend impossible une telle analyse.

Par ailleurs, les conclusions tirées en ce qui concerne les quatrième et cinquième ensembles d'hypothèses, relatives aux positions institutionnelles des partis, diffèrent légèrement de ce que nous avons mis en évidence dans le Chapitre 4. Ainsi, certains facteurs sont confirmés : les degrés de précision et de diversité semblent plus élevés pour les partis de gauche que pour les partis de droite ; de même, le fait d'être au gouvernement ou dans l'opposition n'affecte pas les stratégies de cadrage des enjeux environnementaux. Par contre, alors que nous avons constaté un effet négatif de la menace posée par les partis écologistes sur la saillance de l'environnement, les données collectées à propos de l'attention aux enjeux environnementaux ne permettent pas de conclure sur l'effet de cette variable. Le poids électoral des partis écologistes n'a d'effet ni sur la diversité des enjeux mis en avant, ni sur leur degré de généralité. Les conclusions tirées quant à une éventuelle influence sur la correspondance entre enjeux et partis sont mitigées : on a pu mettre en évidence la surreprésentation des enjeux liés à la critique de la croissance économique et au nécessaire verdissement de l'économie dans les programmes français, qui sont constitutifs de l'écologie politique française, mais il est difficile à ce stade d'isoler une éventuelle variable verte en tant que telle. De même, alors que le Chapitre 4 pointait la relation entre participation à une coalition et attention au thème environnemental, la variable n'a aucun effet sur les stratégies de cadrage.

Une fois mise en évidence l'existence d'une pluralité d'enjeux environnementaux à l'intérieur du thème environnemental et après avoir tenté d'en déterminer les causes, il convient désormais de se pencher sur la dernière étape de la politisation des enjeux environnementaux : la prise de position. Sur chacun des enjeux qu'ils ont décidé de mettre en avant, les grands partis cherchent-ils à créer du conflit, ou au contraire à l'éviter ? Tentent-ils de brouiller les pistes ou au contraire d'être clairs quant à la position adoptée ? Et quels mécanismes expliquent ces différences stratégiques en matière de prise de position. Comme l'écrit Philippe Blanchard, « le découpage de l'enjeu se déroule dans le cadre d'un univers fluctuant de problèmes possibles entre lesquels les acteurs opèrent des sélections, parfois convergentes et consensuelles, parfois, au contraire, divergentes et concurrentes. » (2010, p. 176). C'est sur ces sélections que porte le prochain chapitre de cette thèse.

Chapitre 6

Prises de position

Comparaison franco-britannique depuis le début des années 1980

Introduction

Interrogé par une journaliste de *Mediapart* sur son propre rapport à l'écologie politique, Arnaud Montebourg, alors Ministre du Redressement Productif dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, répond : « Je ne crois pas qu'il y ait de clivages entre les écologistes et les productivistes – j'en suis un »¹⁹⁹. Cette citation est parfaitement illustrative de l'effort des dirigeants des grands partis de gouvernement pour donner à l'environnement une dimension la plus consensuelle possible, et éviter le conflit. Cela revient à refuser le déploiement du clivage Écologie/Productivisme, puisque le concept de clivage renvoie nécessairement à l'existence d'un conflit structural dans les sociétés dans lesquelles il se développe. Mais la précision faite par Arnaud Montebourg, en incise – « J[e] suis un [productiviste] » – montre aussi que le choix opéré par ces dirigeants se fait en définitive le plus souvent en faveur du productivisme.

Ce chapitre tente de mettre en évidence les stratégies partisanes de positionnement et d'évitement du conflit, en se concentrant sur la troisième et dernière étape du traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement : *la prise de position*. Dans les deux chapitres précédents, nous nous étions intéressés aux déterminants de l'attention générale au thème, puis de l'attention aux différents enjeux environnementaux le composant. Ici, il s'agit de se concentrer sur la présence de désaccords, de distinction, de brouillage ou de consensus entre les grands partis de gouvernement d'un même système partisan, quand ils décident de mettre en avant les enjeux environnementaux dans leur programme.

Cette dimension de l'étude de la compétition sur enjeux emprunte largement à l'ensemble des travaux portant sur la compétition spatiale – ou positionnelle – entre partis politiques (Downs, 1957). Elle se veut toutefois plus précise, en se concentrant sur des enjeux, tels que nous les avons définis précédemment, plus que sur de grandes dimensions. Surtout, à la différence de la majorité des théories positionnelles, elle ne présuppose pas que la plupart des

¹⁹⁹ BREDOUX L., « Arnaud Montebourg : pourquoi les écolos se trompent », *Mediapart*, 26 février 2014.

enjeux présents dans la compétition partisane sont de nature conflictuelle, ou pour le moins, impliquent de prendre position.

Comme l'écrit Jacques Gerstlé, la « stratégie de confrontation où les enjeux principaux sont les mêmes que ceux de l'adversaire mais assortis de propositions de règlement différentes » fait partie de la palette des choix à disposition des partis dans leur compétition pour le pouvoir (2008, p. 143). Elle n'est pas systématique. Comprendre comment s'intègre un clivage à la compétition politique, c'est donc mesurer si le conflit inhérent à ce clivage se traduit dans la compétition partisane. Cela revient à vérifier si les différents enjeux qui le constituent sont principalement l'objet de conflit. Les grands partis de gouvernement n'ont en théorie aucun intérêt à cela.

En matière d'environnement, la stratégie idéale des partis politiques, qui est d'empêcher « l'extension du conflit » sur les enjeux environnementaux, devraient les mener à éviter, autant que faire se peut, d'adopter une stratégie de confrontation. Pour cela, ils devraient adopter des positions favorables à la protection de l'environnement et, par conséquent, privilégier les enjeux consensuels – sur lesquels ils ont les mêmes positions que leurs adversaires – et les enjeux propriétaires – qu'ils sont les seuls à mettre en avant.

Néanmoins, une série de facteurs devrait mettre à mal cette stratégie idéale. Les grands partis de gouvernement devraient donc être, dans certaines conditions, obligés d'adopter des positions défavorables à la protection de l'environnement et de mettre en avant des enjeux flous – sur lesquels ils prennent des positions différentes dans un même programme – ou conflictuels – sur lesquels ils ont une position distincte de leurs adversaires. Outre mesurer l'étendue du consensus et du conflit entre les deux grands partis de gouvernement, un des objectifs de ce chapitre est donc de dresser la liste des enjeux environnementaux qui ont une dimension conflictuelle ou floue et d'en déterminer les causes.

Pour ce faire, ce chapitre s'appuie, comme le Chapitre 5, sur le codage des programmes électoraux des grands partis de gouvernement français et britanniques, codage qui fait apparaître la position des grands partis de gouvernement – favorable, neutre, ou défavorable – sur chacun des 87 enjeux environnementaux que nous avons mis en évidence dans le chapitre précédent. Ce codage des positions permet de catégoriser chaque enjeu, lors de chaque élection, selon la typologie développée dans le Chapitre 3, qui distingue les enjeux consensuels, propriétaires, flous et conflictuels.

Avant de passer à la présentation des hypothèses qui structurent ce chapitre, il est utile de rappeler les implications, pour les partis, du choix d'enjeux consensuels, conflictuels, propriétaires ou flous, sur leur traitement de l'environnement. Les enjeux consensuels et propriétaires ont en commun de permettre à un parti d'éviter le conflit, soit en affichant une position commune à celle de son adversaire, soit en étant le seul à prendre position sur cet enjeu. Au contraire, les enjeux conflictuels et flous présupposent l'existence de positions antagonistes – soit entre les partis, soit au sein d'un parti – et impliquent donc le conflit. Toutefois, au sein de ces deux grandes catégories, des différences existent. Ainsi, à la différence des enjeux consensuels, l'usage d'enjeux propriétaires renvoie à la volonté de se distinguer des autres partis, sans conflit. De même, la mise en avant d'enjeux flous renvoie à la volonté de brouiller le message aux yeux des électeurs, contrairement à l'usage d'enjeux conflictuels, qui signifie la volonté de confrontation directe sur l'environnement.

1. Hypothèses

Les hypothèses testées dans ce chapitre s'inspirent de deux courants spécifiques et rivaux de la littérature relative à la compétition sur enjeux : elles reprennent d'abord les conclusions des travaux qui, dans la suite de Donald Stokes (1963, 1992), ont défendu l'idée selon laquelle les enjeux de politique publique n'ont pas tous une nature conflictuelle ; mais elles s'inspirent aussi des théories spatiales, pour lesquelles les enjeux sont par essence des dimensions de conflit sur lesquelles les partis choisissent une position (Downs, 1957). En effet, si les travaux relatifs aux caractéristiques des enjeux ont tendance à considérer que l'environnement constitue l'idéaltype d'un enjeu consensuel²⁰⁰, les auteurs inscrits dans les théories spatiales de la compétition politique arguent au contraire qu'il constitue une dimension de conflit sur laquelle les partis prennent position en fonction d'intérêts idéologiques et stratégiques.

Ces postulats faits *a priori* posent deux problèmes : d'une part, ils se fondent sur une conception des enjeux trop large pour être opérationnelle, comme nous l'avons montré dans

²⁰⁰ Dans un chapitre de synthèse sur la typologie des enjeux, Michael Laver prend l'exemple de l'environnement pour illustrer l'ensemble des enjeux pour lesquels, « de façon empirique, tout le monde est d'accord sur l'objectif à atteindre, même s'il y a des désaccords sur l'importance accordée à cet enjeu ». Et l'auteur de continuer : « Empiriquement, il semble que peu de personnes ont un goût prononcé pour un environnement très pollué, ou s'enthousiasment à l'odeur d'une fumée d'échappement empoisonnée, ou considèrent comme particulièrement esthétiques des champs emplis de déchets. Laissés libres de leurs choix, la plupart des gens préfèrent un environnement sain à un environnement dégradé » (2001b, p. 69).

les chapitres précédents. D'autre part, ils oublient que le choix d'être d'accord ou pas, sur tel ou tel enjeu, est une dimension essentielle de la compétition sur enjeux. Comme l'écrit Daniel-Louis Seiler, « les relations qu'entretiennent les partis ne sont pas uniquement de rivalité et de compétition, mais aussi de coopération, de négociation » (2008, p. 98)²⁰¹.

L'hypothèse centrale défendue dans ce chapitre est donc que les grands partis de gouvernement devraient privilégier un traitement des enjeux environnementaux le moins conflictuel possible, afin d'éviter de légitimer le nouveau clivage entre Écologie et Productivisme. Ainsi, les grands partis de gouvernement devraient adopter essentiellement des positions favorables à la protection de l'environnement, ce qui revient à privilégier les enjeux consensuels et les enjeux propriétaires. Cela étant, plusieurs facteurs – liés à l'agenda de l'environnement dans les pays soumis à l'étude, aux positions idéologiques et institutionnelles des grands partis, à l'espace de la compétition partisane dans laquelle ils évoluent et la présence de partis verts, ainsi qu'aux étapes précédentes du traitement de l'enjeu –, devraient mettre à mal cette stratégie d'évitement du conflit. Tout comme ils ont été incapables de contenir le déploiement du clivage Écologie/Productivisme et ont dû accorder une place croissante aux enjeux environnementaux dans leur programme, les partis ne peuvent pas toujours éviter le conflit sur ces enjeux. Cela devrait les mener à adopter, sous certaines conditions, des positions hostiles à la protection de l'environnement et à mettre en avant des enjeux environnementaux conflictuels et/ou flous.

1.1. La stratégie idéale d'évitement du conflit

Dans un article portant spécifiquement sur la prise en compte des enjeux liés au changement climatique dans le débat public, le géographe et philosophe Eric Swingedouw, défend l'idée selon laquelle « le cadrage particulier du changement climatique [...] empêche (ou pour le moins tente de le faire) la politisation et évacue le dissensus ». Il parle de la constitution d'un « régime de gouvernance environnementale qui s'articule autour du consensus, du compromis, de la négociation entre des intérêts différents et de la gestion technocratique par l'expertise » (2010, p. 227). Il paraît tout à fait possible d'étendre ce constat, réalisé à partir de l'étude de la gouvernance des enjeux liés au réchauffement climatique, à l'ensemble de la compétition partisane sur les enjeux environnementaux.

²⁰¹ Si cette citation se réfère aux rapports entretenus par les partis politiques sur l'ensemble des composantes de la compétition partisane – y compris les élections et la participation au gouvernement –, elle s'applique également à la compétition sur enjeux.

En effet, face à l'apparition du clivage entre Écologie et Productivisme, les grands partis de gouvernement devraient d'abord tenter de limiter l'expansion du conflit, en adoptant des positions consensuelles et/ou en se concentrant sur les enjeux avec lesquels ils n'ont pas de désaccords fondamentaux avec leurs adversaires. En effet, les grands partis de gouvernement ont tout intérêt à « soigneusement construire l'enjeu comme axiologiquement unidimensionné » (Gerstlé, 2003a, p. 876-877) afin d'éviter de mettre en évidence des alternatives possibles et de légitimer les acteurs qui les portent, positionnés sur le versant Écologie du nouveau clivage.

Cette stratégie idéale nous a été résumée de manière limpide par David Timms, le responsable des campagnes pour *Friends Of the Earth*, lors de l'entretien qu'il nous a accordé, qui nous décrit comment Gordon Brown envisageait la question à partir du moment où il est devenu Premier Ministre : « *La vision de Gordon Brown était assez simple. D'après lui, c'était un enjeu qui ne pouvait pas te faire gagner une élection, mais qui pouvait te la faire perdre. Et du coup, il fallait mieux neutraliser l'enjeu. À partir de là, son seul objectif, c'était d'en faire un enjeu le plus consensuel possible* »²⁰².

Ainsi, les grands partis de gouvernement devraient limiter la conflictualité des enjeux environnementaux (Franzmann et Kaiser, 2006 ; Macdonald et Rabinowitz, 1998). Cette hypothèse centrale reprend les résultats de nombreux travaux pionniers sur le sujet (Carmines et Stimson, 1989 ; Riker, 1986), qui ont été confirmés par la suite dans les recherches portant sur le cadrage spécifique des enjeux et leur reprise (Green-Pedersen et Krogstrup, 2008 ; Sides, 2006 ; Sulkin, 2005).

De quels moyens disposent les grands partis de gouvernement pour limiter la conflictualité des enjeux environnementaux ? D'abord, ils devraient éviter de prendre des positions défavorables *a priori* à la protection de l'environnement. Ce phénomène devrait être renforcé par la nature même de l'environnement dont de nombreux auteurs s'attachent à dire, comme nous l'avons déjà souligné, qu'il est essentiellement consensuel. Adopter une position hostile à l'environnement devrait être une stratégie minoritaire, réservée, comme nous le verrons par la suite, aux enjeux sur lesquels l'intérêt des grands partis de gouvernement est directement menacé.

Par ailleurs, et c'est tout l'intérêt de la nouvelle typologie des enjeux de politique publique présentée dans le Chapitre 3, les grands partis de gouvernement devraient éviter de mettre en avant des enjeux conflictuels, et privilégier, au contraire, les enjeux sur lesquels leur position

²⁰² Entretien avec David Timms, le 8 décembre 2010.

ne les distingue pas de leurs adversaires : ils peuvent adopter une position similaire à leur concurrent et donc promouvoir les enjeux environnementaux consensuels. Ils peuvent aussi se concentrer sur des enjeux qu'ils sont les seuls à mettre en avant, et donc privilégier des enjeux propriétaires. L'idée générale derrière l'ensemble d'hypothèses suivant est donc bien que les grands partis de gouvernement devraient tout faire pour éviter le conflit.

H1a. Les grands partis de gouvernement devraient adopter des positions favorables à la protection de l'environnement sur la majorité des enjeux.

H1b. Les grands partis de gouvernement devraient faire une large place aux enjeux consensuels et propriétaires, au détriment des enjeux conflictuels et flous.

1.2. Les facteurs menant à la conflictualisation ou au brouillage des enjeux environnementaux dans le programme des grands partis de gouvernement

Toutefois, à l'instar de la stratégie visant à ignorer le nouveau clivage, en ne parlant pas d'environnement, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 4, ou en le traitant en des termes généraux et peu complexes, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 5, cette stratégie idéale d'évitement du conflit peut être mise à mal. Les partis se verraient alors incapables d'éviter le conflit et seraient obligés d'adopter des positions hostiles à l'environnement.

Les partis pourraient ainsi brouiller le message, afin de ne pas faire apparaître de division claire entre eux et leurs concurrents tout en adoptant des positions hostiles à l'environnement, ce qui revient à sélectionner des enjeux flous. C'est par exemple le choix opéré par Ségolène Royal lorsqu'elle a communiqué sur les grandes lignes de sa loi sur le Transition énergétique, comme en témoigne plusieurs titres de presse sur le sujet²⁰³. En effet, si certaines des propositions qu'elle a laissées transparaître promeuvent clairement des politiques énergétiques écologistes – comme la rénovation du bâti –, d'autres, à l'instar du refus de fixer la date de la fermeture des plus vieilles centrales nucléaires, envoient un signal contradictoire.

Mais les partis incapables de mener à bien leur stratégie d'évitement du conflit pourraient aussi entrer en confrontation directe avec leur concurrent sur les enjeux environnementaux,

²⁰³ « La nouvelle Ministre maintient le flou sur les mesures clivantes », dans LINDGAARD J., « Écologie : Royal inaugure ses "cent jours" », *Mediapart*, 26 avril 2014. SCHAUB C., « Un projet net de loin, mais flou de près », *Libération*, 29 juillet 2014.

et mettre en avant des enjeux conflictuels. De nombreux facteurs, relatifs aux étapes précédentes du traitement des enjeux, à l'agenda de l'environnement, aux positions institutionnelles et idéologiques des partis, à la structure de la compétition politique et au poids des partis verts, peuvent être à même d'obliger les grands partis de gouvernement à introduire du conflit ou du brouillage dans leur stratégie de communication sur l'environnement.

1.2.1. L'influence des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux

Nous avons montré dans le Chapitre 5 comment la saillance du thème environnemental dans le programme des grands partis de gouvernement avait une influence importante sur le cadrage des enjeux environnementaux, à la fois en termes de diversité et de généralité. Il est plus que probable que ces deux étapes du traitement des enjeux environnementaux aient aussi un impact sur les prises de positions des grands partis de gouvernement. Une attention élevée au thème environnemental, signe de l'échec de la stratégie d'évitement du clivage, pourrait aussi marquer l'échec de la stratégie d'évitement du conflit. Ainsi, une hausse de la saillance de l'environnement dans le programme des grands partis de gouvernement pourrait être associée à une augmentation du pourcentage de positions défavorables à la protection de l'environnement et d'enjeux conflictuels et flous. Il devrait en être de même de la présence d'une grande diversité d'enjeux dans le programme d'un grand parti de gouvernement.

Par ailleurs, le choix de la généralité plutôt que de la précision dans le cadrage des enjeux environnementaux devrait avoir un effet sur le type d'enjeux mobilisés, et ce de deux façons. D'abord, les enjeux généraux, parce qu'ils n'entrent pas dans un degré de détail important, sont plus susceptibles de mettre l'ensemble des acteurs d'accord. À ce titre, ils devraient être l'objet de positionnements favorables de la part des grands partis de gouvernement et être moins associés à des enjeux conflictuels et flous que les enjeux plus précis.

Enfin, l'étape d'attention aux enjeux a une influence sur les prises de positions partisans à leur propos car certains enjeux impliquent le consensus quand d'autres impliquent du conflit. Par exemple, de nombreuses personnes interrogées au Royaume-Uni nous ont expliqué à quel point la volonté de se concentrer sur le réchauffement climatique était aussi une manière, pour les partis, d'éviter le conflit. Ainsi, Simon Moore, chargé de l'environnement auprès du Think Tank *Policy Exchange*, affirme que « *les politiques liées au changement climatique ont mené à un*

consensus qui dépasse nettement la moyenne »²⁰⁴. Ce constat est confirmé par Philip Hunt, Lord travailliste : « *sur le réchauffement climatique et l'énergie, mon impression était celle d'un grand consensus. Il y avait quelques débats, certes, mais ils étaient marginaux. [...] Les politiques environnementales ne sont pas des sujets de controverse* »²⁰⁵. Il est donc difficilement discutable que la sélection des enjeux peut avoir une influence sur le plus ou moins grand degré de conflit dans la compétition partisane. C'est la raison pour laquelle on peut poser l'ensemble d'hypothèses suivant.

H2a. Les grands partis de gouvernement qui accordent une large attention à l'environnement devraient aussi mettre en avant un plus grand nombre d'enjeux conflictuels et flous.

H2b. Les grands partis de gouvernement qui mettent en avant une grande diversité d'enjeux environnementaux devraient aussi promouvoir un plus grand nombre d'enjeux conflictuels et flous.

H2c. Les grands partis de gouvernement qui adoptent une grande généralité dans leur traitement des enjeux environnementaux devraient aussi promouvoir un moins grand nombre d'enjeux conflictuels et flous.

1.2.2. L'influence de l'agenda du problème environnemental et des conditions économiques et environnementales

Les caractéristiques de l'agenda environnemental dans les autres arènes de politique publique, mais aussi de la réalité de certains problèmes environnementaux, devraient influencer les prises de position des grands partis de gouvernement. En particulier, les enjeux qui suscitent de profonds débats dans les sociétés occidentales, où qui sont au sommet de l'agenda à la suite d'évènements focalisants, pourraient entraîner un changement des positions des grands partis de gouvernement, et partant, du type d'enjeu mis en avant. Cela ne devrait toutefois être le cas que pour les enjeux sur lesquels les partis ont historiquement des positions défavorables à la protection de l'environnement. On pense par exemple au nucléaire, ou aux OGM en France, et au débat relatif à l'interdiction de la chasse à cour au Royaume-Uni.

Les grands partis de gouvernement devraient adopter des positions hostiles sur ces enjeux qui devraient alors apparaître sous la forme d'enjeux conflictuels, si le désaccord entre les grands partis de gouvernement est stable et net dans le temps. Au contraire, ces enjeux devraient apparaître sous la forme d'enjeux flous, si le désaccord entre les grands partis à leur

²⁰⁴ Entretien avec Simon Moore, le 4 novembre 2010.

²⁰⁵ Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

propos est fluctuant où si les grands partis connaissent des divisions internes à leur sujet. Ces mécanismes devraient être particulièrement prégnants dans les moments où ces enjeux sont au sommet de l'agenda médiatique. Par exemple, la survenue d'une catastrophe nucléaire à proximité d'une élection devrait mener à une augmentation du pourcentage d'enjeux conflictuels et/ou flous dans le programme des grands partis.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'éventuelle influence des conditions socioéconomiques sur les stratégies de conflictualisation ou de consensus mises en œuvre par les grands partis de gouvernement, l'image est moins nette. En période de récession économique, de la même manière que les grands partis de gouvernement sont incités à peu mettre en avant le thème environnemental, on peut penser qu'ils tentent de décrédibiliser les positions des partis écologistes en adoptant des positions hostiles à l'environnement sur un certain nombre d'enjeux. Mais on peut aussi faire l'hypothèse selon laquelle ils souhaiteraient au maximum éviter le conflit, en se concentrant consensuels ou propriétaires. Au contraire, la prospérité économique pourrait mener à un relatif consensus sur les enjeux environnementaux, voire à une augmentation des enjeux propriétaires, dans la mesure où les grands partis de gouvernement seraient tentés de faire des propositions distinctes de leurs adversaires. Mais elle pourrait aussi mener à une augmentation des enjeux conflictuels, si un parti, à la faveur d'une stratégie visant à lui donner un profil pro-environnemental, décidait d'adopter une position favorable sur des enjeux qui suscitaient jusqu'ici un consensus contre la protection de l'environnement. Les mécanismes potentiels de l'impact des conditions environnementales sur les stratégies de prise de position sont tout aussi complexes à établir. C'est la raison pour laquelle nous ne formulons qu'une seule hypothèse relative à l'impact de l'agenda des problèmes environnementaux sur la prise de position, même si nous contrôlerons un éventuel effet des conditions environnementales et socio-économiques sur le type d'enjeux environnementaux mis en avant par les partis.

H3. Un agenda du problème environnemental chargé d'enjeux sur lesquels les grands partis de gouvernement ont traditionnellement des positions hostiles à la protection de l'environnement devrait entraîner l'augmentation du conflit et du brouillage sur ces enjeux.

1.2.3. L'influence des positions institutionnelles et idéologiques des grands partis de gouvernement

L'influence des positions idéologiques sur la prise de position des grands partis de gouvernement devrait se constater de deux manières. Premièrement, tout comme nous avons montré, dans les chapitres 4 et 5, que les partis sociaux-démocrates étaient plus prompts à mettre en avant le thème environnemental et à traiter ces enjeux de manière diverse et précise, on peut penser que ces partis devraient plus largement adopter des positions pro-environnementales que les partis conservateurs. C'est en tout cas la conclusion à laquelle aboutissent la plupart des études relatives aux positions des partis sur un thème environnemental considéré comme un grand enjeu conflictuel (Carter, 2006, 2013 ; Dalton, 2009 ; Dunlap et McCright, 2008). Cette préférence pour des positions favorables à la protection de l'environnement devrait également avoir des conséquences quant au type d'enjeux mis en avant, et on devrait trouver, chez les partis de gauche, une domination des enjeux propriétaires, de par une volonté de mettre en avant un grand nombre d'enjeux sur lesquels ils ont une position favorable et ils devraient accorder plus de place aux enjeux conflictuels.

Deuxièmement, la position idéologique des grands partis de gouvernement devrait influencer la nature des enjeux conflictuels ou flous mis en avant. En effet, la majorité des enjeux conflictuels devraient être liés aux clivages primordiaux, c'est-à-dire ceux qui ont donné naissance aux grands partis de gouvernement, notamment le clivage Possédants/Travailleurs. En effet, il serait logique d'observer du conflit sur les enjeux qui mettent en question la propriété publique des services environnementaux – eau, transports, *etc.* – ou les instruments mobilisés – la fiscalité, la régulation, *etc.* C'est d'ailleurs ce que constate Robert Ladrech, qui montre que les seuls enjeux susceptibles d'être mobilisés dans le cadre d'une opposition gauche-droite sont ceux liés au « clivage supposé entre régulation et marché » (2011, p. 14).

Au contraire, les enjeux flous devraient être les enjeux pour lesquels la mise en place de mesures environnementales, même si elles sont nécessaires dans une perspective de durabilité, impliqueraient de faire des perdants, y compris dans les soutiens traditionnels des grands partis de gouvernement, les syndicats pour les partis de gauche, et les entreprises pour les partis de droite. Sur ces enjeux-là, il s'agit, pour les grands partis de gouvernement, de ménager des groupes sociaux en envoyant des signaux contradictoires sur les politiques

environnementales à mener. On pense à la pêche, au transport routier, ou encore au nucléaire.

Si l'on s'intéresse désormais à l'impact des positions de pouvoir sur le type d'enjeux mobilisés, on peut penser que, dans l'opposition, les grands partis de gouvernement privilégient les enjeux propriétaires, afin de faire valoir une différence avec le parti au pouvoir. Au contraire, les partis au pouvoir devraient privilégier les enjeux flous, de manière à atténuer le conflit et convaincre de leur capacité de rassemblement, tout en brouillant le message. Nous posons donc l'ensemble d'hypothèses suivant, relatif à l'impact des positions idéologiques et institutionnelles des grands partis de gouvernement sur leur prise de position sur les enjeux environnementaux.

H4a. Les grands partis de gouvernement de droite devraient adopter plus de positions hostiles à la protection de l'environnement, et accorder plus de place aux enjeux conflictuels que les grands partis de gouvernement de gauche, qui devraient adopter plus de positions favorables à la protection de l'environnement, et accorder plus de place aux enjeux propriétaires.

H4b. La plupart des enjeux environnementaux conflictuels devraient être liés aux clivages primordiaux sur lesquels se sont constitués les grands partis de gouvernement.

H4c. La plupart des enjeux environnementaux flous devraient être liés aux politiques environnementales dont la mise en œuvre impliquerait nécessairement de constituer des groupes de perdants.

H4d. Les grands partis de gouvernement d'opposition devraient mettre en avant les enjeux propriétaires plus largement que les grands partis au pouvoir, qui devraient plus largement privilégier les enjeux flous.

1.2.4. L'influence de la structure de la compétition politique

Penser l'influence de la structure de la compétition politique sur les prises de positions des grands partis de gouvernement sur les enjeux environnementaux nécessite de refaire un détour par le modèle POS (*Position, Ownership, Salience*) développé par Bonnie Meguid (2005, 2008), qui distingue trois stratégies : le dédain (*dismissive strategies*), l'accommodement (*accommodative strategies*) ou l'adversité (*adversarial strategies*). Dans ce contexte, les partis britanniques, peu menacés par un parti écologiste, dont les scores et les perspectives de conquérir un nombre significatif de sièges sont faibles, ne devraient pas être tenus de donner de gages environnementalistes aux écologistes, et devraient donc pouvoir adopter des

positions hostiles à l'environnement sans grand risque. Les partis français, au contraire, se trouvent au cœur de la situation décrite par Bonnie Meguid et devraient donc nécessairement envoyer des signes d'ouverture au Verts, ce qui implique de ne pas adopter de positions directement hostiles à l'environnement.

Cependant, l'UMP et le PS ne sont pas logés à même enseigne de ce point de vue, dans la mesure où l'électorat du PS est plus susceptible de voter pour les candidats écologistes que l'électorat de l'UMP. Cette dernière aurait alors intérêt à adopter plus de positions hostiles à la protection de l'environnement que son concurrent, et mettre en avant des enjeux conflictuels, ce qui serait de nature à renforcer la légitimité des écologistes dans le champ politique. Le PS, au contraire, est obligé de composer avec un parti écologiste plus menaçant, et avec lequel il doit former des coalitions pré-électorales.

Or, de nombreux auteurs ont montré que la participation à une coalition avec les Verts affecte la position des partis sociaux-démocrates sur les enjeux environnementaux. Ainsi, Ingo Blühdorn montre que, le SPD, qui s'était longtemps montré sourd aux revendications des écologistes, en soutenant le programme nucléaire et le développement des missiles nucléaires de l'OTAN sur le territoire allemand, a modifié sa position sur ces enjeux à partir du début des années 1990, quand la constitution d'une coalition avec le parti vert est devenue une nécessité arithmétique pour accéder au pouvoir (Blühdorn, 2004, p. 566-569). De même Donatella Campus décrit bien comment la constitution d'une coalition de centre-gauche incluant les *Verdi* italiens lors des élections de 1996 a obligé les partis de gauche traditionnels à amender leur position sur les enjeux liés au nucléaire ou aux grands projets (Campus, 2001, p. 13-15). Aurélien Evrard illustre également bien, à partir du cas des énergies renouvelables en France et en Allemagne, l'effet positif de la présence des Verts dans la coalition sur les positions des socialistes et des sociaux-démocrates (2013).

En conséquence, en période de coalition, le PS ne peut se permettre d'adopter des positions hostiles à l'environnement et devrait au contraire privilégier les enjeux propriétaires et flous, qui sont un bon moyen de ménager à la fois les électeurs soucieux de protection environnementale et les électeurs pour lesquels ces enjeux n'ont pas d'importance. Nous pouvons donc poser l'ensemble d'hypothèses suivant.

H5a. Les grands partis de gouvernement français, confrontés à un parti vert plus menaçant, devraient adopter moins de positions hostiles à la protection de l'environnement et moins privilégier les enjeux conflictuels que les partis britanniques.

H5b. À partir de 1997, le Parti socialiste, qui est obligé de composer les Verts, à la fois pour des raisons électorales et de composition de majorité, devrait mettre en avant plus d'enjeux flous et propriétaires que l'UMP.

Si les hypothèses relatives à la stratégie idéale des grands partis de gouvernement laissent penser que ceux-ci devraient privilégier l'adoption d'enjeux propriétaires ou consensuels, au détriment des enjeux flous et conflictuels, plusieurs facteurs peuvent mettre à mal cette stratégie idéale. Pour tester l'influence de ces facteurs, le *design* de recherche employé dans ce chapitre s'appuie, comme dans le Chapitre 5, sur un codage fin des programmes électoraux des grands partis de gouvernement français et britanniques.

2. Opérationnalisation

L'opérationnalisation du test des hypothèses relatives à la prise de position des grands partis de gouvernement repose sur une mesure fine des positions du PS, de l'UMP, des Travaillistes et des Conservateurs, sur chacun des enjeux environnementaux mis en avant dans leur programme. Partant de ce codage, nous avons pu construire deux indicateurs (variables dépendantes) pertinents : le pourcentage de position favorables, neutres ou défavorables et le pourcentage d'enjeux consensuels, propriétaires, flous et conflictuels dans le programme de chacun des partis lors de chaque élection.

2.1. Les positions des grands partis de gouvernement sur les enjeux présents dans leur programme

Pour mettre en évidence les positions des quatre grands partis de gouvernement sur chacun des enjeux environnementaux présents dans leur programme, lors de chaque élection parlementaire depuis le début des années 1980, nous avons procédé à un codage complémentaire de chacune des 3 151 quasi-phrases contenues dans la base de données utilisée dans le Chapitre 5. Pour ce faire, nous avons déterminé si la position du parti était

favorable, neutre ou défavorable à l'enjeu en question – par exemple, « protéger l'environnement », ou « réduire l'utilisation d'énergie nucléaire »²⁰⁶. Ainsi, pour chacun des enjeux mis en avant dans un programme donné, nous disposons d'une position du parti.

Cela permet de connaître les pourcentages de quasi-phrases adoptant des positions favorables, défavorables, ou neutres. Ces valeurs seront utilisées dans la suite de ce chapitre comme variables dépendantes, dans le cadre de statistiques bivariées classiques – tests de moyennes, calcul des coefficients de corrélation –, seules procédures statistiques auxquelles nous pouvons nous fier en travaillant sur 30 cas. Cela rend également possible de se concentrer sur les enjeux qui suscitent des positions défavorables, car il est fort possible que ces enjeux aient des caractéristiques particulières. C'est en tout cas le sens d'une partie des hypothèses posées dans la section précédente.

Le Tableau 6.1, ci-dessous, présente les statistiques descriptives et la distribution de ces trois premières variables dépendantes. Il permet d'ores et déjà de constater que la grande majorité des quasi-phrases font valoir une position favorable à la protection de l'environnement, même si des différences assez nettes existent entre les quatre partis. Ce constat est confirmé à la lecture de la Série de graphiques 6.1, qui représente la part de positions favorables, neutres et défavorables, pour chacun des grands partis de gouvernement lors de chaque élection.

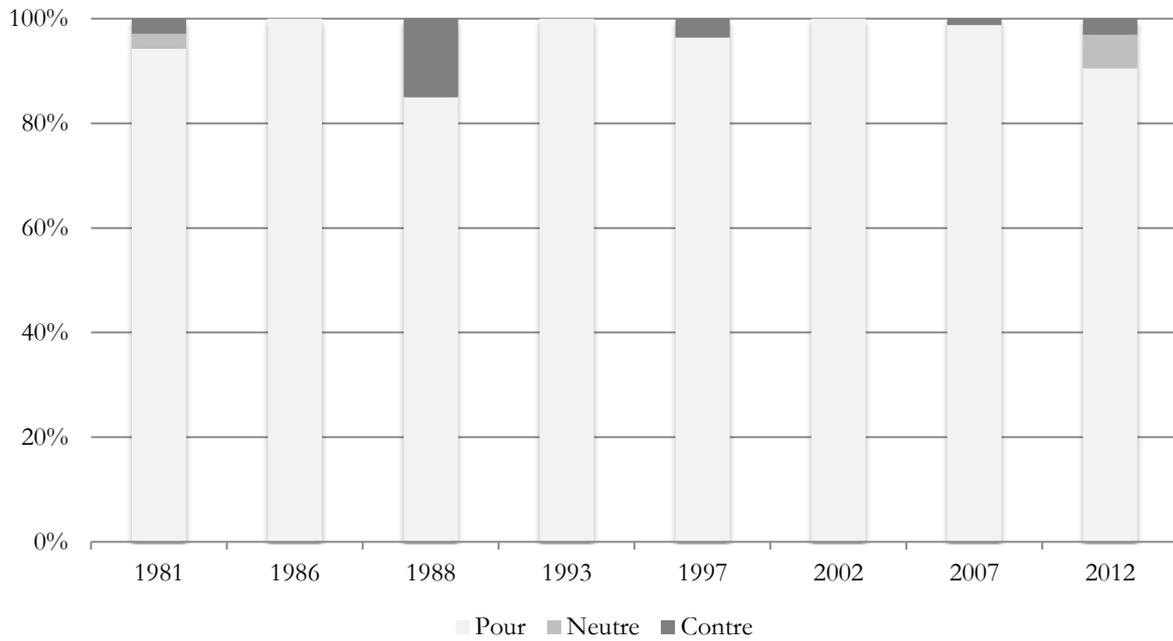
²⁰⁶ Comme le laisse apparaître le Chapitre 5, l'intitulé des 87 enjeux codés renvoie systématiquement à une mesure en faveur de la protection de l'environnement. Ainsi, toute position favorable sur un enjeu revient toujours à privilégier la protection de l'environnement.

Tableau 6.1
Statistiques descriptives et distribution des positions des quatre grands partis de gouvernement

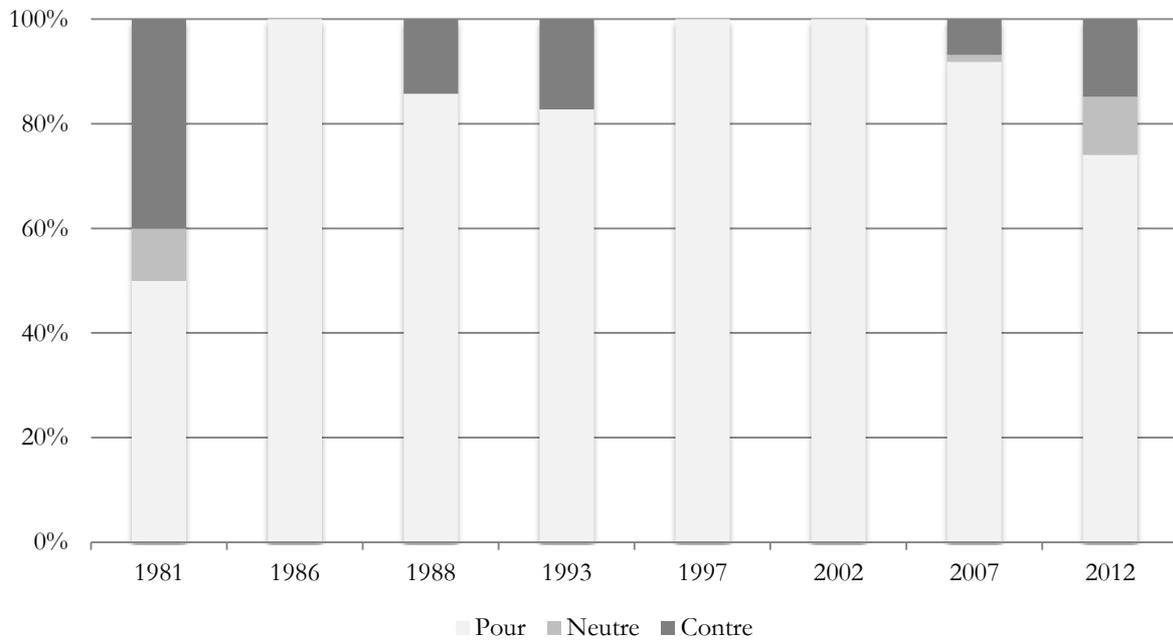
	Positions favorables (%)	Positions neutres (%)	Positions défavorables (%)
Moyenne	84,6	5,2	10,2
Écart-type	13,7	4,7	10,5
Minimum	51,0	0	0
Maximum	100	13,4	40,0
PS	95,6	1,2	3,2
RPR-UMP	85,6	2,8	11,6
Travailleurs	86,0	8,0	5,0
Conservateurs	70,8	9,4	19,7

Série de graphiques 6.1
Part de chaque type de position dans le programme des quatre grands partis de
gouvernement

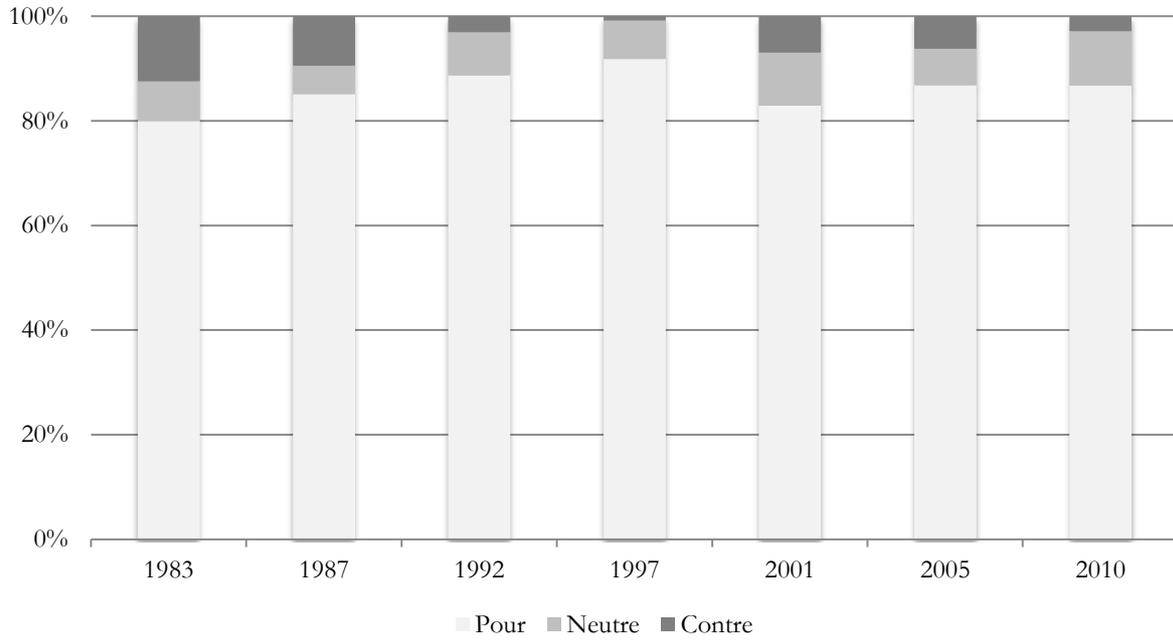
PS



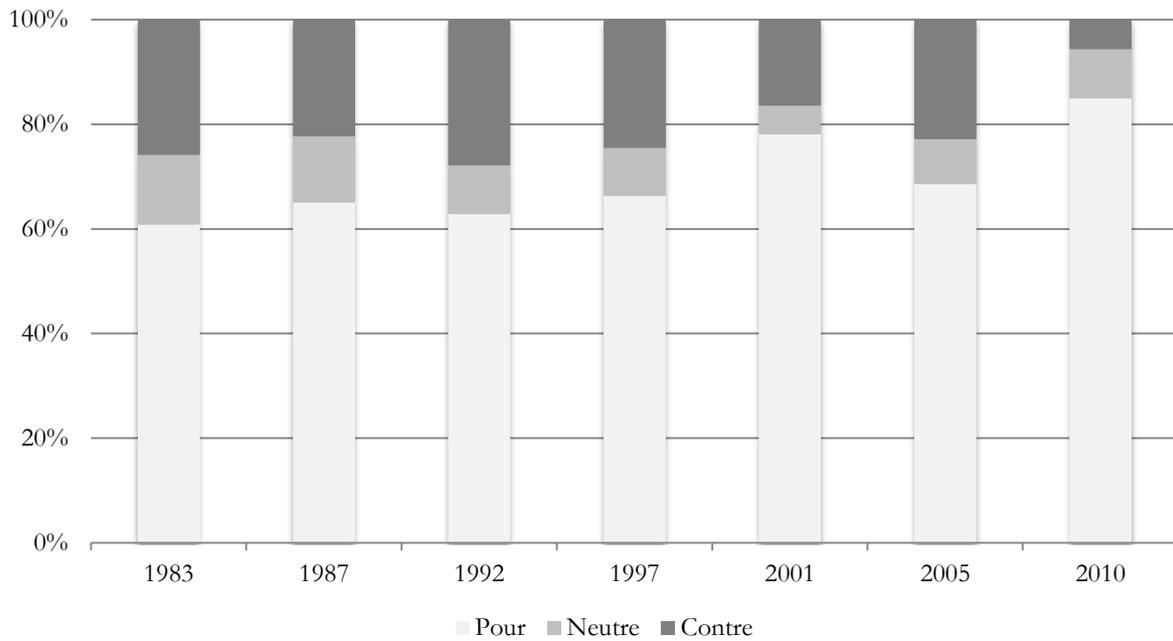
RPR-UMP



Travailleurs



Conservateurs



2.2. Enjeux consensuels, propriétaires, flous et conflictuels

Toutefois, connaître les positions d'un parti sans les connecter aux positions des autres partis n'est pas forcément utile. Comme l'écrit Pierre Bourdieu dans son essai sur la théorie du champ politique, « [s]'agissant de comprendre une prise de position politique, programme, intervention, discours électoral, *etc.*, il est au moins aussi important de connaître l'univers des prises de position concurrentement proposées [...] : une prise de position, le mot le dit à merveille, est un acte qui ne prend son sens que relationnellement, dans et par la différence, l'écart *distinctif* » (1981, p. 6). C'est la raison pour laquelle il est important de comparer les positions adoptées par un parti sur des enjeux donnés lors d'une élection donnée aux positions adoptées par son concurrent sur les mêmes enjeux lors de la même élection.

Cette analyse est rendue possible par notre nouvelle typologie des enjeux, qui distingue entre enjeux consensuels, propriétaires, flous et conflictuels. Pour classer chaque enjeu selon cette nouvelle typologie, nous avons codé, pour chaque élection, les enjeux de la manière suivante : les enjeux qui n'étaient mis en avant que par un parti étaient codés en enjeux propriétaires, sauf si le parti affichait deux positions distinctes à leur sujet, auquel cas ils étaient codés en enjeux flous. Les enjeux qui étaient mis en avant par deux partis étaient codés en enjeux consensuels si les deux partis adoptaient la même position, et en enjeux conflictuels si les partis adoptaient des positions différentes.

Ce codage permet de connaître les pourcentages de quasi-phrases attribuées à chacun de ces quatre types d'enjeux, et d'utiliser ces valeurs comme variables dépendantes, dans le cadre de procédures statistiques bivariées simples. Se concentrer sur la nature des enjeux conflictuels et des enjeux flous devrait également être riche d'enseignements et permettre de valider ou infirmer un certain nombre des hypothèses présentées dans la section précédente.

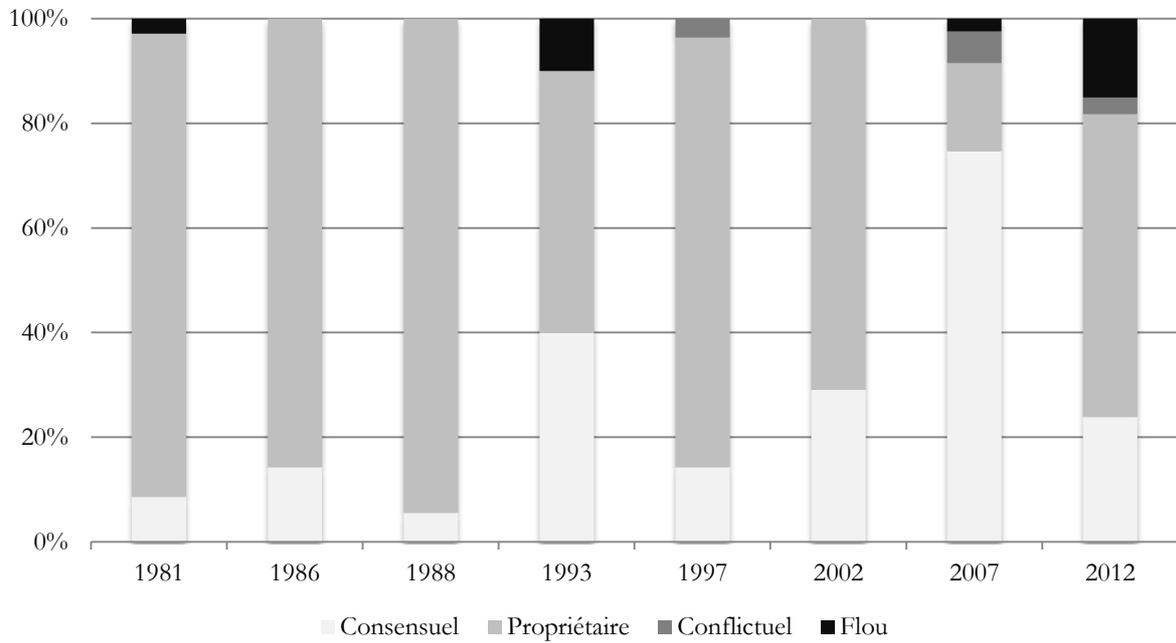
Le Tableau 6.2, ci-dessous, présente les statistiques descriptives et la distribution de quatre variables dépendantes supplémentaires. Il confirme l'idée selon laquelle la grande majorité des quasi-phrases se réfèrent à des enjeux propriétaires ou consensuels, même si des différences existent entre les quatre partis. La Série de graphiques 6.2, qui représente la part de chaque type d'enjeu pour chacun des grands partis de gouvernement lors de chaque élection confirme ce constat et permet d'observer des variations temporelles nettes dans le pourcentage de chaque type d'enjeux dans les programmes des quatre grands partis de gouvernement étudiés.

Tableau 6.2
Statistiques descriptives et distribution des quatre types d'enjeux

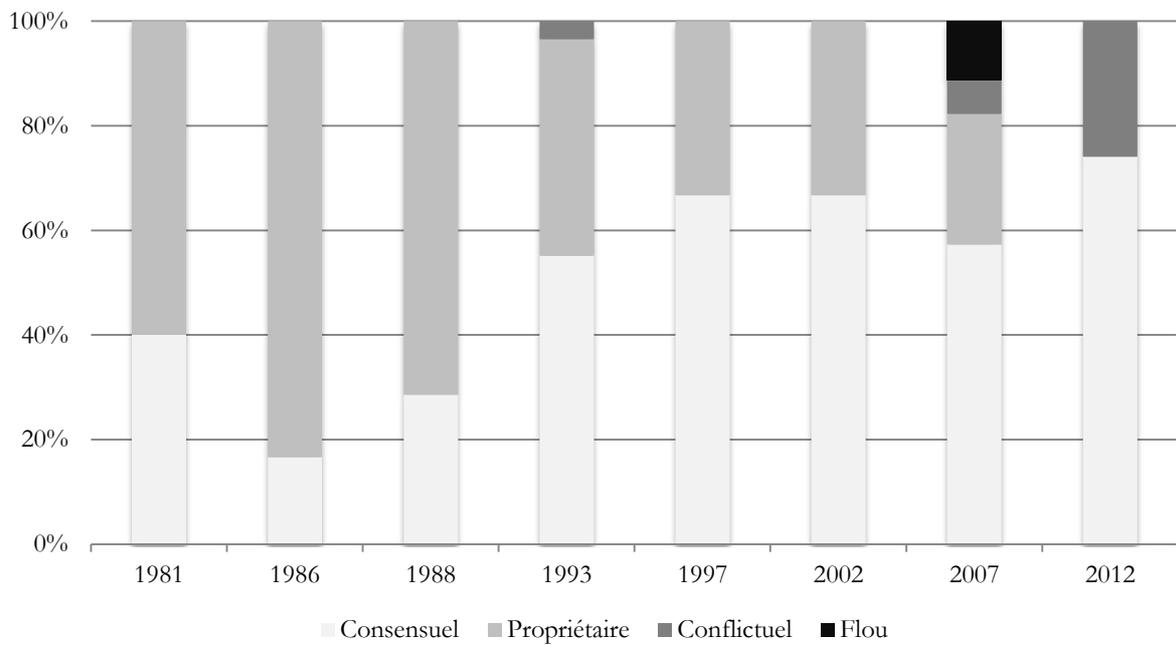
	Enjeux consensuels (%)	Enjeux propriétaires (%)	Enjeux conflictuels (%)	Enjeux flous (%)
Moyenne	49,0	38,9	6,6	5,4
Écart-type	22,3	24,3	7,3	5,7
Minimum	5,6	0	0	0
Maximum	82,9	94,4	25,9	16,5
PS	26,2	68,3	1,6	3,8
RPR-UMP	50,6	43,5	4,4	1,4
Travailleurs	57,7	25,7	8,5	8,1
Conservateurs	62,8	15,6	12,6	8,9

Série de graphiques 6.2
Part de chaque type d'enjeu dans le programme des quatre grands partis de
gouvernement

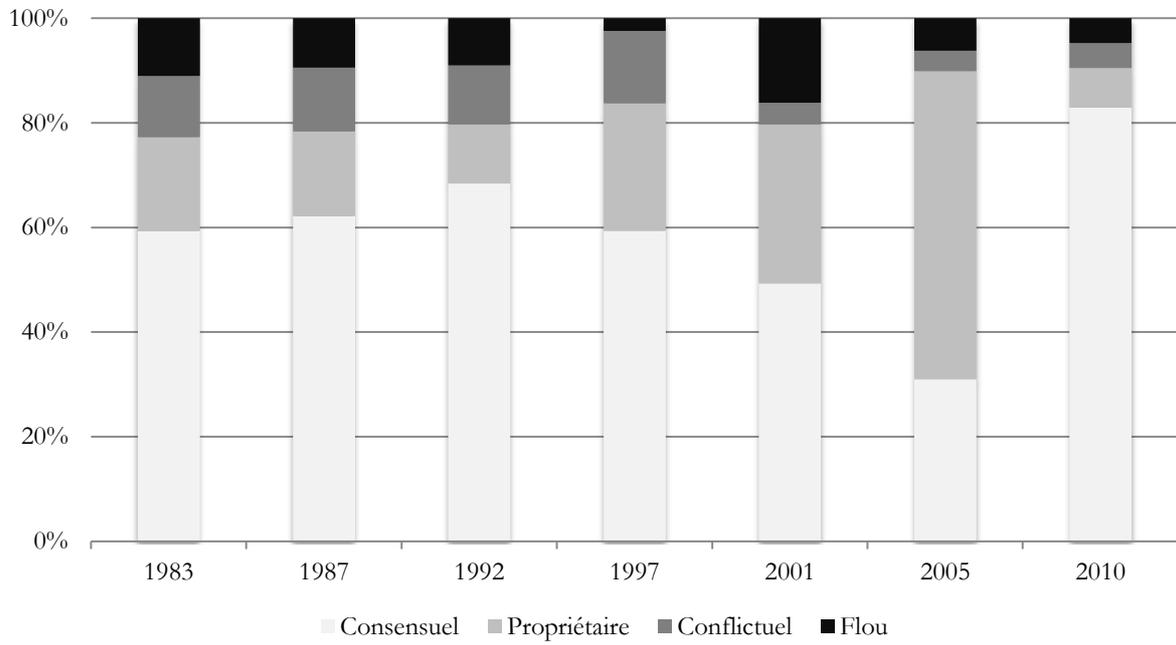
PS



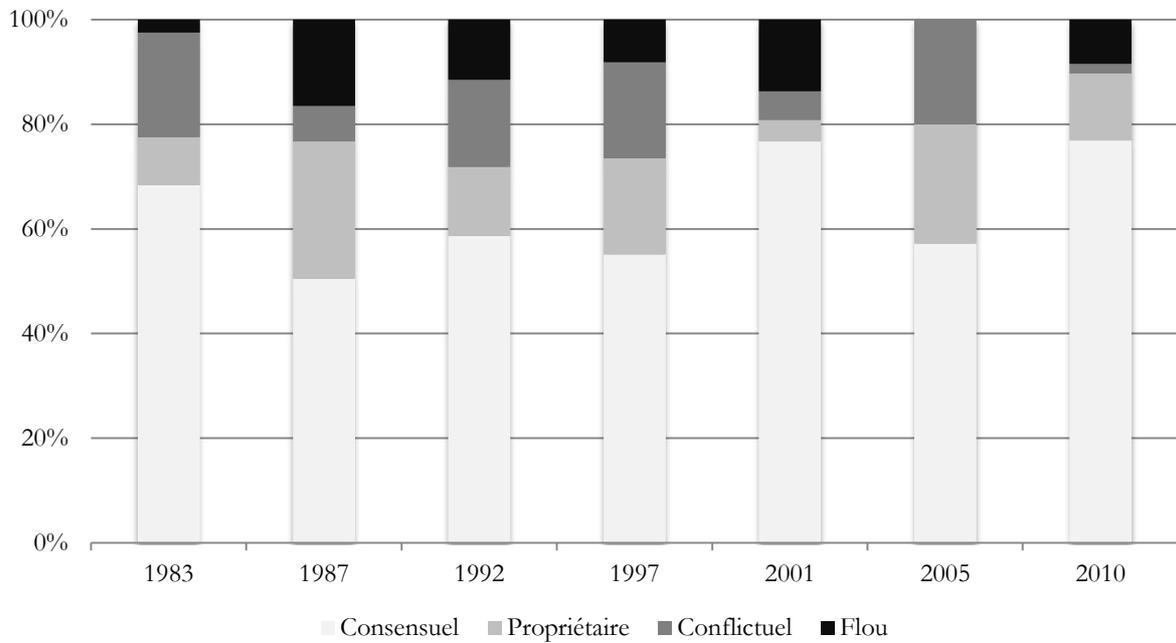
RPR-UMP



Travailleurs



Conservateurs



3. Résultats : la relative réussite de la stratégie d'évitement du conflit sur l'environnement

Dans cette section, nous évaluerons les stratégies de positionnement mises en œuvre par les grands partis de gouvernement. Ces stratégies de positionnement seront étudiées à la fois en tant que telles – quelle position adopte le parti vis-à-vis des enjeux environnementaux ? – et en relation avec son adversaire – les enjeux environnementaux sont-ils l'objet de consensus, de conflit, ou de distinction ou de brouillage ?

3.1. Le succès de la stratégie idéale : domination du consensus et de la distinction

L'analyse des Tableaux 6.1 et 6.2 indique que les grands partis de gouvernement parviennent assez largement à appliquer leur stratégie idéale en matière de prise de position sur l'environnement. En effet, conformément à cette stratégie, les partis adoptent majoritairement des positions favorables à l'environnement, pour éviter de légitimer le conflit que les partis verts essaient d'imposer, et se concentrent sur les enjeux propriétaires et consensuels, qui n'impliquent pas de confrontation directe avec leur adversaire.

Ainsi, 85% des quasi-phrases consacrées à l'environnement dans l'ensemble des programmes codés promeuvent une position favorable à la protection de l'environnement ; 5% seulement affichent une position neutre, et 10% défendent une position hostile à la protection de l'environnement. L'hypothèse H1a semble donc confirmée, dans la mesure où les grands partis de gouvernement adoptent des positions favorables à la protection de l'environnement sur la majorité des enjeux. S'il est donc trop simple de dire, comme l'affirment de nombreux auteurs travaillant sur la compétition sur enjeux, que l'environnement est un enjeu exclusivement consensuel, sur lequel une seule position existe, il apparaît toutefois que la majeure partie des efforts faits par les grands partis de gouvernement en matière de traitement de l'environnement consiste à afficher une position pro-environnementale.

La mise en œuvre de la stratégie idéale de déconflictualisation de l'environnement est également confirmée à la lecture du Tableau 6.2, qui indique que 88% des enjeux environnementaux mis en avant par les partis sont consensuels (49%) ou propriétaires (39%), contre 7% des enjeux qui sont conflictuels et 5% des enjeux qui sont flous. L'hypothèse H1b est donc confirmée, puisque les grands partis de gouvernement font une très large place aux enjeux consensuels, ou propriétaires, au détriment des enjeux conflictuels et flous. Le lien

entre niveau élevé de propositions favorables à l'environnement et niveau élevé d'enjeux n'impliquant aucun conflit est logique. Il est d'ailleurs validé par le Tableau A.13 en annexe qui présente les corrélations entre types de position et types d'enjeu. Le pourcentage de positions favorables est très nettement corrélé avec le pourcentage d'enjeux propriétaires. Au contraire, le pourcentage de positions défavorables est nettement corrélé avec le pourcentage d'enjeux conflictuels. Dire que l'on est contre la protection de l'environnement sur l'une ou l'autre de ses dimensions, revient donc le plus souvent à assumer le conflit sur ces enjeux, et les enjeux consensuels sur lesquels chacun des deux partis adopte une position défavorable à l'environnement sont rares.

Une idée générale doit être gardée en mémoire : les grands partis de gouvernement préfèrent se concentrer sur des enjeux qui n'impliquent pas de dimension conflictuelle avec leur adversaire direct. Ainsi, au vu de ce que nous avons montré dans les étapes précédentes, c'est sans doute en matière de prise de position que la stratégie idéale de neutralisation du clivage Écologie/Productivisme connaît sa plus grande réussite. D'autant que l'on ne constate pas, dans les Séries de graphiques 6.1 et 6.2, d'éventuelle diminution tendancielle de la part de positions favorables ou d'enjeux consensuels et propriétaires dans le programme des quatre partis. Les grands partis de gouvernement sont donc capables de s'en tenir à leur stratégie idéale de déconflictualisation sur l'ensemble de la période considérée.

Toutefois, cette domination des positions favorables à l'environnement et des enjeux propriétaires et consensuels ne doit pas masquer les différences entre les partis et, dans une moindre mesure entre les élections. Il est donc utile de revenir sur ces différences, afin de comprendre quels facteurs mettent parfois à mal la stratégie idéale de déconflictualisation des enjeux environnementaux.

3.2. L'impact confirmé des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux

L'influence des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux sur l'étape de prise de position est importante, comme le montre le Tableau 6.3 ci-dessous, qui présente les corrélations entre le pourcentage accordé aux quatre types d'enjeux avec la saillance du thème environnemental, le nombre d'enjeux, l'entropie (H de Shannon), et le pourcentage d'enjeux généraux.

En effet, l'augmentation de la saillance de l'environnement entraîne une augmentation du pourcentage d'enjeux conflictuels et flous. L'augmentation de l'attention accordée à l'environnement, qui marque l'échec de la stratégie visant à ignorer le nouveau clivage, met également à mal la stratégie idéale d'évitement du conflit. Les partis qui ont un haut niveau d'attention pour l'environnement en général tendent donc également à promouvoir plus d'enjeux conflictuels et flous. Cela est confirmé par le fait que l'augmentation de la saillance du thème environnemental est aussi corrélée négativement avec le pourcentage d'enjeux consensuels. Mais l'augmentation de la saillance de l'environnement affecte aussi le pourcentage d'enjeux propriétaires ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où la plus grande place laissée à l'environnement dans les programmes permet aux partis de mettre en avant un nombre plus important d'enjeux, et donc de se concentrer sur des enjeux qu'ils sont les seuls à porter. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse H2a semble confirmée, dans la mesure où les grands partis de gouvernement, qui accordent une large attention à l'environnement mettent en avant un plus grand nombre d'enjeux conflictuels et flous et un plus faible nombre d'enjeux consensuels.

D'ailleurs, tout comme nous avons constaté un lien positif entre saillance générale du thème et diversité des enjeux mis en avant, on constate que les partis qui accordent leur attention à une large diversité d'enjeux environnementaux tendent aussi à se concentrer sur les enjeux propriétaires, mais aussi conflictuels et flous. La corrélation entre le nombre d'enjeux mis en avant et le pourcentage d'enjeux propriétaires, conflictuels et flous est élevée, alors qu'elle est négative avec les enjeux consensuels. Il en va de même avec l'entropie. L'hypothèse H2b est donc confirmée. S'ils ne parviennent pas à suivre la stratégie idéale de neutralisation lors des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux, les grands partis de gouvernement parviennent aussi plus difficilement à mettre en œuvre cette stratégie lors de l'étape de la prise de position.

Tableau 6.3

Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%), la saillance du thème environnemental (%), le nombre d'enjeu, l'entropie (H de Shannon), le pourcentage d'enjeux généraux et le pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant pas d'instrument.

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
Saillance	-0.41 (**)	0.55 (***)	0.38 (**)	0.65 (***)
Nombre	-0.39 (**)	0.53 (***)	0.31 (*)	0.72 (***)
Entropie	-0.37 (**)	0.53 (***)	0.43 (**)	0.68 (***)
Enjeux généraux	0.12 (ns)	-0.29 (ns)	-0.41 (**)	-0.46 (***)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Enfin, le cadrage plus ou moins général des enjeux environnementaux mis en avant a un effet indéniable sur la prise de position des grands partis de gouvernement. Comme on pouvait s'y attendre, les partis qui traitent l'environnement en des termes peu précis tendent à laisser moins de place au conflit et au brouillage que les partis qui adoptent des propositions précises²⁰⁷. La corrélation entre le pourcentage d'enjeux généraux et le pourcentage d'enjeux flous et conflictuels est en effet négative et significative. Conformément à l'hypothèse H2c, les grands partis de gouvernement qui adoptent une grande généralité dans leur traitement des enjeux environnementaux, marquant par là-même une volonté de ne pas se confronter aux dimensions de conflit inhérentes au clivage Écologie/Productivisme, promeuvent également un faible nombre d'enjeux flous et conflictuels.

3.3. L'influence limitée du contenu de l'agenda du problème environnemental

Le premier ensemble de facteurs pouvant empêcher un grand parti de gouvernement de mettre en œuvre sa stratégie de déconflictualisation des enjeux environnementaux a trait au contenu de l'agenda du problème environnemental dans les autres arènes de politique publique. En effet, il existe un certain nombre d'enjeux sur lesquels les grands partis ont des positions hostiles à la protection de l'environnement et que les variations de l'agenda environnemental dans la société obligent à mettre en avant. Ces enjeux composent une partie

²⁰⁷ Ce phénomène est confirmé à la lecture du Tableau A.14, en annexe, qui présente les corrélations des 3 types de positions avec la saillance du thème environnemental, le nombre d'enjeux, l'entropie (H de Shannon), le pourcentage d'enjeux généraux et le pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant pas d'instrument.

des enjeux présentés dans les Tableaux 6.4 et 6.5, ci-dessous, enjeux sur lesquels les partis français et britanniques adoptent des positions défavorables.

L'enjeu du nucléaire, pour le RPR et le PS en 2012, à la suite de l'accident de Fukushima (Brouard et al., 2013), fait partie de ces enjeux imposés par l'agenda du problème environnemental. En effet, et nous y reviendrons dans le Chapitre 7, le nucléaire fait l'objet, pour reprendre les termes employés par le journaliste Bernard Piro lors de l'entretien qu'il nous a accordé, d'un « *consensus politique historique entre l'UMP et le PS, fondé sur deux piliers : la volonté d'assurer un statut de grande puissance internationale et la conviction qu'il faut échapper à la dictature du pétrole, notamment moyen-oriental* »²⁰⁸. Si la nécessité de former une coalition avec les Verts, et surtout la catastrophe de Fukushima, vont obliger le PS à adopter également des positions hostiles à la production d'électricité nucléaire dans son programme de 2012, ce qui revient à mettre en avant des enjeux flous, le Tableau 6.4 indique que le consensus ne s'est pas totalement effondré. Le PS affiche encore, en 2012, des positions pro-nucléaires.

L'agenda de l'environnement explique aussi la présence des OGM dans la liste des positions défavorables à l'environnement par le PS et l'UMP dans les programmes de 2007. Ces enjeux avaient alors une forte visibilité, à la suite d'une série de manifestations et de fauchages liés, notamment, à l'autorisation de culture du maïs Mon810 sur le territoire français (Brûlé, 2009). Or, comme nous l'expliquait Patrice Hernu dans l'entretien qu'il nous a accordé, « *l'agriculture est sans doute le terrain où les contradictions sont les plus importantes pour la droite. En effet, c'est pratiquement consubstantiel, voire sociologique* »²⁰⁹. Et Corinne Lepage de surenchérir, dans une remarque qui porte sur les deux grands partis français : « *Contrairement à ce que disait le Général de Gaulle, les Ministres de l'Agriculture sont toujours les Ministres des Agriculteurs. Il ne veulent pas, ou ne peuvent pas, avoir une vision des choses différentes. Par exemple, sur les OGM, il défendent les intérêts des grands semenciers* »²¹⁰.

Par ailleurs, l'agenda de l'environnement explique la présence du transport aérien pour les partis britanniques en 2010. Sa présence dans le programme des deux partis, alors même que le *Labour* affiche une position favorable à l'extension, est liée à la mobilisation croissante contre l'extension de l'aéroport d'Heathrow (Rootes, 2009) que le parti n'a pu ignorer. Les positions hostiles à la chasse dans les programmes britanniques, relèvent aussi de ce type de mécanismes, dans la mesure où les puissantes et fréquentes mobilisations contre la chasse à

²⁰⁸ Entretien avec Patrick Piro, le 5 avril 2012.

²⁰⁹ Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

²¹⁰ Entretien avec Corinne Lepage, le 18 mars 2008.

cour (May, 2013) obligent les partis à afficher une position favorable à son interdiction, tout en défendant la chasse en général, ce qui revient à adopter une position hostile à la protection de l'environnement. Nous sommes donc là face à des enjeux sur lesquels ces partis avaient déjà affiché des positions hostiles par le passé mais qui étaient restés jusque là peu présents dans les programmes.

Le soutien au nucléaire dans les programmes britanniques, systématiquement présent pour les Conservateurs, et les Travailleurs à partir de la fin des années 1990, suit une trajectoire légèrement différente. L'évolution de la position des Travailleurs sur le sujet de l'énergie nucléaire – ils y étaient traditionnellement hostiles – trouve une partie de son explication dans le fait que, « [d]ans les pays dans lesquels l'énergie nucléaire constitue une part importante de l'offre énergétique, les engagements historiques des sociaux-démocrates pour la “sortie du nucléaire” sont rendus difficiles par le discours relatifs à l’“alternative décarbonnée” promue par l'industrie nucléaire » (Ladrech 2011, p.8). En d'autres termes, si l'agenda a de l'influence, ce n'est pas tant parce que le nucléaire y a pris une importance déterminante, mais plutôt parce que l'arrivée des enjeux liés au réchauffement climatique oblige les grands partis de gouvernement à adopter des positions favorables à l'énergie nucléaire, considérée comme « décarbonnée ». Ceci nous a été confirmé lors des entretiens réalisés au Royaume-Uni, notamment par Philip Hunt, Lord travailliste, qui déclare : « *sur le nucléaire, le parti a mûri au cours de ces vingt dernières années. Maintenant, il est favorable à l'énergie nucléaire, car elle est de faible intensité carbone. [...] Nous nous appuyons maintenant sur une nouvelle “Sainte Trinité” : Nucléaire, Renouvelables, Charbon propre* »²¹¹. De même, Andrew Pakes, le Leader du SERA, une ONG environnementale rattachée au Labour, confirmait l'idée selon laquelle « *Pendant longtemps, le Labour a eu une position anti-nucléaire. [...] Dès le début des années 2000, l'explosion du changement climatique comme enjeu dominant en matière énergétique a mené les Travailleurs à changer de position, et à devenir pro-nucléaire* »²¹².

²¹¹ Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

²¹² Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

Tableau 6.4

Liste des enjeux sur lesquels les partis français adoptent des positions défavorables à la protection de l'environnement

	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012
PS	Autoroutes	-	Pêche écologique ; Nucléaire	-	-	-	OGM	Nucléaire
RPR-UMP	Nucléaire ; Pétrole	-	Autoroutes	Transport routier ; Transport aérien	-	-	Agriculture écologique ; OGM ; Nucléaire ; Pétrole	Agriculture écologique ; Fret routier ; Nucléaire

Tableau 6.5

Liste des enjeux sur lesquels les partis britanniques adoptent des positions défavorables à la protection de l'environnement

	1983	1987	1992	1997	2001	2005	2010
Labour	Chasse ; Pétrole ; Charbon ; Transport routier	Chasse ; Pétrole	Charbon ; Transport routier	Nucléaire ; Transport routier	Tarification de l'eau ; Chasse ; Nucléaire ; Charbon ; Transport aérien ; Transport routier ; Fret routier	Recherche sur les animaux ; Pollueur- payeur ; Nucléaire ; Autoroutes ; Transport aérien	Nucléaire ; Transport aérien ;
Conservateurs	Nucléaire ; Pétrole ; Charbon ; Fiscalité énergétique ; Tarification de l'énergie ; Autoroutes ; Transport aérien ; Nationalisation des transports en commun ; Nationalisation du train	Nucléaire ; Pétrole ; Charbon ; Autoroutes ; Transport aérien ; Nationalisation du train	Nucléaire ; Pétrole ; Charbon ; Autoroutes ; Transport aérien ; Pollueur-payeur ; Fiscalité énergétique ; Nationalisation des transports en commun ; Nationalisation du train	Nationalisation des services d'eau ; Tarification de l'eau ; Pétrole ; Autoroutes ; Transport aérien ; Nationalisation des transports en commun ; Nationalisation du train	Nucléaire ; Fiscalité énergétique ; Transport routier ; Fret routier	Déchets ; Chasse ; Transport routier ; Nationalisation du train	Pêche écologique ; Fiscalité environnementale ; Nucléaire ; Pétrole ; Fiscalité énergétique ; Transport aérien ; Nationalisation du train

L'hypothèse H3 est donc confirmée : un agenda du problème environnemental chargé d'enjeux sur lesquels les grands partis de gouvernement ont traditionnellement des positions hostiles à la protection de l'environnement peut entraîner l'augmentation du conflit et du brouillage sur ces enjeux²¹³. Notons toutefois que les autres éléments contextuels ne semblent pas avoir d'effet. C'est en tout cas ce qu'indique la grande faiblesse des corrélations entre le pourcentage de chacune des positions et la croissance économique, d'une part, et l'empreinte écologique d'autre part, dont les résultats sont présentés dans le Tableau A.15 en annexe. De même, les corrélations entre le pourcentage de chaque type d'enjeux et la croissance économique et l'empreinte écologique sont très basses. Les résultats de ces calculs de corrélation sont présentés dans le Tableau A.16 en annexe. Cela indique que les conditions socioéconomiques et environnementales n'ont pas d'effet spécifique sur le degré de conflit ou de consensus des enjeux environnementaux.

3.4. L'influence des positions idéologiques et institutionnelles des grands partis de gouvernement

Le positionnement des grands partis de gouvernement sur la dimension principale de la compétition partisane – l'axe Gauche-Droite – est de nature à modifier leur stratégie idéale d'évitement du conflit. Ce constat est confirmé à la lecture du Tableau 6.6, qui compare la moyenne de chacune des positions relatives à la protection de l'environnement dans les programmes des partis de gauche et des partis de droite. Le pourcentage de positions favorables à la protection de l'environnement est significativement plus élevé dans les programmes des partis de gauche (91% des positions) que dans ceux des partis de droite (78%). Corolairement, les partis de droite accordent plus d'espace aux positions hostiles à l'environnement (16% dans les programmes des partis de droite, contre 4,5% dans ceux des partis de gauche).

²¹³ Cette réalité est aussi confirmée à la lecture des Tableaux 6.8, 6.9 et 6.10, ci-dessous, qui présentent la liste des enjeux conflictuels et flous présents dans les programmes des grands partis de gouvernement français et britanniques.

Tableau 6.6
Comparaison du pourcentage moyen des trois types de positions sur les enjeux environnementaux selon la position sur l'axe gauche-droite

	Position favorable	Position neutre	Position défavorable
Partis de gauche	91,1	4,4	4,5
Partis de droite	78,1	6,0	15,9
Significativité de la différence	***	ns	***

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Ces positions distinctes ont une conséquence sur le type d'enjeux mobilisés, comme l'indique le Tableau 6.7, qui compare le pourcentage moyen de chaque type d'enjeux selon la position des partis sur l'axe gauche-droite. Ainsi, le pourcentage d'enjeux conflictuels est plus élevé dans le programme des partis de droite (8,4%) que dans celui des partis de gauche (5%), tandis que le pourcentage d'enjeux propriétaires est plus élevé dans le programme des partis de gauche (47,6%) que dans celui des partis de droite (30,3%). La différence existant quant aux pourcentages d'enjeux consensuels (56,6% dans le programme des partis de droite, contre 41,5% dans celui des partis de gauche) est intéressante à analyser. Elle correspond à la préférence des partis de droite pour la généralité et une faible diversité, mise en évidence dans le Chapitre 5. Tout se passe comme si les partis de droite mettaient en avant un grand nombre d'enjeux généraux et consensuels, tout en adoptant, néanmoins, sur certains enjeux plus précis, des positions défavorables à la protection de l'environnement. Au contraire, les partis de gauche, soucieux de ne pas légitimer le conflit sur les enjeux environnementaux, n'hésitent pas à mettre en avant une grande diversité d'enjeux précis, augmentant par là-même le pourcentage d'enjeux propriétaires dans leur programme, et diminuant la part d'enjeux conflictuels.

L'hypothèse H4a est donc confirmée : les grands partis de gouvernement de droite adoptent plus de positions hostiles à la protection de l'environnement, et accordent plus de place aux enjeux conflictuels que les grands partis de gouvernement de gauche, qui adoptent plus de positions favorables à la protection de l'environnement, et accordent plus de place aux enjeux propriétaires. Mais les positions idéologiques des grands partis de gouvernement n'ont pas seulement un effet sur le pourcentage de positions favorables à l'environnement ou du type d'enjeux mis en avant.

Tableau 6.7
Comparaison du pourcentage moyen des quatre types d'enjeux selon la position sur l'axe gauche-droite

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
Partis de gauche	41,5	47,6	5,0	6,0
Partis de droite	56,6	30,3	8,4	4,9
Significativité de la différence	**	***	*	ns

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Le positionnement des grands partis de gouvernement sur les clivages primordiaux, ceux qui ont structuré la compétition partisane au début du XX^e siècle a aussi un effet sur la nature des enjeux sur lesquels les grands partis adoptent des stratégies conflictuelles ou de brouillage. Cela apparaissait clairement à la lecture des Tableaux 6.4 et 6.5, puisque l'on constatait que les enjeux liés à la nationalisation des transports faisaient quasi-systématiquement l'objet d'une prise de position défavorable par le parti conservateur britannique. Ce constat est confirmé à la lecture du Tableau 6.8, ci-dessous, qui dresse la liste des enjeux conflictuels dans les programmes des grands partis de gouvernement français et britanniques.

Les enjeux conflictuels sont très peu nombreux en France et ne semblent pas être liés aux clivages primordiaux au plan national²¹⁴. En revanche, ces clivages semblent jouer une importance déterminante dans le conflit entre les partis britanniques sur les questions d'environnement. Notamment, la nationalisation des transports en commun et celle des transports ferroviaires reviennent à de très nombreuses reprises (respectivement cinq et quatre reprises) dans la liste des enjeux conflictuels. Ces enjeux sont directement liés à la question de l'intervention de l'État dans l'économie, un enjeu structurant du clivage Possédants/Travailleurs, particulièrement prégnant au Royaume-Uni à la suite de l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher (Bale, 2010). Il en va de même de l'enjeu de la fiscalité énergétique qui revient à trois reprises comme enjeu conflictuel dans les programmes britanniques, et qui renvoie à un désaccord classique entre la gauche et la droite sur l'utilité de la fiscalité, transposé sur les questions environnementales. Ce phénomène nous a été souligné à de nombreuses reprises lors de nos entretiens. Par exemple, Samantha Arditti, cadre pour la *Climate Clinic*, qui regroupe des ONG environnementales, nous expliquait que « *les principales*

²¹⁴ Les enjeux conflictuels sont très peu nombreux en France, une caractéristique sur laquelle nous reviendrons quand nous nous pencherons sur l'effet de la présence d'un parti vert dans la compétition partisane.

tensions entre les partis à propos d'environnement portent sur l'étendue des régulations, de la fiscalité, et la place de l'État. Mais ils sont d'accord sur les objectifs »²¹⁵. Un constat confirmé par Peter Aldous, député conservateur : « *la différence fondamentale entre Conservateurs et Travaillistes sur les politiques vertes porte sur le débat entre régulation et incitation, entre l'intervention systématique de l'État ou la libre entreprise* »²¹⁶.

Ainsi, quand deux partis traitent d'un même enjeu, celui-ci est susceptible d'être conflictuel s'il s'inscrit dans les clivages primordiaux, alors qu'il est plutôt consensuel s'il ne s'y inscrit pas²¹⁷. L'environnement constitue donc une dimension de conflit entre les grands partis de gouvernement britanniques quand il est rattaché aux enjeux composant le clivage Possédants/Travailleurs. Cela recoupe les conclusions de Robert Ladrech à propos du traitement partisan du réchauffement climatique, qui montrent que « le clivage supposé entre régulation et marché » est le seul à offrir une structuration satisfaisante de la compétition partisane pour les partis traditionnels en matière environnementale (2011, p. 14). L'hypothèse H4b semble donc partiellement confirmée, dans le cas du Royaume-Uni seulement, puisque de nombreux enjeux environnementaux conflictuels sont liés aux clivages primordiaux sur lesquels se sont constitués les grands partis de gouvernement.

²¹⁵ Entretien avec Amy Persson, le 17 novembre 2010.

²¹⁶ Entretien avec Peter Aldous, le 11 novembre 2010.

²¹⁷ Cela vient renforcer l'idée d'une influence des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux. En particulier, si, lors de l'étape de l'attention aux enjeux, les partis traitent d'enjeux qui peuvent s'inscrire dans les anciens clivages, alors, il y a plus de probabilité que l'étape de prise de position se caractérise par du conflit.

Tableau 6.8
Liste des enjeux conflictuels dans le programme des partis français et britanniques

	1981/1983	1986/1987	1988	1993/1992	1997/1997	2002/2001	2007/2005	2012/2010
France	-	-	-	-	-	-	Nucléaire ; Pétrole ;	Agriculture écologique
Royaume-Uni	Nucléaire ; Transport en commun ; Fiscalité énergétique ; Tarification de l'énergie ; Nationalisation des transports en commun ; Nationalisation du transport ferroviaire	Nucléaire ; Charbon ; Nationalisation des transports ferroviaires	-	Nucléaire ; Charbon ; Autoroutes ; Nationalisation de l'eau ; Tarification de l'eau ; Nationalisation des transports ferroviaires	Transport aérien ; Nationalisation des transports en commun ; Nationalisation des transports ferroviaires	Pêche écologique ; Fiscalité énergétique ; Nationalisation des transports en commun	Pêche écologique ; Transport routier : Nationalisation des transports en commun	Pêche écologique ; Énergies renouvelables ; Fiscalité énergétique ; Transport routier ; Nationalisation des transports en commun

Enfin, l'influence du positionnement idéologique des grands partis de gouvernement sur le type d'enjeux environnementaux mis en avant s'observe en analysant la liste des enjeux flous présents dans les programmes des quatre partis, comme le permettent les Tableaux 6.9 et 6.10 ci-dessous. Plusieurs enjeux flous, sur lesquels les partis brouillent les positions, sont en effet liés à la réticence des grands partis de gouvernement à s'aliéner des catégories de la population qui pâtiraient, en tout cas dans l'esprit des dirigeants de ces partis, de mesures environnementales trop drastiques.

C'est le cas de la pêche écologique – dont la mise en œuvre pourrait nuire aux intérêts des pêcheurs –, que l'on retrouve plusieurs fois dans le programme du PS et des Conservateurs. Lors de l'entretien qu'elle nous a accordé, Marguerite Culot-Horth, collaboratrice du groupe PS à la Commission du développement durable de l'assemblée nationale, décrit bien les difficultés du PS vis-à-vis de ces questions de pêche : « *Sur la pêche profonde, on ne peut pas avancer, parce que tels ou tels lobbies font pression sur tels et tels députés de telles et telles circonscriptions où il y a des grands ports de pêche – je ne vais pas en dire plus* »²¹⁸. Cette citation illustre bien à quel point, plutôt que de s'attaquer frontalement à un groupe précis d'acteurs – en l'occurrence, les pêcheurs – les partis préfèrent brouiller les pistes.

C'est aussi le cas de la limitation du transport routier – qui nuirait aux automobilistes – et du fret routier – qui nuirait aux routiers et aux entreprises de transport de marchandises –, que l'on retrouve dans le programme de l'UMP et des Travailleurs. Le *quiproquo* lié à la mise en œuvre d'une « écotaxe poids lourds » en France pour lutter contre le fret routier, qui voit les deux grands partis changer de pied à intervalle régulier est symbolique de ces stratégies de brouillage²¹⁹. C'est aussi le cas de la diminution des productions de charbon et de pétrole – qui nuirait aux mineurs et aux entreprises du secteur pétrolier –, des enjeux souvent présents comme enjeux flous dans les programmes britanniques.

²¹⁸ Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

²¹⁹ LEMARIE A., 2013, « À l'origine de l'écotaxe en 2009, l'UMP la dénonce quatre ans plus tard », *Le Monde*, 31 octobre 2013.

Tableau 6.9
Liste des enjeux flous dans le programme des partis français

	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012
PS	Nucléaire	-	Pêche écologique	-	-	-	OGM	Pêche écologique ; Nucléaire ; Tarification de l'énergie
RPR-UMP							Développement durable ; Énergies renouvelables ; Fret routier	

Tableau 6.10
Liste des enjeux flous dans le programme des partis britanniques

	1983	1987	1992	1997	2001	2005	2010
Labour	Agriculture écologique ; Chasse ; Charbon ; Transport routier	Chasse ; Pétrole	Charbon	Nucléaire ; Fret routier	Agriculture écologique ; Chasse ; Nucléaire ; Charbon ; Transport routier ; Transport aérien ; Fret routier	Pollueur-payeur ; Charbon ; Transport aérien ;	Développement durable ; Transport aérien
Conservateurs	Charbon ; Nationalisation des transports en commun	Pétrole	Pêche écologique ; Charbon ; Nationalisation des transports en commun	Pêche écologique ;	Transport routier	-	Pêche écologique ; Développement durable ; Transport aérien ;

Ce brouillage peut être considéré comme étant d'origine idéologique, dans la mesure où il met en lumière les difficultés de partis initialement productivistes à adopter un discours écologiste quand celui-ci pourrait nuire à l'activité économique dans certains secteurs, l'intérêt matériel des individus qui en dépendent et, *in fine*, la croissance économique. La présence du nucléaire parmi les enjeux flous du PS en 1981 et 2012 illustre également la difficulté d'un parti, dont de nombreux acteurs sont très liés à la filière nucléaire, à adopter une position anti-nucléaire claire. Ainsi, l'hypothèse H4c est confirmée, dans la mesure où de nombreux enjeux flous sont liés aux politiques environnementales dont la mise en œuvre impliquerait de constituer des groupes de perdants.

Enfin, tout comme nous avons constaté l'absence d'influence de la position institutionnelle sur les étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux, le fait d'être dans l'opposition ou au gouvernement n'a aucun effet sur les positions adoptées par les grands partis de gouvernement, ni d'ailleurs sur le type d'enjeux mobilisé. C'est ce que confirme la lecture des Tableaux 6.11 et 6.12, ci-dessous : les pourcentages moyens de chaque position et de chaque type d'enjeux sont les mêmes pour les partis dans l'opposition ou au pouvoir. L'hypothèse H4d est donc nettement infirmée, dans la mesure où rien ne distingue les partis d'opposition et les partis au pouvoir quant au type d'enjeux privilégié.

Tableau 6.11
Comparaison du pourcentage moyen des trois types de positions sur les enjeux environnementaux selon le statut gouvernemental

	Position favorable	Position neutre	Position défavorable
Partis au gouvernement	82,9	5,5	10,8
Partis dans l'opposition	86,3	4,8	9,6
Significativité de la différence	ns	Ns	ns

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Tableau 6.12
Comparaison du pourcentage moyen des quatre types d'enjeux selon le statut
gouvernemental

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
Partis au gouvernement	49,7	37,3	7,1	5,8
Partis dans l'opposition	48,3	40,5	6,2	5,0
Significativité de la différence	ns	ns	ns	ns

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

3.5. La présence d'un parti vert significatif, facteur de consensus et de brouillage

L'impact de la structure de la compétition politique, et plus particulièrement de la présence d'un parti vert, sur les stratégies de positionnement des grands partis de gouvernement, n'est pas négligeable. Nous avons déjà pu nous rendre compte de ce phénomène en analysant les Tableaux 6.1 et 6.2 qui faisaient apparaître une différence nette entre les deux partis français et les deux partis britanniques. Ces derniers adoptent des positions défavorables à l'environnement sur un nombre beaucoup plus large d'enjeux que les partis français ; et les enjeux conflictuels sont très rares dans les programmes des partis français.

Ce résultat est nettement confirmé dans les Tableaux 6.13 et 6.14, ci-dessous. En effet, le pourcentage de positions neutres (8,9%) ou hostiles (13,4%) à l'environnement est clairement plus élevé dans les programmes des partis britanniques que dans les programmes des partis français (respectivement 2% et 7,4%). De même, le pourcentage d'enjeux conflictuels (10,8%) et flous (7,5%) est plus élevé dans les programmes des partis britanniques que dans ceux des partis français (respectivement 3% et 2,6%). Cela confirme l'hypothèse H5a, selon laquelle les grands partis de gouvernement français, confrontés à un parti vert plus menaçant, adoptent moins de positions hostiles à la protection de l'environnement et mettent en avant moins d'enjeux conflictuels que les partis britanniques.

Tableau 6.13
Comparaison du pourcentage moyen des trois types de positions sur les enjeux environnementaux selon le pays

	Position favorable	Position neutre	Position défavorable
France	90,6	2,0	7,4
Royaume-Uni	77,8	8,9	13,4
Significativité de la différence	***	***	**

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Tableau 6.14
Comparaison du pourcentage moyen des quatre types d'enjeux selon le pays

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
France	38,4	55,9	3,0	2,6
Royaume-Uni	61,1	19,5	10,8	8,5
Significativité de la différence	***	***	***	**

Tests de moyenne de Student

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Ce résultat est confirmé à la lecture du Tableau 6.15, puisque l'on constate que le pourcentage de positions favorables à l'environnement est nettement corrélé avec le score du parti écologiste lors des élections parlementaires précédentes. Corollairement, le pourcentage de positions neutres et défavorables à l'environnement est corrélé négativement avec le score des écologistes. Ces relations sont vérifiées, même si elles sont moins puissantes, si l'on analyse les corrélations entre le pourcentage de chaque position et le résultat des partis verts aux élections européennes précédentes. Cela signifie que plus un parti vert fait de bons résultats aux élections précédentes, plus le pourcentage de positions favorables augmente, et plus le pourcentage de positions neutres ou défavorables diminue.

Tableau 6.15
Corrélation entre les trois types de positions (%) et le résultat des partis écologistes aux élections législatives et européennes précédentes (%)

	Positions favorables	Positions neutres	Positions défavorables
Verts - Législatives	0.49 (***)	-0.49 (***)	-0.41 (**)
Verts - Européennes	0.32 (*)	0.01 (ns)	-0.34 (*)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Néanmoins, le Tableau 6.16, qui présente la relation entre le pourcentage de chaque type d'enjeu et le score des écologistes aux élections précédentes ne fait pas apparaître de liens significatifs. Cela s'explique sûrement par le fait que les positions défavorables et/ou favorables à l'environnement sont en partie partagées par les partis. L'influence des partis verts porterait donc en amont, sur le choix des positions, pour les deux partis d'un même système partisan, une intuition confirmée à la lecture du Tableau 6.2, de laquelle il ressort que les pourcentages moyens de chaque type d'enjeux semblent varier entre les deux pays plus sensiblement qu'entre deux partis d'un même pays.

Tableau 6.16
Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%) et le résultat des partis écologistes aux élections législatives et européennes précédentes (%)

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
Verts - Législatives	-0.05 (ns)	0.15 (ns)	-0.20 (ns)	-0.30 (ns)
Verts - Européennes	0.61 (ns)	0.40 (ns)	0.17 (ns)	0.21 (ns)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de différence entre les partis d'un même pays. Dans le cas français, par exemple, on constate une différence entre l'UMP et le PS dans le type d'enjeux mis en avant. Le PS tend à mettre en avant davantage d'enjeux propriétaires et flous, mais moins d'enjeux conflictuels et consensuels que l'UMP. Ce résultat corrobore les différences entre partis de droite et partis de gauche déjà mises en lumière précédemment, mais peut aussi s'expliquer par la nécessité, pour le PS, de traiter l'environnement de manière particulière, en raison des relations particulières entretenues avec le parti écologiste français,

qui joue le double rôle de partenaire de coalition et de potentielle menace électorale. Par exemple, il a été obligé d'afficher une position floue sur l'enjeu, central lors de l'élection de 2012, du nucléaire. Cela tend à corroborer l'hypothèse H5b, selon laquelle le PS, obligé de composer les Verts, à la fois pour des raisons électorales et de composition de majorité, doit mettre en avant plus d'enjeux flous et propriétaires que l'UMP.

Alors que l'influence des partis verts était difficilement détectable lors des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux, tout mène à penser que la présence d'un parti écologiste a un impact significatif sur les positions des grands partis de gouvernement et le degré de conflit, de brouillage ou de distinction dans la compétition entre ces partis à propos d'environnement.

Conclusion

Ce chapitre met en lumière les mécanismes à l'œuvre lors de la troisième et dernière étape du traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement : l'étape de *prise de position*. En s'appuyant sur le codage systématique des 3 151 quasi-phrases consacrées à l'environnement dans les programmes électoraux du PS, de l'UMP, des Conservateurs et des Travaillistes depuis le début des années 1980, il s'agissait d'analyser les positions prises par les partis sur chacun des 87 enjeux mis en avant et d'en évaluer les conséquences sur le degré de conflit, de consensus, de brouillage et de distinction entre les partis d'un même système partisan. Il s'agissait aussi d'expliquer les choix stratégiques opérés par les grands partis de gouvernement.

Le premier résultat auquel aboutit ce chapitre est celui de la réussite de la stratégie idéale d'évitement du conflit. Alors que nous avons montré, dans les Chapitres 4 et 5, que les grands partis de gouvernement n'étaient pas parvenus à mener à bien leur stratégie idéale lors de l'étape de l'attention au thème – ils avaient dû accorder une attention croissante au thème environnemental –, ni lors de l'étape de l'attention aux enjeux – ils avaient dû accorder une attention croissante aux différents enjeux composant le clivage Écologie/Productivisme –, les grands partis de gouvernement semblent avoir mieux réussi à limiter l'expansion du conflit en matière d'environnement. En effet, ils ont majoritairement adopté des positions favorables à la protection de l'environnement, et ce pourcentage de positions favorables n'a pas connu de

déclin sur l'ensemble de la période. Cela explique aussi pourquoi une large majorité des enjeux mis en avant sont consensuels et propriétaires, et non conflictuels. Ce constat vaut pour les quatre partis, même si des différences existent quant à la part de positions défavorables à la protection de l'environnement et le pourcentage d'enjeux impliquant du conflit – les enjeux flous et conflictuels. Certains partis réussissent mieux que d'autre à mettre en œuvre leur stratégie idéale d'évitement du conflit.

Plusieurs facteurs semblent jouer. Le premier, c'est l'influence des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux, que l'on pourrait résumer de la sorte. Quand un parti échoue à mettre en œuvre sa stratégie idéale lors des étapes précédentes du traitement de l'enjeu environnemental – attention au thème, attention aux enjeux –, il y a plus de chances que sa stratégie idéale de déconflictualisation connaisse des faiblesses également. Ainsi, les partis qui accordent une forte attention au thème environnemental sont aussi ceux qui mettent en avant des enjeux conflictuels et flous. De la même manière, les partis qui mettent le plus en avant une large diversité d'enjeux échouent plus largement à ne mettre en avant que des enjeux propriétaires ou consensuels. Enfin, les partis qui étaient parvenus à rester assez généraux lors du cadrage des enjeux environnementaux réussissent à éviter l'expansion du conflit sur les questions environnementales. Les étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux ont donc une influence sur les prises de positions partisanes, mais n'expliquent pas toutes les différences entre les grands partis de gouvernement à ce propos.

En effet, ce chapitre a aussi montré le poids d'autres facteurs, et notamment de l'agenda du problème environnemental dans les arènes non partisanes. Ainsi, un agenda du problème environnemental chargé d'enjeux sur lesquels les grands partis de gouvernement ont traditionnellement des positions hostiles à la protection de l'environnement augmentera naturellement la part de conflit et de brouillage sur ces enjeux. Les partis ne sont pas maîtres de l'arrivée d'enjeux comme le nucléaire, les OGM, le transport aérien, ou la chasse, à l'agenda public, enjeux sur lesquels leurs positions sont au mieux mitigées, au pire hostiles, et qui les empêchent de suivre leur stratégie idéale d'évitement du conflit. En effet, nous avons vu dans le Chapitre 5 que la transformation de l'agenda du problème environnemental dans la société avait un effet sur l'attention des partis aux différents enjeux environnementaux. Ces transformations de l'agenda ont également un impact sur la part relative de conflit ou de consensus dans la compétition partisane. Par contre, les conditions socio-économiques et

environnementales n'influencent en rien la dimension positionnelle de la compétition sur les enjeux environnementaux.

Ce n'est pas le cas de la position idéologique des grands partis de gouvernement, en particulier de leur position sur l'axe Gauche/Droite. Celle-ci a une influence importante sur les stratégies de positionnement des partis, comme elle avait d'ailleurs un impact décisif lors des étapes précédentes du traitement de l'enjeu. En effet, les partis de gauche adoptent moins de positions défavorables que les partis de droite sur les enjeux environnementaux, et se concentrent moins sur les enjeux conflictuels et flous que leurs adversaires. Cela mène à penser à un alignement progressif, quoique incomplet, du clivage Écologie/Productivisme et de l'axe principal de la compétition partisane entre la gauche et la droite, une thèse déjà largement défendue dans d'autres recherches (Dalton, 2009 ; Kitschelt, 1994).

Cela étant, les grands partis de gouvernement sont encore réticents à lutter sur des enjeux qui s'inscrivent dans le clivage Écologie/Productivisme sans s'inscrire aussi dans les clivages primordiaux grâce auxquels ils se sont constitués. Ainsi, au Royaume-Uni, de nombreux enjeux conflictuels en matière environnementale peuvent aussi être considérés comme des enjeux économiques traditionnels, liés à la place de l'État dans l'économie ou au rôle de la fiscalité. Les grands partis de gouvernement s'avèrent encore réticents à adopter des positions clairement écologistes, surtout quand cela les mènerait à aller contre les intérêts matériels de groupes sociaux particuliers – les pêcheurs, les transporteurs routiers, les chasseurs, *etc.* En cela, les grands partis de gouvernement, positionnés sur deux versant d'un clivage – Possédants/Travailleurs –, qui font de la croissance de la production l'objectif principal des politiques économiques, demeurent productivistes, malgré une volonté plus nette des partis de gauche d'adopter des positions favorables à l'environnement afin d'éviter le conflit sur ces enjeux.

Enfin, un dernier ensemble de facteurs influence les prises de position des grands partis de gouvernement en matière d'environnement. Il s'agit de la présence d'un parti écologiste significatif. En effet, la différence nette dans le pourcentage d'enjeux conflictuels et flous dans le programme des grands partis français et britanniques peut s'expliquer par la présence, en France, d'un parti vert significatif, même si le faible nombre de cas étudiés dans ce chapitre oblige à la prudence. Cela expliquerait le faible pourcentage d'enjeux conflictuels et flous dans le programme des grands partis français, comparé aux programmes des partis britanniques.

Toutefois, l'influence des écologistes ne s'exerce pas de la même manière sur l'UMP et le PS. Le PS fait preuve d'une volonté d'éviter le conflit encore plus forte que sont concurrent de droite, ce qui s'explique par la nécessité de tisser des accords avec son concurrent écologiste en vue des élections, tout en évitant qu'une part significative de son électorat soit tentée par un vote en faveur des Verts. Ainsi, l'étape de la prise de position est la seule étape lors de laquelle l'influence des écologistes a pu être mise en évidence. Cela justifie *a posteriori* l'adoption d'une grille d'analyse de la compétition sur enjeux axée sur ces trois étapes, qui permet donc de mieux comprendre les ressorts de la compétition sur enjeux.

En l'occurrence, force est de constater que la présence des Verts, si elle ne joue que marginalement sur l'attention au thème environnemental ou l'attention aux différents enjeux qui le composent, renforce le consensus, et diminue le conflit entre grands partis de gouvernement sur les enjeux environnementaux. En somme, la présence des écologistes n'empêche pas les grands partis de gouvernement de mener à bien leur stratégie idéale d'évitement du conflit, au contraire. Cela peut poser un certain nombre de questions sur le bienfondé de la présence de partis verts en politique, ou sur la stratégie de ces partis vis-à-vis de leurs adversaires établis, car il n'est pas certain que l'objectif initial de ces partis soit de faire régner le consensus en matière environnementale entre les partis qui comptent vraiment.

Les résultats de ce chapitre doivent toutefois être nuancés et complétés. Nuancés car une analyse fondée sur les programmes implique une forme de simplification de la compétition partisane. Il en va par exemple de notre catégorie des enjeux, qui se fonde, nous l'avons vu, sur la relation entre les partis – un enjeu n'est consensuel qu'à partir du moment où deux partis adoptent une position similaire à son propos. Or il n'est pas certain que, au moment d'écrire un programme électoral, ses rédacteurs connaissent par avance le choix de ses adversaires de placer tel ou tel enjeu dans leur programme, ou leur position sur ces enjeux. Partant, les partis peuvent ne pas maîtriser par avance les conséquences de leur choix de positionnement sur le degré de conflit ou de consensus de la compétition avec leur adversaire.

La question mérite en tout cas d'être posée dans la mesure où, comme l'écrit Jacques Gerstlé, « les candidats jouent des coups, font des choix de positionnement ou de communication qui dépendent les uns des autres. Leurs conduites respectives, qui visent à l'emprise sur les perceptions publiques en produisant une offre acceptable par le plus grand nombre ne peuvent échapper au discours de dénégation de l'offre adverse et cet ensemble

génère des effets d'interaction difficilement contrôlable par chacun d'eux » (2008, p. 118). Il paraît donc important de compléter cette analyse des programmes par une étude plus précise des prises de position, en se concentrant sur les mécanismes fins de la prise de décision, de la communication et de la rédaction du programme lors de campagnes particulière.

D'autant qu'une telle analyse permettra de mettre en évidence d'autres facteurs du traitement des enjeux environnementaux, et notamment deux variables d'importance, présentées dans le Chapitre 3, que le traitement quantifié des programmes ne permettait pas de mettre en évidence : (1) les mobilisations sociales sur les enjeux environnementaux, qui compose la dimension socio-structurelle du clivage Écologie/Productivisme, et dont nous n'avons pour l'instant pu observer les effets que de manière distancée ; (2) les résistances internes face aux tentatives de transformation de la doctrine environnementale des organisations partisans. En un mot, une telle analyse pourra mettre en lumière les stratégies partisans au niveau micro et compléter, autant que valider, les mécanismes mis en évidence dans les trois premiers chapitres empiriques. C'est ce que nous proposons de faire dans le septième et dernier chapitre de cette thèse, consacré à l'étude qualitative du traitement des enjeux environnementaux lors de la séquence 2001-2010 au Royaume-Uni et 2002-2012 en France.

Chapitre 7

La compétition partisane autour des enjeux environnementaux en France et au Royaume-Uni dans les années 2000

Une analyse qualitative

Introduction

Le premier objectif de ce chapitre, centré sur l'étude qualitative et détaillée de la trajectoire des enjeux environnementaux dans la compétition partisane en France et au Royaume-Uni au cours des années 2000, est d'approfondir le modèle d'analyse. Pour ce faire, il s'intéresse plus particulièrement à l'influence de deux variables qu'il était difficile de prendre en considération dans les chapitres précédents : les variations de l'agenda de l'environnement et les résistances internes.

D'abord, il s'agit d'améliorer l'étude de l'influence de l'agenda de l'environnement sur les stratégies partisanes. Jusqu'ici, l'acception adoptée dans la thèse de cet « agenda de l'environnement » était peu spécifiée. Dans le Chapitre 4, à défaut de disposer d'une mesure effective, nous avons considéré que l'évolution temporelle était un heuristique de cet agenda, en partant du principe que le déploiement du clivage dans la société impliquait des effets structurels durables qui s'apparentait à une transformation profonde de l'agenda des sociétés occidentales ; dans les Chapitres 5 et 6, nous nous étions plus spécifiquement intéressés aux évolutions générales des conceptions de l'environnement telles que décrites dans la littérature sur le sujet, et à la survenue d'évènements focalisants, comme les catastrophes naturelles et technologiques. Cette opérationnalisation s'expliquait par le choix d'une comparaison internationale et longitudinale. Se concentrer sur une période plus précise, et sur deux pays, permet au contraire de mesurer les transformations de cet « agenda de l'environnement » dans ses différentes dimensions : les médias, les mobilisations environnementales, et les politiques publiques. Les variations de ces agendas extérieurs aux agendas partisans ont une influence sur les stratégies partisanes. Et cela semble d'autant plus important de mettre en évidence cette influence que cela revient à mesurer la majeure partie de l'impact de la dimension non partisane du clivage Écologie/Productivisme.

Il s'agit ensuite de faire la lumière sur l'influence des dynamiques internes aux organisations partisanes. On pense ici aux mécanismes de prise de décision à l'intérieur des

partis, à l'influence des leaders évidemment, mais également des personnalités particulièrement favorables, ou hostiles à la transformation doctrinale de leur parti. Nous avons considéré, dans le chapitre théorique, que ces dynamiques internes devaient avoir une influence sur les stratégies partisans vis-à-vis de l'environnement, mais il nous était impossible de tester leur effet dans le cadre de notre étude quantitative des trois étapes du traitement des enjeux environnementaux. De fait, l'environnement, comme l'Europe, fait partie de ces enjeux qui suscitent des résistances à l'intérieure des partis. Or, comme en matière de construction européenne (Ladrech, 2002, p. 597), ces divisions expliquent une partie de la difficulté des partis confrontés à de nouveaux enjeux, à adopter une stratégie cohérente et efficace

Le second objectif de ce chapitre est de replacer la compétition sur les enjeux environnementaux dans un contexte plus large, qui dépasse les simples campagnes électorales nationales pour prendre en compte les évolutions stratégiques des partis tout au long du temps politique, qui ne s'arrête pas forcément aux quelques mois précédents une élection parlementaire. Cela signifie que nous nous intéresserons au « temps ordinaire » de la politique (Gougou et Tiberj, 2013). Un temps lors duquel les partis d'opposition disposent de plus de temps pour s'organiser et proposer des changements dans les politiques environnementales, que se soit au Parlement, dans les médias, ou dans leur réflexion interne. Un temps politique, également, lors duquel les partis au pouvoir doivent mettre en œuvre des politiques publiques, qui marquent sans conteste leur profil idéologique et, en particulier, leur traitement de l'environnement. Il ne s'agit pas d'ouvrir ici le foisonnant débat sur l'impact des partis politiques sur les politiques publiques, qui dépasse le cadre de cette thèse (voir Baumgartner, Brouard et Grossman, 2009 ; Persico, Froio et Guinaudeau, 2012 pour le cas français ; Hofferbert et Budge, 1992 ; Bevan, John et Jennings, 2011 pour le cas britannique). Toutefois, les politiques environnementales que mettent en œuvre des partis au pouvoir forment indéniablement une part du profil de ce parti sur les enjeux environnementaux, tout en affectant ses stratégies à venir vis-à-vis de ces enjeux.

Dès lors, et c'est le troisième objectif de ce chapitre, il s'agit de dépasser une analyse de la compétition partisane centrée uniquement sur les programmes électoraux. En effet, si les programmes constituent le matériau le plus utile pour analyser et comparer les variations du traitement des enjeux environnementaux dans l'espace et dans le temps, ils n'en demeurent

pas qu'un programme électoral a une durée de vie limitée²²⁰. Il s'agira donc de s'intéresser aux communications des partis, aux prises de positions publiques, aux politiques publiques mises en œuvre et aux réactions qu'elles ont suscitées. Cela implique de s'intéresser de plus près aux dynamiques du traitement des enjeux environnementaux entre et dans les partis et de recueillir des matériaux empiriques plus divers et plus précis. C'est la raison pour laquelle ce chapitre s'appuie sur la lecture et l'analyse des articles de presse, des communications des partis et des ONG à propos des enjeux environnementaux, ainsi que sur 45 entretiens semi-directifs menés avec divers acteurs partisans, associatifs, syndicaux, dans les deux pays²²¹.

Mener ces entretiens n'a pas forcément été une tâche facile dans la mesure où il n'est jamais évident de « s'imposer aux imposants » (Willemez et al., 1994, p. 114), dont l'agenda et les priorités ne sont évidemment pas celles du chercheur. Cela a particulièrement le cas lors de l'entretien avec Michael Howard – le Baron Howard de Lympne, ancien chef de l'opposition conservatrice entre 2003 et 2005 –, au cours duquel il fut difficile d'entrer dans un degré de précision satisfaisant. Cela était d'autant plus décevant que, de par son rôle de leader du parti conservateur, Michael Howard était celui qui avait le dernier mot sur les décisions stratégiques prises par le parti en matière d'environnement dans la campagne de 2005. Nous avons été confronté à des difficultés similaires lors de l'entretien avec Mary Creagh, la *Shadow Secretary of State* travailliste, chargée des questions d'environnement, et qui a ostensiblement montré un certain désintérêt durant l'ensemble de l'entretien. Nous avons eu une impression similaire avec d'autres parlementaires britanniques et, dans une moindre mesure – puisqu'ils ont le plus souvent tout simplement refusé de me recevoir – français. Cela constitue une problématique de recherche qualitative bien établie dans la littérature (Cohen, 1999). Dans d'autres cas, les entretiens ont été beaucoup plus utiles. Ce fut le cas par exemple des entretiens avec les collaborateurs d'élus, très informés et moins tenus par la ligne officielle du parti. Un entretien particulièrement instructif a eu lieu quand nous avons interrogé ensemble les collaborateurs du groupe socialiste aux Commissions du développement durable et des affaires économiques. Cet entretien collectif a permis de mettre en évidence des tensions internes au PS sur les questions d'environnement, ce qui

²²⁰ Comme nous l'a dit David Timms, Conseiller politique à Friends of the Earth – UK, lors d'un entretien qui s'est pourtant tenu moins de 8 mois après l'élection, « le programme de 2010 est déjà plus ou moins périmé ». Dans le cas français, Marguerite Culot-Horth, conseillère du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, nous a aussi confirmé, lors de l'entretien qu'elle nous a accordé en juillet 2014 que « le programme du PS de 2012 n'[était] plus vraiment d'actualité ».

²²¹ Pour rappel, la liste des personnes interrogées, ainsi que leur position, est présentée dans le Tableau A.2 (pour le Royaume-Uni et le Tableau A3 (pour la France), en annexe.

aurait été plus difficiles avec des entretiens individuels : la présence d'un tiers informé, et ayant des avis potentiellement divergents, enrichit le propos des personnes interrogées. Les responsables associatifs ou syndicaux se sont avérés très bien informés des dynamiques partisanes internes aux partis tout en étant à même de bien resituer la compétition partisane dans le champ plus large des politiques environnementales.

Pour résumer, ce chapitre cherche à ancrer les résultats obtenus dans les chapitres précédents dans une analyse plus fine des mécanismes guidant les grands partis de gouvernement à adopter telle ou telle stratégie vis-à-vis du nouveau clivage entre Écologie et Productivisme. Il s'agira donc bien de conserver à l'esprit les dimensions d'analyse mises en avant précédemment, selon lesquelles, confrontés au déploiement d'un nouveau clivage, les grands partis de gouvernement peuvent faire varier l'attention accordée au thème, l'attention accordée aux différents enjeux qui le composent, et la position adoptée sur ces différents enjeux.

Il conviendra également de se souvenir des sept ensembles d'hypothèses qui structurent ce travail, et qui font varier les stratégies partisanes sur ces trois dimensions : (1) la stratégie idéale, qui devrait mener les partis à neutraliser le nouveau clivage, en accordant une faible attention au nouveau thème, en privilégiant un cadrage général et peu divers, lié aux clivages du début du XX^e siècle, et se concentrant sur les enjeux consensuels et flous ; (2) les transformations de l'agenda des problèmes environnementaux dans la société ; (3) l'aggravation des conditions environnementales et/ou des conditions de développement économique ; (4) les positions idéologiques et institutionnelles des partis ; (5) la menace posée par les partis écologistes ; (6) les éventuelles divisions internes aux partis sur ces questions ; (7) le comportement d'un parti lors de l'étape précédente du traitement des enjeux.

Ce chapitre est structuré de la façon suivante : la première section porte sur l'impact des variations des divers agendas de l'environnement sur les stratégies partisanes. Dans les deux pays, la période 2001-2006 est marquée par une faible visibilité des enjeux environnementaux, qui explique l'attention limitée accordée au thème par les grands partis de gouvernement, dans le cadre d'un conflit sans importance au Royaume-Uni, et d'un consensus peu saillant en France. L'activisme marqué du mouvement écologiste dans la société civile, et les changements stratégiques décidés par les leaders des deux partis de droite ont changé la donne à partir de 2006 : les enjeux environnementaux sont devenus plus saillants et soumis à un consensus compétitif entre les grands partis de gouvernement. Mais la pratique du pouvoir

et l'incapacité de transformer les politiques environnementales, en période de récession économique, conduisent les grands partis de gouvernement à abandonner leur velléités réformatrices en la matière, ce qui remet en cause la conversion écologiste des grands partis de gouvernement.

La seconde section de ce chapitre revient en détail sur les résistances internes à la transformation doctrinale des grands partis de gouvernement vis-à-vis des questions d'environnement, une dimension que les chapitres empiriques précédents n'avaient pas pu traiter. Cette section tentera de comprendre pourquoi, *in fine*, les grands partis de gouvernement européens sont pour l'essentiel incapables d'opérer une transformation plus profonde et moins conjoncturelle dans leur positionnement vis-à-vis du clivage Écologie/Productivisme. Plus particulièrement, elle fera la lumière sur la faiblesse des organisations partisans pour organiser le débat à propos des politiques publiques, et de l'environnement en particulier. Dans un contexte de domination du « parti dans les institutions » (Katz et Mair, 2002), l'absence de lien particulièrement fort avec les organisations environnementales ne favorise pas la prise en compte organisationnelle de ces questions. De ce fait, celle-ci dépend principalement du rapport de force entre les personnalités favorables à la transformation doctrinale de leur parti et celles qui y sont hostiles, rapport de force qui penche quasi-systématiquement en faveur des seconds.

1. Mieux comprendre l'influence de « l'agenda de l'environnement » : visibilité médiatique, mobilisations et politiques publiques

Cette première section s'intéresse à l'influence de l'agenda de l'environnement sur la réaction des grands partis de gouvernement. Dans ce chapitre qualitatif, nous adoptons une acception plus précise de l'agenda de l'environnement, qui se concentre sur ses composantes les plus importants, à savoir l'agenda médiatique, l'agenda des mobilisations environnementales, et l'agenda des politiques publiques.

Analyser de manière fine ces trois agendas spécifiques constitue une bonne manière de mettre en évidence les évolutions de cet « agenda de l'environnement » plus général, dont nous avons fait l'hypothèse, depuis le début de cette thèse, qu'il influençait le traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement. Adopter cette acception de l'agenda de l'environnement permet aussi un retour sur les composantes sociales du clivage

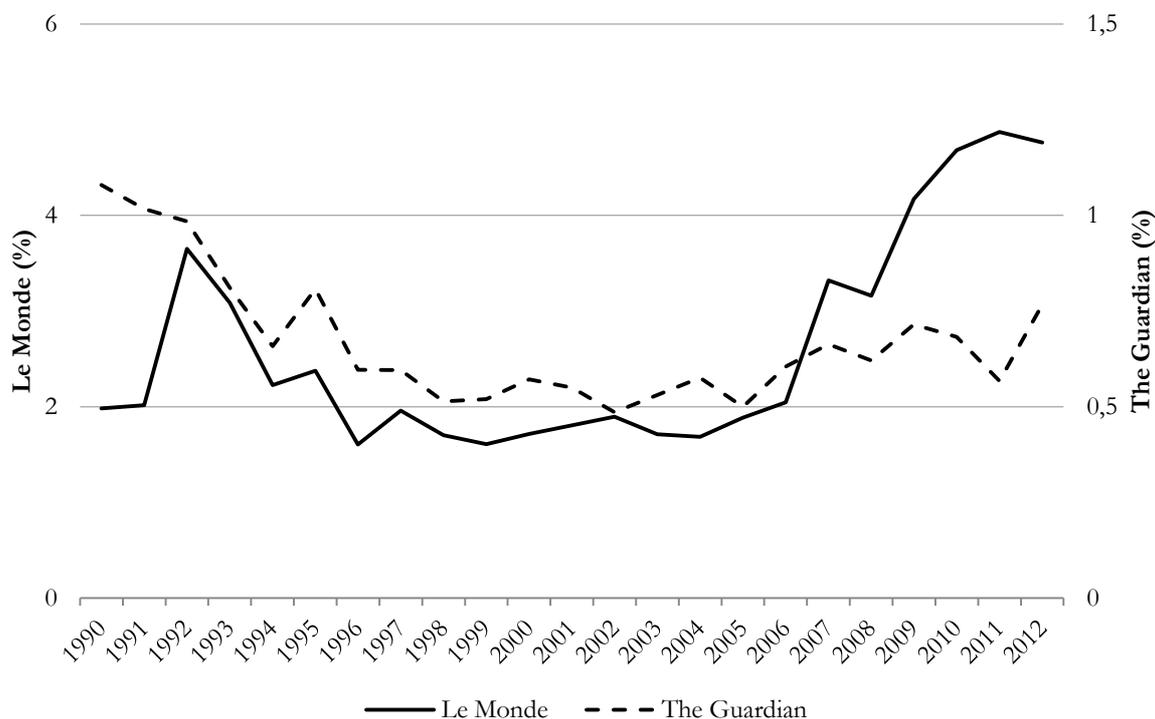
Écologie/Productivisme, puisque l'agenda des mobilisations environnementales coïncide largement avec la dimension socio-structurelle du nouveau clivage. Cette section montre que les variations dans ces trois agendas, qui connaissent des similitudes dans les deux pays, expliquent les changements dans le traitement partisan des questions environnementales.

Ainsi, la première séquence, au début des années 2000, correspond à une période de faible visibilité médiatique des enjeux environnementaux et à un relatif désintérêt des partis dans le traitement des enjeux. La seconde séquence, qui démarre en 2006, est marquée par un regain des mobilisations autour de l'environnement, et plus spécifiquement du réchauffement climatique au Royaume-Uni, menant au « consensus compétitif » entre les grands partis de gouvernement sur ces enjeux. La troisième séquence correspond à la retombée du soufflet. Incapables de transformer les politiques environnementales et confrontés à une diminution de l'attention du public pour les enjeux environnementaux, les grands partis de gouvernement délaissent ces enjeux, même si le conflit interpartisan est renforcé par la survenue de Fukushima qui rompt, en France, l'équilibre consensuel qui prédominait auparavant.

1.1. Le traitement partisan de l'environnement dans un contexte de faible visibilité (2001-2006)

Nous ouvrons le premier Chapitre de cette thèse en montrant comment l'écologie s'était imposée à l'agenda des sociétés occidentales à partir des années 1960. Nous nous appuyons notamment sur l'observation de l'augmentation de la visibilité médiatique du thème environnemental dans les principaux quotidiens nationaux. Le Graphique 7.1 ci-dessous reproduit ici une portion spécifique (entre 1995 et 2012 seulement) du graphique alors utilisé, pour mieux rappeler le contexte dans lequel la compétition sur les enjeux environnementaux se déroule au début des années 2000. La saillance de l'écologie dans *Le Monde* et *The Guardian* est relativement basse, situation qui perdure depuis le milieu des années 1990. Cela constitue un premier élément important pour comprendre pourquoi la période que nous étudions, qui commence en 2001, pour se terminer en 2006 dans les deux pays, se caractérise par une attention limitée aux enjeux environnementaux.

Graphique 7.1
Pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et « ecology » dans *Le Monde*
et *The Guardian* depuis 1995



Sources : Archives électronique du journal *Le Monde* (<http://lemonde.fr/recherche/>) et de *The Guardian* (<http://pqasb.pqarchiver.com/guardian/advancedsearch.html>).

1.1.1. Royaume-Uni, 2001-2006. Un conflit sans importance sur l'environnement

La plupart des travaux portant sur le traitement des enjeux environnementaux par les grands partis britanniques avant 2006 tendent à montrer que celui-ci est très limité (Carter, 2006 ; Carter et Rootes, 2001, 2006 ; Garner, 2000 ; Robinson, 1992 ; Rollinson, 2010). Ils concluent au peu d'intérêt pour l'environnement de la part des grands partis, au cadrage très général des enjeux qui le constituent, et à un conflit condensé sur les seuls enjeux environnementaux qui ont un lien direct avec l'idéologie traditionnelle de ces partis, comme la propriété publique des moyens de transport. Cela est renforcé par la faible saillance de l'environnement dans les médias britanniques (Allan, Adam et Carter, 2000) et la faible importance du thème dans l'esprit des électeurs (Hobolt et Klemmensen, 2005). Comme l'écrivent Neil Carter et Christofer Rootes, « cette faible saillance de l'environnement a dissuadé le *Labour* et les Conservateurs de transformer l'environnement en enjeu de la compétition partisane. [...] Le réchauffement climatique, tout comme l'environnement, n'étaient pas vu comme des enjeux capables de faire gagner (ou perdre) des voix » (Carter et Rootes, 2006, p. 475). Ainsi, la période qui court de 2001 à 2006 correspond tout à fait à l'hypothèse de la stratégie idéale des

grands partis de gouvernement, marquée par une faible saillance, un cadrage général, et un conflit somme toute limitée.

Un parti conservateur au profil libéral et hostile à l'environnement

Pendant la campagne pour les élections générales de 2001, les dirigeants des grands partis britanniques ont encore en mémoire un mouvement social d'une ampleur inédite, qui s'est déroulé quelques mois seulement avant l'élection : les *fuel protests*. Menées par les transporteurs routiers, ces protestations étaient liées à l'augmentation du prix de l'essence conséquence de la hausse de la taxe sur le pétrole par le gouvernement travailliste. William Hague, le Leader des Tories, qui avait été élu pour renouveler l'image du parti après la défaite historique de 1997 (Bale, 2010 ; Green, 2005), en avait profité pour critiquer le gouvernement et exiger la baisse de la fiscalité sur le pétrole, légitimant par là-même les requêtes d'un mouvement social dont il est aisé de saisir la position hostile vis-à-vis des propositions environnementales²²².

Ainsi, malgré la publication d'un programme spécialement consacré à l'environnement, intitulé le « *Blue-Green Agenda* »²²³ et les pressions internes exercés par un certain nombre d'acteurs, comme John Gummer ou Zac Goldsmith²²⁴, William Hague décide de diminuer les impôts sur le pétrole et de revenir sur *le Climate Change Levy*, une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre qui ne portait pourtant pas sur les particuliers. Cela correspond à l'hostilité à la fiscalité – y compris environnementale – des conservateurs, dont nous avons parlé dans le Chapitre 6. Mais cela contribue à donner une image très anti-environnementale au parti, qui ne parvient finalement pas à se départir de son image de *nasty party*²²⁵. Comme nous l'avons vu dans les Chapitres 4 et 5, l'environnement n'est clairement pas une priorité du parti lors de ces élections.

L'élection de Michael Howard à la suite de la défaite fracassante de 2001 ne change pas la donne. Il suffit, pour résumer cette réalité, de citer la formule glissée par Paul Foote, directeur du *Conservative Environment Network* : « *Michael Howard s'intéressait à beaucoup de choses, mais pas à*

²²² BBC, « Fuel Protesters Target Refineries », BBC, 12 mai 2001

²²³ CONSERVATIVE PARTY, 2001, « The Blue-Green Agenda », London.

²²⁴ La Tribune de Zac Goldsmith, dans *The Telegraph*, défend l'idée que, perdu pour perdu – le Labour est déjà largement en avance dans les sondages –, les Conservateurs devraient adopter un profil beaucoup plus pro-environnemental pour convaincre les électeurs modérés de le rejoindre. THE TELEGRAPH, 2001, « Is Green the New Blue? », 19 octobre 2001.

²²⁵ Entretien avec John Taylor, Lord Taylor of Holbeach, membre du parti conservateur, le 15 décembre 2010.

l'environnement »²²⁶. En effet, nous avons vu dans les chapitres précédents que le traitement des enjeux environnementaux par le parti en 2005 n'avait pas vraiment changé, sur les trois dimensions. Michael Howard s'en est expliqué longuement lors de l'entretien qu'il nous a accordé :

« Vous savez, j'ai été dirigeant pendant une assez courte période de temps. Et j'ai pensé à l'époque qu'il y avait des choses plus importantes à faire, des enjeux plus pressants. Du coup, c'est vrai que je n'ai sans doute pas mis autant d'énergie dans l'environnement que ce que j'aurais dû. [...] En même temps, il faut bien voir d'où l'on venait. Après les défaites de 1997 et de 2001, le parti était très divisé, très tendu... Tout le monde sentait bien qu'il fallait changer, se moderniser, changer notre image (rebrand). Mais en même temps, le parti était divisé, et la dynamique n'était pas en notre faveur. Moi, j'avais l'impression qu'il fallait surtout préserver l'unité. Si j'avais accordé une importance forte à l'environnement, je ne suis pas sûr que j'aurais pu préserver l'unité du parti »²²⁷.

Dans ces quelques lignes, on retrouve trois idées fortes, qui reviendront au cours de ce chapitre : (1) la forte division du parti, (2) la prégnance des membres hostiles à la protection de l'environnement ; (3) la nécessité de renouveler l'image du parti, sérieusement écornée par dix-sept ans de gouvernement, nécessité à laquelle Michael Howard n'a pas été en mesure de faire face, pour les raisons citées ci-dessus. D'une certaine manière, cette incapacité, qui s'est matérialisée par un nouvel échec dans les urnes lors des élections de 2005, a peut-être servi David Cameron quand il tentera, après sa prise de pouvoir à l'intérieur du parti, de donner aux Tories un profil plus pro-environnemental. C'est en tout cas l'hypothèse soulevée par Peter Franklin, conseiller politique du groupe conservateur à la *House of Commons* :

« En fait, je pense que les gens ont commencé à réaliser que le parti était devenu centré sur trop peu d'enjeux très conservateurs : l'Europe, l'intégration, les impôts. Et il y a une minorité significative d'électeurs pour lesquels l'environnement ou le réchauffement climatique font partie des enjeux les plus importants. C'était à eux qu'il fallait s'adresser »²²⁸.

Un parti travailliste favorable à la protection de l'environnement mais peu concerné

Pendant la période 2001-2006, les Travaillistes ne se sont toutefois pas non plus illustrés par un environnementalisme marqué. Alors que le Vice Premier-Ministre, John Prescott, avait promis, au lendemain de la victoire de 1997, que le *Labour* serait le « *greenest government yet* »²²⁹ (Carter et Rootes, 2001, p. 104), l'environnement était quasiment absent de l'agenda lors des

²²⁶ Entretien avec Paul Foote, le 6 décembre 2010.

²²⁷ Entretien avec Michael Howard, le 9 décembre 2010.

²²⁸ Entretien avec Peter Franklin, le 29 novembre 2010.

²²⁹ Cette formule rappelle celle qu'utilisera David Cameron 13 ans plus tard.

premières années du gouvernement dirigé par Tony Blair. Il a fallu attendre octobre 2000 pour que le Premier Ministre fasse son premier discours sur le sujet²³⁰. Mais cette intervention masquait mal la gêne des Travailleurs face aux *fuel protests*²³¹. Par ailleurs, la déclaration selon laquelle Blair disait vouloir « pousser les enjeux verts vers le haut de l'agenda politique » pouvait être considérée comme un aveu de faiblesse vis-à-vis des quatre années qui venaient de s'écouler (Carter et Ockwell, 2007).

Lors de l'élection de 2001, un enjeu domine la campagne environnementale des Travailleurs, et dans une moindre mesure des Conservateurs, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 5 : la gestion des conséquences de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Cette concentration sur cet enjeu environnemental spécifique, qui met d'ailleurs d'accord les deux grands partis, aura pour conséquence la nomination de Margaret Becket à la tête d'un Nouveau Ministère qui regroupe désormais, l'environnement, l'alimentation et les affaires rurales (*Department of Environment, Food and Rural Affairs*, DEFRA). Comme nous l'a expliqué la principale intéressée, « *j'ai été nommée à la tête du Ministère de l'environnement pour gérer les suites de l'affaire de la vache folle* »²³².

Mise à part cette volonté de régler le problème de la vache folle, le gouvernement travailliste réélu ne se montre pas particulièrement actif sur le front de l'environnement. Une dimension sort du lot toutefois, confirmée à la fois par l'analyse en composantes principales réalisée dans le Chapitre 5, et près d'une dizaine d'entretiens réalisés au Royaume-Uni. Il s'agit de l'investissement de Tony Blair dans les négociations internationales relatives au changement climatique, à laquelle correspond une relative inactivité au plan national (Harrison et Sundstrom, 2007). Par exemple, Andrew Pakes, le Président de la *Socialist Environment and Resource Association* (SERA), une association environnementale liée au *Labour*, nous explique que, « *pendant longtemps, les Travailleurs ont été bons dans leur leadership international sur le changement climatique. [...] Mais ils ont été lents à prendre des décisions effectives au plan domestique, sur la transition vers une économie décarbonnée, sur l'efficacité énergétique, etc.* »²³³. Un constat confirmé par Simon Clydesdale, de Greenpeace : « *Nous n'étions pas très impressionné par Tony Blair sur l'environnement : c'était beaucoup de discours, mais il y avait un fossé entre la rhétorique et la pratique. La*

²³⁰ THE GUARDIAN, BLAIR T., « Tony Blair: "A new coalition for the environment" », *The Guardian*, 24 octobre 2000.

²³¹ Margaret Beckett, qui est devenue *Secretary of State* pour l'environnement en 2001 nous a bien expliqué, lors de l'entretien qu'elle nous a accordé le 8 février 2011, comment ces *fuel protests* ont fait peur à Tony Blair : « *Le Parti travailliste était alors vu comme faisant mal aux petites gens avec une fiscalité élevée. Cela a imprimé je crois une marque sur les convictions de Blair et des Travailleurs en général, qui sont devenus encore plus prudents sur ces questions là* ».

²³² Entretien avec Margaret Beckett, le 8 février 2011.

²³³ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

seule chose sur laquelle il a vraiment eu un impact, c'est d'avoir imposé le changement climatique au sommet de l'agenda international. Mais au niveau national, il ne se passait pas grand chose »²³⁴.

De fait, lors de la campagne de 2005, les enjeux relatifs aux négociations internationales en matière climatique dominent le programme de Tony Blair. Comme l'a expliqué Margaret Beckett, « *on était concentré sur la dimension internationale du réchauffement climatique et la campagne de 2005 était axée là-dessus. [...] Il nous fallait conserver l'image d'acteurs clés sur ces questions* »²³⁵. Selon Michael Jacobs, qui était le conseiller spécial à l'environnement de Gordon Brown quand ce dernier est devenu Premier Ministre, un consensus prévalait sous Tony Blair, selon lequel il n'était pas nécessaire d'être très actif sur le réchauffement climatique, parce que le Royaume-Uni était en ligne par rapport à ses obligations de Kyoto²³⁶.

La situation générale de relatif désintérêt des partis britanniques jusqu'en 2006, rendue possible par la faiblesse de la visibilité de l'environnement à l'agenda, correspond donc plutôt à l'hypothèse de la stratégie idéale des partis : celle de neutraliser les enjeux environnementaux, au détriment de la mise en œuvre de politiques environnementales efficaces, notamment en matière climatique (Carter, Ladrech et Little, 2014 ; Giddens, 2009).

Plusieurs éléments vont changer la donne à partir de la fin de l'année 2005 et le début de l'année 2006. Le premier de ces éléments correspond au lancement, par l'ONG *Friends of the Earth* (FOE), d'une campagne particulière, la *Big Ask Campaign*, exigeant qu'une loi luttant contre le réchauffement climatique soit présentée dans le Discours de la Reine de la même année. Cette campagne, soutenue par une coalition de plus de 40 organisations environnementales, la *Stop Climate Chaos Coalition*²³⁷, s'est appuyé sur des concerts, des manifestations, le soutien de nombreuses personnalités²³⁸, et a largement influencé le sort du réchauffement climatique et des enjeux environnementaux dans la vie politique britannique. Confrontés à une transformation radicale de l'agenda du problème environnemental à la suite d'une mobilisation active des acteurs du mouvement écologiste, les grands partis de gouvernement britanniques ont dû réagir. Avant d'étudier cette réaction, nous montrons d'abord les similarités entre la situation française et la situation britannique.

²³⁴ Entretien avec Simon Clydesdale, le 10 décembre 2010.

²³⁵ Entretien avec Margaret Beckett, le 8 février 2011.

²³⁶ Intervention de Michael Jacobs dans un des panels (*fringe events*) de la Conférence du Parti Travailliste, consacré au réchauffement climatique, le lundi 27 septembre 2010.

²³⁷ STOP CLIMATE CHAOS COALITION, 2010, « What the Government Must Do To Stop Climate Chaos », London.

²³⁸ FRIENDS OF THE EARTH-UK, 2008, « Th Big Ask Campaign. A Brief History of the Campaign for a New Climate Change Law », London.

2.1.2. France 2002-2006. Un traitement général et consensuel de l'environnement dans un contexte de faible visibilité

La campagne de 2002 est la première lors de laquelle les écologistes se présentent aux élections en pouvant se targuer d'un bilan gouvernemental. En effet, ils ont, depuis 5 ans, gouverné aux côtés du PS dans le cadre de la gauche plurielle, ayant eu la responsabilité du Ministère de l'environnement et du Secrétariat d'État à l'économie sociale et solidaire. Pourtant, si la séquence 1997-2001 est marquée par la prégnance des enjeux environnementaux à l'agenda, avec la succession de l'affaire de la vache folle, du naufrage de l'Erika et de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse (Boy, 2003b), force est de constater que l'environnement est loin d'apparaître comme la priorité des électeurs et des grands partis de gouvernement lors de la campagne de 2002. La campagne s'est largement concentrée sur les enjeux liés à la sécurité et à l'immigration, ce qui n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur le résultat surprise au soir du premier tour de l'élection présidentielle (Gerstlé, 2003c).

Pourtant, il serait faux de dire que l'environnement était totalement absent de la campagne de 2002. Certes, le PS semble avoir profité du contexte d'alliance avec les écologistes²³⁹ pour accorder une attention limitée à l'environnement et préféré, comme de nombreux acteurs nous l'ont confirmé lors des entretiens, « déléguer » ou « sous-traiter » les questions environnementales aux Verts²⁴⁰, un mécanisme dont nous avons parlé dans les chapitres précédents. Mais le RPR, et surtout son candidat sortant, Jacques Chirac, se sont montrés très actifs sur les enjeux environnementaux pendant la campagne.

Deux des discours du candidat sont consacrés à l'environnement, lors desquels il formule une proposition que l'on retrouvait déjà dans les anciens programmes du RPR, celle d'adopter une Charte de l'environnement qui serait adossée à la Constitution ²⁴¹ . L'investissement important de Jacques Chirac dans ce projet de Charte de l'environnement s'explique en partie par son amitié de longue date avec Nicolas Hulot, le populaire animateur

²³⁹ Les grandes lignes de cette alliance ne sont pas tranchées au matin du premier tour de l'élection présidentielle. En effet, les deux formations attendent le résultat de cette élection déterminante pour trancher les derniers points de désaccord, tant du point de vue de l'accord programmatique que de celui de la répartition des circonscriptions.

²⁴⁰ Par exemple, Serge Grouard, qui était alors Président de la Commission du développement durable, déclare, lors de son intervention au colloque « À un an de l'élection présidentielle, quelle place pour l'environnement ? », le 6 avril 2011 : « À gauche, il y a dans la proximité Verts-PS une forme de sous-traitance de l'environnement ».

²⁴¹ « Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la ville d'Orléans, les projets d'aménagement urbain de la ville, ses projets de protection de l'environnement, l'aménagement de la Loire et la délinquance et la violence, Orléans, le 3 mai 2001 » ; « Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle 2002, sur ses propositions en matière d'environnement, de développement durable et de lutte contre les pollutions, Avranches le 18 mars 2002 »

de télévision, investi publiquement pour la protection de l'environnement²⁴² ; surtout, ce choix s'explique par la volonté de Jacques Chirac de « rafraîchir » sa campagne entre les deux tours de l'élection présidentielle s'il avait dû affronter Lionel Jospin (Bourg et Whiteside, 2007). C'est de cette conjugaison qu'est venue l'idée de faire écrire une Charte de l'environnement par un conseil des sages, puis de faire voter par les parlementaires l'adossement de cette Charte à la Constitution.

Une fois le choc du premier tour digéré, les victoires au second tour de l'élection présidentielle et aux législatives garanties, et le nouveau parti fondé²⁴³, Jacques Chirac renouvelle son investissement dans l'idée d'une Charte de l'Environnement. Or, faire voter cette Charte ne fut pas aussi facile que le Président de la République l'avait pensé. En effet, le texte, issu du travail d'une Commission dirigée par le paléontologue Yves Coppens, propose d'inscrire le principe de précaution dans la Constitution, ce qui suscite de nombreuses résistances chez les parlementaires UMP, qui y voient une réglementation inopportune et hostile à l'innovation et à la croissance²⁴⁴.

L'opposition au texte venait donc essentiellement des propres rangs de l'UMP. Les députés socialistes, tout comme, d'ailleurs, une large majorité des ONG environnementales, y étaient favorables. En témoignent la pétition, lancée par les leaders de Greenpeace, du WWF et d'Ovale, pour aller plus loin dans l'application du Principe de précaution²⁴⁵, et la pression, exercée par le groupe socialiste, pour ne pas brader le contenu du texte²⁴⁶. Comme l'expliquent Dominique Bourg et Kerry Whiteside, « Chirac a eu à faire face à une opposition substantielle venue de l'intérieur de son propre parti, l'UMP. [...] Même après que Chirac a lancé un appel spécial en faveur de la Charte le 2 mai 2004, il a encore fallu deux longues réunions du groupe UMP à l'Assemblée pour apaiser leurs craintes. Puis, le 12 mai, Chirac s'est rendu en personne à la Résidence du Président de l'Assemblée pour s'assurer que les députés UMP allaient tenir la ligne » (2007, p. 124). Comme nous l'a expliqué François Grosdidier, un député UMP favorable à la protection de l'environnement « *si Chirac n'avait*

²⁴² Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

²⁴³ On notera que, parmi les courants fondateurs de l'UMP figure un petit groupe de personnes proches de l'écologie, intitulé Écologie Bleue et emmené par Patrice Hernu, même si, de l'aveu même de ce dernier, lors de l'entretien qu'il nous a accordé, « *l'UMP n'a pas cherché, au départ du moins, à se construire, ... bâtir pour son propre camp, à se doter d'une véritable culture environnementale et du développement durable* ».

²⁴⁴ Entretien avec François Grosdidier, député UMP, le 6 mai 2008.

²⁴⁵ LEPAGE C., RICHARD D., RIVASI M., 2004, « Plutôt pas de Charte de l'environnement qu'une charte sans principe de précaution », Pétition.

²⁴⁶ FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, UFC QUE CHOISIR, 2005, « Charte de l'environnement : les socialistes vont-ils se tromper de cible ? », Communiqué de Presse.

pas été là pour taper du point sur la table au moment du vote de la Charte de l'environnement, les lobbyistes de l'Assemblée auraient réussi à la mettre à bas »²⁴⁷. En d'autres termes, les organisations défendant le versant productiviste du nouveaux clivage s'étaient fortement mobilisées, une dimension sur laquelle nous reviendrons par la suite.

Du côté du PS, la stratégie générale est plutôt celle du profil bas. Lors du vote de la Charte de l'environnement par le Parlement réuni en Congrès, le 28 février 2005, les parlementaires socialistes décident finalement de s'abstenir, alors que les quelques parlementaires écologistes votent pour. Pour les Socialistes il s'agit de ne pas empêcher le texte de passer, tout en signalant leur déception que le texte n'aille pas plus loin et en dénonçant la « confusion » de Jacques Chirac, qui a choisi de soumettre simultanément au Congrès le traité européen et la Charte de l'environnement²⁴⁸. Pour le reste, les Socialistes valident dans les grandes lignes les orientations décidées par Jacques Chirac ; le débat interne au PS à propos de l'environnement est limité.

La période qui court de 2002 à 2006 est donc marquée par un relatif consensus entre les grands partis de gouvernement autour d'un environnement cadré de manière très générale – le simple fait que le principal texte environnemental de la Législature soit de portée constitutionnelle est bien représentatif de cette généralité. Cette situation de faible saillance de l'environnement va pourtant se voir perturbée dès la fin de l'année 2006 par une succession d'évènements nationaux et internationaux qui vont donner aux questions environnementales une acuité nouvelle (Bourg et Papaux, 2010, p. 107). Le premier d'entre eux est l'annonce, par Nicolas Hulot, le 1^{er} août 2006, de sa possible candidature à l'élection présidentielle. Ainsi, en France comme en Angleterre, 2006 va continuer une rupture dans l'agenda de l'environnement, rupture qui part du mouvement social et se propage dans les médias. Cela ne sera pas sans conséquence sur les stratégies partisanes vis-à-vis de l'environnement.

1.2. Médiatisation, mobilisation et réaction des grands partis de gouvernement

Deux importantes campagnes de mobilisation du mouvement environnemental vont se dérouler au cours des années 2006 et 2007 dans les deux pays, qui influenceront nettement les grands partis de gouvernement. Au Royaume-Uni, le succès d'une campagne regroupant la plupart des ONG dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique va aider David

²⁴⁷ Entretien avec François Grosdidier, député UMP, le 6 mai 2008.

²⁴⁸ HASSOUX D., « La charte de Chirac fait le plein d'abstentions à Versailles », *Libération*, 1 mars 2005.

Cameron à redorer le blason terni des Conservateurs, entraînant le *Labour* à sa suite. En France, c'est la candidature de Nicolas Hulot, suivi de la signature, par près de 500 000 Français, du Pacte écologique lancé par sa Fondation, qui va obliger les partis à bouger.

1.2.1. Royaume-Uni 2006-2010. « Consensus compétitif » et attention élevée vis-à-vis du réchauffement climatique

Parmi les personnes qui nous ont accordé un entretien au Royaume-Uni, nombreuses sont celles qui ont cité la *Big Ask Campaign* et la période de discussions et débats parlementaires qui s'en est suivie autour du *Climate Change Act* parmi les facteurs ayant transformé le statut de l'environnement dans le débat partisan britannique au milieu des années 2000. Si le début de la décennie était marqué par la domination d'une stratégie de neutralisation des enjeux environnementaux, le succès de cette campagne, face auquel les grands partis de gouvernement ont rapidement réagi, a transformé la nature de la compétition partisane sur l'environnement. David Timms, qui fait partie des personnes ayant organisé cette campagne pour FOE, décrit bien les mécanismes par lesquels cette transformation s'est opérée.

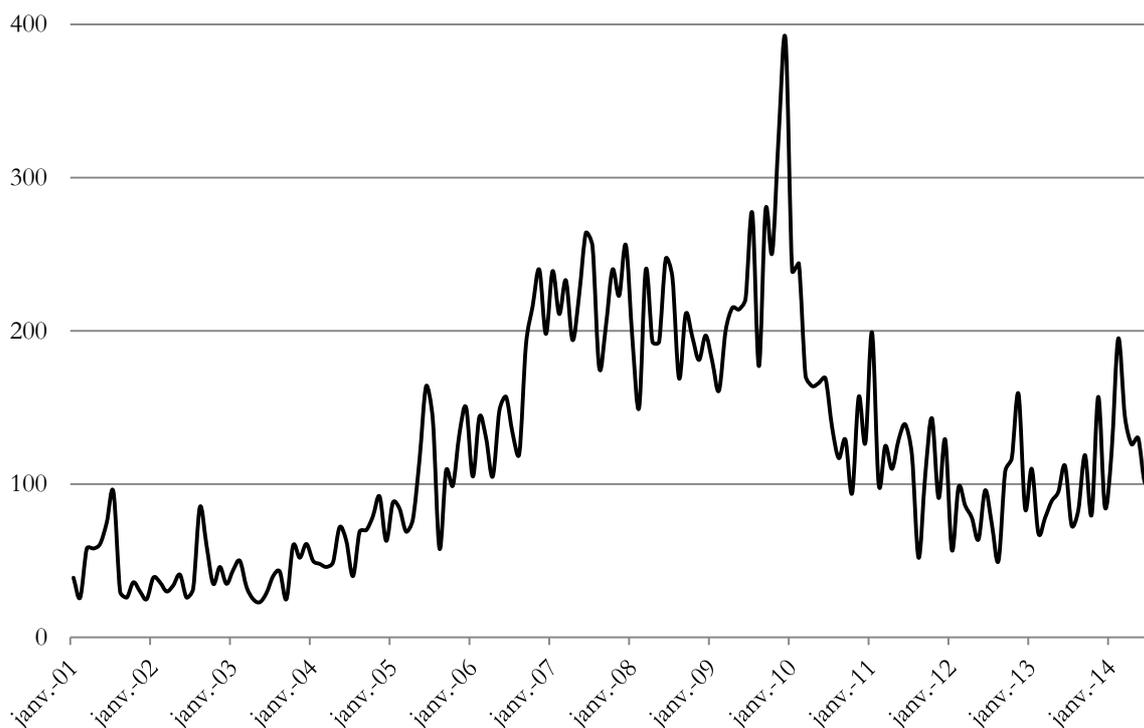
« Nous avons proposé le Climate Change Bill dans le cadre de la Big Ask Campaign. On a rédigé le projet de loi de manière très professionnelle et on a assez rapidement obtenu que de nombreux MPs le signent, notamment ceux qui siégeaient dans les Commissions qui traitent des questions environnementales. Puis les Libéraux-Démocrates nous ont rejoints. Puis les Conservateurs nous ont rejoints. Et les Travaillistes, du coup, se devaient de nous rejoindre [...] Au final, Le Climate Change Act a complètement changé le jeu. C'est sans doute la plus importante législation environnementale depuis le Clean Air Act de 1956 »²⁴⁹.

La campagne de FOE de 2005 a par ailleurs été suivie de deux autres événements d'importance dans l'agenda de l'environnement, qui auront également des répercussions en France : la publication, le 30 octobre 2006 du rapport de Nicholas Stern sur l'économie du changement climatique, dont la principale conclusion est que le coût de l'inaction est beaucoup plus élevé que celui de l'investissement dans la lutte contre les effets de serre (Stern, 2007) ; en outre, la sortie, couverte de succès, du film *An Inconvenient Truth*, de Davis Guggenheim à propos de la campagne menée par l'ancien Vice-Président américain Al Gore, pour convaincre de l'urgence à agir face aux dérèglements climatiques. Le Graphique 7.2, ci-dessous, témoigne de la hausse déterminante de la saillance des enjeux liés au réchauffement climatique dans les médias britanniques à partir de l'année 2006. Il indique que le nombre d'articles consacrés au réchauffement climatique dans *The Guardian* et *The Independent*, qui

²⁴⁹ Entretien avec David Timms, le 8 décembre 2010.

n'avait jamais dépassé les 100 unités entre janvier 2001 et avril 2005, a connu une hausse significative à partir du lancement de la *Big Ask Campaign* en mai 2005, pour ne presque plus jamais redescendre en deçà de ce nombre jusqu'en juillet 2012.

Graphique 7.2
Nombre d'articles relatifs au changement climatique dans *The Guardian* et *The Independent*²⁵⁰



Neil Carter et Michael Jacobs, dans un article retraçant le changement des politiques climatiques britanniques dans la deuxième moitié des années 2000, parlent de l'ouverture d'une « fenêtre d'opportunité [...] restée ouverte pour au moins quatre ans, à partir de 2006 » (2014, p. 129). Et les deux auteurs d'insister sur le rôle du « courant politique », pour reprendre la terminologie de John Kingdon (1984), dans l'ouverture de cette fenêtre d'opportunité. En effet, les grands partis de gouvernement ont changé de stratégie vis-à-vis du thème de l'environnement, se sont concentrés sur les enjeux liés aux politiques climatiques, et ont privilégié le consensus interpartisan.

²⁵⁰ Source : . « United Kingdom Newspaper Coverage of Climate Change or Global Warming » (Daly et al., 2014). L'attention accordée au changement climatique dans *The Guardian* et *The Independent* est très fortement corrélée à l'attention au changement climatique dans l'ensemble des médias britanniques (Boykoff, 2011).

La stratégie de David Cameron pour retourner au pouvoir : « rebranding the nasty party » grâce à l'environnement

L'élection de David Cameron à la tête du Parti conservateur est marquée par la volonté d'un parti qui avait gouverné le pays pendant plus de 15 ans, entre 1979 et 1997, puis subi trois défaites de rang, de retrouver le pouvoir (Bale, 2009, 2010). Aux yeux des électeurs, en 2005, le Parti conservateur est encore le parti des coupes sombres dans le budget et de l'anti-européanisme. Ce positionnement néolibéral et conservateur est d'autant plus inefficace électoralement que la transformation du Parti travailliste par Tony Blair et Gordon Brown a nettement réduit – c'est un euphémisme – le fossé séparant les deux partis en matière de politique économique (Faucher-King et Le Galès, 2010 ; Gamble, 2010 ; Hindmoor, 2004). Ainsi, comme nous l'explique Lord Taylor of Holbeach, « *cela faisait trop longtemps que le parti était dans l'opposition. Il fallait faire quelque chose* »²⁵¹. Pour rompre avec cette image de *nasty party*, la stratégie de Cameron s'appuie alors sur le changement d'image, le *rebranding*. Et la mise en avant de propositions favorables à la protection de l'environnement est partie intégrante de cette stratégie (Carter, 2009).

Ainsi, pour David Norman, du WWF, « *l'arrivée de Cameron à la tête des Conservateurs a marqué le repositionnement du parti, son changement d'image, et l'environnement a acquis une importance dans le discours du parti qu'il n'avait jamais eue auparavant* »²⁵². Mettre en avant l'environnement avait plusieurs avantages. Premièrement, cela montrait que le parti était ouvert à la société, alors que les enjeux liés à l'environnement et au réchauffement climatique acquéraient une importance croissante. Cela permettait ainsi de s'adresser à des électeurs, plus jeunes ou plus progressistes, en un mot, plus centristes²⁵³. Comme l'écrivent Neil Carter, Robert Ladrech et Connor Little, « l'intérêt de David Cameron pour le changement climatique s'explique par la volonté de capter des électeurs indirectement, en changeant l'image du parti, plus que d'attirer directement des électeurs écologistes (2014, p. 23).

Plusieurs personnalités ont joué un rôle très important aux côtés de David Cameron dans cette stratégie de changement d'image. On pense à Oliver Letwin, le Directeur du *Conservative Policy Review*, très proche de David Cameron et fervent partisan de donner aux Conservateurs

²⁵¹ Entretien avec John Taylor, le 15 décembre 2012.

²⁵² Entretien avec David Norman, le 8 décembre 2010.

²⁵³ Entretien avec Amy Persson, le 17 novembre 2010, avec Simon Moore, le 4 novembre 2010 et avec Michael Howard le 9 décembre 2010.

un profil plus environnemental²⁵⁴. On pense aussi à Steve Hilton, le « cerveau de David » et son plus proche conseiller, qui avait avoué avoir voté vert aux élections générales de 2001²⁵⁵.

Par ailleurs, comme nous l'a confirmé Andrew Pakes, « *pendant que les conservateurs adoptaient des positions plus modernes sur l'environnement, ils n'avaient pas besoin de changer sur d'autres enjeux sur lesquels leurs positions sont un peu vieillottes* »²⁵⁶. De fait, apparaître comme étant à la pointe sur les enjeux environnementaux permettait de ne pas moderniser le discours du parti sur les enjeux liés à l'économie, à l'immigration, à la sécurité ou aux mœurs, un discours qui restait profondément conservateur (Green, 2010).

Enfin, l'environnement constituait un thème qu'il était facile de connecter à l'idéologie conservatrice. Pour reprendre les mots de Peter Franklin, « *parler d'environnement, c'était un moyen d'exprimer nos valeurs conservatrices dans un sens nouveau plus large : si tu es un conservateur, il faut préciser ce que tu souhaites conserver. Et l'environnement, ça en fait clairement partie* »²⁵⁷. On retrouve ici le lien qu'il est possible de faire entre l'écologie politique et la pensée conservatrice traditionnelle, dans sa dimension de défense de la ruralité contre l'urbanisation, dont nous avons parlé dans le premier chapitre de cette thèse.

Pour réaliser ce changement stratégique, David Cameron a opéré en trois étapes. D'abord, après avoir annoncé rejoindre la *Big Ask Campaign*, David Cameron décide de faire un « coup de communication » sur l'environnement, en profitant d'une offre de WWF pour aller observer, sous une nuée de caméras, la fonte des glaces dans l'Arctique et prendre position clairement dans la lutte contre le changement climatique²⁵⁸. Conséquemment au déplacement de David Cameron, l'attention médiatique au réchauffement climatique s'accroît encore, comme l'indique le Graphique 7.2, puisque le nombre d'articles consacrés au réchauffement climatique dans *The Guardian* et *The Independent* dépasse les 200 unités à partir de mai 2006. Cela illustre la capacité du nouveau leader conservateur à accroître l'ouverture de la fenêtre d'opportunité politique ouverte précédemment. Comme le dit Andrew Pakes, « *La photo avec le Huskie, c'était un moyen de tirer les Tories dans le monde moderne* »²⁵⁹.

²⁵⁴ Entretien avec Paul Foote, le 6 décembre 2010.

²⁵⁵ WINTOUR P., BRANIGAN T., « 'David's Brain' Transforms Tory Brand », *The Guardian*, 2 décembre 2006.

²⁵⁶ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

²⁵⁷ Entretien avec Peter Franklin, le 29 novembre 2010.

²⁵⁸ Entretien avec David Norman, le 8 décembre 2010.

²⁵⁹ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

Comme nous le verrons dans la deuxième section de ce chapitre, David Cameron a réussi à surmonter la division du parti sur les questions environnementales. Il a ainsi réussi à faire opérer à son parti une transformation programmatique, fondée sur l'augmentation de l'attention à l'environnement, la concentration sur les problèmes de changement climatique, et l'adoption de position plus favorables à la régulation en la matière. Face ce changement stratégique – au moins en apparence – du Parti conservateur, le gouvernement travailliste n'est pas resté longtemps sans répondre. Neil Carter et Michael Jacobs résument bien cette dynamique : « en réalité, c'est un “consensus compétitif” qui a émergé entre les partis politiques britanniques à propos du changement climatique, et le facteur déterminant [...] est parfaitement résumé par l'expression “l'effet Cameron” » (2014, p. 137).

La réaction du Parti travailliste pour contrer l'initiative conservatrice sur le réchauffement climatique

Plusieurs personnes nous ont expliqué, lors des entretiens, que le changement de pied de David Cameron vis-à-vis de l'environnement a influencé le gouvernement travailliste, jusqu'ici assez timide sur les politiques environnementales. Cela est même admis par des personnalités travaillistes, à l'instar d'Andrew Pakes, qui nous confirme que « *les Travaillistes avaient sous-estimé la capacité des Tories à vendre (market) l'environnement* »²⁶⁰. Un acteur au sein du Cabinet a joué un rôle important pour ne pas laisser aux Conservateurs le monopole de l'environnement. Il s'agit du *Secretary of State* à l'environnement, David Miliband (Carter et Jacobs, 2014, p. 138 ; Ladrech, 2011, p. 12). Quand les Tories ont annoncé soutenir l'idée du *Climate Change Bill*, celui que l'on considère déjà comme un leader potentiel du parti²⁶¹, aurait ainsi déclaré : « On ne peut pas être vu comme le seul parti qui ne soutient pas cette idée » (cité dans Carter et Jacobs, 2014, p. 134). Comme le rappelle David Norman, « *David [Miliband] a pu utiliser le fait que les Conservateurs de Cameron devenaient “forts” sur l'environnement, pour pousser le thème à l'intérieur du Parti* »²⁶².

Toutefois, David Miliband a pu s'appuyer, pour asseoir ses arguments, sur les transformations de l'agenda du problème environnemental. En particulier, il a pu utiliser la secousse liée à la publication du rapport Stern. Au départ, d'après Michael Jacobs, ce rapport avait été demandé par Gordon Brown dans l'objectif d'obliger le Trésor, dont les équipes ont

²⁶⁰ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

²⁶¹ BRANIGAN T., « ‘He’s Not a Natural Back-Slapper. He Can Do it Well Enough to be Leader but it Would Probably Be a bit of an Effort’ », *The Guardian*, 2 mars 2007.

²⁶² Entretien avec David Norman, le 8 décembre 2010.

fourni la plupart des chercheurs autour de Nicholas Stern lors de la rédaction du rapport, à se saisir des enjeux liés au réchauffement climatique. Sur le moment, Gordon Brown ne savait pas vraiment quel allait être le contenu du rapport, alors que l'exécutif maîtrise habituellement l'agenda d'une commission *ad hoc*²⁶³. Il souhaitait simplement que les équipes du Trésor amendent un peu leur perspective essentiellement hostile aux politiques climatiques. Finalement, les propositions issues de ce rapport (Stern, 2007) vont être assez radicales et accroître encore la visibilité médiatique, déjà accrue par la *Big Ask Campaign*, comme le montre le Graphique 7.2 ci-dessus.

En effet, comme nous l'a indiqué Lord O'Neill of Clackmannan « *le rapport Stern a eu une importance déterminante dans la manière dont le réchauffement climatique va être envisagé par les Travailleurs. L'argument central de Stern, en tout cas celui qui a eu un impact pour des gens soucieux de l'argent public, c'est qu'il allait être nettement plus cher de ne rien faire plutôt que de faire quelque chose* »²⁶⁴. Ainsi, c'est surtout sur le cadrage des enjeux climatiques que le rapport va avoir une influence. « Auparavant, le changement climatique était vu presque entièrement comme un enjeu "environnemental"[...]. Mais la publication du rapport Stern a donné au changement climatique un nouveau cadrage, économique » (Carter et Jacobs, 2014, p. 135).

De ce fait, Gordon Brown a compris que ne pas mettre en œuvre rapidement des politiques fortes en faveur du réchauffement climatique pouvait être complètement contre-productif par rapport à ce que le gouvernement essayait de faire par ailleurs en termes de relance de la croissance²⁶⁵. Cela vient rappeler à quel point saillance du thème environnemental, cadrage des enjeux et prises de position sont intimement liés et doivent être considérés simultanément quand on veut comprendre la compétition sur enjeux. D'autant que ce changement de cadrage va avoir non seulement un impact sur la stratégie du *Labour*, mais également sur la législation britannique et la machinerie gouvernementale en matière de changement climatique. En effet, il s'agit désormais des conséquences de la dégradation environnementale sur la croissance économique et le budget.

²⁶³ Intervention de Michael Jacobs dans un des panels (*fringe events*) de la Conférence du Parti Travailleiste, consacré au réchauffement climatique, le lundi 27 septembre 2010.

²⁶⁴ Entretien avec Martin O'Neill, le 18 novembre 2010.

²⁶⁵ Intervention de Michael Jacobs dans un des panels (*fringe events*) de la Conférence du Parti Travailleiste, consacré au réchauffement climatique, le lundi 27 septembre 2010.

En effet, la publication du rapport Stern, conjuguée, moins de quatre mois plus tard, à la publication du rapport du GIEC (2007)²⁶⁶, vont accélérer le processus législatif menant au vote du *Climate Change Act*. Celui-ci marque en quelque sorte le *climax* du « consensus compétitif » qui caractérise la compétition des grands partis britanniques sur l'environnement entre 2006 et 2010. En effet, dans un contexte de large soutien par l'opinion publique, tous nos interlocuteurs ont confirmé que le vote de la loi s'est déroulé dans un contexte de consensus interpartisan plutôt inédit. En effet, au moment du vote de la loi à la Chambre des Communes, seuls cinq parlementaires ont voté contre²⁶⁷.

Si une poignée de MP conservateurs ont donc rompu avec la ligne du parti, cela n'a pas été le cas des Travaillistes : à l'intérieur du *Labour*, les divisions étaient limitées, comme nous l'a expliqué le parlementaire travailliste Tom Greatrex.

« *Le débat n'avait pas tant lieu sur la réalité du changement climatique, ou sur la nécessité de faire quelque chose. Il avait lieu sur le degré d'importance qu'il fallait lui accorder. [...] Il portait aussi sur les objectifs que se fixait la loi. Est-ce qu'il était utile de se fixer des objectifs ? Est-ce que ces objectifs n'étaient pas trop hauts ? Par exemples, les gens qui défendaient l'industrie lourde étaient plutôt opposés à fixer des objectifs trop stricts* »²⁶⁸.

Mais ce débat a été contrôlé par l'exécutif, qui s'est assuré d'un vote unanime de son camp sans revenir sur des objectifs de réduction des gaz à effet de serre assez ambitieux. Une fois encore, les dirigeants du parti sont parvenus à atteindre son objectif stratégique, sous la pression de la transformation de l'agenda des problèmes environnementaux et de l'activisme de personnalités influentes.

La réouverture de nouvelles négociations climatiques à Copenhague offriront à Gordon Brown une nouvelle occasion de prouver l'attachement du Labour pour les enjeux environnementaux. Comme le rappelle Simon Clydesdale, de Greenpeace, « *le fait que Gordon Brown aille lui-même à Copenhague était la preuve qu'il reconnaissait qu'il fallait faire quelque chose, d'autant que cela lui permettait de lier l'environnement avec un autre sujet qui lui tient à cœur, le développement. Mais c'est clair que Michael Jacobs et Ed Miliband étaient derrière à pousser pour qu'il y aille* »²⁶⁹. D'ailleurs, l'épisode de Copenhague correspond au pic d'attention accordée aux enjeux liés au réchauffement climatique dans les médias britanniques, comme on peut le

²⁶⁶ Ce rapport confirme que les émissions devaient atteindre leur sommet en 2015, si l'on souhaite atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C

²⁶⁷ Il s'agissait de cinq parlementaires conservateurs, Christopher Chope, Philip Davies, Peter Lilley, Andrew Tyrie, et Ann Widdecombe.

²⁶⁸ Entretien avec Tom Greatrex, le 24 novembre 2010.

²⁶⁹ Entretien avec Simon Clydesdale, le 10 décembre 2010.

constater dans le Graphique 7.2. Et l'échec des négociations explique aussi pourquoi l'attention va retomber progressivement par la suite...

Si expliquer les raisons de l'échec de la négociations à Copenhague dépasse largement l'objet de cette thèse (on pourra sur cette question se référer à Guérin et Wemaere, 2009 ; Dimitrov, 2010) , cet échec marquera toutefois une rupture dans la dynamique de « consensus coopératif » qui s'était enclenchée autour du réchauffement climatique. Cela nous a été confirmé par Lord Hunt of Kings Heath, qui officiait comme Ministre d'Etat à l'énergie et au changement climatique : « *L'échec de Copenhague a clairement marqué la rupture du momentum en matière de réchauffement climatique. Il y a eu une grande déception, et l'impression dominante était que rien ne pouvait aboutir* »²⁷⁰.

En effet, cette rupture du *momentum* liée à l'échec de Copenhague, alors même que le Premier Ministre avait tenté d'y jouer un rôle moteur, conjuguée au déploiement des effets de la crise des *subprimes*, auront raison de cette période de « consensus compétitif ». Lors de la campagne pour les élections générales de 2010, si l'environnement apparaît en bonne place dans le programme des deux partis, ce sont les enjeux liés à la dette et à l'économie qui dominant dans les médias, les discours des leaders, et les débats (Rootes et Carter, 2010 ; Schoon, 2010). La compétition partisane sur l'environnement n'a plus la même importance, étouffée par la crise, et les difficultés de la coalition gouvernementale participeront à un retour du conflit peu saillant entre les deux principaux partis. Nous reviendrons sur ce retour du conflit après avoir montré que la période 2006-2009 en France partage de nombreuses caractéristiques avec le cas britannique, au premier rang desquelles figure la réaction des grands partis de gouvernement face à une mobilisation inédite du mouvement environnemental.

1.2.2. France 2006-2009. L'environnement consensuel au sommet de l'agenda. Le Pacte écologique et le Grenelle de l'Environnement

La signature, par quasiment tous les candidats à l'élection présidentielle de 2007, du Pacte écologique lancé par la Fondation Nicolas Hulot, puis la tenue du Grenelle de l'Environnement, illustrent le consensus interpartisan qui prédomine alors en France, dans un contexte de visibilité médiatique élevée – comme on pouvait le constater dans le Graphique 7.1.

²⁷⁰ Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

La réaction des grands partis face au Pacte écologique

Alors que se profile la séquence électorale de 2007, l'environnement s'invite dans la campagne avec la menace de Nicolas Hulot, au cœur de l'été 2006, de se présenter si les principaux candidats n'accordent pas à l'environnement la place qu'il mérite. Ainsi, face à son constat du désintérêt des candidats à l'élection présidentielle, il déclare : « *Si rien ne bouge d'ici à novembre, tout est possible. Être candidat à la présidentielle n'est ni ma vocation ni mon fantasme. Mais si la seule solution est de franchir la ligne rouge, je ne l'exclus pas* »²⁷¹. Alors que les sondages annoncent l'échec de la candidate des Verts nouvellement désignée, Dominique Voynet, cette déclaration est prise au sérieux par l'ensemble de la classe politique. En effet, elle reçoit un accueil très chaleureux de la part de l'opinion publique (IFOP, 2006)

D'autant que Nicolas Hulot bénéficie aussi d'une bonne image auprès des associations environnementales. Il est porteur d'une écologie assez environnementaliste et consensuelle, comme nous l'a indiqué Patrice Hernu : « *Nicolas Hulot a eu de très bons rapports avec les ONG classées à gauche [...]. Il a eu l'avantage, sur beaucoup d'acteurs de l'écologie, de rentrer sur ce terrain avec beaucoup d'humilité. Donc il a écouté beaucoup de gens différents, et il s'est fait un discours qui portait très bien les aspirations d'un éventail assez consensuel* »²⁷². Bien sûr, il a toujours été assez sévèrement critiqué par une frange des écologistes qui lui reprochaient ses liens avec une droite dont le bilan environnemental était plus que limité, ainsi que les soutiens financiers étonnants dont bénéficient sa fondation, notamment EDF et Vivendi (Nicolino, 2012).

Toutefois, le lancement, le 7 novembre, du Pacte écologique par la Fondation Nicolas Hulot aura un grand succès. Celui-ci se donne comme objectif d'« *interpeller tous les candidats à l'élection présidentielle, au-delà des clivages politiques* », de « *mobiliser les citoyens* » et d'« *ouvrir le débat public en proposant aux candidats dix objectifs et cinq propositions concrètes pour alimenter leurs programmes* »²⁷³. La conception même du Pacte incite donc les grands partis de gouvernement à se l'approprier durant campagne²⁷⁴. Et cela ne rate pas. Fin décembre 2006, plus de 400 000 Français avaient signé le Pacte écologique, tout comme la plupart des candidats déclarés à l'élection présidentielle, dont Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, qui avait même rédigé une

²⁷¹ AFP, « Nicolas Hulot n'exclut pas d'être candidat en 2007 », *Le Monde*, 1 août 2006.

²⁷² Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

²⁷³ FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET POUR L'HOMME, 2006, « Document de présentation du Pacte écologique », Paris.

²⁷⁴ Nicolas Hulot continue à faire planer la menace de sa candidature jusqu'à la fin de l'année 2006. LE NOUVEL OBSERVATEUR, HULOT N., 2006, « Nicolas Hulot : "J'assumerai une candidature d'alerte" », *Le Nouvel Observateur*, 15 décembre 2006.

Tribune dans *le Figaro* sur le sujet en novembre²⁷⁵. Finalement, le 1^{er} février 2007, Nicolas Hulot renonce à se présenter à l'élection présidentielle et reçoit, avec sa Fondation, l'ensemble des candidats ayant signé le Pacte, qui rivalisent d'amabilités vis-à-vis de l'ancien animateur et promettent qu'ils vont prolonger son combat²⁷⁶.

Nombreux sont les écologistes à avoir alors accusé Nicolas Hulot d'avoir « dépolitisé » l'écologie politique en permettant à des candidats *a priori* indifférents, si ce n'est hostiles, de redorer leur blason environnemental à peu de frais. Comme le prévoyait alors Corinne Lepage : « *Ça n'engage pas à grand chose donc tout le monde va le signer !* » (citée dans Frémion, 2007, p. 353). Il y a sans doute une part de vrai dans ces critiques mais force est de constater qu'il a obligé tous les candidats, à se positionner sur un certain nombre d'enjeux environnementaux. En somme, il a permis à l'environnement de figurer dans la campagne électorale de façon très consensuelle. Cela se retrouvera d'ailleurs dans les programmes électoraux, comme nous l'avons vu dans les chapitres empiriques précédents.

D'autant que les deux candidats, et les deux partis, n'étaient pas restés totalement muets sur les questions environnementales, dans la période précédant le Pacte écologique. Ainsi, Ségolène Royal, candidate d'un PS peu loquace sur ces questions, a souvent fait valoir son bilan d'ancienne Ministre de l'environnement, qui lui conférerait une « *crédibilité à parler des questions écologiques* »²⁷⁷. Elle avait également fait de l'environnement un de ses thèmes de distinction vis-à-vis de ses concurrents socialistes, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, lors de la primaire pour la désignation du candidat socialiste de 2006, en proposant notamment de réduire la part du nucléaire dans le mix électrique français²⁷⁸.

De même, Nicolas Sarkozy avait entamé une réflexion sur les questions environnementales dès 2005, lors de la Convention sur l'Écologie de l'UMP, organisée par la jeune députée Nathalie Kosciusko-Morizet, qui avait été rapporteure de la Charte de l'environnement et qui « *se voulait être la passionnaria de l'écologie à l'UMP* »²⁷⁹. Nicolas Sarkozy prononce le discours de clôture de cette Convention, lors duquel il déclare que « *la droite doit*

²⁷⁵ SARKOZY N., « La défense de l'environnement exige de nous une rupture fondamentale », *Le Figaro*, 9 novembre 2006.

²⁷⁶ DUPONT G., « Le Pacte écologique de Nicolas Hulot réunit dix candidats à la présidentielle », *Le Monde*, 2 février 2007.

²⁷⁷ MANDRAUD I., « Ségolène Royal revendique « la crédibilité » sur l'écologie », *Le Monde*, 14 décembre 2006.

²⁷⁸ AFP, « Les choix économiques et sociaux des trois candidats socialistes », *Le Monde*, 18 octobre 2006.

²⁷⁹ Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

renouveler en profondeur sa vision de l'écologie » et l'appelle à « *proposer un projet d'écologie populaire à la hauteur de la place que la question écologique tient désormais dans la vie de chaque citoyen* »²⁸⁰.

Comme le déclarait Céline Mesquida, représentant l'association France Nature Environnement, dans un colloque sur l'environnement dans la campagne de 2012²⁸¹, « *Le Pacte écologique a joué un rôle déterminant dans la mise à l'agenda partisane des questions environnementales. [...] Surtout, il s'est concrétisé dans le Grenelle de l'environnement* ». Car une autre grande idée défendue par Nicolas Sarkozy pendant la campagne en matière de gouvernance environnementale lui vient également d'une proposition émise au départ en dehors de l'UMP. Cette proposition consiste à organiser un Grenelle de l'Environnement, grande procédure de négociation des futures politiques environnementales, à laquelle seraient invités les associations de protection de l'environnement, les représentants des entreprises, les syndicats, les collectivités locales et l'État. Cette idée est en réalité apparue de façon fortuite, alors qu'il cherchait à rassurer les signataires du Pacte écologique. C'est ce que nous rappelle Patrice Hernu dans l'entretien qu'il nous a accordé : « *Nicolas Sarkozy s'est décidé à ne pas rater le train de la modernité, et il a dit "Banco !" pour le Grenelle de l'environnement, dont l'idée était au départ de Franck Laval [le leader de la petite ONG Écologie sans frontière]* »²⁸².

Le Grenelle de l'environnement : l'environnement consensuel s'invite dans les politiques publiques

Au lendemain de l'élection présidentielle, si Nicolas Sarkozy ne respecte pas *stricto sensu* la promesse, faite lors de la signature du Pacte écologique, de nommer un Vice-Premier Ministre au développement durable, la nomination d'Alain Juppé à la tête d'un Ministère de l'environnement aux compétences élargies à l'énergie, aux transports et à l'aménagement du territoire, avec un statut de Ministre d'Etat – le seul du gouvernement – est symbolique de sa volonté de prendre l'environnement à bras le corps (Halpern, 2012). La feuille de route d'Alain Juppé consiste principalement à mettre en œuvre le Grenelle de l'environnement. Dès le 21 mai 2007, il regroupe, en présence de Nicolas Sarkozy, les futures parties prenantes des négociations pour leur décrire le cadre de travail. Pour le nouveau Président de la République,

²⁸⁰ « Discours de M. Nicolas Sarkozy sur l'écologie, lors de la Convention de l'UMP sur l'Écologie, Paris, le 19 octobre 2005 »

²⁸¹ Le colloque, organisé par Sciences-Po Environnement et l'IDDRI, le 6 avril 2011, s'intitulait : « À un an de l'élection présidentielle, quelle place pour l'environnement ? ».

²⁸² Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

« Le Grenelle de l'environnement ne sera pas un énième colloque pour constater l'urgence écologique et conclure qu'il faut agir. L'époque des colloques est derrière nous. Le temps est à l'action »²⁸³.

Si Alain Juppé, défait aux élections législatives de juin 2007, est obligé de laisser sa place à la Tête du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, son successeur, Jean-Louis Borloo, s'engagera lui aussi avec vigueur dans ce Grenelle. L'étude de l'organisation et des mécanismes de cette grande concertation, qui constitue une novation dans la gouvernance de l'environnement en France (Boy, 2010), dépasse le cadre de cette thèse et a déjà été réalisée de manière convaincante ailleurs (voir par exemple Boy et al., 2012 ; Whiteside, Boy et Bourg, 2010). Il nous faut pour autant nous concentrer sur trois dimensions du Grenelle qui ont un lien direct avec le sujet de cette thèse.

La première dimension d'intérêt a trait au contenu des débats : le Grenelle de l'Environnement portait sur une pluralité de sujets. Les six groupes thématiques, ouverts à la discussion à partir de mi-juillet 2007, couvraient la quasi-totalité de ce qui constitue le thème environnemental dans les programmes des grands partis de gouvernement²⁸⁴, à une exception près : le nucléaire civil²⁸⁵. En effet, Nicolas Sarkozy et Alain Juppé ont très rapidement décidé que le Grenelle ne traiterait pas de la question et les ONG en pointe sur le sujet n'avaient pas été conviées à la table des négociations, ce qui a suscité quelques remous²⁸⁶. Ainsi, la plupart des dossiers ont été ouverts lors de cette grande négociation, y compris des enjeux qui suscitaient le conflit ou le brouillage dans les programmes des grands partis de gouvernement, comme les OGM ou la fiscalité énergétique (Bourg et Whiteside, 2007). Tous les sujets sont traités, donc, sauf un, relatif à une énergie qui compose pourtant plus des trois-quarts du mix électrique français. Ce choix est révélateur de la volonté de l'exécutif de ne pas ouvrir le débat sur un sujet qui fait traditionnellement consensus entre les partis²⁸⁷.

La seconde dimension d'intérêt se rapporte au rôle des partis politiques lors de cette négociation. La formule des cinq collèges -- l'État, les collectivités locales, les ONG, les

²⁸³ « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le "Grenelle de l'Environnement" et ses priorités en matière de protection de l'environnement, Paris, le 21 mai 2007 ».

²⁸⁴ Les groupes étaient les suivants : Groupe 1 : « Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie » ; Groupe 2 : « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles » ; Groupe 3 : « Instaurer un environnement respectueux de la santé » ; Groupe 4 : « Adopter des modes de production et de consommation durables » ; Groupe 5 : « Construire une démocratie écologique » ; Groupe 6 : « Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité ».

²⁸⁵ CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, 2012, « Bilan du Grenelle de l'environnement. Pour un nouvel élan », Les Avis du Conseil économique, social et environnemental, Paris.

²⁸⁶ RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE, 2007, « Le "nucléaire" exclu du Grenelle de l'environnement » Paris.

²⁸⁷ Entretien avec Patrick Piro, le 5 avril 2012.

employeurs et les salariés – laisse finalement peu de place pour les partis politiques en tant que tels, même si quelques élus pouvaient être présent, au titre des collectivités locales et, dans une moindre mesure, de l'État, et que la table des négociations était ouverte aux parlementaires. Mais ces derniers se sont plutôt désintéressés des débats, comme nous le rappelle le Sénateur UMP Jean-François Legrand.

« C'est vrai que j'ai eu le gros avantage par rapport aux autres d'être impliqué dans le Grenelle. [...] En dehors de deux de mes collègues, je n'ai vu personne. Ils se sont tous défilés, y compris pour les OGM. Ils auraient pu participer au débat et se nourrir des différentes réflexions, comme j'ai pu le faire. Et là, je n'ai vu personne. Ils se sont repliés. Plutôt que de se confronter aux autres et aux autres idées, ils se sont repliés dans leur pré carré »²⁸⁸.

Cette relative absence des élus lors des débats, outre qu'elle aura des conséquences sur la suite des événements et notamment la transcription des décisions du Grenelle dans la loi (Boy et al., 2012), illustre aussi le désintérêt de la plupart des cadres des grands partis de gouvernement pour un sujet dont les candidats avaient pourtant fait l'un des thèmes de campagne. Ce constat est d'autant plus net dans le cas de l'UMP.

La troisième et dernière dimension d'intérêt du Grenelle dans le cadre de cette thèse, c'est la domination du consensus, à la fin du processus de négociation à cinq collèges. Nicolas Sarkozy ne s'y était d'ailleurs pas trompé, lui qui déclare, lors de la restitution des conclusions du Grenelle : *« Le Grenelle, c'est des réflexions et des propositions partagées. C'est un succès. Personne n'y croyait. Pourtant il a eu lieu. Il est allé à son terme. Il a produit des conclusions concrètes »²⁸⁹*. Ce consensus est d'abord le fruit des parties-prenantes du Grenelle, les syndicats, les entrepreneurs, les ONG environnementales, les collectivités locales et l'État. Il s'agit donc avant tout d'un consensus dans la société civile, comme le décrit Dominique Ollivier, Secrétaire confédéral à la CFDT, chargé du développement durable.

« Le Grenelle de l'environnement a été un vrai moment d'apprentissage pour toutes les parties prenantes [...] Chacune des parties a dû reconnaître la compétence de l'autre. Et ça, ça a été un déclin. Chaque partie a compris que les autres parties avaient une approche globale. [...] Le politique a dû constater cela, sans plaisir. Du coup, il a compris que pouvaient surgir des alliances improbables ou qu'il n'avait pas anticipée et que cela pouvait gêner son propre jeu, qui était quelquefois de s'allier avec certains acteurs, économiques le plus souvent, contre les autres. »²⁹⁰

Car le consensus au sein de la société civile s'est prolongé dans un premier temps entre les partis politiques, lors du vote de la première loi Grenelle en août 2009, puisque celle-ci est

²⁸⁸ Entretien avec Jean-François Legrand, le 5 juin 2008.

²⁸⁹ « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, lors de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement, Paris le 25 octobre 2007 ».

²⁹⁰ Entretien avec Dominique Ollivier, le 6 mai 2014.

adoptée à la quasi-unanimité. Comme nous l'expliquait Cristina Storoni, collaboratrice du groupe UMP, chargée de la Commission développement durable à l'Assemblée nationale, « *il y avait une vraie convergence de l'ensemble des partis politiques* »²⁹¹. Le vote de la Loi Grenelle 1 marque donc l'apogée de la période de consensus interpartisan sur les enjeux environnementaux. D'autant que cette première loi était de nature très générale et a donc suscité très peu d'opposition, ni de la part du PS, ni de celles des parlementaires UMP plutôt hostiles à l'environnement, et ce malgré leur relatif désintérêt, comme nous l'a rappelé Jean-François Legrand. Les résistances internes n'avaient pas encore eues raison des tentatives de traitement renouvelé des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement.

Toutefois, les choses ne vont pas rester longtemps en l'état. Comme l'explique Henri Landes, chargé des questions environnementales au sein du Parti socialiste, « *le Grenelle de l'Environnement, ça a quand même été de la poudre aux yeux. Tout le monde était d'accord, en façade, mais, derrière, on a très vite déchanté. Par exemple, le principe de l'écotaxe a été voté à l'unanimité pendant le Grenelle, et on voit bien ce qu'il en est advenu ensuite* »²⁹². En effet, la mise en application concrète des décisions générales du Grenelle montrera vite les difficultés des grands partis de gouvernement français à transformer réellement leur traitement de l'environnement. Dès le début de l'année 2008, le consensus général qui régnait entre les deux partis sur les questions d'environnement est remis en cause. La fin des années 2000 et le début des années 2010 est donc marquée par le retour du conflit, dans les deux pays.

1.3. Le retour du conflit, symptôme de l'échec des grands partis de gouvernement à transformer les politiques environnementales ?

Le retour du conflit s'opère d'abord en France, en 2008, rapidement après le vote de la Loi Grenelle 1 qui fixait les objectifs généraux. Au Royaume-Uni, il faudra attendre le premier semestre après l'élection générale de 2010 pour voir le Parti conservateur retrouver ses divisions et une partie de ses *Leaders* renier les engagements pris par David Cameron lors de la campagne.

Le retour du conflit s'explique donc en grande partie par l'influence d'une dernière dimension de l'agenda de l'environnement : les politiques publiques. En effet, de la parole aux actes, il n'y a qu'un pas, difficile à franchir pour les grands partis de gouvernement. Et l'échec

²⁹¹ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

²⁹² Entretien avec Henri Landes, le 21 juillet 2014.

de la transformation des politiques environnementales se répercute sur le traitement partisan des questions d'environnement. Cela correspond aux dynamiques de *policy feedback*, qui veulent que, contrairement au modèle selon lequel les partis influencent les politiques publiques, ce sont plutôt les politiques publiques (*politics*) qui influence le politique (Baumgartner et Jones, 2002 ; Pierson, 1993). En cas d'échec ou d'inertie dans la mise en œuvre des politiques publiques, le *feedback* est négatif, ce qui explique le retour du conflit dans le traitement partisan des questions d'environnement.

1.3.1. France 2008-2014. Conflit marqué sur des enjeux environnementaux symboliques, entre une UMP qui « revient aux fondamentaux » et un PS divisé

« Quand vous avez des textes de principe, comme la Charte de l'environnement ou la Loi Grenelle 1, qui était vraiment un texte d'objectifs, on a été unanime. [...] Après c'est quand on commence à regarder les articles et les détails, qu'on dit : "Bon, ça va plus !" »²⁹³

Cette mise au point de Cristina Storoni, quand nous lui avons demandé si elle constatait des désaccords entre les principaux groupes parlementaires à l'Assemblée nationale, est très symbolique de la difficulté de concrétiser les promesses environnementales générales qui ont dominé les politiques environnementales françaises entre 2002 et 2008. Elle met surtout le doigt, et c'est ce qui nous intéresse dans ce travail, sur l'impossibilité de conserver un haut niveau de consensus dans la compétition entre les grands partis de gouvernement sur les questions d'environnement, dès que les partis doivent se positionner sur des enjeux environnementaux plus précis.

La trajectoire des enjeux environnementaux dans la compétition partisane entre 2008 et 2014 correspond tout à fait à cette situation dans laquelle, une fois l'attention aux enjeux environnementaux accrue, la sélection de certains enjeux plus précis rend difficile le maintien d'une stratégie idéale de déconflictualisation. Pour comprendre ce phénomène, nous analyserons la séquence du vote de la loi relative à la culture OGM au printemps 2008, qui voit les divisions internes à l'UMP rendre très difficile l'application des décisions issues du Grenelle. Puis nous nous pencherons sur les conséquences de la création et du succès d'Europe Écologie Les Verts et de la catastrophe de Fukushima, qui ont placé le conflit sur le nucléaire au cœur de la compétition partisane et qui expliquent les difficultés du nouveau

²⁹³ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

gouvernement socialiste, à partir de 2012, à tenir la feuille de route ambivalente que lui avait fixée François Hollande lors de la campagne de 2012.

La difficile confrontation de l'UMP à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

Au moment où les différents groupes de travail du Grenelle de l'environnement rendent leur conclusion, après six mois de travail, ils savent que le Président de la République déterminerait seul quelles mesures il compte garder et quelles mesures seraient mises de côté²⁹⁴. Son discours était donc très attendu. Or, il ne déçoit pas les attentes des écologistes²⁹⁵ et s'engage à reprendre la plupart des mesures préconisées : « *Ce que j'ai à vous dire est simple : en tant que Chef de l'Etat, vos propositions, je les fais miennes, je les porterai et je les mettrai en œuvre* »²⁹⁶.

Dans un premier temps, Nicolas Sarkozy semble avoir tenu bon face aux parlementaires UMP sur les OGM, contre lesquels les décisions du Grenelle préconisaient d'activer la « clause de sauvegarde » dès 2008, pour permettre d'interdire la culture du Maïs Mo810. Mais les suites de la mise en œuvre concrète du Grenelle de l'environnement seront difficiles. En effet, si l'euphorie règne au lendemain direct du Grenelle de l'environnement, les multiples reniements lorsqu'il s'agissait de préciser les mesures à mettre en œuvre auront vite fait déchanter les ONG environnementales²⁹⁷. La Loi Grenelle II, sera « *très en deçà des attentes des acteurs impliqués dans les négociations initiales du Grenelle de l'environnement* »²⁹⁸, comme l'explique Dominique Olivier, et voit un certain nombre d'ONG se faire de plus en plus critiques du processus même, au point de penser fréquemment quitter la table des négociations²⁹⁹.

Finalement, c'est le report *sine die* de la taxe carbone qui aura raison de la participation de nombreuses ONG, au premier rang desquels la Fondation Nicolas Hulot³⁰⁰. Celui-ci s'explique en partie par les difficultés économiques auxquelles la France est confronté depuis le début de la Grande Récession. C'est en tout cas l'analyse de Cristina Storoni, qui nous expliquait qu' « *il est suicidaire de mettre en place un nouvel impôt, aussi écologique soit-il, en période de*

²⁹⁴ CAMEL L., DUPONT G., « "Taxe carbone" : Jean-Louis Borloo renvoie la décision à Nicolas Sarkozy », *Le Monde*, 24 octobre 2007.

²⁹⁵ DUPONT G., KOTE G. VAN, « Des mesures qui vont dans le sens des ONG », *Le Monde*, 27 octobre 2007.

²⁹⁶ « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, lors de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement, Paris le 25 octobre 2007 ».

²⁹⁷ ALLIANCE POUR LA PLANETE, 2008, « Grenelle +1 : et maintenant », Paris.

²⁹⁸ Entretien avec Dominique Olivier, le 6 mai 2014.

²⁹⁹ Entretien avec Gaël Roustan, Coordinateur du Grenelle de l'Environnement pour l'Alliance pour la planète, le 27 novembre 2008.

³⁰⁰ AFP, « Quitter ou ne pas quitter le Grenelle ? Les ONG divisées », *Le Monde*, 29 mars 2010.

récession. Les gens ne comprennent pas »³⁰¹. Les débats qui ont entouré la mise en place de la taxe carbone, avant que celle-ci ne soit retoquée par le Conseil constitutionnel, entraînant son abandon définitif, symbolisent aussi le retour en force des divisions au sein de l'UMP – puisque l'annonce de François Fillon a été contredite le lendemain par Nicolas Sarkozy³⁰². L'abandon de la taxe carbone marque donc le « reflux de l'écologie de droite » (Perret, 2010).

Il marque aussi le retour du conflit entre l'UMP et le PS – ou en tout cas une partie du PS. En effet, au cours de l'été 2009, Ségolène Royal remet en cause l'idée même de taxe carbone, en jugeant que c'est un impôt « *absurde, un impôt injuste, un impôt historiquement décalé dans le temps* »³⁰³. Pourtant, le principe de la fiscalité carbone figurait en bonne place dans le Pacte écologique signé par Ségolène Royal et cette prise de position de la candidate de 2007 met un coin entre le PS et les Verts, qui y sont résolument favorables³⁰⁴.

Il faut dire que, entre 2007 et 2009, le PS s'était fait plutôt silencieux sur les questions environnementales. Si la nouvelle déclaration de principes adoptée par le Parti socialiste en mai 2008³⁰⁵ affirme que « *la prise en compte de la planète au même rang [...] que la promotion du progrès et la satisfaction équitable des besoins* », Laurent Fabius réussissant à « imposer sa formule d' "économie sociale et écologique de marché" ». (Duverger, 2011, p. 89), force est de constater que le PS ne prend aucune initiative d'envergure sur l'environnement dans la période. Lors du Congrès de Reims, de novembre 2008, les deux motions qui se revendiquent de l'écologie politique – Utopia et le Pôle écologique – obtiennent un score cumulé dérisoire (moins de 3%), même si le secrétariat national à l'environnement est confié à l'une des proches de Laurent Fabius, Laurence Rossignol, ce qui marque le retour des fabusiens et d'une personnalité reconnue dans le champ de l'environnement à ce poste.

Quoi qu'il en soit, l'échec du gouvernement à mettre en œuvre les mesures symboliques et importantes du Grenelle de l'environnement, comme la taxe carbone, mettront un terme à la période de consensus entre les grands partis sur les questions d'environnement. D'autant qu'il permet au parti écologiste français de rassembler sur ses listes pour les élections européennes de 2009 les responsables associatifs déçus du Grenelle (Baupin, 2011, p. 94-95 ; Lecoer, 2011). Parallèlement, les manifestations de la crise économique auront aussi des répercussions

³⁰¹ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

³⁰² AFP, « Quitter ou ne pas quitter le Grenelle ? Les ONG divisées », *Le Monde*, 29 mars 2010.

³⁰³ AFP, « Taxe carbone : Ségolène Royal dénonce un impôt « injuste » », *Libération*, 30 août 2009.

³⁰⁴ AFP, « Taxe carbone : Cécile Duflot s'en prend à la "démagogue" Royal », *Le Monde*, 29 août 2009.

³⁰⁵ PARTI SOCIALISTE, 2008, « La déclaration de principes », Paris.

importantes en rendant moins urgentes les mesures environnementales aux yeux des grands partis de gouvernement. La survenue de la catastrophe de Fukushima, qui vient imposer le nucléaire dans la campagne de 2012 finira de transformer la manière dont les deux grands partis de gouvernement français traitent les enjeux environnementaux.

Le succès d'EELV et la catastrophe de Fukushima : le conflit sur le nucléaire au cœur de la compétition partisane

Lors des élections européennes de juin 2009, l'alliance tissée entre les Verts et plusieurs personnalités reconnues du monde associatif, Europe-Écologie, réalise une percée dont nous avons déjà parlé dans le Chapitre 2. En talonnant le PS et obtenant leur meilleur score historique, les écologistes français parviennent à remettre, pour un temps l'environnement au cœur du jeu politique français.

Ainsi, moins de trois jours après l'élection, Nicolas Sarkozy fait un déplacement à Chambéry lors duquel il déclare être « *le premier écologiste de France* »³⁰⁶. Cette reprise en main du thème environnemental par le Président de la République n'aura qu'un temps. Confronté aux divisions de sa majorité sur la taxe carbone, qui sera finalement rejetée par le Conseil Constitutionnel avant d'être abandonnée par le gouvernement, Nicolas Sarkozy change de pied rapidement. En visite au Salon de l'agriculture en mars 2010, il critique le fardeau que constituent les réglementations environnementales sur l'agriculture et déclare : « *Je voudrais dire un mot de toutes ces questions d'environnement, parce que là aussi ça commence à bien faire* »³⁰⁷. Démarre alors une période lors de laquelle le Président de la République, soutenu par une large majorité de son parti, va afficher une hostilité croissante aux politiques environnementales.

Car le concurrent direct de l'UMP, le PS, cherche à sceller une alliance avec les écologistes en vue des élections de 2012, en adoptant une posture plus favorable à la protection de l'environnement. Ainsi, début 2010 se tient une Convention nationale « Pour un nouveau modèle de développement économique, social et écologique », dont le texte de synthèse est validé le 27 avril 2010. Dans ce dernier, le PS prend des positions assez dures à l'égard du productivisme (Duverger, 2011). Notamment, il critique l'usage des indicateurs économiques, dont le PIB, accusé, comme dans les arguments traditionnels des écologistes, d'être « *au mieux*

³⁰⁶ JAIGU C., « Nicolas Sarkozy se pose en champion de l'environnement », *Le Figaro*, 10 juin 2009.

³⁰⁷ SERVENAY D., « Pour Sarkozy, l'environnement, "ça commence à bien faire" », *Rue89*, 6 mars 2010.

incomplets, au pire pervers et contre-productifs »³⁰⁸. Le PS souhaite aussi développer un « *modèle de production qui réduise notre empreinte écologique en étant moins gourmand en énergie et en matières premières* »³⁰⁹. PS et EELV ont fait alliance lors des élections régionales de 2010, qui furent un succès, et s'apprêtent à faire de même pour les élections cantonales et sénatoriales de 2011, avant de nouer un accord programmatique et électoral pour la séquence électorale de 2012.

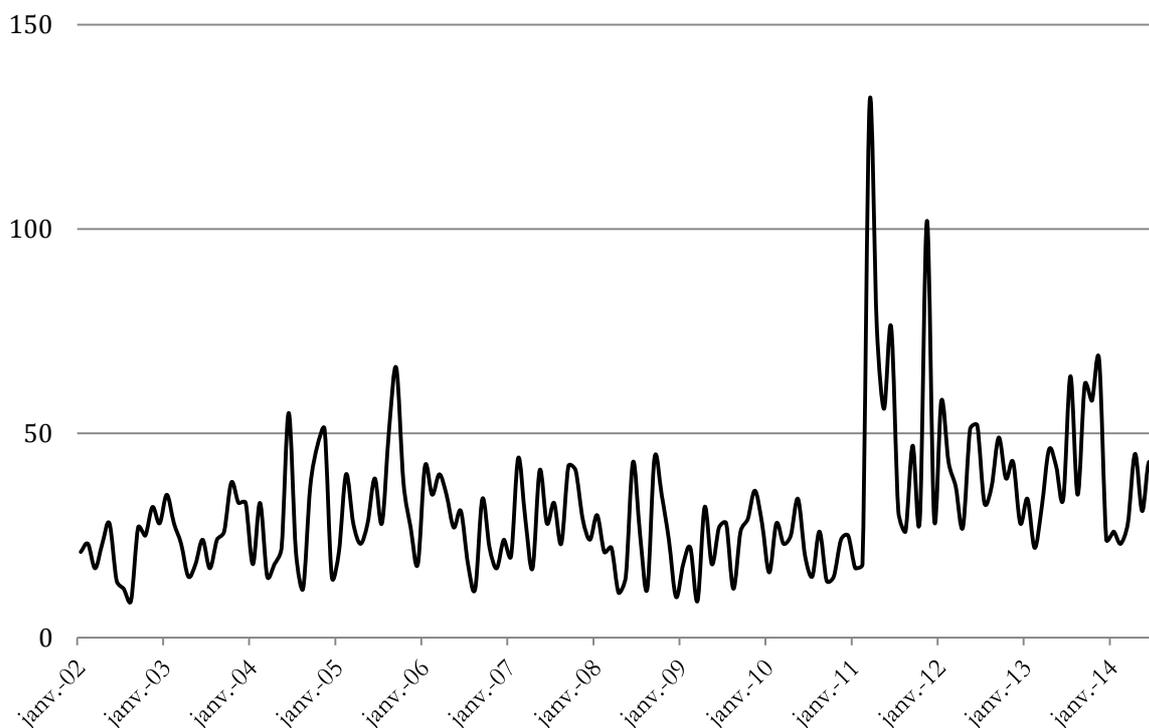
La survenue de la catastrophe de Fukushima, le 11 mars 2011, va imposer subitement l'enjeu du nucléaire dans cette période de campagne³¹⁰. L'analyse de la couverture médiatique du nucléaire depuis 2002 fait apparaître clairement une rupture à partir de mars 2011, comme l'indique le Graphique 7.3. Depuis le début des années 2000, l'énergie nucléaire faisait globalement l'objet d'une attention limitée. Les seuls moments d'attention un peu plus prononcée avaient eu lieu en 2004 et 2005, en lien avec la décision, à l'issue d'une longue pause dans la construction de nouvelles centrales, de bâtir des réacteurs EPR en France, mais aussi en raison des débats relatifs à la prolifération nucléaire et au rôle potentiel de l'énergie nucléaire dans la lutte contre le réchauffement climatique. Toutefois, force est de constater que la catastrophe de Fukushima provoque un sursaut très important de l'attention médiatique au nucléaire. Si la saillance du nucléaire ne dépasse jamais 65 articles par mois entre début 2002 et l'accident de Fukushima, elle connaît un pic (à 131 articles) en mars 2011, pour ensuite demeurer à un niveau comparativement élevé jusqu'en juin 2011.

³⁰⁸ PARTI SOCIALISTE, 2010, « Convention nationale sur le nouveau modèle économique, social et écologique. Texte adopté par le Conseil national du 27 avril 2010 », Paris, p.10.

³⁰⁹ *Idem*, p.13.

³¹⁰ Ces paragraphes consacrés à la compétition partisane sur les enjeux nucléaires pendant la campagne de 2012 s'inspirent en partie de travaux précédents, réalisés en collaboration avec Sylvain Brouard, Florent Gougou et Isabelle Guinaudeau (2012, 2013).

Graphique 7.3
Nombre d'articles relatifs à l'énergie nucléaire dans *Le Monde*³¹¹



La visibilité historiquement élevée du nucléaire dans les médias en 2011-2012 ne s'explique toutefois pas seulement par l'accident de Fukushima : elle renvoie également à la présence d'un conflit saillant sur le sujet entre les principaux candidats pendant la campagne présidentielle. En 2012, pour la première fois depuis le début de la Ve République, les choix de politique nucléaire ont fait partie des principaux thèmes débattus au cours d'une campagne électorale nationale, alors que, comme l'ont prouvé les chapitres empiriques précédents, ceux-ci n'avaient jusqu'ici jamais été l'objet de différenciation visible entre les principaux partis (Barthe, 2006 ; voir aussi Garraud, 1979 ; Nelkin et Pollak, 1981 ; Rucht, 1994).

Entre 1958 et 1981, tous les partis français ont une position clairement pro-nucléaire même si l'enjeu est peu saillant (Blanchard, 2010 ; Brouard et Guinaudeau, 2011). Si le PS adopte une position plus critique à l'égard du nucléaire en 1981, comme on l'a vu dans le

³¹¹ Le rôle du journal *Le Monde*, quotidien de référence dans la mise sur agenda médiatique de ces questions a déjà été mis en évidence par Philippe Blanchard, qui observe une reprise des priorités de ce quotidien par d'autres médias – quotidiens (*Libération*), hebdomadaires (*Le Point* et *L'Express*) et journaux télévisés (*France 2*) : « le nucléaire se construit assez largement [...] par entraînement à court terme entre les médias » (Blanchard, 2010, p. 411). Afin de mesurer la couverture médiatique relative à l'énergie nucléaire dans *Le Monde*, nous avons eu recours au moteur de recherche du site www.lemonde.fr (les données ont été extraites en février 2013).

Chapitre 6³¹², l'enjeu reste, sur la période, assez marginal dans les programmes et, en tout cas, relativement consensuel (voir aussi Hecht, 2009). Cette situation reste inchangée jusqu'en 1997, moment où le PS amorce une légère inflexion lors des élections législatives de 1997, puisqu'il promet la fermeture du Surgénérateur Superphénix afin de pouvoir sceller l'accord électoral avec les écologistes³¹³. Toutefois, en dépit de l'entrée au gouvernement de ministres écologistes, la politique nucléaire est loin d'être abandonnée : si le gouvernement Jospin décide l'arrêt de Superphénix en 1998 et n'autorise pas de nouveau projet de construction, il confirme la mise en service et la connexion au réseau des réacteurs de Civaux en 1997 et de Chooz en 2002. La convergence de vues entre écologistes et socialistes est limitée, comme l'illustrent leurs projets législatifs de 2007 : les Verts s'engagent à sortir du nucléaire d'ici 2030, tandis que le PS présente le nucléaire comme une « *filière de qualité* », indispensable dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, tout en promettant de « *réduire la part du nucléaire en faisant passer à 20 % d'ici 2020 et à 50 % à plus long terme la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie* »³¹⁴.

A la suite de la catastrophe de Fukushima, les débats sont vifs à l'intérieur du PS quant à la position à adopter vis-à-vis du nucléaire. Le 21 mars 2011, dix jours après la catastrophe, Martine Aubry, première secrétaire du Parti socialiste et qui laisse planer la possibilité de sa candidature à la primaire pour la présidentielle de 2012, déclare, sur le plateau du Grand Journal de Canal+ : « Je crois qu'il faut sortir du nucléaire ». Elle est suivie par de nombreux cadres du parti³¹⁵. Toutefois, la majorité des membres de la direction est hostile à une véritable sortie du nucléaire. Ainsi, lors du vote du programme le 19 mai 2011, la position du PS reste inchangée par rapport à 2007, puisque le PS promet à nouveau de sortir du tout nucléaire en réduisant sa part dans le mix énergétique français³¹⁶.

Lors de la campagne pour la primaire devant désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle, les candidats ont des positions tranchées et distinctes sur la question. Si

³¹² Même s'il ne remet pas en cause la politique nucléaire, François Mitterrand introduit quelques propositions de nature à répondre aux préoccupations antinucléaires, dont l'abandon du projet de centrale à Plogoff. Pour mémoire, les propositions étaient les suivantes : renforcement du contrôle des centrales nucléaires, limitation du programme nucléaire aux centrales en construction en attendant que le pays se prononce par référendum, et loi-cadre garantissant le contrôle citoyen, notamment pour les questions de sécurité touchant au nucléaire. PARTI SOCIALISTE, 1981, « 110 propositions pour la France », dans *Manifeste du Parti socialiste*, Paris, Parti socialiste.

³¹³ PARTI SOCIALISTE, 1997, *Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France. Programme du Parti socialiste pour les élections de 1997*, Paris, Parti socialiste.

³¹⁴ PARTI SOCIALISTE, 2007, *Programme du Parti socialiste pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2007*, Paris, Parti socialiste.

³¹⁵ CARESCHE C., CHANTEGUET J.-P., FILIPPETTI A., GUIBERT G., « Sortons du nucléaire », *Le Monde*, 8 avril 2011.

³¹⁶ PARTI SOCIALISTE, 2011, *Le changement. Projet socialiste 2012*, Paris, Parti socialiste.

Ségolène Royal et Martine Aubry se prononcent pour une véritable sortie du nucléaire, à plus ou moins brève échéance, François Hollande et Arnaud Montebourg suivent la position du parti en se prononçant pour une simple réduction de la part de cette énergie³¹⁷. D'ailleurs, ce débat explique en partie le niveau plus soutenu de l'attention médiatique au nucléaire en septembre et octobre 2011, observé dans le Graphique 7.3. En novembre 2011, un nouveau pic d'attention est clairement perceptible (102 articles, soit plus de trois articles par jour en moyenne) : il coïncide avec la conclusion mouvementée des négociations programmatiques et électorales entre Europe Ecologie – Les Verts (EELV) et le PS.

En effet, ces négociations, qui avaient démarré dès le début de l'été 2011, s'avèrent particulièrement difficiles sur nucléaire, dans la mesure où les écologistes sont favorables à une sortie définitive du nucléaire, tandis que de nombreux négociateurs PS y sont clairement hostiles³¹⁸. Au moment de conclure les négociations, la victoire de François Hollande à la primaire vient changer la donne. Alain Lipietz, qui faisait partie de l'équipe des négociateurs pour EELV, nous a bien décrit la situation. Avant la primaire, les négociations, principalement menées par des proches de Martine Aubry du côté du PS, avançaient, et étaient sur le point d'aboutir sur un nombre important d'enjeux, y compris le nucléaire. Après la désignation de François Hollande, ses proches ont repris la main sur les négociations, et ont durci les discussions³¹⁹. De fait, quand Cécile Duflot et Martine Aubry signe l'accord de mandature, le 15 novembre 2011, deux sujets sont encore l'objet de désaccord entre EELV et le PS : la construction de l'aéroport Notre-Dame des Landes, et celle du réacteur EPR de Flamanville³²⁰. Le PS fait même circuler à la presse un texte d'accord tronqué d'une disposition sur la suppression de la filière Mox, qui sera finalement réintégré après une journée de flottement³²¹.

Les tensions liées au nucléaire ne retombent d'ailleurs pas. Dès la fin du mois de novembre, quand on lui demande s'il appliquera toutes les mesures contenues dans cet accord, François Hollande ne peut être plus clair : « Non. J'appliquerai les mesures qui me paraissent les plus essentielles ». Et le candidat de préciser sa pensée, sur le nucléaire

³¹⁷ LAURENT S., « Comment Hollande, Aubry, Royal et Montebourg se positionnent sur le nucléaire », *Le Monde*, 1 juin 2011.

³¹⁸ Entretien avec Stéphane Sitbon, conseiller politique de Cécile Duflot, le 13 novembre 2012.

³¹⁹ Entretien avec Alain Lipietz, le 22 février 2012.

³²⁰ AFP, « Le PS et EELV trouvent un accord a minima pour les législatives », *Le Monde*, 15 novembre 2011.

³²¹ MERCIER A.-S., LAURENT S., « Areva et le Mox sèment la confusion dans l'accord Verts-PS », *Le Monde*, 16 novembre 2011.

notamment : « Je ne suis pas pour la sortie du nucléaire. [...] Nous avons des centrales, nous avons là une industrie, elle doit continuer à produire »³²². La position du PS est donc clairement ambivalente, ne tranchant pas véritablement. Comme nous l'expliquait Patrick Piro, « le nucléaire est une variable d'ajustement pour les Socialistes. Au bout du compte, ils ne veulent pas décider de l'avenir de la filière. Ils essaient simplement de se positionner sur l'art et la manière de se sortir de ce guépier que représente l'hégémonie très excessive du nucléaire dans l'énergie française »³²³. Et le journaliste de pointer les incohérences de la position du PS sur la question : « Les positions du PS sur le nucléaire sont très inachevées [...]. Hollande dit grosso modo : "on a trop d'œufs dans le même panier, on va en enlever quelques uns". [...] Ça ressemble beaucoup à la verroterie que Mitterrand a offerte aux écologistes en ne lançant pas Plogoff ou celle de Jospin quand il a fermé Superphénix »³²⁴.

L'UMP va se saisir très rapidement de la position mitigée du PS et de son candidat sur le nucléaire, ainsi que des divisions qui séparent PS et EELV sur la question. Cristina Storoni, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, présente cette stratégie on ne peut plus clairement :

*« Le nucléaire, a été l'objet d'un consensus en France, qui date de De Gaulle. Et c'est ce consensus qui fait qu'on est arrivé [...] à produire 75% de notre électricité d'origine nucléaire. C'est unique au monde. [...] Donc le PS a toujours été sur la même ligne que nous sur le nucléaire, jusqu'à ce que, à cause des promesses électorales que François Hollande a faites aux Verts, il décide de baisser le nucléaire à 50%. Et nous on a toujours dit que ce n'était qu'une promesse électorale faite aux Verts. Donc on ne s'est pas gêné pour critiquer cette position démagogue, qui ne correspond pas à ce que pensent réellement les élus PS »*³²⁵.

Cela est d'autant plus facile que la position de l'UMP a toujours été très nettement favorable à la production d'énergie nucléaire, sans que cette position ne suscite de division en son sein. Ainsi, avant même la signature de l'accord entre EELV et le PS, Nicolas Sarkozy rappelle sa position, moque l'indécision de son futur concurrent³²⁶, et décide de faire du nucléaire un axe stratégique de sa campagne³²⁷. D'une part, cette stratégie lui a permis d'attirer l'attention sur les désaccords au sein de la coalition PS-EELV et à l'intérieur du PS. Cela correspond tout à fait à la métaphore utilisée par Sunshine Hillygus et Todd Shields : l'UMP n'avait plus qu'à marteler le « coin » (*wedge*) qui divisait déjà la coalition (2009). Il s'agissait en outre, pour l'UMP, de défendre les choix opérés par Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy de

³²² AFP, « Accord PS-EELV: Hollande appliquera les "mesures essentielles" », *Libération*, 28 novembre 2011.

³²³ Entretien avec Patrick Piro, le 5 avril 2012.

³²⁴ Entretien avec Patrick Piro, le 5 avril 2012.

³²⁵ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

³²⁶ LANDRIN S., « L'UMP en campagne avec 27 propositions "vertes" », *Le Monde*, 17 novembre 2011.

³²⁷ VEDRENNE G., « 2012 : l'UMP dégage l'arme nucléaire », *Europe 1*, 25 novembre 2011. SCHNEIDER V., « Sarkozy fait du nucléaire un axe de campagne », *Le Monde*, 25 novembre 2011.

construire de nouveaux réacteurs à Flamanville (en 2005) et à Penly (en 2009). Pour cela, il fallait opposer aux arguments centrés sur les risques du nucléaire un cadrage en termes de compétitivité, d'emplois, de pouvoir d'achat et de réduction des gaz à effet de serre, des cadrages qui sont traditionnellement favorables à l'énergie nucléaire (Baumgartner et Jones, 1993 ; Blanchard, 2010 ; Chateauraynaud, 2011 ; Gamson et Modigliani, 1989).

Ainsi, face à l'activisme des grandes entreprises de l'énergie et de Nicolas Sarkozy pour défendre le nucléaire, et la réticence de François Hollande à prendre une position ferme et à la défendre, la visibilité inédite de l'enjeu nucléaire s'est accompagnée d'un « recadrage » de l'enjeu nucléaire dans les médias, qui a d'ailleurs fait évoluer l'opinion publique (Brouard et al., 2013). Le cadrage en termes de risques s'est estompé après mars 2011 au profit d'un cadrage économique du nucléaire, qui a dominé la campagne électorale à partir de novembre 2011. Ce cadrage économique sera maintenu tout au long de la campagne.

Les difficultés du PS au pouvoir

La position ambiguë de François Hollande vis-à-vis du nucléaire ne sera pas sans conséquence sur le traitement des enjeux énergétiques et environnementaux après la victoire de 2012. Le début du quinquennat est marqué par la permanence du conflit entre les deux principaux partis, mais aussi par les divisions et indécisions du PS vis-à-vis des questions d'environnement. Le *turn-over* très important des Ministres de l'Environnement depuis l'accession au pouvoir de François Hollande – quatre Ministres différents en deux ans – illustre ces indécisions. Le premier remaniement a eu lieu moins de deux mois après l'élection de François Hollande, alors que Nicole Bricq avait suscité l'opposition des lobbys pétroliers dans sa tentative de faire voter une nouvelle loi de régulation des industries minières³²⁸.

Ces indécisions et ces divisions sont d'autant plus visibles et gênantes que l'UMP, de retour dans l'opposition, n'hésite pas à faire valoir des positions hostiles à la protection de l'environnement sur une série de sujet – les gaz de schiste³²⁹, le nucléaire³³⁰, les OGM³³¹ – des enjeux sur lesquels elle adoptait pourtant des positions différentes quand elle était au

³²⁸ MERCIER A.-S., « Les dessous de l'éviction de Nicole Bricq du ministère de l'écologie », *Le Monde*, 22 juin 2012. LINDGAARD J., « Stupeur après le départ de Nicole Bricq de l'écologie », *Mediapart*, 22 juin 2012.

³²⁹ AFP, « La Boîte à idées de l'UMP pour la reprise de l'exploration du gaz de schiste », *Libération*, 10 octobre 2013.

³³⁰ WIELS J., « La transition énergétique vue par l'UMP : zéro charbon et nucléaire sanctuarisé - Le Point », *Le Point*, 26 juin 2014.

³³¹ AFP, « Interdiction du maïs OGM : des sénateurs UMP saisissent le Conseil constitutionnel », *Le Monde*, 6 mai 2014.

gouvernement. En France, le fait d'être dans l'opposition semble avoir un effet inverse sur le traitement de l'environnement que celui que nous envisageons. L'UMP dans l'opposition est devenue plus anti-environnementale qu'elle ne l'était au gouvernement. Peut-être cela est-il plus lié à des raisons contextuelles – liée à la grande récession, et à la moindre visibilité des enjeux médiatiques. Cela expliquerait pourquoi les droites françaises et britanniques, ont, à peu près au même moment, porté le flambeau de l'environnement, entre 2006 et 2010, lors que l'une était au pouvoir quand l'autre était dans l'opposition.

L'intensité de la mobilisation contre la construction du nouvel aéroport de Nantes à Notre-Dame-Des-Landes, qui faisait partie des désaccords assumés entre les écologistes et le PS dès la signature de l'accord de mandature³³², illustre aussi les difficultés du gouvernement socialiste à convaincre le mouvement écologiste de son engagement pour la protection de l'environnement (Kempf, 2014). Il en va de même du recul sur la mise en œuvre de la taxe sur les transports routiers de marchandise, face à la mobilisation des industriels et agriculteurs bretons, les nouveaux « bonnets rouges »³³³, soutenus en partie par l'UMP. La sortie d'EELV du gouvernement, à la suite de l'échec historique du PS aux élections municipales et du remaniement de mars 2014, montre aussi les grandes difficultés du PS vis-à-vis de l'environnement, dans un contexte économique toujours marqué par la récession.

De nombreux acteurs interrogés, à droite comme à gauche témoignent de l'intensité des difficultés du gouvernement vis-à-vis de l'environnement. Ainsi, Cristina Storoni, de l'UMP, dresse le constat suivant : « *Cela flotte beaucoup à gauche et vous voyez très bien les incohérences et les incongruences du PS qui est pris par son alliance électorale, alors même que les Verts ne sont plus au gouvernement et, au contraire, un attachement au nucléaire et à la croissance qui est évident* »³³⁴. De même, Marguerite Culot-Horth, qui est collaboratrice du groupe PS à l'Assemblée nationale, chargée des questions environnementales, est assez dubitative sur la réalité du changement de son parti : « *C'est quand même un peu compliqué : il y a d'un côté une volonté de ne pas déléguer cette thématique, l'écologie, de s'approprier l'écologie et de prendre cette thématique comme un sujet transversal et global. Mais dans les faits, le logiciel n'a pas vraiment bougé. [...] Les thématiques d'environnement ne sont pas une priorité* »³³⁵. Un constat confirmé par Henri Landes, collaborateur de la Secrétaire nationale à l'environnement : « *Le PS est arrivé à un stade où cela fait déjà 5 ou 6 ans qu'ils ont dit*

³³² Entretien avec Frédéric Guerrien, le 18 avril 2014.

³³³ EQUY L., MOUILLARD S., « Qui est à la tête des bonnets rouges ? », *Libération*, 6 novembre 2013.

³³⁴ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

³³⁵ Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

*que la Transition énergétique est une priorité. Mais est-ce que c'est assez radical ? Est-ce que c'est assez transversal ? Pour l'instant, je dirais que non »*³³⁶. Le tableau dressé pourrait être aussi sévère en ce qui concerne les Conservateurs britanniques, qui s'avèrent, comme le PS, incapables de transformer les politiques environnementales.

1.3.2. Royaume-Uni 2010-2014. Tensions dans la coalition et reniements gouvernementaux sur l'environnement

Lors de la campagne de 2010, on voit déjà poindre le retour du conflit entre les deux partis, un conflit que nous avons déjà pu mettre en évidence dans le chapitre précédent, autour de l'extension des aéroports, et notamment de l'aéroport d'Heathrow. Il convient toutefois de noter que le conflit porte cette fois sur un enjeu environnemental inscrit exclusivement dans un cadrage lié au clivage Écologie/Productivisme, à la différence des enjeux conflictuels qui prévalaient dans les années 1980 et 1990, et qui étaient principalement liés au clivage Possédants/Travailleurs. Ceci s'explique par l'incapacité des grands partis de gouvernement à confirmer leur transformation doctrinale sur l'environnement dès qu'il s'agit de mettre en œuvre les politiques publiques promises. Cette difficulté est accentuée en période de sévères difficultés économiques, ce qui tendrait à valider notre hypothèse liée aux conditions économiques, alors même que les chapitres précédents avaient plutôt conclu à un effet limité de ces variables. Ainsi, les Conservateurs ne resteront pas longtemps en première ligne sur l'environnement. David Cameron reste ferme sur ses engagements environnementaux pendant la campagne et les premiers pas de la coalition sont plutôt salués par les organisations environnementales. Néanmoins, le passage à l'acte est nettement plus mitigé et le retour de divisions internes et la multiplication des critiques à peine voilées de la part des membres du *frontbench* conservateur auront rapidement raison des promesses électorales conservatrices (Carter, Ladrech et Little, 2014).

L'extension de l'aéroport d'Heathrow : le symbole des résistances à la transformation du Labour

Dans la liste des enjeux flous présents dans le programme des deux partis britanniques lors des élections de 2010, on retrouve le transport aérien. Dans la séquence qui précède ces élections, un enjeu sort du lot : il s'agit de l'extension de l'aéroport d'Heathrow, puisque un

³³⁶ Entretien avec Henri Landes, le 21 juillet 2014.

projet gouvernemental qui prévoit d'autoriser et de financer en partie la construction d'un troisième Terminal dans l'aéroport londonien suscite la mobilisation des grandes ONG environnementales³³⁷ et de nombreuses associations locales (Rootes, 2009).

Cet enjeu met en difficulté le Parti conservateur, qui défendait, dans son programme électoral, le transport aérien, tout en ayant décidé de s'opposer à l'extension d'Heathrow³³⁸. Il met surtout en difficulté le gouvernement travailliste, qui donne quelques éléments de critiques contre le transport aérien dans son programme, tout en rappelant pourquoi il est favorable à l'extension de l'aéroport londonien. Si les deux partis sont gênés par cet enjeu, la position de pouvoir du *Labour* semble empêcher un revirement des Travaillistes, alors que les Conservateurs ont les coudées plus franches. Cela est d'ailleurs de nature à confirmer notre hypothèse générale sur l'influence des positions institutionnelles des grands partis de gouvernement sur leur stratégie vis-à-vis des enjeux environnementaux.

Plusieurs acteurs interrogés ont tenté de nous expliquer en quoi il était difficile pour le gouvernement d'adopter une position hostile à l'extension. C'est le cas de Gerald Kaufman, qui était *le Shadow Secretary of State* à l'environnement dans les années 1980 :

*« Le débat sur Heathrow n'est pas un enjeu politique partisan. C'est un enjeu sur lequel il est difficile d'avoir une opinion. Il y a certains enjeux sur lesquels vous pouvez être totalement clair et catégorique. Par exemple, la chasse, la réduction des émissions de carbone, ou encore la lutte contre la déforestation. Il y a d'autres enjeux sur lesquels il est impossible d'avoir des positions aussi claires. Heathrow en fait partie. [...] Le problème, c'est que vous n'allez pas dire aux gens d'arrêter de voler, de ne plus partir en voyage. L'idée même de pouvoir visiter des pays étrangers facilement est une idée sur laquelle vous ne pouvez pas revenir. Il faudrait quoi ? Que je dise aux habitants de ma circonscription comment il faut vivre ? Je n'ai pas spécialement envie d'être un dictateur »*³³⁹.

On retrouve dans cet extrait un certain penchant productiviste dans l'esprit des dirigeants des grands partis de gouvernement, que nous avons souvent retrouvé lors de nos entretiens. Pour eux, s'il est nécessaire d'agir en matière environnementale, il est pour autant difficile, et peu souhaitable, d'aller contre la réduction des distances et du temps de transport rendue possible par la révolution productiviste. Les réactions d'une grande partie des Conservateurs lors de la publication du rapport de John Gummer et Zac Goldsmith, qui proposait un

³³⁷ FRIENDS OF THE EARTH-UK, 2009, « Heathrow Announcement. Why the Government Must Say NO to Expansion », London. GREENPEACE-UK, 2010, « The Case Against Airport Expansion », London.

³³⁸ David Cameron décide de la position du parti sur Heathrow dans le courant de l'année 2007. En janvier 2009, il rappelle la position des Conservateurs en lançant : « *Ce que les entreprises doivent comprendre. C'est que l'extension d'Heathrow n'arrivera pas. Il y a une grande coalition de forces à son encontre. Il y a un puissant argument environnemental à son encontre* ». WINTOUR P., WATT N., MILMO D., « Cameron: We Will Build £1bn "Smart Grid" to Green Britain », *The Guardian*, 16 janvier 2009.

³³⁹ Entretien avec Gerald Kaufman, le 14 décembre 2010.

certain nombre de transformations radicales du mode de vie des Britanniques³⁴⁰, s'inscrivent dans cette veine.

Ainsi, Margaret Beckett rappelle que « *l'argument général développé par Brown, c'était que, si on ne faisait pas l'extension d'Heathrow, on allait perdre des entreprises, perdre du business et du commerce. [...] Vous savez, au final, les emplois remportent toujours la mise, par rapport aux autres priorités* »³⁴¹. On retrouve ici la mise en concurrence des objectifs environnementaux et des objectifs économiques, une question classique des politiques environnementales, mais qui prend une acuité particulière quand le parti est au pouvoir en période de récession économique³⁴².

La décision finale de maintenir l'extension de l'aéroport a clairement nui aux efforts des Travailleurs pour se donner un profil pro-environnemental. Comme l'écrit Simon Rollinson, « l'engagement maintenu du *Labour* pour l'expansion de l'aéroport d'Heathrow a certainement tempéré les éventuelles voix le félicitant de son bilan environnemental » (Rollinson, 2010, p. 22). Un constat partagé par Lord O'Neill of Ckamannan : « *En dépit du fait que c'est Ed Miliband qui a rédigé le programme, je ne pense pas que l'on puisse dire que le programme 2010 était particulièrement vert. Ils se sont un peu référés à leur bilan, mais pas beaucoup plus* »³⁴³. Cet épisode illustre le retour du conflit, ou pour le moins du brouillage, dans la compétition partisane britannique. Il montre aussi que l'agenda du mouvement social n'a pas toujours une influence décisive, puisque la position du *Labour* n'a pas évolué malgré de fortes mobilisation et médiatisation. Cet agenda du mouvement environnemental s'est trouvé en concurrence avec l'agenda des politiques publiques, qui prend une importance déterminante quand le parti est au pouvoir.

« Mélanger du jaune et du bleu, ça ne donne pas toujours du vert »³⁴⁴

Engagés dans la campagne de 2010, les Conservateurs ont d'abord tenu la ligne fixée par leur dirigeant : celle d'une transformation doctrinale en faveur de l'environnement. Une fois l'élection passée, la nécessité de former un gouvernement de coalition avec les

³⁴⁰ Entretien avec Peter Franklin, le 29 novembre 2010.

³⁴¹ Entretien avec Margaret Beckett, le 8 février 2011.

³⁴² Comme l'exprime clairement Matthew Lockwood, « *l'argument le plus fréquemment utilisé pour expliquer pourquoi l'environnement est sorti de l'agenda au début de la décennie 2010, c'est celui de la crise financière et de la récession qui l'a suivi* » (Lockwood, 2014, p. 90).

³⁴³ Entretien avec Martin O'Neill, le 18 novembre 2010.

³⁴⁴ David Norman, Président du WWF, intervention lors du panel sur « The Conservative party and the environment : which way forward ? » lors de la Conférence du Parti conservateur, le 3 octobre 2010.

Libéraux-Démocrates a continué à exercer une pression en faveur de la prise en compte de l'environnement. En effet, les Libéraux-Démocrates sont traditionnellement plus actifs sur l'environnement que les grands partis (Carter, 2006). Ce n'est donc pas une surprise si, comme nous l'a dit Michael Howard, « la coalition a clairement poussé encore plus loin le changement d'image (*rebranding*) des Conservateurs »³⁴⁵.

Le programme environnemental de la coalition s'est largement inspiré des propositions des Libéraux démocrates, ce que confirment de nombreux entretiens, du côté libéral-démocrate, comme du côté conservateur. Ainsi, Malcolm Bruce nous a expliqué que « la plupart des mesures environnementales portées par la coalition sont issues du programme des Lib-Dems, comme le Green Deal, la Green Investment Bank. [...] De notre côté, nous avons dû accepter le compromis sur l'énergie nucléaire³⁴⁶ »³⁴⁷. Du côté conservateur, Jessica Lennard valide l'idée selon laquelle que « le Green Deal est effectivement une mesure promue par les Libéraux-Démocrates, et notamment Chris Huhne, même si Greg Barker [qui deviendra Ministre d'État à l'énergie et au Réchauffement Climatique] se l'est appropriée par la suite »³⁴⁸.

Ce fameux *Green Deal* correspond d'ailleurs tout à fait à l'idéologie économique des Conservateurs. En effet, fondé sur l'incitation des acteurs à investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, « la marque du Green Deal, c'est d'essayer de travailler dans le cadre du marché. [Ni les Conservateurs, ni les Lib-Dems] ne veulent trop de régulation, beaucoup de Ministres sont contre de nouvelles réglementations, et l'idée, c'est de libérer le commerce et les entrepreneurs »³⁴⁹. En cela, le *Green Deal* correspond à la préférence marquée pour les mécanismes de marché affichée par les Conservateurs, même si cette caractéristique idéologique ne fait plus partie des éléments de distinction les plus nets entre les Conservateurs et les Travailleurs, à la suite de la transformation de ces derniers par Tony Blair et Gordon Brown (Faucher-King, 2008 ; Faucher-King et Le Galès, 2010 ; Hindmoor, 2004). Comme le dit simplement David Timms,

³⁴⁵ Entretien avec Michael Howard, le 9 décembre 2010.

³⁴⁶ Les Libéraux-Démocrates, qui se prononçaient historiquement pour la sortie du nucléaire, ont dû accepter de ne pas faire diminuer la part de l'énergie nucléaire civile lors de la signature du programme de coalition. Deux ans plus tard, le Leadership parvient même à changer la position officielle du parti sur le sujet lors de la Conférence annuelle du parti à Glasgow. THE GUARDIAN, LYNAS M., 2013, « Lib Dems' Nuclear U-Turn Shows They Realise We Can't Say "No" to Everything », *The Guardian*, 16 septembre 2013.

³⁴⁷ Entretien avec Malcolm Bruce, le 8 décembre 2010.

³⁴⁸ Entretien avec Jessica Lennard, le 3 octobre 2010.

³⁴⁹ Entretien avec David Norman, le 8 décembre 2010.

« malgré ce que peuvent dire Greg Barker et Ed Miliband, le Green Deal est plus ou moins identique à ce qu'auraient fait les Travaillistes »³⁵⁰.

En dépit de cette récupération des propositions des Libéraux-Démocrates et la promesse faite par David Cameron devant le Département de l'environnement moins d'un mois après son élection, de diriger le « *greenest government ever* »³⁵¹, l'emballement pour l'environnement, qui avait déjà commencé à retomber pendant la campagne, va tout simplement se dégonfler par la suite (Carter, 2014). Et ce, pour deux raisons. D'abord, même si comme le dit Christopher Van Room, du Parti conservateur, « *l'alliance avec les Libéraux-Démocrates a permis de faire taire les climato-sceptiques à l'intérieur du parti* »³⁵², l'incapacité de Cameron de donner une victoire nette aux *Tories* a assez rapidement relancé l'hostilité d'une partie des *backbenchers* à l'encontre des politiques de lutte contre le réchauffement climatique (Lockwood, 2014, p. 92). Les voix dissidentes ont donc rapidement commencé à se faire entendre, sur le coût du Green Deal, sur la nécessité de ne pas entraver la croissance économique, etc.

Parallèlement à ce renouveau des résistances internes, la crise économique continuait de déployer ses effets et l'objectif principal de la coalition est devenu de réduire les déficits et de couper dans les dépenses publiques (Taylor-Gooby, 2012). Comme l'explique David Norman, de WWF, « *la récession a dépassé les politiques. L'espace disponible pour l'environnement s'est réduit à peau de chagrin* »³⁵³. Un acteur a joué un rôle déterminant dans cet enterrement de l'environnement. Il s'agit du Chancelier de l'Échiquier, George Osborne, très proche de David Cameron, mais qui n'a jamais partagé son engouement pour les politiques environnementales³⁵⁴. Dès l'automne 2011, moins d'un an et demi après l'arrivée au gouvernement, Osborne rejette, dans son *Autumn Statement* – la déclaration annuelle du *Secretary of State* au Trésor devant le Parlement –, une série de mesures environnementales prévues par la coalition, sous le prétexte de leur coût³⁵⁵. En septembre 2012, il lance plusieurs piques contre les défenseurs de mesures ambitieuses de lutte contre le réchauffement

³⁵⁰ Entretien avec David Timms, le 8 décembre 2010.

³⁵¹ RANDERSON J., « Cameron: I Want Coalition to Be the "Greenest Government Ever" », *The Guardian*, 14 mai 2010.

³⁵² Entretien avec Christopher Van Room, le 18 novembre 2010.

³⁵³ Entretien avec David Norman, le 8 décembre 2010.

³⁵⁴ Entretien avec Simon Clydesdale, le 10 décembre 2010.

³⁵⁵ HARVEY F., « Autumn Statement: George Osborne Slams "Costly" Green Policies », *The Guardian*, 29 novembre 2011.

climatique, qu'il qualifie de « Talibans environnementaux »³⁵⁶. Un an plus tard, il déclare « ne pas vouloir que le Royaume-Uni soit en première ligne dans la lutte contre le changement climatique »³⁵⁷. Appuyé par un Trésor hostile aux politiques environnementales, comme nous l'avons déjà vu, le Grand Argentier de la coalition refuse de faire de l'environnement une priorité.

D'ailleurs, ces coups de boutoir répétés semblent avoir eu raison de la volonté de David Cameron, qui aurait demandé à ses équipes du 10, Downing Street, en novembre 2013, de se « débarrasser de ces conneries vertes » (*get rid of the green crap*) dans la préparation de la loi sur les tarifs de l'énergie. Ce reniement n'étonne pas Tim Bale, quand il écrit : « la raison sous-jacente à ces difficultés, c'est que si l'on gratte la surface du centrisme dont il était persuadé qu'il lui garantirait la victoire, Cameron a toujours été et reste un Thatcherien, tout comme la très large majorité de ses collègues » (Bale, 2012, p. 92). Ainsi, l'échec du changement d'image est riche d'enseignements. David Norman, le Président du WWF, l'expliquait d'ailleurs très simplement aux conférenciers conservateurs lors de la Conférence annuelle du parti en 2010, alors que l'euphorie liée à la victoire était encore de mise : « la "détoxification" du parti Conservateur par Cameron était clairement liée au fait que les Conservateurs devenaient plus verts qu'avant. Si le parti échoue sur ce plan, cela voudra dire quelque chose à propos de la capacité de Cameron à "détoxifier" le parti »³⁵⁸.

De fait, l'image verte du parti s'est nettement ternie³⁵⁹ et le statut de l'environnement dans la compétition entre les deux grands partis de gouvernement semble être revenu à son état d'avant 2006 : faible attention des deux partis, hostilité d'une majorité des Conservateurs, y compris du *frontbench*, vis-à-vis de la plupart des mesures en matière de réchauffement climatique, et relatif désintérêt des Travaillistes qui préfèrent centrer la compétition partisane sur des enjeux liés à la redistribution des richesses, y compris en matière énergétique, où leur principale proposition est une baisse des factures d'énergie.

Tout se passe donc comme si les difficultés à mettre en œuvre les politiques environnementales promises, en France comme au Royaume-Uni, débouchent sur un *negative*

³⁵⁶ WRIGHT O., « "The Environmental Taliban": George Osborne Slams Parliamentary Climate Change Campaigners as Treasury Fights to Water Down Energy Bill Commitments », *The Independent*, 17 octobre 2012.

³⁵⁷ THE GUARDIAN, « I Don't Want UK to Be at Forefront of Tackling Climate Change, Says Osborne », *The Guardian*, 28 septembre 2013.

³⁵⁸ David Norman, Président du WWF, intervention lors du panel sur « The Conservative party and the environment : which way forward ? » lors de la Conférence du Parti conservateur, le 3 octobre 2010.

³⁵⁹ JOWITT J., « David Cameron's Eco-Friendly Image Risks "Retoxification", Warns WWF Chief », *The Guardian*, 27 janvier 2012.

feedback sur les partis. Cela semble avoir enrayé la dynamique favorable, ouverte en 2006, à la suite des fortes mobilisations du mouvement environnemental. Analyser finement les variations de l'agenda de l'environnement, dans les médias, dans la société, et dans les politiques publiques, s'est donc avéré déterminant pour mieux comprendre le traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement. Cependant, une autre variable, que nous n'avons pas pu traiter dans les chapitres précédents, semble aussi jouer un grand rôle : les résistances multiples à l'adoption de positions plus écologistes, à l'intérieur des quatre partis qui nous intéressent.

2. Les résistances internes à la transformation doctrinale des grands partis de gouvernement vis-à-vis de l'environnement

Cette partie s'attache à mettre en évidence les différents freins organisationnels à la prise en compte des questions d'environnement par les grands partis de gouvernement des deux pays étudiés. Se concentrer spécifiquement sur cette variable paraît nécessaire pour deux raisons. D'abord, cela permet d'offrir une synthèse des éléments internes de résistance rencontrés au cours de ce dernier chapitre, synthèse d'autant plus utile que les trois premiers chapitres empiriques de cette thèse – les Chapitres 4, 5, et 6 – en prenant les programmes électoraux comme principal matériau d'étude, tendaient à adopter une conception unifiée des partis politiques. Étudier l'intérieur des organisations permettra en définitive de comprendre pourquoi le modèle théorique général de cette thèse, principalement fondé sur des acteurs considérés comme unitaires et rationnels, ne permet pas de tout expliquer dans le traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement.

Par ailleurs, étudier les résistances internes à la transformation doctrinale des partis permet de faire résonner ce travail avec le champ de la littérature portant sur les mutations des organisations partisanes européennes, qu'il s'agisse de leur manière d'organiser le débat, de leurs relations avec la société civile, ou des rapports de force idéologiques en leur sein. Aussi variée soit-elle, cette littérature conclue généralement à la faiblesse des procédures délibératives et démocratiques dans l'élaboration des programmes (Katz et Mair, 1995 ; Lefebvre et Roger, 2009 ; Offerlé, 2010, p. 97). Faire la lumière sur ces caractéristiques des organisations partisanes permet de comprendre pourquoi la transformation doctrinale profonde des grands partis de gouvernement est difficile, si ce n'est impossible.

En effet, les quatre grands partis étudiés laissent une très faible place aux réflexions et aux débats sur les politiques environnementales au sein de leur organisation. Le centre de gravité des partis, qui se situe au Parlement, est influencé par l'action des groupes d'intérêt, dans un contexte où les organisations de défenses des intérêts productivistes sont plus puissantes que les organisations environnementales. Enfin, le rapport des forces internes, en terme de personnalités, joue en la défaveur des individus souhaitant une transformation stable et durable de la doctrine environnementale des partis.

2.1. Des organisations partisans qui ne promeuvent pas le débat (sur l'environnement)

Parmi les quatre partis étudiés, le rapport à la délibération et à la démocratie internes dans l'élaboration des programmes est historiquement divers. Ainsi, les partis sociaux-démocrates, que ce soit le PS (Sawicki, 1997), ou le *Labour* (Seyd, 1999), avaient une tradition de prise de décision démocratique plus prononcée que leurs concurrents conservateurs, qu'ils soient français (Haegel, 2007) ou britanniques (Norton, 1996). Cette différence semble avoir disparu en ce qui concerne le *Labour*, et s'être estompée en ce qui concerne le PS, confirmant également les résultats des recherches récentes (Faucher-King, 2008 ; Lefebvre et Sawicki, 2006). Ainsi, les quatre partis laissent une place très limitée à la délibération dans la prise de décision vis-à-vis des politiques publiques en général, et des politiques environnementales en particulier. C'est en tout cas ce qui ressort de la majorité de nos entretiens.

Ainsi, le Parti conservateur, qui ne s'était jamais distingué par la place laissée à ses militants dans l'élaboration des programmes, demeure fondamentalement centralisé et personnalisé. Les propositions environnementales contenues dans le programme de 2010 ont été décidées par le *leadership* du parti à l'issue d'un processus piloté par les personnalités en charge de l'énergie et de l'environnement dans le *shadow cabinet*. Il n'existe à notre connaissance aucune structure interne au parti dédiée à l'élaboration des programmes, si ce n'est le *Conservative Research Department* qui est au service du leader en période d'opposition et très peu actif sinon. Ainsi, David Cameron avait chargé chacun de ses *shadow Secretaries of State* de rédiger des *Policy Papers* publiés entre 2006 et fin 2009. Ce sont donc Greg Clark, le *shadow Secretary of State* à l'énergie et au changement climatique et Greg Barker, le *shadow Secretary of State* à l'environnement, qui ont piloté la rédaction des trois documents consacrés à

l'environnement³⁶⁰ sur les quinze publiés par le Parti conservateur sur la période. Ces personnalités n'avaient pas de bilan particulier à faire valoir en matière d'environnement avant d'accéder à ces postes, conformément aux habitudes britanniques en la matière³⁶¹.

Le programme de 2010 s'inspire de ces documents, sans qu'il y ait eu de discussion incluant les membres du parti pour décider des éléments à conserver, à ôter ou à ajouter. Comme nous l'expliquait Paul Foote « *Dans le Policy Board chargé de décider du programme, il y avait trois personnes : Steve Hilton, David Cameron et James O'Shaughnessy, le directeur du Conservative Research Department entre 2007 et 2011* »³⁶². Par ailleurs, le document final n'a été avalisé par aucune instance du parti, et surtout pas l'ensemble des adhérents. Cela correspond à un principe général au sein des Tories, qui considèrent, comme l'a clairement résumé Christopher Van Room, que « *donner un trop grand poids au parti dans la rédaction du programme, c'est à la fois inefficace, difficile à mettre en œuvre, et cela relève du suicide politique* »³⁶³. Cela nous a été confirmé à de nombreuses reprises, et cela s'explique, comme nous le disait Peter Aldous, par la nécessaire liberté du dirigeant élu du parti : « *il n'y a pas de vote sur le programme. Le vote, il a lieu au moment de désigner le Leader. Ensuite, une fois qu'il est choisi, il est libre de décider qui il nomme dans le shadow cabinet et quelles politiques publiques il souhaite mettre en œuvre. C'est lui qui forme le programme électoral* »³⁶⁴. D'ailleurs, l'ancien leader du Parti, Michael Howard, le dit sans ambage : « *En tant que leader, j'avais le pouvoir de décider quelle politique je voulais mettre en avant, et quelle autre je voulais au contraire laisser de côté* »³⁶⁵.

Même les conférences annuelles du Parti conservateur ne jouent plus le rôle délibératif qu'elles pouvaient jouer auparavant, puisqu'elle sont désormais centrées autour de la mise en scène du leader, plus que sur le dialogue entre les membres du parti (Faucher-King, 2005), un constat confirmé par Chris Van Room : « *Les conférences étaient des moments de démocratie interne dans les années 1970. Maintenant, c'est beaucoup plus une question de leaders et de parlementaires qui*

³⁶⁰ CONSERVATIVE PARTY, 2007, « Power to the People. The Decentralized Energy Revolution », London ; CONSERVATIVE PARTY, 2007, « The Low Carbon Economy. Security, Stability and Green Growth », London ; CONSERVATIVE PARTY, 2009, « Rebuilding Security. Conservative Energy Policy for an Uncertain World », London.

³⁶¹ Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, Michael Howard a insisté sur l'absence de spécialisation des postes de cabinet à l'intérieur du parti : « *la manière dont fonctionne la vie politique britannique, ce n'est pas d'avoir des politiciens spécialistes des enjeux dont ils ont la charge quand ils arrivent au cabinet ou au shadow cabinet* ». Mary Creagh, qui venait d'être nommée *Shadow Secretary of State* à l'environnement quand nous l'avons rencontré, confirme cette idée : « *Il est clair que je suis une débutante, pas une spécialiste de l'environnement. Mais en même temps, les positions de shadow ministers sont faites pour cela : renouveler le leadership* »

³⁶² Entretien avec Paul Foote, le 6 décembre 2010.

³⁶³ Entretien avec Paul Foote, le 6 décembre 2010.

³⁶⁴ Entretien avec Peter Aldous, le 11 novembre 2010.

³⁶⁵ Entretien avec Michael Howard, le 9 décembre 2010.

viennent présenter la position du parti »³⁶⁶. Ainsi le Parti conservateur laisse peu de place à la délibération sur les questions environnementales, ce qui peut être de nature à rendre difficile la conversion du parti. C'est en tout cas la position de Lord Taylor of Holbeach, qui estime que « *plus vous discutez des questions environnementales, plus les gens comprennent qu'on ne peut pas ne rien faire. Si vous n'en discutez pas, rien ne se passe* »³⁶⁷.

Si le Parti conservateur laisse très peu de place à la délibération sur les questions environnementales, son équivalent français, l'UMP, promeut tout aussi peu le débat. Ainsi, la majorité des élus que nous avons interrogés ont attribué la lenteur de la transformation doctrinale du parti à l'absence de réels lieux de discussion et de débat. L'UMP a pourtant été longtemps dotée d'une commission nationale thématique sur l'écologie, dont il est impossible de retrouver la trace depuis la reprise en main du parti par le *Triumvirat* formé par Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin et François Fillon. Quoi qu'il en soit, nous avons précédemment échoué, malgré nos relances, à rencontrer l'ancien président de cette commission thématique, Éric Diard, dont le nom ne revient quasiment jamais quand on s'intéresse au traitement de l'environnement par l'UMP. D'ailleurs, plusieurs des personnes interrogées en 2008 et 2009 ne connaissaient pas le secrétaire national chargé de l'écologie, croyant que c'était toujours Nathalie Kosciusko-Morizet, qui avait tenu le poste jusqu'en 2007. Apparemment, cette commission thématique n'est donc plus très active depuis la Convention sur l'Écologie d'octobre 2005. L'absence de rencontres régulières est d'ailleurs le reproche principal fait par Patrice Hernu à son ancien parti : « *Sur toutes ces questions là, il n'y a pas de véritable réflexion. Il y en a dans certains cercles... Mais il n'y pas de véritable réflexion au sein du parti. [...] Et donc il y a des conflits politiques d'intérêt et non pas une véritable appropriation des questions* »³⁶⁸.

François Grosdidier reprend le même type de critiques en déplorant l'absence de « *mécanisme de discussion et d'élaboration de positions communes en interne de l'UMP sur les questions environnementales* »³⁶⁹. Jean-François Legrand est, lui, encore plus pessimiste. Il considère que le parti ne désire pas changer réellement d'idées, même quand il parvient à se réunir pour débattre des thèmes environnementaux. En filigrane, on perçoit même une critique à l'égard de la Convention, puisqu'il considère que, y compris dans ce cadre, l'audition des différents acteurs était hypocrite : « *Ce genre de débats fonctionne par audition. Par exemple, vous êtes le*

³⁶⁶ Entretien avec Christopher Van Room, le 18 novembre 2010.

³⁶⁷ Entretien avec John Taylor, le 15 décembre 2010.

³⁶⁸ Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

³⁶⁹ Entretien avec François Grosdidier, le 6 mai 2008.

représentant d'une association, on vous auditionne, vous faites votre speech, on vous écoute par pure correction, et on vous remercie. Mais rien ne change parce qu'on a déjà nos idées »³⁷⁰. Au sein de l'UMP, rares sont donc les instances dans lesquelles les membres du parti peuvent débattre des positions environnementales. Cette faiblesse de la démocratie interne dans l'élaboration de la doctrine n'est d'ailleurs pas réservée aux questions d'environnement. L'organisation de débats idéologiques internes n'a jamais été l'apanage des partis de droite en France (Haegel, 2007).

Les partis sociaux-démocrates se caractérisaient au contraire historiquement par une place beaucoup plus importante laissée aux débats et aux votes, structurés par des courants internes au parti, lors des Congrès. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette tradition s'est très fortement estompée dans le cas du Parti travailliste, et c'est sans doute Lord O'Neill of Clackmannan qui a le mieux résumé cette transformation de la démocratie interne au parti travailliste à la suite de la prise de pouvoir de Tony Blair (Faucher-King, 2008 ; Faucher-King et Le Galès, 2007).

« Historiquement, il y avait au Labour de longs débats sur les différents enjeux de politique publique. Notamment, les conférences jouaient ce rôle là. Certains courants rédigeaient une motion, qui clarifiait les positions. Et la direction du parti pouvait se faire mettre en minorité sur des enjeux précis. Aujourd'hui, ça passe par le National Policy Forum, qui envoie ses conclusions au National Executive Committee. Et le tout est voté comme un seul homme à la conférence. Aujourd'hui, les orientations politiques ne sont plus débattues en conférence. [...] C'est une des conséquences du règne de Tony Blair et Gordon Brown : les décisions politiques ont été transférées au Leadership et aux Ministères. [...]. Le truc, c'est que Blair était persuadé qu'il pouvait faire ce qu'il voulait tant qu'il gagnait. Et il gagnait. Donc, il y avait bien deux ou trois voix pour se plaindre de ça, mais, tant qu'ils gagnaient l'élection, le contrôle démocratique du Leadership était très faible et ne suscitait pas de débat » ³⁷¹.

La majeure partie des personnes interrogées confirment ainsi l'idée selon laquelle « *le processus de choix stratégique n'est plus démocratique* » ³⁷² et suit un « *modèle de prise de décision pyramidal, du haut vers le bas* » ³⁷³. Les légendaires joutes idéologiques, organisées autour des factions à l'intérieur du parti, qui voyaient les militants les plus à gauche du parti défendre des propositions assez radicales, notamment en matière d'environnement, n'existent plus³⁷⁴. À l'intérieur même des structures sensées promouvoir le débat, comme le *National Policy Forum*, ce sont les Ministres qui fixent l'agenda, et les conférences annuelles, tout comme pour le Parti conservateur, ont perdu la dimension de délibération et de débat qu'elles pouvaient

³⁷⁰ Entretien avec Jean-François Legrand, le 5 juin 2008.

³⁷¹ Entretien avec Martin O'Neill, le 18 novembre 2010.

³⁷² Entretien avec Austin Mitchell, le 13 décembre 2010.

³⁷³ Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

³⁷⁴ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

posséder avant : « *il fut un temps où les Conférences avaient plus de pouvoir, et c'était des moments difficiles pour les Ministres, car les militants de base étaient nettement plus à gauche que les Ministres. Mais aujourd'hui, aucun forum ou discussion ne peut échapper au contrôle du Leadership* »³⁷⁵. Au final, « *seule une poignée de personnes écrivent le programme et personne ne s'en plaint vraiment* »³⁷⁶.

L'affaiblissement de la dimension délibérative du parti s'observe aussi dans le déclin de l'influence du SERA (*Socialist Environment and Resources Association*). Celui-ci fait partie des *Labour Socialist societies*, tout comme une série d'autres groupes affiliés, à l'instar de la *Fabian Society*, longtemps dirigée par Michael Jacobs, du *Labour Housing Group*, ou encore de *LGBT Labour*. Ces groupes, que l'on peut considérer comme des groupes d'intérêt internes au *Labour*, sont sensés influencer le processus de décision sur les thèmes dont ils ont la charge, notamment à travers leur participation au *National Policy Forum*³⁷⁷. Mais plusieurs personnes interrogées nous ont confirmé que les travaux du NPF étaient peu utilisés au moment de rédiger le programme final³⁷⁸. De ce fait, au moment de la rédaction du programme – assurée par Ed Miliband en 2010 –, le rôle de ces groupes se cantonne à envoyer quelques propositions dont ils estiment qu'elles doivent figurer dans le programme électoral, sans garantie d'être prises en compte. De nombreux acteurs ont donc admis que le rôle du SERA était plus important dans le passé, comme le résume bien Dave Timms : « *Quand j'étais plus jeune, le SERA était plus fort, avait plus d'impact. Aujourd'hui, il ne fait que défendre le bilan environnemental du Labour* »³⁷⁹. Quand nous avons questionné Andrew Pakes à propos du déclin de cette influence, sa réponse faisait valoir le fait que le SERA ne se considérait plus seulement comme un organe de pression en faveur de l'environnement, mais comme un groupe inscrit pleinement dans la stratégie de conquête du pouvoir du *Labour*, expliquant sans doute son influence moindre sur le programme environnemental du parti : « *notre boulot, au SERA, c'est de faire en sorte que le Labour réussisse, pas seulement qu'il soit vert* »³⁸⁰.

Le second parti social-démocrate étudié, le Parti socialiste, est peut-être celui qui a le mieux conservé ses structures de délibération et de débat internes, notamment en matière environnementale. Ainsi, le PS s'organise autour de Secrétariats nationaux thématiques, et

³⁷⁵ Entretien avec Austin Mitchell, le 13 décembre 2010.

³⁷⁶ Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

³⁷⁷ L'ensemble de ces groupes a le droit d'envoyer trois membres au *National Policy Forum*, qui se réunit environ trois ou quatre fois par an et qui est aussi composé de membres représentant les groupes locaux. À l'intérieur de ce NPF peuvent se négocier des *Policy developments* détaillés sur des politiques publiques particulières.

³⁷⁸ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

³⁷⁹ Entretien avec David Timms, le 8 décembre 2010.

³⁸⁰ Entretien avec Andrew Pakes, le 10 décembre 2010.

L'environnement dispose d'un secrétariat national dédié depuis les années 1970 (Sainteny, 1994). Ainsi, le Secrétariat national à la « Transition écologique, énergies et croissance bleue », qui succède, depuis mars 2014, au Secrétariat à l'« Écologie et développement durable », peut s'appuyer sur les travaux de la Commission nationale à la transition écologique, qui regroupe tous les secrétaires fédéraux (représentants les fédérations départementales) chargés des questions d'écologie, d'énergie, et de développement durable et qui se réunit entre 3 et 4 fois par an. Parallèlement, il existe un Comité de pilotage à la transition écologique, « *qui a pour vocation d'être plus opérationnel* »³⁸¹.

Toutefois, l'influence de ce Secrétariat national sur les orientations du parti en matière d'environnement doit être nuancée. D'abord parce que, si les secrétaires nationaux ont leurs mots à dire dans la rédaction du programme, celui-ci est tranché en dernière instance par le ou la Secrétaire national, avant d'être soumis au vote de l'ensemble des militants, comme cela a été le cas en mai 2011. Ensuite parce que, quand le PS est au gouvernement, les secrétaires nationaux thématiques jouent un rôle secondaire par rapport aux groupes parlementaires ou aux acteurs en poste dans les Ministères dédiés à l'environnement³⁸². Enfin, les secrétaires nationaux à l'environnement ne considèrent pas tous que les enjeux environnementaux sont une priorité et ne cherchent pas forcément créer le rapport de force sur ces questions.

Cela s'explique en partie en ce que la logique guidant à la nomination du Secrétaire national chargé de l'environnement n'est, comme dans le cas britannique, pas forcément celle de la spécialisation fonctionnelle. Par exemple, ni Clotilde Valter, la nouvelle Secrétaire nationale à la « Transition écologique, énergies et croissance bleue », ni Eduardo Rihan-Cypel, chargé de l'énergie, ne sont connus pour leur grande connaissance des dossiers dont ils ont la charge. C'est en tout cas l'idée qui est revenue à la suite de plusieurs entretiens. Comme nous l'expliquait Marguerite Culot-Horth, « *ce n'est pas des parachutages, mais c'est un peu ça quand même. [...] Du coup, quand on met des personnes qui ne connaissent pas grand chose sur des sujets qui sont quand même complexes, on a un peu l'impression que ce n'est pas un sujet sur lequel le parti veut vraiment travailler* »³⁸³. Si le choix des personnalités responsables de l'environnement peut parfois aboutir à la nomination de personnalités convaincues, comme ce fut le cas de Géraud Guibert ou Laurence Rossignol, c'est souvent la logique du respect des rapports de force des

³⁸¹ Entretien avec Henri Landes, le 21 juillet 2014.

³⁸² *Idem*.

³⁸³ Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

courants internes du PS qui expliquerait ces nominations. Cela permettrait d'ailleurs de comprendre pourquoi ce poste a souvent été attribué aux fabiusiens, dont le leader a plusieurs fois cherché à se démarquer grâce aux enjeux environnementaux.

Il convient en effet de rappeler que Laurent Fabius, l'un des principaux leaders du parti, a souvent marqué son attachement à l'environnement (Fabius, 1990)³⁸⁴, sans cacher que cela relevait aussi de considérations stratégiques (Duverger, 2011, p. 77-78). Cet attachement de Laurent Fabius pour renforcer l'écologisation du PS explique pourquoi son courant a occupé, depuis 1990, le secrétariat national à l'environnement presque sans discontinuer, à une exception : à la suite Congrès du Mans en 2005, qui vient régler les comptes des divisions lors du référendum sur la Constitution européenne, les proches de Laurent Fabius sont évincés du secrétariat national, et donc du poste de Secrétaire national à l'environnement. De ce fait, Géraud Guibert, dont l'investissement pour l'environnement est connu et reconnu de tous, est remplacé par Béatrice Marre, dont le profil environnemental est beaucoup moins marqué (Duverger, 2011).

Toutefois, il ne faut pas surestimer l'influence des courants du PS sur la prise en compte de l'environnement dans le parti. En effet, tous les acteurs du PS rencontrés nous ont confirmé l'idée selon laquelle les différences idéologiques entre les courants du PS s'étaient affaiblies lors des dix dernières années : les factions majoritaires du PS seraient aujourd'hui largement converties à une conception de la social-démocratie centrée sur l'offre, dans laquelle l'environnement ne joue pas une place centrale³⁸⁵. Ainsi, si « *certaines courants minoritaires sont plus enclins à changer radicalement le modèle d'économie pour prendre en compte le développement durable, finalement, c'est le courant le moins avant-gardiste sur ces questions qui a pris le pouvoir au PS* »³⁸⁶.

L'arrivée du PS au pouvoir a d'ailleurs encore affaibli la fonction de réflexion sur les politiques publiques du parti, fonction qui est désormais principalement concentrée dans les mains du gouvernement et du groupe parlementaire. Cela correspond au « basculement du centre de gravité des partis, du parti sur le terrain (*party on the ground*) vers le parti dans les institutions (*party in public office*) » décrit dans les travaux de Peter Mair (2003, p. 11), qui n'est pas non plus sans influence sur les difficultés de la transformation doctrinale.

³⁸⁴ FABIUS L., 2003, « Pour une social-écologie », *Libération*, juin 2003.

³⁸⁵ Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

³⁸⁶ Entretien avec Henri Landes, le 21 juillet 2014.

2.2. La prédominance du parti dans les institutions

Notre travail de terrain a confirmé l'idée selon laquelle la majorité du travail sur les politiques publiques s'opère désormais dans les institutions, c'est-à-dire, dans les groupes parlementaires et dans les commissions dédiées à l'environnement, ainsi qu'au gouvernement. Cela n'est pas une surprise dans le cas britannique où les groupes parlementaires ont toujours eu une importance déterminante, au point d'être parfois confondus avec les partis en tant que tels (Webb, 2000, chap. 7). Toutefois, la prépondérance du « parti au parlement » constitue une relative nouveauté dans le cas de la Cinquième République. C'est sans doute Jean-Mathieu Gauchard, le collaborateur du groupe socialiste à l'Assemblée, chargé des questions énergétiques, qui résume le mieux cette situation : « *le parti n'est pas très influent sur les politiques publiques. J'ai l'impression qu'il est plus là pour servir de laboratoire pour le groupe parlementaire. On va les voir, on va leur poser une question ou deux, on essaie d'avoir une réunion ou deux avec eux, mais c'est juste pour dire "on a écouté, on a vu le parti"* »³⁸⁷. Surtout, cette prépondérance du parti dans les institutions renforce l'influence de l'agenda des politiques publiques sur les partis.

L'UMP ne diffère pas du PS de ce point de vue là et le groupe parlementaire y joue un rôle important dans l'élaboration des positions sur les politiques environnementales. Ainsi, Cristina Storoni nous a expliqué comment les députés UMP ont été très actifs pour élaborer une position commune sur les questions relatives à la transition énergétique, alors même que le parti avait délaissé la question. « *Le groupe UMP a auditionné des experts pendant cinq mois, 19 tables rondes, plusieurs centaines d'heures de débats, plus de 82 personnes, des entreprises du secteur de l'énergie, des organisations professionnelles, des experts [...] Cela a permis d'établir une position claire sur le sujet* »³⁸⁸. Et la collaboratrice du groupe de rappeler le rôle que jouent les députés au moment de l'élaboration des programmes électoraux : « *Au moment de faire les programmes, le parti fonctionne par des conventions, des séminaires, et il y a une distinction entre le groupe et le parti. [...] Mais ce sont essentiellement des députés qui participent à ces conventions, voire les animent. [...] C'est différencié, même si c'est parallèle* »³⁸⁹.

De ce fait, les discussions internes aux groupes parlementaires ont une grande influence sur la position du parti en général. Dans ce contexte, le travail de terrain fait apparaître l'idée selon laquelle les rapports de force à l'intérieur des groupes parlementaires sont nettement défavorables à la transformation doctrinale des grands partis de gouvernement sur les enjeux

³⁸⁷ Entretien avec Jean-Mathieu Gauchard, le 17 juillet 2014.

³⁸⁸ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

³⁸⁹ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

environnementaux. C'est le cas à l'UMP, où, selon Marguerite Culot-Horth, « *les députés [UMP] écologistes ont perdu du poids. Ils ne pèsent plus, même s'ils avaient pu avoir un petit avantage dans la suite du Grenelle* »³⁹⁰. Ce constat est confirmé de manière indirecte par Cristina Storoni, qui nous rappelle que les désaccords sur les questions environnementales ont nettement diminué depuis 2012, citant l'exemple des OGM³⁹¹. Or, les désaccords passés sur les OGM étaient liés à l'intervention des députés favorables à la transformation doctrinale du parti. Et les seules positions publiques prises par groupe UMP sur les OGM depuis 2012, sont favorables à leur culture. Le plus large consensus décrit par Cristina Storoni se fait donc contre les éventuels avis hostiles aux cultures OGM, et donc plus largement à l'environnement. De même, au PS, les voix favorables à l'écologie ont du mal à se faire entendre. C'est en tout cas ce que nous affirmait Marguerite Culot-Horth : « *au sein du groupe, on n'entend pas les députés de la Commission du Développement durable, qui sont pourtant les plus favorables à l'environnement. Ils travaillent beaucoup, ils sont très présents à l'Assemblée, mais on ne les entend pas, et ils ne sont pas pris très au sérieux* »³⁹².

À cet équilibre au sein des groupes parlementaires, défavorable à une transformation doctrinale des partis vient s'ajouter un rapport de force inégal entre les commissions parlementaires. Par exemple, à Westminster, l'*Environmental Audit Committee* est chargé de superviser l'ensemble des autres départements sur la mise en œuvre du développement durable. Il est dirigé par un membre de l'opposition et regroupe de nombreux parlementaires favorables au développement durable. Cependant, si cette commission a « *une grande importance pour pousser les enjeux à l'agenda* »³⁹³, « *elle ne parvient pas à faire en sorte que l'environnement soit un enjeu central et pas secondaire* »³⁹⁴.

De même, en France, la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, est « *pratiquement une commission écolo* »³⁹⁵, selon le collaborateur du groupe vert, et regroupe « *une bonne moitié de convaincus de l'écologie. Et cela dépasse largement les partis, c'est transcourant* », selon les termes de son ancien Président, Serge Grouard³⁹⁶. Cela étant, elle peine à s'imposer face à la Commission des Affaires économiques, dont elle est issue par scission lors de la réforme institutionnelle de 2009. Pourtant, les désaccords entre les deux Commissions

³⁹⁰ Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

³⁹¹ Entretien avec Cristina Storoni, le 16 juillet 2014.

³⁹² Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

³⁹³ Entretien avec Malcolm Bruce, 8 décembre 2010.

³⁹⁴ Entretien avec Peter Aldous, le 11 novembre 2010.

³⁹⁵ Entretien avec Frédéric Guerrien, le 18 avril 2014.

³⁹⁶ Intervention de Serge Grouard au colloque « À un an de l'élection présidentielle, quelle place pour l'environnement ? », le 6 avril 2011.

sur les enjeux environnementaux sont nombreux. C'est en tout cas ce qui ressort de l'entretien croisé avec Marguerite Culot-Horth et Jean-Mathieu Gauchard, collaborateurs du groupe PS auprès de chacune de ces Commissions³⁹⁷. Le poids politique des députés de la Commission du Développement durable, qui ont souvent une position similaire sur les enjeux environnementaux malgré les différences partisans, est d'autant plus faible que le jeu parlementaire d'opposition et de majorité les empêche de réellement défendre ses positions. C'est ce qu'illustre l'anecdote ci-dessous, racontée par Marguerite Culot-Horth.

« Parmi les députés UMP de la Commission développement durable, il y a beaucoup de gens avec qui on est d'accord. Mais après, les choses tournent mal. [...] J'en discutais récemment avec Martial Saddier [député UMP de Haute-Savoie] qui disait : "Oui, c'est vrai, je défendais cette position quand j'étais au gouvernement. Mais quand on était dans la majorité, vous vous n'étiez pas d'accord. Maintenant, vous êtes dans la majorité, vous êtes d'accord. Mais moi je suis dans l'opposition et c'est moi qui ne suis pas d'accord". Ça devient un peu du parlementarisme débile »³⁹⁸.

Le jeu parlementaire a donc un effet sur le positionnement des acteurs et cela confirme à l'hypothèse selon laquelle la position institutionnelle d'un parti pourrait avoir une influence sur sa façon de traiter l'environnement.

Toutefois, le fait d'être au gouvernement influence aussi d'une autre manière les prises de décisions partisans en matière d'environnement. En effet, l'enquête de terrain fait apparaître une prédominance du Premier-Ministre, du Président de la République et des Ministres responsables de l'environnement dans le traitement de ces enjeux par les partis au gouvernement. En effet, les rapports de force politiques internes au gouvernement, et le poids du Ministre de l'environnement, influencent la capacité du parti à se saisir de ces questions. Comme l'écrit Robert Lardrech, « le rôle joué par le [...] Premier Ministre dans la médiation des intérêts dans le parti [...] est central aux développements des politiques environnementales, surtout lorsque que le Ministre de l'environnement se trouve en confrontation avec d'autres ministres plus puissants » (2011, p. 8).

Par exemple, le poids de Jean-Louis Borloo dans le gouvernement Fillon en 2007 n'est pas étranger aux positions favorables du gouvernement vis-à-vis de nombreux enjeux environnementaux au début du mandat, symbolisées par la tenue du Grenelle de l'Environnement. De même, c'est l'investissement personnel de Nicolas Sarkozy au moment du vote de la clause de sauvegarde sur les OGM qui a permis d'interdire la culture tant

³⁹⁷ Il est d'ailleurs assez intéressant de constater qu'il y a eu de nombreux débats pour savoir à laquelle de ces deux Commissions allait échoir l'examen de la Loi sur la Transition énergétique – chaque Président le revendiquant. Ces débats se sont conclus par la constitution d'un comité ad hoc, composé de membres issus des deux Commissions.

³⁹⁸ Entretien avec Marguerite Culot-Horth, le 17 juillet 2014.

controversée du Maïs Mon810, malgré l'opposition d'un nombre important de députés UMP. C'est l'explication donnée Jean-François Legrand, Sénateur et Président de la Haute Autorité provisoire chargée de statuer sur l'activation de la clause de sauvegarde. Selon lui, le Président lui a apporté un soutien indéfectible lorsqu'il proposa l'activation de la clause de sauvegarde.

« Sur l'engagement écologiste de Nicolas Sarkozy, moi je l'ai vécu de l'intérieur, sur les OGM, quand j'ai proposé l'activation de la clause de sauvegarde. Ils étaient tous ici à l'UMP en train de hurler comme des putois. L'Elysée tenait bon en disant : "On active la clause de sauvegarde !" J'ai eu des messages de l'Elysée qui me disaient de ne pas changer de comportement et de direction. Le Château était exactement sur cette ligne là ! C'est quand même assez exceptionnel qu'un Président descende à ce niveau. Ce n'est pas vraiment son boulot »³⁹⁹.

Au Royaume-Uni, nous avons aussi montré comment Gordon Brown avait pu utiliser les conférences internationales auxquelles il devait participer en tant que Premier Ministre pour faire valoir un profil plus favorable à la lutte contre le réchauffement climatique.

Mais le poids déterminant du chef de l'exécutif et des rapports de force interministériels peuvent être à double tranchant. Ainsi, le fort *turn-over* des Ministres de l'Environnement depuis la victoire de François Hollande en 2012 a pour conséquence une prise en compte plus faible et fluctuante de l'environnement par le gouvernement. Cela nous a été explicité très clairement par Frédéric Guerrien, le collaborateur du groupe écologiste à la Commission du développement durable :

« Nous sommes dans un environnement très politique, dans lequel le poids ou l'influence des Ministères importe. Or, le Ministère de l'environnement a un poids faible, et c'est un choix politique depuis juin 2012. On a eu quand même quatre Ministres de l'environnement en moins de deux ans et, finalement, dès qu'un Ministre tente d'avoir de l'influence, il est sorti du bateau. On l'a vu avec Delphine Batho et Nicole Bricq. Donc le Ministre de l'Environnement a une influence en réalité assez faible sur les décisions générales prises en réunion interministérielle, qui est la structure très importante qui discute des projets de lois en amont »⁴⁰⁰.

Le cas de la position du gouvernement travailliste sur Heathrow en est un autre bon exemple du fait que les rapports de force internes à l'exécutif peuvent parfois freiner la transformation doctrinale des partis. En effet, l'ensemble du *Leadership* travailliste n'était pas d'accord sur la position à adopter vis-à-vis de l'extension de l'aéroport. Il y a eu de nombreux débats à l'intérieur du gouvernement sur le sujet et Ed Miliband, le *Secretary of State* à l'énergie et au changement climatique, ainsi que Hillary Benn, le *Secretary of State* à l'environnement, ont pris des positions assez dures contre l'extension (Hasan et Macintyre, 2012, p. 146-149).

³⁹⁹ Entretien avec Jean-François Legrand, le 5 juin 2008.

⁴⁰⁰ Entretien avec Frédéric Guerrien, le 18 avril 2014.

Comme nous l'expliquait Neil Sinden, cadre du CPRE (Campaign to Protect Rural England), « *Sur Heathrow, on était sur une position hostile, comme la plupart des organisations environnementales. Et on a cherché à mettre un coin dans le gouvernement car on savait qu'à l'intérieur, il y avait des débats importants. Mais finalement, Gordon Brown a tranché en faveur de l'extension pour la sainte croissance économique* »⁴⁰¹. Le rôle déterminant du chef de l'exécutif, pour un parti au gouvernement, est donc à double tranchant.

Enfin, le fait d'être au gouvernement a une influence sur le type d'expertise dont dispose un parti pour établir ses positions en matière environnementales. Le Baron Hunt of King's Heath résume nettement ce phénomène:

*« La situation en termes de propositions programmatiques dépend totalement de si l'on est dans l'opposition ou au gouvernement, dans la mesure où, quand on est au gouvernement, on dispose des ressources du civil service, alors que, dans l'opposition, on s'appuie beaucoup sur les Think-Tanks. Le plus longtemps vous restez au gouvernement, le moins vous avez besoin de traiter avec les ONG et les Think-Tanks. Et le civil service, bien souvent, est assez conservateur sur l'environnement »*⁴⁰².

Ainsi, l'apport de l'expertise des hauts fonctionnaires sur les prises de décision environnementales ne se fait pas toujours au bénéfice de la transformation doctrinale des partis. Ce phénomène est renforcé par la domination de l'administration des finances dans le rapport de force au sein du gouvernement. Ainsi, la plupart des acteurs ont mis en évidence la résistance des hauts-fonctionnaires et responsables politiques en charge des finances à l'idée de mettre en œuvre de nouvelles politiques environnementales. Par exemple, « *George Osborne fait partie des gens qui ont une influence, mais pour de mauvaises raisons. En tant que Chancelier de l'Échiquier, il est très réticent à toute dépense, ou taxe supplémentaire en matière d'environnement. Or, il est clair que les politiques environnementales sont aussi et peut-être surtout des politiques économiques. Mais le Trésor, sur le sujet, est verrouillé* »⁴⁰³. Et le même genre de conclusions est apparu à maintes reprises, à propos de Bercy et des divers Ministères des Finances, dans le cas français. Cela ne mène pourtant pas forcément les partis d'opposition, qui ne disposent pas de l'aide de l'administration et utilisent plus largement l'expertise des Think-Tanks et des groupes d'intérêt, à transformer radicalement leur doctrine environnementale.

⁴⁰¹ Entretien avec Neil Sinden, le 29 novembre 2010.

⁴⁰² Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

⁴⁰³ Entretien avec Matthew Lockwood, le 15 décembre 2010.

2.3. L'influence limitée des organisations environnementales

Notre enquête de terrain permet de constater que les organisations hostiles aux politiques environnementales ont une influence plus importante sur les grands partis de gouvernement que les organisations favorables à l'écologie.

Ainsi, les relations que les partis entretiennent avec les ONG environnementales sont fluctuantes. Au Royaume-Uni, si toutes ces ONG affirment travailler avec l'ensemble des partis, le *Labour* semble plus sensible à leur influence que les Conservateurs. Comme l'exprime Samantha Arditti, salariée de l'organisation *Climate Clinic*, « on peut quand même dire que les *Travailleurs* ont une affinité plus naturelle avec les ONG »⁴⁰⁴. Seules certaines d'entre elles, centrées sur la conservation, ont, de l'aveu même de leurs représentants, « plus de connexions avec la pensée conservatrice, car notre principal objectif est clairement de protéger nos espaces naturels et nos paysages », à l'instar de la *Campaign to Protect Rural England* (CPRE)⁴⁰⁵. Cependant, dans le cas français, le lien privilégié entre ONG environnementales et PS n'est pas apparu nettement et les deux partis semblent avoir des relations assez similaires avec ces dernières. Et les ONG environnementales ne sont pas, de l'aveu même des acteurs des deux camps, les groupes d'intérêts avec lesquels les grands partis de gouvernement tissent les liens les plus forts, y compris en ce qui concerne les politiques environnementales.

L'influence des autres organisations de la société civile, syndicats, organisations patronales et professionnelles demeure plus important et suit encore une structure plus classique d'oppositions entre la gauche et la droite. Ces différences ne sont pas aussi fortes qu'auparavant : les liens privilégiés entre syndicats et partis sociaux-démocrates se sont distendus, d'une part (Piazza, 2001), et les liens entre ces mêmes partis et les organisations patronales se sont renforcés, d'autre part (Allern et Bale, 2012).

Ainsi, notre enquête de terrain fait apparaître le maintien d'une forte influence des organisations patronales – le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) et la CBI (*Confederation of British Industry*) au Royaume-Uni – et des syndicats agricoles majoritaires – la *National Farmers Union* au Royaume-Uni et la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) en France – sur le traitement de l'environnement par les partis de droite.

⁴⁰⁴ Entretien avec Samantha Arditti, le 18 novembre 2010.

⁴⁰⁵ Entretien avec Neil Sinden, le 29 novembre 2010.

La clôture de la réflexion programmatique des Conservateurs en préparation de l'élection de 2010 offre un bon exemple de cette influence d'organisations hostiles à l'environnement. En effet, alors qu'il s'agissait de trancher parmi les options proposées par John Gummer et Zac Goldsmith dans leur rapport, *A Blueprint for a Green Economy*⁴⁰⁶, les organisations proches des Tories, comme la CBI ou la *TaxPayers' Alliance* ont lancé une série de critiques⁴⁰⁷. Cela a obligé David Cameron à reculer sur certaines des propositions faites dans le rapport, comme la taxation des vols domestiques, la diminution du nucléaire ou la taxation des places de parking dans les centres commerciaux⁴⁰⁸.

Mais cette influence n'est pas univoque et se renforce aussi vis-à-vis des partis sociaux-démocrates, comme nous l'expliquait Gerald Kaufman : « *depuis l'accession de Tony Blair au pouvoir, les patrons trouvent une oreille beaucoup plus attentive chez les Travailleurs* »⁴⁰⁹. Or, ces organisations ont une réputation, souvent justifiée, d'hostilité vis-à-vis de la mise en œuvre de réglementations environnementales plus strictes (Garner, 2000 ; Lascoumes, 2012).

Au contraire, notre étude met en évidence le lien affaibli entre les syndicats, qui commencent pourtant à intégrer eux aussi l'environnement dans leurs préoccupations (Mason et Morter, 1998 ; Snell et Fairbrother, 2010) et les partis de gauche. Si les syndicats conservent des relations plus étroites avec les partis sociaux-démocrates qu'avec les partis de droite, celles-ci ne sont plus ce qu'elles étaient par le passé. Dominique Olivier, de la CFDT, nous raconte une anecdote qui met bien en lumière ce décrochage progressif de la relation entre syndicats et partis de gauche, notamment en matière d'environnement :

*« À la CFDT, avec la quasi-totalité des associations environnementales, l'UNSA et la CFEC, on a créé un collectif, intitulé les Acteurs en Transition Énergétique, pour peser sur le débat. Ce collectif était sensé accueillir des personnalités politiques de tout bord. Mais je dois reconnaître que les gens qui sont assidus, c'est plutôt les parlementaires EELV. Du côté PS, Jean-Paul Chanteguet et Laurence Rossignol sont venus quelques fois, et il m'ont dit à plusieurs reprises qu'il soutenaient le projet mais il n'ont pas été très présents. Ils ne dégagent pas autant de temps que les Verts. Ça traduit quand même une mobilisation différenciée. Par contre, aucun représentant de l'UMP n'est venu, malgré nos invitations »*⁴¹⁰.

Enfin, notre étude fait aussi apparaître la forte influence des lobbys de défense de certains secteurs, et particulièrement de l'énergie, qui joue clairement contre la transformation

⁴⁰⁶ WATT N., « Ban the Standby Button, Say Tories », *The Guardian*, 9 septembre 2007.

⁴⁰⁷ TAXPAYERS' ALLIANCE, 2007, « Zac Goldsmith Responds to his Critics », London.

⁴⁰⁸ Entretien avec David Norman, le 8 décembre 2010.

⁴⁰⁹ Entretien avec Gerald Kaufmann, le 14 décembre 2010.

⁴¹⁰ Entretien avec Dominique Olivier, le 6 mai 2014.

doctrinale des partis. Dans le cas britannique, l'influence des grandes multinationales de l'énergie (les *Big Six*) est revenue à de nombreuses reprises, à propos des deux partis et de tous les gouvernements, dans la mesure où « *elles sont assez puissantes pour avoir leur propre accès au Leadership des partis et au gouvernement, [...] et dominent les négociations en matière d'énergie et de réchauffement climatique* »⁴¹¹.

De même, l'influence du lobby nucléaire sur le traitement de cet enjeu par les deux partis français a été citée à de très multiples reprises par les personnalités interrogées. Le cafouillage sur le MOX en novembre 2011, qui a vu le PS supprimer de manière unilatérale un paragraphe de l'accord programmatique signé avec les écologistes la veille est on ne peut plus symbolique de cette influence. En effet, peu de temps après que *Le Monde* a révélé la discordance des versions de l'accord programmatique, AREVA, le géant français du nucléaire, qui produit 95% du MOX utilisé dans le monde, explique à l'AFP « être intervenu » auprès du PS pour le prévenir des « des conséquences économiques, sociales, industrielles, environnementales très graves, qui conduiraient aussi à la disparition du leadership de la France dans le nucléaire civil »⁴¹².

Ainsi, les relations entre partis et société civile ne sont plus aussi distinctives qu'elles ont pu l'être par le passé. Surtout, le mouvement environnementaliste joue un rôle périphérique dans ces relations, qui sont dominées par les acteurs économiques, qui se font souvent les défenseurs du productivisme, même si cette image est un peu moins vraie pour les partis de gauche, plus proches des ONG environnementales. À ce poids limité des organisations environnementales vient s'ajouter le déséquilibre du rapport de force interne entre les personnalités écologistes et les acteurs résistants au changement.

2.4. Un rapport de force déséquilibré entre les personnalités écologistes et les acteurs résistants au changement

Serge Grouard, qui présidait la Commission du Développement durable entre 2009 et 2012, résume bien l'inégalité des forces entre les partisans de la transformation de la doctrine environnementale durable des grands partis de gouvernement, et les personnalités favorables à un maintien d'une ligne productiviste :

⁴¹¹ Entretien avec Peter Franklin, le 29 novembre 2010.

⁴¹² LAURENT S., MERCIER A.-S., « Les 24 heures qui ont plongé écologistes et socialistes dans la confusion », *Le Monde*, 16 novembre 2011.

« La question est la suivante : est-ce que l'environnement est une thématique comme une autre, autrement dit un secteur, ou est-ce un thème dominant qui vient innover toutes les autres thématiques. Personnellement, je suis persuadé que c'est la deuxième option qui devrait prévaloir, mais je sais que nous sommes peu nombreux dans ce cas. [...] Les autres l'utilisent comme un outil de campagne, pour tenter de séduire les électeurs. Mais en faisant cela, ils s'inscrivent dans la logique du court-terme de la campagne »⁴¹³.

En effet, les personnalités réellement favorables à la modification de la ligne partisane sur les enjeux environnementaux sont rares. Lorsque nous demandions, lors de nos entretiens, de citer les personnalités qui avaient le plus contribué à la prise en compte des questions environnementales au sein de leur parti, les mêmes noms revenaient presque systématiquement. Et l'on pouvait classer ces noms selon deux catégories : (1) les personnalités reconnues comme écologistes ; (2) les leaders.

Revenaient d'abord les personnalités reconnues comme écologistes au sein de leur parti. On pense à John Gummer, Zac Goldsmith ou Peter Ainsworth chez les *Tories*, à Nathalie Kosciusko-Morizet, Michel Barnier ou Patrice Hernu à l'UMP... Notons que ce type de personnalités revenait moins souvent pour les partis sociaux-démocrates, même si les noms de Laurence Rossignol, Géraud Guibert, ou Philippe Martin étaient parfois cités à propos du PS, comme ceux d'Alan Whitehead ou Chris Smith à propos du *Labour*. Ces personnalités peuvent avoir leur importance.

Ce fut le cas lors de la négociation de la coalition, qui a eu un impact sur le profil environnemental des Conservateurs (Quinn, Bara et Bartle, 2011). En effet, comme l'explique Malcolm Bruce, un MP Libéral-Démocrate⁴¹⁴, « dans les négociations avec le Parti conservateur en vue d'arriver à la coalition, les Libéraux-Démocrates avaient envoyé quatre négociateurs, Chris Huhne, David Laws, Andrew Stunell et Dany Alexander. Parmi eux, deux avaient des engagements très importants vis-à-vis de l'environnement »⁴¹⁵ D'autant, que du côté des Conservateurs, « Oliver Letwin [un des cadres conservateurs ayant convaincu Cameron d'opérer sa stratégie de changement d'image], a joué un rôle important pour sceller l'accord entre les Conservateurs et les Libéraux-Démocrates, sachant que les discussions avaient commencé dès avant l'élection »⁴¹⁶.

⁴¹³ Intervention au colloque « À un an de l'élection présidentielle, quelle place pour l'environnement ? », le 6 avril 2011.

⁴¹⁴ L'idée d'aller rencontrer des Libéraux-Démocrates, alors que nous comptions initialement travailler sur les deux seuls grands partis de gouvernement, nous a été glissée par Jessica Lennard, Fondatrice du *Conservative Environmental Network*. Pour elle, il était judicieux « d'aller voir du côté des Libéraux-Démocrates, car les Conservateurs ont piqué beaucoup d'idées aux Libéraux-Démocrates, comme l'idée du Green Deal ».

⁴¹⁵ Entretien avec Malcolm Bruce, le 8 décembre 2010.

⁴¹⁶ Entretien avec Peter Franklin, le 29 novembre 2010.

Toutefois, dans la majorité des cas, ces personnalités peinent à obtenir des positions élevées dans le parti. La seule exception est sans doute Nathalie Kosciusko-Morizet, qui était directrice de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2012 et tête des listes UMP aux élections municipales parisiennes de mars 2014. Mais l'ancienne Secrétaire d'État à l'Écologie semble avoir remis pour un temps ses velléités écologistes, ou n'en fait plus le point central de son profil⁴¹⁷. Les personnalités les plus reconnues pour défendre la transformation écologiste de leur parti n'ont donc pas de position centrale dans leur organisation.

Les leaders constituent la deuxième catégorie d'acteurs cités dans nos entretiens pour leur influence sur les stratégies environnementales de leur parti. Il est en effet indéniable que la décision prise par certains leaders, à certains moments de l'histoire de leur parti, de faire de l'environnement un enjeu important dans leur programme, permet de comprendre les évolutions mises en évidence dans cette thèse. Cela correspond à leur volonté de se construire une « identité narrative », pour reprendre les termes de Neil Carter et Michael Jacobs, leur permettant de se constituer une réputation progressiste (2014, p. 138).

Ce mécanisme fonctionne également dans le cas français, où Jacques Chirac, avec la Charte de l'environnement (Perret, 2003), puis Nicolas Sarkozy, avec le Grenelle (Halpern, 2012), ont sans doute utilisé l'environnement pour faire paraître une image plus ouverte et moderne. Comme l'écrivent Dominique Bourg et Alain Papaux, « [l]es initiatives écolo-institutionnelles ont quasi-systématiquement été le fait du prince, un prince généralement isolé, mal compris de ses troupes » (2010, p. 112). Les leaders jouent donc un rôle déterminant, car l'environnement peut les aider à transformer leur image.

Mais parfois, ces leaders ne souhaitent pas changer leur image. Parfois, même s'ils choisissent de mettre en œuvre une telle stratégie, ce n'est pas les enjeux environnementaux qui sont privilégiés. Souvent, et c'est le plus important, ces leaders peuvent faire face à une forte hostilité à l'intérieur de leur parti. En effet, s'il est un résultat que notre étude de l'intérieur des partis a permis d'obtenir, c'est celui de la domination des acteurs résistants au changement, « qui sont restés loyaux à des causes en confrontation directe avec l'objectif de “verdir” leur parti » (Godfrey, 2012, p. 2).

Ainsi, lors de nos entretiens, l'hostilité personnelle d'une partie des cadres des partis étudiés est souvent mise en avant pour expliquer les difficultés des grands partis de gouvernement à transformer leur profil environnemental. Ces personnalités sont plus

⁴¹⁷ CHAPUIS N., LEMARIE A., « Les cinq vies de Nathalie Kosciusko-Morizet », *Le Monde*, 15 février 2013.

nombreuses dans les partis de droite que les partis de gauche. Comme l'écrit Guillaume Sainteny, « les pesanteurs culturelles et sociologiques lourdes conduisent à une hostilité sourde d'une partie de la droite envers l'environnement et envers l'écologie » (Sainteny, 1999, p. 1058). Par exemple, c'est chez les Conservateurs que l'on trouve les parlementaires climatosceptiques – qui formeraient près de 20% des rangs du parti selon Christopher Van Room⁴¹⁸. En particulier, c'est sur le banc conservateur que siège Lord Lawson, l'épouvantail britannique en matière de changement climatique, dont le nom est revenu dans plus de la moitié des entretiens qui nous ont été accordés quand il s'agissait de nommer les personnalités hostiles à l'environnement. De même, c'est à l'UMP qu'appartiennent les députés les plus farouchement hostiles à l'écologie, comme Bernard Debré, Christian Jacob, Didier Fasquelle, ou Claude Goasguen⁴¹⁹, dont les noms sont revenus à de multiples reprises lors des entretiens. Cependant, on trouve aussi dans les partis sociaux-démocrates des cadres et des députés qui, s'ils se font moins entendre sur ces sujets, sont tout aussi hostiles à la transformation durable de leur parti vis-à-vis de l'environnement.

On peut résumer les caractéristiques de ces acteurs assez simplement : il s'agit d'hommes plutôt âgés, issus de circonscription agricoles ou industrielles, et/ou principalement intéressés par l'économie et les finances. Ainsi, l'enquête menée par Daniel Boy auprès des parlementaires élus en 2002 montre bien que « les valeurs environnementales sont plus vivaces parmi les femmes » (2003a, p. 17). Cette même enquête montre un vrai différentiel des positions sur les enjeux environnementaux en fonction de l'âge. Une réalité confirmée dans de nombreux entretiens, comme celui de Christopher Van Room nous expliquant qu'« on trouve les climato-sceptiques chez les les parlementaires les plus âgés »⁴²⁰, ou celui François Grosdidier, affirmant que « sur la question d'environnement, on voit vraiment un vrai gouffre entre les générations, entre les anciens et ceux qui viennent d'arriver »⁴²¹. Cela n'est pas étonnant. Comme l'affirme Florence Haegel, il existe un « décalage temporel entre changement social et changement politique [...] Pour l'essentiel, les changements sociaux se traduisent donc dans des changements partisans par le mouvement de renouvellement générationnel » (Haegel,

⁴¹⁸ Entretien avec Christopher Van Room, le 18 novembre 2010.

⁴¹⁹ Piégé par des membres du collectif américain *The Yes Men* après la signature par Nicolas Sarkozy du Pacte écologique, ces réponses laissent peu de doute sur son hostilité à l'écologie. La vidéo est visible sur Youtube, au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=S8h6QuAjrpk>

⁴²⁰ Entretien avec Christopher Van Room, le 18 novembre 2010.

⁴²¹ Entretien avec François Grosdidier, le 6 mai 2008.

2005, p. 40). Or, le renouvellement des générations dirigeantes des grands partis de gouvernement est, pour le moment, loin d'être achevé.

Par ailleurs, l'origine géographique des acteurs est déterminante. Le mode de scrutin uninominal, en cours dans les deux pays, veut qu'un député défende les intérêts de sa circonscription avant ceux de son parti (Stratmann et Baur, 2002). Cela n'est pas sans conséquence sur les positions individuelles des élus vis-à-vis des politiques environnementales. Ainsi, « *quasiment tous les députés UMP issus du monde rural sont hostiles à une transformation du mode d'agriculture en France* »⁴²². Daniel Boy confirme cette différence entre députés d'origine rurale et d'origine urbaine, mais la nuance. Selon lui, « les élus urbains sont plus sensibles au thème environnemental, notamment quand il s'agit de la pollution, les seconds plus préoccupés par des enjeux tels que l'eau et les déchets vraisemblablement parce que, en milieu rural, ces problèmes continuent à mobiliser une part importante de l'effort public » (2003a, p. 21). Si l'on trouve des députés d'origine rurale favorables à l'environnement, comme Philippe Martin, c'est parmi les personnalités d'origine rurale que l'on trouve les voix les plus fortes contre les politiques environnementales.

De même, les députés dont la circonscription d'origine contient un bassin industriel s'opposent souvent aux réformes environnementales, au nom de l'emploi et de l'économie. Corinne Lepage, dans son ouvrage retraçant ses années à la tête du Ministère de l'Environnement, met en évidence cette réalité lorsqu'elle relate les débats parlementaires relatifs à la loi sur l'Air : « Cette fois, ma stupéfaction a été totale quand, m'attaquant à la loi sur l'Air, un parlementaire, dans la chaleur d'une intervention, m'a expliqué sa position : “Que voulez-vous, Madame Lepage ! Je suis un député X !” (Il colla à son titre le nom d'une marque automobile. Si nous étions au Japon, il m'aurait dit par exemple : “Je suis un député Toyota !”) » (Lepage, 1998, p. 65).

Autre élément lié au localisme, le refus par certains cadres de voir des projets environnementaux voir le jour dans leur circonscription, comme l'implantation d'éoliennes⁴²³, ou, au contraire, la volonté de défendre certaines grandes infrastructures nuisibles à l'environnement, comme les centrales nucléaires⁴²⁴ ou les autoroutes. Comme le dit justement Henri Landes, « *l'exemple typique de cela, c'est la position de Jean-Marc Ayrault vis-à-vis de l'aéroport*

⁴²² Entretien avec Patrice Hernu, le 13 mars 2008.

⁴²³ Entretien avec Simon Moore, le 4 novembre 2010.

⁴²⁴ Entretien avec Patrick Piro, le 5 avril 2012.

Notre-Dame des Landes, qui serait difficilement compréhensible si l'on ne sait pas qu'il a été maire de Nantes pendant plus de quinze ans »⁴²⁵.

Enfin, les personnalités principalement concentrées sur les politiques économiques et convaincues par les politiques néolibérales – personnalités qui forment une majorité à l'intérieur des quatre partis – ont tendance à être plus hostiles aux politiques environnementales. On avait déjà pu percevoir cette réalité en constatant les désaccords entre la Commission du Développement durable à celle de Affaires économiques. Notre étude de terrain l'a confirmé. En effet, ce sont les Libéraux qui semblent les plus hostiles à l'environnement. Ces derniers « *pensent en permanence que c'est un truc négatif, inventé par les Verts, qui va nous empêcher la croissance, qui va impacter les entreprises, qui va gêner l'emploi, etc* »⁴²⁶. Or, la doctrine économique néoclassique, fondée sur l'offre, tend à dominer les conceptions des politiques macroéconomiques. C'est évidemment vrai des partis de droite, et notamment du RPR gaulliste – donc traditionnellement étatiste –, dès le début des années 1980. Comme l'écrit Florence Haegel, la droite française a engagé une mue idéologique à partir de 1981 en se ralliant, pour l'essentiel à une vision libérale (2012). Mais c'est vrai aussi des partis sociaux-démocrates dans l'ensemble de l'Europe en général (Escalona, De Waele et Vieira, 2013) et dans les deux pays étudiés en particulier (Faucher-King, 2008 ; Lefebvre et Sawicki, 2005).

Cette hostilité d'une majorité de personnalités influentes à l'intérieur des grands partis de gouvernement à la prise en compte de l'environnement témoigne en réalité de la vigueur du clivage Écologie/Productivisme. En effet, remettre en cause le productivisme, c'est remettre en cause une série d'activités potentiellement nuisibles à l'environnement, même si elles sont productrices de croissance économique. Cela vaut pour l'agriculture intensive, l'industrie, l'aviation, le nucléaire... Or, une grande partie du personnel politique a l'impression de devoir son élection ou sa réélection au maintien de ces activités. Car il en va du clivage Écologie/Productivisme comme de tous les clivages : si l'un ou l'autre des versants prend le dessus, l'autre versant perdra, ou, pour le moins, aura l'impression de perdre. Mettre en œuvre des politiques environnementales conséquentes crée nécessairement des perdants. Et, pour le moment, ces éventuels perdants forment encore la majorité des troupes des grands partis de gouvernement.

⁴²⁵ Entretien avec Henri Landes, le 21 juillet 2014.

⁴²⁶ Entretien avec Jean-François Legrand, le 5 juin 2008.

Conclusion

Ce chapitre est revenu de manière approfondie sur le traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement français et britanniques depuis le début des années 2000. En utilisant un matériau empirique qualitatif – entretiens semi-directifs, analyse de la presse et de la littérature grise –, il a adopté une grille de lecture plus fine qui permet de dépasser les programmes publiés par les partis en vue des campagnes électorales pour évaluer les choix stratégiques des grands partis de gouvernement vis-à-vis de l'environnement. Il est donc parvenu à « épaissir » les résultats empiriques mis en évidence dans les 3 chapitres précédents et à entrer dans le détail du déroulement de la vie politique dans les deux pays et des réactions partisanes face au développement du clivage Écologie/Productivisme.

Ce chapitre confirme et affine de nombreux résultats obtenus précédemment, notamment sur le potentiel explicatif d'une analyse de la compétition sur enjeux qui distinguerait l'étape de l'attention au thème, de l'attention aux enjeux et de la prise de position, mais aussi sur l'effet de plusieurs des variables présentées dans les chapitres empiriques précédents, et en particulier : (1) les variations de l'agenda environnemental dans les médias, le mouvement social et les politiques publiques ; (2) les résistances internes aux organisations partisanes, qui freinent durablement la transformation doctrinale des grands partis de gouvernement.

Affiner la validation des hypothèses testées dans les chapitres précédents

Ce chapitre valide d'abord l'impact de la réalité des conditions environnementales. En effet, la survenue de crises ou de catastrophes environnementales, comme la vache folle ou Fukushima, affecte bien le contenu de la compétition entre les partis. Néanmoins, ces deux événements n'ont pas eu les mêmes répercussions dans les deux pays. Par exemple, la catastrophe de Fukushima a participé à imposer l'enjeu nucléaire au sommet de l'agenda des partis français, transformant par la même la compétition partisane sur l'environnement, puisque le PS a dû afficher une position modérée, et divisée, alors que l'UMP n'a pas changé sa position et a su profiter de ces divisions. Au contraire, cette catastrophe n'a eu aucun effet sur la position des grands partis britanniques sur le nucléaire, ni d'ailleurs sur l'attention, faible, accordée à cet enjeu.

Ce chapitre valide aussi l'influence des conditions socioéconomiques sur les stratégies partisanes. Si l'ensemble de la période étudiée est marqué par une faible croissance du PIB,

même avant 2008, comparativement aux décennies précédentes (Lipietz, 2012), la crise financière et la crise économique qui ont suivi la chute de la banque Lehmann Brothers ont nettement transformé le traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement : l'attention accordée aux enjeux environnementaux a diminué et les positions partisanes se sont faites moins favorables aux politiques écologiques. Dans le contexte de la Grande Récession, protéger l'environnement n'est plus la priorité des leaders des grands partis de gouvernement. Et la mise en œuvre des politiques environnementales est encore largement perçue comme un obstacle à la croissance du PIB.

Ce chapitre apporte aussi des éléments supplémentaires et plus fins au test de l'hypothèse relative à l'influence des partis verts sur les stratégies environnementales des grands partis de gouvernement. Au Royaume-Uni, l'accroissement de l'attention et le cadrage autour du réchauffement climatique semble n'avoir aucun lien avec les performances électorales du parti vert. Au contraire, c'est plutôt le *Green Party* qui paraît avoir bénéficié de ce consensus compétitif (Rootes et Carter, 2010). En France, la période de consensus sur l'environnement au début de la période, se déroule alors que les Verts n'étaient pas particulièrement menaçants. Toutefois, on peut considérer que l'hypothèse de la candidature de Nicolas Hulot en 2007, qui mènera les partis français à signer le Pacte écologique et débouchera sur le Grenelle, relève de la même logique de concurrence écologiste. Le conflit interpartisan sur le nucléaire en 2012 s'explique aussi en grande partie par le fait qu'EELV, en obligeant le PS à signer un texte d'accord programmatique hostile au nucléaire, a permis à l'UMP d'enfoncer un coin dans les divisions entre les deux partis et de critiquer le PS pour ce revirement. Ici, l'influence des Verts ne se résume pas à leur score électoral mais passe par le prisme d'accords préélectoraux, rendus nécessaires par le mode de scrutin à deux tours. Elle se caractérise aussi par une sorte de délégation aux Verts des enjeux environnementaux par le PS.

Au contraire, ce chapitre permet d'infirmer certains des résultats établis dans les chapitres précédents. D'abord, ce chapitre oblige à nuancer l'impact de la position des grands partis de gouvernement sur l'axe gauche-droite dans la période 2001-2014. Dans le cas britannique, le Parti travailliste ne s'est pas illustré par une activité foisonnante à propos d'environnement, et a même semblé être plutôt en réaction vis-à-vis des Conservateurs. De même, des deux partis français, c'est l'UMP qui a affiché le profil environnemental le plus marqué jusqu'en 2010. Le retour sur des positions beaucoup plus hostiles à l'environnement, chez les Conservateurs

comme à l'UMP, pourrait indiquer le retour à ce que nous constatons dans les chapitres empiriques précédents, à savoir une plus faible propension des partis de droite à transformer leur doctrine sur l'environnement.

Par ailleurs, contrairement à ce que nous avançons dans les chapitres empiriques précédents, la position institutionnelle des partis semble avoir affecté la prise en compte partisane des enjeux environnementaux, mais de deux manières différentes. En effet, c'est la cure d'opposition du Parti conservateur qui explique la nécessité pour le parti de se saisir d'enjeux environnementaux afin de changer d'image. Ce phénomène est renforcé par le fait que, étant dans l'opposition, le parti était plus libre de réagir aux sollicitations des ONG environnementales, ainsi que de développer un programme environnemental ambitieux, que le Parti travailliste. Au contraire, en France, le PS n'a pas utilisé son temps passé dans l'opposition pour verdir son profil et a vu l'UMP profiter de sa présence au gouvernement pour faire adopter deux lois symboliques et consensuelles en matière d'environnement. Le fait que la relation entre la présence au gouvernement et le traitement des enjeux environnementaux fonctionne dans des sens différents dans les deux pays est d'ailleurs un élément d'explication aux résultats non conclusifs des chapitres empiriques précédents. L'influence de la position institutionnelle n'est pas univoque.

Penser l'impact des transformations de l'agenda environnemental et des résistances internes

Surtout, ce chapitre fait la lumière sur deux variables essentielles. D'abord, il valide et précise l'idée selon laquelle les transformations de l'agenda du problème environnemental ont un effet sur les stratégies partisanes. En effet, quand la visibilité médiatique de ces enjeux est faible, la réaction des partis se limite à une stratégie de faible saillance et de généralité, comme c'est le cas entre 2001 et 2006 dans les deux pays. Toutefois, l'accroissement de la saillance médiatique des enjeux environnementaux, à la suite de la publication du rapport Stern et de la sortie du film *An Inconvenient Truth*, et la mobilisation particulièrement vive du mouvement écologiste, caractérisée la *Big Ask Campaign* en 2006, au Royaume-Uni, et le Pacte écologique en France, a eu un impact déterminant sur les grands partis de gouvernement. Dans certaines conditions de mobilisation du mouvement écologiste et d'attention du public, des fenêtres d'opportunité peuvent s'ouvrir et inciter les grands partis de gouvernement à transformer leur discours vis-à-vis de l'environnement. Cependant, la difficulté des partis une fois au pouvoir à

changer effectivement les politiques environnementales, conjuguées aux résistances fortes des groupes qui perdraient à la mise en œuvre de politiques environnementales plus strictes viennent mettre à mal ces transformations partisanes. L'agenda des politiques environnementales a un effet rétroactif négatif sur les grands partis de gouvernement.

Enfin, ce chapitre fait la lumière sur une variable essentielle des réactions des grands partis de gouvernement vis-à-vis des questions environnementales : les résistances internes aux organisations. Si le dispositif méthodologique employé dans les trois premiers chapitres de cette thèse empêchait d'étudier cette variable, notre travail de terrain qualitatif met en lumière son importance. Elle explique en partie pourquoi, face au déploiement du clivage Écologie/Productivisme, aucun des quatre grands partis de gouvernement étudiés n'est en mesure de transformer profondément sa doctrine vis-à-vis de l'environnement. En effet, à l'exception relative du PS, ces partis s'avèrent réticents à la délibération sur les politiques environnementales au sein de leur organisation. La domination du parti dans les institutions laisse une large place aux leaders dans la détermination des politiques environnementales et voit les acteurs chargés des finances et de l'économie remporter la majorité des arbitrages. Par ailleurs, les groupes d'intérêt économiques et professionnels, hostiles à la transformation durable des organisations partisanes, sont plus influents que les organisations environnementales et les syndicats. Enfin, le rapport des forces internes est défavorable aux individus souhaitant une transformation stable et durable de la doctrine environnementale des partis. Dans les quatre parti, et plus particulièrement à l'UMP et chez les Conservateurs, les élus âgés, ruraux, représentants des circonscriptions industrielles, ou tout simplement adeptes des politiques néolibérales, pèsent plus lourd que les quelques personnalités écologistes tentant de faire valoir un point de vue différent sur l'écologie.

Il n'est donc pas étonnant que le traitement de l'environnement par les grands partis de gouvernement soit de nature essentiellement conjoncturelle. Face au développement du clivage Écologie/Productivisme, les partis n'adoptent pas une pure position productiviste ; ils godillent en faisant varier leur attention à l'environnement, son cadrage et leur prise de position. Mais aucun parti n'est capable de transformer durablement son rapport à l'écologie, malgré la répétition des promesses sur le sujet au cours de la dernière décennie. Comme nous l'affirmait le Baron Hunt of Kings Heath, qui fut pourtant *Minister of State* auprès du département de l'environnement, et du département de l'énergie et du réchauffement

climatique : « *l'environnement n'a jamais été un enjeu déterminant (defining issue) pour l'identité des partis traditionnels* »⁴²⁷.

⁴²⁷ Entretien avec Philip Alexander Hunt, le 2 décembre 2010.

Conclusion générale

En débutant cette recherche, nous voulions comprendre comment les grands partis de gouvernement, ceux qui accèdent à la tête des exécutifs nationaux, réagissent face au déploiement d'un nouveau clivage entre Écologie et Productivisme dans les démocraties industrielles avancées. Nous souhaitions aussi savoir pourquoi certains grands partis, à certains moments, développent des propositions audacieuses sur les politiques environnementales, tandis qu'ils n'y accordent que peu d'intérêt, voire dénigrent l'écologie, à d'autres moments.

La première section de cette conclusion rappelle les principales réponses que cette thèse apporte à ces questions. Cette conclusion vise aussi, et surtout, à résumer les apports de ce travail concernant trois questions transversales de la science politique : d'abord, celle de l'apparition de nouveaux clivages et de la résistance des anciens clivages dans les sociétés occidentales ; ensuite, celle de la capacité des partis politiques dominants à réagir à ces nouveaux clivages, par la manipulation des enjeux qui les constituent ; enfin, celle de la place de l'environnement dans les démocraties occidentales. Elle se termine sur deux perspectives de développement : le défi de l'identification de la composante sociale du nouveau clivage et les contraintes et opportunités, pour l'écologie, de l'entrée des économies occidentales dans une période de faible croissance structurelle.

Résultats

Cette thèse débouche sur trois grands résultats : (1) les grands partis de gouvernement s'avèrent incapables de neutraliser le nouveau clivage dans le cadre de la compétition sur enjeux, qu'il s'agisse de la mise à l'agenda du thème général ou du spectre des enjeux environnementaux discutés. Les partis se voient obligés de réagir au développement du clivage écologie-productivisme en concédant une place plus large aux thématiques environnementales dans leurs programmes électoraux et en consacrant leur attention à un nombre croissant d'enjeux liés à ces thématiques. Ce n'est qu'à la troisième étape de la

compétition sur enjeux que les grands partis parviennent à neutraliser le nouveau clivage, en ne se concentrant, pour l'essentiel, que sur des enjeux environnementaux consensuels.

Cependant, tous les grands partis de gouvernement ne sont pas égaux face au nouveau clivage et plusieurs facteurs font varier leurs réactions : (2) l'agenda du problème environnemental – dans les médias, dans les mouvements sociaux et dans les politiques publiques –, les conditions environnementales, la position idéologique du parti et les divisions internes qui le parcourent sur le sujet semblent avoir un effet indéniable sur les stratégies partisanes ; (3) en revanche, contrairement à ce que nous avons supposé, les conditions socioéconomiques, la position institutionnelle et la menace posée par un éventuel concurrent écologiste ont une influence plus nuancée. Ce dernier résultat constitue un résultat contre-intuitif de cette recherche.

La difficile neutralisation du nouveau clivage entre Écologie et Productivisme

Les premiers chapitres de ce travail portent sur la naissance et le déploiement du clivage Écologie/Productivisme. Pour cela, nous avons étudié, dans le Chapitre 1, la composante idéologique et sociologique de ce clivage, avant d'en analyser, dans le Chapitre 2, la composante organisationnelle – l'apparition et le développement des partis verts et leurs effets sur les systèmes partisans occidentaux –, avec un œil particulièrement attentif aux situations britannique et française. L'argument central qui guide ces chapitres est le suivant : l'écologie représente plus qu'une simple manifestation de valeurs post-matérialistes et constitue l'un des versants d'un nouveau conflit structurel dans les sociétés industrielles avancées, en réaction aux grands déséquilibres écologiques issus de plusieurs décennies de développement économique intensif.

Ce conflit structurel est de nature à remettre en cause les positions des grands partis de gouvernement. En effet, ces derniers sont positionnés sur les clivages historiques de la compétition politique en Occident. Leur idéologie, fondée sur la croissance, est en contradiction avec l'écologie. Par ailleurs, ils sont, pour la plupart, divisés sur les questions environnementales. De ce fait, ils ont tout intérêt à ce que la compétition politique reste structurée par les clivages primordiaux sur lesquels ils se sont fondés. Le déploiement du clivage Écologie/Productivisme, politisé par des concurrents écologistes, constitue donc une menace.

Pour comprendre la réaction de ces partis vis-à-vis de ce nouveau clivage, nous avons développé, dans le Chapitre 3, un modèle théorique qui articule théorie des clivages et théories de la compétition sur enjeux. Ce modèle propose de prendre en considération trois dimensions dans l'étude de la compétition sur enjeux : l'attention au thème, l'attention aux enjeux et les prises de position. Selon ce modèle, la stratégie idéale des grands partis de gouvernement devrait être de neutraliser le nouveau clivage en refusant d'accorder leur attention aux enjeux qui le constituent, en les cadrant de manière très générale et en lien avec les clivages historiques, et en prenant des positions qui n'impliquent pas le conflit avec leurs adversaires directs. Or, le premier résultat de cette thèse est que les grands partis de gouvernement s'avèrent, pour l'essentiel, incapables de mener à bien cette stratégie.

Ainsi, le Chapitre 4, qui analyse le niveau d'attention accordée au thème environnemental dans les programmes électoraux de 58 grands partis de gouvernement, inscrits dans 20 pays de l'OCDE, montre que l'attention moyenne accordée à l'environnement par les grands partis de gouvernement a augmenté considérablement depuis le début des années 1960.

Le Chapitre 5, qui s'appuie sur une analyse détaillée des propositions relatives à l'environnement dans les programmes du PS, de l'UMP, des Travailleurs et des Conservateurs depuis le début des années 1980, montre que cette augmentation générale de l'attention s'accompagne d'une hausse de la diversité des enjeux mis en avant et d'une baisse de la part des enjeux généraux. Les cadrages de l'environnement se font plus précis que ne le voudrait une stratégie idéale de neutralisation du nouveau clivage et les partis sont obligés de prendre en considération une série d'enjeux environnementaux nouveaux. Par ailleurs, les grands partis de gouvernement ne parviennent pas à aborder les enjeux environnementaux au seul prisme des problèmes qui s'inscrivent dans les clivages classiques, comme le clivage Possédants/Travailleurs.

En revanche, et c'est ce que démontre le Chapitre 6, qui s'appuie sur le même matériau empirique, les grands partis de gouvernement français et britanniques sont capables de neutraliser le nouveau clivage en traitant l'environnement en des termes singuliers ou consensuels, ce qui correspond à leur stratégie idéale. Les enjeux sur lesquels un désaccord entre les partis est affiché sont nettement minoritaires dans les discours partisans. Lorsqu'il y a conflit, l'opposition se structure la plupart du temps selon des lignes liées aux anciens clivages. Seuls quelques enjeux symboliques, sur lesquels les grands partis de gouvernement ont historiquement des positions hostiles à la protection de l'environnement – comme le

nucléaire en France, ou le développement du transport aérien au Royaume-Uni – incarnent réellement le nouveau clivage.

Le Chapitre 7, qui porte de façon plus détaillée et qualitative sur la place de l'environnement dans la compétition partisane britannique et française dans les années 2000, vient confirmer l'essentiel de ces résultats. Les quatre grands partis de gouvernement étudiés accordent une place importante à l'environnement dans leur communication, avec un cadrage plus précis des enjeux environnementaux, et, moins souvent, un positionnement conflictuel face aux propositions de leurs adversaires. Toutefois, le Chapitre 7 met aussi en évidence de grandes variations entre les partis. La tendance à l'augmentation de l'attention à l'environnement et à l'accroissement de la diversité des cadrages n'est pas (seulement) linéaire. Elle fluctue aussi selon différents facteurs.

Des réactions influencées par l'agenda du problème environnemental, les conditions environnementales, la position idéologique et les divisions internes aux partis

L'analyse menée dans cette thèse permet justement de faire la lumière sur les facteurs qui modulent les stratégies de neutralisation.

Le premier élément d'importance relève de l'agenda de l'environnement, dont l'acception varie au cours des chapitres. Le Chapitre 4, qui se concentre sur une vingtaine de pays, montre que le temps a une influence considérable sur l'augmentation de l'attention des grands partis de gouvernement au thème environnemental. Ce résultat, s'il ne peut être lié directement aux changements de l'agenda, étaye l'idée d'une transformation durable et structurelle de la présence de l'environnement à l'ordre du jour des systèmes politiques, que l'on peut rapprocher du développement du clivage entre Écologie et Productivisme dans les sociétés occidentales.

Les Chapitres 5 et 6 adoptent une opérationnalisation plus fine de l'agenda de l'environnement, en s'intéressant aux mutations des perceptions de l'environnement telles que décrites dans la littérature, c'est-à-dire le passage de préoccupations centrées sur le local, les pollutions et la protection des espaces naturels à des préoccupations centrées sur le global et les enjeux climatiques. Et ils confirment l'idée selon laquelle les grands partis de gouvernement se concentrent sur des enjeux environnementaux différents dans les années 2000, par rapport aux années 1980. Par ailleurs, ils montrent l'existence de nombreuses différences entre les pays dans le cadrage des enjeux, ce qui étaye l'hypothèse de l'influence

des mobilisations et des politiques publiques nationales. Cette influence est également largement confirmée dans le Chapitre 7. En effet, la réaction des quatre grands partis sur les sujets environnementaux entre 2001 et 2012 est directement liée à la visibilité de l'environnement dans les médias, à la vigueur du mouvement environnemental, et à la capacité des grands partis de gouvernement de changer les politiques environnementales, trois dimensions qui composent l'agenda de l'environnement.

Le deuxième facteur dont l'analyse empirique démontre l'influence est la situation environnementale. En effet, le Chapitre 4 démontre que plus la situation environnementale d'un pays donné est dégradée, plus les grands partis de gouvernement de ce pays accordent une attention élevée à l'environnement. La gravité objective du problème environnemental semble donc affecter les réactions des partis, un résultat qui peut surprendre, mais qui est confirmé dans les Chapitres 5, 6 et 7. En effet, dans ces trois chapitres, nous avons mis en évidence l'influence de certaines catastrophes technologiques et naturelles, ou autres crises environnementales sur les discours partisans (Tchernobyl, Fukushima, crise de la vache folle, *etc.*). Ces événements « focalisants », s'ils se sont déroulés à proximité d'une élection, ont transformé la nature de la compétition partisane sur les enjeux environnementaux. De ce fait, le contenu de la compétition partisane sur l'environnement est en partie fixé par la réalité des problèmes environnementaux ou, en tout état de cause, par la perception de cette réalité. La domination des enjeux liés au réchauffement climatique dans les programmes des années 2000 doit être comprise de cette manière.

La position des partis sur l'axe gauche-droite constitue le troisième facteur dont ce travail a montré l'effet sur les stratégies partisans. En effet, conformément aux grandes hypothèses mises en évidence par les tenants de la *New Politics*, les partis de gauche tendent à afficher un profil pro-environnemental plus marqué que les partis de droite. Ceci se répercute sur l'attention consacrée au thème, qui tend à s'accroître plus un parti se situe à gauche, comme le montre le Chapitre 4. Ceci se traduit aussi par une diversité et une précision plus importantes des enjeux environnementaux mis en avant par les partis de gauche, comme le prouve le Chapitre 5. La différence entre partis de gauche et partis de droite se matérialise enfin dans l'adoption de positions plus hostiles à l'environnement – et, partant, dans l'adoption plus fréquente de positions conflictuelles – chez les partis de droite que chez les partis de gauche, comme l'illustre le Chapitre 6. Cependant, le Chapitre 7, qui porte sur la période 2001-2012 uniquement, offre une image plus nuancée. En effet, dans le cas

britannique, le Parti travailliste n'a pas adopté de positions particulièrement audacieuses en matière d'environnement, et a même semblé suivre les Conservateurs. De même, en France, c'est l'UMP qui a affiché le profil environnemental le plus marqué entre 2002 et 2009, avant un revirement net en 2010. Cela s'explique en partie par la nécessité, pour les *Leaders* des grands partis de droite, de transformer et moderniser l'image de leur parti. Mais ce phénomène relève plus de la stratégie de communication conjoncturelle – il n'a d'ailleurs pas duré – que de la transformation doctrinale.

En outre, ce travail – en particulier le Chapitre 7 – met en évidence l'influence des divisions internes des partis, qui expliquent en partie les réticences des partis à transformer leur discours sur l'environnement. Ces divisions pèsent sur toute tentative de neutraliser le clivage Écologie/Productivisme, puisqu'elles contraignent les partis à adopter des positions hostiles à la protection de l'environnement sur des enjeux symboliques, comme les OGM ou le nucléaire. En effet, les leaders qui souhaiteraient donner un profil plus écologiste à leur parti ne sont généralement soutenus que par une minorité seulement des membres, et sont donc confrontés à une majorité de leur parti hostile à l'environnement. Dans un contexte de très faible délibération collective interne sur les politiques publiques en général, et les politiques environnementales en particulier, ces partis ne voient pas émerger un discours alternatif sur l'environnement. Ce phénomène est renforcé par les liens déséquilibrés que les grands partis de gouvernement entretiennent avec les organisations de la société civile, au bénéfice des groupes d'intérêt productivistes, mais au détriment des ONG environnementales. La composition sociale du personnel partisan est aussi un frein considérable, dans la mesure où, et c'est un euphémisme, elle laisse une faible place à la communauté verte naissante. Les membres âgés, ruraux, représentants des circonscriptions industrielles, ou adeptes des politiques néolibérales, pèsent plus lourd que les quelques personnalités écologistes. Et ce déséquilibre semble s'accroître à mesure que l'on gravit les échelons du parti. Le travail empirique a donc validé une grande partie des hypothèses posées dans le chapitre théorique de ce travail. Il en a aussi invalidé d'autres.

L'influence limitée des conditions socioéconomiques, de la position institutionnelle et de la menace posée par les partis écologistes

Selon l'une des hypothèses classiques mise en avant par les spécialistes des élections et des partis, ainsi que par les acteurs politiques eux-mêmes, les partis tendraient à s'intéresser à

l'écologie surtout en période de forte croissance et de faible chômage. En particulier, la littérature relative à la compétition sur enjeux, et notamment les travaux portant sur l'environnement, voient un lien entre croissance et attention des grands partis aux questions d'environnement : l'écologie est traitée, dans cette littérature, comme l'enjeu post-matérialiste par excellence. Et, de la même manière que les citoyens ne deviennent post-matérialistes qu'une fois assurés leurs besoins matériels, les grands partis ne devraient écologiser leur discours que dans les périodes où les enjeux économiques, qui structurent durablement la compétition politique, sont réglés. Lors de nos entretiens, l'idée selon laquelle le désintérêt des partis pour l'environnement, à partir de 2009-2010, serait lié aux répercussions de la crise économique est d'ailleurs revenue très souvent. D'ailleurs, force est de constater que, dans les deux systèmes partisans étudiés plus en détail dans cette thèse, la baisse de l'attention aux enjeux environnementaux qui caractérise la fin de la décennie, coïncide avec de faibles taux de croissance et la remontée du chômage. Cependant, notre démarche empirique montre que la réalité est plus complexe. Les Chapitres 4, 5 et 6 n'ont ainsi mis en évidence aucun lien statistique significatif entre croissance économique, taux de chômage, et les discours des grands partis de gouvernement.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce résultat. D'abord, les autres variables mises en avant dans ce travail ont sûrement une plus grande influence que les conditions économiques. Ensuite, un parti peut avoir intérêt à parler d'environnement, y compris – voire même surtout – en période de récession : cela peut lui permettre de détourner l'attention du public de ses propres échecs économiques, s'il est au pouvoir ou si sa crédibilité sur les enjeux économiques est faible. De plus, l'adoption d'une perspective centrée sur la naissance d'un clivage entre Écologie et Productivisme, en réaction à la Révolution productiviste, implique que ce qui se joue dans l'écologie relève d'autre chose que de la satisfaction de besoins secondaires. Dans cette perspective, ce clivage ne se limite pas à une variable d'ajustement fluctuant selon la conjoncture économique, d'autant que l'écologie se fonde justement sur la critique de la croissance économique. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que l'essentiel de la période couverte dans le cadre de cette étude est marqué par la diminution structurelle des taux de croissance économique en Europe (Gadrey, 2009 ; Lipietz, 2012) qui n'est d'ailleurs pas sans poser de problème aux grands partis de gouvernement (Martin, 2013). À ce titre, si des évolutions conjoncturelles existent, c'est dans un contexte structurel de croissance faible et faiblissante que notre étude doit être replacée.

La deuxième hypothèse que ce travail a infirmée se rapporte à la présence des partis dans l'opposition, dont nous pensions qu'elle les conduirait à mettre en avant de nouveaux thèmes et enjeux pour gêner leur adversaire au gouvernement. Les Chapitres 4, 5 et 6 indiquent au contraire qu'être dans l'opposition n'a pas d'effet sur les stratégies partisanes. Les résultats du Chapitre 7 nuancent un peu ce résultat, dans la mesure où la longue période d'opposition du Parti conservateur a permis à David Cameron de convaincre son parti d'une stratégie de reconquête axée en partie sur l'environnement. Cependant, le cas français montre que ce mécanisme n'est pas systématique : le PS ne s'est pas distingué par des positions particulièrement pro-environnementales pendant les dix années passées dans l'opposition.

Que la présence dans l'opposition n'affecte pas le traitement partisan des enjeux environnementaux s'explique sans doute par le fait que l'environnement ne constitue pas toujours l'enjeu idoine pour mettre en difficulté le parti au pouvoir, soit parce qu'il ne correspond pas aux attentes de l'électorat, soit parce que le parti au gouvernement dispose d'un bon bilan et/ou d'une solide crédibilité sectorielle sur les enjeux environnementaux.

Enfin, nos chapitres empiriques obligent à nuancer fortement l'hypothèse selon laquelle la menace posée par les écologistes obligerait les grands partis de gouvernement à adopter un profil plus favorable à l'environnement, que ce soit en augmentant la saillance du thème, ou en accroissant la diversité et la précision des enjeux environnementaux mis en avant. Cette hypothèse est pourtant centrale dans la plupart des travaux relatifs à la compétition sur enjeux. Elle est même à l'origine de tout un pan de la littérature portant sur les relations entre partis *niche* – qu'ils soient écologistes ou d'extrême droite – et partis *mainstream*. Le Chapitre 4 montre que les grands partis de gouvernement n'accordent pas plus d'attention au thème environnemental dans les systèmes proportionnels, dans lesquels les Verts sont pourtant plus susceptibles de gagner des sièges à leur détriment. Surtout, les partis réagissent aux bons scores électoraux des Verts, non en accroissant la place accordée au thème environnemental dans leurs programmes, mais en la diminuant. Plus précisément, l'effet du score des partis verts sur la saillance de l'environnement se transforme avec le temps : il est positif au début de la période, dans les années 1980 notamment, mais négatif à partir du début des années 1990. De même, comme l'illustre le Chapitre 5, les partis français, confrontés à un parti vert à la capacité de nuisance nettement plus importante que ce n'est le cas au Royaume-Uni, n'adoptent pas un cadrage plus précis ou varié des enjeux environnementaux, au contraire.

On peut sans doute voir là un effet de seuil à la stratégie d'accommodement par récupération du thème et des enjeux environnementaux. Arrive un moment où, face à des Verts qui leur font une trop forte concurrence ou qui s'imposent dans les coalitions, les grands partis de gouvernement réduisent la saillance des enjeux environnementaux et traitent les enjeux environnementaux de manière plus générale. En somme, ils reviennent à leur stratégie idéale d'évitement, comme le supposaient les premiers travaux relatifs à l'accentuation sélective (*issue emphasis*). Seul le Chapitre 6 indique que la présence des Verts oblige les grands partis de gouvernement à adopter un profil plus favorable à la protection de l'environnement. En effet, le pourcentage de positions défavorables à l'environnement et d'enjeux conflictuels est plus faible en France qu'au Royaume-Uni. Confrontés à des écologistes menaçants, les grands partis de gouvernement peuvent plus difficilement adopter des positions ouvertement hostiles à la protection de l'environnement. C'est d'ailleurs ce qui ressort du Chapitre 7, qui montre comment le PS a dû, en 2012, amender sa position sur des enjeux environnementaux symboliques, comme le nucléaire, dans l'optique de s'allier avec les écologistes pour accéder au gouvernement.

Cependant, ce que nous apprend notre analyse de l'influence de la « variable verte », et de nos chapitres empiriques plus généralement, c'est que les composantes sociales et historiques du clivage Écologie/Productivisme – en termes d'agenda, de gravité du problème, et de mobilisations – ont une influence plus marquée sur les stratégies des grands partis de gouvernement que sa composante partisane. Nous pouvons désormais passer à la présentation des principales contributions théoriques de ce travail doctoral.

Contributions

Cette recherche apporte des perspectives nouvelles à deux courants importants de la science politique, la théorie des clivages et les théories de la compétition sur enjeux. Par ailleurs, elle permet de mieux comprendre les relations entre problèmes environnementaux et vie politique dans les démocraties occidentales.

Les apports de cette thèse à la théorie des clivages

Si nous nous sommes inscrit dans une perspective centrée sur les clivages, c'est parce que nous sommes convaincu que cette théorie, développée il y a maintenant plus de cinquante ans

par Lipset et Rokkan, est toujours pertinente pour comprendre la manière dont se structurent la compétition politique et la relation entre partis et électeurs dans les démocraties occidentales. Penser en termes de clivage, c'est replacer l'étude de la compétition entre les partis dans le cadre plus large des rapports de force macrosociologiques issus des grandes Révolutions qui ont structuré l'histoire de l'Occident. Cette thèse partait ainsi du postulat selon lequel l'écologie représente le versant d'un nouveau clivage, un postulat souvent questionné dans la littérature, qui considère bien souvent l'écologie, plus modestement, comme l'une des dimensions de la transformation des valeurs occidentales liée à la « révolution post-matérialiste ». La première contribution de cette thèse à la littérature sur les clivages est justement de dire que l'écologie relève d'autre chose que d'une simple transformation des valeurs. Le second apport consiste à montrer que l'étude et la mesure de la dimension idéologique et discursive d'un clivage obligent à s'intéresser aux différents enjeux qui le composent. Un clivage, c'est plusieurs enjeux.

Les limites d'une approche de l'écologie centrée sur le post-matérialisme et la New Politics

La première contribution de cette thèse à la littérature sur les clivages est de repenser les transformations apparues à partir des années 1970 et la naissance des partis écologistes. Ainsi, alors que la majorité des auteurs voit dans l'apparition des partis verts la simple expression de valeurs liées à la révolution post-matérialiste, nous affirmons au contraire que les conflits autour de l'environnement traduisent des transformations nettement plus profondes des sociétés occidentales, qui mettent en jeu leur capacité à maintenir un mode de vie soutenable, dans un contexte de tensions exacerbées sur leur écosystème. C'est en réaction à une rupture profonde dans le rapport des sociétés occidentales à la nature, la Révolution productiviste, que s'est constitué l'écologie. Sa raison d'être est l'hostilité au projet productiviste porté par la majeure partie des élites occidentales.

De la sorte, notre travail permet de déconstruire le concept de *New Politics*. Si l'écologie est souvent liée à des revendications libertaires, féministes ou pacifistes – les priorités souvent affichées par les partis verts en sont un bon exemple –, son cœur est ailleurs. Il se trouve dans la remise en cause du productivisme. De la sorte, le clivage Écologie/Productivisme ne vient pas seulement transformer la dimension culturelle de la compétition politique, mais surtout sa dimension économique.

Nos résultats empiriques viennent confirmer ce postulat *a posteriori*. En effet, ils mettent en évidence le fait que la réalité de la crise environnementale et les mutations de l'agenda du problème écologique entraînées par les mobilisations du mouvement écologiste ont plus d'influence sur les stratégies des grands partis que des facteurs propres à la compétition partisane, comme la menace posée par les Verts ou les positions de pouvoir. Nous ne nous attendions pas à obtenir un tel résultat, qui rappelle que l'environnement n'est pas seulement un thème flottant face auquel les partis peuvent adopter les stratégies qui les arrangent le plus. Il s'inscrit dans un conflit structurel, issu d'une transformation profonde des sociétés occidentales. En un mot : un clivage.

Un clivage, des enjeux

L'apport essentiel de notre travail à la théorie des clivages est d'avoir montré que ce clivage est composé d'une multitude d'enjeux, et que les enjeux qui composent un clivage évoluent dans le temps. Ce constat est important car tous les enjeux constituant un clivage n'ont pas le même potentiel de conflictualité. En France, parler du nucléaire ou du réchauffement climatique n'a pas les mêmes implications sur la structure des débats relatifs à l'environnement. La multiplicité des cadrages possibles d'un même clivage offre ainsi aux acteurs partisans la possibilité d'éviter que le conflit structurel au cœur du clivage ne prenne trop d'importance.

De la sorte, si un clivage est cadré en des termes généraux et consensuels, son impact sur la compétition partisane sera moindre. Par exemple, la capacité des partis positionnés sur le versant Urbain du clivage Rural/Urbain à cadrer les enjeux incarnant ce clivage en termes de modernité et de confort est pour beaucoup dans son affaiblissement dans les sociétés occidentales au cours du XX^e siècle. Les revendications du versant Rural, qui portaient initialement sur des enjeux de tarifs douaniers et de prix des céréales, ont été reléguées, expliquant la domination du versant urbain sur le long terme, dans la plupart des démocraties occidentales. De la même manière, un cadrage du clivage Écologie/Productivisme centré sur des enjeux complexes, et/ou lointains comme le réchauffement climatique est sans doute moins perturbateur des équilibres partisans qu'un cadrage orienté autour d'enjeux proches et conflictuels, comme les crises sanitaires ou la pollution automobile. Le cadrage d'un clivage fait varier considérablement la mobilisation des groupes sociaux composant ce clivage, sa politisation et son impact sur la structure des systèmes partisans. Après avoir présenté les

contributions de cette thèse à la théorie des clivages, nous pouvons résumer ses apports à un autre champ de la science politique, celui de la compétition sur enjeux.

Les apports aux théories de la compétition sur enjeux

Cette thèse, dont les hypothèses de recherche s'inspirent pour l'essentiel des travaux relatifs à la compétition sur enjeux, contribue de deux manières à cette littérature. La première relève du choix, discuté ci-dessus, de s'inspirer de la théorie des clivages : il s'agit de mieux contextualiser les théories de la compétition sur enjeux qui ont parfois tendance à être trop focalisés sur des mécanismes conjoncturels tenant peu compte de la réalité sociale et historique. Le second apport de notre travail se rapporte à la clarification conceptuelle des principales notions utilisées dans cette littérature, qui nous a mené à développer un modèle intégré inédit pour étudier la compétition sur enjeux.

Contextualisation socio-historique des théories de la compétition sur enjeux

Un élément important apporté à la vaste littérature relative à la compétition sur enjeux est de montrer que cette dernière se déroule dans un espace contraint. Combiner clivages et compétition sur enjeux permet de montrer que les positions des partis sur les conflits structurant la vie politique des démocraties occidentales limitent leur liberté dans l'espace des enjeux mis en avant et dans celui des positions adoptées. Cela apparaît clairement, par exemple, quand Michael Howard nous rappelle qu'il lui paraissait difficile de faire adopter un profil pro-environnemental à un Parti conservateur soucieux de la défense des entreprises et de la production industrielle.

Plus généralement, nous avons montré comment les tentatives de certains leaders de convertir leur parti à l'environnement pour gagner les élections se retrouvaient entravées au moment du cadrage et de la prise de position. Quand les candidats sont incités à mettre en avant des enjeux environnementaux précis et potentiellement conflictuels, allant à l'encontre de l'idéologie fondamentalement productiviste des grands partis de gouvernement, leurs mouvements stratégiques sont contraints. Ce phénomène est renforcé par la composition sociale de ces partis, dominée par des catégories de la population hostiles à l'écologie. La théorie des clivages, parce qu'elle ne s'intéresse pas seulement à la compétition partisane, mais

aussi aux structures sociales qui la sous-tendent, nous a permis de replacer la compétition sur enjeux dans son contexte social et historique.

Mieux conceptualiser et opérationnaliser l'étude des enjeux de politique publique

Le deuxième apport de ce travail aux travaux relatifs à la compétition sur enjeux est de clarifier ses objets. En effet, le Chapitre 3 propose une nouvelle définition des enjeux de politique publique, conçus comme *des questions de politique publique spécifiées par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs positions*. Cette définition permet d'être plus précis dans l'étude de la compétition sur enjeux que la majeure partie des travaux postulant *a priori* que les enjeux sont de grandes dimensions – l'environnement, l'Europe, l'économie, *etc.* Une telle acception est trop large pour comprendre ce qui se joue réellement dans la compétition partisane. Il semble notamment audacieux de chercher à positionner des partis sur un seul enjeu environnemental lorsque l'on connaît la diversité des enjeux et des positions qui s'y rapportent, comme l'ont illustré les Chapitre 5 et 6. De même, ne s'intéresser qu'à l'attention des partis à l'environnement, en général, conduit à considérer que prôner la construction des centrales nucléaires pour lutter contre le réchauffement climatique ou proposer de diminuer de la portion de viande dans les cantines scolaires relève de la même dynamique, ce qui est pour le moins discutable.

Est-ce à dire qu'étudier l'attention accordée au thème environnemental dans son ensemble soit sans intérêt ? Au contraire, nous avons montré, dans le Chapitre 4, le potentiel explicatif d'une telle approche. Mais les chapitres suivants ont aussi prouvé que resserrer la focale sur les enjeux environnementaux apportait une compréhension plus fine de ce qui se joue dans la compétition sur enjeux. Notre nouveau modèle d'étude de la compétition sur enjeux, fondé sur l'analyse successive des trois étapes du traitement des enjeux – attention au thème, attention aux enjeux, prises de position –, est certes coûteux à mettre en œuvre. Cependant, il semble plus pertinent et plus complet que les analyses qui, par souci de simplicité, prennent le risque d'être simpliste.

Notre thèse, qui allie l'étude de l'attention et l'étude des positions, permet donc d'intégrer l'ensemble des perspectives présentes dans la littérature relative à la compétition sur enjeux. La nouvelle conceptualisation des types d'enjeux mise en avant distingue quatre types d'enjeux : les enjeux consensuels – sur lesquels les partis ont les mêmes positions que leurs adversaires –, les enjeux propriétaires – qu'ils sont les seuls à mettre en avant –, les enjeux

conflictuels – sur lesquels ils ont une position distincte de leurs adversaires – et les enjeux flous – sur lesquels ils prennent des positions différentes dans un même programme. Cette nouvelle typologie constitue un apport déterminant à la littérature, car elle permet de clarifier les concepts ambigus de *valence issue* et *positional issue*, tout en répondant au conseil donné par Donald Stokes de mesurer empiriquement la nature des enjeux.

C'est grâce à une telle conceptualisation, par exemple, que nous avons montré la domination du consensus et de la distinction, dans la compétition sur l'environnement entre les grands partis de gouvernement français et britanniques, au détriment du conflit et du brouillage. Sans doute les résultats auraient-ils été différents si nous avions intégré les programmes des partis écologistes dans l'étude – ce qui aurait probablement accru la part de conflit. Mais cela reste à prouver et, quoiqu'il en soit, c'est la compréhension de la compétition entre les grands partis de gouvernement qui nous intéressait ici.

Les apports à l'étude de l'environnement en politique

La dernière série de contributions de notre thèse porte sur les rapports entre environnement et politique. Le thème environnemental se caractérise par la multiplicité et la complexité des enjeux qui le constituent ; il est un objet changeant, lié à un très grand nombre de secteurs de politique publique et cela a des implications pour son traitement, majoritairement consensuel, par le système politique. Ce traitement consensuel, qui domine largement la compétition entre les grands partis de gouvernement, comme l'a montré le Chapitre 6, n'est pas le plus efficace pour faire changer les politiques environnementales.

L'environnement, un objet politique complexe et changeant

Le Chapitre 5 était fondé sur l'étude fine des programmes électoraux de quatre partis, qui pouvaient théoriquement voir un intérêt à traiter l'environnement de la manière la plus générale et la moins diverse possible. Or, nous avons mis en évidence, dans ces 20 programmes, la présence de 87 enjeux environnementaux distincts. Cette observation illustre la complexité de l'objet politique qu'est l'environnement. Par ailleurs, nous avons pu restituer les variations de ce que constitue l'environnement pour les différents partis politiques étudiés. L'environnement évolue dans le temps, d'abord : centrée sur les problématiques locales, de pollution et de protection des espaces naturels dans les années 1980, l'attention s'est déplacée

sur les enjeux liés au réchauffement climatique et au développement durable dans les années 2000. Mais l'environnement varie aussi dans l'espace. Ce thème électoral n'est pas tout à fait le même en France et au Royaume-Uni. Alors que les partis britanniques attachent une grande importance à la souffrance animale, par exemple, les partis français s'en soucient peu et privilégient des enjeux liés à la transformation de l'économie, dont les partis anglais parlent à peine.

Surtout, du fait de la multiplicité des enjeux environnementaux, conjuguée à la critique du productivisme, matrice principale de l'écologie, cette dernière a beaucoup d'ennemis potentiels. La mise en œuvre de politiques environnementales ambitieuses, parce qu'elle touche de nombreux secteurs de politique publique, peut faire de nombreux perdants : les agriculteurs, les industriels, les automobilistes, *etc.* Face à ce constat, le discours écologiste se veut consensuel. Il suffit d'analyser la transformation des propositions mises en avant par les partis verts européens, entre les années 1980 et aujourd'hui, pour s'en convaincre. L'objectif est clair : ne pas s'aliéner des catégories de la population potentiellement affectées par les politiques environnementales. Cependant, une telle stratégie de traitement consensuel de l'environnement semble peu efficace pour répondre à la crise environnementale.

Les limites d'un traitement consensuel de l'environnement

Dans un court article intitulé « *Conservation and the Myth of Consensus* », Nils Peterson et ses collègues remettent en cause l'idée selon laquelle une approche consensuelle de l'environnement serait efficace pour permettre le changement des politiques environnementales. Ils reprochent notamment aux approches consensuelles de « renforcer l'apathie et l'ignorance sur les enjeux environnementaux, [...] d'étouffer le débat public [...] et de solidifier le rapport de force en faveur des acteurs productivistes » (2005, p. 763). Dans la même veine, Erik Swingedouw écrit que « la construction consensuelle des imaginaires des politiques et des arguments liés au réchauffement climatique s'apparente à une dépolitisation [...] qui profite à la structure actuelle du capitalisme » (2011, p. 266).

Notre travail nous mène à souscrire à une telle analyse. En effet, nous avons montré que la seule étape lors de laquelle les grands partis de gouvernement étaient capables de neutraliser le clivage Ecologie/Productivisme était celle de la prise de la position. Les grands partis de gouvernement se concentrent sur des enjeux qui n'impliquent pas le conflit. La domination du développement durable dans les programmes des partis français, dont la formule agit

comme un « opérateur de neutralisation de conflictualité » (Krieg-Planque, 2010, p. 14), est un bon exemple de cet effort de « consensualisation ». Elle permet, comme l'écrit Nicole D'Almeida, « d'accueillir un grand nombre de discours et prises de position qui se disent sans s'affronter » (D'Almeida, 2005, p. 24).

D'ailleurs, les acteurs partisans eux-mêmes se félicitent de ce consensus. Par exemple, alors qu'il relate la création du Ministère de l'environnement, qu'il fut le premier à diriger, Robert Poujade semble regretter le consensus qui prédominait alors : « *À cette époque, on respectait le sujet. Cela prouve qu'il y avait une espèce de consensus qu'aujourd'hui on ne trouve plus parce que l'environnement a été mis au cœur de la politique avec le mouvement écologiste. Je ne sais pas si aujourd'hui le consensus est brisé, mais il n'est plus là* »⁴²⁸. Margaret Becket, l'ancienne Ministre de l'environnement de Tony Blair considère également que le consensus est une bonne chose : « *l'une des bonnes choses avec l'environnement, c'est qu'il n'est pas soumis à la controverse partisane. [...] S'il y avait une différence entre les partis, cela rendrait les choses beaucoup plus difficiles* »⁴²⁹. Ainsi, deux anciens Ministres de l'environnement, de familles partisans et de pays différents, estiment que le consensus est la meilleure manière de faire avancer les politiques environnementales.

Mais ce constat est rejeté par d'autres acteurs, à l'image d'Amy Persson, responsable des campagnes à la *Green Alliance* : « *Le problème du réchauffement climatique, c'est qu'il n'y a pas de controverse, pas de différence. Quel est le résultat d'un tel consensus ? Le réchauffement climatique n'est pas un enjeu* »⁴³⁰. En effet, adopter un traitement consensuel de l'environnement permet aux acteurs partisans productivistes de faire oublier que c'est le conflit lié aux conséquences environnementales du développement accéléré des sociétés occidentales qui fonde l'écologie. En arrimant l'écologie à une vision consensuelle, les grands partis de gouvernement atténuent le potentiel de conflictualité de l'environnement comme enjeu politique et légitiment leurs positions, perçues alors comme seules possibles. En ce sens, comme l'écrit Anne-Sophie Petitfils, l'environnement présente « l'aspect d'une idéologie "morale" [...] neutre » (Petitfils, 2005, p. 32).

Accepter le consensus à ce sujet revient à refuser le conflit et donc, à « démonétiser » le clivage Ecologie/Productivisme. L'environnement peut alors être, comme on l'entend souvent, « traité par tous les partis ». Or, dans les deux systèmes partisans que nous avons

⁴²⁸ Intervention au colloque : « Les 40 ans du ministère de l'Environnement. Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 », le 16 novembre 2011.

⁴²⁹ Entretien avec Margaret Beckett, le 8 février 2011.

⁴³⁰ Entretien avec Amy Persson, le 17 novembre 2010.

étudiés, cela n'est pas le cas. Sans conflit, un thème a moins d'importance. Certes, en adoptant une posture plus conflictuelle, les partis écologistes peuvent se trouver minoritaires, ou confrontés à de très vives résistances – les manifestations des « bonnets rouges » bretons en opposition à la mise en œuvre d'une taxe contre les transports routiers, en sont l'illustration. Mais cela paraît être la condition nécessaire pour que l'écologie existe autrement que dans un discours général et consensuel qui conduit au maintien du *statu quo*.

Perspectives

Les contributions de cette thèse aux différents courants de la littérature dans laquelle elle s'insère permettent de dégager deux perspectives de développement ultérieur : d'abord, se pose le défi d'une identification plus précise de la composante sociale du nouveau clivage entre Écologie et Productivisme ; ensuite, il paraît important d'étudier les conséquences du déclin structurel de la croissance économique sur la compétition partisane dans les démocraties avancées.

Mieux identifier la composante sociale du nouveau clivage

L'enjeu de la mise en évidence et de la mesure des groupes sociaux composant les nouveaux clivages est parfaitement résumé par Hanspeter Kriesi dans un article de 2010 sur la restructuration de la compétition partisane : « dans les conditions sociales contemporaines, caractérisées par un nombre apparemment grandissant d'options pour la plupart des gens, par l'hétérogénéité croissante des expériences de vie individuelle et la hausse de la fragmentation de la structure sociale, il est difficile d'identifier des dynamiques de fermeture [des groupes sociaux] ». Et l'auteur de continuer, quelques pages plus loin : « pour le moment, nous n'avons pas été capables d'identifier les caractéristiques (*correlates*) structurelles du nouveau clivage avec une précision suffisante » (Kriesi, 2010, p. 674-677).

Cela rappelle exactement le défi auquel nous sommes confronté. En effet, des trois dimensions composant un clivage dans la définition canonique de Stefano Bartolini et Peter Mair (1990, p. 216-225), la dimension normative et la dimension partisane du clivage Écologie/Productivisme sont difficilement contestables. Nous avons rappelé et synthétisé, dans les Chapitres 1 et 2, les éléments empiriques qui attestent de leur existence. L'écologie politique repose sans conteste sur une idéologie différenciée portée par des partis politiques.

Par contre, les éléments empiriques que nous avons mis en avant pour mettre en évidence l'existence d'un groupe social écologiste – la « communauté verte » – sont plus parcellaires.

Or, l'existence d'une telle communauté verte dans les sociétés occidentales ne fait pas consensus. Il paraîtrait ainsi particulièrement intéressant de prolonger cette réflexion en essayant de trouver la meilleure manière d'identifier cette composante sociale du nouveau clivage. Cela implique de dépasser une conception de l'écologie comme seulement fondée sur des valeurs. Certes, l'écologie a une forte dimension axiologique. Mais ce qui regroupe les membres de la communauté verte, ce sont aussi des pratiques de consommation, des emplois, ou des lieux de loisirs particuliers (Faucher, 1999, chap. 5 et 6). Pour mesurer cette réalité, il convient de développer des indicateurs statistiques plus pertinents, et de les compléter par une étude empirique du terrain d'étude que constitue cette « communauté verte ». C'est la condition pour délimiter, mesurer, et comprendre la consolidation de la composante sociale du clivage Écologie/Productivisme.

Le déclin de la croissance économique dans les pays occidentaux : opportunités et menaces pour l'écologisation des démocraties occidentales

Le travail empirique réalisé dans cette thèse aboutit à la conclusion selon laquelle la croissance économique ne semble pas influencer le traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement. Cela ne veut pas dire qu'économie et écologie ne sont pas intrinsèquement liées. Comme nous l'avons montré, le clivage Écologie/Productivisme relève également de la dimension économique de la compétition partisane. Mais, pour le moment, et ce travail de thèse est là pour en attester, sa capacité à restructurer profondément les systèmes partisans est limitée. Les partis verts ne sont pas parvenus à accéder au cercle fermé des grands partis de gouvernement et les membres de ce cercle conservent une certaine latitude stratégique à l'égard des enjeux environnementaux.

Néanmoins, rien n'indique que cette situation soit amenée à perdurer. D'une part, la crise environnementale a seulement commencé à déployer ses effets (Oreskes et Conway, 2014). D'autre part, l'entrée des démocraties occidentales dans une période de très faible croissance constitue un défi pour les partis au pouvoir, jusque là incapables d'instaurer un modèle économique permettant d'assurer un haut niveau d'emploi, la protection sociale de leurs citoyens et, plus généralement, la viabilité de leur économie. À ce titre, la diminution tendancielle de la croissance économique, dans un contexte de rareté des ressources

énergétiques et naturelles, ne devrait pas être sans conséquence. Elle pourrait en effet accroître l'intensité du conflit divisant les promoteurs de la croissance économique, quel qu'en soit le prix, et ceux qui affirment au contraire qu'il est urgent d'adapter nos économies à ce faible niveau de croissance.

Bibliographie

- AARDAL B., 1990, « Green Politics: A Norwegian Experience », *Scandinavian Political Studies*, 13, 2, p. 147-162.
- AARDAL B., WIJNEN P. VAN, 2005, « Issue Voting », dans THOMASSEN J. (dir.), *The European Voter. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, p. 192-213.
- ABEDI A., 2002, « Challenges to Established Parties: The Effects of Party System Features on the Electoral Fortunes of Anti-Political-Establishment Parties », *European Journal of Political Research*, 41, 4, p. 551-583.
- ADAMS G.D., 1997, « Abortion: Evidence of an Issue Evolution », *American Journal of Political Science*, 41, 3, p. 718-737.
- ADAMS J., CLARK M., EZROW L., GLASGOW G., 2004, « Understanding Change and Stability in Party Ideologies: Do Parties Respond to Public Opinion or to Past Election Results? », *British Journal of Political Science*, 34, 4, p. 589-610.
- ADAMS J., CLARK M., EZROW L., GLASGOW G., 2006, « Are Niche Parties Fundamentally Different from Mainstream Parties? The Causes and the Electoral Consequences of Western European Parties' Policy Shifts, 1976-1998 », *American Journal of Political Science*, 50, 3, p. 513-529.
- ADAMS J., HAUPT A.B., STOLL H., 2009, « What Moves Parties? The Role of Public Opinion and Global Economic Conditions in Western Europe », *Comparative Political Studies*, 42, 5, p. 611-639.
- ADAMS J., MERRILL S., GROFMAN B., 2005, *A Unified Theory of Party Competition: A Cross-National Analysis Integrating Spatial and Behavioral Factors*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ADAMS J., SOMER-TOPCU Z., 2009, « Policy Adjustment by Parties in Response to Rival Parties? Policy Shifts: Spatial Theory and the Dynamics of Party Competition in Twenty-Five Post-War Democracies », *British Journal of Political Science*, 39, 4, p. 825-846.
- ALLAN S., ADAM B., CARTER C., 2000, *Environmental Risks and the Media*, London, Routledge.
- ALLARDT E., 1969, « Past and Emerging Political Cleavages », dans STAMMER O. (dir.), *Party Systems, Party Organizations, and the Politics of New Masses*, Berlin, Institut für politische Wissenschaft an der Freien Universität, p. 66-76.
- ALLERN E.H., BALE T., 2012, « Political parties and Interest Groups Disentangling Complex Relationships », *Party Politics*, 18, 1, p. 7-25.
- AMORÓS P., PUY M.S., 2013, « Issue Convergence or Issue Divergence in a Political Campaign? », *Public Choice*, 155, 3-4, p. 355-371.
- ANDERSEN J.G., 1990, « Denmark: Environmental Conflict and the “Greening” of the Labour Movement », *Scandinavian Political Studies*, 13, 2, p. 185-208.
- ANDERSON T.L., LEAL D.R., 1991, *Free Market Environmentalism*, San Francisco, Pacific Research Institute for Public Policy.
- ANDREWS J.T., BAIRETT R.L., 2014, « Institutions and the Stabilization of Party Systems in the New Democracies of Central and Eastern Europe », *Electoral Studies*, 33, p. 307-321.

- ANSTEAD N., 2013, « The Mediatized Manifesto (or the Strange Case of Nick Clegg) », Présenté à : Political Studies Association Annual Meeting.
- ARENDT H., 1958, *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press.
- ARMINGEON, K., WEISSTANNER, D., ENGLER, S., POTOLIDIS, P., GERBER, M. (dirs.), 2012, *Comparative Political Data Set I 1960-2010*, Bern, Institute of Political Science, University of Bern.
- BACOT H., FITZGERALD M.R., 1999, « Issue Salience, News Coverage, and Attention Cycles of Environmental Problems », *Southeastern Political Review*, 27, 3, p. 525-543.
- BAKKER R., VRIES C. DE, EDWARDS E., HOOGHE L., JOLLY S., MARKS G., POLK J., ROVNY J., STEENBERGEN M., VACHUDOVA M.A., 2012, « Measuring Party Positions in Europe: The Chapel Hill Expert Survey Trend File, 1999–2010 », *Party Politics*, p. 1-15.
- BALE T., 2003, « Cinderella and her Ugly Sisters: the Mainstream and Extreme Right in Europe's Bipolarising Party Systems », *West European Politics*, 26, 3, p. 67-90.
- BALE T., 2009, « 'Cometh the Hour, Cometh the Dave': How Far is the Conservative Party's Revival All Down to David Cameron? », *The Political Quarterly*, 80, 2, p. 222-232.
- BALE T., 2010, *The Conservative Party: from Thatcher to Cameron*, Cambridge, Royaume-Uni, Etats-Unis.
- BALE T., 2012, « Whither the Tory Left?: The Demise of Progressive Conservatism », *Public Policy Research*, 19, 2, p. 84-91.
- BAQUE P., 2011, « Florissante industrie de l'agriculture biologique », *Le Monde diplomatique*, n°683, 2, p. 21-21.
- BARBAULT R., 2012a, « Protection de la nature », *Encyclopaedia Universalis*.
- BARBAULT R., 2012b, « Biodiversité », *Encyclopaedia Universalis*.
- BARTHE Y., 2006, *Le pouvoir d'indécision: la mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica.
- BARTOLINI S., 2007, *The Political Mobilization of the European Left, 1860-1980: The Class Cleavage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BARTOLINI S., MAIR P., 1990, *Identity, Competition and Electoral Availability: the Stabilisation of European Electorates, 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAUMGARTNER F.R., BOEF S. DE, BOYDSTUN A.E., 2008, *The Decline of the Death Penalty and the Discovery of Innocence*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAUMGARTNER F.R., BROUARD S., GROSSMAN E., 2009, « Agenda-Setting Dynamics in France: Revisiting the Partisan Hypothesis », *French Politics*, 7, 2, p. 75-95.
- BAUMGARTNER F.R., GREEN-PEDERSEN C., JONES B.D., 2008, *Comparative Studies of Policy Agendas*, London, Routledge.
- BAUMGARTNER F.R., JONES B.D., 1993, *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, University of Chicago Press.
- BAUMGARTNER F.R., JONES B.D., 2002, *Policy Dynamics*, Chicago, University of Chicago Press.
- BAUMGARTNER F.R., JONES B.D., 2005, *The Politics of Attention: How Government Prioritizes Problems*, Chicago, University of Chicago Press.

- BAUMGARTNER F.R., JONES B.D., MACLEOD M.C., 2000, « The Evolution of Legislative Jurisdictions », *The Journal of Politics*, 62, 2, p. 321-349.
- BAUPIN D., 2011, *La planète brûle, où sont les politiques ?*, Paris, Éditions Hoëbecke.
- BEAMISH, 1998, « The Greening of the Liberals? », *Journal of Liberal Democrat History*, 21, p. 15-19.
- BEAN C., KELLEY J., 1995, « The Electoral Impact of New Politics Issues: The Environment in the 1990 Australian Federal Election », *Comparative Politics*, 27, 3, p. 339-356.
- BECK N., 2005, « Time-Series Cross-Section Data », dans KEMPF-LEONARD K. (dir.), *Encyclopedia of social measurement*, Amsterdam, Elsevier, p. 933-937.
- BECK N., 2007, « From Statistical Nuisances to Serious Modeling: Changing How We Think About the Analysis of Time-Series–Cross-Section Data », *Political Analysis*, 15, 2, p. 97-100.
- BECK N., KATZ J.N., 1995, « What To Do (and Not To Do) with Time-Series Cross-Section Data », *American political science review*, p. 634-647.
- BECK P.A., FLANAGAN S.C., DALTON R.J., 1984, *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press.
- BECK U., 1992, *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, Sage.
- BÉLANGER É., MEGUID B.M., 2008, « Issue Saliency, Issue Ownership, and Issue-Based Vote Choice », *Electoral Studies*, 27, 3, p. 477-491.
- BELL D., 1976, *Vers la société postindustrielle*, Paris, Robert Laffont.
- BENNAHMIA J.-L., ROCHE A., 1992, *Des Verts de toutes les couleurs: histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, France, Albin Michel.
- BENOIT K., LAVER M., 2012, « The Dimensionality of Political Space: Epistemological and Methodological Considerations », *European Union Politics*, 13, 2, p. 194-218.
- BENTHAM J., 1823, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Mineola, Dover Publications.
- BENZECRI J.-P. (dir.), 1973, *L'analyse des données*, Paris, Dunod.
- BENZECRI J.-P., BASTIN C., 1980, *Pratique de l'analyse des données*, Paris, Dunod.
- BERGER P.L., LUCKMANN T., 1969, *The Social Construction of Reality: a Treatise in the Sociology of Knowledge*, London, Penguin Press.
- BESS M., 2011, *La France vert clair: écologie et modernité technologique, 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon.
- BETZ H.-G., 2003, *La droite populiste en Europe : extrême ou démocrate ?*, Paris, Autrement.
- BEVAN S., JOHN P., JENNINGS W., 2011, « Keeping Party Programmes on Track: the Transmission of the Policy Agendas of Executive Speeches to Legislative Outputs in the United Kingdom », *European Political Science Review*, 3, 3, p. 395-417.
- BIGOT R., HOIBAN S., 2010, « Les Français avancent à grands pas sur la longue route écologique », *Cahier de recherche du CREDOC*, 272, Paris.
- BIRCH S., 2008, « Real Progress: Prospects for Green Party Support in Britain », *Parliamentary Affairs*, 62, 1, p. 53-71.

- BIRKLAND T.A., 1997, *After Disaster: Agenda Setting, Public Policy, and Focusing Events*, Washington, D.C, Georgetown University Press.
- BIRKLAND T.A., 1998, « Focusing Events, Mobilization, and Agenda Setting », *Journal of Public Policy*, 18, 1, p. 53-74.
- BLAKE R., 1985, *The Conservative Party from Peel to Thatcher*, London, Methuen.
- BLANCHARD P., 2010, *Les médias et l'agenda de électronucléaire en France 1970-2000*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Dauphine.
- BLONDEL J., 1978, *Political Parties: A Genuine Case for Discontent?*, London, Wildwood House.
- BLOOM D.E., 1995, « International Public Opinion on the Environment », *Science*, 269, 5222, p. 354-358.
- BLÜHDORN I., 2004, « 'New Green' Pragmatism in Germany – Green Politics beyond the Social Democratic Embrace? », *Government and Opposition*, 39, 4, p. 564-586.
- BLÜHDORN I., SZARKA J., 2004, « Managing Strategic Positioning Choices: A Reappraisal of the Development Paths of the French and German Green Parties », *Journal of Contemporary European Studies*, 12, 3, p. 303-319.
- BONNEUIL C., FRESSOZ J.-B., 2013, *L'Événement Anthropocène: La Terre, l'histoire et nous*, Seuil.
- BONNEVAL L., LACROIX-LANOË C., 2011, *L'opinion publique et européenne et le nucléaire après Fukushima*, Paris, Fondation Jean-Jaurès.
- BOOKCHIN M., 1971, *Post-Scarcity Anarchism*, Palo Alto, Ramparts Press.
- BORMANN N.-C., GOLDER M., 2013, « Democratic Electoral Systems around the world, 1946–2011 », *Electoral Studies*, 32, 2, p. 360-369.
- BORNSCHIER S., 2009, « Cleavage Politics in Old and New Democracies », *Living Reviews in Democracy*, 1.
- BORNSCHIER S., 2010, *Cleavage Politics and the Populist Right: the New Cultural Conflict in Western Europe*, Philadelphia, Temple University Press.
- BORNSCHIER S., LACHAT R., 2009, « The Evolution of the French Political Space and Party System », *West European Politics*, 32, 2, p. 360-383.
- BOSSY S., 2011, *Utopia in Social Movements. A Cross-National Comparison of the Political Consumerist Movement in France and the United Kingdom*, Ph.D. Dissertation, Florence, European University Institute.
- BOULANGER P.-M., 2004, « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique », *Gouvernance mondiale*, 21, p. 1-24.
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, France, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 1981, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, p. 3-24.
- BOURDIEU P., BOLTANSKI L., 1976, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 2, p. 3-73.
- BOURG D., DELEAGE J.-P., 1996, *Les scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette.
- BOURG D., PAPAUX A., 2010, « Ecologie: de l'exception française à la normalisation », *Le Débat*, 160, p. 94-114.

- BOURG D., WHITESIDE K.H., 2007, « France's Charter for the Environment: Of Presidents, Principles and Environmental Protection », *Modern & Contemporary France*, 15, 2, p. 117-131.
- BOY D., 1990, *L'écologisme en France : évolutions et structures*, Paris, Cahiers du CEVIPOF.
- BOY D., 1994, « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 44, p. 45-50.
- BOY D., 2002, « France », *Environmental Politics*, 11, 1, p. 63-77.
- BOY D., 2003a, « Les parlementaires et l'environnement », *Les Cahiers du PROSES*, 7.
- BOY D., 2003b, « La place de l'écologie politique », dans PERRINEAU P., YSMAL C. (dirs.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 275-287.
- BOY D., 2007, « L'environnement est-il un enjeu politique ? », Paris, CEVIPOF - Centre de recherches politiques de Sciences Po.
- BOY D., 2009, « La place de la question environnementale dans le débat public », *Regards croisés sur l'économie*, 6, 2, p. 48-49.
- BOY D., 2010, « Le Grenelle de l'environnement : une novation politique ? », *Revue française d'administration publique*, 134, 2, p. 313.
- BOY D., BRUGIDOU M., 2004, « Risque environnemental et politique », dans *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 71-95.
- BOY, D., BRUGIDOU, M., HALPERN, C., LASCOUMES, P. (dirs.), 2012, *Le Grenelle de l'environnement : acteurs, discours, effets*, Paris, Armand Collin.
- BOY D., BRUGIDOU M., HALPERN C., LASCOUMES P., POLLARD J., SENT C.-A., 2010, *Le Grenelle de l'environnement : acteurs, discours, effets : rapport intermédiaire*, Paris, Sciences-Po, Centre de Recherches Politiques.
- BOYDSTUN A.E., 2013, *Making the News: Politics, the Media, and Agenda Setting*, Chicago, University of Chicago Press.
- BOYDSTUN A.E., BEVAN S., THOMAS H.F., 2014, « The Importance of Attention Diversity and How to Measure It », *Policy Studies Journal*, 42, 2, p. 173-196.
- BOYKOFF M.T., 2011, *Who Speaks for the Climate? Making Sense of Media Reporting on Climate Change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOZONNET J.-P., 2003, « L'environnement: de la perception des risques à la construction politique. Éléments tirés de l'enquête post-électorale 2002. », Grenoble, CIDSP-CEVIPOF-CECOP.
- BOZONNET J.-P., 2007, « De la conscience écologique aux pratiques. Pratiques domestiques et politiques environnementales à la lumière du choix rationnel et des valeurs », 2007, Présenté à : Colloque « Environnement et politique-s ».
- BOZONNET J.-P., 2009, « Attitudes vis-à-vis de l'environnement et cultures politiques en Europe », *Les Cahiers de l'IAU-Ile de France*, 2009, p. 10-11.
- BOZONNET J.-P., HALPERN C., 2013, « The Environmental Policy Assumption Revisited: Explaining Trends in Environmental Concerns in France between 1971 and 2008 », *French Politics*, 11, 1, p. 48-72.

- BOZONNET J.-P., JACQUIOT P., 1998, « L'environnement en Europe : des inquiétudes à l'héritage culturel », dans *Les enquêtes eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques : actes du colloque CIDSP-AFSP*, Paris, Editions L'Harmattan, p. 287-303.
- BRAVARD J.-P., 2006, « La crise environnementale : entre faits objectifs et construits sociaux », dans BECK C., LUGINBÜHL Y., MUXART T. (dirs.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, Quae, p. 149-156.
- BRECHIN S.R., KEMPTON W., 1994, « Global Environmentalism: a Challenge to the Postmaterialism Thesis? », *Social science quarterly*, 75, 2, p. 245-269.
- BROUARD S., GOUGOU F., GUINAUDEAU I., PERSICO S., 2012, « Les Français, le nucléaire et la campagne présidentielle », Note, Paris, TriElec-2012.
- BROUARD S., GOUGOU F., GUINAUDEAU I., PERSICO S., 2013, « Un effet de campagne : le déclin de l'opposition des Français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, 63, 6, p. 1051-1079.
- BROUARD S., GROSSMAN E., GUINAUDEAU I., 2012, « La compétition partisane française au prisme des priorités électorales : compétition sur enjeux et appropriations thématiques », *Revue Française de Science Politique*, 62, 2, p. 255-276.
- BRUG W. VAN DER, FENNEMA M., TILLIE J., 2005, « Why Some Anti-Immigrant Parties Fail and Others Succeed A Two-Step Model of Aggregate Electoral Support », *Comparative Political Studies*, 38, 5, p. 537-573.
- BRULE E., 2009, *L'impact institutionnel d'un mouvement social. Analyse des événements médiatiques menés par les organisations anti-OGM*, Thèse de Doctorat, Paris, France, Université Panthéon-Assas.
- BUDGE I., 2000, « Expert Judgements of Party Policy Positions: Uses and Limitations in Political Research », *European Journal of Political Research*, 37, 1, p. 103-113.
- BUDGE I., 2001a, « Validating the Manifesto Research Group Approach: Theoretical Assumptions and Empirical Confirmations », dans LAVER M. (dir.), *Estimating the Policy Positions of Political Actors*, London, Routledge, p. 50-65.
- BUDGE I., 2001b, « Validating Party Policy Placements », *British Journal of Political Science*, 31, 1, p. 210-223.
- BUDGE I., FARLIE D.J., 1983a, *Explaining and Predicting Elections : Issue Effects and Party Strategies in Twenty-Three Democracies*, London, G. Allen and Unwin.
- BUDGE I., FARLIE D.J., 1983b, « Party competition. Selective Emphasis or Direct Confrontation? An Alternative View with Data. », dans DAADLER H., MAIR P. (dirs.), *Western European party systems : continuity and change*, London, Sage, p. 267-305.
- BUDGE I., KLINGEMANN H.-D., VOLKENS A., FORDING R.C., HEARL D.J., 2001, *Mapping Policy Preferences: Estimates for Parties, Electors, and Governments, 1945-1998*, Oxford, Oxford University Press.
- BUDGE I., LAVER M.J., 1992, *Party Policy and Government Coalitions*, Basingstoke, Royaume-Uni, Macmillan.
- BUDGE I., ROBERTSON D., HEARL D.J., 1987, *Ideology, Strategy and Party Change: Spatial Analyses of Post-War Election Programmes in 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press.

- BURCHELL J., 2002, *The Evolution of Green Politics: Development and Change within European Green Parties*, London, Earthscan Publications.
- BUSCA D., TOUTAIN S., 2009, « Méthode d'interprétation de l'analyse en composantes principales », dans BUSCA D., TOUTAIN S. (dirs.), *Analyse factorielle simple en sociologie. Méthodes d'interprétation et études de cas*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, p. 7-128.
- BUSSI M., 2003, « Le vote Saint-Josse : la protestation en campagne », dans PERRINEAU P., YSMAL C. (dirs.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 311-338.
- BUTLER D., STOKES D., 1969, *Political Change in Britain*, London, Macmillan.
- BUTTEL F.H., GIJSWEJT A., 2004, « Emerging Trends in Environmental Sociology », dans BLAU J.R. (dir.), *The Blackwell Companion to Sociology*, Oxford, John Wiley & Sons, p. 43-58.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- CAMPUS D., 2001, « Party System Change and Electoral Platforms: A Study of the 1996 Italian Election », *Modern Italy*, 6, 1, p. 5-20.
- CANTILLON E., 2001, « Electoral Rules and the Emergence of New Issue Dimensions », SSRN Scholarly Paper, ID 268271, Rochester, Social Science Research Network.
- CARAMANI D., 2008, *Comparative Politics*, Oxford, Oxford University Press.
- CARDINALE B.J., DUFFY J.E., GONZALEZ A., HOOPER D.U., PERRINGS C., VENAIL P., NARWANI A., MACE G.M., TILMAN D., WARDLE D.A., KINZIG A.P., DAILY G.C., LOREAU M., GRACE J.B., LARIGAUDERIE A., SRIVASTAVA D.S., NAEEM S., 2012, « Biodiversity Loss and its Impact on Humanity », *Nature*, 486, 7401, p. 59-67.
- CARMINES E.G., 1991, « The Logic of Party Alignments », *Journal of Theoretical Politics*, 3, 1, p. 65-80.
- CARMINES E.G., STIMSON J.A., 1981, « Issue Evolution, Population Replacement, and Normal Partisan Change », *The American Political Science Review*, 75, 1, p. 107-118.
- CARMINES E.G., STIMSON J.A., 1986, « On the Structure and Sequence of Issue Evolution », *The American Political Science Review*, 80, 3, p. 901-920.
- CARMINES E.G., STIMSON J.A., 1989, *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press.
- CARMINES E.G., STIMSON J.A., 1993, « On the Evolution of Political Issues », dans RIKER W.H. (dir.), *Agenda Formation*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 151-168.
- CARRUBBA C.J., GABEL M., MURRAH L., CLOUGH R., MONTGOMERY E., SCHAMBACH R., 2006, « Off the Record: Unrecorded Legislative Votes, Selection Bias and Roll-Call Vote Analysis », *British Journal of Political Science*, 36, 04, p. 691-704.
- CARSON R.L., 1962, *Silent Spring*, Greenwich, Fawcett.
- CARTER E.L., 2000, « Small Party Success and Institutional Contexts: the Case of the Extreme Right in Western Europe », 2000, Présenté à : Elections, Public Opinion and Parties Annual Conference.
- CARTER E.L., 2005, *The Extreme Right in Western Europe: Success or Failure?*, Manchester, Manchester University Press.

- CARTER N., 2006, « Party Politicization Of The Environment In Britain », *Party Politics*, 12, 6, p. 747-767.
- CARTER N., 2007, *The Politics of the Environment: Ideas, Activism, Policy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CARTER N., 2009, « Vote Blue, Go Green Cameron's Conservatives and the Environment », *The Political Quarterly*, 80, 2, p. 233-242.
- CARTER N., 2013, « Greening the Mainstream: Party Politics and the Environment », *Environmental Politics*, 22, 1, p. 73-94.
- CARTER N., 2014, « The Politics of Climate Change in the UK », *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 5, 3, p. 423-433.
- CARTER N., JACOBS M., 2014, « Explaining Radical Policy Change: The Case of Climate Change and Energy Policy Under the British Labour Government 2006–10 », *Public Administration*, 92, 1, p. 125-141.
- CARTER N., LADRECH R., LITTLE C., 2014, « Political Parties' Climate Policies in the UK, Italy and Denmark », Présenté à : 8th ECPR General Conference.
- CARTER N., OCKWELL D., 2007, « New Labour, New Environment? An Analysis of the Labour Government's Policy on Climate Change and Biodiversity Loss », Report commissioned by Friends of the Earth, London, Friends of the Earth.
- CARTER N., ROOTES C., 2001, « One Step Forward? Greens and the Environment in the 2001 British General Election », *Environmental Politics*, 10, 4, p. 103-108.
- CARTER N., ROOTES C., 2006, « The Environment and the Greens in the 2005 Elections in Britain », *Environmental Politics*, 15, 3, p. 473-478.
- CASTLES F., MAIR P., 1984, « Left-Right Political Scales: Some 'Expert' Judgements », *European Journal of Political Research*, 12, 1, p. 73-88.
- CAUL M.L., GRAY M.M., 2000, « From Platform Declarations to Policy Outcomes. Changing Party Profiles and Partisan Influence Over Policy », dans RUSSELL J. DALTON (dir.), *Parties Without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press, p. 208-237.
- CHAILLEUX S., 2013, « Sociotechnical Controversy: The Impossible Trade-off between Expertise and Public Deliberation – The Shale Gas Debate in France and Quebec », 2013, Présenté à : International Conference on Public Policy.
- CHARBONNEAU B., 1973, *Le système et le chaos: critique du développement exponentiel*, Paris, Anthropos.
- CHARVOLIN F., 2012, « L'affaire de la Vanoise et son analyse », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 113, 1, p. 82.
- CHATEAURAYNAUD F., 2011, « Sociologie argumentative et dynamique des controverses : l'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe », *A contrario*, 16, 2, p. 131-150.
- CHICHE J., MAYER N., 1997, « Les enjeux de l'élection », dans BOY D., MAYER N. (dirs.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 219-238.

- CHICHE J., ROUX B. LE, PERRINEAU P., ROUANET H., 2000, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électorsats », *Revue française de science politique*, 50, 3, p. 463-488.
- CHIRAC J., 1988, « Discours de M. Jacques Chirac, à Vincennes le 20 mars 1988. »,.
- CLARKE H.D., SANDERS D., STEWART M.C., WHITELEY P., 2004, *Political Choice in Britain*, Oxford, Oxford University Press.
- COHEN, S. (dir.), 1999, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, Presses Universitaires de France.
- COLOMER J.M., PUGLISI R., 2005, « Cleavages, Issues and Parties: a Critical Overview of the Literature », *European Political Science*, 4, 4, p. 502-520.
- COMAN R., PERSICO S., 2010, « Politiques publiques et partis politiques », dans BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dirs.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 482-491.
- CONSERVATIVE PARTY, 1983, *The Challenge of Our Times. The Conservative Manifesto 1983*, London, Conservative Central Office.
- CONSERVATIVE PARTY, 1987, *The Next Moves Forward. The Conservative Manifesto 1987*, London, Conservative Central Office.
- CONSERVATIVE PARTY, 1992, *The Best Future for Britain. The Conservative Manifesto 1992*, London, Conservative Central Office.
- CONSERVATIVE PARTY, 1997, *You can only be sure with the Conservatives. The Conservative Manifesto 1997*, London, Conservative Central Office.
- CONSERVATIVE PARTY, 2001, *Time for Common Sense. The Conservative Party Manifesto 2001*, London, Conservative Central Office.
- CONSERVATIVE PARTY, 2005, *Are you thinking what we are thinking? The Conservative election Manifesto 2005*, London, Conservative Central Office.
- CONSERVATIVE PARTY, 2010, *Invitation to join the government of Britain. The Conservative Manifesto 2010*, London, Conservative Central Office.
- CRETTEZ X., SOMMIER I., 2006, *La France rebelle*, Paris, Éditions Michalon.
- CROWSON N., MCKAY J., MOUHOT J.-F., 2012, *A Historical Guide to NGOs in Britain: Charities, Civil Society and the Voluntary Sector Since 1945*, London, Palgrave Macmillan.
- CUTTS D., FIELDHOUSE E., RUSSELL A., 2010, « The Campaign That Changed Everything and Still Did Not Matter? The Liberal Democrat Campaign and Performance », *Parliamentary Affairs*, 63, 4, p. 689-707.
- DAADLER H., MAIR P., 1983, *Western European Party Systems: Continuity and Change*, London, Sage.
- DAHDOUH-GUEBAS F., JAYATISSA L.P., NITTO D. DI, BOSIRE J.O., SEEN D. LO, KOEDAM N., 2005, « How Effective Were Mangroves As A Defence Against The Recent Tsunami? », *Current Biology*, 15, 12, p. R443-R447.
- DALE M., KRUMDIECK S., BODGER P., 2012, « Global Energy Modelling. A Biophysical Approach (GEMBA) Part 1: An Overview Of Biophysical Economics », *Ecological Economics*, 73, 0, p. 152-157.

- DALY M., BOYKOFF M.T., BOEHNERT J., ANDREWS K., WANG X., NACU-SCHMIDT A., MCALLISTER L., GIFFORD L., 2014, « United Kingdom Newspaper Coverage of Climate Change or Global Warming, 2000-2014 », Center for Science and Technology Policy Research, Cooperative Institute for Research in Environmental Sciences, University of Colorado.
- D'ALMEIDA N., 2005, « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question », *Communication et organisation*, 26, p. 12-24.
- DALTON R.J., 1994, *The Green Rainbow: Environmental Interest Groups in Western Europe*, New Haven, Yale University Press.
- DALTON R.J., 1996, *Citizen Politics: Public Opinion And Political Parties In Advanced Industrial Democracies*, Chatham, Chatham House Publishers.
- DALTON R.J., 2009, « Economics, Environmentalism and Party Alignments: a Note on Partisan Change in Advanced Industrial Democracies », *European Journal of Political Research*, 48, 2, p. 161-175.
- DALTON R.J., RECCHIA S., ROHRSCHEIDER R., 2003, « The Environmental Movement and the Modes of Political Action », *Comparative Political Studies*, 36, 7, p. 743-771.
- DAMORE D.F., 2004, « The Dynamics of Issue Ownership in Presidential Campaigns », *Political Research Quarterly*, 57, 3, p. 391-397.
- DAMORE D.F., 2005, « Issue Convergence in Presidential Campaigns », *Political Behavior*, 27, 1, p. 71-97.
- DANDROY R., 2011a, « Party Manifestos and Party Competition in Belgium: the Environmental Issue », 2011, Présenté à : Congrès de l'AFSP.
- DANDROY R., 2011b, « Patterns Of Party Competition On Migration Policies In Belgium », 2011, Présenté à : Congrès de l'AFSP.
- DANDROY R., BOL D., 2011, « Environmental Issue and Party Competition in Belgium: An Application of QCA to Cross-Sectional Time-Series Data », 2011, Présenté à : ECPR General Conference.
- DEEGAN-KRAUSE K., 2007, « New Dimensions of Political Cleavage », dans DALTON R.J., KLINGEMANN H.-D. (dirs.), *Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 538-556.
- DELANNOI G., MORIN E., 2008, « La gauche, du XX^e au XXI^e siècle. Pour une double auto-critique, idéologique et écologique », *Communications*, 82, 1, p. 171-188.
- DELEAGE J.-P., 1991, *Une histoire de l'écologie*, Paris, La Découverte.
- DEMIER F., 1996, *Histoire des politiques sociales : Europe, 19e-20e siècle*.
- DER BRUG W. VAN, SPANJE J. VAN, 2009, « Immigration, Europe And The 'New' Cultural Dimension », *European Journal of Political Research*, 48, 3, p. 309-334.
- DIMITROV R.S., 2010, « Inside Copenhagen: The State of Climate Governance », *Global Environmental Politics*, 10, 2, p. 18-24.
- DITTRICH K., 1987, « The Netherdalds, 1946-1981 », dans BUDGE I., ROBERTSON D., HEARL D.J. (dirs.), *Ideology, Strategy And Party Change: Spatial Analyses Of Post-War Election Programmes In 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 205-229.
- DOBSON A., 1997, *Green Political Thought*, London, Routledge.

- DOHERTY B., 2002, *Ideas And Actions In The Green Movement*, London, Routledge.
- DOLEZAL M., 2008, « Germany: the Dog that Didn't Bark », dans KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T. (dirs.), *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 208-233.
- DOLEZAL M., 2010, « Exploring the Stabilization of a Political Force: The Social and Attitudinal Basis of Green Parties in the Age of Globalization », *West European Politics*, 33, 3, p. 534-552.
- DOLEZAL M., HUTTER S., WÜEST B., 2012, « Exploring the New Cleavage across Arenas and Public Debates: Design and Methods », dans KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., HELBLING M., HÖGLINGER D., HUTTER S., WÜEST B. (dirs.), *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 36-66.
- DOLEZ B., LAURENT A., 2010, « La magnitude, facteur décisif ? Les élections européennes de 2004 en France et les effets du changement de mode de scrutin », *Revue internationale de politique comparée*, 17, 3, p. 175-193.
- DORST J., 1969, *Avant que nature meure*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- DOWNS A., 1957, *An Economic Theory of Democracy*, New-York, Harper.
- DOWNS A., 1972, « Up and Down with Ecology: The Issue Attention Cycle », *Public Interest*, 28, 1, p. 38-50.
- DOYLE T., MCEACHERN D., 2001, *Environment and Politics*, New York, Routledge.
- DRUCKMAN J.N., PETERSON E., SLOTHUUS R., 2013, « How Elite Partisan Polarization Affects Public Opinion Formation », *American Political Science Review*, 107, 1, p. 57-79.
- DRYZEK, J.S., HERNES, H.-K. (dirs.), 2003, *Green States and Social Movements : Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany, and Norway: Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany, and Norway*, Oxford, Oxford University Press.
- DUBUISSON-QUELLIER S., 2009, *La consommation engagée*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- DUCH R.M., STEVENSON R.T., 2008, *The Economic Vote: How Political and Economic Institutions Condition Election Results*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DUFLOT C., 2014, *De l'intérieur. Voyage au pays de la désillusion*, Paris, Fayard.
- DUNLAP R.E., 1991, « Trends in Public Opinion toward Environmental Issues: 1965–1990 », *Society & Natural Resources*, 4, 3, p. 285-312.
- DUNLAP R.E., JONES R., 2002, « Environmental Concern: Conceptual and Measurement Issues », dans DUNLAP R. E., MICHELSON D. (dirs.), *Handbook of Environmental Sociology*, London, Greenwood Press, p. 482-542.
- DUNLAP R.E., MCCRIGHT A. M., 2008, « A Widening Gap: Republican and Democratic Views on Climate Change », *Environment*, 56.
- DUNLEAVY P., 2005, « Facing Up to Multi-Party Politics: How Partisan Dealignment and PR Voting Have Fundamentally Changed Britain's Party Systems », *Parliamentary Affairs*, 58, 3, p. 503-532.
- DURKHEIM É., 1894, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DUVERGER M., 1951, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.

- DUVERGER M., 1996, *Le système politique français*, 21^e édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- DUVERGER T., 2011, *Le Parti socialiste et l'écologie: 1968-2011*, Paris, Fondation Jean Jaurès.
- EASTERLIN R.A., 2000, « The Worldwide Standard of Living Since 1800 », *Journal of Economic Perspectives*, 14, 1, p. 7-26.
- ECKERSLEY R., 1992, *Environmentalism and Political Theory: Toward an Ecocentric Approach*, New York, University of New York Press.
- ECKERSLEY R., 2006, « Free Market Environmentalism: Friend or Foe? », dans STEPHENS P.H.G., BARRY J., DOBSON A. (dirs.), *Contemporary Environmental Politics: From Margins to Mainstream*, Oxon, Routledge, p. 145-164.
- ELLUL J., 1977, *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy.
- ENTMAN R.M., 1993, « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, 43, 4, p. 51-58.
- ESCALONA F., WAELE J.-M. DE, VIEIRA M., 2013, « The Unfinished History of the Social Democratic Family », dans WAELE J.-M. DE, ESCALONA F., VIEIRA M. (dirs.), *The Palgrave Handbook of Social Democracy in the European Union*, New York, Palgrave Macmillan, p. 3-29.
- ESCOFIER B., PAGES J., 2008, *Analyses factorielles simples et multiples: objectifs, méthodes et interprétation*, Paris, France, Dunod, impr. 2008, cop. 208.
- EVANS G., 1998, « Euroscepticism and Conservative Electoral Support: How an Asset Became a Liability », *British Journal of Political Science*, 28, 4, p. 573-590.
- EVANS G., 1999, *The End of Class Politics?: Class Voting in Comparative Context*, Oxford, Oxford University Press.
- EVERA S. VAN, 1997, *Guide to Methods for Students of Political Science*, New York, Cornell University Press.
- EVRARD A., 2013, *Contre vents et marées : politiques des énergies renouvelables en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FABIUS L., 1990, *C'est en allant vers la mer*, Paris, Éditions du Seuil.
- FAUCHER F., 1999, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FAUCHER-KING F., 1999, « L'impossible développement des verts britanniques », dans DELWIT P., WAELE J.-M. DE (dirs.), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Éditions Complexe, p. 197-219.
- FAUCHER-KING F., 2007, « Les Verts et la démocratie interne », dans HAEGEL F. (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 103-142.
- FAUCHER-KING F., 2005, *Changing Parties: an Anthropology of British Political Party Conferences*, New York, Palgrave Macmillan.
- FAUCHER-KING F., 2008, « La "modernisation" du parti travailliste, 1994-2007 », *Politix*, n° 81, 1, p. 125-149.
- FAUCHER-KING F., GALES P. LE, 2007, *Tony Blair 1997-2007. Le bilan des réformes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FAUCHER-KING F., GALES P. LE, 2010, *Les gouvernements New Labour : le bilan de Tony Blair et de Gordon Brown*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

- FERREE M.M., GAMSON W.A., GERHARDS J., 2002, *Shaping Abortion Discourse: Democracy and the Public Sphere in Germany and the United States*, Cambridge, Royaume-Uni.
- FERRY L., 1993, *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset.
- FLANAGAN S.C., DALTON R.J., 1984, « Parties Under Stress: Realignment and Dealignment in Advanced Industrial Societies », *West European politics*, 7, 1, p. 7-23.
- FLANAGAN S.C., LEE A.-R., 2003, « The New Politics, Culture Wars, and the Authoritarian Libertarian Value Change in Advanced Industrial Democracies », *Comparative Political Studies*, 36, 3, p. 235-270.
- FLYNN A., LOWE P., 1992, « The Greening of the Tories: The Conservative Party and the Environment », dans RÜDIG W. (dir.), *Green politics Two*, Edinburgh, Edinburgh University Press, p. 9-36.
- FOURASTIE J., 1979, *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard.
- FRANÇOIS S., 2009, « L'écologie politique : entre conservatisme et modernisme », *Le Banquet*, 26.
- FRANKLIN M., 1992, « The Decline of Cleavage Politics », dans FRANKLIN M.N., MACKIE T.T., VALEN H. (dirs.), *Electoral Change: Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 381-402.
- FRANZMANN S., KAISER A., 2006, « Locating Political Parties in Policy Space A Reanalysis of Party Manifesto Data », *Party Politics*, 12, 2, p. 163-188.
- FREMION Y., 2007, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke.
- FRIoux S., LEMIRE V., 2012, « Pour une histoire politique de l'environnement au 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 113, 1, p. 3.
- FROGNIER A.-P., 2007, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 14, 2, p. 281.
- FROIO C., CASTELLI GATTINARA P., 2012, « Towards a Frame-Based Account of Party Competition? Niche and Mainstream Parties and the Politicization of Immigration in Italy and France », Présenté à : Comparative Agendas Project Conference.
- GADREY J., 2009, « La baisse tendancielle du taux de croissance », *Alternatives économiques*, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2009/10/26/la-baisse-tendancielle-du-taux-de-croissance-14-les-constats/>
- GAMBLE A., 2010, « New Labour and Political Change », *Parliamentary Affairs*, 63, 4, p. 639-652.
- GAMSON W.A., MODIGLIANI A., 1989, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, 95, 1, p. 1-37.
- GARNER R., 1993, « Political Animals: A Survey of the Animal Protection Movement in Britain », *Parliamentary Affairs*, 46, 3, p. 333-352.
- GARNER R., 2000, *Environmental Politics: Britain, Europe and the Global Environment*, London, Palgrave Macmillan.
- GARRAUD P., 1979, « Politique électro-nucléaire et mobilisation : la tentative de constitution d'un enjeu », *Revue française de science politique*, 29, 3, p. 448-474.
- GAUTIER Y., 2012, « Catastrophes », *Encyclopaedia Universalis*.

- GAXIE D., 1993, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien.
- GELISSEN J., 2007, « Explaining Popular Support for Environmental Protection A Multilevel Analysis of 50 Nations », *Environment and Behavior*, 39, 3, p. 392-415.
- GEMENIS K., 2010, *The Impact of the European Union on Political Parties' Environmental Policy Positions*, Ph.D. Dissertation, Keele University.
- GEMENIS K., 2012, « Estimating Parties' Policy Positions Through Voting Advice Applications: Some Methodological Considerations », *Acta Politica*.
- GEMENIS K., 2013, « What to Do (and Not to Do) with the Comparative Manifestos Project Data », *Political Studies*, 61, 1, p. 23-43.
- GEMENIS K., KATSANIDOU A., VASILOPOULOU S., 2012, « The Politics of Anti-Environmentalism: Positional Issue Framing by the European Radical Right », Présenté à : PSA Annual Conference.
- GEORGESCU-ROEGEN N., 1971, *The Entropy Law and the Economic Process*, Cambridge, Harvard University Press.
- GERSTLE J. (dir.), 2001, *Les effets d'information en politique*, Paris.
- GERSTLE J., 2003a, « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, 53, 6, p. 859-885.
- GERSTLE J., 2003b, « Introduction : démocratie représentative, réactivité politique et imputabilité », *Revue française de science politique*, 53, 6, p. 851-858.
- GERSTLE J., 2003c, « Une fenêtre d'opportunité électorale », dans PERRINEAU P., YSMAL C. (dirs.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 27-52.
- GERSTLE J., 2008, *La communication politique*, 2ème édition, Paris, Armand Colin.
- GERSTLE J., 2010, « Effets d'information », dans BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dirs.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 218-225.
- GIDDENS A., 1991, *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press.
- GIDDENS A., 2009, *The Politics of Climate Change*, Cambridge, Polity.
- GIEC, 2007, « Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat », Genève.
- GIUGNI M., 2007, « Useless Protest? A Time-Series Analysis of the Policy Outcomes of Ecology, Antinuclear, and Peace Movements in the United States, 1977-1995 », *Mobilization: An International Quarterly*, 12, 1, p. 53-77.
- GIUGNI, M., MCADAM, D., TILLY, C. (dirs.), 1999, *How Social Movements Matter*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- GIVENS T., LUEDTKE A., 2005, « European Immigration Policies in Comparative Perspective: Issue Salience, Partisanship and Immigrant Rights », *Comparative European Politics*, 3, 1, p. 1-22.
- GLOBAL FOOTPRINT NETWORK, 2012, *Dataset of National Footprint Account Results*, Oakland California.

- GODFREY R., 2012, « The political Aspects of Environmentalism in the UK », *IES Analysis*, London, Institution of Environmental Sciences.
- GOFFMAN E., 1974, *Frame Analysis: an Essay on the Organization of Experience*, Cambridge, Harvard University Press.
- GOLDSMITH E., ALLEN R., ALLABY M., 1972, *A Blueprint for Survival*, London, Tom Stacey Ltd.
- GOODMAN P., 1960, *Growing Up Absurd*, New York, Random House.
- GORDON R.J., 2012, « Is U.S. Growth Over? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds », Working Paper 18315, Cambridge, National Bureau of Economic Research.
- GORZ A., 1978, *Écologie et politique*, Paris, Éditions du Seuil.
- GOUGOU F., 2012, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers. Vote de classe, transformation des clivages et changement électoral en France et en Allemagne depuis 1945*, Thèse de Doctorat, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris.
- GOUGOU F., LABOURET S., 2013, « La fin de la tripartition ? », *Revue française de science politique*, 63, 2, p. 279-302.
- GOUGOU F., TIBERJ V., 2013, « Dynamob : un panel politique de long terme en France », Présenté à : Congrès de l'AFSP.
- GRANDE E., KRIESI H., 2012, « The Transformative Power of Globalization and the Structure of Political Conflict in Western Europe », dans KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., HELBLING M., HÖGLINGER D., HUTTER S., WÜEST B. (dirs.), *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-35.
- GREEN J., 2005, « Conservative Party Rationality: Learning the Lessons From the Last Election for the Next », *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*, 15, 1, p. 111-127.
- GREEN J., 2010, « Strategic Recovery? The Conservatives Under David Cameron », *Parliamentary Affairs*, 63, 4, p. 667-688.
- GREEN J., HOBOLT S.B., 2008, « Owning the Issue Agenda: Party Strategies and Vote Choices in British Elections », *Electoral Studies*, 27, 3, p. 460-476.
- GREEN-PEDERSEN C., 2007, « The Growing Importance of Issue Competition: The Changing Nature of Party Competition in Western Europe », *Political Studies*, 55, 3, p. 607-628.
- GREEN-PEDERSEN C., 2010, « New Issues, New Cleavages, and New Parties. How to Understand Change in West European Party Competition », 2010, Comparative Agendas Project Annual Conference.
- GREEN-PEDERSEN C., 2012, « A Giant Fast Asleep? Party Incentives and the Politicisation of European Integration », *Political Studies*, 60, 1, p. 115-130.
- GREEN-PEDERSEN C., BLOMQUIST P., 2004, « Defeat at Home? Issue-Ownership and Social Democratic Support in Scandinavia », *Government and Opposition*, 39, 4, p. 587-613.
- GREEN-PEDERSEN C., KROGSTRUP J., 2008, « Immigration as a Political Issue in Denmark and Sweden », *European Journal of Political Research*, 47, 5, p. 610-634.

- GREEN-PEDERSEN C., MORTENSEN P., 2010, « Who Sets the Agenda and Who Responds to It in the Danish Parliament? A New Model of Issue Competition and Agenda-Setting », *European Journal of Political Research*, 49, 2, p. 257-281.
- GREEN-PEDERSEN C., MORTENSEN P., 2011, « The dynamics of Issue Competition: Avoidance and Engagement », Présenté à : Annual Conference of the Comparative Policy Agendas Project.
- GREEN-PEDERSEN C., STUBAGER R., 2010, « The Political Conditionality of Mass Media Influence: When Do Parties Follow Mass Media Attention? », *British Journal of Political Science*, 40, 3, p. 663-677.
- GREENE W.H., 2012, *Econometric Analysis*, 7^{ème} édition, Boston, Prentice Hall.
- GRIGGS S., HOWARTH D., 2008, « Populism, Localism and Environmental Politics: the Logic and Rhetoric of the Stop Stansted Expansion campaign », *Planning Theory*, 7, 2, p. 123-144.
- GRUBER O., 2014, *Campaigning in Radical Right Heartland: The Politicization of Immigration and Ethnic Relations in Austrian General Elections, 1971-2013*, Zürich, Lit Verlag.
- GRUBER O., BALE T., 2014, « And it's good night Vienna. How (not) to Deal with the Populist Radical Right: The Conservatives, UKIP and Some Lessons from the Heartland », *British Politics*; 9, 237-254.
- GRUNBERG G., HAEGEL F., 2007, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GRUNBERG G., SCHWEISGUTH E., 1990, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », dans BOY D., MAYER N. (dirs.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP, p. 45-69.
- GRUNBERG G., SCHWEISGUTH E., 1997, « Vers une tripartition de l'espace politique », dans BOY D., MAYER N. (dirs.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 179-218.
- GRUNBERG G., SCHWEISGUTH E., 2003, « La tripartition de l'espace politique », dans PERRINEAU P., YSMAL C. (dirs.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 339-362.
- GUÉRIN E., WEMAERE M., 2009, « The Copenhagen Accord: What Happened? Is it a Good Deal? Who Wins and Who Loses? What is Next? », Working paper, 8/9, Paris, IDDRI Sciences Po.
- GUINAUDEAU I., 2011, *L'eupéanisation de la compétition électorale en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (1986-2009)*, Thèse de Doctorat, Université Montesquieu-Bordeaux IV, IEP de Bordeaux.
- GUINAUDEAU I., PERSICO S., 2011, « L'Union européenne, un enjeu consensuel, propriétaire ou positionnel? Les enjeux européens dans la compétition électorale en Allemagne, en France et au Royaume-Uni (1986-2009) », dans PETITHOMME M. (dir.), *L'eupéanisation de la compétition politique nationale. Adaptations et résistances en perspective comparée*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, p. 73-96.
- GUINAUDEAU I., PERSICO S., 2013, « EU Politicization Through the Lens of Salience. How the EU Enters the French, British and German Electoral Agenda (1986-2009) », *French Politics*, 11, 2, p. 143-168.

- GUINAUDEAU I., PERSICO S., 2014, « What Is Issue Competition? Conflict, Consensus and Issue Ownership in Party Competition », *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*, 24, 3, 312-333.
- GUINAUDEAU I., ZICHA B., 2009, « Introducing the Comparative Agendas Project Manifesto Coding Method », Présenté à : PolEtmaal Conference.
- HAEGEL F., 2002, « Faire l'union : la refondation des partis de droite après les élections de 2002 », *Revue Française de Science Politique*, 52, 5-6, p. 561-576.
- HAEGEL F., 2005, « Pertinence, déplacement et renouvellement des analyses en termes de clivage en France », *Revue internationale de politique comparée*, 12, 1, p. 35.
- HAEGEL F., 2007, « Le pluralisme à l'UMP. Structuration idéologique et compétition interne », dans HAEGEL F. (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 219-254.
- HAEGEL F., 2012, *Les droites en fusion: transformations de l'UMP*, Paris, France, SciencesPo., Les Presses, DL 2012.
- HAEGEL F., LAZAR M., 2007, « France: Anti-System Parties vs. Government Parties », dans LAWSON K., MERKL, P.H. (dir.), *When Parties Prosper: The Uses of Electoral success*, Boulder, Lynne Rienner, p. 295-311.
- HAIG E., 2002, « The Development of Environmental Discourse in British Political manifestos since 1945 », Working Paper, University of Nagoya.
- HALPERN C., 2007, « Le transport aérien à l'épreuve de ses conflits : les effets de la transformation du rapport public-privé sur les formes d'élaboration et de légitimation des choix aéroportuaires nationaux en France et en Allemagne », *Politiques et management public*, 25, 3, p. 169-184.
- HALPERN C., 2012, « L'écologie est-elle une variable d'ajustement ? », dans MAILLARD J. DE, SUREL Y. (dirs.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 383-404.
- HAMILTON C., 2003, « Downshifting in Britain. A Sea-Change in the Pursuit of Happiness », Discussion Paper Number 58, Australia Institute.
- HANGGLI R., KRIESI H., 2010, « Political Framing Strategies and Their Impact on Media Framing in a Swiss Direct-Democratic Campaign », *Political Communication*, 27, 2, p. 141-157.
- HÄNGGLI R., KRIESI H., 2012, « Frame Construction and Frame Promotion (Strategic Framing Choices) », *American Behavioral Scientist*, 56, 3, p. 260-278.
- HANSEN, A. (dir.), 1993, *The Mass Media and Environmental Issues*, Leicester, Royaume-Uni.
- HARDIN G., 1968, « The Tragedy of the Commons », *Science*, 162, 3859, p. 1243-1248.
- HARMEL R., ROBERTSON J.D., 1985, « Formation and Success of New Parties: A Cross-National Analysis », *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, 6, 4, p. 501-523.
- HARMEL R., SVÅSAND L., 1997, « The Influence of New Parties on Old Parties' Platforms », *Party Politics*, 3, 3, p. 315-340.
- HARRISON K., 1996, *Passing the Buck: Federalism and Canadian Environmental Policy*, Vancouver, University of British Columbia Press.

- HARRISON K., SUNDSTROM L.M., 2007, « The Comparative Politics of Climate Change », *Global Environmental Politics*, 7, 4, p. 1-18.
- HASAN M., MACINTYRE J., 2012, *Ed: The Milibands and the making of a Labour leader*, London, Biteback Publishing.
- HASSENTEUFEL P., SMITH A., 2002, « Essoufflement ou second souffle? L'analyse des politiques publiques « à la française » », *Revue française de science politique*, 52, 1, p. 53-73.
- HASTINGS M., 2000, « Partis politiques et transgressions écologistes », dans BOZONNET J.-P., JAKUBEC J. (dirs.), *L'écologisme à l'aube du XXI^e siècle: de la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg, p. 93-112.
- HAUPT A.B., 2010, « Parties' Responses to Economic Globalization. What is Left for the Left and Right for the Right? », *Party Politics*, 16, 1, p. 5-27.
- HECHT G., 2009, *The Radiance of France: Nuclear Power and National Identity after World War II*, Cambridge, MIT Press.
- HEINBERG R., 2012, *La fin de la croissance: s'adapter à notre nouvelle réalité économique*, Plogastel-Saint-Germain, Demi-Lune.
- HELBLING M., 2013, « Framing Immigration in Western Europe », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40, 1, p. 21-41.
- HELBLING M., HOEGLINGER D., WÜEST B., 2010, « How Political Parties Frame European Integration », *European Journal of Political Research*, 49, 4, p. 495-521.
- HELBLING M., TRESCH A., 2011, « Measuring Party Positions and Issue Salience from Media Coverage: Discussing and Cross-Validating New Indicators », *Electoral Studies*, 30, 1, p. 174-183.
- HINDMOOR A., 2004, *New Labour at the Centre: Constructing Political Space*, Oxford, Oxford University Press.
- HIX S., NOURY A., ROLAND G., 2006, « Dimensions of Politics in the European Parliament », *American Journal of Political Science*, 50, 2, p. 494-511.
- HOBOLT S.B., KLEMMEMSEN R., 2005, « Responsive Government? Public Opinion and Government Policy Preferences in Britain and Denmark », *Political Studies*, 53, 2, p. 379-402.
- HOBOLT S.B., KLEMMENSEN R., 2008, « Government Responsiveness and Political Competition in Comparative Perspective », *Comparative Political Studies*, 41, 3, p. 309-337.
- HÖGLINGER D., 2012, *Struggling with the Intricate Giant. The Politicization of European Integration in Western Europe*, Ph.D. Dissertation, Zurich, Faculty of Arts of the University of Zurich.
- HOFFERBERT R.I., BUDGE I., 1992, « The Party Mandate and The Westminster Model: Election Programmes and Government Spending in Britain, 1948-85 », *British Journal of Political Science*, 22, 2, p. 151-182.
- HÖGLINGER D., WÜEST B., HELBLING M., 2012, « Culture Versus Economy: the Framing of Public Debates over Issues Related to Globalization », dans KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., HELBLING M., HÖGLINGER D., HUTTER S., WÜEST B. (dirs.), *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 229-253.
- HOLIAN D.B., 2004, « He's Stealing My Issues! Clinton's Crime Rhetoric and the Dynamics of Issue Ownership », *Political Behavior*, 26, 2, p. 95-124.

- HOOGHE L., BAKKER R., BRIGEVICH A., VRIES C. DE, EDWARDS E., MARKS G., ROVNY J., STEENBERGEN M., VACHUDOVA M., 2010, « Reliability and Validity of the 2002 and 2006 Chapel Hill Expert Surveys on Party Positioning », *European Journal of Political Research*, 49, 5, p. 687-703.
- HOOGHE L., MARKS G., WILSON C.J., 2002, « Does Left/Right Structure Party Positions on European Integration? », *Comparative Political Studies*, 35, 8, p. 965-989.
- HOTELLING H., 1929, « Stability in Competition », *The Economic Journal*, 39, 153, p. 41-57.
- HOTTINGER J.T., 1998, « La “Carte conceptuelle” de Stein Rokkan et le problème de la classification des partis », dans *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, p. 11-22.
- HOUTMAN D., ACHTERBERG P., 2010, « Two Lefts and Two Rights. Class Voting and Cultural Voting in the Netherlands, 2002 », *Sociologie*, 1, 1, p. 61-76.
- HOWELL C., 2001, « The End of the Relationship Between Social Democratic Parties and Trade Unions? », *Studies in Political Economy*, 65, 0.
- HUBER J.D., INGLEHART R., 1995, « Expert Interpretation of Party Space and Party Locations in 42 societies », *Party Politics*, 1, 1, p. 73-111.
- HUTTER S., 2012, « Congruence, Counterweight or Different Logics? The Relationship Between Electoral and Protest Politics », dans KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., HELBLING M., HÖGLINGER D., HUTTER S., WÜEST B. (dirs.), *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 182-202.
- HUTTER S., GRANDE E., 2014, « Politicizing Europe in the National Electoral Arena: A Comparative Analysis of Five West European Countries, 1970–2010 », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 52, 5, p. 1002-1018.
- IFOP, 2006, « Les Français et la candidature de Nicolas Hulot », IFOP pour le Journal du Dimanche.
- IGNAZI P., 1992, « The Silent Counter-Revolution: Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, 22, 1, p. 3-34.
- IGNAZI P., 2006, *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- ILLICH I., 1973, *La convivialité*, Paris, Éditions du Seuil.
- INDRIDASON I.H., 2013, « Expressive Motives and Third-Party Candidates », *Journal of Theoretical Politics*, 25, 2, p. 182-213.
- INGLEHART R., 1977, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press.
- INGLEHART R., 1984, « The Changing Structure of Political Cleavages in Western Society », dans BECK P.A., FLANAGAN S.C., DALTON R.J. (dirs.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press, p. 25-69.
- INGLEHART R., 1990, *Culture Shift*, Princeton, Princeton University Press.
- INGLEHART R., 1995, « Public Support for Environmental Protection: Objective Problems and Subjective Values in 43 Societies », *PS: Political Science and Politics*, 28, 1, p. 57-72.
- INGLEHART R., 1997, *Modernization and Post-modernization: Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press.

- INGLEHART R., FLANAGAN S.C., 1987, « Value Change in Industrial Societies », *The American Political Science Review*, 81, 4, p. 1289-1319.
- INGLEHART R., WELZEL C., 2005, *Modernization, Cultural Change, and Democracy: the Human Development Sequence*, Cambridge, Cambridge University Press.
- INGLE S., 2008, *The British Party System*, London, Routledge.
- IYENGAR S., 1991, *Is Anyone Responsible?: How Television Frames Political Issues*, Chicago.
- IYENGAR S., 2005, « Speaking of Values: The Framing of American Politics », *The Forum*, 3, 3.
- IYENGAR S., KINDER D.R., 2010, *News that Matters: Television and American Opinion*, Chicago, University of Chicago Press.
- IYENGAR S., MCGRADY J., 2007, *Media Politics: a Citizen's Guide*, New York, W.W. Norton.
- JABLON C., 2012, « La fin du pétrole : mythes et réalités », *Encyclopaedia Universalis*.
- JACKMAN R.W., VOLPERT K., 1996, « Conditions Favouring Parties of the Extreme Right in Western Europe », *British Journal of Political Science*, 26, 04, p. 501-521.
- JACOB J., 1999, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel.
- JAPPE A., 2003, *Les aventures de la marchandise: pour une nouvelle critique de la valeur*, Paris, Denoël.
- JEGEN M., FOUCAULT M., MONTPETIT É., 2010, « Issue Attention Cycles in Canadian Environmental Policy », Présenté à : Conference of the Comparative Agendas Project.
- JENNINGS W., WLEZIEN C., 2011, « Distinguishing Between Most Important Problems and Issues? », *Public Opinion Quarterly*, 75, 3, p. 545-555.
- JONAS H., 1998, *Le principe responsabilité: une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Flammarion.
- JOUVENEL B. DE, BOURG D., 2002, *Arcadie: essais sur le mieux-vivre*, Paris, Gallimard.
- KATSANIDOU A., GEMENIS K., 2010, « Why the Environment Might Not Be a Textbook Example of a Valence Issue? », Présenté à : EPOP Conference.
- KATZ R.S., MAIR P., 1995, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party politics*, 1, 1, p. 5-28.
- KATZ R.S., MAIR P., 2002, « The Ascendancy of the Party in Public Office: Party Organizational Change in Twentieth- Century Democracies », dans GUNTHER R., MONTERO J.R., LINZ J. (dirs.), *Political Parties: Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, p. 113-135.
- KAUFMANN K.M., 2004, « Disaggregating and Reexamining Issue Ownership and Voter Choice », *Polity*, 36, 2, p. 283-299.
- KAVANAGH D., 1981, « The Politics of Manifestos », *Parliamentary Affairs*, XXXIV, 1, p. 7-27.
- KEAN H., 1998, *Animal Rights: Political and Social Change in Britain since 1800*, London, Reaktion books.
- KEMPF H., 2014, *Notre-Dame-des-Landes*, Paris, Editions du Seuil.
- KIDD Q., LEE A.-R., 1997, « Postmaterialist Values and the Environment: A Critique and Reappraisal », *Social Science Quarterly*, 78, 1, p. 1-43.
- KINGDON J.W., 1984, *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, New York, Longman.

- KING G., KEOHANE R.O., VERBA S., 1994, *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton, Princeton University Press.
- KIRCHHEIMER O., 1966, « The Transformation of the Western European Party Systems », dans *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, p. 177-200.
- KITSCHOLT H., 1986, « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, 1, p. 57-85.
- KITSCHOLT H., 1988, « Left-Libertarian Parties: Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, 40, 02, p. 194-234.
- KITSCHOLT H., 1989, *The Logics of Party Formation: Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca, Cornell University Press.
- KITSCHOLT H., 1994, *The Transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KITSCHOLT H., 2004, *Diversification and Reconfiguration of Party Systems in Postindustrial Democracies*, Berlin, Friedrich Ehrbert Stiftung.
- KITSCHOLT H., HELLEMANS S., 1990, « The Left-Right Semantics and the New Politics Cleavage », *Comparative Political Studies*, 23, 2, p. 210-238.
- KITSCHOLT H., MCGANN A.J., 1997, *The Radical Right in Western Europe: A Comparative Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- KITSCHOLT H., REHM P., 2004, « Socio-Economic Group Preferences and Partisan Alignments », Présenté à : International Conference of Europeanists organized by the Council for European Studies.
- KLEINNIJENHUIS J., RIETBERG E.M., 1995, « Parties, Media, the Public and the Economy: Patterns of Societal Agenda-Setting », *European Journal of Political Research*, 28, 1, p. 95-118.
- KLETZ T.A., 2001, *Learning from Accidents*, Oxford, Gulf Professional.
- KLINGEMANN H.-D., VOLKENS A., BARA J., 2006, *Mapping Policy Preferences II: Estimates for Parties, Electors, and Governments in Eastern Europe, European Union, and OECD 1990-2003*, Oxford, Oxford University Press.
- KNUTSEN O., 2004, *Social Structure and Party Choice in Western Europe: a Comparative Longitudinal Study*, Basingstoke, Palgrave MacMillan.
- KOOPMANS R., 1996, « Explaining the Rise of Racist and Extreme Right Violence in Western Europe: Grievances or Opportunities? », *European Journal of Political Research*, 30, 2, p. 185-216.
- KOOPMANS R., 2007, « Who Inhabits the European Public Sphere? Winners and Losers, Supporters and Opponents in Europeanised Political Debates », *European Journal of Political Research*, 46, 2, p. 183-210.
- KRAFT M.E., VIG N.J., 2012, « Environmental Policy over Four Decades Achievements and New Directions », dans VIG N.J., KRAFT M.E. (dirs.), *Environmental Policy: New Directions for the Twenty-First Century 8th Edition*, Washington, CQ Press.
- KRIEG-PLANQUE A., 2010, « La formule “développement durable” : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et société*, 134, 4, p. 5-29.
- KRIESI H., 1995, *New Social Movements in Western Europe: A Comparative Analysis*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

- KRIESI H., 1998, « The Transformation of Cleavage Politics: the 1997 Stein Rokkan Lecture », *European Journal of Political Research*, 33, 2, p. 165-185.
- KRIESI H., 2007, « The Role of European Integration in National Election Campaigns », *European Union Politics*, 8, 1, p. 83-108.
- KRIESI H., 2008, « Contexts of Party Mobilization », dans KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T. (dirs.), *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 23-53.
- KRIESI H., 2010, « Restructuration of Partisan Politics and the Emergence of a New Cleavage Based on Values », *West European Politics*, 33, 3, p. 673-685.
- KRIESI H., 2012, « Restructuring the National Political Space: the Supply Side of National Electoral Politics », dans KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., HELBLING M., HÖGLINGER D., HUTTER S., WÜEST B. (dirs.), *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 97-125.
- KRIESI H., FREY T., 2008, « United Kingdom: Moving Parties in a Stable Configuration », dans KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T. (dirs.), *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 183-207.
- KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., 2012, *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, pays multiples.
- KRIESI H., GRANDE E., DOLEZAL M., HELBLING M., HÖGLINGER D., HUTTER S., WÜEST B., 2012, *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T., 2006, « Globalization and the Transformation of the National Political Space: Six European Countries Compared », *European Journal of Political Research*, 45, 6, p. 921-956.
- KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T., 2008, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KRIPPENDORFF K., 2004, *Content Analysis: an Introduction to its Methodology*, Thousand Oaks, Sage.
- LACHAT R., 2008, « Switzerland: Another Case of Transformation Driven by an Established Party », dans KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T. (dirs.), *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 130-153.
- LACHAT R., 2009, « Issue Ownership, Issue Salience, and Spatial Models of Voting Choice », Présenté à : Annual Meeting of the International Society of Political Psychology.
- LACROIX V., ZACCAÏ E., 2010, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante », *Revue française d'administration publique*, 134, 2, p. 205.
- LADRECH R., 2002, « Europeanization and Political Parties: Towards a Framework for Analysis », *Party Politics*, 8, 4, p. 389-403.
- LADRECH R., 2010, *Europeanization and National Politics*, Basingstoke, Palgrave MacMillan.
- LADRECH R., 2011, « Social Democratic Parties and the Challenge of Climate Change Policy », Présenté à : 12th Biennial Conference of the European Union Studies Association.
- LADRECH R., 2012, « Party Change and Europeanisation: Elements of an Integrated Approach », *West European Politics*, 35, 3, p. 574-588.

- LAKOFF G., 2004, *Don't Think of an Elephant!: Know your Values and Frame the Debate*, White River Junction, Chelsea Green Pub. Co.
- LAKSO M., TAAGEPERA R., 1979, « Effective Number of Parties: a Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12, 1, p. 3-27.
- LASCOUMES P., 1994, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte.
- LASCOUMES P., 2008, « Les politiques environnementales », dans BORRAZ O., GUIRAUDON V. (dirs.), *Les politiques publiques. 1. La France dans la Gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 29-67.
- LASCOUMES P., 2012, *Action publique et environnement*, Paris, France, Presses universitaires de France.
- LASCOUMES P., GALES P. LE, 2004, « L'action publique saisie par les instruments », dans GALES P. LE, LASCOUMES P. (dirs.), *Gouverner par les Instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 11-44.
- LATOUR B., 1999, *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie ?*, Paris, La Découverte.
- LAVIER M., 2001a, *Estimating the Policy Positions of Political Actors*, London, Routledge.
- LAVIER M., 2001b, « Position and Salience in the Policies of Political Actors », dans LAVIER M. (dir.), *Estimating the Policy Positions of Political Actors*, London, Routledge, p. 66-75.
- LAVIER M., BENOIT K., 2006, *Party Policy in Modern Democracies*, New York, Routledge.
- LAVIER M., HUNT B., 1992, *Policy and Party Competition*, New-York, Routledge.
- LAVILLE B., 2010, « Du ministère de l'impossible au ministère d'Etat », *Revue française d'administration publique*, 134, 2, p. 277.
- LECOEUR E., 2011, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères.
- LEFEBVRE, R., ROGER, A. (dirs.), 2009, *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LEFEBVRE R., SAWICKI F., 2005, « Le peuple vu par les socialistes », dans MATONTI F. (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, France, la Dispute, p. 69-96.
- LEFEBVRE R., SAWICKI F., 2006, *La société des socialistes: le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- LEPAGE C., 1998, *On ne peut rien faire Madame le Ministre*, Albin-Michel, Paris.
- LESTER J.P., LOFTSSON E., 1993, « The Ecological Movement and Green Parties in Scandinavia: Problems and Prospects », dans KAMIENIECKI S. (dir.), *Environmental Politics in the International Arena: Movements, Parties, Organizations, and Policy*, Albany, State University of New York Press.
- LIERE K.D.V., DUNLAP R.E., 1981, « Environmental Concern Does it Make a Difference How it's Measured? », *Environment and Behavior*, 13, 6, p. 651-676.
- LIJPHART A., 1971, « Comparative Politics and the Comparative Method », *The American Political Science Review*, 65, 3, p. 682-693.
- LIJPHART A., 1999, *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Haven, Yale University Press.

- LIPIETZ A., 1999, *Qu'est ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXIème siècle*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ A., 2012, *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte.
- LIPSET S.M., ROKKAN S., 1967, *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, Free Press.
- LIPSET S.M., ROKKAN S., 1990, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments », dans MAIR P. (dir.), *The West European Party System*, Oxford, Oxford University Press, p. 91-138.
- LIPSITZ K., 2013, « Issue Convergence Is Nothing More Than Issue Convergence », *Political Research Quarterly*, 66, 4, p. 843-855.
- LOCKWOOD M., 2014, « Environmental Politics in a Cold Climate », *Juncture*, 21, 1, p. 89-96.
- LOWE P., GOYDER, 1983, *Environmental Groups in Politics*, London, G.Allen & Unwin.
- LOWE W., BENOIT K., MIKHAYLOV S., LAVER M., 2011, « Scaling Policy Preferences from Coded Political Texts », *Legislative Studies Quarterly*, 36, 1, p. 123-155.
- LÖWY M., 2011, *Écosocialisme : l'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits.
- LYNCH P., 2007, « Party System Change in Britain: Multi-Party Politics in a Multi-Level Polity », *British Politics*, 2, 3, p. 323-346.
- MACDONALD S.E., RABINOWITZ G., 1998, « Solving the Paradox of Nonconvergence: Valence, Position, and Direction in Democratic Politics », *Electoral Studies*, 17, 3, p. 281-300.
- MAIR P., 1983, « Adaptation and Control: Towards an Understanding of Party and Party System Change », dans MAIR P. (dir.), *Western European Party Systems: Continuity and Change*, London, Sage, p. 405-429.
- MAIR P., 1991, « The Electoral Universe of Small Parties in Postwar Western Europe », dans MULLER-ROMMEL F., PRIDHAM G. (dirs.), *Small Parties in Western Europe: Comparative and National Perspectives*, London, Sage, p. 41-70.
- MAIR P., 1997, *Party System Change: Approaches and Interpretations*, Oxford, Clarendon Press.
- MAIR P., 1998, « L'hypothèse du gel des clivages politiques : une évaluation », *Revue internationale de politique comparée*, 5, 3, p. 669-693.
- MAIR P., 1999, « Évaluation des performances politiques des partis verts en Europe », dans DELWIT P., WAELE J.-M. DE (dirs.), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Éditions Complexe, p. 23-42.
- MAIR P., 2007, « Left-Right orientations », dans DALTON R.J., KLINGEMANN H.-D. (dirs.), *Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 206-222.
- MAIR P., 2008, « The Challenge to Party Government », *West European Politics*, 31, 1-2, p. 211-234.
- MAIR P., 2009, « The Party System », dans FLINDERS M., GAMBLE A., HAY C., KENNY M. (dirs.), *The Oxford Handbook of British Politics*, Oxford, Oxford University Press, p. 283-302.
- MAIR P., MUDDE C., 1998, « The Party Family and its Study », *Annual Review of Political Science*, 1, p. 211-229.

- MANCEBO F., 2007, « Le déploiement du développement durable entre sécurité, peurs et catastrophes. », *Revue des 2 Mondes*, 10-11, p. 128-139.
- MANNING W.G., 1998, « The Logged Dependent Variable, Heteroscedasticity, and the Retransformation Problem », *Journal of Health Economics*, 17, 3, p. 283-295.
- MANZA J., HOUT, MICHAEL, BROOKS, CLEM, 1995, « Class Voting in Capitalist Democracies Since World War II: Dealignment, Realignment, or Trendless Fluctuation », *Annual Review of Sociology*, 21, p. 137-162.
- MARCUSE H., 1964, *Unidimensional Man. Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society*, Boston, Beacon Press.
- MARKS G., HOOGHE L., NELSON M., EDWARDS E., 2006, « Party Competition and European Integration in the East and West », *Comparative Political Studies*, 39, 2, p. 155-175.
- MARKS G., STEENBERGEN M., 1999, *Expert Survey on National Parties and the European Union*, Chapel Hill, Center for European Studies, University of North Carolina.
- MARKS G., STEENBERGEN M., 2004, *European Integration and Political Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARKS G., WILSON C., 2000, « The Past in the Present: a Cleavage Theory of Party Response to European Integration », *British Journal of Political Science*, 30, 3, p. 433-459.
- MARTELL L., 1994, *Ecology and Society: an Introduction*, Boston, University of Massachusetts Press.
- MARTIN P., 2000, *Comprendre les évolutions électorales : la théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MARTIN P., 2002, « Les élections de 2002 constituent-elles un “moment de rupture” dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, 52, 5, p. 593-606.
- MARTIN P., 2006, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris, Montchrestien.
- MARTIN P., 2007, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, 14, 2, p. 263-280.
- MARTIN P., 2010, « L'immigration, un piège pour la droite ? », *Commentaire*, 132, p. 1027-1036.
- MARTIN P., 2013, « Le déclin des partis de gouvernement en Europe », *Commentaire*, 143, 3, p. 542-554.
- MARTIN P., LABOURET S., 2011, « La « révolution mondiale » est-elle liée au développement et à l'action d'une élite mondialisatrice ? », 22 avril 2011, Présenté à : 4e Congrès international des associations francophones de science politique.
- MASLOW A., 1970, *Motivation and Personality*, New York, Harper & Row.
- MASON M., MORTER N., 1998, « Trade Unions as Environmental Actors: The UK Transport and General Workers' Union », *Capitalism Nature Socialism*, 9, 2, p. 3-34.
- MASTROPAOLO A., SLATER M., 1987, « Italy 1946-1979: Ideological Distances and Party Movements », dans BUDGE I., ROBERTSON D., HEARL D.J. (dirs.), *Ideology, Strategy and Party Change: Spatial Analyses of Post-War Election Programmes in 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 345-368.
- MAY A.N., 2013, *The Fox-Hunting Controversy, 1781-2004: Class and Cruelty*, Farnham, Ashgate Publishing.

- MCALLISTER I., STUDLAR D.T., 1995, « New Politics and Partisan Alignment », *Party Politics*, 1, 2, p. 197-220.
- MCCOMBS M.E., SHAW D.L., 1972, « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public opinion quarterly*, 36, 2, p. 176-187.
- MCCOMBS M.E., SHAW D.L., 1993, « The Evolution of Agenda-Setting Research: Twenty-Five Years in the Marketplace of Ideas », *Journal of Communication*, 43, 2, p. 58-67.
- MCCORMICK J., 1989, *The Global Environmental Movement: Reclaiming Paradise*, London, Belhaven Press.
- MCCORMICK J., 1991, *British Politics and the Environment*, London, Earthscan Publications Ltd.
- MCCRIGHT A.M., DUNLAP R.E., 2011, « The Politicization of Climate Change and Polarization in the American Public's Views of Global Warming, 2001–2010 », *Sociological Quarterly*, 52, 2, p. 155-194.
- MCGANN A.J., 2002, « The Advantages of Ideological Cohesion », *Journal of Theoretical Politics*, 14, 1, p. 37-70.
- MEADOWS D.H., MEADOWS D.L., RANDERS J., BEHRENS W.W., 1972, *The Limits to Growth: a Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, New York, Universe Books.
- MEGUID B.M., 2005, « Competition Between Unequals: The Role of Mainstream Party Strategy in Niche Party Success », *American Political Science Review*, 99, 3, p. 347-359.
- MEGUID B.M., 2008, *Party Competition Between Unequals: Strategies and Electoral Fortunes in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MICHELS R., 1914, *Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion.
- MILL J.S., 1848, *Principles of Political Economy*, London, Prometheus Books.
- MILL J.S., 1970, « Two Methods of Comparison », dans ETZIONI A., BOW F. DU (dirs.), *Comparative Perspectives: Theories and Methods*, Boston, p. 205-210.
- MONJARDET D., 2002, « L'insécurité politique: police et sécurité dans l'arène électorale », *Sociologie du Travail*, 44, 4, p. 543-555.
- MOSCOVICI P., 1972, *La Société contre nature*, Paris, Seuil.
- MOSCOVICI P., 1974, *Hommes domestiques et hommes sauvages*, Paris, Union générale des éditions.
- MULLER P., 1984, *Le Technocrate et le Paysan*, Paris, Editions Ouvrières.
- MULLER P., 2004, « Secteur », dans BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dirs.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Science Po, p. 405-413.
- MÜLLER-ROMMEL F., 1985, « The Greens in Western Europe », *International Political Science Review*, 6, 4, p. 483-498.
- MÜLLER-ROMMEL F., 1989, *New Politics in Western Europe: the Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Boulder, Westview Press.
- MÜLLER-ROMMEL F., 1994, *Green Parties Under Comparative Perspective*, Barcelona, Institut de ciències polítiques i socials.
- MÜLLER-ROMMEL F., 1998, « The New Challengers: Greens and Right-Wing Populist Parties in Western Europe », *European Review*, 6, 2, p. 191-202.

- MÜLLER-ROMMEL F., 2002, « The Lifespan and the Political Performance of Green Parties in Western Europe », *Environmental Politics*, 11, 1, p. 1-16.
- MÜLLER-ROMMEL F., POGUNTKE T., 1995, *New Politics. Concepts, Methodology, Empirical Finding*, London, Dartmouth.
- MÜLLER-ROMMEL F., POGUNTKE T., 2002, *Green parties in National Governments*, London, F. Cass.
- MÜLLER-ROMMEL F., PRIDHAM G., 1991, *Small Parties in Western Europe: Comparative and National Perspectives*, London, Sage.
- MÜLLER W.C., STRØM K., 1999a, *Policy, Office, or Votes?: How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MÜLLER W.C., STRØM K., 1999b, « Political Parties and Hard Choices », dans MÜLLER W.C., STRØM K. (dirs.), *Policy, Office, or votes?*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-35.
- MUMFORD L., 1953, *Art and Technics*, New York, Columbia University Press.
- NADEAU R., LEWIS-BECK M.S., BÉLANGER É., 2013, « Economics and Elections Revisited », *Comparative Political Studies*, 46, 5, p. 551-573.
- NELKIN D., POLLAK M., 1981, *The Atom Besieged: Extraparliamentary Dissent in France and Germany*, Cambridge, MIT Press.
- NETJES C., BINNEMA H., 2007, « The Salience of the European Integration Issue: Three Data Sources Compared », *Electoral Studies*, 26, 1, p. 39-49.
- NEUMAYER E., 2004, « The Environment, Left-Wing Political Orientation and Ecological Economics », *Ecological Economics*, 51, 3-4, p. 167-175.
- NICOLINO F., 2012, *Qui a tué l'écologie ? : WWF, Greenpeace, Fondation Nicolas Hulot, France nature environnement en accusation*, Paris, Points.
- NORPOTH H., BUCHANAN B., 1992, « Wanted: The Education President Issue Trespassing by Political Candidates », *Public Opinion Quarterly*, 56, 1, p. 87-99.
- NORRIS P., 2002, *Democratic Phoenix: reinventing political activism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- NORRIS P., CURTICE J., SANDERS D., SCAMMELL M., SMETKO H.A., 1999, *On Message: Communicating the Campaign*, London, Sage.
- NORTON A., LEAMAN J., 2004, « The Day After Tomorrow: Public Opinion on Climate Change », MORI Social Research Institute.
- NORTON, P. (dir.), 1996, *The Conservative Party*, London, Prentice Hall.
- OESCH D., 2006, *Redrawing the Class Map: Stratification and Institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland*, New York, Palgrave Macmillan.
- OESCH D., 2008, « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe: Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », *International Political Science Review*, 29, 3, p. 349-373.
- OFFERLE M., 2010, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- OLLITRAULT S., 2001, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 105-130.

- O'NEILL K., 2009, *The Environment and International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- O'NEILL M., 1997, *Green Parties and Political Change in Contemporary Europe: New Politics, Old Predicaments*, London, Ashgate Publishing.
- ORESQUES N., 2004, « The Scientific Consensus on Climate Change », *Science*, 306, 5702, p. 1686-1686.
- ORESQUES N., CONWAY E.M., 2014, *L'effondrement de la civilisation occidentale: un texte venu du futur*, Paris, Les liens qui libèrent.
- ORNSTEIN N.J., MANN T.E., 2000, « Conclusion: The Permanent Campaign and the Future of American Democracy », dans ORNSTEIN N.J., MANN T.E. (dirs.), *The permanent campaign and its future*, Washington, D.C., American Enterprise Institute, p. 219-234.
- OTT H., 2000, « Écologisme et pacifisme », dans BOZONNET J.-P., JAKUBEC J. (dirs.), *L'écologisme à l'aube du XXI^e siècle : de la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg, p. 59-60.
- OWENS S., 1986, « Environmental Politics in Britain: New Paradigm or Placebo? », *Area*, 18, 3, p. 195-201.
- PADIOLEAU J.-G., 1982, *L'Etat au concret*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PANEBIANCO A., 1988, *Political Parties: Organization and Power*, Cambridge, MA, Cambridge University Press.
- PAPAUX A., 2010, « Écologie, 1980-2010: de l'exception française à la normalisation », *Débats*, 160, p. 94-114.
- PARDOS-PRADO S., 2012, « Valence beyond Consensus: Party Competence and Policy Dispersion from a Comparative Perspective », *Electoral Studies*, 31, 2, p. 342-352.
- PARODI J.-L., 1991, « Le nouvel espace politique français. Études réunies par Yves Mény pour Georges Lavau », dans MENY Y. (dir.), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 49-59.
- PEARSON C.P. ET B., 2012, « La politique environnementale de Vichy », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 1, 113, p. 41-50.
- PENNINGS P., 1998, « Party Responsiveness and Socio-Economic Problem-Solving in Western Democracies », *Party Politics*, 4, 3, p. 393-404.
- PENNINGS P., 2006, « An Empirical Analysis of the Europeanization of National Party Manifestos, 1960–2003 », *European Union Politics*, 7, 2, p. 257-270.
- PENNINGS P., LANE J.-E., 1998, *Comparing Party System Change*, London, Routledge.
- PERRET B., 2003, « Chirac l'écologiste ? », *Esprit*, p. 193-195.
- PERRET B., 2010, « L'abandon de la taxe carbone et le reflux de l'écologie de droite », *Esprit, Mai*, 5, p. 172-174.
- PERSICO S., FROIO C., GUINAUDEAU I., 2012, « Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009 », *Gouvernement et Action Publique*, 1, 1, p. 11-36.
- PESSIS C., TOPÇU S., BONNEUIL C., 2012, *Une autre histoire des « trentes glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte.

- PETERS B.G., HOGWOOD B.W., 1985, « In Search of the Issue-Attention Cycle », *The Journal of Politics*, 47, 1, p. 238-253.
- PETERSON M.N., PETERSON M.J., PETERSON T.R., 2005, « Conservation and the Myth of Consensus », *Conservation Biology*, 19, 3, p. 762-767.
- PETITFILS A.-S., 2005, « Une campagne à la campagne. Intégration de la question écologiste sur une liste UMP », *Ecorev'*, 19, p. 27-33.
- PETROCIK J.R., 1996, « Issue Ownership in Presidential Elections, with a 1980 Case Study », *American Journal of Political Science*, 40, 3, p. 825-850.
- PETROCIK J.R., BENOIT W.L., HANSEN G.J., 2003, « Issue Ownership and Presidential Campaigning, 1952-2000 », *Political Science Quarterly*, 118, 4, p. 599-626.
- PETRY F., PENNINGS P., 2006, « Estimating the Policy Positions of Political Parties from Legislative Election Manifestoes 1958-2002 », *French Politics*, 4, 1, p. 100-123.
- PIAZZA J., 2001, « De-Linking Labor Unions and Social Democratic Parties under Globalization », *Party Politics*, 7, 4, p. 413-435.
- PIERSON P., SKOCPOL T., 2002, « Historical Institutionalism in Contemporary Political Science », dans KATZNELSON I., MILNER H. (dirs.), *Political Science: The State of the Discipline*, New York, W.W. Norton & Company, p. 693-721.
- PINGAUD D., 2010, *Europe écologie : électorat volage, électorat stratège*, Paris, Fondation Jean Jaurès.
- PIRO P., 2012, *Le nucléaire, une névrose française ? Après Fukushima, à quand la sortie ?*, Paris, Les petits matins.
- PLÜMPER T., TROEGER V.E., MANOW P., 2005, « Panel Data Analysis in Comparative Politics: Linking Method to Theory », *European Journal of Political Research*, 44, 2, p. 327-354.
- POGORELIS R., MADDENS B., SWENDEN W., FABRE E., 2005, « Issue Salience in Regional and National Party Manifestos in the UK », *West European Politics*, 28, 5, p. 992-1014.
- POOLE, K.T., ROSENTHAL, H. (dirs.), 1997, *Congress: a political economic history of roll call voting*, Oxford, Oxford University Press.
- POUJADE R., FRIOUX S., 2012, « Le premier ministère de l'Environnement (1971-1974) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 1, 113, p. 51-54.
- PRENDIVILLE B., 1992, *L'écologie ou la politique autrement. Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan.
- PREVEL M., 2007, *L'usine à la campagne : une ethnographie du productivisme agricole*, Paris, L'Harmattan.
- PROKSCH S.-O., SLAPIN J.B., 2010, « Position Taking in European Parliament Speeches », *British Journal of Political Science*, 40, 3, p. 587-611.
- PRZEWORSKI A., TEUNE H., 1970, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, Wiley-Interscience.
- PUTTEN M. VAN, 2005, « Rebuilding a Mainstream Consensus for Environmentalism », *Bioscience*, 55, 6, p. 468-469.
- QUINN T., BARA J., BARTLE J., 2011, « The UK Coalition Agreement of 2010: Who Won? », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 21, 2, p. 295-312.

- RAGIN C., 1987, *The Comparative Method: Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkeley, University of California Press.
- RAMADE F., 2012a, « Pollution », *Encyclopaedia Universalis*.
- RAMADE F., 2012b, « Ressources naturelles », *Encyclopaedia Universalis*.
- RAWLS J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.
- RAY L., 2003, « When Parties Matter: The Conditional Influence of Party Positions on Voter Opinions about European Integration », *Journal of Politics*, 65, 4, p. 978-994.
- REEVES R., 2008, « This Is David Cameron », *Public Policy Research*, 15, 2, p. 63-67.
- REIF K., SCHMITT H., 1980, « Nine Second-Order National Elections-A Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, 8, 1, p. 3-44.
- REY, A. (1928-) HORDE, T. (dirs.), 1998, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- RICHARDSON, D., ROOTES, C. (dirs.), 1995, *The Green Challenge: the Development of Green Parties in Europe*, London, Routledge.
- RIHOUX B., 2001, *Les partis politiques, organisations en changement : le test des écologistes*, Paris, l'Harmattan.
- RIKER W.H., 1982a, *Liberalism Against Populism: a Confrontation Between the Theory of Democracy and the Theory of Social Choice*, San Francisco, W.H. Freeman.
- RIKER W.H., 1982b, « The Two-Party System and Duverger's Law: An Essay on the History of Political Science », *American Political Science Review*, 76, p. 753-766.
- RIKER W.H., 1986, *The Art of Political Manipulation*, New Haven, Yale University Press.
- RIKER W.H., CALVERT R.L., MUELLER J.E., WILSON R.K., 1996, *The Strategy of Rhetoric: Campaigning for the American Constitution*, New Haven, Yale University Press.
- RIVAT E., 2010, « Le mouvement antinucléaire en Europe : des années 1970 à nos jours », *Dictionnaire du développement durable*, 10, p. 1-11.
- ROBERTSON D., 1976, *A Theory of Party Competition*, London, Wiley.
- ROBINSON M., 1992, *The Greening of British Party Politics*, Manchester, Manchester University Press.
- ROCHEFORT R., 2007, *Le bon consommateur et le mauvais citoyen*, Paris, Odile Jacob.
- ROGER A., 2001, « Perspectives d'intégration à l'Union européenne et formation des systèmes de partis dans les pays d'Europe orientale », *Politique européenne*, n° 3, 2, p. 87-113.
- ROGER A., 2008, « Clivages et partis politiques », dans BELOT C., MAGNETTE P., SAURUGGER S. (dirs.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, p. 197-222.
- ROGER A., 2009, « Mobilisations partisans et contestation des politiques agricoles européennes. L'exemple de la petite viticulture », dans WAELE J.-M. DE, SEILER D.-L. (dirs.), *Les partis agrariens et paysans en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 209-223.

- ROHRSCHEIDER R., 1993, « New Party versus Old Left Realignments: Environmental Attitudes, Party Policies, and Partisan Affiliations in Four West European Countries », *The Journal of Politics*, 55, 3, p. 682-701.
- ROKKAN S., 1999, *State Formation, Nation-Building, and Mass Politics in Europe: the Theory of Stein Rokkan Based on his Collected Works*, FLORA P., KUHNLE S., URWIN D.W. (dirs.), Oxford, Oxford University Press.
- ROLLINSON S., 2010, « Changing Dynamics of Environmental Politics in Britain: a case study of the UK Climate Change Act », *POLIS Journal*, 3.
- ROOSE F. DE, PARIJS P. VAN, 1991, *La pensée écologiste : essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent*, Bruxelles, De Boeck Université.
- ROOTES C., 1995, « Britain. Greens in a Cold Climate », dans RICHARDSON D., ROOTES C. (dirs.), *The Green Challenge: the Development of Green Parties in Europe*, London, Routledge, p. 48-65.
- ROOTES C., 1999a, *Environmental Movements: Local, National and Global*, London, Frank Cass.
- ROOTES C., 1999b, « Environmental Movements: From the Local to the Global », *Environmental Politics*, 8, 1, p. 1-12.
- ROOTES C., 2004, « Environmental Movements », dans KRIESI H., SOULE S.A., SNOW D.A. (dirs.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden, Blackwell Publishing, p. 609-640.
- ROOTES C., 2009, « Environmental Protests, Local Campaigns and the Environmental Movement in England », Présenté à : ECPR Joint Sessions.
- ROOTES C., 2013, « From Local Conflict to National Issue: When and How Environmental Campaigns Succeed in Transcending the Local », *Environmental Politics*, 22, 1, p. 95-114.
- ROOTES C., CARTER N., 2010, « Take Blue, Add Yellow, Get Green? The Environment in the UK General Election of 6 May 2010 », *Environmental Politics*, 19, 6, p. 992-999.
- ROSA H., 2010, *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- ROVNY J., 2012, « Who Emphasizes and Who Blurs? Party Strategies in Multidimensional Competition », *European Union Politics*, 13, 2, p. 269-292.
- ROVNY J., 2013, « Where Do Radical Right Parties Stand? Position Blurring in Multidimensional Competition », *European Political Science Review*, 5, 1, p. 1-26.
- RUCHT D., 1994, « The Anti-Nuclear Power Movement and the State in France », dans FLAM H. (dir.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edinburgh, Edinburgh University Press, p. 129-162.
- RÜDIG W., LOWE P., 1986, « The Withered 'Greening' of British Politics: a Study of the Ecology Party », *Political Studies*, 34, 2, p. 262-284.
- RUMPALA Y., 2009, « Mesurer le "développement durable" pour aider à le réaliser ? », *Histoire & mesure*, 24, 1, p. 211-246.
- SAGLIE J., 1998, « A Struggle for the Agenda? Norwegian Parties and the European Issue, 1989-1995 », *Party Politics*, 4, 3, p. 347-366.
- SAINTENY G., 1991, *Les Verts*, Paris, Presses universitaires de France.
- SAINTENY G., 1994, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, 44, 3, p. 424-461.

- SAINTENY G., 1998, « L'émergence d'un nouvel enjeu de politique publique : le pouvoir face à l'environnement », *Politiques et management public*, 16, 2, p. 129-158.
- SAINTENY G., 1999, « La droite française et l'écologisme », *Commentaire*, 21, p. 1049-1062.
- SAINTENY G., 2000, *L'introuvable écologisme français?*, Paris, Presses universitaires de France.
- SARTORI G., 1976, *Parties and Party Systems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SARTORI G., 1997, *Comparative Constitutional Engineering: an Inquiry Into Structures, Incentives and Outcomes*, Basingstoke, Macmillan.
- SAUGER N., 2009, « Agenda électoral et vote sur enjeux », dans CAUTRES B., MUXEL A. (dirs.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 181-200.
- SAWICKI F., 1997, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin.
- SCHAFFNER B.F., SELLERS P.J., 2009, *Winning With Words: the Origins and Impact of Political Framing*, London, Taylor & Francis.
- SCHATTSCHEIDER E.E., 1960, *The Semi-Sovereign People. A Realist's View of Democracy in America*, New York, Wadsworth.
- SCHEUFELE D.A., 2007, « Framing, Agenda Setting, and Priming: The Evolution of Three Media Effects Models », *Journal of Communication*, 57, 1, p. 9-20.
- SCHEUFELE D.A., IYENGAR S., à paraître, « The State of Framing Research: A Call for New Directions », dans *The Oxford Handbook of Political Communication*, Oxford, Oxford University Press.
- SCHOON N., 2010, « Red, Blue and Yellow - But Are They Green? », *Ends Report*, 423.
- SCHULL W.J., 1998, « The Somatic Effects of Exposure to Atomic Radiation: The Japanese Experience, 1947-1997 », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 95, 10, p. 5437-5441.
- SCHUMACHER F., 1981, *Small is Beautiful: A Study of Economics as If People Mattered*, London, Abacus.
- SEILER D.-L., 1999, « Comment classer les partis verts ? », dans DELWIT P., WAELE J.-M. DE (dirs.), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Éditions Complexe, p. 43-62.
- SEILER D.-L., 2003, *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses.
- SEILER D.-L., 2008, « Théorie des partis et systèmes partisans », dans *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 89-111.
- SEMETKO H.A., BLUMLER J.G., GUREVITCH M., WEAVER D.H., BARKIN S., 2013, *The Formation of Campaign Agendas: A Comparative Analysis of Party and Media Roles in Recent American and British Elections*, Hillsdale, Routledge.
- SEYD P., 1999, « New Parties/New Politics? A Case Study of the British Labour Party », *Party Politics*, 5, 3, p. 383-405.
- SHAH D.V., MCLEOD D.M., KIM E., LEE S.Y., GOTLIEB M.R., HO S.S., BREIVIK H., 2007, « Political Consumerism: How Communication and Consumption Orientations Drive "Lifestyle Politics" », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 611, 1, p. 217-235.

- SIAROFF A., 2003, « Two-and-a-Half-Party Systems and the Comparative Role of the “Half” », *Party Politics*, 9, 3, p. 267-290.
- SIDES J., 2006, « The Origins of Campaign Agendas », *British Journal of Political Science*, 36, 3, p. 407-436.
- SIGELMAN L., BUELL E.H., 2004, « Avoidance or Engagement? Issue Convergence in U.S. Presidential Campaigns, 1960-2000 », *American Journal of Political Science*, 48, 4, p. 650-661.
- SINGER M.M., 2011, « Who Says “It’s the Economy”? Cross-National and Cross-Individual Variation in the Salience of Economic Performance », *Comparative Political Studies*, 44, 3, p. 284-312.
- SINGER P., 1976, *Animal Liberation: A New Ethics for Our Treatment of Animals*, London, Jonathan Cape.
- SIO L. DE, 2010, « Beyond “Position” and “Valence”. A Unified Framework for the Analysis of Political Issues », EUI Working Papers, 2010/83, Robert Schuman Center for Advanced Studies.
- SLOTHUUS R., 2010, « When Can Political Parties Lead Public Opinion? Evidence from a Natural Experiment », *Political Communication*, 27, 2, p. 158-177.
- SLOTHUUS R., VREESE C.H. DE, 2010, « Political Parties, Motivated Reasoning, and Issue Framing Effects », *The Journal of Politics*, 72, 3, p. 630-645.
- SMITH G., 1989, « Core Persistence: Change and the “People’s Party” », *West European Politics*, 12, 4, p. 157-168.
- SNELL D., FAIRBROTHER P., 2010, « Les syndicats, acteurs de l’environnement », *La Revue de l’Ires*, 65, 2, p. 153-172.
- SOLOW R.M., 1988, *Growth Theory: an Exposition*, Oxford, Oxford University Press.
- SOMMIER I., 2001, *Les nouveaux mouvements contestataires à l’heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- SPANJE J. VAN, 2010, « Contagious Parties: Anti-Immigration Parties and Their Impact on Other Parties’ Immigration Stances in Contemporary Western Europe », *Party Politics*, 16, 5, p. 563-586.
- SPECTOR M., KITSUSE J., 1977, *Constructing Social Problems*, New York, Aldine de Gruyter.
- SPOON J.-J., 2009, « Holding Their Own Explaining the Persistence of Green Parties in France and the UK », *Party Politics*, 15, 5, p. 615-634.
- SPOON J.-J., HOBOLT S.B., VRIES C. DE, 2012, « Going Green: Explaining Issue Competition on the Environment », 2012, Présenté à : EPOP Conference.
- STANNERS D., BOURDEAU P., AGENCE EUROPEENNE POUR L’ENVIRONNEMENT, 1995, *L’environnement de l’Europe: l’évaluation de Dobris*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- STEENBERGEN M., SCOTT D.J., 2004, « Contesting Europe? The Salience of European integration as a Party Issue », dans MARKS G., STEENBERGEN M. (dirs.), *European Integration and Political Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 165-192.
- STEENSLAND B., 2008, « Why do Policy Frames Change? Actor-Idea Coevolution in Debates over Welfare Reform », *Social Forces*, 86, 3, p. 1027-1054.

- STEFFEN W., CRUTZEN P.J., MCNEILL J.R., 2007, « The Anthropocene: Are Humans Now Overwhelming the Great Forces of Nature », *AMBIO: A Journal of the Human Environment*, 36, 8, p. 614-621.
- STERN N.H., 2007, *The Economics of Climate Change: the Stern Review*, Cambridge, Cambridge University Press.
- STIMSON J.A., TIBERJ V., THIEBAUT C., 2010, « Le mood, un nouvel instrument. Au service de l'analyse dynamique des opinions. Application aux évolutions de la xénophobie en France (1990-2009) », *Revue française de science politique*, 60, 5, p. 901.
- STOKES D.E., 1963, « Spatial Models of Party Competition », *American Political Science Review*, 57, 2, p. 368-377.
- STOKES D.E., 1992, « Valence Politics », dans KAVANAGH D. (dir.), *Electoral Politics*, Oxford, Clarendon Press, p. 141-164.
- STRATMANN T., BAUR M., 2002, « Plurality Rule, Proportional Representation, and the German Bundestag: How Incentives to Pork-Barrel Differ across Electoral Systems », *American Journal of Political Science*, 46, 3, p. 506.
- STRØM K., 2003, « Parliamentary Democracy and Delegation », dans STRØM K., BERGMAN T., MÜLLER W.C. (dirs.), *Delegation and Accountability in Parliamentary Democracies*, Oxford, Oxford University Press, p. 55-106.
- STRØM K., SWINDLE S., CALIF), 1993, « Political Parties, Institutions and Environmental Reform », Working Paper, Berkeley, University of California.
- STUBAGER R., 2009, « Education-Based Group Identity and Consciousness in the Authoritarian-Libertarian Value Conflict », *European Journal of Political Research*, 48, 2, p. 204-233.
- STUBAGER R., SLOTHUUS R., 2012, « What Are the Sources of Political Parties' Issue Ownership? Testing Four Explanations at the Individual Level », *Political Behavior*, 35, 3, p. 1-22.
- SULKIN T., 2005, *Issue Politics In Congress*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SWYNGEDOUW E., 2010, « Apocalypse Forever? Post-Political Populism and the Spectre of Climate Change », *Theory, Culture & Society*, 27, 2-3, p. 213-232.
- SWYNGEDOUW E., 2011, « Depoliticized Environments: The End of Nature, Climate Change and the Post-Political Condition », *Royal Institute of Philosophy Supplement*, 69, p. 253-274.
- TAGGART P., 1998, « A touchstone of dissent: Euroscepticism in contemporary Western European party systems », *European Journal of Political Research*, 33, 3, p. 363-388.
- TARROW S., 1971, « The Urban-Rural Cleavage in Political Involvement: The Case of France », *The American Political Science Review*, 65, 2, p. 341-357.
- TAYLOR-GOUBY P., 2012, « Root and Branch Restructuring to Achieve Major Cuts: The Social Policy Programme of the 2010 UK Coalition Government », *Social Policy & Administration*, 46, 1, p. 61-82.
- TEDDLIE C., TASHAKKORI A., 2009, *Foundations of Mixed Methods Research: Integrating Quantitative and Qualitative Approaches in the Social and Behavioral Sciences*, London, Sage.
- TEPEROGLOU E., TSATSANIS E., 2011, « A New Divide? The Impact of Globalisation on National Party Systems », *West European Politics*, 34, 6, p. 1207-1228.

- TERRAL P.-M., 2012, « La fronde contre le gaz de schiste : essai d'histoire immédiate d'une mobilisation éclair (2010-2011) », *Ecologie & politique*, N° 45, 2, p. 185-194.
- TIBERJ V., 2012, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, 62, 1, p. 671-706.
- TORCAL M., MONTERO J.R., 1997, « Party Change and Cleavage Formation: The Effects of Value Change on the Spanish Party System », Working paper, 132, Barcelona, ICPS.
- TOURAINÉ A., 1969, *La société postindustrielle*, Paris, Denoël.
- TOURAINÉ A., 1973, *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil.
- TOURAINÉ A., HEGEDUS Z., DUBET F., WIEVIORKA M., 1980, *La Prophétie antinucléaire*, Paris, Éditions du Seuil.
- TRANTER B., 2011, « Political Divisions Over Climate Change and Environmental Issues in Australia », *Environmental Politics*, 20, 1, p. 78-96.
- TRECHSEL A.H., MAIR P., 2011, « When Parties (Also) Position Themselves: An Introduction to the EU Profiler », *Journal of Information Technology & Politics*, 8, 1, p. 1-20.
- TRENBERTH K.E., 2012, « Framing the Way to Relate Climate Extremes to Climate Change », *Climatic Change*, 115, 2, p. 283-290.
- TROM D., 1999, « De la réfutation de l'effet NIMBY considéré comme une pratique militante », *Revue française de science politique*, 49, 1, p. 31-50.
- VANDENBERGHE F., 2001, « Introduction à la sociologie (cosmo) politique du risque d'Ulrich Beck », *Revue du MAUSS*, 17, 1, p. 25.
- VEEN T., 2011, « The dimensionality and nature of conflict in European Union politics: On the characteristics of intergovernmental decision-making », *European Union Politics*, 12, 1, p. 65-86.
- VIG N.J., KRAFT M.E., 2012, *Environmental Policy: New Directions for the Twenty-First Century 8th Edition*, Washington, CQ Press.
- VIGOUR C., 2005, *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte.
- VILLALBA B., 2005, « La pensée écolo de droite s'institutionnalise », *Ecorev'*, 19.
- VILLANUEVA C., MOURIAUX R., 1994, « Les syndicats français face à l'écologie, de 1972 à 1992 », *Mots*, 39, 1, p. 36-52.
- VOLKENS A., 2001, « Manifesto Research Since 1979: From Reliability to Validity », dans LAVER M. (dir.), *Estimating the Policy Positions of Political Actors*, London, Routledge, p. 33-49.
- VOLKENS A., 2007, « Strengths and Weaknesses of Approaches to Measuring Policy Positions of Parties », *Electoral Studies*, 26, 1, p. 108-120.
- VOLKENS A., LACEWELL O., LEHMANN P., REGEL S., SCHULTZE H., WERNER A., 2012, « The Manifesto Data Collection. Manifesto Project (MRG/CMP/MARPOR) », Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.
- VOSS K., 2014, *Nature and Nation in Harmony: The Ecological Component of Far Right Ideology*, Ph.D. Dissertation, Florence, European University Institute.

- VRIES C. DE, HOBOLT S.B., 2010, « Issue Entrepreneurship and The Dynamics of Multiparty Competition », 22 avril 2010, Présenté à : 68th Annual MPSA National Conference: 68th Annual MPSA National Conference.
- VRIES C. DE, HOBOLT S.B., 2012, « When Dimensions Collide: The Electoral Success of Issue Entrepreneurs », *European Union Politics*, 13, 2, p. 246-268.
- VRIES C. DE, MARKS G., 2012, « The Struggle Over Dimensionality: A Note on Theory and Empirics », *European Union Politics*, 13, 2, p. 185-193.
- VRIES C. DE, WART M. VAN DER, 2011, « EU Issue Salience and Domestic Party Competition », dans OPPERMANN K., VIEHRIG H. (dirs.), *Issue Salience in International Politics*, Oxon, Routledge, p. 173-187.
- VRIES M. DE, GIANNETTI D., MANSERGH L., 2001, « Estimating Policy Position from the Computer Coding of Political Texts », dans LAVER M. (dir.), *Estimating the Policy Positions of Political Actors*, London, Routledge, p. 193-216.
- WACKERNAGEL M., ONISTO L., BELLO P., CALLEJAS LINARES A., LÓPEZ FALFÁN I.S., MÉNDEZ GARCÍA J., SUAREZ GUERRERO A.I., SUÁREZ GUERRERO M.G., 1999, « National Natural Capital Accounting with the Ecological Footprint Concept », *Ecological Economics*, 29, 3, p. 375-390.
- WACKERNAGEL M., REES W.E., TESTEMALE P., 1996, *Our Ecological Footprint: Reducing Human Impact on the Earth*, Gabriola Island, New Society Publishers.
- WALGRAVE S., LEFEVERE J., NUYTEMANS M., 2009, « Issue Ownership Stability and Change: How Political Parties Claim and Maintain Issues Through Media Appearances », *Political Communication*, 26, 2, p. 153-172.
- WALGRAVE S., LEFEVERE J., TRESCH A., 2012, « The Associative Dimension of Issue Ownership », *Public Opinion Quarterly*.
- WALGRAVE S., SWERT K. DE, 2007, « Where Does Issue Ownership Come From? From the Party or from the Media? Issue-party Identifications in Belgium, 1991-2005 », *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 12, 1, p. 37-67.
- WALGRAVE S., VLIEGENTHART R., 2008, « Are Agendas Punctuated Because of Cascades? An Empirical Assessment of Mass Media's Issue Attention in Belgium », Antwerp University.
- WARDT M. VAN DE, 2012, « Putting the Damper On: Do Parties De-Emphasize Issues in Response to Internal Divisions Among their Supporters? », *Party Politics*, 20, 3, p. 330-340.
- WATTS D., 1999, *The Environment and British Politics*, London, Hodder & Stoughton.
- WEAKLIEM D., 1993, « Class Consciousness and Political Change: Voting and Political Attitudes in the British Working Class, 1964 to 1970 », *American Sociological Review*, 58, 3, p. 382-397.
- WEALE A., 2009, « Governance, Government and the Pursuit of Sustainability », dans ADGER W.N., JORDAN A. (dirs.), *Governing Sustainability*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 55-75.
- WEALE A., PRIDHAM G., CINI M., KONSTADAKOPOULOS D., PORTER M., FLYNN B., 2000, *Environmental Governance in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- WEBB P., 2000, *The Modern British Party System*, London, Sage.

- WEBB P., 2005, « The Continuing Advance of the Minor Parties », *Parliamentary Affairs*, 58, 4, p. 757-775.
- WEBER E.J., 1996, *Une histoire de l'Europe : hommes, cultures et sociétés de la Renaissance à nos jours. Tome II, Des Lumières à nos jours*, Paris, Librairie générale française.
- WEBER M., 1963, *Le savant et le politique*, Paris, Plon.
- WEBER R.P., 1990, *Basic Content Analysis*, London, Sage.
- WERNER A., LACEWELL O., VOLKENS A., 2011, *Manifesto Coding Instructions (4th fully revised edition)*, Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.
- WHITESIDE K.H., 2002, *Divided Natures: French Contributions to Political Ecology*, Boston, MIT Press.
- WHITESIDE K.H., BOY D., BOURG D., 2010, « France's 'Grenelle de l'environnement': Openings and Closures in Ecological Democracy », *Environmental Politics*, 19, 3, p. 449.
- WHITTEN G.D., PALMER H.D., 1999, « Cross-National Analyses of Economic Voting », *Electoral Studies*, 18, 1, p. 49-67.
- WILLEMEZ L., SURDEZ M., PAVIS F., CHAMBOREDON H., 1994, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 16, 1, p. 114-132.
- YSMAL C., 1998, « French Political Parties: a State Within the State », dans WHITE J.K., DAVIES P.J. (dirs.), *Political Parties and the Collapse of the Old Orders*, New York, State University of New York Press, p. 33-54.
- ZALLER J., 1992, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press.
- ZALLER J., 1999, *A Theory of Media Politics: How the Interests of Politicians, Journalists, and Citizens Shape the News*, Chicago, University of Chicago Press.

Programmes électoraux

CONSERVATIVE PARTY, 1983, *The Challenge of Our Times. The Conservative Manifesto 1983*, London, Conservative Central Office.

CONSERVATIVE PARTY, 1987, *The Next Moves Forward. The Conservative Manifesto 1987*, London, Conservative Central Office.

CONSERVATIVE PARTY, 1992, *The Best Future for Britain. The Conservative Manifesto 1992*, London, Conservative Central Office.

CONSERVATIVE PARTY, 1997, *You Can Only Be Sure with the Conservatives. The Conservative Manifesto 1997*, London, Conservative Central Office.

CONSERVATIVE PARTY, 2001, *Time for Common Sense. The Conservative Party Manifesto 2001*, London, Conservative Central Office.

CONSERVATIVE PARTY, 2005, *Are you Thinking What We Are Thinking? The Conservative election Manifesto 2005*, London, Conservative Central Office.

CONSERVATIVE PARTY, 2010, *Invitation to Join the Government of Britain. The Conservative Manifesto 2010*, London, Conservative Central Office.

LABOUR PARTY, 1983, *The New Hope for Britain. Labour's Manifesto 1983*, London, The Labour Party.

LABOUR PARTY, 1987, *Britain Will Win. Labour Manifesto, June 1987*, London, The Labour Party.

LABOUR PARTY, 1992, *Labour's Election Manifesto. It's Time to Get Britain Working Again*, London, The Labour Party.

LABOUR PARTY, 1997, *New Labour Because Britain Deserves Better. Labour Party Election Manifesto 1997*, London, The Labour Party.

LABOUR PARTY, 2001, *Ambitions for Britain. Labour Party Election Manifesto 2001*, London, The Labour Party.

LABOUR PARTY, 2005, *Britain Forward Not Back. The Labour Party Manifesto 2005*, London, The Labour Party.

LABOUR PARTY, 2010, *A Future Fair for All. The Labour Party Manifesto 2010*, London, The Labour Party.

PARTI SOCIALISTE, 1981, « 110 propositions pour la France », dans *Manifeste du Parti socialiste*, Paris, Parti socialiste.

PARTI SOCIALISTE, 1986, *Plateforme du Parti socialiste pour les élections législatives du 16 mars 1986*, Paris, Parti socialiste.

PARTI SOCIALISTE, 1988, « Propositions pour la France », *PS-info*, 1988.

PARTI SOCIALISTE, 1993, *Le contrat pour la France 1993-1998*, Paris, Parti socialiste.

PARTI SOCIALISTE, 1997, *Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France. Programme du Parti socialiste pour les élections de 1997*, Paris, Parti Socialiste.

PARTI SOCIALISTE, 2002, *Programme pour les législatives 2002*, Paris, Parti socialiste.

PARTI SOCIALISTE, 2007, *Programme du Parti socialiste pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2007*, Paris, Parti socialiste.

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE, 1981, *Avec Jacques Chirac : Pour une nouvelle majorité*, Paris, Rassemblement pour la République.

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE, 1986, *Le renouveau. Pacte RPR pour la France*, Paris, Rassemblement pour la République.

CHIRAC J., « Discours de M. Jacques Chirac, à Vincennes le 20 mars 1988 ».

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE, 1993, *La France en mouvement. Rassembler pour changer*, Paris, Rassemblement pour la République.

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE, UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE, 1997, *Un nouvel élan pour la France. Plateforme d'Union RPR-UDF*, Paris, Rassemblement pour la République et Union pour la Démocratie française.

UNION POUR LA MAJORITE PRESIDENTIELLE, 2002, *Programme de l'Union pour la Majorité Présidentielle pour les élections législatives de 2002*, Paris, Union pour la Majorité présidentielle.

UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE, 2007, *Contrat de législature 2007-2012*, Paris, Union pour un Mouvement populaire.

UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE, 2012, *Le projet UMP 2012. Protéger et préparer l'avenir des enfants de la France*, Paris, Union pour un Mouvement populaire.

Littérature grise

ADEME (AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE), 2009, « Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables : un marché en croissance continue malgré la crise économique », Paris.

ALLIANCE POUR LA PLANETE, 2008, « Grenelle +1 : et maintenant », Paris.

CAMERON D., « Discours de M. David Cameron devant la presse, Londres, le 18 avril 2006 ».

JOURNAL OFFICIEL, 2005, « Charte de l'environnement ».

CHIRAC J., « Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la ville d'Orléans, les projets d'aménagement urbain de la ville, ses projets de protection de l'environnement, l'aménagement de la Loire et la délinquance et la violence, Orléans, le 3 mai 2001 ».

CHIRAC J., « Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle 2002, sur ses propositions en matière d'environnement, de développement durable et de lutte contre les pollutions, Avranches le 18 mars 2002 ».

COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2011, « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte. Périmètres et résultats », *Études & documents*, 43, Paris.

COMMISSION EUROPEENNE, 2008, *Eurobaromètre spécial 295: Attitudes des citoyens vis-à-vis de l'environnement.*, Commission européenne, Bruxelles.

CONNECTION RESEARCH, ENVIRONMENT INSTITUTE OF AUSTRALIA & NEW ZEALAND, 2009, « Who are the Green Collar Workers? Defining and Identifying Workers in Sustainability and the Environment », St Leonard, Australia, Perth.

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, 2012, « Bilan du Grenelle de l'environnement. Pour un nouvel élan », Les Avis du Conseil économique, social et environnemental, Paris.

CONSERVATIVE PARTY, 2001, « The Blue-Green Agenda », London.

CONSERVATIVE PARTY, 2007, « Power to the People. The Decentralized Energy Revolution », London.

CONSERVATIVE PARTY, 2007, « The Low Carbon Economy. Security, Stability and Green Growth », London.

CONSERVATIVE PARTY, 2009, « Rebuilding Security. Conservative Energy Policy for an Uncertain World », London.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, UFC QUE CHOISIR, 2005, « Charte de l'environnement : les socialistes vont-ils se tromper de cible ? », Communiqué de Presse.

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET POUR L'HOMME, 2006, « Document de présentation du Pacte écologique », Paris.

FRIENDS OF THE EARTH-UK, 2008, « The Big Ask Campaign. A Brief History of the Campaign for a New Climate Change Law », London.

FRIENDS OF THE EARTH-UK, 2009, « Heathrow Announcement. Why the Government Must Say NO to Expansion », London.

GREEN ALLIANCE, 2007, « A Greener Shade of Blue?: Reflections on New Conservative Approaches to the Environment », London.

GREEN ALLIANCE, 2008, « Fit for the Future? The Green Standard 2007-08 Review of the Parties », London.

GREEN ALLIANCE, 2009, « Climate Change: The Risks we Can't Afford to Take », London.

GREEN ALLIANCE, 2012, « Green Economy: a UK Success Story », London.

GREENPEACE-UK, 2010, « The Case Against Airport Expansion », London.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT, 2001, « Propositions d'indicateurs de développement durable pour la France », *Collection Études et Travaux*, 35.

LEPAGE C., RICHARD D., RIVASI M., 2004, « Plutôt pas de Charte de l'environnement qu'une charte sans principe de précaution », Pétition.

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE, 2008, « Catastrophes environnementales. Préparer l'évaluation de leurs effets et le retour d'expérience », Paris.

OCDE, 2012, « Panorama des comptes nationaux 2011 », Paris.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, 2011, « Decoupling Natural Resource Use and Environmental Impacts for Economic Growth », New-York.

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, PARTI SOCIALISTE, 1972, *Programme commun de gouvernement du Parti communiste français et du Parti socialiste*, Paris, Éditions Sociales.

PARTI SOCIALISTE, 2008, « La déclaration de principes », Paris.

PARTI SOCIALISTE, 2010, « Convention nationale sur le nouveau modèle économique, social et écologique. Texte adopté par le Conseil national du 27 avril 2010 », Paris.

PARTI SOCIALISTE, 2011, *Le changement. Projet socialiste 2012*, Paris, Parti socialiste.

RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE, 2007, « Le "nucléaire" exclu du Grenelle de l'environnement » Paris.

SARKOZY N., « Discours de M. Nicolas Sarkozy sur l'écologie, lors de la Convention de l'UMP sur l'Écologie, Paris, le 19 octobre 2005 ».

SARKOZY N., « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le "Grenelle de l'Environnement" et ses priorités en matière de protection de l'environnement, Paris, le 21 mai 2007 ».

SARKOZY N., « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, lors de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement, Paris le 25 octobre 2007 ».

STOP CLIMATE CHAOS COALITION, 2010, « What the Government Must Do To Stop Climate Chaos », London.

TAXPAYERS' ALLIANCE, 2007, « Zac Goldsmith Responds to his Critics », London.

Articles de presse

- AFP, « Nicolas Hulot n'exclut pas d'être candidat en 2007 », *Le Monde*, 1 août 2006.
- AFP, « Les choix économiques et sociaux des trois candidats socialistes », *Le Monde*, 18 octobre 2006.
- AFP, « Taxe carbone : Cécile Duflot s'en prend à la "démagogue" Royal », *Le Monde*, 29 août 2009.
- AFP, « Taxe carbone : Ségolène Royal dénonce un impôt «injuste» », *Libération*, 30 août 2009.
- AFP, « Taxe carbone : l'UMP dément tout "cafouillage" », *Le Figaro*, 5 septembre 2009.
- AFP, « Quitter ou ne pas quitter le Grenelle ? Les ONG divisées », *Le Monde*, 29 mars 2010.
- AFP, « Le PS et EELV trouvent un accord a minima pour les législatives », *Le Monde*, 15 novembre 2011.
- AFP, « Accord PS-EELV: Hollande appliquera les "mesures essentielles" », *Libération*, 28 novembre 2011.
- AFP, « La Boîte à idées de l'UMP pour la reprise de l'exploration du gaz de schiste », *Libération*, 10 octobre 2013.
- AFP, « Interdiction du maïs OGM : des sénateurs UMP saisissent le Conseil constitutionnel », *Le Monde*, 6 mai 2014.
- BBC, « Fuel Protesters Target Refineries », *BBC*, 12 mai 2001.
- BBC, « Cameron Visits Norwegian Glacier », *BBC*, 20 avril 2006.
- BRANIGAN T., « "He"s Not a Natural Back-Slapper. He Can Do it Well Enough to be Leader but it Would Probably Be a bit of an Effort' », *The Guardian*, 2 mars 2007.
- BREDOUX L., « Arnaud Montebourg : pourquoi les écolos se trompent », *Mediapart*, 26 février 2014.
- CARAMEL L., DUPONT G., « "Taxe carbone" : Jean-Louis Borloo renvoie la décision à Nicolas Sarkozy », *Le Monde*, 24 octobre 2007.
- CARESCHE C., CHANTEGUET J.-P., FILIPPETTI A., GUIBERT G., « Sortons du nucléaire », *Le Monde*, 8 avril 2011.
- CARRINGTON D., STRATTON A., « What Happened to the Conservatives' Green Agenda? », *The Guardian*, 6 octobre 2011.
- CHAPUIS N., LEMARIE A., « Les cinq vies de Nathalie Kosciusko-Morizet », *Le Monde*, 15 février 2013.
- DUPONT G., « Le Pacte écologique de Nicolas Hulot réunit dix candidats à la présidentielle », *Le Monde*, 2 février 2007.
- DUPONT G., « L'épilogue surprise d'un parcours parlementaire à rebondissements », *Le Monde*, 14 mai 2008.
- DUPONT G., KOTE G. VAN, « Des mesures qui vont dans le sens des ONG », *Le Monde*, 27 octobre 2007.

EQUY L., MOUILLARD S., « Qui est à la tête des bonnets rouges ? », *Libération*, 6 novembre 2013.

FABIUS L., « Pour une social-écologie », *Libération*, 18 juin 2003.

HARVEY F., « Autumn Statement: George Osborne Slams “Costly” Green Policies », *The Guardian*, 29 novembre 2011.

HASSOUX D., « La charte de Chirac fait le plein d’abstentions à Versailles », *Libération*, 1 mars 2005.

JOWITT J., « David Cameron’s Eco-Friendly Image Risks “Retoxification”, Warns WWF Chief », *The Guardian*, 27 janvier 2012.

JAIGU C., « Nicolas Sarkozy se pose en champion de l’environnement », *Le Figaro*, 10 juin 2009.

LANDRIN S., « L’UMP en campagne avec 27 propositions “vertes” », *Le Monde*, 17 novembre 2011.

LAURENT S., « Comment Hollande, Aubry, Royal et Montebourg se positionnent sur le nucléaire », *Le Monde*, 1 juin 2011.

LAURENT S., MERCIER A.-S., « Les 24 heures qui ont plongé écologistes et socialistes dans la confusion », *Le Monde*, 16 novembre 2011.

LE NOUVEL OBSERVATEUR, HULOT N., « Nicolas Hulot : “J’assumerai une candidature d’alerte” », *Le Nouvel Observateur*, 15 décembre 2006.

LEMARIE A., 2013, « A l’origine de l’écotaxe en 2009, l’UMP la dénonce quatre ans plus tard », *Le Monde*, 31 octobre 2013.

LINDGAARD J., « Stupeur après le départ de Nicole Bricq de l’écologie », *Mediapart*, 22 juin 2012.

LINDGAARD J., « Écologie : Royal inaugure ses “cent jours” », *Mediapart*, 26 avril 2014.

LYNAS M., « Lib Dems’ Nuclear U-Turn Shows They Realise We Can’t Say “No” to Everything », *The Guardian*, 16 septembre 2013.

MANDRAUD I., « Ségolène Royal revendique « la crédibilité » sur l’écologie », *Le Monde*, 14 décembre 2006.

MASON R., « David Cameron at Centre of “Get Rid of All the Green Crap” Storm », *The Guardian*, 21 novembre 2013.

MERCIER A.-S., « Les dessous de l’éviction de Nicole Bricq du ministère de l’écologie », *Le Monde*, 22 juin 2012.

MERCIER A.-S., LAURENT S., « Areva et le Mox sèment la confusion dans l’accord Verts-PS », *Le Monde*, 16 novembre 2011.

RANDERSON J., « Cameron: I Want Coalition to Be the “Greenest Government Ever” », *The Guardian*, 14 mai 2010.

ROGER P., « L’Élysée met en garde le groupe UMP après le faux pas sur les OGM », *Le Monde*, 14 mai 2008.

ROGER P., « OGM : Mme Kosciusko-Morizet dénonce un “concours de lâcheté” dans la majorité », *Le Monde*, 9 avril 2008.

SARKOZY N., « La défense de l'environnement exige de nous une rupture fondamentale », *Le Figaro*, 9 novembre 2006.

SCHAUB C., « Un projet net de loin, mais flou de près », *Libération*, 29 juillet 2014.

SCHNEIDER V., « Sarkozy fait du nucléaire un axe de campagne », *Le Monde*, 25 novembre 2011.

SERVENAY D., « Pour Sarkozy, l'environnement, "ça commence à bien faire" », *Rue89*, 6 mars 2010.

SPARROW A., « George Osborne's Autumn Statement 2011 », *The Guardian*, 29 novembre 2011.

THE GUARDIAN, « I Don't Want UK to Be at Forefront of Tackling Climate Change, Says Osborne », *The Guardian*, 28 septembre 2013.

THE GUARDIAN, BLAIR T., « Tony Blair: "A New Coalition for the Environment" », *The Guardian*, 24 octobre 2000.

THE TELEGRAPH, « Is Green the New Blue? », 19 octobre 2001.

VEDRENNE G., « 2012 : l'UMP dégainé l'arme nucléaire », Europe 1, 25 novembre 2011.

WATT N., « Ban the Standby Button, Say Tories », *The Guardian*, 9 septembre 2007.

WIELS J., « La transition énergétique vue par l'UMP : zéro charbon et nucléaire sanctuarisé - Le Point », *Le Point*, 26 juin 2014.

WINTOUR P., BRANIGAN T., « "David's Brain" Transforms Tory Brand », *The Guardian*, 2 décembre 2006.

WINTOUR P., WATT N., MILMO D., « Cameron: We Will Build £1bn "Smart Grid" to Green Britain », *The Guardian*, 16 janvier 2009.

WRIGHT O., « "The Environmental Taliban": George Osborne Slams Parliamentary Climate Change Campaigners as Treasury Fights to Water Down Energy Bill Commitments », *The Independent*, 17 octobre 2012.

Annexes

<i>Tableau A.1. Grands partis de gouvernement couverts dans l'analyse statistique du Chapitre 4 et attention moyenne accordée au thème environnemental dans les programmes.....</i>	498
<i>Tableau A.2. Liste des entretiens réalisés au Royaume-Uni.....</i>	500
<i>Tableau A.3. Liste des entretiens réalisés en France</i>	502
<i>Graphique A.1. Pourcentage d'articles consacrés au thème environnemental dans Le Monde et The Guardian depuis 1990.....</i>	503
<i>Graphique A.2. Pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et pourcentage d'articles consacrés au thème environnemental dans Le Monde</i>	504
<i>Graphique A.3. Pourcentage d'articles contenant les mots « ecology » et pourcentage d'articles consacrés au thème environnemental dans The Guardian</i>	505
<i>Graphique A.4. Pourcentage de la population déclarant adhérer à une association de protection de l'environnement</i>	506
<i>Tableau A.4. Lien entre post-matérialisme et soutien aux associations de protection de la nature</i>	507
<i>Tableau A.5. Résultats électoraux des principaux partis français en pourcentage des suffrages exprimés et en sièges (entre parenthèse) et nombre effectif de partis lors des élections législatives depuis 1973</i>	508
<i>Tableau A.6. Résultats électoraux des principaux partis français en pourcentage des suffrages exprimés lors des élections présidentielles depuis 1974</i>	509
<i>Tableau A.7. Résultats électoraux des principaux partis britanniques en pourcentage des suffrages exprimés et en sièges (entre parenthèse) et nombre effectif de partis lors des élections générales depuis 1970.....</i>	510
<i>Graphique A.5. Évolution du pourcentage de personnes interrogées considérant que l'environnement fait partie des deux enjeux les plus importants selon l'auto-positionnement sur l'axe Gauche-Droite en France.....</i>	511
<i>Graphique A.6. Évolution du pourcentage de personnes interrogées considérant que l'environnement fait partie des deux enjeux les plus importants selon l'auto-positionnement sur l'axe Gauche-Droite au Royaume-Uni.....</i>	512
<i>Graphique A.7. Distribution de l'attention à l'environnement.....</i>	513
<i>Graphique A.8. Distribution du taux de croissance du PIB</i>	513
<i>Graphique A.9. Distribution du taux de chômage.....</i>	514
<i>Graphique A.10. Distribution de l'empreinte écologique</i>	514
<i>Graphique A.11. Distribution de la position sur l'axe gauche-droite.....</i>	515
<i>Graphique A.12. Distribution du seuil électoral effectif.....</i>	515
<i>Graphique A.13. Distribution du score des Verts.....</i>	516
<i>Tableau A.8. Distribution du statut gouvernemental des grands partis de gouvernement.....</i>	516
<i>Tableau A.9. Distribution de la présence d'écologistes au parlement national.....</i>	516
<i>Tableau A.10. Distribution des partis sortant d'une coalition avec les écologistes</i>	517
<i>Graphique A.14. Évolution de l'attention moyenne à l'environnement dans chaque pays.....</i>	517
<i>Graphique A.15. Évolution du taux de croissance du PIB dans chaque pays.....</i>	518
<i>Graphique A.16. Evolution du taux de chômage dans chaque pays</i>	519

<i>Graphique A.17. Evolution de l'empreinte écologique dans chaque pays</i>	520
<i>Graphique A.18. Evolution de la position moyenne sur l'axe gauche-droite dans chaque pays</i>	521
<i>Graphique A.19. Évolution du seuil électoral effectif dans chaque pays</i>	522
<i>Graphique A.20. Évolution du score du parti vert aux élections parlementaires dans chaque pays</i>	523
<i>Tableau A.11. Liste des grands thèmes de politiques publiques du Comparative Agendas Project (dans la version française)</i>	524
<i>Tableau A.12. Liste des catégories et sous-catégories du Comparative Agendas Project à partir desquelles a été sélectionné le corpus utilisé dans les Chapitres 5 et 6</i>	525
<i>Série de graphiques A.21. Lien entre les différentes mesures de la saillance de l'environnement dans les programmes (CMP et CAP), pour les quatre partis sélectionnés</i>	526
<i>Série de graphiques A. 22. Variation comparée de la saillance générale du thème environnemental (en pourcentage, échelle de gauche) et du nombre d'enjeux environnementaux (échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés</i>	528
<i>Série de graphiques A. 23. Variation comparée de la saillance de l'environnement (en pourcentage, échelle de gauche) et de l'entropie (index de Shannon, échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés</i>	530
<i>Série de graphiques A. 24. Variation comparée de la saillance générale du thème environnemental (en pourcentage, échelle de gauche) et du pourcentage d'enjeux généraux (échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés</i>	532
<i>Tableau A.13. Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%) et les trois types de position sur les enjeux environnementaux (%)</i>	534
<i>Tableau A.14. Corrélation entre les trois types de positions sur les enjeux environnementaux (%) et la saillance du thème environnemental (%), le nombre d'enjeu, l'entropie (H de Shannon), le pourcentage d'enjeux généraux et le pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant pas d'instrument</i>	534
<i>Tableau A.15. Corrélation entre les trois types de positions sur les enjeux environnementaux (%) et la croissance du PIB (%) et l'empreinte écologique (Ha)</i>	534
<i>Tableau A.16. Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%), la croissance économique (%) et l'empreinte écologique (Ha)</i>	535

Tableau A.1
Grands partis de gouvernement couverts dans l'analyse statistique du Chapitre 4 et
attention moyenne accordée au thème environnemental dans les programmes

Pays	Partis	Famille de partis	Période couverte	Nombre d'élections	Attention moyenne (%)
Allemagne	SPD - Parti social-démocrate	Sociaux-démocrates	1976-2009	10	8,2
	CDU/CSU - Union chrétienne-démocrate	Chrétiens-démocrates	1976-2009	10	5,3
Australie	ALP - Parti travailliste	Sociaux-démocrates	1969-2007	16	2,2
	LPA - Parti libéral	Conservateurs	1969-2007	16	2,0
Autriche	SPÖ - Parti social-démocrate	Sociaux-démocrates	1966-2008	14	6,0
	ÖVP - Parti populaire	Conservateurs	1966-2008	14	3,9
Belgique	PSB - Parti socialiste belge	Sociaux-démocrates	1965-1977	6	2,0
	SPA - Parti socialiste flamand	Sociaux-démocrates	1978-2003	11	7,5
	PS - Parti socialiste francophone	Sociaux-démocrates	1978-2003	11	4,3
	PLP - Parti de la liberté et du progrès belge	Libéraux	1965-1977	6	0,3
	PVV - Parti libéral flamand	Libéraux	1978-2003	11	2,7
	PRL/MR - Parti libéral francophone	Libéraux	1978-2003	11	3,6
	CVP - Parti social-chrétien belge	Chrétiens-démocrates	1965-1977	6	0,8
	CVP/CD&V Parti social-chrétien flamand PSC/CDH Parti social-chrétien francophone	Chrétiens-démocrates	1978-2003	11	5,2
Canada	PLC - Parti libéral	Libéraux	1963-2006	14	3,3
	PCC - Parti conservateur	Conservateurs	1963-2006	14	1,9
Danemark	SD - Sociaux-démocrates	Sociaux-démocrates	1966-2007	17	4,5
	RV - Gauche radicale	Libéraux	1966-2007	17	5,7
	V - Gauche, Parti libéral	Libéraux	1966-2007	17	2,5
	KF - Parti populaire conservateur	Conservateurs	1966-2007	17	2,7
Espagne	PSOE - Parti socialiste et ouvrier	Sociaux-démocrates	1979-2008	9	4,3
	PP - Parti conservateur	Conservateurs	1979-2008	9	3,6
Etats-Unis	Parti démocrate	Libéraux	1976-2008	9	5,2
	Parti républicain	Conservateurs	1976-2008	9	2,8
Finlande	SSDP - Parti social-démocrate	Sociaux-démocrates	1970-2007	11	5,9
	KK - Coalition nationale	Conservateurs	1970-2007	11	5,4
	LK - Parti libéral	Libéraux	1970-2007	11	8,5

Pays	Partis	Famille de partis	Période couverte	Nombre d'élections	Attention moyenne (%)
France	PS - Parti socialiste	Sociaux-démocrates	1962-2007	11	1,7
	UDF - Union pour la démocratie française	Libéraux	1981-2007	7	1,9
	UDR/RPR/UMP - Union pour un mouvement populaire	Conservateurs	1962-2007	11	5,0
Grèce	PASOK - Mouvement socialiste panhellénique	Sociaux-démocrates	1977-2000	8	2,4
	ND - Nouvelle démocratie	Conservateurs	1977-2000	8	4,4
Irlande	Fine Gael	Chrétiens-démocrates	1965-2007	12	3,3
	Fianna Fail	Conservateurs	1965-2007	12	3,0
Luxembourg	POSL - Parti ouvrier socialiste	Sociaux-démocrates	1968-2009	9	6,8
	PCS - Parti chrétien-social	Chrétiens-démocrates	1968-2009	9	4,2
Nouvelle-Zélande	LP - Parti travailliste	Sociaux-démocrates	1966-2008	15	5,0
	NP - Parti national	Conservateurs	1966-2008	15	4,2
Norvège	DNA - Parti travailliste	Sociaux-démocrates	1965-2001	10	6,6
	KrF - Parti populaire chrétien	Chrétiens-démocrates	1965-2001	10	7,0
	H - Droite	Conservateurs	1965-2001	10	5,4
	SP - Parti du centre	Agrariens	1965-2001	10	9,0
Pays-Bas	PvdA - Parti du travail	Sociaux-démocrates	1967-2010	13	6,6
	VVD - Parti populaire pour la liberté et la démocratie	Libéraux	1967-2010	13	4,0
	CDA - Appel chrétien-démocrate	Chrétiens-démocrates	1967-2010	13	6,6
Portugal	PSP - Parti socialiste	Sociaux-démocrates	1976-2009	12	2,4
	PSD - Parti social-démocrate	Conservateurs	1976-2009	12	4,4
Royaume-Uni	Parti travailliste	Sociaux-démocrates	1966-2010	11	3,6
	Parti conservateur	Conservateurs	1966-2010	11	3,0
Suède	SdaP - Parti social-démocrate des travailleurs	Sociaux-démocrates	1964-2010	14	5,9
	FP - Parti populaire libéral	Libéraux	1964-2010	14	6,6
	MSP - Parti du rassemblement modéré	Conservateurs	1964-2010	14	4,6
	CP - Parti du centre	Agrariens	1964-2010	14	14,1
Suisse	PSS - Parti socialiste	Sociaux-démocrates	1967-2003	10	8,5
	PRD - Parti radical démocratique	Libéraux	1967-2003	10	5,3
	UDC - Union démocratique du centre	Agrariens	1967-2003	10	3,6
	PLS - Parti libéral	Libéraux	1967-2003	10	3,0

Sources : Manifesto Project Data (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Volkens et al., 2012)

Tableau A.2
Liste des entretiens réalisés au Royaume-Uni

Nom	Organisation	Type d'organisation	Fonction	Date
Samantha Arditti	Climate Clinic	ONG / Think-Tank	Project Manager	18/11/10
David Timms	Friends of the Earth -UK	ONG / Think-Tank	Political Campaigner	08/12/10
Simon Clydesdale	Greenpeace	ONG / Think-Tank	Political Advisor	10/12/10
Matthew Lockwood	Institute for Public Policy Research	ONG / Think-Tank	Assistant Director	15/12/10
Simon Moore	Policy Exchange	ONG / Think-Tank	Head of Environment & Energy Unit	04/11/10
David Norman	WWF - UK	ONG / Think-Tank	Head of Campaigns	08/12/10
Amy Persson	Green Alliance	ONG / Think-Tank	Senior Policy Advisor	17/11/10
Neil Sinden	Campaign to protect Rural England	ONG / Think-Tank	Director of Policy and Campaign	26/11/10
Peter Aldous	Conservative Party	Parti	MP for Waveney, Member of the Environmental Audit Committee	11/11/10
Paul Foote	Conservative Party	Parti	Director of the Conservative Environment Network	06/12/10
Peter Franklin	Conservative Party	Parti	Policy Advisor on the Environment	29/11/10
Adrian Gahan	Conservative Party	Parti	Policy Advisor on Energy and Climate Change	12/02/09
Michael Howard	Conservative Party	Parti	Lord Howard of Lympne, former Leader of the Conservative Party (2003-2005)	09/12/10
Jessica Lennard	Conservative Party	Parti	Policy Advisor of the Conservative Environment Network	03/10/10
Christopher Van Roon	Conservative Party	Parti	Parliamentary Advisor of Robert Buckland, MP	18/11/10
John Taylor	Conservative Party	Parti	Lord Taylor of Holbeach, Member of the Environmental Audit Committee	15/12/10

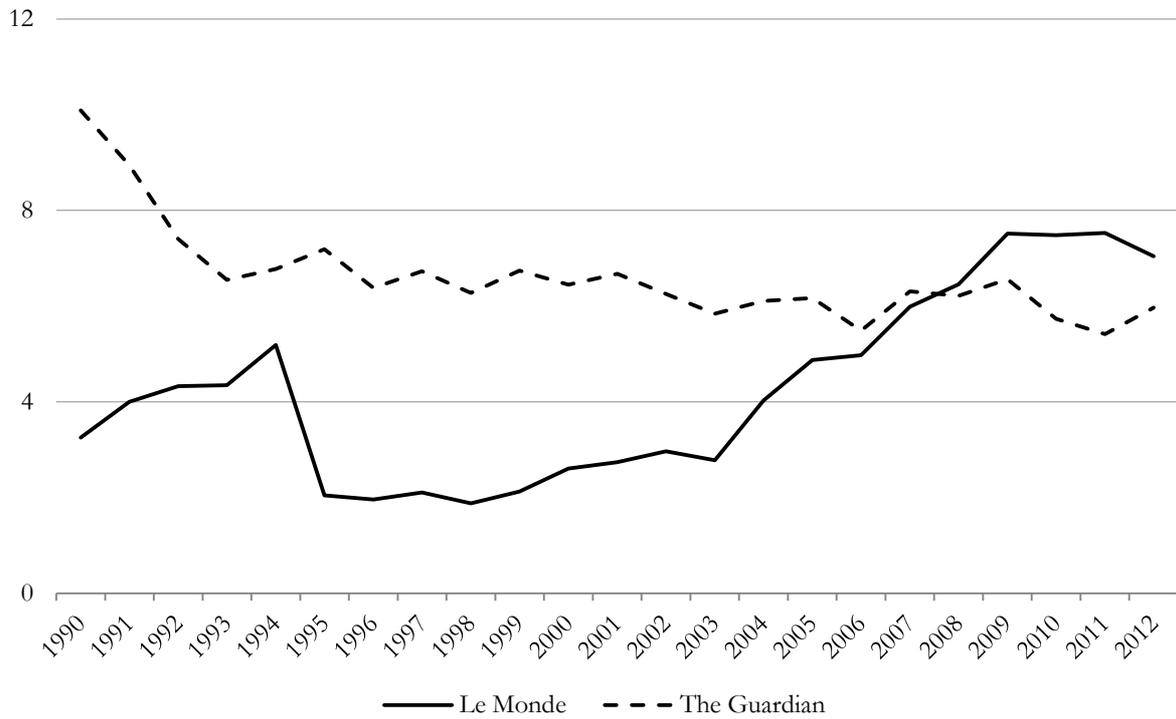
Suite du Tableau A.2

Nom	Organisation	Type d'organisation	Fonction	Date
Margaret Beckett	Labour Party	Parti	MP for Derby South, former for the Environment, Food and Rural Affairs (2001-2006)	08/02/11
Mary Creagh	Labour Party	Parti	Shadow Secretary of State for the Environment, Food and Rural Affairs	02/12/10
Tom Greatrex	Labour Party	Parti	MP for Rutherglen and Hamilton West, Member of the All-Party Parliamentary Group for Energy Studies	24/11/10
Kelvin Hopkins	Labour Party	Parti	MP for Luton North, Co-Chair of the All-Party Parliamentary Fuel Poverty and Energy Efficiency Group	15/12/10
Philip Alexander Hunt	Labour Party	Parti	Lord Hunt of Kings Heath, former Minister of State for Energy and Climate Change	02/12/10
Gerald Kaufman	Labour Party	Parti	MP for Manchester Gorton, former Shadow Secretary of State for the Environment (1980-1983)	14/12/10
Piya Malik	Labour Party	Parti	Policy Officer for the Parliamentary Fuel Poverty & Energy Efficiency Group	11/11/10
Austin Mitchell	Labour Party	Parti	MP for Great Grimsby, Member of the Associate Parliamentary Group on Peak Oil and Gas	13/12/10
Martin O'Neill	Labour Party	Parti	Lord O'Neill of Clackmannan, Member of the All-Party Parliamentary Group for Energy Studies	18/11/10
Andrew Pakes	Labour Party	Parti	Chair of the Socialist and Environment Resources Association (SERA)	10/12/10
Malcolm Bruce	Liberal-Democrats	Parti	MP for Gordon, Vice-Chair of the Associate Parliamentary Renewable and Sustainable Energy Group	08/12/10
Martin Horwood	Liberal-Democrats	Parti	MP for Cheltenham, Member of the All-Party Parliamentary Environment Group	11/02/09
Tim Swain	Liberal-Democrats	Parti	Parliamentary Advisor of Simon Hughes, MP, Shadow Secretary of State for Energy and Climate Change	12/02/09

Tableau A.3
Liste des entretiens réalisés en France

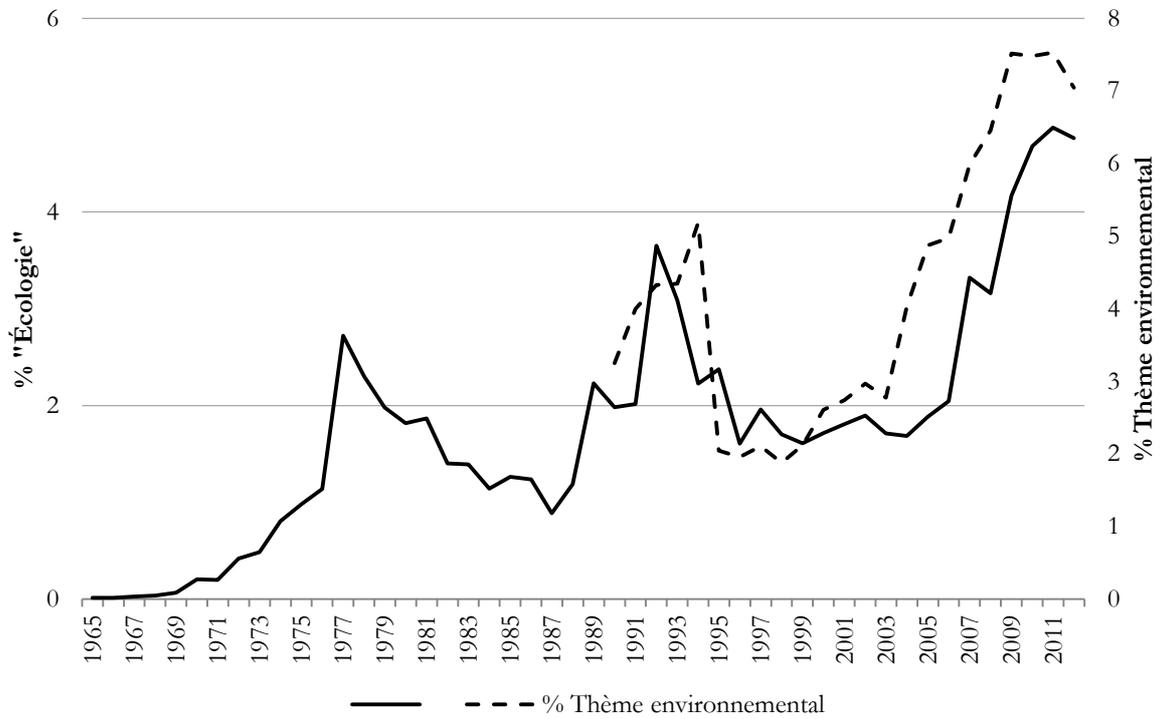
Nom	Organisation	Type d'organisation	Fonction	Date
Gaël Roustan	Alliance pour la Planète	ONG / Think-Tank	Coordinateur Grenelle de l'Environnement	27/11/08
Dominique Olivier	CFDT	ONG / Think-Tank	Secrétaire confédéral en charge du développement durable	06/05/14
Dominique Bourg	Fondation Nicolas Hulot	ONG / Think-Tank	Vice-Président de la FNH, ancien membre de la Commission Coppens	09/04/08
Patrick Piro	Politis	Medias	Journaliste à Politis, auteur de <i>Le Nucléaire, une névrose française</i> (2012)	05/04/12
Corinne Lepage	Cap 21 et Modem	Parti	Présidente de Cap 21 et Ancienne Ministre de l'Environnement	18/03/08
Frédéric Guerrien	EELV	Parti	Collaborateur auprès des commissions du développement durable et des affaires économiques de l'Assemblée nationale	18/04/14
Alain Lipietz	EELV	Parti	Ancien député européen, membre du groupe de négociation de l'accord programmatique entre le PS et EELV (2012)	22/02/12
Stéphane Sitbon	EELV	Parti	Collaborateur de Cécile Duflot, membre du groupe de négociation de l'accord programmatique entre le PS et EELV (2012)	13/11/12
Jean-Mathieu Gauchard	PS	Parti	Collaborateur rattaché à la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale	17/07/14
Henri Landes	PS	Parti	Chargé de mission Environnement	21/07/14
Marguerite Culot-Horth	PS	Parti	Collaboratrice rattachée à la commission du développement durable de l'Assemblée nationale	17/07/14
François Grosdidier	UMP	Parti	Député de la Moselle, membre de la commission du développement durable	06/05/08
Patrice Hernu	UMP	Parti	Fondateur d'Écologie Bleue, l'un des courants fondateurs de l'UMP	13/03/08
Antoine Herth	UMP	Parti	Député du Bas-Rhin, membre de la commission du développement durable	19/06/08
Jean-François Legrand	UMP	Parti	Sénateur de la Manche, Président du groupe de travail sur la biodiversité du Grenelle de l'Environnement	05/06/08
Cristina Storoni	UMP	Parti	Collaboratrice rattachée à la commission du développement durable de l'Assemblée nationale	16/07/14

Graphique A.1
Pourcentage d'articles consacrés au thème environnemental dans *Le Monde* et *The Guardian* depuis 1990



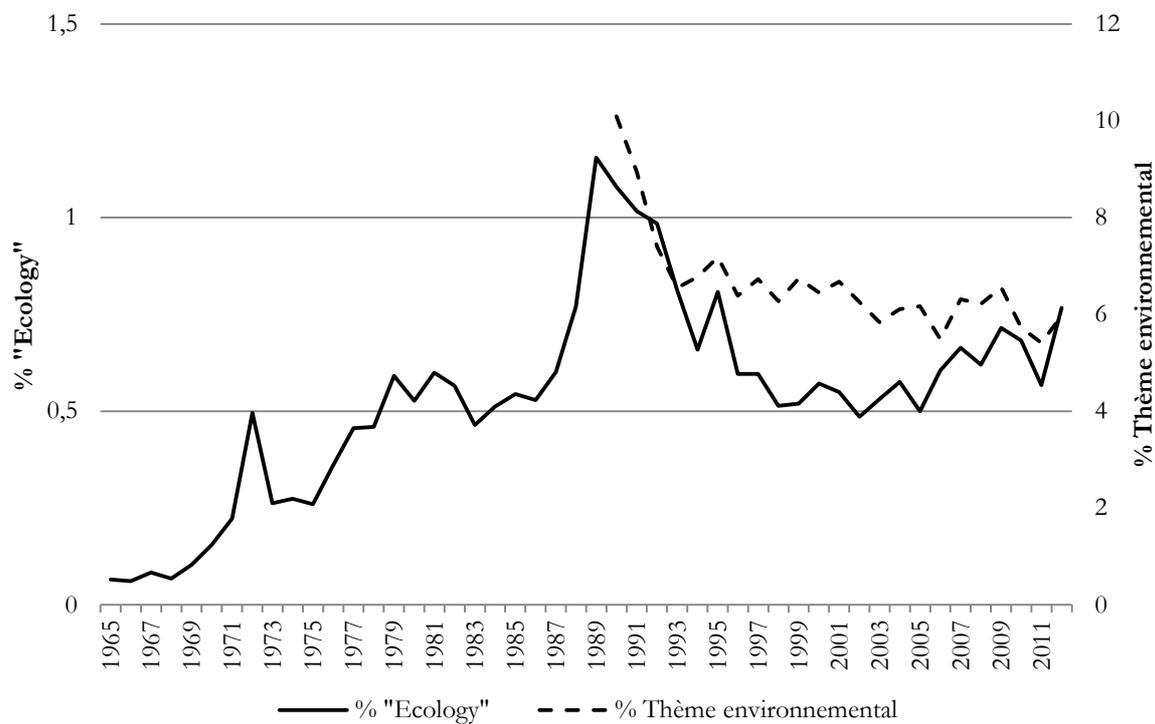
Sources : Lexis Nexis. Articles traitant des catégories suivantes : « *Ecology and environmental science ; Environmental and wildlife organization ; environmentalism ; environmental regulation and policy ; land use and development ; natural resources ; pollution and environmental impacts ; pollution monitoring, prevention and remediation ; toxic and hazardous substances* »

Graphique A.2
Pourcentage d'articles contenant les mots « écologie » et pourcentage d'articles
consacrés au thème environnemental dans *Le Monde*



Sources . Archives électronique du journal *Le Monde* (pourcentage d'articles contenant le terme « Écologie ») et Lexis Nexis (pourcentage d'articles traitant des catégories suivantes : « *Ecology and environmental science ; Environmental and wildlife organization ; environmentalism ; environmental regulation and policy ; land use and development ; natural resources ; pollution and environmental impacts ; pollution monitoring, prevention and remediation ; toxic and hazardous substances* »)

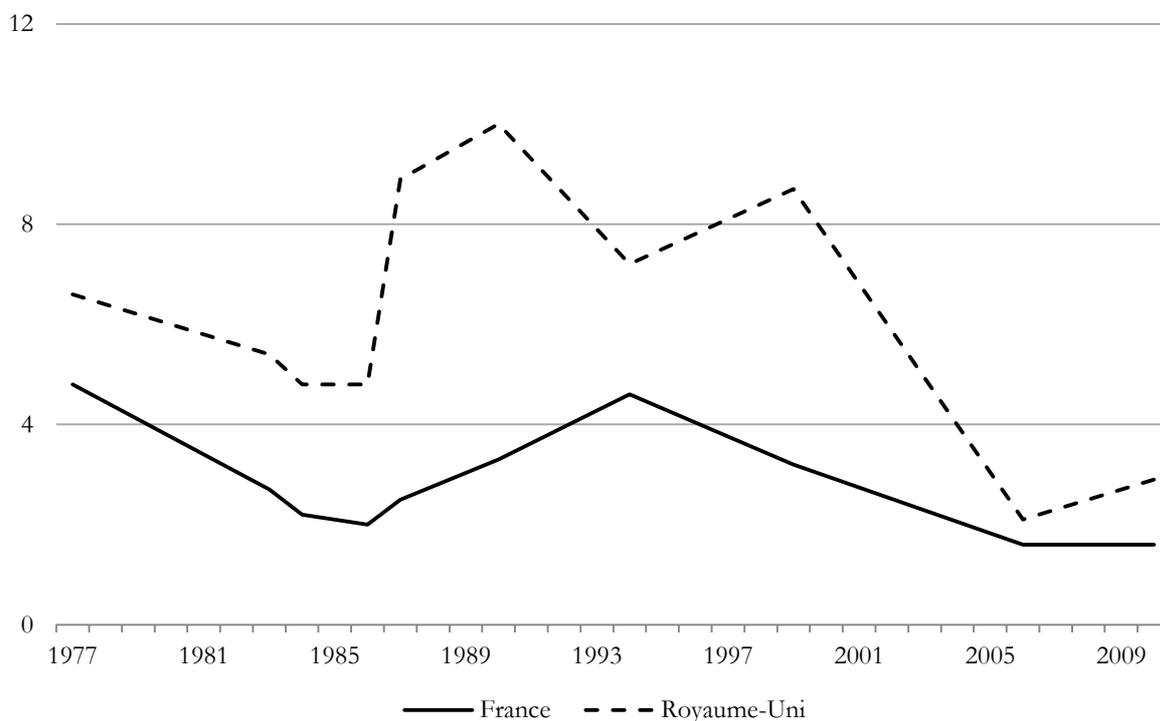
Graphique A.3
Pourcentage d'articles contenant les mots « ecology » et pourcentage d'articles
consacrés au thème environnemental dans *The Guardian*



Sources : Archives électronique du journal *The Guardian* (pourcentage d'articles contenant le terme « Écologie ») et Lexis Nexis (pourcentage d'articles traitant des catégories suivantes : « *Ecology and environmental science ; Environmental and wildlife organization ; environmentalism ; environmental regulation and policy ; land use and development ; natural resources ; pollution and environmental impacts ; pollution monitoring, prevention and remediation ; toxic and hazardous substances* »)

Graphique A.4

Pourcentage de la population déclarant adhérer à une association de protection de l'environnement



Source : Eurobaromètres⁴³¹

⁴³¹ Pour les années 1977 (EB 4), 1983 (EB 8), 1987 (EB 34.0), 1999 (EB 49), 2004 (EB 50.1), 2006 (EB 62.2) et 2010, (EB 73.4) la question était la suivante : « Parmi la liste qui suit, pouvez vous m'indiquer de quelles organisations vous êtes membres ? » ; suivait une liste allant de 6 à 13 items incluant « une association de protection de l'environnement, de la nature ou des droits des animaux ». Le « pourcentage de la population membre d'une organisation de protection de l'environnement » se réfère aux répondants ayant choisi cette modalité. Pour les années 1984 (EB 19), 1986 (EB 28) et 1994 (EB 41.1), la question était la suivante : « Pour les mouvements suivants, pouvez-vous m'indiquer si vous en êtes membres, si vous pourriez potentiellement en être membre, ou si vous ne souhaiteriez en aucun cas en être membre ? » ; suivait une liste allant de 3 à 7 items incluant notamment « un mouvement écologiste », « un mouvement d'opposition à l'énergie nucléaire » et « un mouvement de protection de la nature, de l'environnement ou des animaux ». Le « pourcentage de la population membre d'une organisation de protection de l'environnement » se réfère aux personnes ayant choisi répondu être membres d'un de ces mouvements. Il convient de noter que ces chiffres sont très proches de ceux obtenus par la World Values Survey, au Royaume-Uni (4,2% en 1981 et 5,9% en 1990) comme en France (1,8% en 1981 et 2,2% en 1990). Données collectées sur le site du Gesis : <http://zacat.gesis.org>.

Tableau A.4
Lien entre post-matérialisme et soutien aux associations de protection de la nature

Pourcentages en lignes		<i>Soutien aux associations de protection de la nature</i>			
		++	+	-	--
<i>Index de post-matérialisme</i>	Matérialistes	58,7	36,9	2,9	1,6
	Mixtes	61,5	34,6	2,6	1,2
	Post-matérialistes	68,1	29,6	1,6	0,7
	Total	61,6	34,6	2,6	1,3

Sources : Eurobaromètres⁴³²

N= 38512

V de Cramer = 0,0463

Pr. (Chi2) = 0,000

⁴³² Ces données, issues du « Mannheim Eurobarometer Trend File 1970-2002 » incluent les années 1982 (EB 17), 1984 (EB 21), 1986 (EB 25 et EB 26), 1989 (EB 31A) et 1994 (EB 41.1). Pour le soutien aux associations de protection de la nature, la question était la suivante : « Parmi la liste qui suit, pouvez vous m'indiquer lesquelles vous soutenez (fortement, ou plutôt) et lesquelles vous ne soutenez pas (plutôt pas, ou pas du tout) ? » ; suivait une liste allant de 4 à 5 items incluant « les associations de protection de la nature ». L'index de post-matérialisme suit classiquement les recommandations de Ronald Inglehart et se compose donc de la réponse des personnes interrogées à des questions relatives à leurs priorités. Elles pouvaient choisir deux modalités parmi quatre : maintenir la sécurité, donner aux gens la possibilité d'intervenir dans les décisions gouvernementales, combattre la hausse des prix ; protéger la liberté d'expression. Les personnes choisissant les options 1 et 3 sont catégorisées « matérialistes » ; les personnes choisissant les options 2 et 4 sont classées « post-matérialistes » ; le choix de la combinaison 1-4 ou 2-3 mène la personne enquêtée à être classée parmi les « mixtes ». Données collectées sur le site du Gesis : <http://zacat.gesis.org>.

Tableau A.5

Résultats électoraux des principaux partis français en pourcentage des suffrages exprimés et en sièges (entre parenthèse) et nombre effectif de partis lors des élections législatives depuis 1973

	1973	1978	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012
Extrême gauche	3.2 (0)	3.3 (0)	1.3 (0)	1.5 (0)	0.4 (0)	1.7 (0)	2.5 (0)	2.8 (0)	3.5 (0)	1.0 (0)
PCF	21.4 (73)	20.6 (86)	16.1 (44)	9.7 (35)	11.2 (23)	9.1 (22)	9.9 (35)	4.8 (21)	4.4 (15)	6.9 (10)
PS	19.1 (89)	22.8 (104)	36.3 (266)	31.5 (206)	35.0 (258)	17.5 (52)	23.5 (255)	24.1 (140)	25.0 (186)	29.4 (280)
PRG	2.1 (12)	2.2 (10)	1.5 (14)	0.4 (2)	1.2 (13)	0.9 (11)	1.4 (12)	1.5 (7)	1.4 (7)	1.7 (12)
Verts/EELV	--	2.0 (0)	1.1 (0)	1.2 (0)	0.4 (0)	7.8 (0)	6.8 (7)	4.5 (3)	3.3 (4)	5.5 (17)
UDF/Modem	24.3 (108)	19.6 (137)	20.4 (62)	-- (127)	18.6 (81)	19.0 (213)	14.2 (112)	4.9 (27)	7.7 (3)	1.8 (2)
RPR/UMP	24.2 (184)	22.5 (150)	20.8 (85)	40.9 (149)	19.2 (127)	20.3 (245)	15.7 (139)	33.3 (358)	39.9 (313)	27.1 (194)
FN	--	0.3 (0)	1.8 (0)	10.0 (35)	9.7 (0)	12.7 (0)	14.9 (0)	11.3 (0)	4.4 (0)	13.6 (2)
Autres	5.7 (20)	6.7 (1)	0.7 (20)	4.8 (19)	4.7 (84)	11.0 (34)	11.1 (18)	12.8 (21)	10.4 (49)	13.0 (60)
Gauche	45.8 (177)	49.6 (201)	55.6 (333)	44.0 (248)	49.1 (300)	31.0 (70)	44.3 (312)	40.0 (178)	39.0 (227)	47.8 (341)
Droite	54.2 (311)	47.5 (290)	43.2 (158)	54.6 (311)	50.5 (261)	57.1 (495)	51.5 (252)	56.1 (398)	50.5 (345)	48.3 (232)
NEP	5.8	5.2	4.0	4.7	4.3	7.0	6.6	5.1	4.1	5.3

Sources : (Armingeon et al., 2012 ; Bornschieer et Lachat, 2009 ; Gougou, 2012)

NEP : Nombre effectif de partis, selon la formule de calcul de Markku Laakso et Rein Taagepera (1979)

Tableau A.6**Résultats électoraux des principaux partis français en pourcentage des suffrages exprimés lors des élections présidentielles depuis 1974**

	1974	1981	1988	1995	2002	2007	2012
Extrême gauche	2.7	3.4	2.4	5.3	10.4	5.8	1.7
PCF	--	15.4	8.9	8.6	3.4	2.0	11.1
PS	43.2	25.9	34.1	23.3	16.2	25.4	28.6
PRG	--	2.2	--	--	2.3	--	--
Verts/EELV	1.3	3.9	3.8	3.3	5.3	2.9	2.3
UDF/Modem	32.6	28.3	16.5	--	10.8	18.8	9.1
RPR/UMP	15.1	18.0	20.0	39.4	19.9	31.0	27.2
FN	32.6	--	14.4	15.0	16.9	10.7	17.9
Autres	3.2	3.0	--	4.7	7.6	3.5	2.0
Gauche	46.1	47.2	45.3	40.7	37.3	36.1	43.7
Droite	52.2	48.8	50.9	59.1	51.1	44.0	46.9

Sources : (Armingeon et al., 2012 ; Bornschieer et Lachat, 2009 ; Gougou, 2012)

Tableau A.7

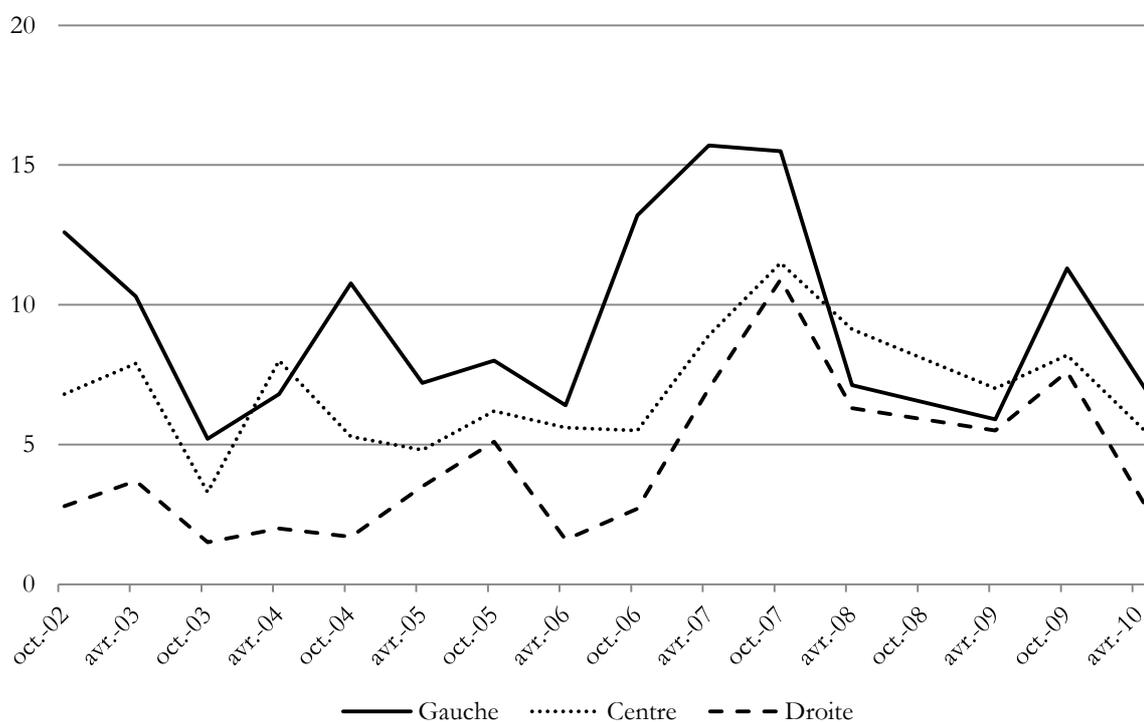
Résultats électoraux des principaux partis britanniques en pourcentage des suffrages exprimés et en sièges (entre parenthèse) et nombre effectif de partis lors des élections générales depuis 1970

	1970	1974(1)	1974(2)	1979	1983	1987	1992	1997	2001	2005	2010
Conservateurs	46.4 (330)	37.9 (297)	35.8 (277)	43.9 (339)	42.4 (375)	42.3 (375)	41.9 (336)	31.5 (165)	31.7 (166)	32.4 (197)	36.1 (306)
Travailleurs	43.0 (287)	37.1 (301)	39.2 (319)	36.9 (269)	27.6 (209)	30.8 (229)	34.4 (271)	43.3 (418)	40.7 (412)	35.3 (355)	29.0 (258)
Libéraux	7.5 (6)	19.3 (14)	18.3 (13)	13.8 (11)	25.4 (23)	22.6 (22)	17.8 (20)	17.0 (46)	18.3 (52)	22.1 (62)	23.0 (57)
Autres	3.1 (7)	5.7 (23)	6.7 (26)	5.4 (16)	4.6 (21)	4.3 (24)	5.8 (24)	8.2 (30)	9.3 (29)	10.2 (19)	11.9 (29)
NEP	2.5	3.1	3.2	2.9	3.5	3.3	3.0	3.2	3.3	3.6	3.7

Sources : (Lynch, 2007 ; Webb, 2000)

NEP : Nombre effectif de partis, selon la formule de calcul de Markku Laakso et Rein Taagepera (1979)

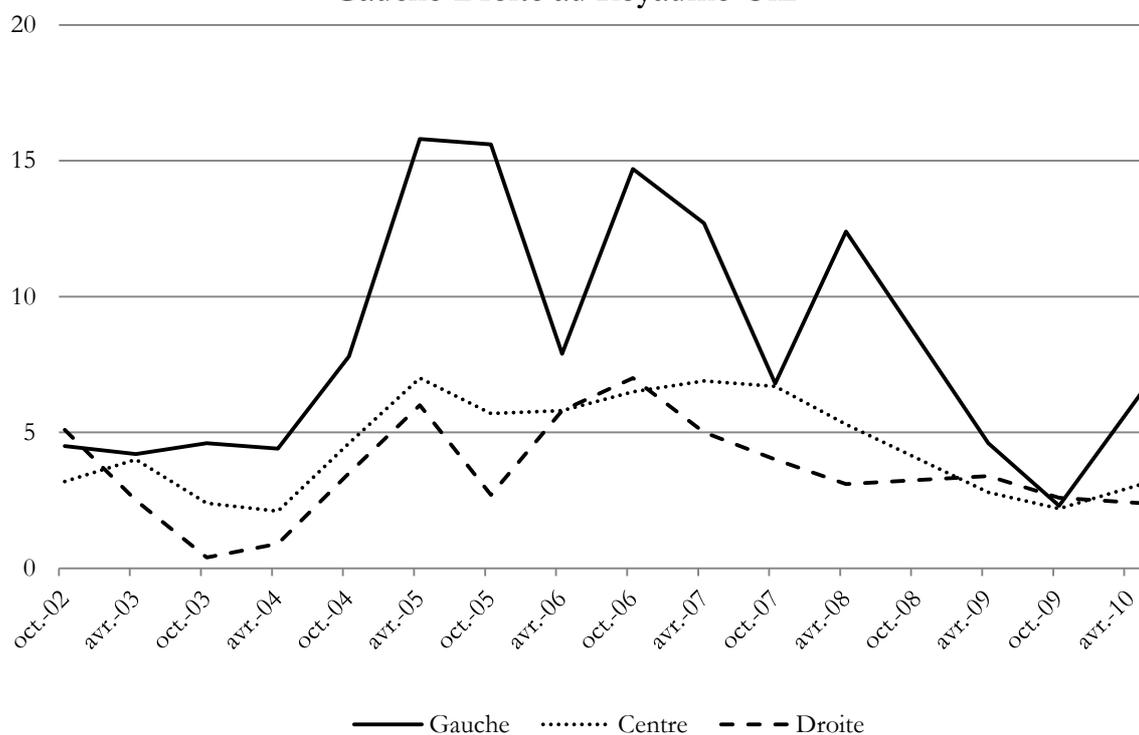
Graphique A.5
Évolution du pourcentage de personnes interrogées considérant que l'environnement fait partie des deux enjeux les plus importants selon l'auto-positionnement sur l'axe Gauche-Droite en France



Sources : Eurobaromètres⁴³³

⁴³³ Données issues des eurobaromètres suivants : EB 57.2, EB 59.1, EB 60.1, EB 61, EB 62, EB 63.4, EB 64.2, EB 65.2, EB 65.3, EB 66.1, EB 67.2, EB 68.1, EB 69.2, EB 71.1, EB 72.4 et EB 73.4. La question était la suivante : « Parmi les enjeux suivants, quels sont, d'après vous, les deux enjeux les plus importants auxquels votre pays doit faire face ? » Suivait une liste de 8 items incluant : « la protection de l'environnement ». Données collectées sur le site du Gesis : <http://zacat.gesis.org>.

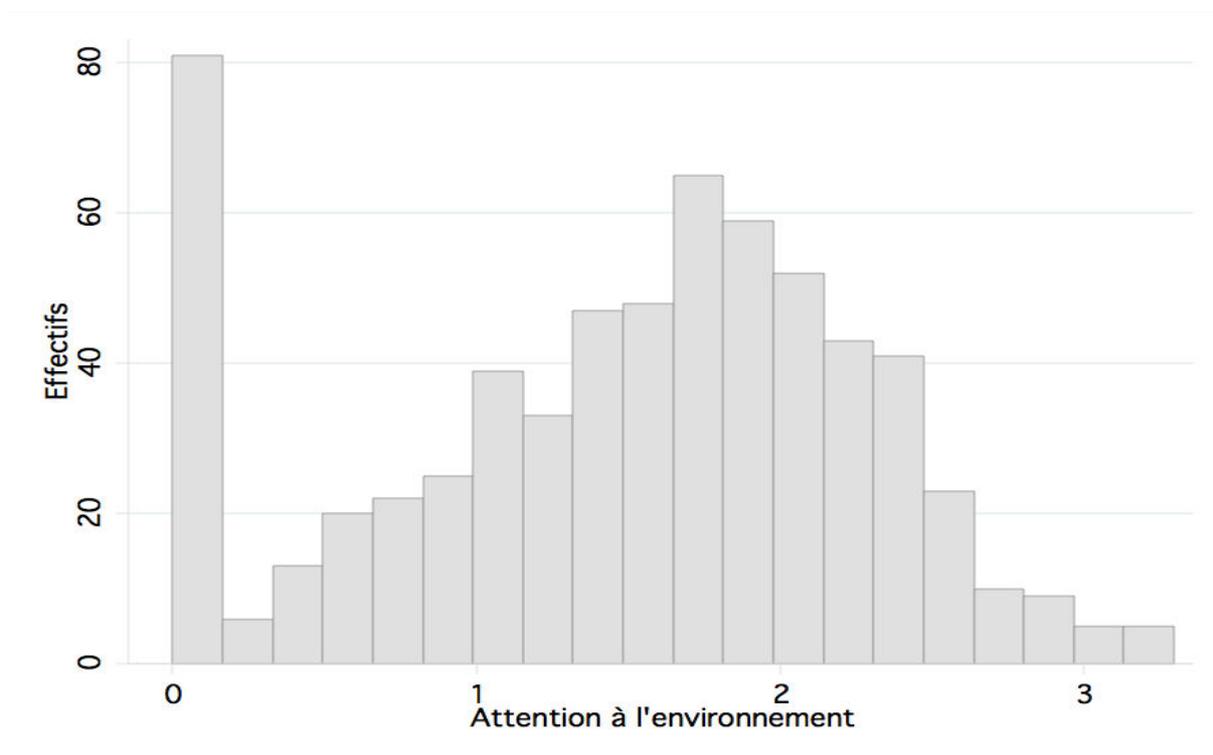
Graphique A.6
Évolution du pourcentage de personnes interrogées considérant que l'environnement
fait partie des deux enjeux les plus importants selon l'auto-positionnement sur l'axe
Gauche-Droite au Royaume-Uni



Sources : Eurobaromètres⁴³⁴

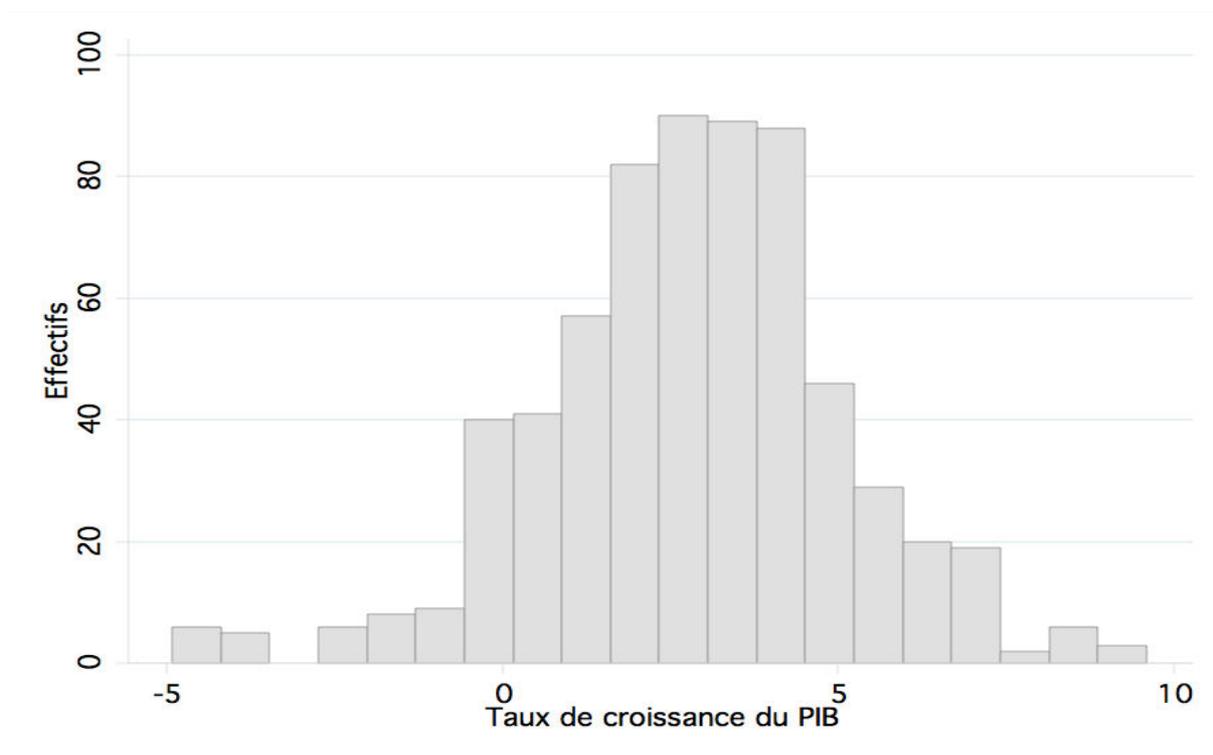
⁴³⁴ Données issues des eurobaromètres suivants : EB 57.2, EB 59.1, EB 60.1, EB 61, EB 62, EB 63.4, EB 64.2, EB 65.2, EB 65.3, EB 66.1, EB 67.2, EB 68.1, EB 69.2, EB 71.1, EB 72.4 et EB 73.4. La question était la suivante : « Parmi les enjeux suivants, quels sont, d'après vous, les deux enjeux les plus importants auxquels votre pays doit faire face ? » Suivait une liste de 8 items incluant : « la protection de l'environnement ». Données collectées sur le site du Gesis : <http://zacat.gesis.org>.

Graphique A.7
Distribution de l'attention à l'environnement



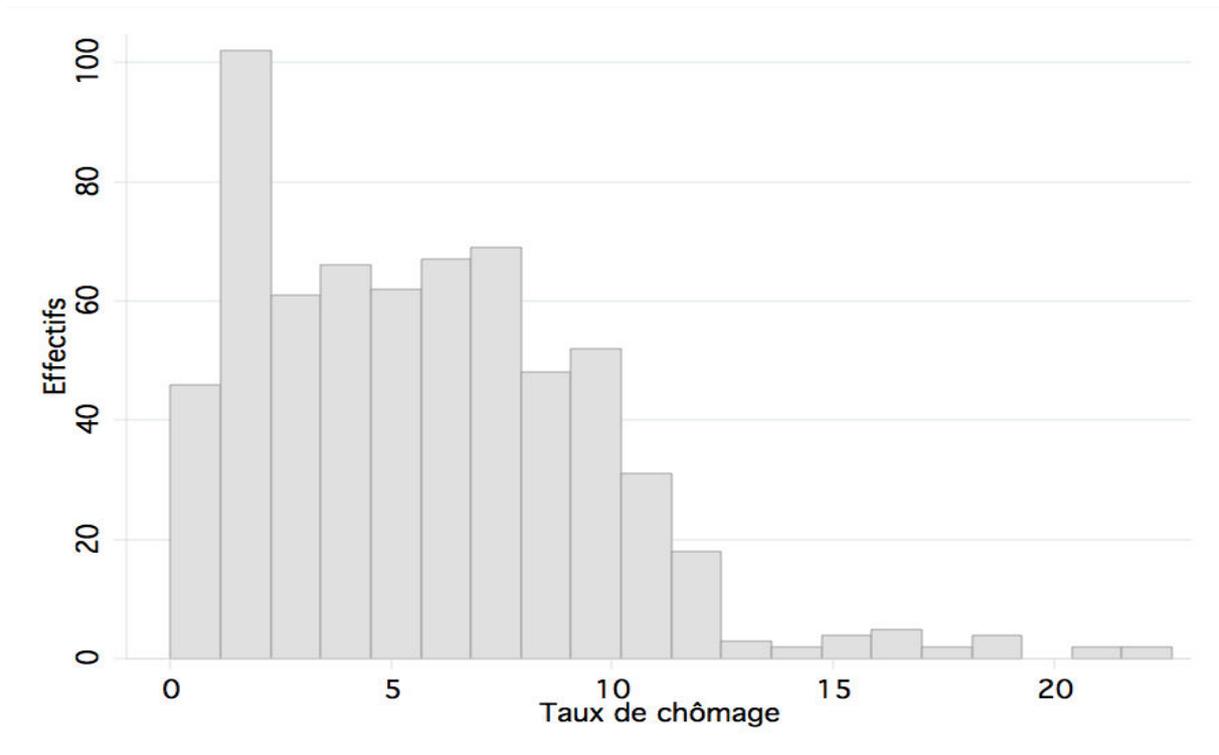
Sources : Manifesto Project Data (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Volkens et al., 2012)

Graphique A.8
Distribution du taux de croissance du PIB



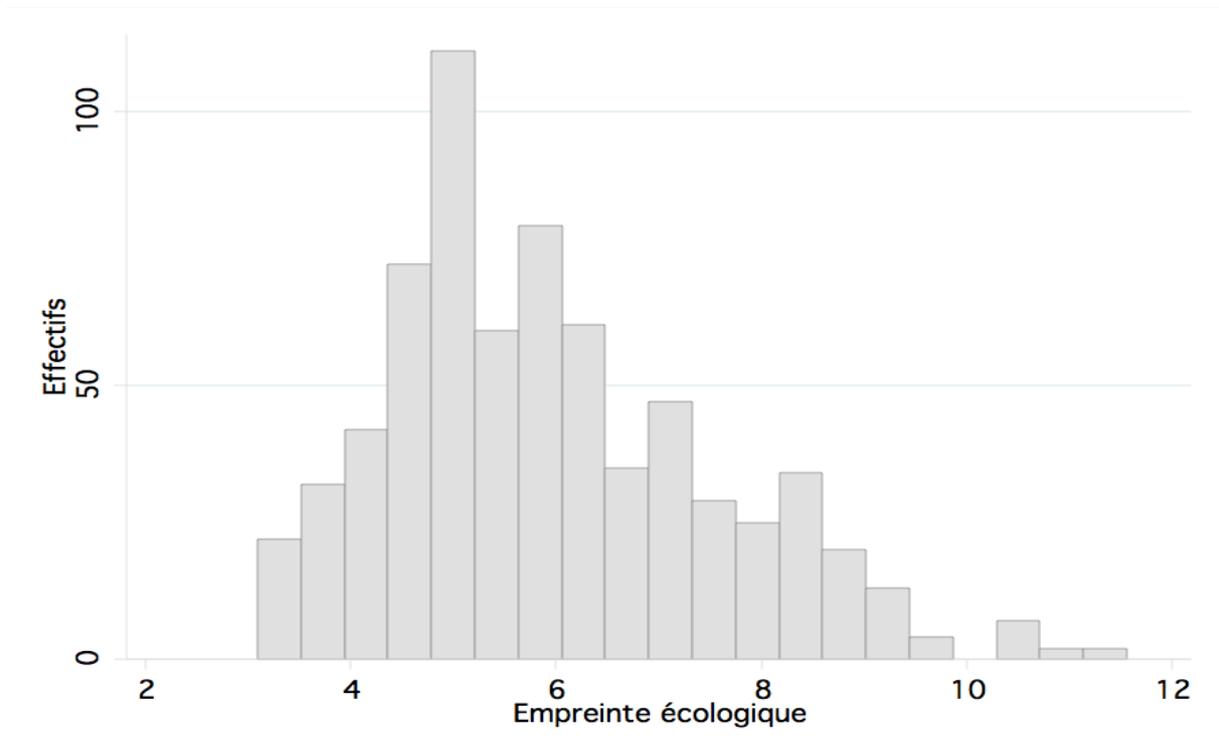
Sources : FMI

Graphique A.9
Distribution du taux de chômage



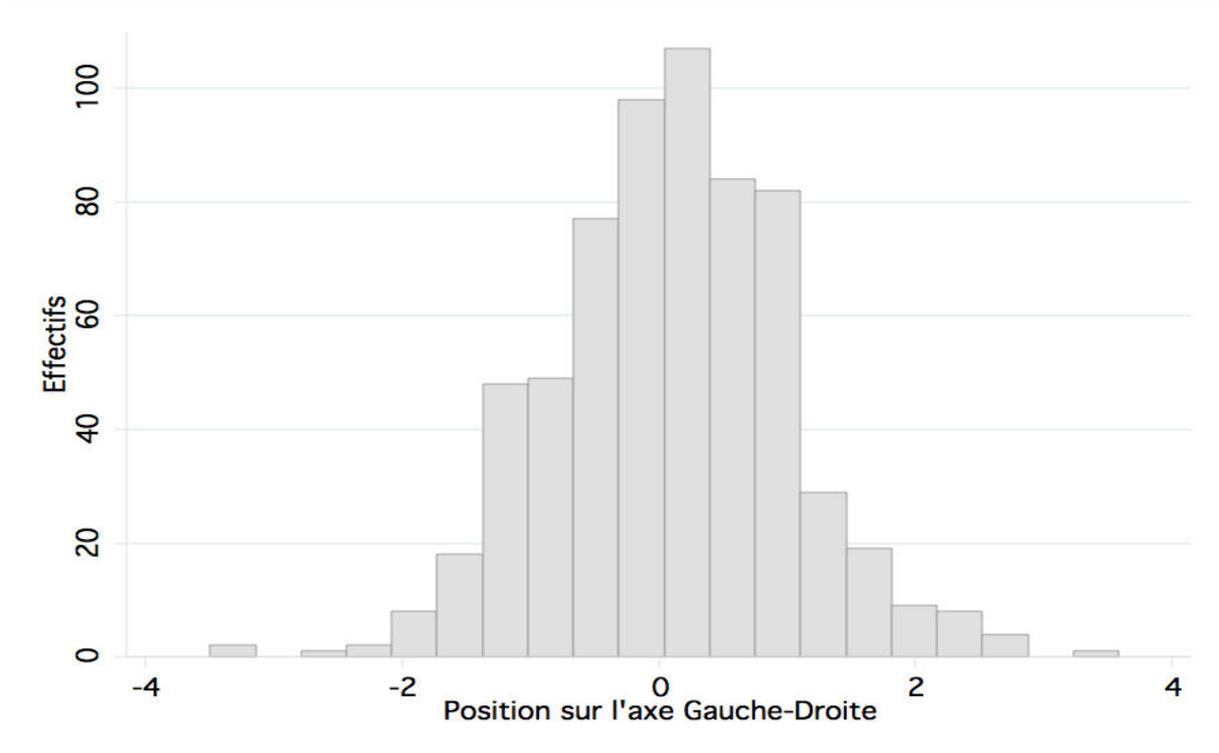
Sources : FMI

Graphique A.10
Distribution de l'empreinte écologique



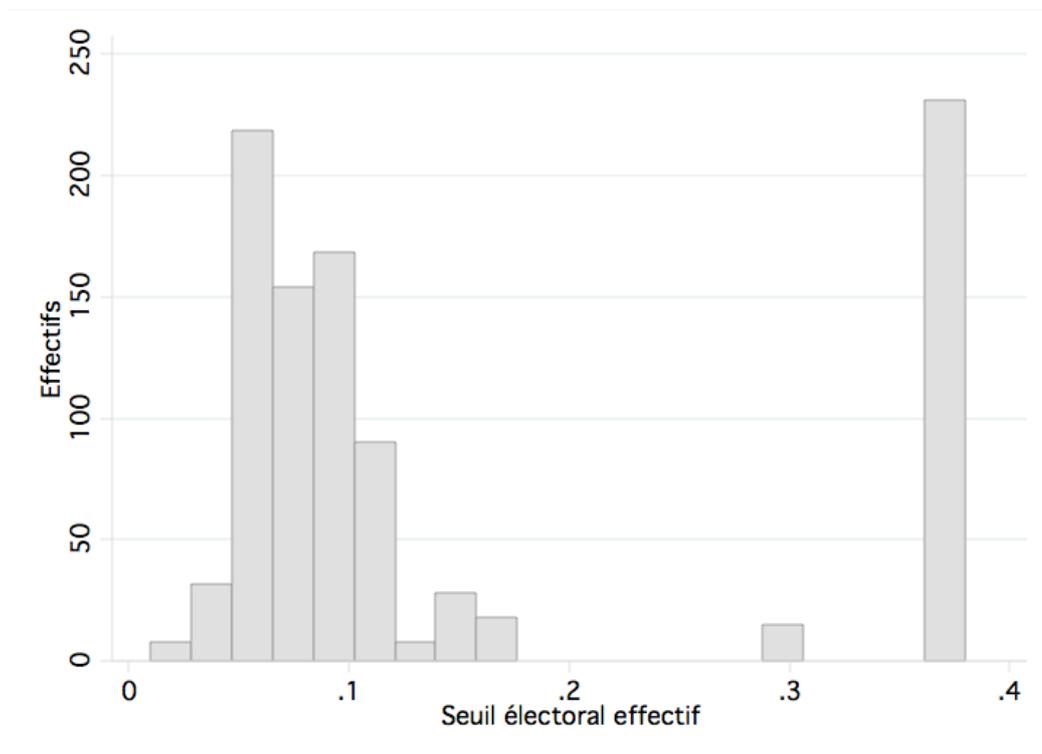
Sources : (Global Footprint Network, 2012)

Graphique A.11
Distribution de la position sur l'axe gauche-droite



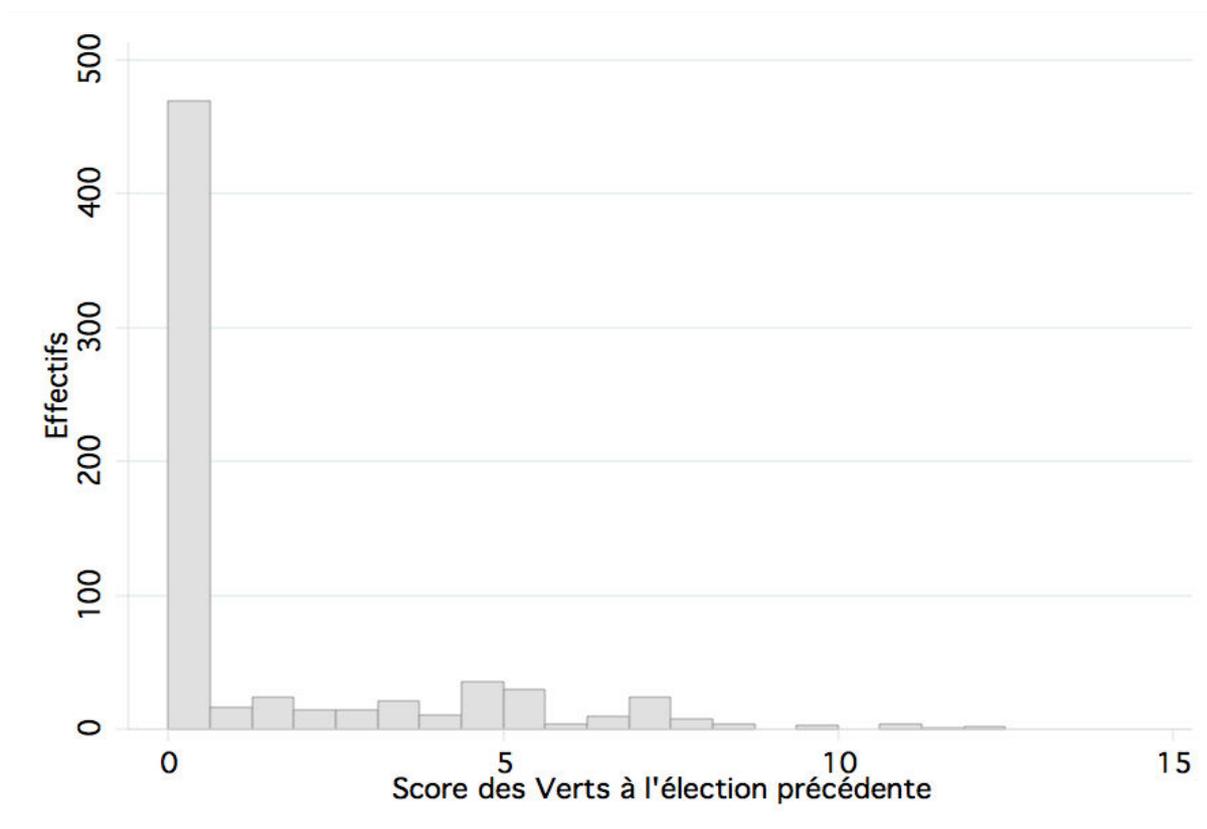
Sources : Manifesto Project Data (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Lowe et al., 2011 ; Volkens et al., 2012)

Graphique A.12
Distribution du seuil électoral effectif



Sources : Democratic Electoral Systems Dataset (Bormann et Golder, 2013)

Graphique A.13
Distribution du score des Verts



Sources : Comparative Political Dataset (Armingeon et al., 2012)

Tableau A.8
Distribution du statut gouvernemental des grands partis de gouvernement

	Nombre de cas	Pourcentage
Gouvernement	372	57.6
Opposition	274	42.4
Total	646	100

Sources : Comparative Political Dataset (Armingeon et al., 2012)

Tableau A.9
Distribution de la présence d'écologistes au parlement national

	Nombre de cas	Pourcentage
Verts absents du parlement	450	69.66
Verts présents au parlement	196	30.34
Total	646	100

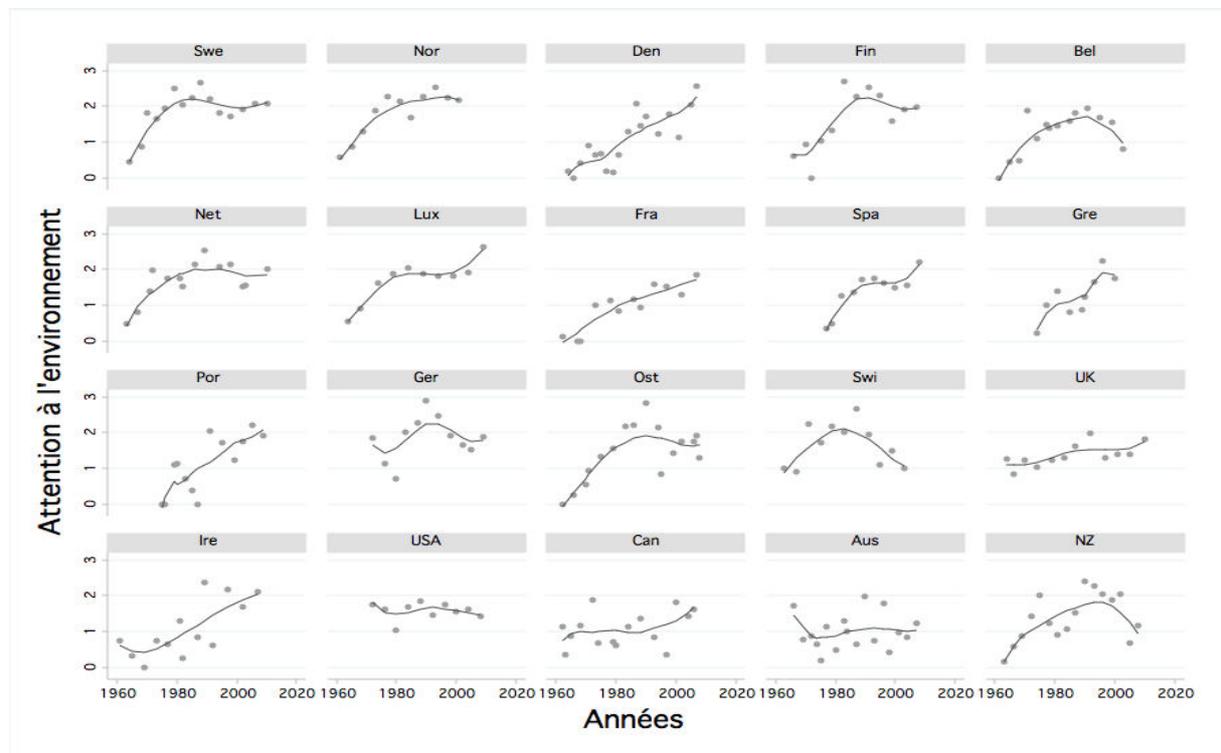
Sources : Comparative Political Dataset (Armingeon et al., 2012)

Tableau A.10
Distribution des partis sortant d'une coalition avec les écologistes

	Nombre de cas	Pourcentage
Coalition avec les Verts	17	1.76
Absence de coalition	949	98.24
Total	<i>646</i>	<i>100</i>

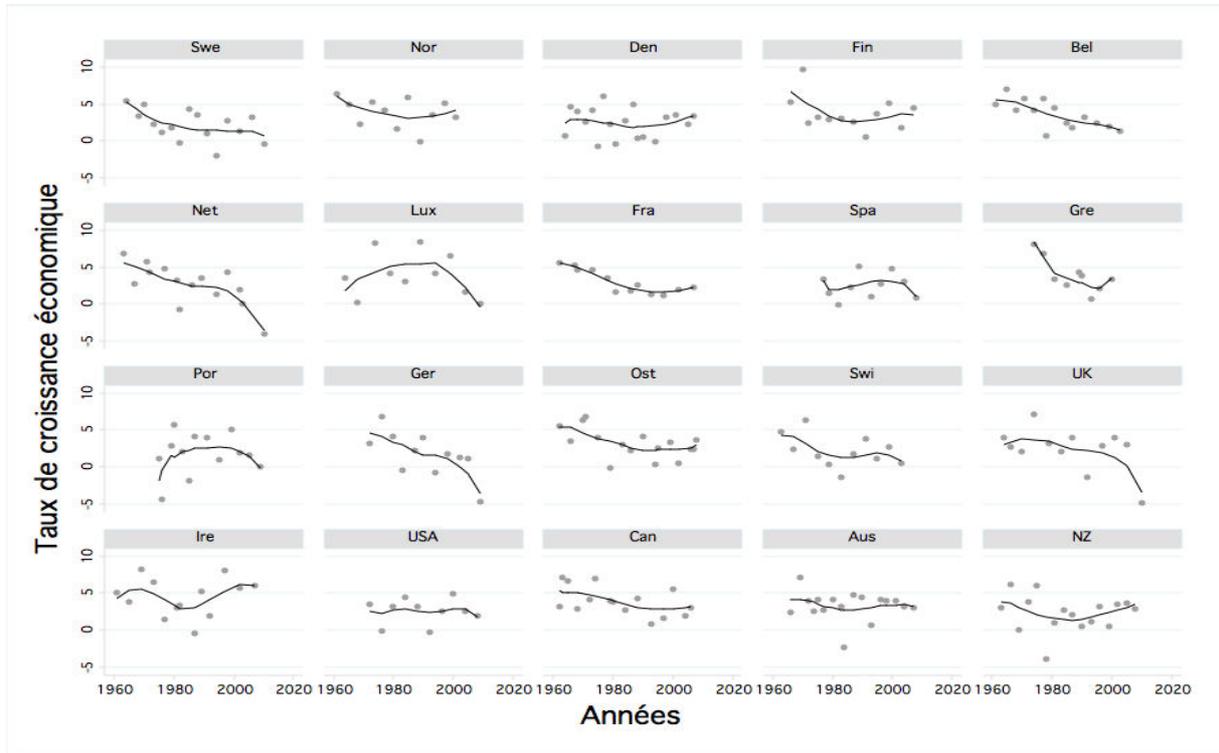
Sources : Comparative Political Dataset (Armingeon et al., 2012)

Graphique A.14
Évolution de l'attention moyenne à l'environnement dans chaque pays



Sources : Manifesto Project Data (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Volkens et al., 2012)
 Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

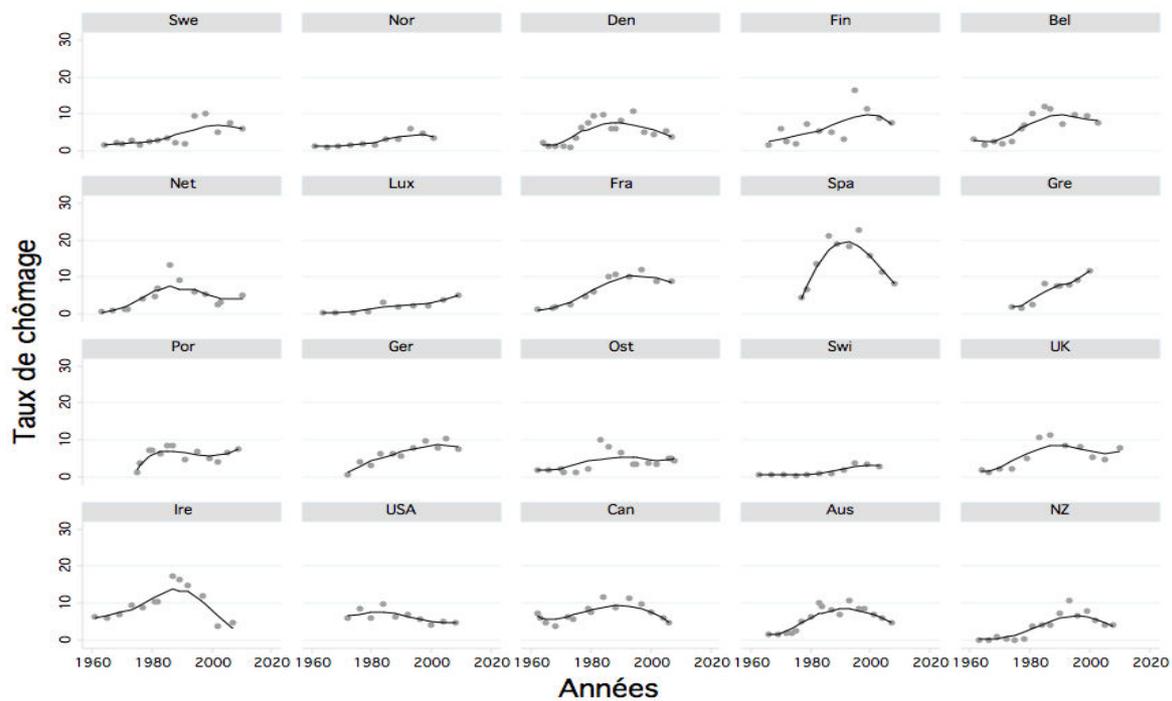
Graphique A.15
Évolution du taux de croissance du PIB dans chaque pays



Sources : FMI

Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

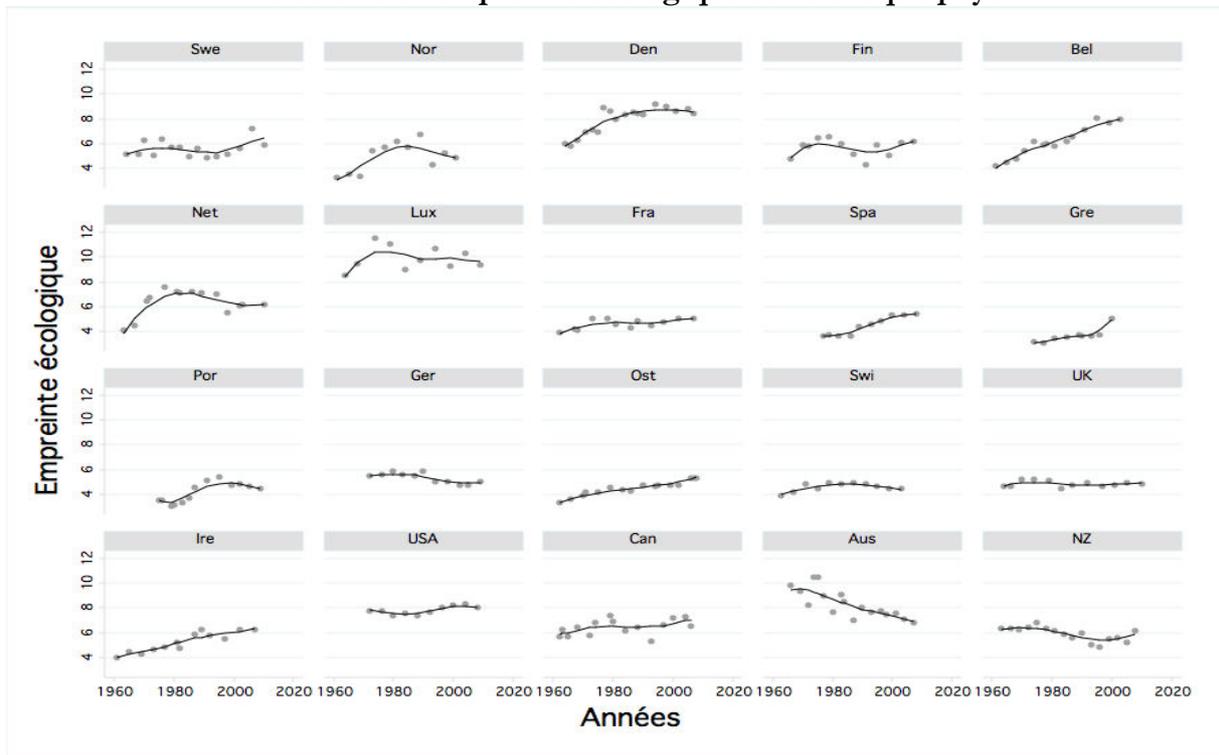
Graphique A.16
Evolution du taux de chômage dans chaque pays



Sources : FMI

Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

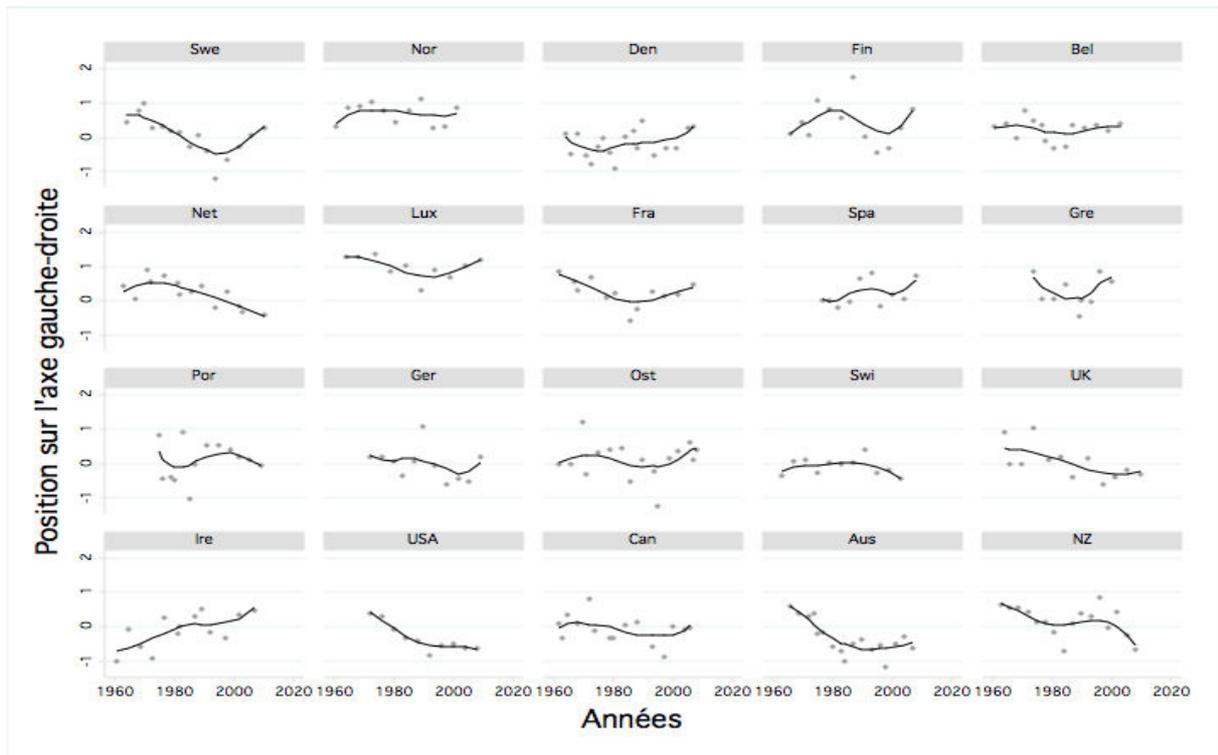
Graphique A.17
Evolution de l’empreinte écologique dans chaque pays



Sources : (Global Footprint Network, 2012)

Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l’objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

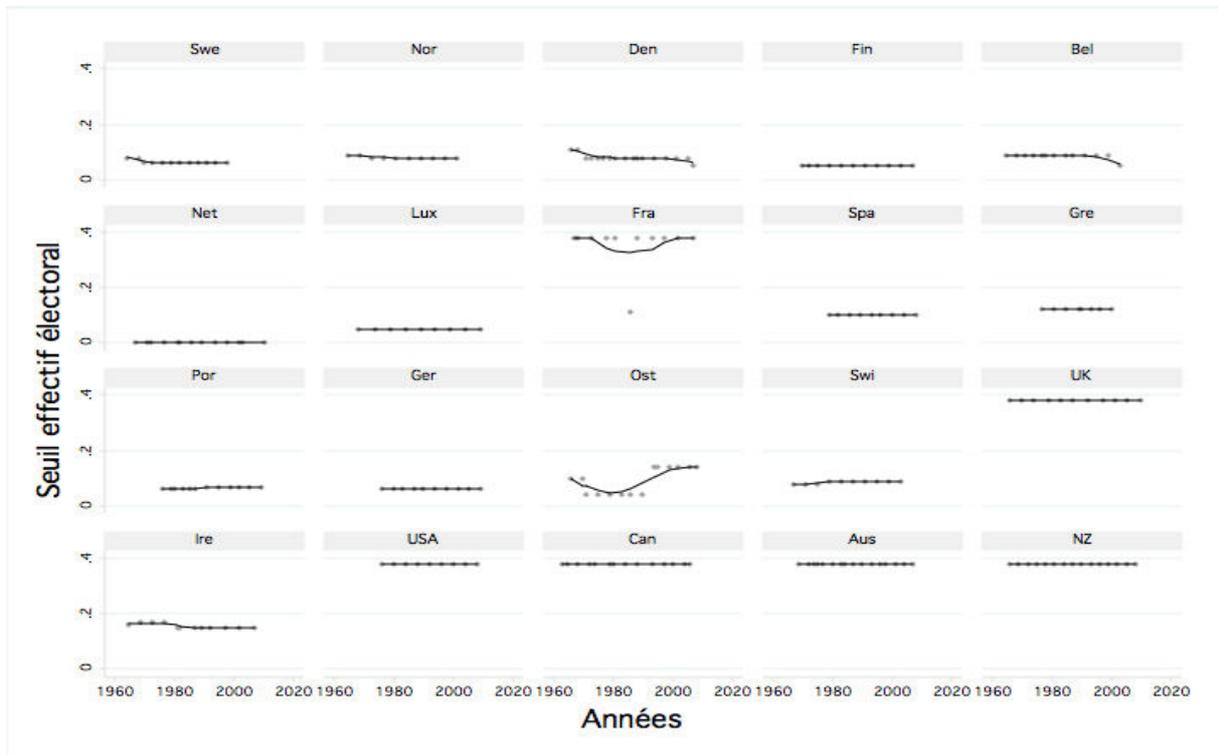
Graphique A.18
Evolution de la position moyenne sur l'axe gauche-droite dans chaque pays



Sources : Manifesto Project Data (Budge et al., 2001 ; Klingemann, Volkens et Bara, 2006 ; Lowe et al., 2011 ; Volkens et al., 2012)

Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

Graphique A.19
Évolution du seuil électoral effectif dans chaque pays

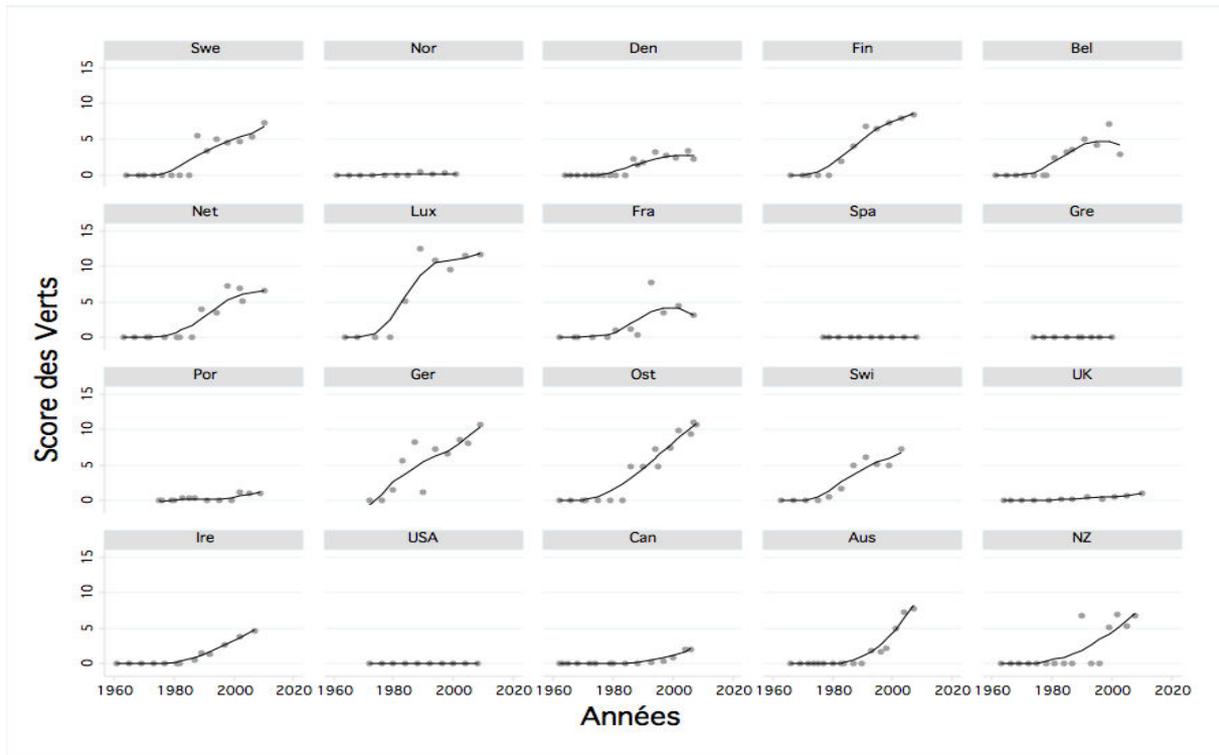


Sources : Democratic Electoral Systems Dataset (Bormann et Golder, 2013)

Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

Graphique A.20

Évolution du score du parti vert aux élections parlementaires dans chaque pays



Sources : Comparative Political Dataset (Armingeon et al., 2012)

Les courbes représentent un lissage par régression non-paramétrique LOWESS, dans l'objectif de mieux mettre en évidence la tendance présente dans le nuage de points.

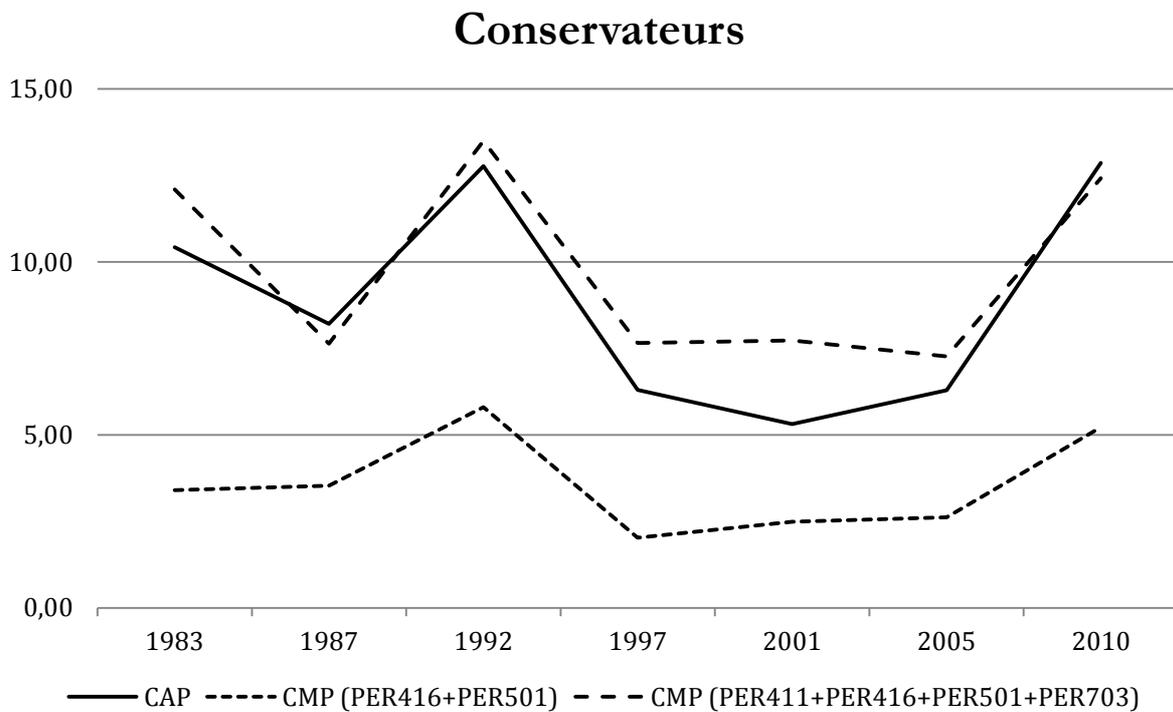
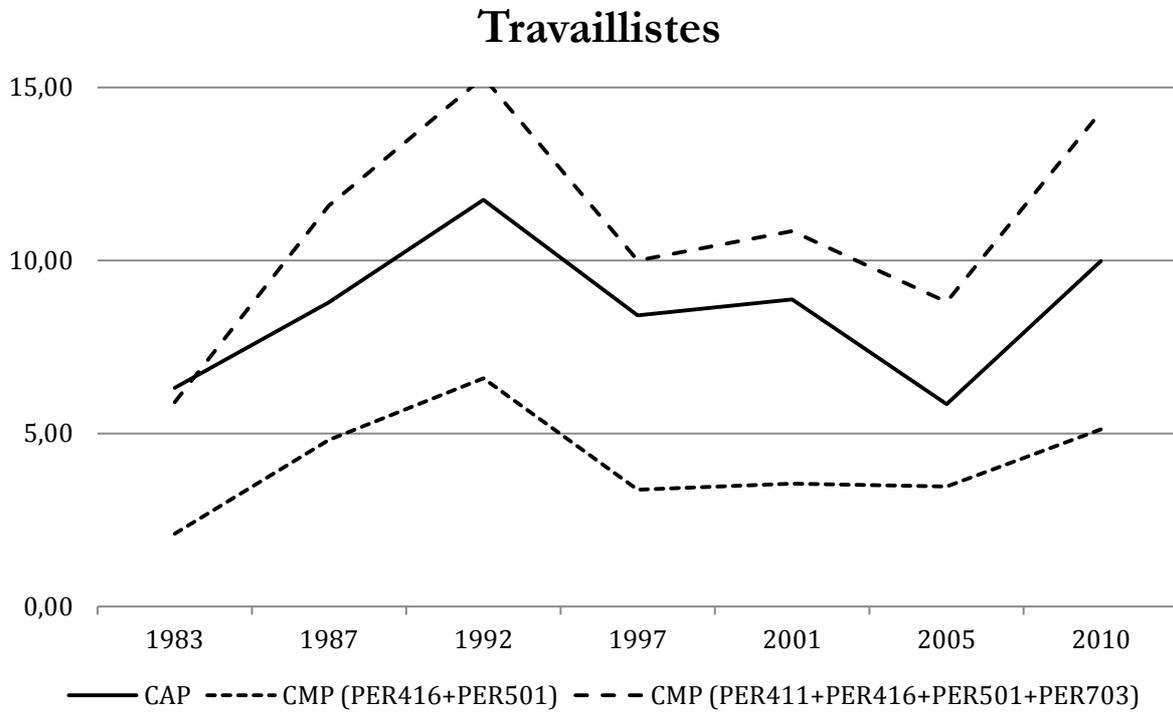
Tableau A.11 Liste des grands thèmes de politiques publiques du *Comparative Agendas Project* (dans la version française)

Code	Catégorie
1.	Politique Macroéconomique
2.	Droits de l'homme, libertés publiques et discriminations
3.	Santé
4.	Agriculture, pêche et sylviculture
5.	Travail et emploi
6.	Education
7.	Environnement
8.	Energie
9.	Immigration
10.	Transport
12.	Justice et Criminalité
13.	Politique sociale
14.	Politiques urbaines et territoriales - Logement
15.	Régulations économiques
16.	Défense
17.	Espace, Science, Technologie et communication
18.	Commerce extérieur
19.	Affaires internationales et aide extérieure
20.	Fonctionnement de l'Etat
21.	Domaine public et gestion de l'eau
23.	Politique culturelle
24.	Politique locale et régionale
27.	Risques et catastrophes naturels et météorologiques
28.	Incendies et accidents
29.	Sports
30.	Nécrologie
31.	Eglises et religion
99.	Autres

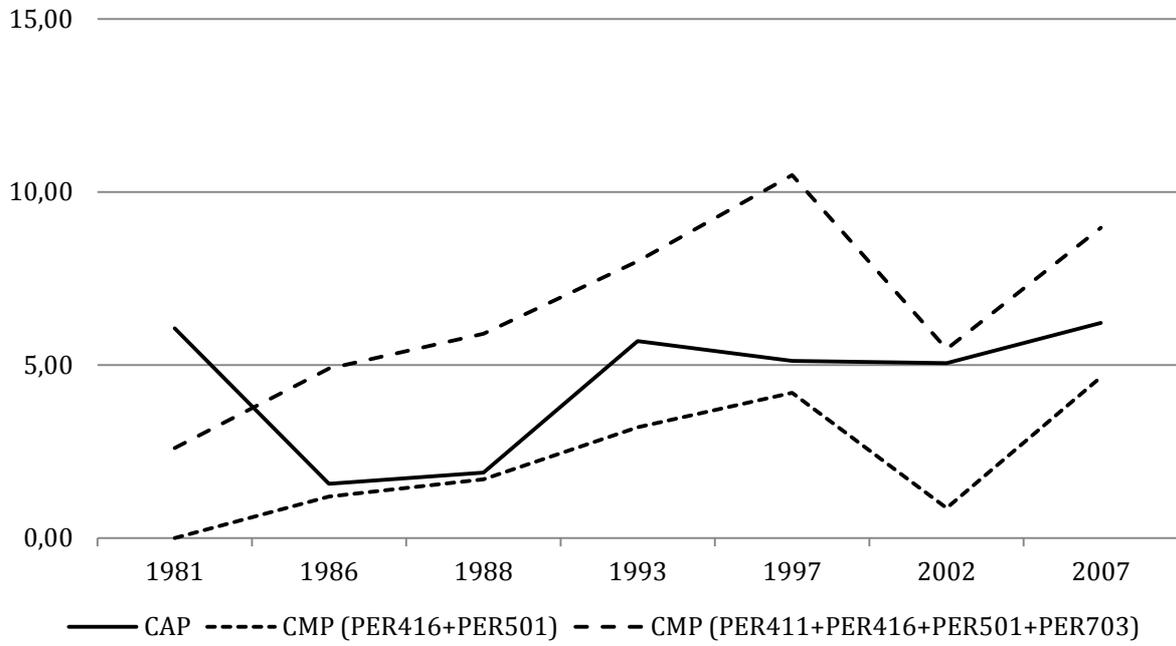
Tableau A.12 Liste des catégories et sous-catégories du Comparative Agendas Project à partir desquelles a été sélectionné le corpus utilisé dans les Chapitres 5 et 6.

Catégorie	Code	Sous-catégorie
Agriculture, pêche et sylviculture	405.	Contrôle sanitaire des animaux et des plantes
	406.	Bien-être animal dans les exploitations agricoles
	407.	Problèmes environnementaux de la production agricole
	408.	Pêches et assimilés
	498.	Recherche et développement en agriculture
Environnement	700.	Général (combinaison de plusieurs sous-domaines)
	701.	Qualité de l'eau potable
	703.	Déchets
	704.	Matières dangereuses, usages, circulation, traitement
	705.	Climat, pollution de l'air, pollution sonore
	707.	Recyclage
	708.	Risques environnementaux domestiques
	710.	Littoral, zones humides, qualité des eaux maritimes
	711.	Paysages, sols, ressources en eau
	712.	Risques technologiques
	720.	Protection des forêts
721.	Protection des espèces et de la biodiversité, chasse	
798.	Recherche et développement	
799.	Autres	
Énergie	800.	Général
	801.	Energie Nucléaire civile
	802.	Electricité et Hydroelectricité
	803.	Gaz Naturel and Pétrole
	805.	Charbon
	806.	Energies renouvelables et alternatives
	807.	Economie d'énergie
	898.	Recherche et développement
	899.	Autres
Transport	1000.	Général
	1001.	Transports collectifs
	1002.	Construction, entretien et sécurité des routes
	1003.	Aéroports, transports aériens, contrôle aérien
	1005.	Transports ferroviaires
	1006.	Transports routiers
	1010.	Travaux publics (programmes d'infrastructures)
	1098.	Recherche et développement
	1099.	Autres
Domaine public et gestion de l'eau	2100.	Général
	2101.	Parcs nationaux (sites naturels)
	2103.	Gestion des ressources naturelles, des domaines publics
	2104.	Développement d'infrastructures d'eau
Risques et catastrophes	2700.	Risques et catastrophes naturels et météorologiques
Incendies et accidents	2800.	Incendies, explosions et accidents domestiques

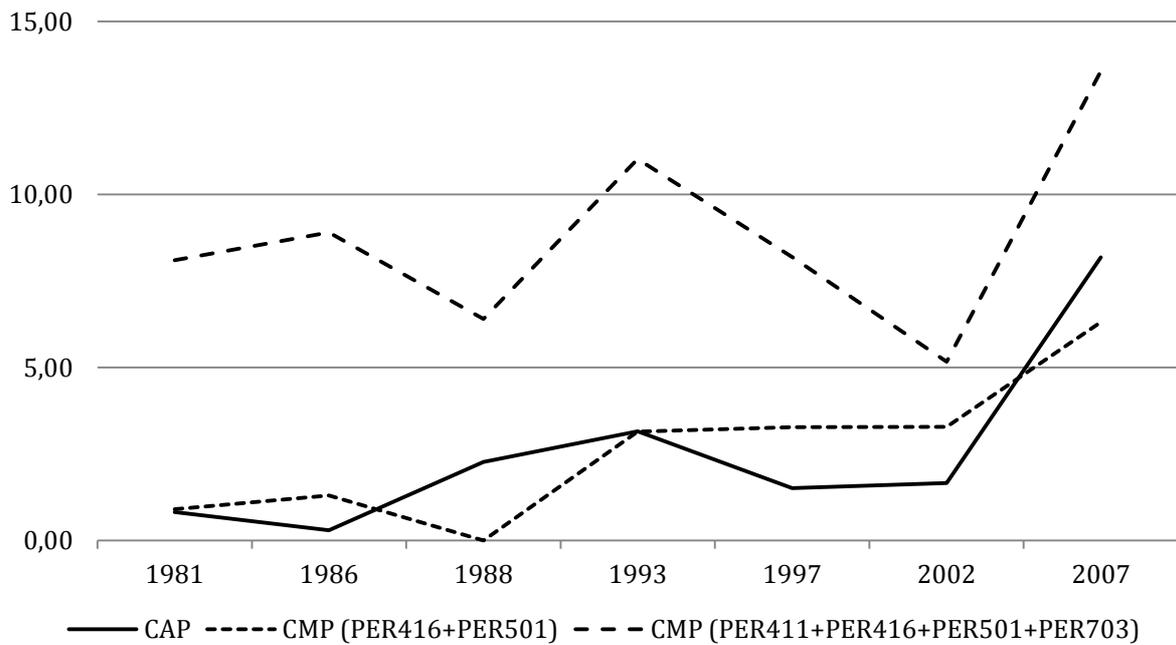
Série de graphiques A.21
Lien entre les différentes mesures de la saillance de l'environnement dans les programmes (CMP et CAP), pour les quatre partis sélectionnés.



PS



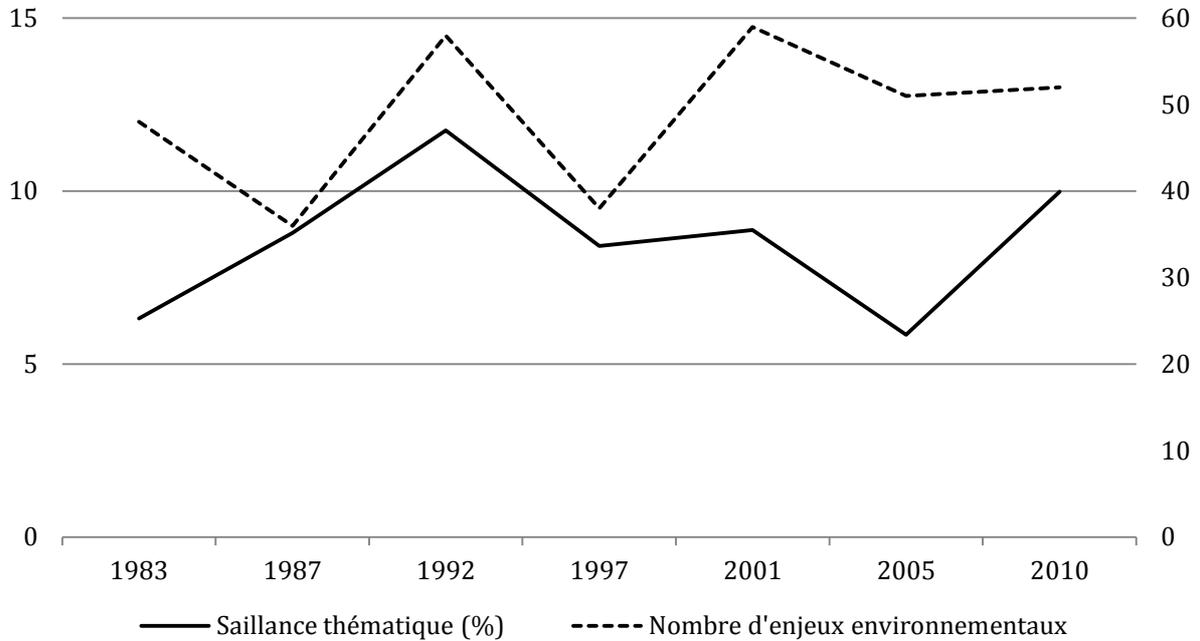
RPR-UMP



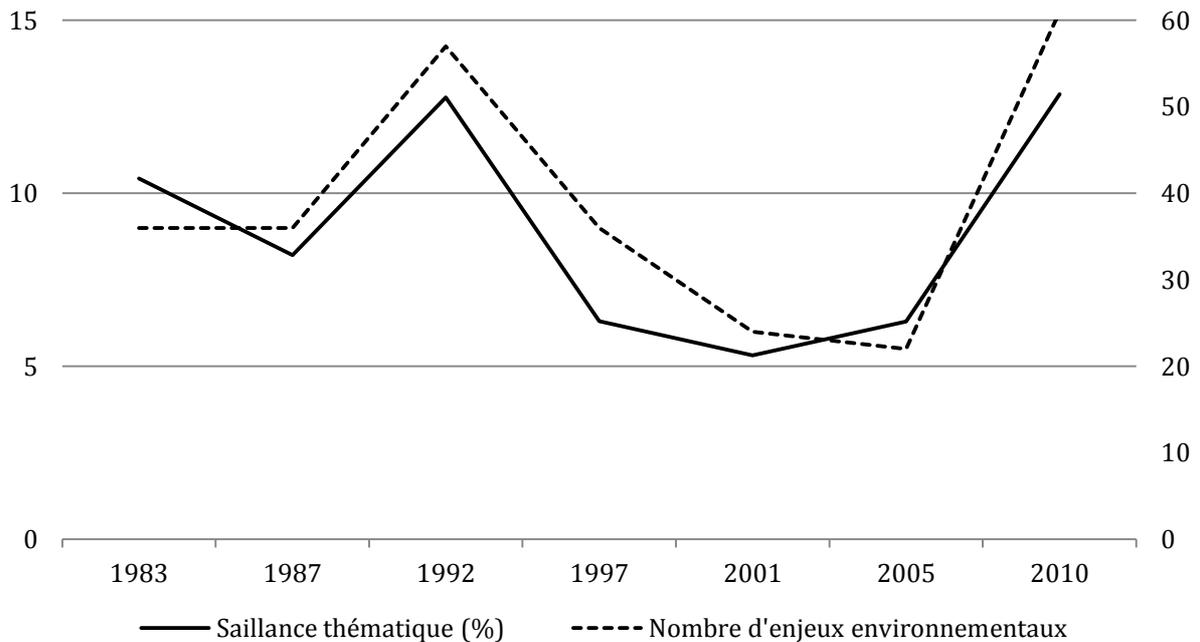
Série de graphiques A. 22

Variation comparée de la saillance générale du thème environnemental (en pourcentage, échelle de gauche) et du nombre d'enjeux environnementaux (échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés.

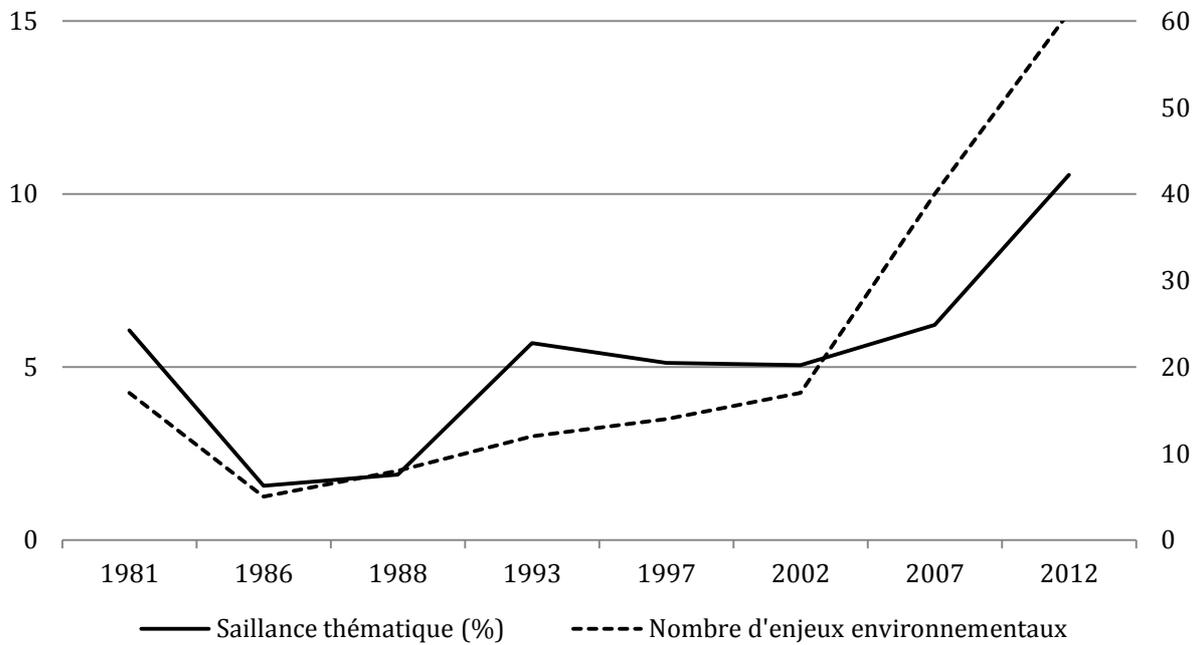
Travailleurs



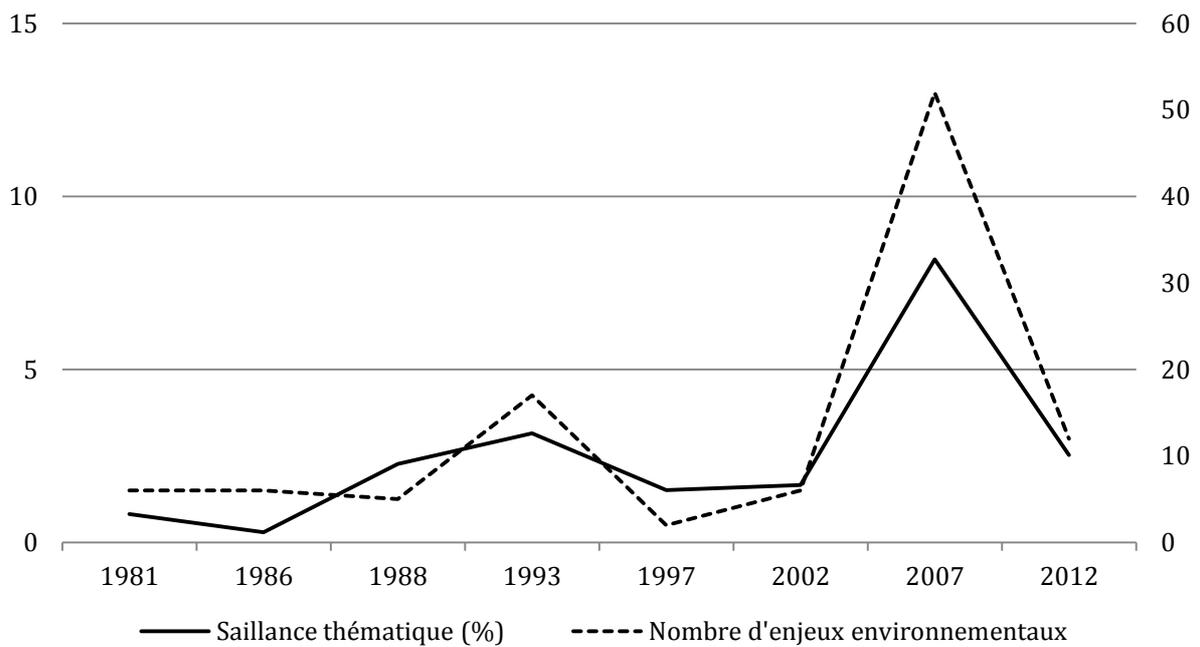
Conservateurs



PS



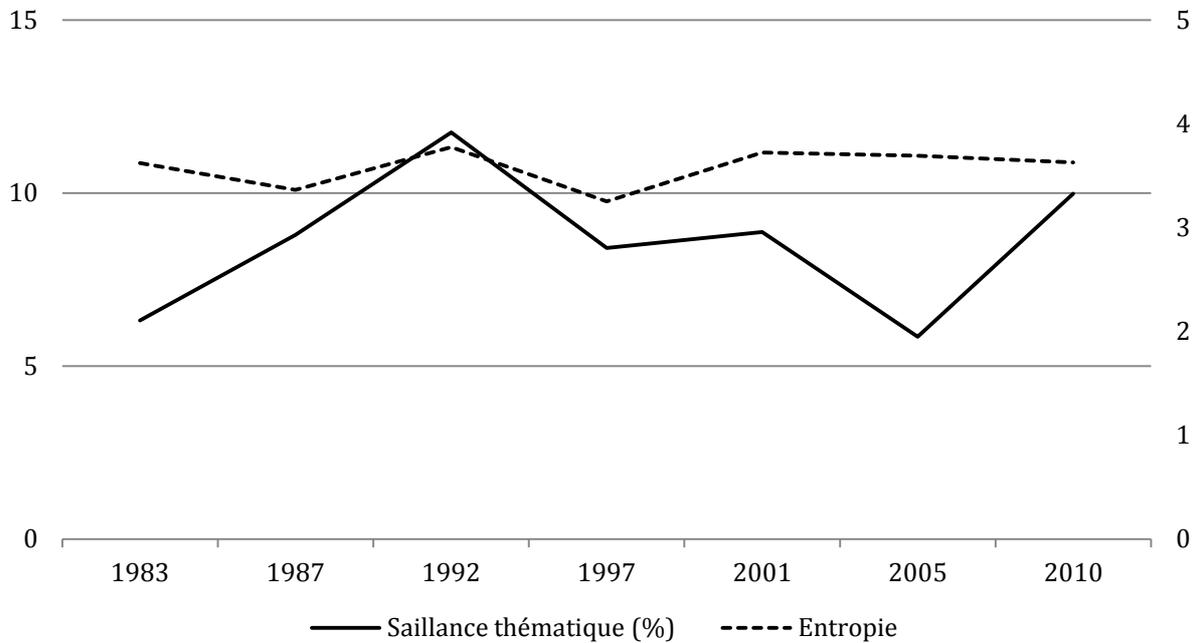
RPR-UMP



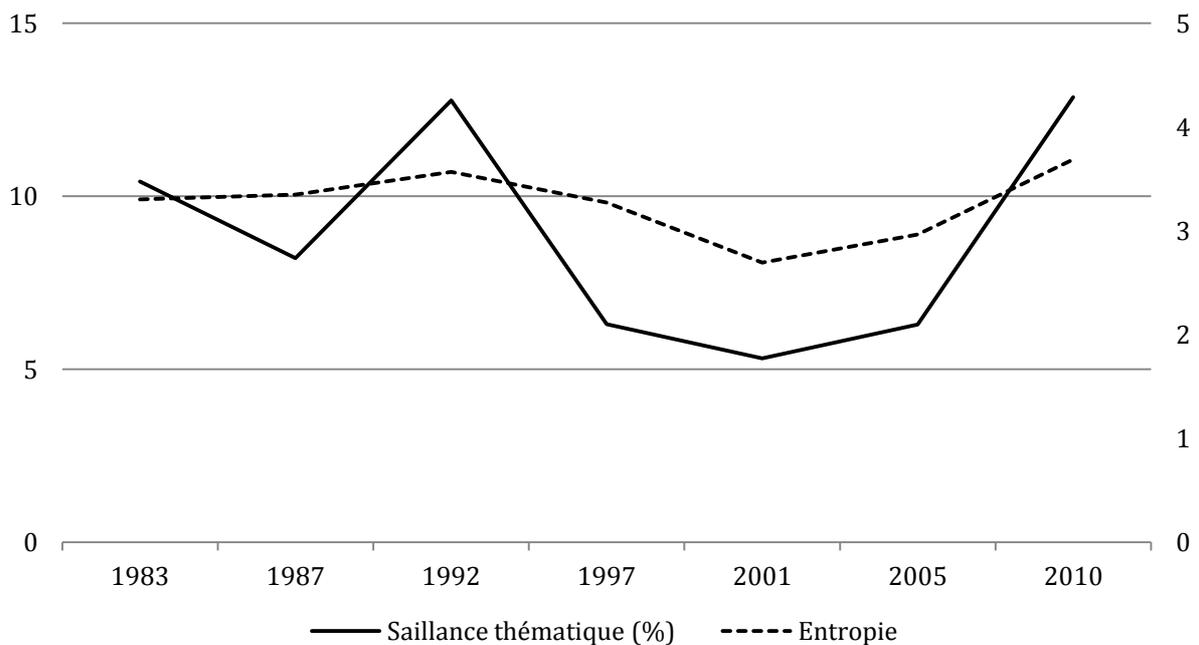
Série de graphiques A. 23

Variation comparée de la saillance de l'environnement (en pourcentage, échelle de gauche) et de l'entropie (index de Shannon, échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés.

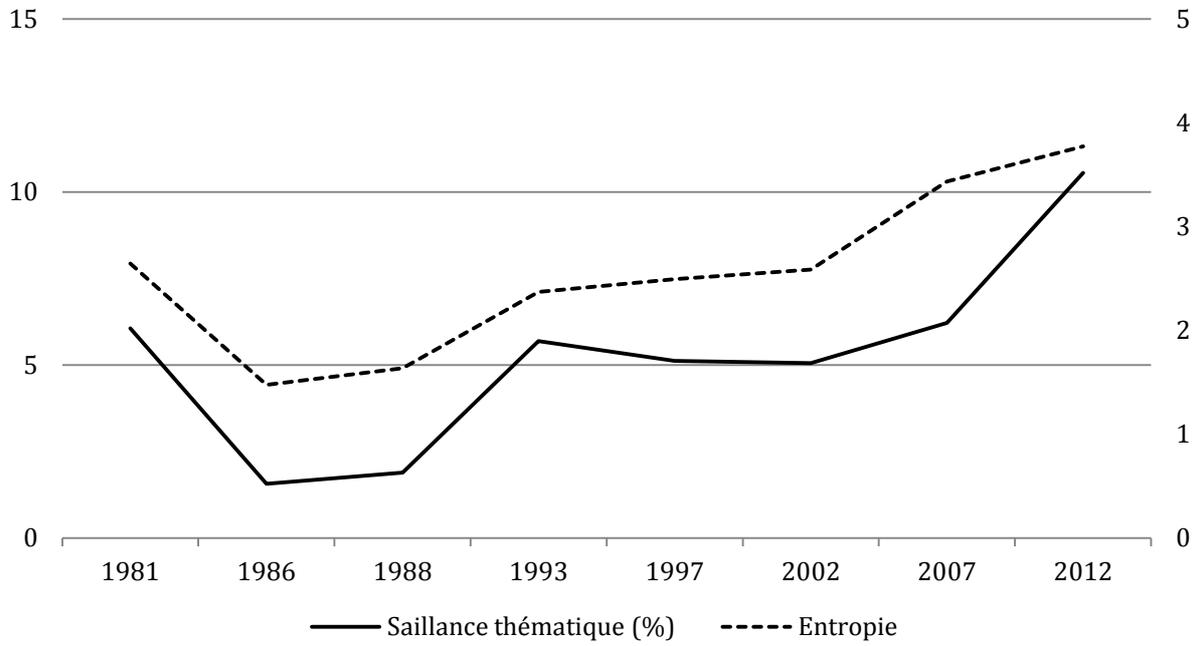
Travailleurs



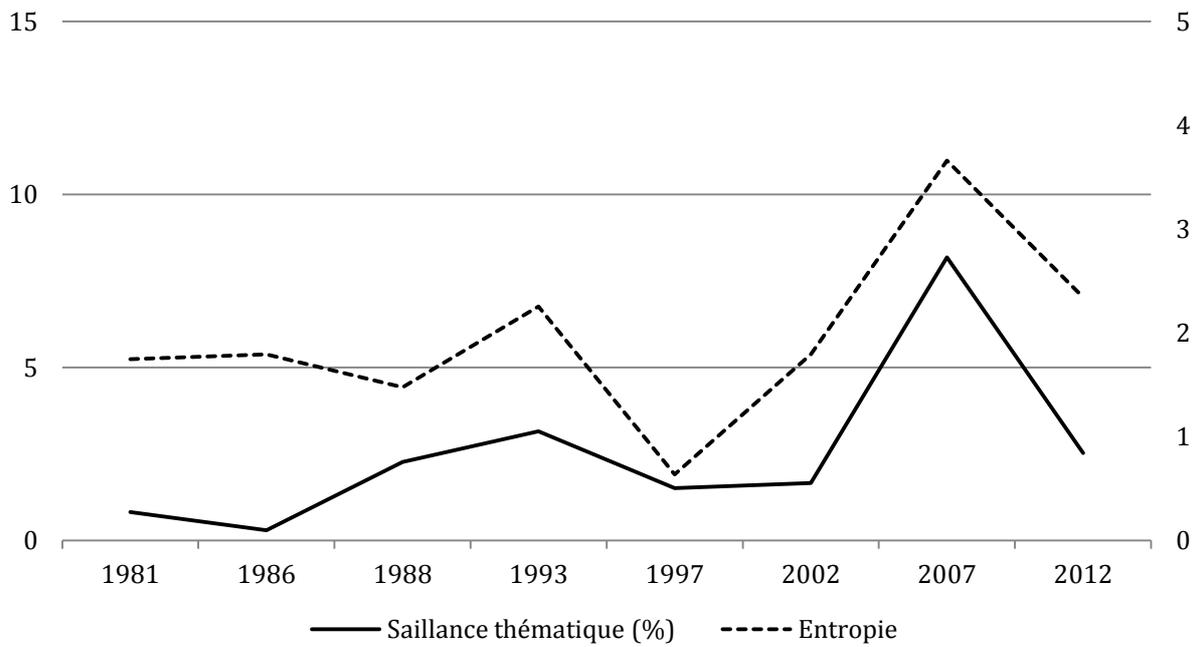
Conservateurs



PS

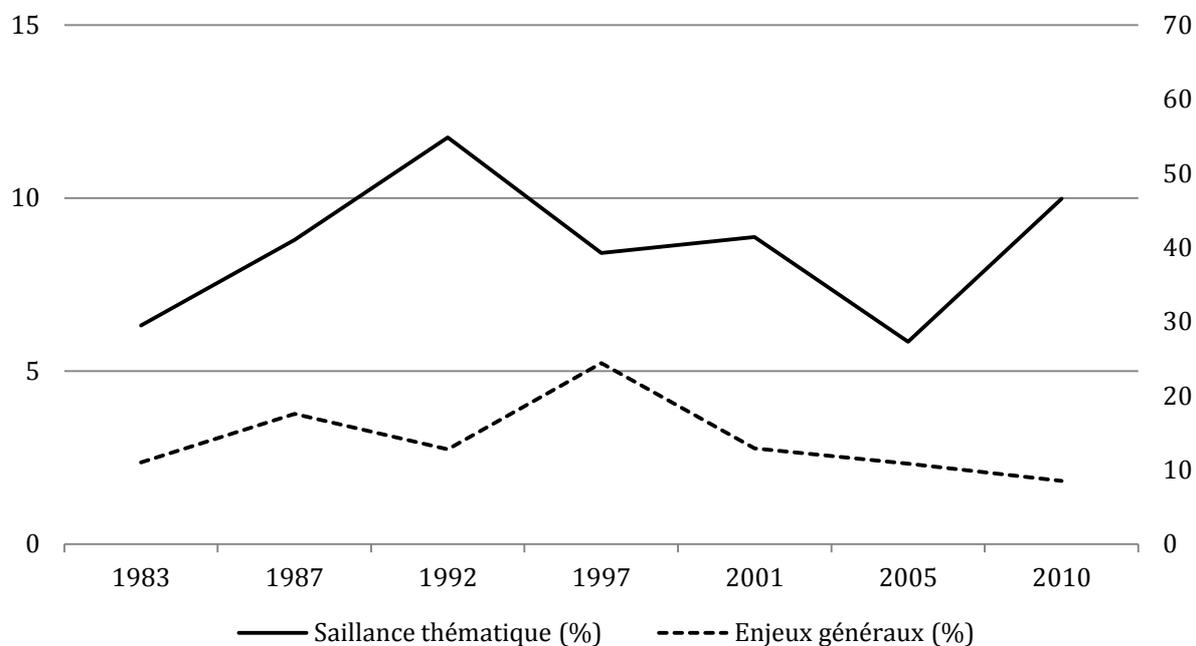


RPR-UMP

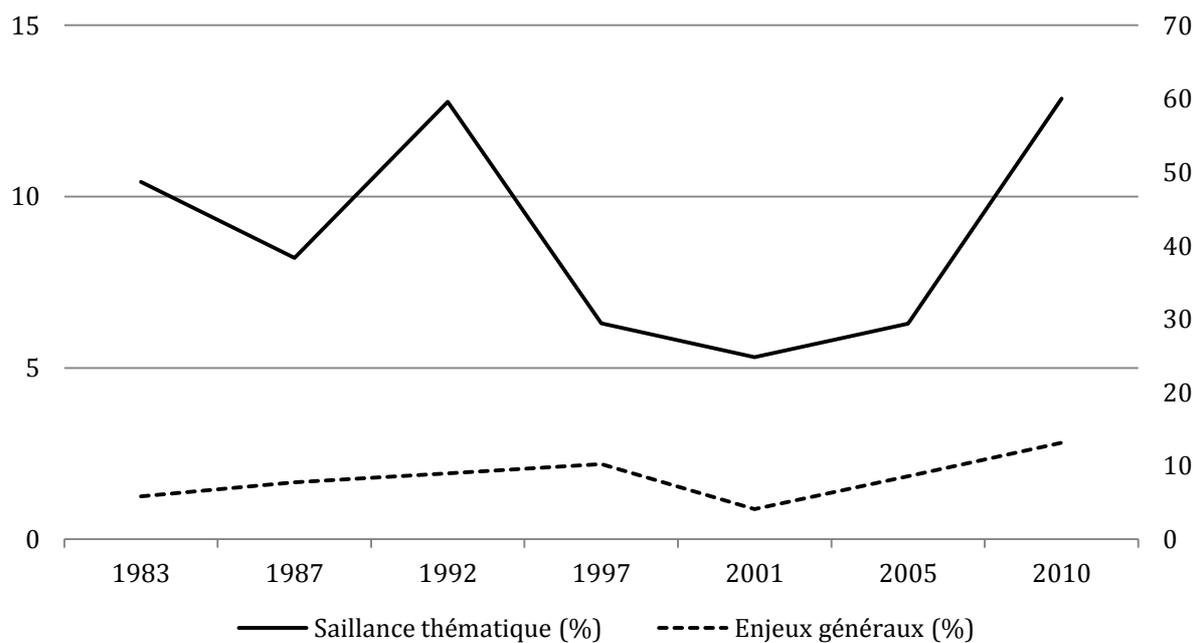


Série de graphiques A. 24
Variation comparée de la saillance générale du thème environnemental (en pourcentage, échelle de gauche) et du pourcentage d'enjeux généraux (échelle de droite), pour les quatre partis sélectionnés.

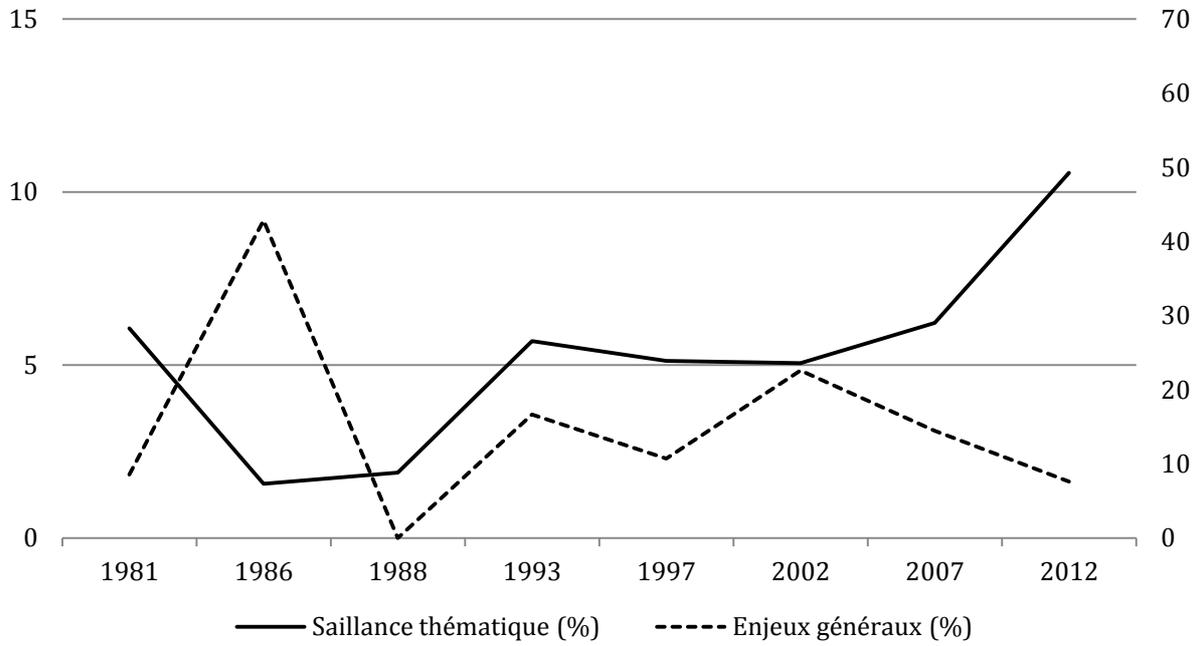
Travailleurs



Conservateurs



PS



RPR-UMP

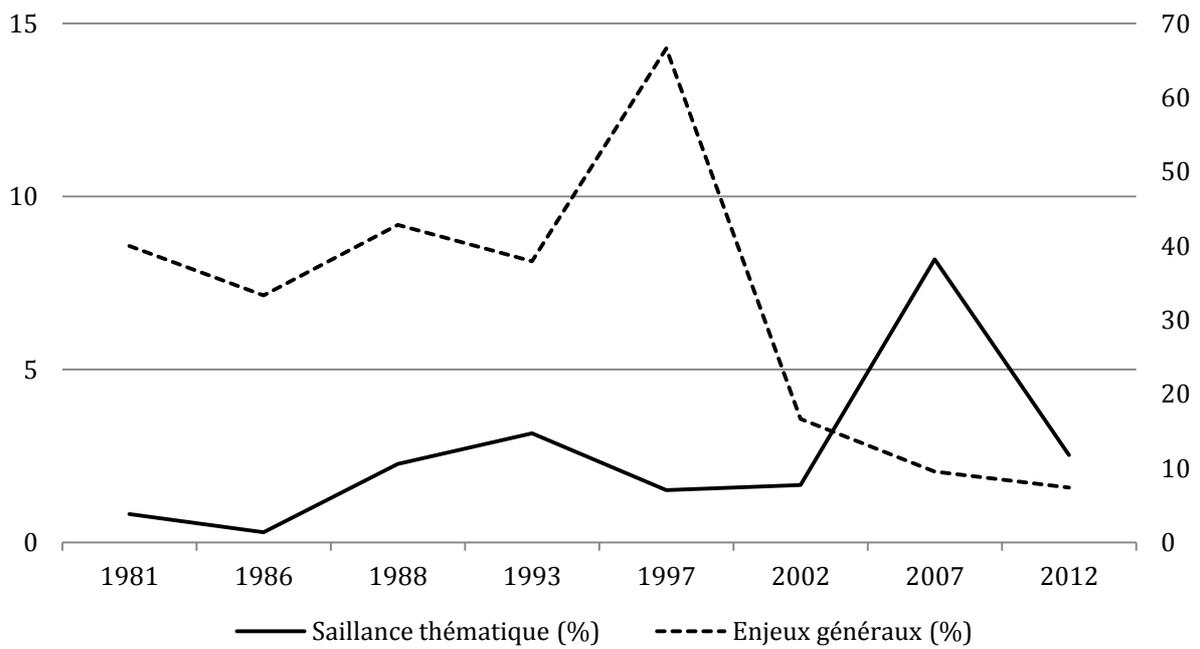


Tableau A.13
Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%) et les trois types de position sur les enjeux environnementaux (%)

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
Positions favorables	-0.27 (ns)	0.39 (**)	-0.56 (***)	-0.21 (ns)
Positions neutres	0.47 (***)	-0.62 (***)	0.64 (***)	0.44 (***)
Positions défavorables	0.14 (ns)	-0.23 (ns)	0.44 (***)	0.07 (ns)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Tableau A.14
Corrélation entre les trois types de positions sur les enjeux environnementaux (%) et la saillance du thème environnemental (%), le nombre d'enjeu, l'entropie (H de Shannon), le pourcentage d'enjeux généraux et le pourcentage de quasi-phrases ne spécifiant pas d'instrument.

	Positions favorables	Positions neutres	Positions défavorables
Saillance	-0.22 (ns)	0.58 (***)	0.02 (ns)
Nombre	0.18 (ns)	0.57 (***)	-0,01 (ns)
Entropie	-0.24 (ns)	0.59 (***)	0.04 (ns)
Enjeux généraux	0.35 (**)	-0.43 (***)	-0.33 (**)
Absence d'instruments	0.25 (ns)	-0.44 (***)	0.01 (ns)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Tableau A.15
Corrélation entre les trois types de positions sur les enjeux environnementaux (%) et la croissance du PIB (%) et l'empreinte écologique (Ha)

	Positions favorables	Positions neutres	Positions défavorables
Croissance du PIB	-0.08 (ns)	-0.14 (ns)	0.17 (ns)
Empreinte écologique	0.08 (ns)	0.04 (ns)	-0.13 (ns)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Tableau A.16
Corrélation entre les quatre types d'enjeux (%), la croissance économique (%) et l'empreinte écologique (Ha)

	Enjeux consensuels	Enjeux propriétaires	Enjeux conflictuels	Enjeux flous
Croissance économique	-0.28 (ns)	0.19 (ns)	0.09 (ns)	0.06 (ns)
Empreinte écologique	0.28 (ns)	-0.27 (ns)	0.11 (ns)	0.11 (ns)

Coefficient de corrélation de Pearson

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10% ; ** : significatif au seuil de 5% ; *** : significatif au seuil de 1%.

Table des matières

RESUME DE LA THESE	1
REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
LISTE DES SIGLES	7
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	9
INTRODUCTION GENERALE	13
<i>Lier théorie des clivages et théories de la compétition sur enjeux.....</i>	18
La théorie des clivages	19
Clivages et environnement.....	21
Les théories de la compétition sur enjeux.....	24
Un nouveau modèle d'analyse de la compétition sur enjeux	26
<i>L'opérationnalisation générale de la démonstration empirique.....</i>	27
Le choix d'une comparaison à plusieurs niveaux	27
La comparaison des mécanismes d'attention au thème sur un échantillon très large de grands partis de gouvernement	28
La comparaison des quatre grands partis de gouvernement français et britanniques pour l'étude des mécanismes d'attention aux enjeux et de prise de position	29
Le choix des méthodes mixtes	31
L'analyse quantitative : le choix des programmes électoraux comme source de mesure du traitement partisan des enjeux environnementaux.....	32
Les enquêtes-experts	32
Les votes publics	34
Les médias	34
Les programmes électoraux	35
L'analyse qualitative pour vérifier et détailler les mécanismes.....	38
<i>L'organisation de la thèse</i>	39
PREMIERE PARTIE. L'INSCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT A L'AGENDA DES SYSTEMES POLITIQUES : UN CLIVAGE, DES ENJEUX.....	41
INTRODUCTION.....	43
CHAPITRE 1. LA FORMATION DU CLIVAGE ÉCOLOGIE/PRODUCTIVISME. L'INSCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT A L'AGENDA POLITIQUE	45
<i>Introduction. L'émergence du thème environnemental.....</i>	45
1. <i>La révolution productiviste</i>	47
1.1. Les changements : la modernisation productiviste	48
1.1.1. L'essor technologique et productif	48
L'essor industriel	49
L'avènement de la société de consommation.....	49
Le productivisme agricole	50
L'explosion de la production énergétique	50
L'exploitation des ressources naturelles.....	52
1.1.2. La transformation du rapport à l'espace et au temps	53
1.2. Les déséquilibres : les crises écologiques.....	54
1.2.1. L'ère des catastrophes.....	55
1.2.2. La crise environnementale	58
L'augmentation des pollutions	59
Les atteintes à la biodiversité	60
L'épuisement des ressources naturelles	60
1.3. Le consensus productiviste au sein des élites établies	61
2. <i>L'idéologie écologiste.....</i>	64
2.1. Les fondements de l'idéologie écologiste	65
2.1.1. Les rapports entre l'homme et la nature : responsabilité et précaution.....	66
2.1.2. Les rapports entre l'homme et la société : autonomie et solidarité	67
2.2. L'écologie politique, une idéologie de rupture ?	70
2.2.1. Écologie politique et libéralisme.....	71

2.2.2. Écologie politique et conservatisme	71
2.2.3. Écologie politique et socialisme	72
2.2.4. La contestation du consensus productiviste	73
3. <i>Les mobilisations écologistes : vers la constitution d'une « communauté verte » ?</i>	74
3.1. Mouvement social et organisations écologistes	75
3.1.1. Mobilisations écologistes en France et au Royaume-Uni	76
3.2.2. Le renouveau des associations de protection de l'environnement	79
3.2. La communauté verte	82
3.2.1. Le verdissement de l'opinion	83
Un verdissement limité	84
Un verdissement fluctuant	88
Transformation des valeurs et post-matérialisme	91
3.2.2. Les militants de l'écologie : nouveaux styles de vie et métiers de l'environnement	93
Consumérisme politique et simplicité volontaire	94
Les métiers de l'environnement	96
<i>Conclusion. L'environnement comme nouveau défi politique</i>	98

CHAPITRE 2. LA POLITISATION DU CLIVAGE ÉCOLOGIE/PRODUCTIVISME. PARTIS ECOLOGISTES ET TRANSFORMATION DES SYSTEMES PARTISANS

<i>Introduction : les nouveaux clivages et la remise en cause de l'équilibre les systèmes partisans</i>	101
Le système partisan français avant l'apparition des nouveaux clivages : le quadrille bipolaire	101
Le système partisan britannique avant l'apparition des nouveaux clivages : le modèle de Westminster	102
Comprendre la politisation des nouveaux clivages	103
1. <i>La politisation des nouveaux clivages et la transformation des systèmes partisans occidentaux</i>	105
1.1. Les nouveaux clivages entre <i>New Politics</i> et Révolution globale	106
1.2. L'apparition de concurrents politisant les nouveaux clivages : le cas des partis verts en Europe	110
1.2.1. La fondation des partis écologistes	110
1.2.2. Le développement des partis verts : un défi pour les grands partis de gouvernement	113
Le franchissement du seuil d'incorporation	113
Le franchissement du seuil de représentation	119
Le franchissement (incomplet) du seuil du pouvoir exécutif	121
1.3. L'intégration différenciée des nouveaux clivages à l'espace de la compétition partisane	123
1.2.1. Les déterminants politiques et institutionnels de la transformation des systèmes partisans	127
1.2.2. Changement des équilibres entre les partis et au sein des partis	127
2. <i>Les changements des systèmes partisans français et britannique</i>	129
2.1 Le changement du système partisan français : l'installation différenciée des écologistes et de l'extrême droite	129
2.1.1. Du refus de la politique partisane à l'exercice du pouvoir : le lent développement des Verts français	130
Aux origines du parti (1970-1984)	130
Le choix du « ni-ni » (1984-1993)	131
Le choix de l'alliance à gauche (1993-2002)	132
Désillusions et divisions (2002 - 2009)	133
Des Verts à EELV : le décollage ? (2009-2012)	134
2.1.2. Les transformations du système partisan français depuis les années 1980 : effacement du quadrille bipolaire et tripartition	136
2.2. Le changement du système partisan britannique : le paradoxe de la difficulté des nouveaux partis dans un contexte de remise en cause du bipartisme	138
2.2.1. L'impossibilité de grandir : le développement contrarié du Green Party britannique	139
People Party et Ecology Party : la structuration tumultueuse du parti vert britannique (1972-1985)	139
Un décollage chaotique (1986-1999)	141
Passer enfin le seuil de représentation (1999-2010)	142
2.2.2. Les transformations du système partisan britannique depuis 1974 : l'émiettement du modèle de Westminster	144
<i>Conclusion</i>	146

CHAPITRE 3. THEORISER LA REACTION DES GRANDS PARTIS DE GOUVERNEMENT FACE A L'APPARITION DU CLIVAGE ÉCOLOGIE/PRODUCTIVISME

<i>Introduction. L'utilité des théories de la la compétition sur enjeux</i>	149
1. <i>L'étude des enjeux dans la compétition partisane : un champ académique divisé</i>	152
1.1. Les théories positionnelles	153
1.2. Les théories de l'attention	154
1.2.1. Saillance et mise sur agenda	154
1.2.2. Issue ownership et issue uptake	157
1.2.3. Cadrage et sélection	160
2. <i>Les ambiguïtés conceptuelles à l'origine des divisions</i>	162
2.1. Les imprécisions quant à la définition et l'étendue des enjeux	163

2.2. Les imprécisions quant aux caractéristiques des enjeux	167
2.3. L'exemple des enjeux environnementaux	169
2.4. Le faible nombre de travaux conjuguant étude de saillance et étude de position	171
3. <i>Un modèle intégré de la compétition sur enjeux : attention au thème, attention aux enjeux, prise de position</i>	172
3.1. Enjeu, thème, clivage... Mieux définir les concepts et leur articulation	173
3.2. Les trois dimensions de la compétition sur enjeux : attention au thème, attention aux enjeux et prise de position	177
3.2.1. L'attention au thème : ignorer ou intégrer l'environnement ?	178
3.2.2. L'attention aux enjeux : cadrage et sélection des enjeux à l'intérieur du thème environnemental	179
3.2.3. Prise(s) de position : consensus, brouillage, évitement et confrontation sur les enjeux environnementaux	181
4. <i>Hypothèses relatives au traitement des enjeux environnementaux par les grands partis de gouvernement</i>	183
4.1. La stratégie idéale : neutraliser le nouveau clivage	185
4.2. L'influence de la transformation de l'agenda de l'environnement	186
4.3. L'impact des conditions socioéconomiques et environnementales	188
4.3.1. Les conditions socioéconomiques	188
4.3.2. Les conditions environnementales	189
4.4. L'influence des positions idéologiques et institutionnelles des partis	191
4.4.1. Les caractéristiques idéologiques : positionnement sur l'axe gauche-droite et sur les anciens clivages	191
4.4.2. La présence au gouvernement ou le statut d'opposant	193
4.5. L'impact de la structure de la compétition politique	194
4.5.1. Les résultats électoraux des partis écologistes	195
4.5.2. Les règles de la compétition électorale	196
4.5.3. Les coalitions avec les partis verts	197
4.6. L'influence des étapes précédentes	198
4.7. L'influence des divisions internes aux partis	200
<i>Conclusion</i>	203

SECONDE PARTIE. FAIRE FACE AU NOUVEAU CLIVAGE : LE TRAITEMENT DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR LES GRANDS PARTIS DE GOUVERNEMENT.

.....	207
INTRODUCTION.....	209
CHAPITRE 4. LA DYNAMIQUE DE L'ATTENTION. UNE COMPARAISON LONGITUDINALE DANS 20 DEMOCRATIES INDUSTRIELLES AVANCEES.	211
<i>Introduction</i>	211
1. <i>Hypothèses</i>	212
1.1. L'évolution temporelle : une stratégie idéale d'exclusion du thème impossible à appliquer sur la durée.....	213
1.2. Les conditions socioéconomiques et environnementales	218
1.3. Les positions idéologiques et institutionnelles des grands partis de gouvernement.....	220
1.4. Les caractéristiques systémiques partisanes et électorales.....	225
2. <i>Opérationnalisation</i>	230
2.1. Données.....	230
2.2. Variables.....	231
2.3. Méthode.....	238
3. <i>Résultats : l'échec de la stratégie d'évitement du thème environnemental</i>	239
<i>Conclusion</i>	251
CHAPITRE 5. CADRAGE ET SELECTION. COMPARAISON FRANCO-BRITANNIQUE DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1980	255
<i>Introduction</i>	255
1. <i>Hypothèses</i>	258
1.1. La stratégie idéale : faible diversité, généralité et relégation dans les anciens clivages	259
1.2. Les facteurs menant à la diversification, à la précision et à la prise en compte des enjeux inscrits dans le nouveau clivage.....	262
1.2.1. L'impact de l'attention au thème	262
1.2.2. L'impact des transformations du problème environnemental dans les autres agendas et des conditions socioéconomiques et environnementales	264
1.2.3. L'influence des positions institutionnelles et idéologiques.....	267
1.2.4. L'influence de la menace posée par les partis écologistes	268
2. <i>Opérationnalisation</i>	270
2.1. Données.....	271
2.1.1. Les données du Comparative Agendas Project.....	271
2.1.2. Le codage des parties de programmes consacrées à l'environnement : la mise en évidence de 87 enjeux environnementaux.....	277

2.2. Variables et méthodes	281
2.2.1. Mesurer la diversité des enjeux environnementaux mobilisés	281
2.2.2. Mesurer le degré de généralité des enjeux environnementaux mobilisés	282
2.2.3. Mesurer les correspondances entre enjeux et programmes	283
2.2.4. Variables indépendantes.....	284
3. Résultats : l'échec relatif de la stratégie d'évitement du cadrage écologiste des enjeux environnementaux	287
3.1. Expliquer l'évolution de la diversité des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement.....	287
3.2. Expliquer l'évolution du degré de généralité des enjeux environnementaux mis en avant par les grands partis de gouvernement.....	293
3.3. Expliquer les différences dans les profils de sélection des enjeux environnementaux	298
Conclusion	310

CHAPITRE 6. PRISES DE POSITION. COMPARAISON FRANCO-BRITANNIQUE DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1980

ANNEES 1980	313
Introduction.....	313
1. Hypothèses.....	315
1.1. La stratégie idéale d'évitement du conflit.....	316
1.2. Les facteurs menant à la conflictualisation ou au brouillage des enjeux environnementaux dans le programme des grands partis de gouvernement	318
1.2.1. L'influence des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux	319
1.2.2. L'influence de l'agenda du problème environnemental et des conditions économiques et environnementales	320
1.2.3. L'influence des positions institutionnelles et idéologiques des grands partis de gouvernement	322
1.2.4. L'influence de la structure de la compétition politique.....	323
2. Opérationnalisation.....	325
2.1 Les positions des grands partis de gouvernement sur les enjeux présents dans leur programme	325
2.2 Enjeux consensuels, propriétaires, flous et conflictuels	330
3. Résultats : la réussite relative de la stratégie d'évitement du conflit sur les enjeux environnementaux.....	334
3.1. Le succès de la stratégie idéale : domination du consensus et de la distinction	334
3.2. L'impact confirmé des étapes précédentes du traitement des enjeux environnementaux	335
3.3. L'influence limitée du contenu de l'agenda du problème environnemental.....	337
3.4. L'influence des positions idéologiques et institutionnelles des grands partis de gouvernement.....	341
3.5. La présence d'un parti vert significatif, facteur de consensus et de brouillage	349
Conclusion	352

CHAPITRE 7. LA COMPETITION PARTISANE AUTOUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI DANS LES ANNEES 2000. UNE ANALYSE QUALITATIVE

Introduction.....	357
1. Mieux comprendre l'influence de « l'agenda de l'environnement » : visibilité médiatique, mobilisations et politiques publiques.....	361
1.1. Le traitement partisan de l'environnement dans un contexte de faible visibilité (2001-2006)	362
1.1.1. Royaume-Uni, 2001-2006. Un conflit sans importance sur l'environnement	363
Un parti conservateur au profil libéral et hostile à l'environnement	364
Un parti travailliste favorable à la protection de l'environnement mais peu concerné.....	365
1.1.2. France 2002-2006. Un traitement général et consensuel de l'environnement dans un contexte de faible visibilité.....	368
1.2 Médiatisation, mobilisation et réaction des grands partis de gouvernement.....	370
1.2.1. Royaume-Uni 2006-2010. « Consensus compétitif » et attention élevée vis-à-vis du réchauffement climatique	371
La stratégie de David Cameron pour retourner au pouvoir : « rebranding the nasty party » grâce à l'environnement.....	373
La réaction du Parti travailliste pour contrer l'initiative conservatrice sur le réchauffement climatique.....	375
1.2.2. France 2006-2009. L'environnement consensuel au sommet de l'agenda. Le Pacte écologique et le Grenelle de l'Environnement.....	378
La réaction des grands partis face au Pacte écologique	379
Le Grenelle de l'environnement : l'environnement consensuel s'invite dans les politiques publiques.....	381
1.3. Le retour du conflit, symptôme de l'échec des grands partis de gouvernement à transformer les politiques environnementales ?.....	384
1.3.1. France 2008-2014. Conflit marqué sur des enjeux environnementaux symboliques, entre une UMP qui « revient aux fondamentaux » et un PS divisé.....	385
La difficile confrontation de l'UMP à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.....	386
Le succès d'EELV et la catastrophe de Fukushima : le conflit sur le nucléaire au cœur de la compétition partisane	388
Les difficultés du PS au pouvoir	394

1.3.2. Royaume-Uni 2010-2014. Tensions dans la coalition et reniements gouvernementaux sur l'environnement	396
L'extension de l'aéroport d'Heathrow : le symbole des résistances à la transformation du Labour	396
« Mélanger du jaune et du bleu, ça ne donne pas toujours du vert »	398
2. <i>Les résistances internes à la transformation doctrinale des grands partis de gouvernement vis-à-vis de l'environnement</i>	402
2.1. Des organisations partisanes qui ne promeuvent pas le débat (sur l'environnement)	403
2.2. La prédominance du parti dans les institutions	410
2.3. L'influence limitée des organisations environnementales	415
2.4. Un rapport de force déséquilibré entre les personnalités écologistes et les acteurs résistants au changement	417
<i>Conclusion</i>	423
Affiner la validation des hypothèses testées dans les chapitres précédents	423
Penser l'impact des transformations de l'agenda environnemental et des résistances internes	425
CONCLUSION GENERALE	429
<i>Résultats</i>	429
La difficile neutralisation du nouveau clivage entre Écologie et Productivisme	430
Des réactions influencées par l'agenda du problème environnemental, les conditions environnementales, la position idéologique et les divisions internes aux partis	432
L'influence limitée des conditions socioéconomiques, de la position institutionnelle et de la menace posée par les partis écologistes	434
<i>Contributions</i>	437
Les apports de cette thèse à la théorie des clivages	437
Les limites d'une approche de l'écologie centrée sur le post-matérialisme et la New Politics	438
Un clivage, des enjeux	439
Les apports aux théories de la compétition sur enjeux	440
Contextualisation socio-historique des théories de la compétition sur enjeux	440
Mieux conceptualiser et opérationnaliser l'étude des enjeux de politique publique	441
Les apports à l'étude de l'environnement en politique	442
L'environnement, un objet politique complexe et changeant	442
Les limites d'un traitement consensuel de l'environnement	443
<i>Perspectives</i>	445
Mieux identifier la composante sociale du nouveau clivage	445
Le déclin de la croissance économique dans les pays occidentaux : opportunités et menaces pour l'écologisation des démocraties occidentales	446
BIBLIOGRAPHIE	449
PROGRAMMES ELECTORAUX	487
LITTERATURE GRISE	489
ARTICLES DE PRESSE	491
ANNEXES	495
TABLE DES MATIERES	537